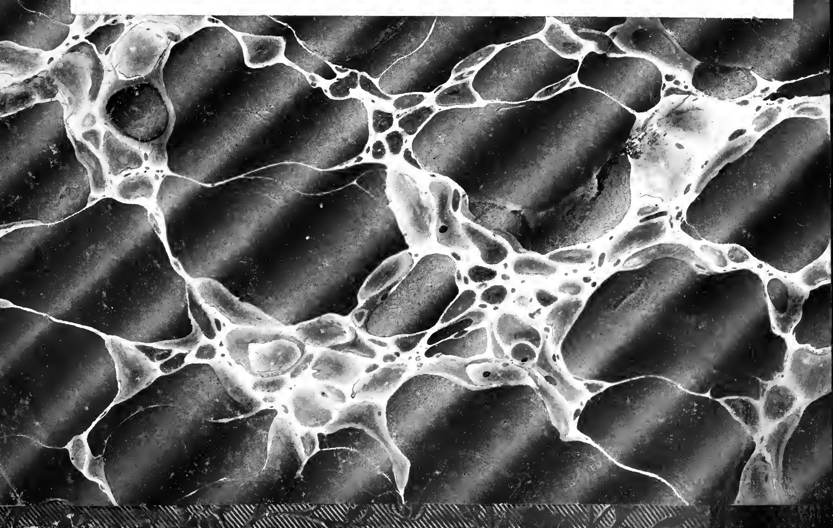
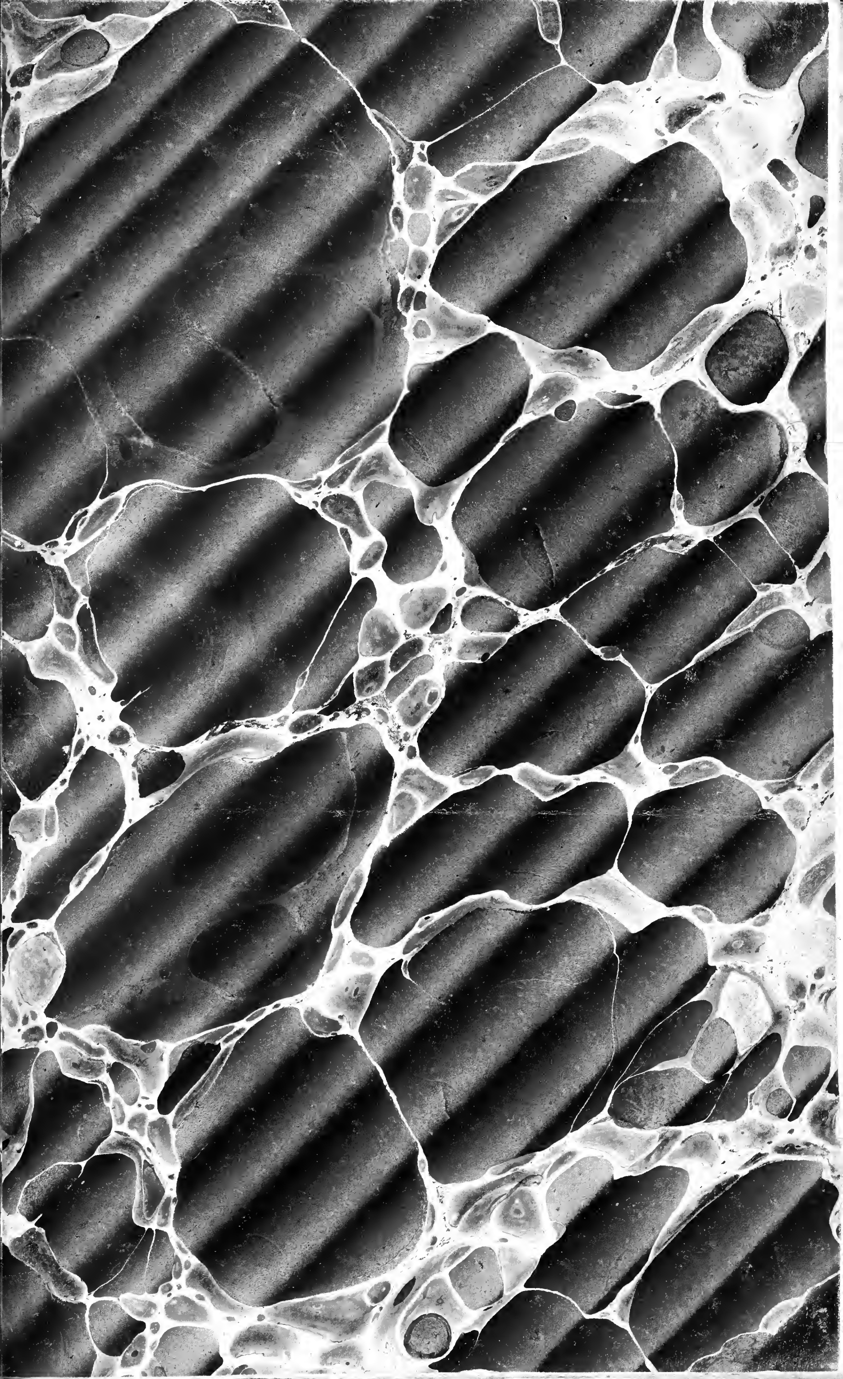








Coll cpl 5 — 14 vol rel
5 vol en livr.

L U.

# JOURNAL

# D'HORTICULTURE

# PRATIQUE.

# JOURNAL

# D'HORTICULTURE

## PRATIQUE

OU

## GUIDE DES AMATEURS ET JARDINIERS;

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

**De M. Scheidweiler,**

PROFESSEUR DE BOTANIQUE A L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE L'ÉTAT.

---

**PREMIÈRE ANNÉE.**

---

**Bruxelles,**

**F. PARENT, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,**

Montagne de Sion, 17.

ON SOUSCRIT CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

---

1844.

# INTRODUCTION.

En publiant le premier numéro du *Journal d'horticulture pratique*, nous éprouvons le besoin d'exposer à nos abonnés, mieux que nous ne l'avons fait dans le prospectus, la marche que nous nous sommes proposée, le but que nous voulons atteindre, les résultats que nous espérons obtenir.

L'horticulture est une science, un art et une profession, où le goût et le caprice se mêlent à l'utile et à l'indispensable, et que l'on peut, sans exagération, considérer comme la pourvoyeuse la plus intime des ménages.

Si nous jetons un coup d'œil rétrospectif sur les progrès de cette science depuis quelques années, nous voyons que la taille des arbres se perfectionne, la culture maraîchère double et triple ses revenus. Il s'élève, comme par enchantement, sur tous les points de la France, de vastes établissements où la multiplication des plantes est arrivée à une perfection qui ne nous laisse rien à envier à la Hollande, à la Belgique, à l'Angleterre elle-même, notre éternelle rivale. Les cultures forcées font des progrès merveilleux; la multiplication des arbres à fruits, l'introduction des meilleures espèces dans nos vergers, ont été et sont tous les jours encore le sujet d'observations suivies avec intérêt par un grand nombre de cultivateurs et de pomologistes, dont les utiles travaux recevront dans notre journal le juste tribut de reconnaissance que l'on doit au zèle éclairé et aux soins nombreux de ces habiles et persévérants praticiens.

Ces résultats satisfaisants, ces progrès heureux, nous ont fait sentir le besoin d'un organe exclusivement consacré à enregistrer les Faits qui, nous l'espérons, doivent faire justice des abus, des préjugés, et prévenir les mécomptes et les déceptions, toujours fatales, surtout en horticulture.

Nous avons en conséquence pris des mesures pour que tout ce qui a rapport aux arbres et arbrisseaux indigènes de pleine terre,

fruitiers, forestiers ou d'agrément, propres à la plantation des jardins et des vergers, des bois et des forêts, des bosquets et des routes, à l'ornement des parcs et des promenades publiques, ne soit pas étranger à notre journal.

Nous n'oublierons pas non plus la culture des plantes potagères, la conduite des châssis, des bâches, des serres à primeurs, et généralement tout ce qui peut avancer les progrès de la culture maraîchère.

Ces fleurs charmantes dont le cortége s'augmente tous les jours, soit par des importations, soit par des semis, des soins et une persévérance à toute épreuve de la part de nos horticulteurs, seront régulièrement signalées aux amateurs. Nous attacherons surtout une haute importance à noter et à décrire les espèces et variétés obtenues en France; celles-là seront l'objet d'une étude particulière de notre part, qui aura pour résultat de tenir nos lecteurs en garde contre les synonymies faussement établies, et de leur éviter les erreurs continuelles dans lesquelles elles font tomber. Cette étude, nous l'espérons, préviendra les doubles emplois, et l'annonce de plantes inférieures à des espèces ou variétés déjà existantes dans le commerce ou dans des collections particulières.

Pour arriver à ce but, nous profiterons de notre position d'employé dans le plus bel établissement scientifique de l'Europe, et celui dans lequel les productions horticoles sont les plus nombreuses, le mieux cultivées et le mieux nommées. Nous profiterons encore de nos relations avec les principaux horticulteurs de Paris et des environs, de notre correspondance avec ceux des départements, pour faire de notre journal l'écho de tout ce qu'il y aura d'intéressant et d'utile à faire connaître.

Le mode de publication que nous adoptons permettra de porter à la connaissance du public les faits et les nouvelles qu'il ignore souvent, faute d'un organe pour l'instruire, à des époques fixes et rapprochées, de ce qu'il a intérêt à connaître dans un bref délai. Aussi, sous le rapport des travaux de la saison et des revues horticoles que nous ferons des établissements de Paris et des environs, notre journal aura un cachet d'actualité que nos lecteurs sauront apprécier. Il en sera de même des nouvelles horticoles et du compte rendu des sociétés d'horticulture, et des expositions, dont nous serons toujours les premiers à informer le public.

Tous ces travaux d'étude et d'observation, de recherches et de persévérance, ne nous feront cependant pas négliger les notions véritablement pratiques concernant la *Naturalisation* (si toutefois, comme le veulent André Thouin et les partisans de sa théorie, elle est possible), sur le sol français, de toutes les plantes qui peuvent offrir de l'intérêt sous des rapports utiles ou agréables. Nous nous occuperons aussi de tout ce qui pourrait perfectionner les moyens employés pour la conservation des plantes exotiques qui ne résistent pas aux intempéries de nos hivers.

La culture des végétaux qui sont utiles en médecine ou qui peuvent le devenir ne sera pas négligée lorsque nous aurons l'occasion de nous en occuper; ceux qui peuvent être cultivés en France; ceux qui, par l'énergie de leurs propriétés, pourraient remplacer les plantes médicinales exotiques que le commerce fait venir à grands frais, et qu'il livre après leur avoir fait subir des falsifications plus ou moins dangereuses, seront également l'objet de nos études. Nous pensons que ce ne sera pas déroger du but que nous nous proposons, d'accueillir tous les renseignements qui nous parviendraient sur des sujets qui se rattachent à l'horticulture.

Le cadre restreint d'un journal et son mode de publication ne comportent cependant pas l'insertion, l'examen et la critique des connaissances horticoles acquises, expérimentées, constatées antérieurement à notre premier numéro ; aussi prendrons-nous pour point de départ de notre publication périodique, l'ouvrage le plus récent et le plus complet que nous possédions aujourd'hui sur la pratique purement horticole : nous voulons parler du *Bon Jardinier* de 1843, auquel notre recueil servira de supplément et de complément perpétuels.

Son objet spécial étant, nous le répétons, d'enregistrer et de vulgariser les progrès, les découvertes, les améliorations horticoles, à mesure qu'ils auront pris place dans le domaine des acquisitions positives, nos abonnés auront ainsi le triple avantage : 1° de connaître immédiatement et rapidement ce que *le Bon Jardinier* ne leur apprend qu'à la fin de l'année ; 2° de les dispenser de faire des dépenses inutiles à l'avenir en rachetant chaque année un ouvrage qu'ils possèdent déjà ; 3° de posséder à la suite d'un seul *Bon Jardinier,* une fois acquis, un recueil périodique toujours au niveau de la science, et qui formera par la suite une encyclopédie horticole fort utile.

Nous faisons donc un appel à toutes les intelligences horticoles; nos colonnes seront ouvertes à tout ce qui ne sentira pas les passions haineuses, les préoccupations personnelles, le charlatanisme et la camaraderie. Nous ne serons exclusifs d'aucune façon, toutes les idées de bien seront favorablement accueillies par nous; nous n'aurons égard ni au titre ni à la position de celui qui nous fera une communication, mais à l'importance de la communication elle-même. Que MM. les jardiniers nos confrères ne craignent pas d'entrer en relation avec nous; toutes les notes qu'ils voudront bien nous communiquer seront favorablement accueillies. Celles qui ne seraient pas suffisamment développées, ou dans lesquelles l'auteur ne se serait pas convenablement fait comprendre, seront revues et mises en ordre, mais sans jamais dénaturer la pensée sous l'inspiration de laquelle elles auront été dictées.

*Le Rédacteur*,

VICTOR PAQUET.

JOURNAL

# D'HORTICULTURE PRATIQUE

## ET DE JARDINAGE.

---

*Réfutation d'un rapport fait par une commission spéciale, rédigé par M. Poiteau, inséré dans les Annales de la Société royale d'horticulture de Paris, octobre 1842, au sujet d'une treille cultivée à Montreuil-aux-Pêches par M. Malot.*

MONSIEUR,

Nous pensons que le *Journal d'Horticulture pratique* rendrait un très-grand service aux progrès de la science horticole en admettant dans les feuilles de son journal des réfutations sur les articles qui paraissent quotidiennement dans les Annales des Sociétés d'horticulture, lorsque ces articles contiennent des erreurs qui peuvent être préjudiciables à l'instruction des jeunes cultivateurs. Le *Journal d'Horticulture pratique* suppléerait par cette mesure à ce que devraient faire les membres de ces sociétés qui, par l'honorable profession qu'ils exercent, sont les plus capables d'éclairer ceux de leurs collègues qui se mêlent d'écrire sans être eux-mêmes cultivateurs. Ces écrivains sont une preuve évidente que des connaissances théoriques, même très-superficielles, donnent la facilité de parler de toutes les cultures sans les connaître, de les professer même, et, par conséquent, d'en imposer à la multitude.

Nous avons déjà démontré dans la *Pomone française*, p. 527, qu'il était impossible de professer l'horticulture si on ne l'avait soi-même pratiquée constamment avec succès, et même avec perfection ; autrement, on s'expose à propager des erreurs d'autant plus funestes, qu'elles prennent toute l'autorité de l'opinion bien ou mal fondée que l'on se fait du professeur. Pour joindre l'exemple au précepte, nous vous adressons la réfutation sui-

vante, tendant à défendre les principes que je professe dans la *Pomone française,* notamment sur la culture de la vigne en treille suivie à Thomery. La réfutation est prise mot à mot dans la *Pomone,* attendu que cet ouvrage donne toujours la raison des opérations qu'il indique. Je prie donc M. Poiteau de ne voir dans la réfutation du rapport qu'il a rédigé que l'amour de la propagation de la science horticole, celle de ses véritables principes, et nullement un esprit de personnalité ; au reste, je l'invite à en user de même envers la *Pomone française,* l'assurant d'avance de toute ma gratitude s'il veut bien prendre la peine de m'indiquer à son tour les omissions ou les erreurs que j'ai pu commettre dans cet ouvrage, désirant, sur toute chose, de ne point propager des erreurs.

M. Poiteau commence le rapport de la commission par un éloge complet et sans restriction de la manière dont la vigne en treille est cultivée à Thomery ; il s'étonne même que les jardiniers ne cherchent pas à introduire dans leurs cultures l'usage des treilles à la Thomery. Il reconnaît avec raison que le chasselas de Thomery est toujours le meilleur et le plus recherché sur les marchés ; que c'est moins au sol qu'à la culture que ce raisin doit ses qualités. Cet éloge très-mérité n'empêche cependant pas M. Poiteau de préconiser dans son rapport la méthode de M. Malot, et de l'encourager dans tout ce qu'elle a de plus opposé à celle de Thomery, et malheureusement ces oppositions portent sur les opérations les plus essentielles de la culture des treilles, ainsi que nous allons le voir.

A l'égard de la plantation, M. Poiteau félicite M. Malot de s'être affranchi du mode suivi à Thomery en plantant des vignes enracinées, qu'il palisse au mur la même année, et de gagner par cette innovation deux ou trois ans d'avance sur la formation des treilles de Thomery. Ce conseil est d'autant plus désastreux, qu'il sera accueilli par la multitude, toujours avide de jouissances anticipées ; mais M. Malot, en agissant ainsi, ignore sans doute les avantages qui résultent du mode de plantation suivi à Thomery. Nous allons les lui faire connaître, et il comprendra comment, pour s'en être écarté, la treille qu'il forme est déjà avortée avant d'être formée. A Thomery on plante des crossettes en avant des murs, pour les coucher vers le mur, après deux ou trois années, lorsqu'elles sont fortement enracinées, que les sarments ont acquis de la force, et le bois de la solidité. On conçoit que ces

sarments ainsi préparés, étant couchés en terre vers le mur, font sortir de tous les yeux ainsi enterrés une multitude de racines qui acquièrent une grande étendue, et d'autant plus profitables à la plante, qu'elles restent toujours en place, et n'ont point, comme les chevelées, à subir de transplantation. Les bourgeons qui sortent des yeux de ces crossettes ainsi provignées sont bien autrement constitués que ceux qui sortent des chevelées nouvellement transplantées ; il faut encore ajouter que la plupart des racines des chevelées périssent ordinairement après la transplantation, et que celles que la plante reproduit sont toujours plus faibles que n'étaient les premières, sont peu étendues et restent toujours débiles. Enfin il est reconnu que lorsque les cultivateurs de Thomery couchent trop tôt leurs crossettes vers le mur, c'est-à-dire avant qu'elles ne soient fortement enracinées, ils n'obtiennent jamais de bons résultats pour s'être trop pressés de jouir ; ce qui, dans ce cas, leur fait dire que la treille est avortée avant d'être formée. Telle est la supériorité des crossettes sur le plant enraciné, sous le rapport de la vigueur de la plante et de la bonne constitution de la treille à établir ; voyons maintenant sous le rapport de la qualité des fruits. A Thomery on choisit les crossettes sur les ceps reconnus pour produire les plus beaux fruits, et c'est sur ces ceps qu'on choisit encore les sarments qui ont produit les plus belles grappes ; ce qui tend évidemment à l'amélioration de l'espèce, en prenant toujours pour la propager les accidents heureux auxquels les plantes sont plus ou moins sujettes. Aussi chaque cultivateur, à Thomery, se croit-il fondé à penser qu'il possède une plus belle variété de chasselas que celle de son voisin. Voyons comment s'obtiennent les chevelées. On les obtient dans les pépinières, sur des mères qui sont promptement usées, parce que l'on provigne tous les sarments qu'on a pu leur faire pousser, afin de les convertir en chevelées; et l'acquéreur doit s'estimer encore très-heureux si ces mères proviennent de bonnes espèces. Quant aux meilleures vignes de Thomery qui sont en bon rapport, il n'y a point de propriétaires qui voulût permettre qu'on en tirât des chevelées, parce qu'il sait combien cette opération fatigue et détériore le pied-mère ; aussi ne provigne-t-on, pour faire des chevelées, que des vignes usées et ruinées : c'est le dernier produit qu'on obtient de ces vignes avant de les arracher. On voit donc à quoi M. Malot s'est exposé en s'étant affranchi, comme le dit M. Poiteau, de

la règle suivie à Thomery pour ce qui concerne la plantation de la vigne en treille, et combien M. Poiteau doit regretter d'avoir exposé les personnes qui ont confiance dans ses écrits à commettre une erreur qui leur serait aussi préjudiciable que nous venons de le démontrer.

« Messieurs, dit M. Poiteau, la manière dont M. Malot forme » ses cordons et taille ses coursons est vraiment remarquable : » elle consiste dans la préférence, à chaque taille, pour l'œil » terminal du cordon, de choisir un œil placé en dessous, afin » que le précédent immédiat soit en dessus ; par ce moyen les » coursons obtiennent un emplacement meilleur et plus régu- » lier. » Nous croyons M. Malot trop habile cultivateur pour faire ce que lui prête ici M. Poiteau, qui semble croire que dans la vigne le prolongement du cordon se fait avec la pousse sortie de l'œil terminal sur lequel on a taillé ; il ignore que ce sarment terminal est presque toujours supprimé à la taille suivante ; il devrait savoir que le prolongement du cordon a lieu sur le premier ou le deuxième sarment qui vient après le terminal ; et de plus ce serait commettre une très-grande faute que de prendre, pour établir un courson, un très-fort sarment tel que celui qui suit immédiatement le terminal, parce que les autres coursons seraient nécessairement infiniment plus faibles. On doit savoir à cet égard que, si les cultivateurs de Thomery emploient autant de temps à former les coursons et les cordons de leurs treilles, c'est qu'ils veulent obtenir, en formant leurs treilles, un équilibre aussi parfait que possible de la séve dans toutes les parties de la plante, afin d'en régulariser la végétation, d'où dépendent la santé, la durée de la treille, l'abondance des récoltes, la beauté et la saveur des fruits. Nous avons une trop haute idée du savoir de M. Poiteau, en théorie surtout, pour croire qu'il puisse se refuser cette fois à partager l'opinion des cultivateurs de Thomery, et par conséquent les principes de la *Pomone française*.

Mais M. Poiteau continue toujours de faire un mérite à M. Malot de tous les changements que celui-ci a pu opérer dans la méthode suivie à Thomery, même dans les choses les plus insignifiantes : « M. Malot, dit-il, a imaginé une méthode nou- » velle et plus satisfaisante à la vue que celle de Thomery, dans » la disposition des tiges et par conséquent des cordons, » qui consiste à ce qu'elles ne se suivent pas par rang de hauteur, ce qui ne laisse pas que de nécessiter plus d'attention et de com-

binaisons de la part du cultivateur. M. Poiteau convient lui-même que ces diverses combinaisons n'influent en rien sur la récolte. Comment donc peut-il penser rendre plus facile, par des changements de cette espèce, l'introduction de la culture des treilles à la Thomery, qu'il a reconnue, dès le début de son rapport, pour être la culture la plus parfaite? Il serait difficile à M. Poiteau de jeter plus de confusion et d'incertitude dans l'esprit des cultivateurs qui voudraient établir des treilles à la Thomery.

M. Poiteau fait encore un mérite à M. Malot d'avoir imaginé de placer six étages de cordons contre les mêmes murs où les cultivateurs de Thomery n'en placent que cinq. Ce conseil est encore d'autant plus funeste qu'il sera suivi par beaucoup de personnes qui s'imagineront récolter une plus grande quantité de fruits; mais voyons à quelles déceptions sont réservés ceux qui se laisseront prendre par une telle approbation. A Thomery on laisse 18 pouces d'intervalle d'un cordon à l'autre, parce que les cultivateurs de ce canton ont reconnu que leur vigne ne pourrait être arrêtée, sans de très-graves inconvénients, à une moindre hauteur; et ils attendent toujours pour l'arrêter que la séve ait moins de force et qu'elle soit même très-amortie, afin que la vigne, après être rognée, reste arrêtée : cette opération accélère la maturité du bois et par conséquent celle du fruit. S'ils arrêtaient leur vigne trop tôt, ils donneraient plus d'activité à la séve, et la vigne continuerait à pousser de nouveaux jets jusqu'à ce que les gelées vinssent l'arrêter; dans ce cas les fruits et le bois mûriraient tard, et par conséquent imparfaitement. M. Malot, en laissant moins d'intervalle entre les cordons de sa treille, se verra forcé de rogner les bourgeons beaucoup trop tôt, pendant que la séve est encore dans toute son activité, parce que ces bourgeons auront déjà dépassé de beaucoup le cordon supérieur, et couvriront de leur ombre les bourgeons et les fruits de ce cordon supérieur. La treille de M. Malot, ainsi arrêtée, ou plutôt rognée à contre-temps, éprouvera tous les inconvénients que nous venons de signaler plus haut; et les suites de ces inconvénients deviendront chaque année de plus en plus graves contre la prospérité de la plante, parce qu'il faudra tous les ans lui faire subir la même perturbation. Il n'est personne ayant seulement les premières notions que possèdent tous les jardiniers sur la culture de la vigne qui, loin de louer M. Malot d'avoir établi six cordons de vigne où les cultivateurs de Thomery n'en établis-

sent que cinq, ne le blâme doublement, attendu que, la vigne poussant plus vigoureusement dans le sol de Montreuil que dans celui de Thomery, il devient nécessaire de donner encore plus d'espace aux cordons des treilles de Montreuil. Cependant M. Poiteau demande et obtient, pour propager une méthode aussi imerronée, qu'un dessin de la treille de M. Malot soit gravé et imprimé, ainsi que son rapport, dans les annales de la Société royale d'horticulture. Il serait équitable, dans l'intérêt de tous, que les annales, qui donnent place à l'attaque contre la culture de Thomery, donnassent également place à la défense ; ceci nous paraît être tellement dans la mission de la Société royale, que nous croyons parfaitement inutile de le lui rappeler.

« M. Malot a encore imaginé, dit toujours M. Poiteau, une » manière d'ébourgeonner la vigne en contradiction avec l'usage » reçu, et que nous devons discuter devant vous : vous savez, » Messieurs, que pour ébourgeonner la vigne en espalier, on » attend que les grappes de fleurs soient bien apparentes, qu'elles » soient même épanouies, et qu'on ne casse le rameau qu'à deux, » trois ou quatre feuilles au-dessus de la plus haute grappe. On » laisse ainsi deux et quatre feuilles au-dessus des grappes, parce » que l'on croit qu'elles sont utiles à l'accroissement des grappes ; » en cela la théorie est d'accord avec la pratique. » Ici M. Poiteau laisse encore voir qu'il ignore complétement la pratique de l'ébourgeonnement suivi en général par tous les cultivateurs, qui, en ébourgeonnant leur vigne, ne les rognent pas à deux, trois, ou quatre feuilles au-dessus des grappes ; c'est confondre entre elles les opérations de pincer avec celle d'ébourgeonner et d'arrêter la vigne. On pourrait s'étonner que parmi tant de cultivateurs très-habiles qui ont entendu ce rapport, pas un seul n'ait donné avis que M. le rapporteur se trompait, parce qu'ils craignent de se voir obligés de soutenir leur avis contre des orateurs qui leur en imposent ainsi. Il arrive presque toujours que dans des cas semblables les cultivateurs se taisent. Mais poursuivons : quel est l'ébourgeonnement pratiqué par M. Malot ?

« M. Malot, au contraire, ébourgeonne immédiatement au- » dessus de la grappe dès qu'on peut l'apercevoir, dès que le » bourgeon débourre, de sorte qu'il ne reste que la feuille opposée » à la grappe. Ce n'est pas tout, dit M. Poiteau : l'œil à bois qui » se trouve dans l'aisselle de la feuille opposée à la grappe ne » tarde pas à se développer pour remplacer la partie du rameau

» supprimée; mais M. Malot pince le rameau chaque fois qu'il » veut s'allonger; il est même obligé de le pincer jusqu'à trois » fois, pour qu'enfin il n'y ait jamais de feuilles au-dessus de la » plus haute grappe. Cependant M. Malot, et toujours par expé- » rience pour chercher le meilleur procédé, après avoir pincé » immédiatement au-dessus de la grappe, a laissé cette fois l'œil » à bois de l'aisselle de la feuille opposée à la grappe se développer » en bourgeon qui n'a été pincé à son tour qu'après avoir déve- » loppé trois ou quatre feuilles; mais jusqu'alors il n'a pu, nous » a-t-il dit, reconnaître de différence frappante entre ces deux » manières d'ébourgeonner. » Nous croyons superflu de réfuter ce dernier paragraphe.

Il suit de cette méthode très-extraordinaire de traiter la vigne que *le raisin de M. Malot,* dit toujours M. Poiteau, *est beau, très-beau, et mieux et plus également coloré et plus cassant que ne l'est ordinairement celui de Thomery, etc.* Mais ce n'est pas tout, M. Poiteau, après avoir compté les grappes qui sont sur un cep, fait un calcul duquel il résulte que M. Malot doit récolter 400 grappes par 3 mètres d'étendue, ce qui produit sur 200 mètres d'espalier 26,600 grappes. Nous sommes certain que la justesse de ce calcul prépare une grande déception à ceux qui s'y laisseront prendre, et qui sont loin de se douter qu'en culture, deux et deux ne font très-souvent que trois. M. Poiteau devait connaître cette vérité, et ne pas appeler, d'après son calcul, l'attention de la société sur les immenses avantages de la méthode de M. Malot, sous le rapport de productions aussi étonnantes.

En résumé, la méthode de M. Malot, quelque vicieuse qu'elle soit, ne manquera pas d'être préférée à celle de Thomery, 1° parce qu'elle promet une jouissance plus prompte de plusieurs années; 2° un aspect de la plante plus satisfaisant à la vue; 3° des récoltes beaucoup plus abondantes de fruits plus beaux, plus colorés et plus cassants que ceux de Thomery. Une telle annonce, publiée dans les *Annales de la Société royale d'Horticulture de Paris,* doit nécessairement engager beaucoup de personnes à imiter M. Malot dans la culture des treilles; nous avons cru devoir, dans l'intérêt de tous, dire nettement la vérité, et l'appuyer de preuves tirées de la *Pomone française,* dictées par une longue expérience.

Nous n'avons pas cru nécessaire, comme nous venons de le dire,

de réfuter l'article que M. Poiteau appelle l'ébourgeonnement de la treille de M. Malot. Les cultivateurs, en lisant le rapport de la commission, sauront à quoi s'en tenir sur cet ébourgeonnement; quant aux jeunes apprentis, ils doivent avoir reçu un salutaire avertissement par la réfutation que nous avons faite des autres articles : cet avertissement doit suffire pour les préserver des erreurs contenues dans la méthode préconisée par M. Poiteau. Nous n'avons donc pas de motifs de pousser plus loin cette réfutation, ce serait manquer à la position que nous voulons conserver ; nous ne rougissons déjà que trop d'être forcé par zèle de descendre à une critique aussi facile pour défendre les principes de culture que nous avons professés dans la *Pomone française*, contre un écrivain qui jouit d'une réputation colossale comme cultivateur, et dont les attaques sont d'autant plus redoutables, qu'elles sont moins directes, commençant par louer ce qu'il se propose d'anéantir (1), ainsi qu'il l'a fait au début de son rapport.

Nous répéterons encore, en finissant, qu'il est de toute impossibilité d'enseigner une culture sans l'avoir longtemps pratiquée soi-même avec succès, et qu'il ne suffit pas de s'être formé une théorie quelconque pour se croire autorisé à professer toutes les cultures, puisque M. Poiteau, auquel nous nous plaisons à reconnaître beaucoup d'autres capacités, n'a pu, comme nous venons de le voir, rédiger le rapport de la commission sur la culture de la vigne, sans accumuler, en très-peu de pages, de très-graves erreurs. Puisse cet exemple préserver ceux qui écrivent sur l'horticulture de ne jamais ériger en préceptes ce qu'ils n'ont pas vérifié ou contrôlé par leurs propres travaux ! Quoi qu'il en soit, les erreurs commises par M. Poiteau, en devenant la source d'une leçon utile, ne feront que mieux connaître encore sur quelles bases reposent les principes professés par la Pomone française.

Le comte Lelieur (*de Ville-sur-Arce*).

---

(1) Cette assertion est encore appuyée par l'article *Dumas*, de M. Poiteau, inséré dans les mêmes Annales, le même mois d'octobre 1842.

# EFFET DU GAZ SUR LA VÉGÉTATION,

### ET PARTICULIÈREMENT

### Sur celle des arbres de nos promenades publiques.

Dans la séance du 16 novembre dernier de la Société d'horticulture de Paris, j'ai mis sous les yeux de l'assemblée des racines d'ormes morts et tout récemment arrachés sur le boulevard de l'Hôpital, ainsi que de la terre où ils se trouvaient, et j'ai déclaré que la mort de ces arbres n'avait pour cause que l'influence pernicieuse du gaz d'éclairage, et les fuites constatées dans le voisinage même des arbres morts. M. Payen crut reconnaître aux racines et à la terre l'odeur des tanneries plutôt que celle du gaz ; cette opinion ou cette croyance fut appuyée par quelques membres, qui citèrent les arbres des Champs-Elysées et ceux du Champ-de-Mars, dont la mort est attribuée aux insectes, ce que je ne conteste pas ; mais la terre n'a pas non plus l'odeur de celle du boulevard de l'Hôpital. Je manifestai le désir que l'on vérifiât si le gaz de résine produirait le même effet, et après une discussion assez longue et animée, une commission fut nommée pour étudier et rechercher quelles pouvaient être les causes de la mortalité des arbres de nos promenades publiques. Comme cette commission n'a encore rien fait connaître du travail auquel elle a dû se livrer, je vais citer des faits qui pourront peut-être éclairer le public sur les véritables causes d'un phénomène qui préoccupe autant les gens du monde qu'il trouve de contradicteurs et d'opinions différentes parmi les savants.

Malgré les objections qui m'ont été faites par plusieurs de mes collègues au sujet de la mortalité des grands arbres du boulevard de l'Hôpital et de presque toutes nos promenades publiques, je ne persiste pas moins à croire et je prétends prouver que le gaz pour l'éclairage en est une des principales causes. J'admets que les vers en détruisent quelques-uns, mais bien peu en comparaison du gaz. Voici sur quoi je puis appuyer mon assertion : c'est que de tous les arbres morts par les vers les racines sont dans un état parfait de conservation, sans odeur quelconque, tandis que tous les arbres morts par le gaz ont les racines tachées de noir et infectent l'air du lieu où on les dépose, et

la terre même est imprégnée d'une matière grasse qui la fait noircir, et qui souvent exhale une si forte odeur, que des hommes ont été obligés d'abandonner leurs travaux. On m'a objecté que sur ces boulevards il y avait eu dans un temps des féculeries qui pouvaient avoir infiltré les eaux dans le sous-sol, et que leur présence n'était peut-être pas étrangère aux dégâts attribués au gaz. Mais pourquoi ces infiltrations auraient-elles plutôt eu lieu d'un côté de la chaussée que d'un autre? car j'ai remarqué que la mortalité est plus considérable en descendant de la barrière de Fontainebleau, pour revenir au pont d'Austerlitz, sur le côté gauche, que sur le côté droit; je ferai remarquer à ce sujet que le conduit de gaz passe positivement de ce côté-là.

J'ai encore pour exemple un trou fait sur la place de la Bastille, où certainement il n'y a point de féculerie, et où il n'en a jamais existé. Ce trou était fait pour planter un arbre, on s'aperçut que la terre répandait une légère odeur de gaz. Craignant que l'arbre n'en fût affecté, on la remplaça par une bonne terre neuve prise ailleurs. Trois mois après, l'arbre étant mort, on trouva que cette nouvelle terre était tellement infectée d'odeur de gaz, que l'homme qui creusait le trou fut obligé d'y renoncer.

Non-seulement l'influence du gaz se fait sentir sur le sol, mais les eaux en sont altérées; déjà plusieurs personnes du faubourg Saint-Antoine se sont plaint que l'eau de leurs puits répandait une odeur de gaz très-désagréable et dangereuse. Un maraîcher en a porté plusieurs bouteilles à la Société d'horticulture, en demandant que l'analyse en fût confiée à un chimiste, persuadé, lui et ses collègues, que ces eaux viciées pourraient un jour nuire à la culture maraîchère et à toutes celles dans lesquelles on serait forcé d'en faire usage pour les arrosements.

J'avais prié quelqu'un de s'informer s'il ne pourrait pas trouver moyen de me faire connaître si le gaz fait avec de la résine causerait la mort des végétaux. N'ayant pas encore eu de réponse à ce sujet, je ne puis rien dire aujourd'hui, me réservant de faire connaître ultérieurement les renseignements qui me seront donnés.

Si mes soupçons se réalisent, non-seulement tous les arbres périront, mais ce sera peines et dépenses perdues de vouloir les remplacer ; j'ai la conviction que toute végétation sera nulle dans un sol infecté comme l'est aujourd'hui celui du boulevard de l'Hôpital.

Ayant prié plusieurs personnes de me procurer tous les renseignements qu'elles pourraient avoir recueillis au sujet des désastres occasionnés par le gaz sur les végétaux, voici ce que m'écrit à ce sujet M. Ad. Lucy, receveur général de la Moselle :

« Monsieur, ainsi que je vous l'ai promis, j'ai pris des renseignements sur les effets du gaz dans le parcours des tuyaux ; voici ce dont je me suis assuré :

» D'abord l'infiltration des eaux dans lesquelles plonge la cloche a vicié les eaux de plusieurs puits dont l'un est situé à plus de 150 mètres de l'usine à gaz ; ensuite une fuite de gaz a été dénoncée dans un champ cultivé, parce que l'orge qui y poussait vigoureusement a péri, encore bien que les tuyaux fussent enfoncés en terre à $1^{m}$, 50 de profondeur. C'est du directeur de l'établissement que je tiens ces faits. Quant aux arbres, il n'y a pas encore assez longtemps que l'usine fonctionne pour que j'aie pu remarquer, surtout en hiver, s'il y en a qui aient souffert de son voisinage ou de celui des tuyaux. Le directeur ne doute point que s'il y a fuite les arbres ne périssent. Aussi met-il à la pose de ses tuyaux des soins extraordinaires, afin de s'éviter des demandes de dommages et intérêts au-devant desquelles il s'empresserait d'aller. S'il me parvient d'autres renseignements, je me ferai un plaisir de vous les adresser. Coalisons-nous pour sauver les arbres, et nous ferons une chose utile. »

Cette lettre confirme pleinement l'idée que je m'étais faite de l'action des gaz sur la végétation des arbres et des plantes herbacées et de leur influence sur les eaux ; aussi ai-je cru devoir la publier comme complément de mes propres observations.

NEUMANN.

---

## DES PLAIES DES ARBRES.

Nous touchons au terme de l'hiver, la végétation fait déjà des progrès, la séve monte entre l'écorce et le bois des arbres ; le moindre choc peut causer des plaies graves, occasionner des lésions désorganisatrices très-préjudiciables aux arbres, et contre lesquelles on ne saurait trop vivement recommander aux planteurs, aux pépiniéristes, aux jardiniers et aux propriétaires, d'avoir une attention de tous les instants pour les prévenir ou pour les réparer. Qu'elles proviennent du choc d'une voiture, de la

dent d'un animal, de la chute d'un corps, d'un élagage mal fait, de la maladresse, de l'inexpérience ou de l'insouciance des hommes, elles n'en sont pas moins dangereuses, pas moins mortelles quelquefois, surtout si on les laisse exposées aux influences atmosphériques et aux intempéries de la saison, parce qu'alors l'extravasion de la séve, le desséchement du bois, l'introduction des eaux pluviales dans le corps de l'arbre, sont les causes ordinaires et trop communes des maladies, du dépérissement et souvent de la mort de l'individu.

La première condition pour favoriser la guérison d'un arbre blessé ou meurtri, c'est de nettoyer la plaie, et de la priver du contact de l'air et de l'action du soleil pour empêcher l'extravasion et l'évaporation de la séve. Le moyen le plus simple, le moins coûteux et le meilleur, c'est d'appliquer sur la plaie un englûment, espèce d'onguent ou d'emplâtre dans lequel on fait entrer des huiles, de la térébenthine, de la résine, de la poix, de la cire, du suif, etc., ou tout simplement une terre glaise ou grasse, une argile, ou un mélange de boue et d'excréments animaux, et qui porte alors le nom d'*onguent de St.-Fiacre*. C'est sans contredit le plus simple et celui qui se trouve à la portée de tout le monde, et dont nous engageons à ne jamais négliger de faire usage, à défaut d'un autre ; mais il a l'inconvénient de se gercer, de se fendre en desséchant et d'être souvent entraîné par les pluies. Les autres peuvent se durcir, exiger l'action du feu pour se fondre ou s'amollir, ce qui fort souvent met le jardinier paresseux dans le cas de laisser la plaie de son arbre exposée à toutes les influences de la saison pour s'épargner quelques minutes de travail. Nos lecteurs nous sauront gré, nous aimons à le croire, de leur indiquer un englûment toujours à consistance de pâte, qui peut s'étaler avec une spatule, ou un mauvais pinceau qui s'applique parfaitement sur la plaie, empêche toute extravasion de séve, et qui par son odeur éloigne les insectes.

Nous en empruntons la composition aux *Annales forestières*, recueil périodique fondé depuis un an, et qui justifie parfaitement son titre.

Cet englûment se compose :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1/3 | de fond de cruche d'huile, soit | 0 | kilog. 333 | gram. |
| 1/3 | de cire jaune. | 0 | 333 | |
| 1/6 | de suif ou de graisse. | 0 | 165 | |
| Et 1/6 | de goudron. | 0 | 165 | |

Le tout fondu ensemble et épaissi à consistance de mortier avec quelques poignées de suie de tuyaux de poêle, bien écrasée et tamisée, pour un kilog.

On sait que pour appliquer un onguent quelconque il faut nettoyer la plaie au vif, et mettre, si l'arbre est précieux, une toile entre le bois et l'onguent; la guérison est plus certaine.

V. P.

---

## TRAVAUX DU MOIS.

L'hiver ayant été favorable aux plantations, on a dû s'en occuper jusqu'à ce jour avec une activité qui fait supposer qu'elles sont à peu près terminées partout. Les terres fortes et substantielles n'ont cependant pas été abordables depuis quelques mois par suite des pluies abondantes qui sont venues submerger le sol ; aussi la Normandie ne fait encore que commencer ses plantations de pommiers. Mais dans les terres légères de Paris et des départements méridionaux, les plantations doivent être terminées; dans le cas contraire il n'y aurait pas de temps à perdre. Déjà la séve monte, les boutons grossissent, et certains arbrisseaux ont de petites feuilles dont le développement est un signe certain du réveil de la nature. La taille des arbres fruitiers se poursuit; nous rappelons que, malgré l'opinion contraire de quelques théoriciens, *il n'est que la taille de mars ;* la prolonger au delà des derniers jours de ce mois serait une faute qui pourrait avoir des suites fâcheuses sur les arbres qui seraient soumis à des mutilations tardives. Si les premiers jours du mois sont beaux et doux, on peut déjà risquer en pleine terre divers pois michaux, des laitues, et de petites fournitures. Les labours de toutes les plates-bandes et massifs doivent être faits; les paillis et les litières doivent disparaître du milieu de nos jardins ; les allées se râtissent, les gazons se nettoient, la propreté commence à être de rigueur : avec le développement des premières fleurs, les jardins voient augmenter le nombre des promeneurs, pour lesquels il serait peu agréable de trouver des allées sales et des massifs en désordre.

Nous commencerons prochainement les revues horticoles que nous avons promises à nos lecteurs; mais la saison est encore si peu avancée, que nous aurions peu de choses à leur signaler aujourd'hui ; nous engageons néanmoins les amateurs de Camellias

à profiter de la floraison de ce beau genre pour admirer les collections nombreuses et spéciales de MM. Tamponet, Paillet, Fion, l'abbé Berlèse, etc., etc., qui commencent à être charmantes.

---

Chêne du Nepaul (*Quercus nepalensis*, Desf. ; *Quercus lanuginosa*, D. Don). — On possède sous le premier de ces noms, au Jardin des Plantes de Paris, depuis bientôt vingt ans, un arbrisseau cultivé dans l'orangerie, où il a atteint la taille d'environ 2 mètres. La température élevée de l'année dernière a fait mûrir les glands de ce chêne, dont M. Jacques vient de publier la figure et la description. C'est un arbre qui paraîtrait devoir prendre rang parmi ceux de nos forêts, s'il pouvait supporter la température de notre climat ; mais il est probable que le midi de la France, tout au plus, lui conviendra : car tous les individus mis jusqu'à ce jour en pleine terre sous le climat de Paris sont morts. L'écorce est d'un gris cendré, glabre et lisse dans sa jeunesse ; elle se détache, comme celle du platane. Les jeunes pousses sont couvertes d'un duvet blanchâtre très-épais ; les feuilles sont persistantes, éparses, ovales-oblongues, arrondies à la base, glabres en dessus, blanchâtres et tomenteuses comme les jeunes rameaux en dessous dans l'âge adulte. Le gland est petit, ovale, à moitié engagé dans la capsule, d'un brun marron, terminé par un style persistant, qui forme une petite pointe un peu plus longue que dans les autres glands.

La multiplication a lieu par boutures faites sur couche chaude et sous cloche. M. Riquier, notre confrère, en a fait reprendre, au Jardin des Plantes, sous cloche sans couche; M. Noisette le propage de couchage. La greffe réussit mal sur nos chênes ordinaires. M. Transon-Gombault, d'Orléans, paraît l'avoir multiplié avec succès par la greffe en fente sur le châtaignier commun, arbre avec lequel ce chêne a une certaine ressemblance. MM. Cels assurent que ce procédé leur a également bien réussi, et d'habiles pépiniéristes, au nombre desquels nous citerons M. Camuzet, nous ont affirmé que cette greffe ne réussit pas plus d'un an. Cet arbre, déjà très-répandu dans le commerce, ne doit être considéré jusqu'ici que comme une espèce d'orangerie, digne des amateurs, et non de nos plantations forestières.

---

## BALSAMINES NOUVELLES.

Il y a bientôt trois cents ans que la Balsamine nous fut envoyée de l'Inde. Tout le monde connaît l'élégant buisson de cette jolie fleur annuelle, la singularité des pétales de sa corolle, à laquelle ne le cèdent pas la vivacité et la diversité des couleurs, dont les nuances mélangées forment le plus ravissant coup d'œil de nos jardins depuis la fin de juillet jusqu'aux gelées. Cette plante, dont on a obtenu un si grand nombre de variétés toutes plus belles les unes que les autres, n'est pas la seule de son genre. Les botanistes en ont décrit 25 ou 30 espèces; mais les fleuristes en connaissent à peine 2 ou 3. Nous allons essayer de les familiariser avec quelques autres, qui ont été introduites tout récemment chez nous. La *Balsamina mastersiana* est une jolie plante annuelle à feuilles simples, opposées, presque linéaires, à dents aiguës; les fleurs sont amples, solitaires, axillaires et d'un beau pourpre, garnies d'un éperon courbe presque aussi long que la fleur. M. Cousin a donné une figure de cette jolie plante dans son *Horticulteur universel.* Sa culture est simple et facile; elle n'a cependant pas encore pénétré dans nos jardins. Mais M. Tripet-Leblanc, *boulevard des Capucines, à Paris,* a bien voulu, sur notre demande, en faire venir des graines, que l'on peut dès à présent se procurer dans ses magasins, ainsi que celles des espèces suivantes :

Balsamine glandulifère (*Impatiens glandulifera,* Royle). — M. Tripet-Leblanc possède cette belle espèce depuis deux ans; elle a également fleuri l'été dernier au Jardin des Pantes de Paris, où nous l'avons étudiée. C'est une plante très-vigoureuse, rameuse et diffuse, formant des touffes de plus d'un mètre de hauteur et d'une circonférence proportionnée. Ses tiges sont grosses, rougeâtres, très-renflées à l'insertion des rameaux; ceux-ci sont alternes dans le bas, opposés ou verticillés dans le haut. Les feuilles sont pétiolées, opposées, dentées en scie, d'un vert brun en dessus, tendre en dessous, marquées de nervures alternes. Le caractère essentiel et très-saillant de cette plante, c'est d'avoir à la base de ses feuilles deux glandes noires, longues d'environ 2 millimètres, qui se retrouvent souvent sur le pétiole de la même feuille, en diminuant de longueur. Les fleurs sont d'un rouge lie de vin; elles naissent par bouquets au sommet des rameaux, où elles se présentent bien; leur port a quelque chose de majes-

tueux et d'imposant. La capsule est quadrangulaire, droite, moitié plus petite que dans notre balsamine.

Cette plante répand une odeur de musc très-prononcé. Un rameau placé dans un appartement suffit pour le parfumer pour longtemps ; les mains qui ont touché le feuillage de la plante ne perdent qu'après avoir plusieurs fois été lavées l'odeur musquée très-agréable qu'il leur avait communiquée.

Balsamine a longues cornes (*Impatiens longicornis*, Wall.). Plante moins vigoureuse que la précédente. Tiges vertes, pointillées de brun ; feuillage à peu près semblable, mais alterne (ce caractère ne nous paraît pas très-constant). Les feuilles sont quelquefois tachetées de noir, à dentelures plus grosses, moins régulières ; fleurs un peu moins fortes, d'un rose tendre, à éperon veiné de rouge ; elles se présentent comme celles de la glandulifère, bien que portées sur des pédoncules plus faibles ; capsule allongée, grêle.

Balsamine a trois cornes (*Impatiens tricornis*, Lindl.). — Espèce dont l'introduction ne date, au Jardin des Plantes de Paris, que d'un an. Ses fleurs sont grosses, jaunes, mais axillaires et perdues dans le feuillage ; la capsule est cylindrique, pendante et longue. Je doute que cette plante, reçue de Berlin, soit sous un bon nom ; dans tous les cas, elle ne vaut pas la glandulifère, que l'on ne saurait trop vivement recommander aux jardiniers, surtout à l'époque actuelle, que la saison d'en semer les graines approche.

La culture de ces plantes est absolument la même que celle de l'espèce commune, *Impatiens balsamina*. Avec un mélange de terreau ou de terre de bruyère, on obtiendra des individus plus vigoureux et plus beaux que dans un sol ordinaire. V. P.

---

Cercle des conférences horticoles de la Seine. — La dernière réunion (celle de février) de cette nouvelle Société d'horticulture a offert un peu plus d'intérêt que les précédentes. On sait que le Cercle horticole, fondé depuis deux ans, ne s'était jusqu'à ce jour occupé que de niaiseries ; ses séances étaient absorbées par des discussions oiseuses à la suite desquelles les personnalités grossières faisaient rarement défaut. Les membres les plus instruits et les plus influents de cette association, après avoir déploré cet état de choses, ont unanimement reconnu que la

pusillanimité et le caractère timoré de la plupart des hommes qui composaient le bureau seraient toujours un obstacle aux progrès qu'ils avaient conçus, une entrave aux succès qu'ils s'étaient promis de réaliser; ils ont en conséquence résolu d'élire des hommes jeunes et actifs, dont l'influence commence à se faire sentir. Sous la présidence de M. Chéreau, amateur distingué, assisté de MM. Tripet-Leblanc et Jacquin jeune, vice-présidents ; Paillet, trésorier ; Gérard, secrétaire, l'assemblée a écouté avec un vif intérêt un rapport fait par M. Malot, au nom d'une commission nommée pour examiner la *Pomone française* de M. le comte Lelieur. M. le rapporteur, après avoir sommairement indiqué le titre des principaux chapitres de cet excellent ouvrage, et relevé quelques erreurs de chiffres et de dates d'une assez faible importance, a terminé en demandant que des félicitations soient adressées à l'honorable auteur du plus bel ouvrage et du traité le plus complet publié sur la culture et la taille des arbres fruitiers.

La même assemblée a écouté avec un intérêt non moins vif le rapport de MM. Forest, Camuzet et Pâquet, concernant l'examen fait par eux des livres et de l'état de la caisse du Cercle horticole. Le travail des membres de cette commission a démasqué des abus et des irrégularités très-graves de la part de l'ancienne administration : des sommes assez considérables ne figuraient pas aux recettes; d'autres avaient été complaisamment payées sans être dues ou sans avoir été autorisées par le conseil. Après la dénonciation de ces faits, sévèrement qualifiés par les membres de la commission, M. Jacquin jeune a fait un autre rapport au nom d'une commission chargée de visiter les cultures de M. Rousseau, à Montreuil-sous-Bois. Après avoir rendu un juste témoignage de satisfaction à M. Rousseau, dont l'établissement a été trouvé dans un parfait état, M. le rapporteur conclut à ce que des félicitations lui soient adressées par la société et demande l'insertion du rapport dans le bulletin de ses travaux.

M. Pélé, horticulteur, rue de l'Oursine, avait déposé sur le bureau des jacinthes qui ont fait l'admiration de l'assemblée. Ce même horticulteur en avait précédemment présenté de semblables à la Société royale d'horticulture.

— On nous a communiqué en épreuve le 1er numéro (portant la date de décembre 1842) du *Bulletin du Cercle des conférences horticoles du département de la Seine*. C'est un petit recueil de

2 feuilles in-8°, qui contient les statuts et règlements de la société, la liste des membres, dont le nombre s'élève à 130, et un extrait des procès-verbaux des séances depuis le 1er février 1841 : c'est en somme une nomenclature assez sèche de choses passablement insignifiantes ; une lettre de M. Tamponet sur les pois de primeur donne pour conseil de faire le semis sous bâche ou sous cloche vers le mois de janvier, pour être repiqués en février, dans des endroits abrités ou même en plein air ; ces pois sont plus précoces que ceux que l'on sème sur place ; la description d'une pivoine obtenue par M. Paillet, et qu'il nomme *Pæonia Moutan papaveracea Jacquesiana ;* une notice de M. Dever sur un poirier d'épargne qu'il a vu à Meulan, et qu'il trouve très-remarquable parce qu'il a 13 mètres de largeur sur plus de 7 de hauteur, et une tige d'un mètre de circonférence : si M. Dever visitait la Normandie, il pourrait recueillir des notes pour alimenter le *Bulletin du Cercle horticole* pendant plusieurs années ; enfin, quelques lignes sur une rose hybride remontante nommée *Augustine Mouchelet,* et un historique de la *Cerise reine Hortense,* sont les matières de ce premier numéro, après la publication duquel les membres attendent depuis près d'un an !

Société royale d'Horticulture. — A la dernière séance de cette société, MM. Bergmann et Daverne avaient présenté des primeurs qui ont fait l'admiration de l'assemblée ; le premier avait apporté un concombre vert de plus de 30 centim. de longueur ; le second avait offert des laitues dites *Romaines vertes* de toute beauté. On a donné lecture d'un rapport du docteur Mérat sur la conservation et le développement en volume de la tête des choux-fleurs lorsqu'on les suspend la tête en bas, dans une cave. A ce sujet, MM. Moreau et Daverne ont fait observer que le chou paraît grossir parce qu'il s'écarte, mais qu'en réalité il n'augmente pas. On a prétendu qu'il se conservait mieux quand on le suspendait avec sa racine ; M. Moreau démontre que cela est impossible, parce qu'alors la racine envoie assez de séve dans la partie foliacée du chou pour que celui-ci ne fane pas ; or la conservation n'a lieu qu'autant que les choux se flétrissent. Ces observations de deux hommes aussi compétents que MM. Moreau et Daverne ont été écoutées avec un vif intérêt. — Au nombre des ouvrages offerts à la société se trouvait la livraison d'octobre de l'*Horticulteur universel,* rédigé par M. Lemaire et publié par M. Cousin. Les planches de cet ouvrage ont été trouvées si belles,

que M. le président, en faisant passer sous les yeux des membres la magnifique figure du Pelargonium surprise de Nanci, a dit qu'à l'avenir il serait fait aux séances, par le comité de rédaction, un rapport sur ce que ses membres trouveront de remarquable dans les imprimés adressés à la société. — L'honorable M. Poiteau a donné lecture d'un rapport sur les expériences faites dans le jardin de la société. Nous reviendrons sur cet important travail d'un observateur éclairé et consciencieux : consignons déjà que l'oignon de Nocera, annoncé comme très-précoce, ne l'est pas plus que notre ancien oignon, et qu'il ne vaut même pas ce dernier ; la culture des melons d'après le système de M. Loisel n'a pas réussi ; le chou de Poméranie a une grande tendance à dégénérer, puisque sur huit *un seul* s'est conservé franc et a atteint le poids de 13 kilog.

Société d'Horticulture d'Orléans. — Ceux de nos abonnés qui auraient des affaires à traiter à Orléans pourraient profiter d'un voyage dans cette ville pour jouir, du 11 au 13 de ce mois, d'une exposition printanière qui promet d'être fort belle. Ils trouveraient également dans cette ville un beau jardin botanique confié à M. Delair, habile horticulteur qui vient de créer un système de chauffage pour ses serres chaudes fort ingénieux et d'une application simple et facile, qui a engagé la Société royale d'horticulture de Paris à nommer une commission pour aller l'examiner, et lui en rendre compte.

---

Floraison de Camellia. — Il y a un siècle qu'un moine allemand nous envoya du Japon un arbrisseau au feuillage vert et luisant que Linné nomma Kamellia en l'honneur de Kamel, son introducteur. De nos jours l'orthographe du nom s'est vue dénaturée, et les variétés de l'arbrisseau sont devenues aussi belles et nombreuses que les roses, dont elles empruntent les couleurs, l'élégance et la bonne tenue.

Nous avons été émerveillé du riche panorama qu'offre en ce moment l'une des serres de M. Paillet, horticulteur, rue du Petit-Banquier, 5. Toute description, toute peinture, serait au-dessous de la vérité, fût-elle de la plume de Buffon et du pinceau de Redouté ; nous n'entreprendrons donc pas plus de faire l'une que de donner l'autre ; consignons seulement un fait : parmi tant de variétés toutes plus belles les unes que les autres, M. Paillet

nous en a fait remarquer une qui fera le désespoir de tous les amateurs : c'est le *Warrata* à fleurs *aussi blanches qu'un lis candide!* On sait que cette nouvelle variété appartient à la section des *anemonœflora,* dont on ne possédait encore que deux couleurs, l'une à fleurs rouge-cerise, l'autre à fleurs rouge-orangé ; c'est donc une conquête inappréciable pour le monde horticole.

Le fameux *Presley's Victoria* ou *Queen Victoria* ne paraît pas justifier sa réputation : c'est une assez médiocre variété chez M. Paillet et chez les autres horticulteurs qui le possèdent.

---

### Notice sur l'établissement horticole de M. J.-L. JAMIN.

Monsieur,

Persuadé que les moindres détails concernant l'horticulture intéresseront beaucoup vos lecteurs, j'ai pensé qu'il pourrait leur être agréable de lire une notice sur une visite faite à l'établissement de M. Jamin, rue de Buffon, n° 19. M'étant rendu chez ce pépiniériste le 15 octobre 1842, pour choisir des arbres parmi les nouvelles espèces de fruit, M. Jamin, pour faciliter mon choix, m'offrit de jeter un coup d'œil sur son fruitier. Il m'a d'abord présenté tous les plus beaux fruits qui mûrissent pendant le cours de l'été. Ces fruits étaient modelés en cire. Parmi ceux-ci, j'ai remarqué une pêche très-nouvellement obtenue de semence, nommée la Belle de Doué. Elle est de première grosseur. M. Jamin assure qu'elle est aussi de première qualité. Elle mûrit à la fin de juillet. Il restait encore sur les tablettes quelques poires de la fin de l'été, c'est-à-dire de la fin d'août et du commencement de septembre. M. Jamin m'a invité à les déguster. La plupart de ces fruits, nouvellement obtenus de semences, sont très-bons. On a ensuite passé en revue les poires d'automne. M. Jamin les a fait goûter par ordre de maturité ; il m'a été facile de prendre des notes sur la forme, la couleur et les qualités de tous ces fruits ; beaucoup ont été jugés délicieux. Comme la maturité des fruits, cette année, a été beaucoup plus avancée que de coutume, j'ai pu aussi apprécier quelques poires de la fin de l'automne. Ensuite M. Jamin a présenté l'une après l'autre les variétés qui mûrissent pendant l'hiver et après l'hiver, jusqu'à la fin de mai. Ces dernières variétés ne sont pas aussi nombreuses que celles

qui mûrissent au commencement de l'automne ; mais il y en a qui sont parfaites et qui ont des propriétés précieuses, comme de ne pas mûrir toutes à la fois et dans un court espace de temps, telles que le Doyenné d'hiver, qui offre des fruits mûrs dès le commencement de décembre et continue successivement jusqu'à la fin de mai. Ainsi, quoique j'aie voulu réduire le nombre des arbres que nous venions de choisir, il m'a été impossible d'en supprimer une seule variété.

M. Jamin trouve que beaucoup de variétés de poires nouvelles sont mal nommées, et que quelques-unes sont déjà désignées par plusieurs noms. Il voudrait qu'un nouveau catalogue, qui est nécessité par une aussi grande quantité de nouveaux fruits, fût rédigé par une société d'amateurs, afin que les propriétaires ne fussent plus exposés à demander ou à recevoir le même fruit autant de fois qu'il a de noms différents.

M. Jamin trouve encore que le Beurré Napoléon est mal désigné ; il veut que cette poire soit un Bon-Chrétien, parce qu'elle en a la forme, le bois, etc. ; mais, d'un autre côté, nous trouvons que la chair de ce fruit ne ressemble en rien à celle du Bon-Chrétien, puisqu'elle est si fondante qu'aussitôt qu'on l'entame l'eau en découle avec une telle abondance, qu'on en peut remplir un verre. Ceci nous démontre combien il sera difficile de classer les poires nouvelles selon la série des poires anciennes. Aussi nous nous sommes adressé à un amateur très-distingué, M. Piérard, de Verdun, qui veut bien, avec l'aide de ses nombreux amis, préparer un catalogue raisonné de tous les nouveaux fruits, afin de me mettre à même de l'insérer dans la prochaine édition qui se fera de la *Pomone française*. On comprend que, pour bien faire un tel catalogue, il faut non-seulement cultiver les arbres, mais encore récolter les fruits, les conserver et les avoir entièrement à sa disposition. C'est pourquoi il n'y a qu'une société qui, faisant collection de tous les nouveaux fruits, puisse mplir cette tâche.

Du fruitier nous sommes passés dans la pépinière, ou plutôt dans le jardin où M. Jamin élève des arbres sous différentes formes pour être livrés au public. Les autres pépinières que possède M. Jamin sont à quelque distance de Paris. Les arbres formés par ce cultivateur sont dirigés avec l'intelligence d'un homme qui a observé et étudié le mouvement de la séve, et qui sait en tirer un grand parti pour établir les diverses formes qu'il

donne à ses arbres, tout en les disposant à rapporter beaucoup de fruits.

Parmi les bons procédés suivis par M. Jamin j'ai remarqué qu'il fait très-fréquemment, avec succès, usage des incisions transversales pour faire développer des branches là où elles sont nécessaires à la charpente des arbres. Cette opération consiste, lors du premier mouvement de la séve, à faire, immédiatement au-dessus d'un œil que l'on veut faire développer, deux incisions transversales à la distance l'une de l'autre de 2 à 5 millimètres, suivant la grosseur du bois sur lequel on opère, et suivant aussi la force que l'on veut donner au bourgeon qui doit se développer. C'est en laissant une plus grande distance entre les deux incisions transversales que l'on obtient un bourgeon plus fort; puis on pratique deux autres incisions longitudinales, une de chaque côté de l'œil, à 12 ou 15 millimètres de distance de l'œil; enfin on enlève l'écorce qui se trouve entre les deux incisions transversales. Le vide qui se trouve entre les deux incisions agit sur l'œil que l'on veut faire développer, comme si l'on supprimait toute la partie de la branche ou de la tige qui est au-dessus de cet œil; celui-ci ne tarde pas à se développer en un bourgeon plus ou moins vigoureux, qui tend, par son empâtement, à recouvrir la plaie transversale, tandis que, d'un autre côté, la séve descendante vient bientôt combler le vide occasionné par l'enlèvement de la petite bande d'écorce. Quant aux incisions longitudinales, elles ne provoquent pas, comme les transversales, le développement immédiat de l'œil; mais, une fois développées, elles favorisent l'extension du bourgeon en dilatant les écorces et en permettant à la séve d'affluer dans cette partie plutôt que dans toute autre. Ces incisions longitudinales servent encore à détourner momentanément de l'œil la séve descendante, qui pourrait s'échapper par les extrémités des incisions transversales, et venir vers l'œil, si elle ne trouvait pas les incisions longitudinales, qu'elle ne manque pas de suivre. Elle va donc d'abord jusqu'au-dessous de l'œil, et ne peut s'en approcher qu'après que l'œil a commencé à se développer en bourgeon; dès lors la séve descendante, comme je l'ai déjà dit, n'est plus un obstacle; au contraire, elle contribue à l'extension du bourgeon une fois qu'il a commencé à se développer.

M. Jamin incise sur le vieux bois comme sur le jeune. Quelquefois il incise sur la même tige quatre ou cinq yeux qui se sui-

vent immédiatement, et il arrive que les quatre ou cinq rameaux produits par ces incisions sont d'une égale force, c'est-à-dire que celui qui est placé le plus bas sur la tige est aussi fort que ceux qui sont placés au-dessus de lui, circonstance d'autant plus remarquable que le contraire a toujours lieu dans l'ordre naturel de la végétation. Mais ici tous les yeux incisés ont été également et à la fois protégés contre l'action directe de la séve descendante, ce qui a laissé à la séve ascendante toute sa force d'action pour imprimer également à la fois à ces yeux son mouvement d'ascension, et il suffit que ce mouvement ait reçu un premier commencement d'effet pour qu'il ait toujours continué, sans qu'on puisse remarquer sur un rameau plutôt que sur un autre cette influence graduée de la séve descendante qui est toujours plus sensible dans l'ordre naturel sur le rameau du bas, qui est beaucoup moins fort, que sur celui du haut.

Parmi une grande quantité de branches incisées qui attiraient çà et là notre attention, je m'étonnais que M. Jamin n'eût pas fait usage des incisions d'une manière régulière dans l'éducation de ses jeunes arbres. D'après mon observation à cet égard, M. Jamin s'est empressé de me conduire vers des arbres qu'il élève sous la forme pyramidale sans rabattre la flèche, sur laquelle il fait naître par des incisions autant de rameaux qu'il est nécessaire; d'où il résulte que ces arbres ainsi conduits atteignent dans l'espace de cinq ans une plus grande étendue que s'ils eussent été annuellement raccourcis pendant 10 ou 12 ans. Quelques personnes nous ont témoigné la crainte que des arbres sur lesquels on fait pousser des branches où il n'en pousserait pas naturellement soient bientôt épuisés. Je crois au contraire que plus un arbre est garni de branches, plus il a de racines, et plus il devient vigoureux; j'ajouterai que les incisions transversales pratiquées méthodiquement pour élever un jeune arbre, établissant une égale répartition de la séve dans toutes ses parties, assurent une végétation vigoureuse, préparent des récoltes plus abondantes, mieux réglées, et des fruits beaucoup plus savoureux. Quant aux arbres dont les écorces sont endurcies, on ne peut se flatter de les rendre vigoureux par des incisions ni par aucun autre moyen; ainsi je crois devoir conseiller de les remplacer.

M. Jamin nous a fait remarquer le résultat d'incisions pratiquées à diverses époques, même lorsque les arbres étaient

feuillés : celles-ci n'ont produit que des bourgeons de 10 à 12 cent. de longueur, grêles, minces, et dont on ne peut tirer aucun parti. Il est à propos de remarquer que les jeunes arbres dont on ne raccourcit point la flèche ne sont incisés que sur les pousses de l'avant-dernière année. Il faut encore dire que l'on peut substituer un rameau à un bouton à fleur, à une bourse. ou à un dard, en rabattant ces productions tout contre les sous-yeux qui sont à leur insertion, et pratiquer ensuite les incisions transversales.

Les opérations que je viens d'indiquer, et dont les effets sont constants, peuvent devenir un enseignement très-utile non-seulement au cultivateur, mais encore au physiologiste, en ce sens qu'elle vient corroborer son système s'il est bien fondé, ou le modifier dans le cas contraire. J'ai quelques raisons de penser que l'étude de la physiologie végétale deviendrait plus utile et ferait de plus rapides progrès si les savants qui s'en occupent étaient en même temps de très-habiles cultivateurs. Nous ferons remarquer, en passant, que l'étude de l'anatomie du corps humain n'a pas seulement pour but de satisfaire une vaine curiosité, et qu'il serait à désirer, dans l'intérêt de l'agriculture, qu'il en fût de même de l'étude de la physiologie végétale.

Il est évident, d'après les faits que je viens d'exposer, que l'action directe de la séve descendante est un empêchement au développement des yeux qui sont le plus exposés à son influence ; d'où il résulte que l'œil terminal d'un rameau, qui par sa position ne peut être dominé par la séve descendante, ne manque jamais de se développer, ainsi que celui qui le suit immédiatement, parce que celui-ci ne ressent que très-légèrement l'influence de la séve descendante. Mais les yeux qui sont placés à la base du rameau en reçoivent une plus grande accumulation : aussi ces yeux ne se portent presque jamais en avant, ils restent le plus souvent oblitérés, et il est remarquable, comme nous venons de le voir, qu'aussitôt qu'on les soustrait à l'action immédiate de la séve descendante, par des incisions tranchées, ils ouvrent promptement en bourgeons et peuvent devenir de très-forts rameaux. En un mot il suffira, d'une part, pour faire ouvrir les yeux qui n'ouvriraient pas naturellement, de favoriser l'impulsion de la séve ascendante, qui tend par sa nature à faire développer également tous les germes d'un même rameau, et, d'autre part, à écarter momentanément, des yeux que l'on veut faire développer, la séve

descendante, afin qu'elle ne soit pas un obstacle au premier mouvement d'ascension imprimé par la séve ascendante. Il me paraît qu'on a eu jusqu'à présent des idées si peu exactes sur le mouvement de la séve, que je ne saurais trop répéter que l'impulsion de la séve ascendante serait d'un égal effet sur tous les germes d'un même rameau, si la séve descendante ne venait faire décroître progressivement les effets de cette impulsion. La séve ascendante semble entraîner avec elle les germes dans la direction de leur développement, tandis que la séve descendante les refoule, soit par la direction rapide de son mouvement, soit par son poids, sa masse, ou son accumulation dans le bas des rameaux.

J'ai lieu de croire que la séve descendante est contraire au principe de la fructification. et qu'il suffirait de saisir le moment propice pour la détourner des yeux que l'on voudrait faire convertir en boutons à fleur l'année suivante.

Quant à l'action de la séve descendante sur les fruits, il en est différemment. J'ai déjà démontré dans *la Pomone*, page 15, que l'accumulation de la séve descendante sur les fruits les fait grossir davantage et mûrir plus tôt; ainsi, lorsqu'on enlève un anneau d'écorce entre deux grappes de raisins, celle qui est placée au-dessus de l'anneau mûrit beaucoup plus tôt que celle qui est placée au-dessous, et même avant que celle-ci ait acquis toute sa grosseur. J'insiste aussi fortement sur les divers effets qui sont propres à chaque séve, ou plutôt au mouvement de la séve, parce qu'ils méritent d'occuper les méditations des cultivateurs.

J'ai aussi remarqué que les poiriers formés par M. Jamin ont presque tous des dispositions à donner promptement des fruits, ce qui tient non-seulement à la méthode suivie par ce cultivateur, mais aussi à la nature de presque toutes les variétés nouvellement obtenues de semence. Il semblerait, contrairement à la loi générale, et à la nature des anciennes variétés, que ces espèces, rajeunies par la semence, réunissent à la vigueur l'abondance des récoltes. Cette abondance est telle, qu'elle épuiserait promptement les arbres si le cultivateur ne la restreignait par les moyens indiqués à cette occasion dans *la Pomone*, page 372. Les anciennes variétés, telles que la crassanne, le Saint-Germain, etc., étaient-elles donc, lors de leur origine, aussi abondantes et aussi précoces à donner leurs fruits que presque toutes les nouvelles

variétés obtenues de nos jours (1)? On se demande aussi si les arbres des anciennes variétés, ayant toujours, et depuis nombre d'années, été propagés par la greffe, ne seraient pas dégénérés par cette cause. Ce seul soupçon devrait suffire pour nous engager à apporter une très-grande attention dans le choix des sujets et dans celui des rameaux destinés à propager les nouvelles espèces, afin de les conserver dans toute la pureté de leur origine. Nous pourrions reprocher à M. Jamin de commettre une faute tout à fait opposée à celle que commettent ses confrères les pépiniéristes, celle de laisser trop de branches dans les arbres qu'il dresse ; mais comme ces arbres sont destinés à être transplantés, il sera toujours facile de supprimer ce qui sera de trop.

Je terminerai ici les principales observations qui m'ont été suggérées dans la revue que nous avons faite d'une culture aussi bien entendue et aussi intéressante que celle dirigée par M. Jamin.

*Comte* Lelieur de Ville-sur-Arce.

## FRUITS NOUVEAUX.

Poire Duchesse de Berri d'hiver. — M. Bossin, bien connu du monde agricole et horticole, a présenté sous ce nom à la Société d'horticulture de Paris, en 1841, une poire qu'il vient de recommander de nouveau dans plusieurs recueils agronomiques. L'une de ces poires, envoyée par M. Kerarmel, pesait 750 grammes et elle avait 24 centimètres de longueur. Cette poire, déjà connue et cultivée chez les pépiniéristes sous le nom de *Bolivar, belle Angevine, etc.*, acquiert des dimensions que tout le monde a remarquées dans plusieurs collections de fruits, aux expositions du Louvre et de la Chambre des Pairs. Malgré l'heureux patronage sous lequel on vient de placer cette poire, nous regrettons que la synonymie déjà si fastidieuse vienne encore augmenter son répertoire d'un nom qui ne peut qu'induire en erreur et faire tomber dans des doubles emplois, car déjà il existe plusieurs poires sous le nom de *Duchesse de Berri*.

---

(1) Il peut arriver que quelques variétés nouvelles naissent avec toutes les infirmités des anciennes variétés, mais nous reconnaissons jusqu'ici que le Beurré d'Anjou n'a ni la vigueur, ni la précocité, ni l'abondance des nouvelles variétés.

Poire Boussière, ainsi nommée en l'honneur d'un des honorables secrétaires de la Société d'horticulture de Paris, qui l'a présentée à la séance du 17 octobre dernier aux membres de cette assemblée. L'arbre greffé sur coignassier paraît être vigoureux et généreux ; son port est beau et forme une belle pyramide ; ses rameaux sont courts, très-droits ; le bois est très-charnu ; ses feuilles sont très-rapprochées sur les rameaux.

La poire, jaune et verte. paraît être un petit catillac ; en mûrissant, sa peau devient jaune pâle ; elle est un peu marbrée de gris-roux dans l'ombre, et a une tendance à se couronner d'un rouge faible du côté du soleil. Sa tête est large, l'œil est un peu enfoncé entre de grosses côtes. La chair est d'un blanc jaunâtre, fine, fondante ; elle a une légère âpreté que M. Boussière compare à celle du beurré Diel et d'autres à celle de la crassane. L'eau est abondante, sucrée, très-bonne. Les pepins sont gros, courts, noirs.

M. Boussière, qui a obtenu cette poire d'un envoi fait par M. Van Mons, en a offert des greffes à la Société d'horticulture de Paris, pour son jardin d'expérience ; nous espérons donc voir très-prochainement ce nouveau fruit dans le commerce.

---

Daubentonia tripetiana *Poit.* — Ce magnifique arbrisseau, qui valait encore 100 francs l'année dernière, et qui se trouve par milliers chez M. Tripet-Leblanc, boulevard des Capucines, à Paris, qui vient d'en réduire considérablement le prix, a été tout récemment le sujet de plusieurs contestations relatives à la priorité de l'introduction. Nous n'avons pas voulu y prendre part, nous avons préféré attendre des documents certains, des pièces authentiques, que l'on ne puisse plus révoquer en doute. Nos lecteurs les trouveront dans l'extrait suivant :

*Extrait du procès-verbal de la séance du* 15 *février* 1843 *de la Société royale d'Horticulture de Paris.*

M. Leblanc présente diverses observations au sujet d'un *prospectus* lu à la dernière séance, et par lequel M. Rantonnet, horticulteur et grainier à Hyères, propose aux amateurs des *Daubentonia tripetiana* dont, suivant ce *prospectus*, l'importation et l'introduction en France seraient dues à M. de Bouchaud, lieutenant de vaisseau, qui, pendant sa station dans la rivière de la

Plata (Amérique du Sud), ayant remarqué, dans les massifs de l'île Martin-Garcia, les fleurs du Seybo, nom donné par les indigènes au *Daubentonia tripetiana*, en aurait rapporté des graines à son ami M. Duplessis-Ollivault, connu par son goût passionné pour l'horticulture.

Après diverses explications, et sur les renseignements recueillis au ministère de la marine, prouvant que M. de Bouchaud, qui commandait le bateau à vapeur *le Tonnerre*, à la station de l'île Martin-Garcia, n'est revenu en France que le 12 juin 1841.

La Société décide 1° qu'il sera fait mention de la réclamation de M. Leblanc au procès-verbal, et 2° qu'il résulte du rapport fait par M. Poiteau en 1840, 41 et 42 (Voir *les Annales de la société*, tomes XXVII, XXIX et XXX), que la priorité de l'introduction du *Daubentonia tripetiana* dans nos jardins est réellement due à M. Tripet-Leblanc, et que cette priorité a été dûment constatée par les médailles qui ont été decernées, l'une en 1840 et l'autre en 1841, à M. Tripet-Leblanc, un des premiers jardiniers-horticulteurs-grainiers à Paris, qui sema des graines sur couche au mois de février 1840.

Pour copie conforme: *Le président de la société*,

Vicomte HÉRICART DE THURY.

---

EXPOSITION DES PRODUITS DU JARDINAGE. — La Société d'horticulture de Paris fera une exposition qui commencera le 10 mai prochain, et sera close le 14 par une séance publique et solennelle, dans laquelle les prix seront décernés. Dix-sept concours sont ouverts : 1° pour la plante en fleur la mieux cultivée ; 2° pour celle dont la floraison sera la plus éloignée de son époque naturelle ; 3° pour la plus riche collection de plantes fleuries et le mieux cultivées, dont le nombre ne pourra pas être au-dessous de 60 ; 4° pour les Rosiers cultivés en pots, dont le nombre ne pourra pas être au-dessous de 50 ; 5° pour une ou plusieurs plantes bien cultivées, en fleurs, les plus nouvellement introduites en France ; 6° pour une ou plusieurs plantes obtenues de semis dans le royaume ; 7° pour la plus riche collection de Pivoines ; 8° pour les plus beaux *Rhododendrum* ; 9° pour la plus belle collection de plantes de terre de bruyère ; 10° pour les *Pelargonium* ; 11° pour les Liliacées ; 12° pour les plantes de serre chaude ;

13° pour les plus beaux légumes nouveaux ou perfectionnés; 14° pour les plus beaux légumes conservés; 15° pour les plus beaux légumes forcés; 16° pour la plus riche et la plus belle collection de fruits de table conservés; et 17° pour les plus beaux fruits de table conservés.

Indépendamment des objets ci-dessus, pourront concourir les outils, les instruments, les modèles de machines horticoles, les ouvrages nouveaux sur l'horticulture, les fleurs et les fruits peints ou modelés, les objets d'art, d'industrie et de fabrication, qui ont rapport au jardinage.

Des prix pourront être décernés par le jury pour des cas non prévus; il pourra aussi y avoir autant de seconds prix et de mentions honorables qu'il y a de concours ouverts. Les amateurs ne pouvant pas lutter avec les horticulteurs-marchands, la Société a ouvert deux concours où ceux-ci ne seront pas admis : le premier pour la plante la plus belle et la plus rare, le second pour la plus riche collection de plantes en fleurs ou non fleuries exposées par des amateurs.

On sait que c'est à cette exposition que sera décernée pour la première fois la grande médaille d'or offerte par M[me] la duchesse d'Orléans.

---

## SOCIÉTÉ ROYALE D'HORTICULTURE.

A la dernière séance de la Société d'horticulture, M. Moreau avait offert des choux-fleurs conservés qui ont attiré l'attention de tous les membres de cette assemblée. M. Bossin fait au sujet de ses pois *Prince-Albert* des observations et communique des pièces desquelles il résulte que ces pois ont été achetés par lui en Angleterre, et que ce n'est pas, comme un journal l'a dit, M. Bossin qui aurait substitué le nom de *Prince-Albert* à celui de *Pois quarantains* pour tromper la bonne foi du public et lui vendre 10 francs ce qui ne vaut réellement que 50 centimes. M. Bossin nous est trop connu pour que nous ayons jamais pu croire qu'il en fût autrement; mais nous pensons qu'il a lui-même été victime d'une supercherie, et que les pois *Prince-Albert* ne sont probablement que le *Michaux quarantain*, que nous cultivons depuis longtemps. Le blé de soixante-dix jours, la vigne aux trois récoltes, la pomme de terre donnant deux fois l'an, etc., sont

autant de nouveautés dont on a fait justice ; nous avons bien le droit d'écrire qu'il en sera ainsi du pois *Prince-Albert*, qui mûrit, dit-on, en six semaines. Si M. Bossin assurait l'avoir lui-même essayé, nous avons trop de confiance à ce qu'il expérimente pour douter un instant des résultats *promis;* mais jusque-là nous dirons à nos lecteurs de se tenir en garde contre le charlatanisme..... *anglais.*

— On cite un habitant de la Dordogne qui a trouvé le moyen de faire venir les truffes tout comme les autres végétaux. Il est reconnu aujourd'hui que c'est dans le voisinage ou sous l'ombre d'une espèce de chênes particulière qu'elles viennent. Ce propriétaire a planté, il y a quelques années, une grande quantité de ces chênes dans sa propriété, et l'on assure que l'an dernier il a vendu pour 100,000 fr. de truffes. Il espère en vendre cette année pour le double.

Il est inutile d'ajouter que ces détails n'ont rien de bien sérieux ni de vrai, ainsi qu'on pourrait le croire en les donnant sous le patronage de la *Société d'horticulture,* qui n'a pas paru y attacher d'importance.

---

## ÉTABLISSEMENTS D'HORTICULTURE.

M. Salter. — Nous avons reçu le catalogue des cultures de l'établissement horticole de M. John Salter, avenue de Picardie, à Versailles, pour 1843. La première division est consacrée aux Dahlias, dont une section comprend ceux que M. Salter mettra dans le commerce pour la première fois ce printemps. Il y en a environ 150, dont le prix varie de 5 à 12 fr. Les dimensions de la fleur, la forme, la tenue, la nuance et la hauteur de la plante, sont indiquées. La deuxième section contient les dahlias qui ont déjà été cultivés en 1842, chez M. Salter. Le prix varie de 2 à 3 fr. si la demande est un peu considérable ; leur nombre s'élève à près de 600 variétés. Indépendamment de ces dahlias, M. Salter en tient à la disposition des amateurs, dont le prix varie de 50 c. à 1 fr. la pièce. La collection des Chrysanthèmes. celles des Cinéraires, des Fuchsias et des Verveines, sont bien fournies. Dans les plantes diverses nous avons remarqué l'annonce d'une capucine à fleurs bleues (*Tropæolum azureum*) qui sera livrée aux amateurs vers le mois de juin prochain pour la *bagatelle de....*

40 fr. (1)! La couleur de cette plante paraîtra extraordinaire à plusieurs de nos lecteurs. Sera-t-elle constante? nous l'ignorons. Ceux de nos abonnés qui voudraient le constater sont avertis ; notre devoir est rempli.

— Le catalogue de l'établissement horticole de M. Rendatler de Nanci (Meurthe) vient de nous être adressé; c'est une forte brochure de 48 pages in-8°, dans laquelle 260 *Dahlia* sont annoncés. Dans la division des plantes de serres chaudes, nous avons remarqué le *Clerodendrum splendens,* espèce grimpante couverte pendant longtemps de grappes de fleurs écarlates ; elle est cotée 30 francs. Les plantes de serres tempérées et d'orangerie sont nombreuses ; nous avons remarqué les Calcéolaires, les *Camellia,* les Cinéraires, les *Erica,* les *Fuchsia,* les *Pelargonium,* les Verveines, etc., dont les espèces et variétés sont bien choisies. Les plantes vivaces de pleine terre, les Rosiers et Pensées anglaises, terminent le catalogue de M. Rendatler. La Pensée *Zebra,* couleur tirant sur le bronze, est une variété nouvelle admirable, qui sera livrée à 5 francs aussitôt que 25 souscriptions seront couvertes. S'il était possible de juger un établissement *sur un catalogue,* celui de M. Rendatler serait un des plus recommandables de la province. Le célèbre *Paulownia imperialis,* introduit en France par M. de Cussy, et élevé par M. Neumann, s'y livre à raison de 50 francs les 25 individus ; voilà un arbre précieux qui va se trouver à la portée de toutes les bourses, comme sa culture est à celle de toutes les intelligences.

---

**Soins à donner aux Melons en mars.**

Les châssis de Melons devront être l'objet d'une surveillance continuelle de la part du jardinier. Quand le ciel est parsemé de gros nuages et que le soleil se montre par intervalles, il faut avoir soin d'ombrer avec des toiles claires, ou de la litière légère, sans quoi les Melons pourraient se fatiguer, durcir ou même périr.

Recharger encore les couches de terre appropriée pour cela, jusqu'à ce qu'elles le soient suffisamment.

---

(1) Cet article rédigé, nous recevons un autre catalogue où cette même plante est cotée 120 fr.!!

Renouveler les réchauds, si le besoin l'exige.

Veiller exactement à ce que la chaleur n'augmente ni ne diminue.

Faire le deuxième pincement ou taille dans les premiers jours du mois; quinze jours environ plus tard, faire le troisième. L'étêtage doit avoir été fait en février.

Après le quinze du mois, lorsque les fleurs femelles commencent à se montrer, il faut les surveiller soigneusement pour les aider à nouer; cela est très-essentiel. Les premiers fruits sont toujours les plus précieux, et ceux auxquels on doit attacher le plus de prix; une négligence impardonnable pourrait laisser ou faire perdre le premier espoir. Il ne faut pas tout abandonner à la nature, il faut l'aider; elle ne peut encore opérer seule dans cette saison.

On donnera de l'air exactement tous les jours, lorsque le temps le permettra; on ne craindra pas, s'il est chaud, de soulever les châssis d'un décimètre, et même plus, si cela est nécessaire.

Dans les jours de brouillards humides, brumeux, neigeux, etc., on les tiendra fermés; il en sera de même dans les jours de grands vents froids.

Si, par un beau jour de soleil, on avait involontairement négligé de donner de l'air aux châssis, et que les Melons fussent fanés, lorsqu'on s'en apercevrait, il faudrait se hâter d'étendre les paillassons sur les châssis, et lorsque les feuilles seraient redressées, on les bassinerait légèrement avec de l'eau au même degré que la couche; cela les remettrait promptement de leur indisposition.

On pourrait ôter les paillassons si le jour n'était pas trop avancé; dans le cas contraire, on attendrait au lendemain.

Quel que soit le temps, on remettra les paillassons tous les soirs sur les châssis, sans omettre une seule nuit, pour ne les ôter que le lendemain, de 8 à 9 heures du matin, selon le temps.

On fera des semis de Melons tous les quinze jours pour les couches d'avril.

LOISEL.

**Quelques observations sur la théorie Van Mons.**

La mort a tout récemment frappé un homme célèbre dans les sciences, où il s'est fait deux réputations : la première comme chimiste, la seconde comme horticulteur. Cet homme, ce savant, se nommait Jean-Baptiste Van Mons. Il naquit à Bruxelles en 1765 et est mort à Louvain en 1842. L'un des derniers numéros des Annales de la Société d'horticulture de Paris contient une notice biographique de M. Poiteau et des réflexions de MM. Rendu et Loiseleur-Deslonchamps sur M. Van Mons et sa théorie; 24 pages du recueil en question sont absorbées par cette publication.

Après avoir rendu un juste hommage à M. Van Mons comme chimiste, son historien, M. Poiteau, passe en revue ce qu'il a fait pour améliorer les arbres fruitiers, et parle ensuite de l'établissement de sa *théorie ou meilleur moyen d'obtenir de bons fruits par les semis.*

M. Van Mons paraît avoir été doué d'une rare aptitude pour l'observation : dès l'âge de 15 ans il était déjà à la recherche des causes de la variation des Rosiers, des Balsamines et des Reines-Marguerite ; bientôt il crut avoir trouvé ces causes et pensa qu'elles devaient agir également sur les arbres fruitiers. C'est ce que nous allons examiner; mais n'oublions pas que le jeune observateur avait alors 20 ans.

Depuis il a établi en principe « 1° qu'une espèce naturelle d'arbre ne varie pas par le semis, dans l'endroit où elle est née ; que, tant qu'elle reste dans son lieu natal, elle ne peut se reproduire que semblable à elle-même ou en sous-espèce. »

M. Poiteau cherche des preuves à l'appui de cette théorie : il les trouve dans le Poirier et le Pommier, qui croissent naturellement dans nos bois sans varier sensiblement ; dans les Prunes de Saint-Julien, de petit Damas noir et de Damas blanc, qui se perpétuent autour de tous les villages, sans varier; il cite encore les Eglantiers de nos bois, qui sont toujours les mêmes, et dit que, si un ou deux ont pris rang parmi nos Rosiers à fleurs doubles, c'est probablement après avoir été transportés en graine d'un département à l'autre.

« 2° Pour qu'une espèce naturelle varie, il faut qu'elle change de sol, de climat ou de température. »

Les preuves abondent, dit M. Poiteau. Depuis que la Pomme de terre a été importée du Chili, dans l'Amérique du Nord et en Europe, elle a varié mille fois plus qu'elle n'avait jamais fait dans son pays. Tant que le *Dahlia* est resté au Mexique, sa patrie, il a peu ou point varié; mais depuis 40 ans qu'il est introduit dans l'horticulture européenne il a produit plus de 100,000 variétés. Jusqu'à ce que le contraire soit prouvé, il est permis de croire que les deux ou trois espèces de Rosiers que nous avons reçues de l'Inde vers 1797 avaient peu varié dans leur pays, et depuis qu'elles sont dans nos cultures elles ont produit des millions de variétés. Le *Phlox Drummundi* n'a jamais varié au Texas, et depuis 1835 que nous le possédons, ses variétés augmentent tous les jours. Le *Robinia pseudo-acacia* n'a donné dans l'Amérique septentrionale qu'une ou deux sous-espèces; nous en possédons déjà douze ou quinze, qui seraient plus nombreuses si la plupart n'étaient pas stériles.

« 3° Quand une fois une espèce naturelle d'arbre a produit une ou plusieurs variétés, ces variétés continuent de varier toujours si on les multiplie de graines, sans qu'elles puissent jamais retourner à l'espèce primitive. »

M. Poiteau dit qu'il suffit de voir ce qui se passe dans nos cultures pour reconnaître que cette assertion est vraie, excepté pour les variétés qui forment des races.

« 4° La source de toute variation transmissible par le semis réside dans la graine. »

La botanique et la physiologie sont là pour affirmer la vérité de cette assertion.

« 5° Plus une variété d'arbre fruitier ou autre est vieille, plus sa graine varie en moins et tend à retourner vers l'espèce primitive, sans pouvoir pourtant jamais y rentrer ; plus la variété est jeune ou nouvelle, plus la graine varie en plus, ou, comme nous dirions, en mieux dans notre intérêt. »

M. Poiteau reconnaît que ce paragraphe a trouvé et trouve encore de nombreux contradicteurs qui se fondent sur ce qu'un pépin ou un noyau de vieille variété donne quelquefois une nouvelle variété très-bonne. Cette cause est inexplicable dans l'état actuel de nos connaissances ; elle réside certainement dans une modification physique ou chimique de la graine que probablement le microscope ou la chimie découvrira un jour. Mais M. Van Mons a pensé et a cru pouvoir assurer qu'un arbre de

100 ans, de 200 ans d'existence, a dans ses éléments quelque chose que n'a pas un arbre de 5 ou 6 ans, et que ce dernier a quelque chose que n'a plus le premier ; et comme cette différence ne peut être niée, il faut bien aussi admettre la conséquence, qui est que la progéniture d'un arbre de 5 ou 6 ans doit différer beaucoup de la progéniture d'un arbre de 100 et 200 ans.

M. Poiteau cite à ce sujet le Pelargonium, le Dahlia, les Rosiers, qui produisent aujourd'hui plus aisément et plus abondamment de belles variétés qu'autrefois, parce que les jardiniers ont soin de prendre les graines des plus nouvelles et des plus belles variétés pour faire leur semis, et que les générations se succèdent si rapidement, que la nature n'a pas le temps de reprendre ses droits pour faire retourner ces variétés vers leur type.

M. Rendu dit que la théorie de Van Mons n'est pas assez ancienne pour avoir une opinion arrêtée à ce sujet, il pense que les 40 à 50 années nécessaires pour obtenir, par des semis successifs, de bons fruits, prouvent que l'on opère par voie de dégénération, et que l'on peut bien obtenir des fruits adoucis, mais non des arbres d'une longue durée.

Cette observation nous paraît fort sage, car plus les fruits sont volumineux, plus les pepins sont petits ; il semblerait que ceux-ci n'acquièrent leur développement qu'aux dépens de la pulpe, *et vice versa*.

M. Rendu dit encore que l'affaiblissement des races est un moyen assuré d'obtenir des produits plus avantageux, plus certains ; et M. Yvart a remarqué que la laine la plus fine de nos troupeaux provenait des brebis les plus âgées et qui avaient donné le plus d'agneaux ; chez elles l'affaiblissement de la constitution physique avait déterminé une sorte d'amélioration de leurs produits.

M. Loiseleur-Deslonchamps pense que M. Van Mons s'est beaucoup trop engoué de sa théorie, et qu'il s'est aveuglé sur ses conquêtes. Il aurait pu se dispenser de semer les fruits de sauvageons et n'arriver ainsi qu'à la neuvième génération, c'est-à-dire au bout de près de 50 ans, à obtenir des fruits qui valaient à peine nos anciennes espèces, sur lesquelles il eût été plus avantageux de commencer. Nous partageons un peu l'opinion de ce savant; nous avouons cependant que les *faits* cités par l'honorable M. Poiteau, dont tout le monde connait le talent comme écrivain et comme physiologiste, sont d'une vérité qui laisse du

doute dans l'esprit de ceux qui ne partagent pas les principes de M. Van Mons. V. P.

---

Culture simplifiée de la Patate. — Tout le monde a remarqué comme nous, lors de la dernière exposition des produits de l'horticulture, des patates aussi belles que celles des départements méridionaux. Nous nous sommes occupé de rechercher quelle était la culture qui permettait d'obtenir d'aussi beaux produits à Paris ; des visites chez les principaux cultivateurs de la capitale et de ses environs nous ont conduit à trouver une culture plus économique et plus appropriée à la plante, d'une application beaucoup plus simple et plus facile, que tous les procédés et toutes les méthodes dont les recueils agricoles et horticoles se sont faits l'écho depuis une dizaine d'années.

Voici comment on procède :

Au mois d'avril on fait une couche ordinaire, semblable à celles en usage pour la culture des melons. On prend une quantité de Patates suffisante pour garnir la nouvelle couche sur laquelle on les met en végétation. Les pousses ayant quelque centimètres de longueur, on fait dans un terrain bien ameubli par des labours préalables des trous distants de 50 à 60 centim., larges de 40 à 50, et d'une profondeur de 20 à 25 centim. On les remplit d'une terre légère bien sèche, semblable à celle employée pour la conservation des tubercules dans le châssis pendant l'hiver, comme nous l'indiquerons ci-après. On détache des tubercules mis en végétation des jets bien enracinés, on en plante trois dans chaque trou et à la distance d'environ 8 cent. On arrose, on recouvre d'une cloche, et on ombre au besoin. C'est par ce procédé de culture que l'on obtient des patates véritablement dignes de prendre place parmi nos plantes alimentaires ; c'est ainsi que M. Mabire père, jardinier de M. le comte Molé à Champlâtreux, et plusieurs autres cultivateurs des environs de Paris, ont simplifié la culture de cette *Convolvulacée* américaine.

Le procédé le plus en usage pour conserver les patates pendant l'hiver et pour en avoir à sa disposition pour la plantation d'avril est le suivant.

Dans les premiers jours d'octobre on fait une couche de matières assez sèches pour ne donner ni fermentation ni humidité. On place le coffre d'un châssis par-dessus et on remplit celui-ci

de 8 ou 10 centim. de terre légère bien sèche, que l'on passe à la claie pour la nettoyer de toutes les parties ligneuses ou minérales. Les vieilles terres de bruyère, les terreaux usés, les terres de potager, sont excellentes. La couche ainsi garnie de terre, on met les panneaux du châssis, on donne de l'air pendant plusieurs jours pour laisser évaporer l'humidité qui pourrait encore se dégager des matières de la couche ou de la terre qui la recouvre. Vers la fin du mois, par un beau jour, on arrache les patates, on les laisse se ressuyer quelques heures au soleil, puis on les met dans le coffre sur la couche en les plaçant de manière qu'elles ne se touchent pas. On les recouvre alors d'une couche de terre aussi sèche et aussi bien préparée que la première ; on met un second lit de patates, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il ne reste plus que 8 ou 10 centim. entre la terre et le verre du châssis. Si le temps est beau, on ne met pas les panneaux pendant le jour, on se contente de les y mettre la nuit et les jours pluvieux ou humides. Aussitôt que le froid commence, il faut empêcher qu'il ne pénètre dans le châssis en le couvrant de litières ou de paillassons ; par un beau jour d'hiver on peut enlever les couvertures, donner de l'air, ôter les cryptogames qui se seraient développés sur la terre ou contre les parois des châssis, enlever enfin tout ce qui pourrait donner de l'humidité, chose la plus redoutable pour les patates ainsi conservées.

Voici une autre manière de traiter la patate :

Vers la fin d'octobre, époque de l'arrachage des patates, on fait une couche comme il a été dit plus haut, mais on la recouvre de terre dans laquelle on mélange un quart ou un tiers de terre de bruyère usée, d'une épaisseur de 3 à 3 centim. 1/2. On fait choix alors de racines en végétation, c'est-à-dire dont les germes aient de 2 à 3 centim. de long, ce qui se trouve assez facilement à cette époque. On les place sur la couche à peu près à 60 cent. de distance au nombre de 5 sous chaque panneau, disposées en échiquier. On recouvre les racines jusqu'à l'extrémité des germes, et la végétation fait des progrès que l'on stimule en donnant de l'air et en ombrant si le soleil était trop ardent. Si le besoin s'en faisait sentir, on pourrait donner de légers arrosements ; mais il faut toujours éviter l'humidité, dont les effets seraient déplorables. Aussitôt que les premières gelées se font sentir, on établit autour des coffres une muraille de paille ou de feuilles assez sèches pour qu'elles ne donnent qu'une chaleur modérée. Lorsque

les grands froids arrivent, on remplace cette muraille par une autre capable de produire un bon réchaud autour de la jeune plantation, à laquelle on donne de l'air chaque fois que le temps le permet. On profite aussi de ces moments pour enlever les feuilles malades, la moisissure qui se développe sur la terre, etc. Si les patates n'étaient pas bien vigoureuses vers le 15 janvier, il faudrait refaire le réchaud, et, quinze jours après, 6 panneaux de châssis pourront fournir 1,000 à 1,200 pieds de plantes bien enracinées ou de boutures bien constituées. On fait alors une autre couche sur laquelle on les plante après avoir détaché les jeunes pousses, ne fussent-elles encore que blanchâtres, par l'extrémité supérieure ; on pourrait même les couper en plusieurs bouts si on avait besoin d'un grand nombre de plantes. Si les pousses étaient très-longues et qu'on ne voulût pas les couper, il faudrait les étendre en les plantant, car les racines contournées sont toujours médiocres et d'un faible produit.

Ainsi traitées, on a des patates bonnes à manger dès la fin de mai.

Nous ferons remarquer qu'un point essentiel dans la culture des patates, c'est de recouvrir les racines ou tubercules aussitôt qu'en grossissant ils paraissent au-dessus du sol. Il faut aussi cesser les arrosements dès la fin de septembre pour prévenir l'humidité, dont les effets sont toujours désastreux.

V. Pt.

---

De l'emploi de la Tourbe pour remplacer la terre de Bruyère. — *L'Horticulteur universel*, publié à Paris par M. Cousin, avait enregistré, il y a quelque temps, que M. Otto, de Berlin, affirmait que les *Rhododendrum*, et généralement tous les rosages, venaient parfaitement dans la tourbe. M. Prost, habitant de la Picardie, s'empara du fait, persuadé que, si l'expérience venait le confirmer, c'était une ère nouvelle qui s'ouvrait pour tous les jardiniers de sa province, qui possède de la tourbe sur tous les points du territoire. Il a en conséquence pris de la tourbe dans la provision destinée au chauffage de ses serres, il a concassé les mottes comme on pourrait faire celles de bruyère, il y a planté des *Rhododendrum très-souffrants ;* au bout de quelques mois ils s'étaient non-seulement bien rétablis, mais encore ils avaient vigoureusement poussé, et témoignaient par le vert foncé de leur

feuillage combien cette nouvelle nourriture leur plaisait. Des *Camellias* traités de la même manière ont donné des résultats tout aussi satisfaisants.

Nous ne saurions trop vivement recommander aux amateurs de répéter ces expériences ; tout le monde comprendra l'immense avantage qui en résulterait, si elles venaient à se confirmer, pour certaines localités où la terre de bruyère se paie au poids de l'or ; nous verrions alors paraître comme par enchantement des massifs de *Rhododendrum* et de *Camellia* où nous n'avons vu jusqu'ici que des roseaux sans valeur, servant de repaire aux reptiles et aux oiseaux de passage. V. P[t].

---

## TRAVAUX DU MOIS.

### AVRIL.

Après la température douce de l'hiver, avril va nous faire jouir des fécondes influences du printemps ; déjà de toutes parts la nature nous tend les bras, la terre s'ouvre pour nous enrichir de ses productions.

Il est temps de rétablir les gazons et d'en créer de nouveaux. Pour ceux-ci il faut, dans une terre préparée par des labours fréquents, semer de l'avoine, ensuite des balayures ramassées dans des greniers à fourrages, dans la proportion de 12 hectolitres par hectare, quantité suffisante pour créer un bon herbage et un beau gazon dans lequel on récoltera une abondante moisson d'avoine, qui, loin de nuire à la jeune herbe naissante, la protége dans son enfance. Ces balayures sont bien préférables à toutes les plantes que peut procurer le commerce de la graineterie, auquel on ne doit raisonnablement s'adresser que pour de très-petits gazons de fantaisie.

Les jardins doivent être entièrement refaits, et il faut s'en occuper sans retard ; les massifs, corbeilles, plates-bandes, entièrement labourés, les arbres taillés, les allées ratissées, les plantes nettoyées et débarrassées de tous les paillis et fumiers que l'hiver avait obligé d'y amasser pour les préserver de ses effets désastreux. La végétation commence vers le 15 à prendre de la force : les premiers pois demandent des rames ; les fèves, l'oignon, le poireau, les carottes, salsifis, panais, persil, cerfeuil, choux, lai-

tues, etc., germent et sortent de terre. Le jardinier doit surveiller ces jeunes semis, qui ont à redouter les dégâts de l'araignée de terre et du mollusque désigné sous le nom de *limace* ou *buhotte*, des vers ou annélides, et des autres insectes que la température, plus douce et plus chaude, fait sortir du sein de la terre, où ils étaient engourdis depuis plusieurs mois. Dans un grand nombre de cas on est forcé de refaire les semis des espèces ci-dessus mentionnées ; il faut alors profiter des moments de beau temps pour remuer le sol, l'ameublir, et le préparer à recevoir une nouvelle semence. On fait le semis sur couche et en pleine terre des plantes annuelles qui font l'ornement de nos parterres à l'automne. Dans le potager, le céleri, les asperges, les cardons, la chicorée à couper, les radis, les raves, la tétragone cornue, les épinards, la sariette, le baslic, les tomates, etc., se sèment avec succès ; ceux qui sont trop drus s'éclaircissent. On combine l'époque des semis de toutes les plantes potagères annuelles de manière à entretenir dans le jardin une succession non interrompue des fournitures dont il ne doit jamais manquer. On commence à semer des haricots ; le flageolet et le bagnolet sont les variétés à préférer dans les terres fortes pour ces semis de printemps. C'est dans ce mois que l'on met en terre la graine de toutes les Cucurbitacées et que l'on commence l'éducation du melon et la greffe des arbres à fruit à pepins. On repique en place les choux et les laitues élevés sur couche ; il faut autant que possible profiter d'un temps franc et d'une température humide pour exécuter ces sortes de travaux. On laisse longtemps ouvertes les portes et les fenêtres de l'orangerie, afin d'accoutumer les plantes au grand air ; on peut déjà sortir les végétaux ligneux à feuilles caduques, comme verveines, grenadiers, et autres arbrisseaux rustiques, afin d'espacer ceux qui commencent à pousser et qu'une lumière sombre ferait étioler.

Les produits diminuent sensiblement, mais les primeurs font des progrès. Les brocolis, les choux, n'ont pas souffert ; aussi nos marchés en sont bien fournis. Les laitues, les choux pommés de printemps, donnent à profusion. Les petites graines et fournitures semées en janvier sont bonnes à couper, les choux-fleurs et les choux de Malte sont en plein rapport, l'oseille abonde en feuilles aussi larges que succulentes. La pleine terre donne déjà des asperges ; on laboure et on œilletonne les artichauts.

V. P[t].

## PLANTES NOUVELLES D'ORNEMENT.

(Extrait de l'*Horticulteur universel,* journal général des jardiniers et des amateurs, auquel nous empruntons cette figure.)

*Paulownia imperialis,* du Japon. — Arbre *à feuilles* ovales-cordiformes à la base, aiguës, indivises ou trilobées, très-entières, mollement velues en dessous; *fleurs* paniculées; *calice* revêtu d'un duvet épais, ferrugineux.

Nous croyons être agréable à nos abonnés en leur donnant la figure de cet arbre, qui a fait quelque bruit dans ces derniers temps parmi le monde horticole, et qui certes n'est pas au-dessous de sa réputation. Si, en effet, une hauteur moyenne, un ample et beau feuillage, de grandes et de nombreuses fleurs d'un coloris frais et agréable, d'une odeur assez suave, la rusticité, la résistance à nos hivers, la multiplication et la culture facile, peuvent faire dire d'un arbre qu'il est intéressant, le *Paulownia imperialis,* hâtons-nous de le dire, possède tous ces premiers avantages.

CULTURE DU *Paulownia imperialis.* — L'époque de bouturer les racines du Paulownia est vers la fin de mars. On prend ces racines depuis la grosseur d'une plume ordinaire jusqu'à celle du diamètre d'une pièce de 5 centimes; toutes reprennent avec autant de facilité les unes que les autres. On peut en mettre beaucoup dans un pot dit *à amarantes.* Lorsque les bourgeons qui sortent de ces racines ont atteint 3 centimètres, on les coupe, et l'on en fait des boutures qui reprennent avec une facilité étonnante. Ces mêmes boutures, lorsqu'elles sont reprises et se sont un peu allongées, peuvent être elles-mêmes coupées pour refaire d'autres boutures. Il arrive quelquefois que les grosses racines se détruisent, mais cela est assez rare dans cette saison.

Je n'ai jamais pu réussir à faire reprendre des boutures prises sur les pieds qui sont en plein air. Avec une racine longue d'environ 10 centimètres, on peut faire dans une serre chaude à multiplication 50 pieds de Paulownia, sans se gêner, dans le courant de l'été.

Le bout de la partie qui doit rester à l'air doit être à 4 millimètres au plus au-dessus de la terre du pot dans lequel les boutures sont plantées; on les enfonce perpendiculairement.

Espérons que les graines que produira désormais ce bel arbre nous dispenseront, pour le multiplier, d'avoir recours à la bouture. Celui du jardin du Muséum en a déjà donné qui ont été semées et ont germé avec une grande facilité ; il est probable que dans le midi de la France il donnera bientôt des fruits en abondance.

Avec l'assentiment de M. le professeur de culture j'en ai expédié déjà des individus à Hyères, en Normandie, en Bretagne, à Bordeaux, à Alger.

Une terre profonde et légère paraît lui convenir. On fera bien de le faire monter sur une tige avant de le laisser brancher : car, s'il se ramifiait trop bas, les branches, par leur propre poids, iraient bientôt toucher la terre, ce qui cependant, sur une pelouse de gazon, n'est pas sans agrément. Je donne le conseil contraire aux personnes qui voudraient le dresser pour pouvoir se mettre à l'ombre dessous, ce qu'elles peuvent faire en toute sûreté, parce que son feuillage est très-propre à cet effet et a été jusqu'ici respecté par les insectes. Je pense qu'il sera très-recherché pour cet usage, tant en raison de l'ampleur considérable de ses feuilles et du bel et frais ombrage qu'elles doivent nécessairement produire que pour la beauté et l'odeur de ses fleurs.

NEUMANN.

On sait aujourd'hui que le *Paulownia* a été introduit en France par M. de Cussy, qui en reçut des graines du docteur Kernam de la compagnie des Indes en 1836 ; elles furent confiées à M. Neumann, qui en obtint un seul sujet. Comment se fait-il qu'un petit recueil horticole nous affirme que deux pieds existent à Paris depuis au moins quinze ans, sans que personne, *pas même leur propriétaire*, les eût remarqués? Il n'est réellement pas possible qu'un arbre aussi beau, qu'un feuillage aussi large, qu'une fleur aussi suave, aient échappé pendant si longtemps à l'œil du public.

Le *Paulownia* est un arbre que l'on trouve aujourd'hui chez tous les pépiniéristes au prix de 2 à 4 fr., selon la force des individus. Nous remarquons dans un catalogue de MM. Transon-Gonbault et Dauvesse, d'Orléans, un *Paulownia imperialis verticillata* coté 20 fr. Nous sommes surpris que ces Messieurs annoncent cette variété sans aucune réflexion ; elle nous en paraîtrait cependant digne, puisqu'elle doit être nouvelle et que per-

sonne jusqu'ici n'avait entendu parler de cette conquête, qui ne peut pas encore avoir été obtenue en France, car les premières graines récoltées au Jardin des Plantes de Paris sont à peine germées. V. P[t].

---

Cours publics. — A Paris chacun peut s'instruire dans la partie qu'il aime : des cours gratuits de toutes les sciences et de tous les arts sont ouverts aux gens studieux ; l'instruction est répandue partout, elle est à la portée de toutes les classes et de tous les individus. De toutes parts des écoles publiques appellent dans leur sein les amis de la science, les bibliothèques étalent leurs trésors à tous. Le nombre des cours publics mis à la portée des individus est inconcevable, chaque profession en a plusieurs. Nous avons le regret de consigner ici que la classe jardinière paraît la plus indifférente à profiter des bienfaits de l'instruction et à répondre à la sagesse du gouvernement, qui entretient avec tant de zèle les écoles et les établissements publics où les sciences et les arts sont enseignés par des professeurs habiles. Les mercredis et samedis, à 7 heures du soir, M. Oscar Leclerc-Thouin professe un cours de culture au Conservatoire des arts et métiers ; l'amphithéâtre a peine à contenir les auditeurs, mais nous y voyons peu de jardiniers. Nous avons fait la même remarque au cours de taille des arbres fruitiers professé par M. Hardy, dans le jardin du Luxembourg, les mardis et vendredis, de 8 à 10 heures du matin ; les auditeurs ne manquent pas, mais les jardiniers proprement dits sont en petit nombre.

---

### Du chauffage des serres.

Ainsi que nous l'avons dit dans notre *prospectus* et répété en tête de nos deux premiers numéros, le but réel que nous nous proposons étant de satisfaire les besoins des cultivateurs en ce qui concerne le jardinage dans toutes ses divisions, des réponses nettes et précises seront faites par la voie de notre journal aux questions ou aux simples renseignements qui nous seront demandés *par lettres affranchies*. Nous venons dès aujourd'hui remplir nos promesses en répondant à la question qui nous a été faite sur le meilleur chauffage qu'il convient d'adopter pour les serres chaudes.

Le chauffage à l'eau chaude par le *Thermosiphon* est aujourd'hui l'appareil le plus généralement adopté, parce qu'il est simple dans sa construction, d'une manutention facile, et qu'il peut élever la température d'une serre ordinaire à un degré qui permet à l'amateur et au jardinier d'être tranquilles sur le sort de leurs plantes.

La propriété du thermosiphon est de faire circuler de l'eau chaude dans un tuyau. Cette eau, rendue insensiblement moins chaude par le long trajet qu'elle a à parcourir, rentre d'elle-même dans la chaudière pour s'y réchauffer et se remettre ensuite en circulation.

Le diamètre d'un thermosiphon peut varier entre celui d'un arrosoire et celui d'un tonneau.

Le thermosiphon de M. Massey, inspecteur des jardins de la couronne, est un appareil de 76 centimètres de diamètre et d'une forme hémisphérique un peu allongée par le bas. C'est une espèce de cloche en cuivre, à double paroi, dont la capacité entre les deux parois forme la chaudière proprement dite, et qu'on emplit par le bout du tuyau, lequel bout de tuyau se bouche ensuite avec un tampon quand l'appareil fonctionne. Cette chaudière se place sur un fourneau construit en briques, de manière à ce que la cavité de la chaudière forme la voûte dudit fourneau, et que la chaudière elle-même soit élevée sur trois ou quatre pieds étroits, afin que l'air et la fumée puissent circuler tout à l'entour. La paroi extérieure de la chaudière est percée dans sa partie supérieure, près du tuyau, d'un trou pour recevoir le bout du tuyau de circulation, qui peut avoir environ 108 millimètres de diamètre sur une longueur de 16 mètres jusqu'au coude, et autant pour revenir s'ajuster avec la base de la chaudière, au moyen d'un autre trou. Les deux parties du tuyau de circulation sont parallèles sur le même plan horizontal, distantes seulement de 108 millimètres l'une de l'autre, et s'étendant toutes deux tout le long de la muraille intérieure de la serre; mais cette disposition n'est pas de rigueur. Ce qui est indispensable, c'est que la partie du tuyau qui part de la chaudière soit parfaitement horizontale jusqu'au coude. La partie du tuyau qui revient à la chaudière pourrait s'incliner progressivement à partir de ce coude jusqu'à la chaudière, ou bien, en allongeant le bout qui unit les deux coudes, courir sur l'autre bord de la bâche, depuis le coude jusqu'à la chaudière.

Un autre thermosiphon est celui de MM. Massey et Grison. Celui-ci, beaucoup plus petit que le précédent, est de forme carrée ; il n'a que 33 centimètres de diamètre sur 50 de hauteur. Son tuyau de circulation est en zinc, d'un diamètre de 80 millimètres et d'une longueur de 24 mètres. Il est peu coûteux et aussi satisfaisant que le premier.

Il deviendrait superflu de nous étendre davantage sur la construction du thermosiphon et les petits perfectionnements dont il a été l'objet, puisque c'est un appareil que l'on trouve tout fait et à des prix assez modérés.

Un thermosiphon ayant de doubles tuyaux en zinc de la longueur de 18 mètres coûte environ 100 fr. ; une chaudière en fer fondu contenant deux voies et demie d'eau, 70 fr. ; menus frais de construction, 30 fr.—Total, 235 fr.

Mais, comme le zinc n'est pas de longue durée, nous engageons les amateurs à faire une dépense un peu plus forte et à employer le cuivre en place de ce métal. Nous indiquons à cet effet un habile mécanicien, fort honnête homme, M. Gervais, rue des Fossés-Saint-Jacques, n° 3, qui fournit un calorifère à doubles tuyaux de 18 mètres de long sur 9 centimètres de large, le tout en cuivre, pour le prix de 450 fr. (y compris la pose et autres menus frais), et dont on garantit le succès.

Les avantages de cet appareil sont incalculables. Indépendamment de l'économie de combustible, de la prolongation beaucoup plus considérable de la chaleur produite, du non-dessèchement de l'air dans les serres, de la sécurité donnée au jardinier chargé du chauffage, l'appareil thermosiphon ne produit jamais de fumée, agent dont les dégâts, comme nous l'avons dit plus haut, sont sans remède. Il est vrai que la vapeur humide concentrée, si elle est trop abondante et séjourne trop longtemps, peut devenir nuisible aux plantes qui la reçoivent. On s'en aperçoit de suite à la buée qui s'attache au plafond de la serre, aux vitraux, aux murailles ; et, s'il y a excès, on s'en débarrasse promptement, lorsque l'atmosphère le permet, en ouvrant quelques panneaux ou les portes de la serre, et en allumant en même temps le fourneau pour tempérer ainsi l'air nouveau qu'on introduit par les ouvertures indiquées. Si ce moyen est impraticable à cause de l'intensité du froid, on pourra alors essuyer, avec des torchons secs attachés à un bâton, les endroits où l'humidité se trouve condensée sous la forme de gouttelettes.

Le thermosiphon n'élève pas la température d'une serre aussi promptement qu'un poêle, mais la chaleur se conserve plus longtemps, elle est humide et bienfaisante pour les plantes, tandis que la chaleur des poêles est quelquefois dësséchante et dangereuse si on n'a pas le soin de seringuer le feuillage et d'arroser souvent.

Disons cependant, pour n'être exclusif d'aucune manière, que, si le thermosiphon doit être préféré dans les serres *à construire*, il n'est pas de rigueur de lui sacrifier les poêles lorsque les serres sont construites de manière à faire usage de ceux-ci : car, même au Jardin des Plantes de Paris, où les serres renferment des végétaux de toutes les parties du monde, les poêles sont encore en activité dans les anciennes serres, et ceux qui ont eu la faveur de les visiter savent combien les plantes y sont fraîches et bien portantes. V. P.

---

Culture de l'oreille d'ours. — Plusieurs de nos lecteurs ne sont pas sans avoir remarqué comme nous, il y a un an, à l'exposition des produits de l'horticulture qui eut lieu sous les auspices de la Société royale, les jolies Auricules anglaises de la maison Tripet-Leblanc. Elles furent pompeusement citées dans tous les grands journaux, qui consacrèrent quelques lignes de leurs colonnes à l'exposition des produits de Flore. On nous a plusieurs fois manifesté le désir de connaître les procédés de culture avec lesquels on obtient d'aussi beaux résultats. Nous savions depuis longtemps quels étaient ceux de M. Tripet-Leblanc, mais il eût été indiscret de les livrer à la publicité sans en avoir l'autorisation ; nous venons de l'obtenir, et nous nous empressons d'en faire jouir nos abonnés en leur donnant l'article suivant, auquel nous les prions d'avoir toute confiance. Commençons par la composition de la terre.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | brouettée | de vieille terre provenant de la curure d'une rivière ou de toute autre pièce d'eau, ce qui est pour. . . . . . . . . . | 1/4. |
| 1 | brouettée | de terreau de fumier de cheval. . . . . . . . . | 1/4. |
| 1 | — | de terreau de feuilles. . . . . . . . . . . . . | 1/4. |
| 1/2 | — | de terreau de fumier de mouton. . . . . . . . . | 1/8. |
| 1/2 | — | de sable. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1/8. |

Empotage.—Des pots de 16 millimètres (7 pouces) de profondeur sur 14 millimètres (6 pouces) de largeur sont les meilleurs.

Dans les premiers jours d'août on doit empoter tous les pieds dont l'âge ne dépasse pas deux ans, on leur ôte les deux tiers de leurs vieilles mottes. Les pieds plus âgés que deux ans doivent être empotés fin juin ou dans les premiers jours de juillet, parce qu'il faut entièrement ôter les vieilles mottes, raccourcir la principale racine ainsi que toutes les autres; en conséquence ces vieux pieds ont besoin de plus de temps que les jeunes pour refaire de nouvelles racines : c'est pour cela qu'il faut les empoter plus tôt que les jeunes plantes, auxquelles on n'ôte pas de racine. On enlève les œilletons deux fois par an, dans les premiers jours de février et dans le rempotage d'août.

On ne doit pas presser la terre dans les pots ni trop la monter autour du collet.

Du 1er mai au 15 septembre on place tous les pots sur un gradin au nord, couvert par une toile peinte que l'on a soin de dérouler toutes les fois qu'il pleut beaucoup ou que le soleil est trop ardent. Comme la composition de la terre indiquée ci-dessus est très-chaude, très-hâtive, il est nécessaire en été d'arroser tous les jours.

Du 15 septembre au 1er novembre on met les pots au levant ou au midi, toujours à l'abri des pluies.

Du 1er novembre au 1er mai on place tous les pots sous châssis disposés comme il suit : l'exposition du levant est de toute nécessité; on répand sur le sol des châssis une bonne couche de coke (charbon de terre qui a servi au gaz) demi-gros pour empêcher les vers de monter à la surface, et l'on pose les pots sur ce charbon de manière à ce qu'ils soient très-près des carreaux; ces pots une fois sous châssis seront arrosés avec modération.

Le point le plus essentiel c'est de lever les châssis tous les jours et même les nuits si le temps est clair et que les gelées ne soient pas de plus de 6 à 7 degrés. Le plus grand courant d'air possible sera toujours maintenu; cependant, quand le temps sera trop pluvieux ou neigeux, il faudra baisser assez les châssis pour empêcher la pluie ou la neige de tomber sur les plantes.

Les gelées de février ou de mars sont très-nuisibles aux auricules, attendries par une végétation anticipée et leurs dispositions à fleurir; pour éviter quelques accidents à cet égard, on baisse les châssis le soir lorsque les gelées blanches sont fortes, et on les couvre de paillassons.

Dans les premiers jours de février on ôte un peu du dessus de

la terre des pots (celle qui est sur leur superficie) et on la remplace par du terreau de fiente de pigeon ou de volaille. Après cette opération, lorsqu'il tombe de bonnes pluies fines et chaudes, on ôte les châssis pendant deux heures afin que l'eau tombe sur les plantes; on peut laisser pleuvoir ainsi tous les deux jours si la pluie est fine et chaude. Dans le cas contraire on arrose avec une bonne eau douce dont la crudité est modifiée par un peu de fiente que l'on y aura ajoutée et délayée avec un bâton; cet arrosage produit sur la végétation des plantes un résultat des plus heureux.

V. P[t].

---

## Soins à donner aux Pépinières.

Les chaleurs se sont déjà fait sentir, et de toutes parts la terre annonce sa vigueur et sa force; elle ouvre son sein, et donne passage aux germes qu'il recèle; les jeunes arbres réclament le secours du cultivateur pour ne pas avoir à partager avec les mauvaises herbes une nourriture qui leur est exclusivement destinée.

Nous croyons utile de faire connaître à nos abonnés qu'ils préviendront ce motif d'inquiétude en faisant couvrir d'une couche épaisse de litière soit de chaume, d'herbes ou de feuilles, le sol de la pépinière; mieux encore vaudrait faire usage de marcs de raisins ou de pommes : ces matières entretiennent l'humidité de la terre et préviennent le développement des mauvaises plantes. C'est ainsi qu'on le pratique dans les pépinières de la Normandie et qu'on devrait le faire partout où ces objets sont en abondance : les avantages en sont inappréciables, les arbres sont garantis du hâle; la végétation est activée par la pourriture successive des pailles, des herbes, des feuilles, et des autres substances qui servent au paillage.

Ce travail est d'une dépense assez légère auprès des considérations puissantes qui lui donnent un nouveau prix si l'on tient compte des soins d'entretien qu'il évite et des avantages inappréciables qu'il procure aux jeunes arbres, auxquels les ratissages peuvent couper les racines, qui ont besoin de s'étendre; on évite aussi les écorchures; on prévient la rupture des branches et des rameaux que la présence des ouvriers distraits ou maladroits occasionne presque toujours. Dans tous les cas les herbes arrachées

dans une pépinière doivent toujours rester au pied des arbres; elles y laissent en pourrissant des substances organiques qu'il est bon de ne pas enlever du sol, d'autant plus qu'elles emportent avec leurs racines la terre la plus végétale de la surface et que l'on appauvrit ainsi un terrain.

Ces considérations sont applicables non-seulement aux pépinières. mais encore aux autres cultures. Nous recommandons surtout de ne laisser aucun arbre nouvellement planté sans couvrir le sol d'une litière quelconque : c'est assurer sa reprise et se procurer les jouissances que l'on attend d'un arbre mis en place. V. P[t].

---

**Soins à donner aux Melons en avril.**

Les soins de ce mois sont les mêmes que ceux du mois précédent. S'il se trouve quelques branches nuisibles ou superflues, on les supprime, en ayant soin de ne pas nuire aux fruits que l'on tiendra enfermés ou cachés dans les feuilles, afin de ne pas nuire à leur souplesse, et de ne pas les exposer à durcir. Aussitôt qu'ils seront parvenus à leur grosseur, on les découvrira doucement en écartant les feuilles en commençant par le côté qui regarde le nord, et, deux ou trois jours après, par les autres côtés, de manière qu'ils se trouvent tout à fait découverts dans l'espace d'une semaine. Si on le faisait tout à coup, on exposerait les fruits aux coups de soleil; ce qui nuirait à leur beauté et à leur bonté. Quelques jours après que les fruits seront découverts, on les exposera, doucement sur de petits carrés de planches; on aura eu soin précédemment qu'ils ne posent pas sur la terre de la couche, mais sur le paillis dont on les aura couverts.

On renouvellera les réchauds si cela est nécessaire.

On continuera à faire des semis pour les couches de la fin du mois et du commencement de mai.

Vers le 15, et jusqu'à la fin du mois, on sèmera de toute espèce de Melons pour transplanter sous cloches, en commençant par les espèces les plus tardives et finissant par les plus hâtives.

Les Melons continuent à nouer quelquefois jusqu'à la fin du mois, si l'on n'a commencé qu'en février ; il faut les aider comme dans le mois précédent. Lorsque les pieds de Melons sont chargés de 4 ou 5 fruits, et qu'il en noue encore d'autres, on les sup-

prime pour ne pas nuire au développement de ceux conservés.

Plus les beaux jours et la chaleur augmentent, moins les soins sont nécessaires ; il ne faut cependant pas encore négliger de remettre les paillassons tous les soirs, et de les ôter tous les matins.

---

**Précautions a prendre pour prévenir le contre-coup d'un changement brusque de température.** — La température, ayant été jusqu'ici extrêmement favorable au développement de la fleur des arbres fruitiers, vient tout à coup de se refroidir au point que depuis le 10 il règne un vent froid qui fait souvent descendre le thermomètre à glace et même à plusieurs degrés au-dessous de zéro ; il tombe des grains de grêle et de neige qui rappellent les giboulées de mars dans des années ordinaires, il est à craindre que ce changement brusque de température et ces gelées tardives ne détruisent les plus belles espérances d'une abondante récolte si nous ne sommes pas en mesure d'en atténuer les effets. S'il est à peu près impossible d'abriter les arbres en plein vent, on peut au moins préserver ceux qui sont en espalier avec des paillassons, des toiles ou de simples canevas sur lesquels on colle du papier de tenture. Quelques échalas placés de distance en distance, des ficelles et des clous, suffisent pour accrocher ces sortes de *paragrêles* et de *paragelées*. Pour prévenir les désastres qu'occasionnerait une gelée tardive il n'est pas nécessaire que les abris descendent jusqu'au bas du mur, il suffit qu'ils s'avancent assez pour préserver l'arbre du rayonnement du soleil. On devrait toujours avoir sous la main de ces sortes de toiles, que l'on peut employer à autre chose pendant l'été, et qui sont en hiver, et à l'époque actuelle surtout, les véritables assureurs d'une récolte abondante.

Dans le cas où l'on serait surpris par une gelée il faut prévenir autant que possible que le soleil donne immédiatement sur l'arbre en fleur ; l'ombrer avec des toiles, faire fondre la gelée blanche en jetant de l'eau dessus avec la pompe à main ou l'arrosoir, ou bien en brûlant des matières humides capables de produire une fumée épaisse que l'on fait en sorte de diriger sur l'arbre, sont les meilleurs moyens que nous puissions conseiller à nos abonnés.

V. P^t^.

---

## HORTENSIAS A FLEURS BLEUES.

Depuis bien longtemps les *Hortensias à fleurs bleues* sont l'objet de contradictions plus ou moins sérieuses de la part des horticulteurs et des savants. On s'étonne avec raison de rencontrer un *Hortensia bleu;* le fait existe cependant. Est-il l'effet du hasard? le résultat de la composition chimique du sol ou des variations atmosphériques de la température? C'est ce que l'on ignore encore; il paraît cependant certain que le sol est pour beaucoup dans la coloration en bleu des Hortensias, et M. J. Rossignon, l'un des rédacteurs de l'*Echo du monde savant,* vient de faire l'analyse de la terre de Lambezellec (Finistère), dans laquelle les Hortensias fleurissent bleus. Il présume que cette terre renferme une matière organique particulière fortement colorée, et qu'il suppose être de l'*acide ulmique* ou une matière analogue, à la présence duquel il faudrait attribuer la coloration des Hortensias, et non à l'oxyde de fer, à la limaille de fer, etc., comme on l'avait cru jusqu'à ce jour. Ce qui donne une certaine autorité à l'idée de M. Rossignon, c'est que la terre noire demi-tourbeuse est celle dans laquelle on remarque le plus souvent des Hortensias bleus, et c'est positivement aussi celle qui contient toujours une quantité notable d'*acide ulmique* et d'*ulmates.* Le jeune chimiste espère que ce qui est encore un secret pour tout le monde n'en sera bientôt plus un pour personne, et il se propose d'entreprendre une série d'expériences dans le jardin de la Société d'horticulture de Paris, au moyen desquelles les jardiniers pourront multiplier et modifier à l'infini la nature du sol, soit en y ajoutant un sel légèrement acide, un sel alcalin, un sel ferrugineux, un sel de cuivre, etc. A l'aide de ces sels artificiels il n'est pas douteux qu'on parviendra à obtenir des résultats fort curieux. Mais les fleurs jaunes des *Composées* se coloreront-elles en bleu? le *Dahlia* changera-t-il ses nuances pour prendre celles de la *Salvia patens*, d'un bleu charmant? aurons-nous des *Roses bleues*? Nous en doutons un peu. Bien qu'il en soit, nous pensons, comme M. Rossignon, que c'est là le sujet d'une étude aussi curieuse qu'agréable, et nous ne saurions trop vivement engager les amateurs à occuper leurs loisirs à ces sortes d'expériences, dont les jardiniers ne manqueront pas de s'emparer aussitôt que des résultats satisfaisants seront constatés! Il ne faut pas perdre de vue que les sels que l'on suppose devoir produire l'effet désiré pour-

ront avantageusement être employés en solution très-étendue dans l'eau des arrosements, particulièrement à l'époque de la floraison des plantes sur lesquelles on expérimente. V. P$^{t}$.

---

**Plantation des arbres verts résineux d'après un procédé allemand.** — La *Feuille centrale de l'Economie rurale du grand-duché de Bade* a publié une notice de M. le comte Mendelslop sur la plantation des arbres verts d'après un procédé qui nous paraît offrir assez d'intérêt pour en donner un résumé à nos lecteurs.

Après avoir soigneusement labouré et fait épierrer, au printemps et à l'automne, une étendue donnée de terrain, on y trace au cordeau de petits sillons de la largeur de 0$^{m}$,06 à 0$^{m}$,08, profonds d'environ 0$^{m}$,02, et distants de 0$^{m}$,33 ; on y sème (à l'automne dans les terres arides, au printemps dans les terres froides) des graines dans la proportion d'un kilogramme par are, et on les recouvre d'un centimètre de terre légère.

Pendant les premières années, il faut entretenir le plant dans une grande propreté ; les binages et les sarclages doivent être prodigués jusqu'à ce que les arbres aient atteint 0$^{m}$,12 ou 0$^{m}$,15 d'élévation. On procède alors à la levée des jeunes arbres en coupant soigneusement à la bêche les sillons ensemencés, par lanières et par plaques de la forme d'une brique. Au moment de planter, on divise les plaques à la main de manière à former de petites touffes de 3 à 4 individus qui conservent leur motte de terre ; on les met ensuite dans des trous préparés d'avance, et un peu plus profonds que l'épaisseur de la motte.

Cette manière de planter paraît offrir des avantages dont il est bon d'essayer chez nous. D'abord on conçoit que les racines de plusieurs plants ensemble conservent plus facilement leurs mottes qu'un individu isolé ; ils s'abritent mutuellement, et aussitôt que l'un prend le dessus, c'est celui que l'on conserve, en détruisant les autres qui périssent quelquefois d'eux-mêmes. On profite aussi, pendant les 5 ou 6 ans que les plants sont en pépinière, d'un terrain qu'ils auraient occupé depuis cette époque, si on les avait semés sur place. Enfin nous dirons qu'il n'y a pas d'exemple qu'une plantation ainsi faite ait jamais manqué, et les arbres ont généralement de 6 à 9 mètres d'élévation après une période de vingt années.

Effets de la température et culture des Jacinthes. — Ordinairement, sous le climat de Paris, les Jacinthes plantées en pleine terre ne fleurissent que vers le 15 avril. Cette année la température a été si favorable, qu'elles étaient en fleurs dès le 20 mars. Les Giroflées jaunes étaient également en fleurs, c'est-à-dire plus d'un mois avant l'époque ordinaire. Nous avons visité à cette époque la collection d'expérience que la maison Tripet-Leblanc cultive à ses frais sous l'inspection d'une commission nommée par la Société d'horticulture de Paris, à l'effet de savoir si la culture des Jacinthes est possible ou non en France, surtout à Paris. Cette culture se poursuit depuis trois ans, et, à en juger par la floraison des jeunes caïeux que nous avons vus, il y a tout lieu d'espérer que dans deux ou trois ans ces caïeux seront en état de produire des fleurs aussi belles que les Jacinthes que la Hollande nous envoie chaque année. On s'est demandé bien des fois à quoi tenait le dépérissement d'un oignon de Jacinthe l'année même qui suivait celle que nous l'avions reçu de la Hollande. L'explication en est simple, et l'expérience qui se fait chez M. Tripet-Leblanc le démontrera. Il y a chez tous les êtres de la création un terme assigné à leur plus parfait état de vigueur et de santé, après lequel la décrépitude commence. Les Hollandais le savent bien, aussi jamais ils ne nous enverront un oignon quelconque qui ne soit arrivé à son apogée ; ce qui explique le pourquoi il dépérit immédiatement chez nous. Mais soignons convenablement les caïeux qu'ils nous donnent, nous sommes certains qu'après quelques années de soins et de patience ils nous procureront les mêmes jouissances que l'oignon même, l'année que nous l'avons reçu de la Hollande. Tous les ans, dans la collection d'expérience de la maison Tripet, on voit augmenter le volume et le nombre des fleurs ; mais ceci aura un terme, et déjà les caïeux récoltés la première année donnent des fleurs plus belles que l'oignon primitif, qui dépérit sensiblement.

V. P[t].

---

## CHIMIE ORGANIQUE.

### *Matières azotées neutres de l'organisation.*

M. Dumas a lu à l'Académie des sciences un mémoire sur trois matières neutres qui se trouvent dans les végétaux : l'*albumine*,

la *fibrine*, la *caséine*, et il a prouvé que les animaux sont incapables de former ces substances, mais qu'ils les prennent toutes formées dans les plantes.

Voici le tableau qu'il a tracé, et qui représente l'ensemble des conséquences où il est arrivé.

| **Le végétal** | **L'animal** |
| --- | --- |
| Produit des matières azotées neutres, | Consomme des matières azotées neutres. |
| — des matières grasses, | — des matières grasses, |
| — des sucs, fécules, gommes; | — des sucs, fécules, gommes; |
| Décompose l'acide carbonique, | Produit de l'acide carbonique, |
| — l'eau, | — de l'eau, |
| — les sels ammoniacaux; | — des sels ammoniacaux; |
| Dégage de l'oxygène; | Consomme de l'oxygène; |
| Absorbe de la chaleur, | Produit de la chaleur, |
| — de l'électricité; | — de l'électricité; |
| Est un appareil de réduction; | Est un appareil d'oxydation; |
| Est immobile. | Est locomoteur. |

Il y a à peine deux ans que ces connaissances sont acquises à la science, et c'est tout récemment que M. Dumas a réduit en axiomes faciles à retenir des vérités d'un si grand intérêt pour la science comme pour les gens du monde, que nous croyons faire chose utile d'en offrir le résumé à nos abonnés.

---

## PLANTES NOUVELLES.

Un recueil anglais (*le Botanical Magazine*) annonce une nouvelle Orchidée qui serait véritablement une merveille de la création : c'est un Dendrobium de Manille (*Dendrobium macranthum*) dont les fleurs n'ont pas moins, selon l'auteur anglais, de 14 centimètres (environ 5 pouces) de diamètre. Les Orchidées sont des plantes curieuses et bizarres qui commencent à prendre faveur dans le monde amateur. C'est au Jardin des Plantes de Paris, et chez MM. Cels, fleuristes à Montrouge, qu'on les voit dans toute la beauté qu'on peut en espérer dans une serre.

On parle aussi d'une Amaryllidée du Chili désignée sous les noms de *Placea pratensis* et *Habrantus pratensis*, qui serait tout récemment introduite dans nos cultures; elle porte deux à quatre fleurs de première grandeur, d'un rouge très-vif, marquées de jaune à l'extrémité des divisions.

Parmi les magnifiques figures que vient de publier l'*Horticulteur universel* nous aimons à citer l'Erythrochite brésilien, plante de la famille des Diosmacées, qui a été rapportée en France par MM. Guillemin et Houlet, et que nous avons vue en fleurs au Jardin des Plantes. C'est un petit arbrisseau de serre chaude d'un aspect agréable et d'un port qui rappelle le *Theophrasta* de Jussieu. Du milieu d'une touffe de feuilles qui couronnent la tige comme celle des palmiers il sort de longs pédoncules chargés de cinq ou six grandes et belles fleurs, dont le limbe d'un blanc pur fait un singulier contraste avec le calice, qui est d'un rouge écarlate et conserve sa couleur longtemps encore après que la corolle est tombée. Les organes sexuels de la fleur ont une forme et une disposition qui représente les doigts de la main. On ne possède qu'un seul pied fort de cette plante au Muséum. Sa culture a lieu en terre mélangée d'un tiers de terre franche et d'un tiers de terre de bruyère. Multiplication de boutures en terre de bruyère pure, difficile à la reprise.

---

Clématite des montagnes, *variété à feuilles et à fleurs glabres* (*Clematis montana*, var. *glabra*). — Tout le monde connaît la Clématite, plante grimpante que l'on met partout à contribution pour cacher la nudité des murs, envelopper des arbres, des colonnes, couvrir les tonnelles de son vert feuillage, qui tranche avec de belles et nombreuses fleurs blanches d'une odeur délicieuse assez semblable à celle de la vanille. La variété que nous annonçons est encore peu connue et elle mérite de l'être ; elle se distingue de l'espèce par l'absence des poils que l'on remarque sur celle-ci, et par les divisions du périanthe, qui sont largement teintées de rose en dessous, tandis qu'elles sont d'un blanc pur chez l'espèce. Nous possédons dans notre herbier des échantillons de la Clématite glabre qui nous ont été donnés par notre collègue M. Camuzet, dans les pépinières duquel nous l'avons vue en fleur.

(Nous citons encore des plantes nouvelles à l'article consacré aux catalogues publiés par les horticulteurs marchands, voyez p. 67 et suivantes.)

---

Petunie a grandes fleurs (*Petunia grandiflora*, Hort.).—Nouvelle et jolie variété obtenue en France par M. Loignon, horticul-

teur. Ses tiges sont rameuses, vertes et velues ; ses feuilles sont ovales, pointues, entières, velues sur les bords et d'un vert foncé ; sa fleur est grande, infundi-buliforme comme dans les autres variétés, à tube bleuâtre, violacé et à nervures pourpres extérieurement ; le limbe de la corolle est à 5 lobes ovales-arrondis, d'un beau bleu violacé foncé sur les bords, plus clair vers l'orifice du tube, marqué de stries longitudinales pourpes et de macules d'un bleu violacé intense. Cette plante, dit M. Jacquin (chez lequel on en trouve des graines) est d'un très-bel effet, et sa culture ne diffère en rien de ses congénères. Cet habile horticulteur fait remarquer que l'on obtient en général du genre Pétunie de plus belles plantes des boutures que l'on fait à la fin de l'été, en choisissant de préférence les jeunes pousses qui surgissent autour et à la base de la touffe.

Toutes les pétunies se multiplient aussi de graines au printemps.

---

Les Paulownia du Palais-Royal. — Tous les hommes qui s'intéressent à l'arboriculture avaient depuis lontemps demandé que nos promenades, nos places et nos jardins publics, fussent les premiers à recevoir quelques arbres de ceux annoncés comme ayant des qualités supérieures ou seulement égales aux espèces cultivées dans notre climat. Le propriétaire, que le charlatanisme a rendu défiant, achètera rarement une plante sur la foi d'une annonce souvent intéressée ; mais il se rendra à l'évidence des faits lorsqu'en se promenant dans un lieu public, il remarquera une croissance plus prompte, un port plus élégant, une verdure plus sévère, un feuillage plus large, une fleur plus suave, un fruit plus gros, que tout ce qu'il avait vu jusque-là sur son domaine. Déjà des plantations de *Planera crénelé* ont eu lieu sur l'un des boulevards de Paris, et nous apprenons avec plaisir que quatre beaux *Paulownia* viennent d'être plantés dans le jardin du Palais-Royal, où ils vont faire l'admiration du public et le plus bel ornement de cette promenade.

Enfin l'arbre dont l'Europe est redevable à M. le vicomte de Cussy fait partout l'admiration du public. On vient de créer, aux environs de Soissons, une ferme modèle qui portera le nom de *ferme des Paulownies* et sur laquelle seront plantés de beaux *Paulownia* que nous avons vus partir de Paris.

— Au sujet des quelques lignes concernant le prétendu *Paulownia verticillata*, MM. Transon-Gombault et Dauvesse nous écrivent pour nous prier d'assurer nos lecteurs qu'ils possèdent bien réellement cette variété. Nous avons trop de confiance dans la bonne foi de ces messieurs pour ne pas accéder à leur prière ; mais nous n'en persistons pas moins à croire que ce n'est là qu'un jeu de la nature, un effet du hasard, un cas accidentel. Il n'est pas rare qu'un arbre à feuilles opposées comme le *Paulownia* en pousse trois au lieu de deux ; elles forment alors un verticelle. Reste à savoir si cette disposition est préférable. MM. Transon et Dauvesse l'affirment, et nous, nous pensons que c'est une affaire de goût. D'un autre côté, puisque ce *Paulownia verticillata* n'a pas été obtenu de graine et que jusqu'à ce jour un seul pied a fourni tous les individus actuellement en Europe, MM. Transon et Dauvesse seraient-ils les seuls qui posséderaient cette variété? Ce serait véritablement là un heureux hasard. Mais nous dirons en terminant que plusieurs pépiniéristes de Paris, entre autres M. Tripet-Leblanc, nous avaient fait remarquer cette variation dans la disposition du feuillage, sans y avoir attaché d'importance, et on nous assure qu'un horticulteur de Versailles en possède un grand nombre à feuilles verticillées, qu'il livre indistinctement au prix des autres.

---

Destruction des Insectes et des Mollusques. — Nous voici arrivés au terme de l'hiver. Avec le printemps les insectes se développent aussi vite que les fleurs lancent leur tige hors de terre, ils font une guerre acharnée aux jeunes semis. Les araignées coupent les carottes naissantes ; les mollusques appelés *limaces* ou *buhottes* (*limax agrestis*) détruisent les laitues et les plantes succulentes de nos potagers ; les limaçons (*helix hortensis*) mangent les feuilles de nos arbres fruitiers, de nos légumes, de nos fleurs, etc. Nous croyons utile de rappeler à ceux qui l'auraient oublié et d'apprendre à ceux qui l'ignoreraient que la chaux hydratée (réduite en poudre) est contre les limaçons et les limaces le procédé le plus infaillible pour les détruire ; répandue sur le sol en une légère couche de poussière qui passe comme une fumée, on voit périr les mollusques à l'instant même, les annélides (vers de terre) rentrent dans l'intérieur du sol, et une foule d'autres insectes sont très-contrariés par cette poudre de chaux, qu'il faut toujours employer lorsqu'elle est fraîche, sa causticité

étant alors plus puissante et ses effets beaucoup plus certains.

Quelques gouttes d'eau jetées sur une pierre de chaux suffisent pour qu'elle soit réduite en poudre le lendemain et même avant. Cette poudre se répand avec la main sur le sol, en ayant soin de se placer sous le vent. Aussitôt qu'une petite pluie survient, la chaux ne produit plus d'effet; mais on recommence l'opération, et il n'est pas rare de voir les jardiniers d'une partie de la Normandie et de la Bretagne, où l'on fait un grand usage de chaux, répéter ce travail soir et matin par un temps pluvieux, sur des semis précieux qu'ils tiennent à conserver. V. P.

---

## SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE LA GIRONDE.

Exposition des produits du jardinage. — Bordeaux vient d'avoir une exposition printanière dont les journaux de cette ville nous rendent compte. Le conseil d'administration de la société a distribué, sur le rapport de la commission, une médaille de bronze grand module au jardinier de M. N. Johnston pour une collection d'*Azalea indica* en fleurs provenant de ses semis. Les autres prix ont été décernés par le jury de l'exposition ; M. Jaux, d'Eyzines, et Mme la comtesse de Vassal, ont obtenu chacun une médaille de bronze pour des légumes frais, et M. Dussarat, jardinier de M. Johnston, une médaille d'argent pour des fruits forcés. Les *Camellia* de MM. Castros-Gérand, Martial-Gueyraud et Stern, ont mérité des médailles d'argent aux deux premiers et une de bronze au dernier. Les plantes de serre chaude de MM. Bethmann, Alvarez, Dussarat, Droguard, Stern et Coudert, ont obtenu des médailles ou des mentions honorables. Les plantes le plus nouvellement introduites ont été offertes par MM. Coudert, imprimeur, et Stern ; le premier a obtenu une médaille d'argent, le second une de bronze. M. Alvarez, déjà nommé, a reçu une médaille de bronze grand module pour ses plantes obtenues de semis. Enfin le même M. Alvarez a mérité une mention honorable pour ses plantes forcées en fleurs, et M. Stern une médaille d'argent pour le même sujet.

On voit qu'en province comme à Paris on sait encourager le zèle et récompenser les succès de MM. les horticulteurs. Aussi la science du jardinage fait chaque année de nouveaux progrès à Bordeaux, et cette dernière exposition, favorisée par un beau temps, a été très-brillante ; ce qui promet à la société qui l'a pro-

voquée et dirigée, un succès durable dont les conséquences seront de répandre en France et particulièrement dans la Gironde le goût de l'horticulture.

---

## SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

La Société centrale d'horticulture du département de la Seine-Inférieure, dont le siége est à Rouen, est une de celles que nous aurons souvent l'occasion de proposer pour modèle, parce que le zèle éclairé dont elle fait preuve pour favoriser les progrès de l'horticulture dans son département mérite d'être connu de toutes les associations qui se proposent d'obtenir les mêmes résultats. Cette société offre un grand nombre de prix, parmi lesquels nous en remarquons un de 500 fr. qui sera décerné en 1850 à la meilleure variété de poire obtenue de semis. Un autre de 300 fr. sera accordé en 1845 à la meilleure plante alimentaire introduite dans le département. Un troisième de 200 fr. sera décerné lorsque la société le jugera convenable à la meilleure culture de melons cantaloups établie dans le département de la Seine-Inférieure. Cette culture devra comprendre au moins 50 pieds. Enfin une médaille d'or de 100 fr. sera accordée en 1846 à toute personne qui se sera distinguée dans la taille des arbres fruitiers.

---

Cercle des conférences horticoles. — Cette société marche à pas de géant dans la voie du progrès et des améliorations. Ses membres comprennent enfin qu'il est dans leurs intérêts d'apporter aux séances mensuelles de leur association les produits de leur culture, les gains de leurs semis. A la réunion dernière, M. Paillet avait présenté de superbes *Rhododendrum*, M. Tripet-Leblanc des Jacinthes d'un coloris parfait et d'un volume énorme, M. Burel 25 variétés de Pensées, dont deux de ses semis. Le Rosier *Noisette Bernard* était couvert de fleurs du plus beau blanc ; il provenait des cultures forcées de M. Roblin. L'heure et le jour des séances ont été changés ; elles se tiendront dorénavant *le* 1$^{er}$ *mardi de chaque mois, à 3 heures*. A la prochaine réunion, de nouveaux règlements seront soumis à la délibération de l'assemblée, ainsi que le projet d'un autre *Bulletin*, destiné à remplacer le premier, qu'on n'a pas jugé convenable de faire paraître. Enfin partout et toujours M. Chéreau sait faire respecter la dignité de la société qu'il préside. Plus de discussions oiseuses,

plus de personnalités; toujours des paroles bienveillantes, des marques d'intérêt pour tout ce qui en est réellement digne, de l'indulgence, et cependant de la fermeté lorsqu'il en faut. Telle est la marche du cercle horticole depuis sa régénération. Le nombre des membres s'accroît de dix à douze nouveaux élus à chaque séance, et tout fait supposer que cette Société sera prochainement l'une des mieux organisées que nous connaissions. C'est pour nous un devoir d'engager les horticulteurs et les amateurs de la province à entrer en rapport avec le Cercle horticole, qui fera sans doute, à l'automne prochain, une exposition des produits du jardinage.

---

Nouvelle matière pour emballer les plantes. — Voici une observation d'un haut intérêt pour les horticulteurs et les personnes qui expédient des plantes vivantes exposées à rester longtemps en route. Jusqu'ici on s'était contenté de les emballer avec de la paille, du foin, de la mousse, etc. Ces matières s'échauffent bientôt par l'effet de l'humidité; les plantes jaunissent, s'étiolent, leurs racines moisissent; les plantes de serre chaude surtout souffrent considérablement, leurs feuilles tombent, et la mort de l'individu est souvent inévitable lorsqu'on l'expose à l'air et à la lumière après un séjour de quelques semaines dans une prison semblable. M. Victor Pâquet vient de faire connaître à la Société d'horticulture et dans plusieurs journaux un procédé fort simple qui lui a permis de conserver pendant près de deux mois des plantes de serre chaude d'un tissu très-délicat et d'un feuillage très-fragile, en les emballant dans une caisse où la mousse et les pailles étaient remplacées par de la sciure de bois. Des plantes reçues de Lisbonne après avoir resté plus de six semaines en route ont été trouvées dans un état de conservation parfaite. L'expérience a été répétée par M. Pâquet, qui en a donné connaissance à ses collègues de la Société royale d'horticulture, qui se sont empressés de lui donner de la publicité.

(*Constitutionnel.*)

---

## ÉTABLISSEMENTS HORTICOLES DE PROVINCE.

Dans un voyage que nous venons tout récemment de faire en Normandie, nous avons vu avec plaisir que l'horticulture est en progrès dans cette belle et fertile province. L'établissement fondé

à Bayeux par M. Havard nous a révélé une notable amélioration dans la culture des fleurs, l'introduction dans le pays des plantes, arbres et arbustes les plus nouveaux. M. Havard possède, rue de la Maîtrise, au centre de la ville, un magasin de graines, et une serre tempérée, avec un petit jardin dans lequel il range ses plantes pendant l'été. Là nous avons remarqué des végétaux frais et bien portants dont plusieurs donnaient des fleurs ravissantes et se succédant depuis longtemps déjà. M. Havard étant le seul horticulteur de la ville chez lequel on s'adresse en hiver pour avoir des fleurs dont les dames aiment à se parer ou dont on fait usage dans les fêtes et les cérémonies publiques, qui sont en général très-communes dans la ville de Bayeux.

A l'une des extrémités de la ville, M. Havard nous fit voir son établissement proprement dit. Les jardins sont au nombre de quatre. Le premier est un carré long divisé en deux compartiments par une allée principale bordée de deux plates-bandes garnies d'environ 250 rosiers greffés et placés par rang de taille de manière à former deux gradins de têtes parfaitement arrondies, qui servent aux amateurs à faire le choix des espèces qui sont en multiplication dans les pépinières de M. Havard. De l'autre côté de ces deux plates-bandes sont deux carrés qui reçoivent au printemps la collection des Dahlias de l'établissement ; le nombre de ceux du catalogue est de 500 variétés environ, mais de premier choix. A l'extrémité de ce jardin se trouve une demi-lune où M. Havard place en été ses orangers, arbres à la culture desquels il attache un grand prix et qui ne laisse rien à désirer dans son établissement.

Le deuxième jardin que nous avons visité est consacré à diverses cultures, parmi lesquelles les OEillets nous ont rappelé les établissements de MM. Tripet-Leblanc, à Paris ; Dubos, à Pierrefitte, etc. M. Havard en avait déjà 15 planches, à deux rangées par planche, de mis en place pour la floraison. Sa riche collection est la plus belle du pays.

Les Anémones, favorisées par la température douce qui régnait alors (12 mars) commençaient à fleurir, il y en avait qui promettaient d'être fort belles ; ce sont les plus nouvelles obtenues en Hollande. Dans les anciennes il y en a 42 variétés par noms, dont une magnifique est désignée dans le Calvados sous le nom de la *Rose Toquet,* du nom d'un bottier qui la trouva et la fit connaître aux fleuristes de Caen. Dans ce même jardin il y a

7 planches de Renoncules et 4 de Tulipes et de nombreux Rosiers de pied provenant de la collection de M. Thierry, de Caen.

Malgré la saison peu avancée, les Pensées de M. Havard, qui sont nombreuses en variétés, donnaient déjà des fleurs qui nous ont permis d'y reconnaître ce que l'on remarque de mieux dans les établissements de Paris, et dans celui de M. Salter, de Versailles.

Dans un autre jardin sont les Tulipes et les Jacinthes de premier ordre, une collection d'Iris d'Espagne et une autre d'Angleterre. Aucune de ces plantes n'était en fleur ; mais la symétrie qui régnait dans la plantation et l'ordre des numéros prouvent que ce sont là des variétés précieuses, ainsi que le catalogue manuscrit de M. Havard le constate.

Dans une ville de province on ne peut pas se borner, comme à Paris, à embrasser une spécialité. M. Havard l'a bien compris ; aussi trouve-t-on chez lui toutes les spécialités réunies et confondues : culture des *Pelargonium* dans une serre destinée à ce beau genre ; serres, bâches et châssis pour la multiplication ; arbustes et arbrisseaux de pleine terre, et surtout de jeunes Pêchers que M. Havard dresse d'après le système montreuillois et qu'il livre ensuite au commerce, sont autant de branches de l'horticulture qui ne laissent rien à désirer.

Nous avons particulièrement remarqué en pleine terre le Noyer nain, le Cerisier de Sibérie, petit arbrisseau à bois fin et au feuillage agréable, formant de jolies têtes ; le Pêcher nain, et des Frênes sur lesquels M. Havard a essayé de greffer le Lilas. Il en a été de cette greffe comme de toutes celles qui sont hétérogènes : elle a réussi quelques années ; mais le succès n'a pas eu de durée, ainsi qu'on pouvait s'y attendre.

Dans la serre chaude de M. Havard les plantes sont fraîches et bien portantes ; des Azalées nombreuses et variées, des Rosiers forcés, l'OEillet appelé *Feu de Moscou*, divers *Camellia*, et une foule d'autres plantes non moins belles, non moins curieuses, étaient en fleurs. L'*Ipomea Learii*, les *Fuchsia floribunda magna* et *corymbiflora*, y ont acquis une taille et des proportions peu communes.

La culture de la Jonquille (*Narcissus Jonquilla*) jouissait à Bayeux d'une réputation qui s'était un peu affaiblie. M. Havard vient de la rétablir, il en a planté plus de dix mille oignons l'automne dernier. Un homme qui fait de pareils sacrifices pour la science nous paraît digne de la confiance du public et des encouragements de la presse.

(*Nous continuerons la revue des établissements que nous avons visités.*)

— Avec le mois de mai commencent les livraisons de Dahlias, le moment est donc opportun pour signaler à nos abonnés les catalogues qui nous sont parvenus. Celui de M. Henri Demay, horticulteur à Arras, en contient près de 400 variétés du prix de 1 fr. à 6 fr., selon la nouveauté des acquisitions qu'il a réunies dans son établissement. Une feuille supplémentaire fait connaître 50 Dahlias nouveaux d'un prix plus élevé. Nous y remarquons *Dona Antoni,* obtenu par M. Deelen, coté 20 fr.; il est pourpre rosé et à pointes blanches (extra). Les autres variétés de ce supplément, toutes fort belles, varient de 5 à 12 fr.

M. Demay cultive aussi les *Fuchsia,* les Calcéolaires, les Cinéraires, les Verveines et les Pensées anglaises. Toutes ces spécialités nous paraissent de premier choix dans son établissement.

—M. Ad. Weick, jardinier fleuriste, route de Kehl, près Strasbourg (Bas-Rhin), vient également de publier un catalogue de *Dahlia,* de *Pelargonium* (ceux-ci sont bien choisis), de *Fuchsia,* de Verveines, de Calcéolaires, de plantes de serre tempérée et de pleine terre. Dans les plantes de serre tempérée, M. Weick marque d'un astérisque les espèces qui se cultivent avec succès en pleine terre pendant l'été, et que l'on remet en pot à la veille des gelées pour les garantir du froid. Ce sont là de ces instructions qu'il est toujours utile de donner au public, qui a bien, ce nous semble, quelques droits à savoir comment il faut traiter les plantes qu'on lui vend.

— M. Const. Gheldolf, propriétaire horticulteur à Gendbrugge, près Gand, vient de publier un catalogue de *Camellia* dans lequel nous trouvons la description des plus belles variétés; elle a été faite sur des individus qui ont fleuri chez M. Gheldolf. Nous remarquons particulièrement :

*Americana,* coté 25 fr. Sa forme est celle d'*Alba plena,* et sa couleur rose clair, strié ou taché de rouge carminé.

*Princesse Baciocchi.* Quelques-uns des premiers rangs de pétales sont carmin foncé velouté; ceux du centre ponceau, à bandes blanches; 70 pétales supérieurement imbriquées. Prix : 35 fr.

*Sherwoodii,* coté 10 fr., est d'un beau rouge cerise, à pétales régulièrement imbriqués.

Que l'on ne croie pas que tous les *Camellia* de M. Gheldolf

soient d'un prix aussi élevé que ceux que nous venons de citer. Sur les 400 variétés de son catalogue il y en a un grand nombre à 4, à 3, et même à 2 fr. Les *Rhododendrum*, les *Azalea*, les *Pœonia*, les *Lilium*, sont encore des spécialités de l'établissement de M. Gheldolf. Parmi les Lis nous remarquons 3 variétés du *Lilium lancifolium*, dont l'*Horticulteur universel* vient de donner une magnifique figure : les caïeux de la plus belle, qui est le rouge, se vendent 15 fr.; l'oignon près de fleurir, 45 fr.; et celui pouvant donner 4 à 5 fleurs, 150 fr. Ce lis a poussé chez M. Gheldolf des tiges de 2 mètres à 2 mètres 60 centimètres, et elles se sont chargées de 18 à 26 fleurs. La variété blanche ne se vend que 35 et 40 fr.

---

**Société royale de Flore.**

L'exposition d'été de la Société royale de Flore de Bruxelles, aura lieu le dimanche 4 juin prochain.

Neuf différents prix consistant en médailles, seront décernés, savoir :

1. Au plus bel envoi, composé au moins de 30 plantes en fleurs, comprenant 15 espèces ;
2. A la plante fleurie qui, parmi les espèces ou variétés exotiques nouvellement introduites, se distinguera par sa beauté, sa rareté, ou par les avantages qu'elle présentera au commerce par sa multiplication ;
3. A la plante fleurie, provenant de *Semis*, mêmes conditions ;
4. A la plante offrant le plus bel aspect par sa floraison et sa bonne culture ;
5. Au plus bel envoi de *Pelargonium*, 50 variétés distinctes ;
6. A la plus belle collection de 25 variétés distinctes du genre *Rose the* et de *Bengale* en fleurs ;
7. A la plus belle collection de 50 roses coupées, bien fleuries du genre *Rosa Belgica centi-feuilles*.
8. A la collection la plus méritante de plantes du même genre, autres que le *Pelargonium*, roses du *Bengale*, ou Rosa Belgica, comprenant au moins 12 plantes d'espèces ou de variétés différentes en fleurs ;
9. A l'envoi du point le plus éloigné et qui présentera au moins 12 plantes en fleur.

---



*Paulownia imperialis.*

**Soins à donner aux arbres fruitiers pendant les mois de mai et de juin.**

La conduite des arbres fruitiers est une opération si importante, que nous croyons devoir indiquer les soins qu'exigent en ce moment les espaliers, contre-espaliers, et généralement tous les arbres assujettis à une forme quelconque lorsqu'elle contrarie la nature. Le *pincement*, la *taille en vert* et l'*ébourgeonnage*, sont les opérations principales du moment actuel, et qui ont à peu près le même but, celui de refouler la séve dans les parties basses de l'arbre en supprimant les extrémités herbacées des rameaux vigoureux dont la végétation deviendrait prépondérante. Nous n'aurons que quelques mots à dire sur chacune de ces opérations.

L'*ébourgeonnage* consiste dans la suppression de tous les bourgeons mal placés qui poussent devant et derrière les principales branches d'un arbre en espalier. On conçoit aisément que ces productions, surtout celles de devant l'arbre, abandonnées à elles-mêmes, formeraient bientôt un buisson informe sous l'ombrage duquel s'étioleraient les branches à fruit, et celles de remplacement, qui sont si nécessaires pour la taille suivante. Il faut donc de toute nécessité surveiller depuis mai jusqu'à la fin de juin ses espaliers, afin de supprimer avec les doigts toutes les branches inutiles que l'on serait forcé de couper plus tard avec une serpette si on les laissait s'aoûter et prendre la consistance du bois. Il y a encore beaucoup de contrées où la taille des arbres est si mal entendue, que les jardiniers, après avoir fait la taille d'hiver, ne s'occupent de leurs arbres qu'à la fin d'août, moment auquel ils font *le palissage*, opération qui est pour eux de supprimer toutes les pousses qui sont venues en avant, et donnent à un espalier, à cette époque, l'aspect d'une futaie. Les autres branches sont palissées avec du jonc ou de l'osier tendre contre le mur ; c'est aussi ce qu'ils appellent *découvrir les fruits*. Ne nous arrêtons pas à faire ressortir l'inconvénient d'une telle pratique ; tout le monde comprend que les branches conservées, se trouvant alors saisies par le soleil et le grand air, durcissent toujours et périssent souvent. Il en est de même des fruits, qui se trouvent brusquement exposés aux influences atmosphériques : ils échaudent, se gercent et deviennent pierreux ; et, au lieu de récolter

des fruits succulents et parfumés, on détache de l'arbre des avortons informes, d'une âpreté repoussante. Si au contraire l'arbre avait été surveillé pendant les deux mois de l'année où sa végétation est la plus luxuriante, qu'on eût exactement supprimé, alors qu'elles étaient encore à l'état herbacé, toutes les pousses qui tombent plus tard sous la serpette ou le sécateur, l'arbre serait bien portant, la séve circulerait dans toutes ses parties ; il offrirait toujours un tapis de verdure agréable à l'œil et favorable aux fruits, qui réuniraient toutes les qualités que l'on doit attendre de ceux qui se développent sur un arbre convenablement traité.

Le *pincement* est une opération qui a pour but d'arrêter la vigueur des branches trop emportées, de refouler la séve et de la contrarier dans sa marche pour la faire passer au profit des parties faibles ou l'empêcher de se porter dans les parties qui pourraient devenir gourmandes. On voit que le *pincement* a pour résultat de suspendre momentanément l'essor d'un bourgeon, et que l'ébourgeonnage en est la suppression totale. Sur les Poiriers, Pommiers, etc., où il est toujours essentiel d'avoir des *dards*, *coursonnes*, *branches à fruits*, n'importe comme on les nomme, on doit toujours pincer les rameaux à 2 ou 3 centimètres de la branche-mère, afin d'obtenir ces sortes de productions. On conserve ainsi la forme d'un arbre, l'équilibre entre toutes ses parties, et on crée les mères nourricières d'une future récolte.

La *taille en vert*, pour les Pêchers et Abricotiers seulement, sert à réparer les vices de la taille d'hiver. Elle consiste à rabattre sur de nouvelles pousses les branches qui n'ont pas produit les résultats qu'on attendait, ou qu'un accident a fait périr.

Nous recommandons les trois opérations ci-dessus à nos abonnés ; le moment de mettre en application les principes que nous avons développés est opportun : nous les engageons à ne pas le laisser passer sans profiter de nos conseils. V. P[t].

---

**De la Culture du Melon et des autres Cucurbitacées, à l'époque actuelle.**

Nous prévenons nos lecteurs que la première quinzaine de ce mois (mai) est le dernier terme assigné à la culture des melons ; mais ils peuvent encore en toute sûreté l'entreprendre dans leurs

jardins et à beaucoup moins de frais qu'à toute autre époque, parce qu'alors le soleil a pris de la force, il éclaire longtemps l'horizon, il échauffe et pénètre le sol de ses rayons bienfaisants ; on peut se dispenser des couches chaudes, des bâches et des châssis, qui avaient été indispensables jusqu'à ce jour.

Voici les procédés à mettre en pratique :

Faisons à 2 ou 3 mètres de distance les uns des autres des trous d'une profondeur de 25 à 30 cent. (et même moins si le climat n'est pas très-froid), d'un diamètre de 50 centimètres à 1 mètre. Remplissons ces trous de fumier à moitié consommé jusqu'à ce qu'il y en ait plusieurs centimètres au-dessus du sol, ayant le soin de piétiner souvent pour prévenir le trop prompt affaissement de ce cône tronqué, que l'on recouvre de 18 à 25 centimètres de terre grasse et substantielle ou de bon terreau, ce qui vaut mieux encore. On place sur cette butte une cloche en verre ou seulement une feuille de papier huilé supportée sur deux gaulettes en croisillon. Après un jour ou deux cette petite butte est échauffée, on y sème deux ou trois graines de melon ou on y en repique deux pieds élevés ailleurs ou pris chez un ami ; on donne ensuite à ces plantes les soins convenables pendant la durée de la végétation. Il n'est pas nécessaire de conserver les cloches ou le papier tout l'été ; une fois les grandes chaleurs arrivées, on laisse sans danger le plant exposé aux influences de la saison. C'est ainsi qu'à Honfleur, dans la vallée d'Orbec et les environs de Falaise (Calvados), on cultive le gros Melon dit d'*Honfleur*, et ce sont à peu près aussi les principes exposés par M. Loisel, dans un excellent *Traité complet de la culture des Melons*.

Les Courges, Potirons, Concombres, Pastèques et généralement toutes les familles des Cucurbitacées, qui renferment tant de plantes curieuses, peuvent se semer en pleine terre ou mieux encore sur des buttes comme les Melons. V.P[t].

---

## PLANTES NOUVELLES.

*Phlox* (var. VAN HOUTTE). Polémoniacées. Pentandrie-Monogynie. — Nous offrons aujourd'hui à nos abonnés une magnifique figure d'un Phlox obtenu par M. Van Houtte, horticulteur à Gand. C'est une plante qui s'élève à plus d'un mètre, et forme un

élégant buisson dont les nombreuses panicules se composent de fleurs d'un blanc pur, ornées chacune de cinq rouleaux amaranthes bien nettement posés sur la couleur blanche du fond, où ils dessinent une étoile de 5 rayons d'un beau cramoisi. Ainsi qu'on peut le voir sur la planche jointe à ce numéro, l'aspect général de ce Phlox est charmant, et il laisse bien loin derrière lui les 40 espèces du genre connues jusqu'ici. MM. Chauvière et Tripet-Leblanc possèdent cette belle plante, qu'ils multiplient pour la livrer très-prochainement aux amateurs qui leur en feront la demande.

Toute la catégorie des Phlox mérite spécialement d'être cultivée, parce que les espèces qu'elle renferme sont, sans exception, de pleine terre et d'une culture simple, se propageant facilement, donnant à profusion des fleurs dont les couleurs superbes et très-variées durent longtemps.

Les différentes grandeurs de ces plantes font qu'elles sont également propres à cultiver en masse ou seule. Si on les veut en masse, on peut les arranger de telle sorte que les plus grandes soient dans le centre, et les autres disposées de manière à faire une descente graduelle jusqu'aux espèces et variétés naines qui n'ont que quelques centimètres de hauteur.

Dans une terre forte, grasse et gazonneuse, bien chargée de fumier consommé ou de terreau de feuilles, sur un sous-sol sec, les Phlox fleurissent vigoureusement.

Comme on peut diviser les racines tous les ans, on doit toujours augmenter les jeunes plantes au printemps; par ce moyen, des plantes vigoureuses seront obtenues et les races seront conservées.

On possède en France à peu près toutes les espèces et variétés de Phlox. Dans la saison où elles seront en fleurs, nous nous proposons d'en faire un catalogue descriptif et raisonné pour le *Journal d'horticulture pratique*.

Nos abonnés ont sans doute remarqué la belle exécution des gravures que nous leurs offrons. A l'avenir, nous ne donnerons plus que des figures de grandeur naturelle de plantes nouvelles et méritantes, que nos souscripteurs pourront se procurer dans le commerce : car tous nos dessins seront faits d'après nature sur des plantes choisies dans les cultures marchandes, où les amateurs trouveront facilement les nouveautés que nous leur indiquerons.

Nous donnerons bientôt un superbe œillet de la collection si riche de l'établissement Tripet-Leblanc. Ainsi, nous n'avions pas annoncé de figures, nous en donnerons environ 10 à 12 coloriées dans le courant de l'année.

— Il vient de se former à Leyde, sous les auspices de sa majesté le roi Guillaume III, une société royale pour l'encouragement de l'horticulture dans les Pays-Bas. Cette société se propose d'introduire en Europe ce que le grand archipel de l'Inde et notamment le Japon offrent en fait de plantes usuelles ou ornementales. On sait que la Flore de ce pays est la plus belle de l'univers, et que c'est de là que provenaient les quelques graines que l'honorable M. de Cussy s'empressa de rapporter en France, ignorant alors que l'une d'elles renfermait le germe du *Paulownia imperialis*, le plus beau des arbres qui croissent aujourd'hui en Europe.

Les plantes des Indes orientales que la société des Pays-Bas se propose d'introduire nous paraissent appelées à jouer un grand rôle chez nous, parce qu'en général les plantes du Japon offrent en hiver de précieuses richesses pour nos orangeries et nos salons, dont elles font le plus bel ornement ; elles embellissent nos jardins au printemps, et à l'automne leur verdure toujours riante fait oublier l'approche du temps des frimas et des neiges.

La nouvelle société qui nous occupe a déjà introduit un certain nombre de plantes dans les Pays-Bas ; nous croyons devoir les signaler à nos abonnés, surtout au moment où nous allons avoir une exposition d'horticulture à Paris ; il serait vraiment digne des horticulteurs français d'y faire paraître quelques-unes des plantes suivantes :

*Hydrangea japonica*, Sieb. et Zucc., du Japon. — C'est, dit-on, une des plantes de pleine terre des plus importantes qui viennent d'être introduites en Europe. Elle ne cède ni en élégance de son port, ni en splendeur de son feuillage, à l'*Hydrangea vulgaris*, portant un superbe bouquet de fleurs rose lilacé, dont les fleurs du centre sont fertiles. Elle a donc une disposition à former des hybrides, avantage que *l'Hydrangea* vulgaire ne possède pas, bien que celle-ci ait grainé en France, pour la première fois, l'année dernière.

*Salix japonica*, Thumb., du Japon. — Le *Saule pleureur* du Japon est une acquisition très-précieuse pour les jardins de l'Europe, qu'il va bientôt embellir comme au Japon. Il se distingue

avantageusement, par sa fleuraison, du Saule pleureur commun. Il ne faut pas le confondre avec celui qu'on cultive sous le même nom dans nos jardins botaniques, plante importée de Sainte-Hélène par M. de Siebold à l'occasion de son retour du Japon, il y a déjà longtemps.

*Cocculus japonicus*, DC., du Japon. — Espèce de liane qui a beaucoup de rapports avec le *Menispermum canadense*.

*Clerodendron Kaempferi*, Sieb., du Japon. — Magnifique espèce à très-grandes feuilles, mentionnée déjà par le célèbre Kaempfer et décrite par Thunberg sous le nom de *Volkameria japonica*. Elle porte une grande panicule écarlate d'un superbe aspect, qui la distingue de la plante cultivée depuis longtemps sous le nom de *Volkameria japonica*, qui n'existe pas au Japon.

*Calanthe Jepine*, Sieb., du Japon. — Belle Orchidée terrestre, se rapprochant du genre *Cattleya*, qui s'établira aisément dans nos serres tempérées.

*Acacia Nemu*, Willd., du Japon. — Cet arbre jouit, à cause de son élégance, d'une très-grande réputation au Japon, et il sera sans doute très-recherché par nos horticulteurs. Les fleurs en sont très-nombreuses, de longue durée et d'un pourpre éclatant. Il est à espérer que cet arbre, observé par M. Bunge dans les montagnes de la Chine boréale, réussira chez nous en pleine terre.

*Aristolochia Kaempferi*, Willd., du Japon. — Plante grimpante assez jolie, déjà décrite par Kaempfer, mais jusqu'ici inconnue en Europe.

*Deutzia gracilis*, Sieb. et Zucc. — Cette plante, figurée Tab. 8 de la *Flora Japonica*, est la plus belle espèce de ce genre, répandue dans les îles du Japon, la partie boréale de la Chine, et dans les montagnes de l'Himalaya. Cette plante très-rustique, à tiges grêles et à feuilles pétiolées, lancéolées et sciées, se couvre de fleurs en grappes et surpasse toutes les autres espèces jusqu'à présent introduites en Europe.

*Amygdalus glandulosus*, Pier., du Japon. — Cet arbrisseau a le port de l'*Amandier nain* : il supporte aisément les rigueurs de notre climat, et n'est pas moins recommandable comme plante d'ornement que le *Cydonium japonica*, le *Ribes sanguinea* et d'autres, qui sont d'une culture générale.

*Thibaudia lucida*, Bl.—Arbuste des hautes montagnes de Java, remarquable par son feuillage luisant; propre aux orangeries.

*Æschynanthus Horsfieldii,* Rob. Br., de Java. — On sait que les plantes de la famille des Cyrtandrées se recommandent en général, pour l'ornement de nos serres tempérées, par la beauté de leurs fleurs. L'*Æschynanthus Horsfieldii* est de ce nombre et ressemble sous plusieurs rapports à l'*Æschynanthus radicans*, Jack, connu de plusieurs de nos lecteurs.

*Ficus diversifolia*, Bl., de Java. — Petit figuier, dont les feuilles sont assez régulièrement ponctuées de jaune.

*Clerodendron lævifolium,* Bl., de Java. — Arbuste magnifique, terminé par une grande panicule de fleurs dont les calices sont purpurescents et les corolles blanchâtres. Il se recommande de même par l'élégance de son feuillage.

*Ardisia humilis.* Vahl., de Java. — Quoique originaire d'un climat chaud, la culture de cette jolie plante a prouvé qu'elle se tiendra aisément dans nos serres tempérées.

*Areca pumila,* Bl., de Java. — Joli palmier, figuré dans la *Rumphia,* tab. 99, qui, même à Java, fleurit et porte déjà des fruits, quand il n'a que trois pieds de haut. Néanmoins il a le même port que les autres espèces de ce genre, qui, à cause de leur hauteur considérable, ne fleurissent que rarement dans nos serres.

*Pinanga Nenga,* Bl., de Java. — Ce palmier se trouve également figuré dans l'ouvrage de *Rumphia*, tab. 107. Quoique plus élancé que l'*Arc nain,* tout fait espérer qu'il va acquérir son parfait développement chez nous comme dans son pays originaire.

*Coripha Gebanga,* Bl., de Java. — La Société de Leyde ne possède de ce palmier majestueux, décrit et figuré dans la *Rumphia,* tab. 97, 98 et 105, qu'un très-petit nombre d'exemplaires, sur lesquels nous fixons l'attention des amateurs.

*Aceratium Ganitri*, Hask., de Java. — Appartenant à la famille des *Elaeocarpées*, cet arbuste a de même une tendance à prospérer dans nos serres tempérées.

Si la Société d'horticulture des Pays-Bas continue à ne nous offrir que des plantes aussi supérieures que celles dont nous venons de donner la description, soit par la beauté de leurs fleurs, les parfums qu'elles exhalent, l'élégance de leur port, nous lui promettons un brillant avenir, ce qui, du reste, ne surprendra personne quand on saura que MM. Blume et de Siebold sont les deux directeurs de cette nouvelle Société.

Rhododendron rutilum (var. du *ponticum*). — Feuilles lan-

céolées, d'un beau vert, légèrement ondulées sur les bords, fleurs grandes, d'un pourpre violacé, avec une large macule formée de points ombrés et de points rouges, les premiers placés au sommet de la macule. Cette belle variété a été obtenue par M. Lebreton aîné, horticulteur à Angers, chez lequel elle a fleuri pour la première fois en 1842.

RHODODENDRON VICINALE (var. du *ponticum*). — Fleur grande, lilas, marquée d'une large macule formé de points ombrés sur un fond pâle. Chez M. Chauveau, horticulteur à Angers.

PENTSTEMON GOISNARDI (var. du *P. Millerii*, dont elle diffère par sa corolle plus ample, d'un blanc pur intérieurement et d'un rouge vif à l'extérieur). — A fleuri pour la première fois en 1842 chez M. Goisnard, horticulteur à la Pyramide, près Angers.

FUCHSIA LAMII. — Cette belle plante a été obtenue par M. Lane de Berkhamstead, et se vend chez lui.

IXORA NOUVEAU. — Cette plante s'est vendue pour la première fois en Angleterre, l'été dernier. Elle est des plus jolies; elle donne en profusion des fleurs d'une belle couleur de rose. Beaucoup de ces fleurs ont six ou huit sépales et les pétales en double quantité, ce qui les rend plus intéressantes.

PULCHERRIMA (Harrison). — Cette plante est, dit-on, la plus belle que l'on connaisse dans son genre, elle se vend en Angleterre à des prix assez élevés.

SALVIA ERIOCALYX. — Le genre Sauge, déjà si nombreux en belles espèces, promet encore d'augmenter son cortége d'un joli petit arbrisseau qui fleurit tout l'hiver dans la serre tempérée de M. Rantonnet, à Hyères. Ses longs épis de fleurs sont d'une élégance qui les fera rechercher; les bractées et les calices sont courts, d'un beau violet cramoisi du plus gracieux effet.

QUERCUS GLABRA. — On possède, au Jardin des Plantes de Paris, depuis 1836, un petit chêne qui a le port et le feuillage d'un laurier, on le désigne sous le nom de *Chêne glabre*. M. de Sieboldt assure qu'au Japon, c'est un grand arbre qui garde ses feuilles pendant 3 ans sans les renouveler, et qu'on mange ses fruits, qui ont le goût du marron. On espère que le chêne se naturalisera chez nous, où il a déjà supporté 6 ou 8 degrés de froid. On le multiplie facilement de boutures.

VIGNE MUSCAT NOIR DE LA MI-AOUT. — M. Vibert, horticulteur à Angers, fait grand cas de cette variété, que M. Millet, président du Comice horticole de Maine-et-Loire, décrit ainsi : Végé-

tation faible comparée aux autres espèces, auxquelles elle est inférieure pour l'accroissement, dans la proportion de 1 à 3 et même à 4, tandis que son produit est égal. Cultivée en terre médiocre, pour faire du vin, on suppose que cette vigne ne dépasserait pas 1 mètre d'élévation. La grappe est moyenne, peu serrée ; le grain ovale, un peu plus petit que celui du muscat noir ordinaire, dont il a le goût. Placée le long d'un mur bien exposé, cette vigne mûrit son fruit du 8 au 15 août, précocité dont aucune autre variété n'approche. Obtenue par une fécondation hybride d'un frankantal et d'un muscat noir.

Vigne Chaptal. — Vigne qui a du rapport avec le chasselas, qui donne une grappe très-grosse, peu serrée ; le grain est gros, ovale, couleur d'ambre dans sa parfaite maturité. C'est un beau et bon raisin de table, qui mûrit 12 ou 15 jours après le chasselas ordinaire. En vente chez M. Vibert, à l'automne prochain.

Cerfeuil bulbeux (*Chœrophyllum bulbosum*, L.). — C'est une plante bisannuelle ou vivace, selon l'époque où on la sème, à laquelle on attribue des qualités alimentaires que personne jusqu'ici n'a encore constatées. On en trouve des graines chez tous les grainetiers de Paris. Nous engageons à faire les semis de ce cerfeuil vers le mois d'août : les plantes ne souffriront pas pendant l'hiver, et l'année suivante les racines ou tubercules seront suffisamment gros pour être essayés dans la cuisine comme le chervis, le panais, etc., dont on connaît l'emploi journalier. Malgré les annonces intéressées dont cette plante a été et est encore l'objet, nous avons l'intime conviction qu'elle ne vaudra jamais nos salsifis, nos scorsonnères, etc., etc.

---

## NOUVELLES.

—La Société d'horticulture de Londres vient de décider qu'elle enverrait immédiatement en Chine un collecteur botanique pour y récolter toutes les nouveautés horticoles et agricoles que renferme le Céleste Empire. Le collecteur est surtout chargé de se procurer la fameuse Pêche de Pékin, qui pèse, dit-on, jusqu'à 1 kilogramme, et dont la chair fondante est délicieuse.

—On annonce un Fraisier nouveau, très-productif, auquel on a donné le nom d'*Empereur ;* son fruit est, dit-on, délicat, d'une belle couleur écarlate, et mûrit quinze jours avant les Fraises les plus hâtives. Est-ce encore une nouveauté comme tant d'autres?

L'avenir nous le dira. C'est par un journal de Bruxelles (*la Sentinelle des campagnes*) que nous apprenons qu'il vient d'être introduit en France. Le même journal annonce que la véritable *Rhubarbe de Tobolsk*, qui l'emporte sur toutes les variétés connues par la facilité avec laquelle on peut la forcer, vient d'être introduite en Angleterre.

— A l'exposition des produits agricoles de la Société d'agriculture du Norfolk, on a vu une seule racine d'orge provenant d'un seul grain, qui portait 122 épis. Quatre litres plantés sur un acre ou 40 ares en rangées distantes entre elles de 1 mètre 55 cent., et à 80 cent. de distance entre les pieds sur chaque rangée, ont produit 19 hectolitres de grain. Nous ne serions pas surpris qu'on annonçât bientôt en France cette céréale, comme tant d'autres, avec lesquelles on exploite la crédulité des gens de bonne foi. Nous prions nos abonnés, en fait de céréales et de plantes fourragères, de ne s'en rapporter qu'au jugement de M. Vilmorin, qui a su, dans les dernières éditions du *Bon Jardinier*, à l'article *Grande Culture*, faire justice de toutes ces prétendues nouveautés, sur le mérite desquelles le public est d'ailleurs suffisamment éclairé aujourd'hui.

— On parle depuis quelques mois d'un *Mûrier l'hou*, originaire de Chine, comme d'une variété, qui pourrait offrir de grands avantages en France. Nous prévenons que cette espèce ou variété n'est pas nouvelle : on la connaît depuis plus de 10 ans ; elle n'a rien qui doive lui faire accorder une préférence sur une autre.

—Le roi de Prusse dépense 5,000,000 de francs de sa fortune particulière pour doter la ville de Berlin d'une immense serre pour servir de promenade aux habitants pendant la mauvaise saison. L'empereur de Russie a offert, il y a déjà quelque temps, un prix de 120 mille francs à celui qui introduirait dans ses états de la graine non altérée de la véritable rhubarbe de Chine. Le gouvernement anglais entretient des voyageurs botanistes qui explorent les Indes et l'Amérique, et envoient en Angleterre tout ce que le règne végétal a de plus curieux dans ces contrées. Le duc de Devonshire donne 80,000 fr. à un jardinier voyageur dont la mission est la même que celle des botanistes du gouvernement britannique. Avec de tels encouragements comment l'horticulture ne progresserait-elle pas en Europe?

— Nous recevons de la Société d'agriculture de Nanci une circulaire qui nous annonce que la section d'horticulture fera son

exposition de printemps le 7 mai prochain. Quinze médailles et autant de mentions seront décernées, savoir : 5 pour la division des fruits, 5 pour celle des légumes et 5 pour celle des fleurs.

Le Pé-tsai ou Chou de la Chine. — Plusieurs fois déjà nous avons eu l'occasion de signaler à nos abonnés des plantes nouvelles ou annoncées comme telles, dont le mérite est souvent (pour ne pas dire toujours) inférieur à ce que nous connaissons depuis longtemps. L'*Oxalis crenata*, le fameux *Chou colossal*, la *Luzerne géante*, et cent autres plantes que nous énumérerons plus tard, ont fait fureur pendant quelques mois ; aujourd'hui on sait à quoi s'en tenir sur le mérite réel de ces prétendues conquêtes, qui se vendaient le poids de l'or il y a quelques années. Le *Pé-tsai* ou Chou de la Chine peut être rangé dans la catégorie des plantes qui ne vaudront jamais ce que nous possédons, bien qu'en disent encore quelques intéressés à la vente des graines de cette plante. De toutes parts on se plaint avec raison de ne jamais l'obtenir pommée, et qu'elle monte tout de suite en graine, bien qu'on s'y prenne de toutes les façons pour la cultiver, soit en place, soit en la repiquant, soit à l'ombre, soit au soleil, soit en terre légère, soit en terre forte. Le Pé-tsai peut être une excellente plante potagère en Chine, mais il est aussi déraisonnable de vouloir le comparer ou l'annoncer comme supérieur à nos choux et à nos laitues qu'il serait absurde de faire arracher les pommiers de la Normandie pour leur substituer la vigne, en promettant aux Normands que cet arbrisseau leur donnera une boisson plus saine et un produit plus avantageux que l'antique pommier qui fait la richesse du pays. A chaque contrée sa culture et ses plantes. Il y a certainement des importations précieuses, mais il ne faut pas non plus se faire illusion sur leur mérite réel ; il est bien peu de plantes appelées à jouer le rôle de la pomme de terre : en effet, de toutes les nouveautés annoncées et vendues depuis 12 ou 15 ans, qu'est-il resté? Nous reviendrons prochainement sur ce sujet.

— Nous aurons prochainement à entretenir nos lecteurs d'une des plus belles collections d'Anémones et de Renoncules qui existent en France : celle de madame veuve Quétel, de Caen (Calvados). Elle a bien voulu nous adresser près de 400 variétés d'Anémones seulement (les Renoncules n'étant pas encore en fleurs), que nous avons présentées à la dernière séance de la

Société d'horticulture de Paris. Ces charmantes plantes ont fait l'admiration de tous les membres de l'assemblée.

— A Paris, la température est très-variable depuis quinze jours, elle n'est cependant pas contraire à la végétation des grands arbres, dont les progrès sont satisfaisants ; mais il tombe souvent de l'eau depuis le 20, qu'un violent orage a succédé à plusieurs journées très-chaudes. Le 28, après quelques jours de giboulées, le thermomètre est descendu au-dessous de zéro.

— La magnifique collection de Tulipes de la maison Tripet-Leblanc est en fleurs. Tout le monde connaît la Tulipe avec sa tige élégante et le beau vase qui la couronne, mais il est impossible de se faire une idée de la richesse des nuances de la collection dont nous parlons ; on ne cesse d'admirer plus de 500 variétés de choix que l'on estime 100,000 francs : ce sont des panaches d'or, d'argent, de pourpre, de lilas, de violet, de rouge foncé, de rose tendre, de jaune, de brun, de blanc, et de cent autres couleurs, qui se jouent, se marient, se rejoignent, se séparent sur ces riches pétales, sans jamais s'y confondre. — Avenue de Breteuil, 30, où on est admis à visiter le jardin, sur la présentation d'un billet délivré aux magasins du boulevard des Capucines, 13.

— Une brillante solennité a eu lieu le dimanche 23 avril à l'Hôtel de Ville de Paris : la Société royale et centrale d'agriculture était réunie en séance publique et générale pour la distribution des prix et des médailles. Cette séance devait être présidée par le ministre de l'agriculture, mais c'est M. le vicomte Héricart de Thury qui s'en est chargé en l'absence de M. Cunin-Gridaine. L'horticulture n'a pas été oubliée, MM. Moreau et Daverne ont reçu chacun une médaille d'or pour leurs belles cultures maraîchères ; M. Vallet de Villeneuve, une autre pour les progrès qu'il a fait faire par ses écrits et ses exemples à la culture de la Patate. La Société avait mis au concours un prix pour la rédaction d'un manuel théorique et pratique de la culture maraîchère, il n'a pas été gagné. M. Tuaffre, ingénieur à Tévénas, est celui des concurrents qui ait approché le plus près des conditions du programme ; il n'a cependant obtenu que le titre de membre correspondant de la compagnie.

— Nous rappelons que c'est du 10 au 13 mai que la Société d'horticulture de Paris fera son exposition ; la distribution des prix aura lieu le dimanche 14, au palais du Luxembourg.

— Un extrait du catalogue des cultures de l'établissement de M. Havard, à Bayeux, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, vient de paraître. C'est une brochure de 12 pages in-8°, dans laquelle une chose nous a particulièrement frappé : la modicité des prix. Citons-en quelques exemples pris dans les *Dahlias : Beauty of England*, coté 2 fr. 50 c. dans les autres catalogues que nous avons reçus, M. Havard le livre à 1 fr. ; *Belle fiancée*, 1 fr. au lieu de 2 fr. ; *Elisa d'Hénin*, 2 fr. au lieu de 3, etc., etc. Après les Dahlias, M. Havard cite 124 variétés de Chrysanthèmes de l'Inde, du prix de 75 c. chacun, et 150 variétés de pensées du premier choix, à 30 fr. le cent.

---

*Avis à nos abonnés contre le charlatanisme horticole.*

L'un des buts principaux que nous nous sommes proposé en rédigeant le *Journal d'Horticulture pratique*, c'est d'opposer une digue aux envahissements du charlatanisme, en le combattant toujours et partout. Nous ne nous sommes pas dissimulé tout ce que cette tâche avait de pénible et les quelques ennemis qu'elle devait nécessairement faire naître à la publication et à son auteur principal. Nous n'en persisterons pas moins à combattre avec courage, à démasquer avec persévérance les supercheries, à signaler les abus, à montrer le piége tendu à la crédulité publique, chaque fois que l'occasion s'en présentera.

Nous venons dès aujourd'hui avertir le public d'une rouerie commerciale qui se pratique à Paris et que nous désirons faire cesser.

Dans la capitale, il n'y a que des *spécialités horticoles*, c'est-à-dire que chaque horticulteur se contente de cultiver deux ou trois genres nombreux qui suffisent à ses occupations ; l'un tient les roses et les dahlias, les pelargoniums et les œillets ; un autre les tulipes et les jacinthes, etc., etc.

Quelques pépiniéristes, fleuristes et grainetiers, qui se trouvent dans ce cas, n'en publient pas moins des catalogues généraux, où ils annoncent indistinctement comme étant disponibles dans leur établissement toutes les plantes qui sont dans le commerce de Paris et de la banlieue. L'habitué à ce genre d'industrie ne s'y laisse pas prendre, mais l'habitant de la province croit de bonne foi qu'un homme n'oserait pas annoncer ce qu'il ne possède réellement pas ; en demandant des graines à son grainetier, il lui fait

une commande d'arbres fruitiers, de camellia, de plantes de serre chaude, etc., parce que celui-ci lui aura fait savoir par un journal ou un prospectus que tout cela se trouvait dans *ses cultures....*, bien que celles-ci se bornent assez souvent à une rangée de pots de fleurs que l'*on a achetés* au marché pour garnir le devant de la boutique. Citons-en une preuve prise au hasard : il y a à Paris des horticulteurs qui ont plus de *dix mille Paulownia* à livrer en ce moment; nous les avons vus, nous en parlons pertinemment; eh bien! des graineliers de la même ville faisaient annoncer, il y a quelques jours, que cet arbre précieux ne se trouvait que chez eux, et positivement ces MM. sont de ceux qui n'en possèdent pas un seul individu! Quel est leur but? nous demandera-t-on. Le voici : qu'on leur fasse une commande de *Paulownia*, elle sera servie, mais avec des individus achetés sur nos marchés ou ailleurs ; abus dont il résulte pour l'acquéreur de ne recevoir que des plantes arrachées depuis longtemps, ayant passé de marchand en marchand, de voiture en voiture, d'avoir été plusieurs fois emballées et déballées, d'être restées longtemps exposées à toutes les influences atmosphériques, causes d'où il résulte très-souvent que les plantes sont mortes avant d'arriver à leur destination. Ajoutons à cela qu'un pépiniériste a toujours plus d'intérêt à bien servir une commande qui lui est directement adressée qu'une sur laquelle il sait qu'il aura des remises à faire, à tant du cent. D'un autre côté, il sait bien aussi que ce n'est pas lui qui recevra les reproches du correspondant pour lequel il expédie; peut-être même ne serait-il pas fâché que celui-ci fût assez mécontent pour dire et faire voir à tous ses amis que les arbres qui lui ont été adressés par M. un tel sont morts ou de mauvaise essence, etc., etc. V. P$^t$.

---

**Influence de la couleur des rayons solaires sur la végétation.**

Voici une expérience d'une haute importance et sur laquelle nous engageons à faire de nouvelles observations.

Un professeur de physique d'un collége de Venise, M. Zantedeschi, a voulu essayer quelle était l'influence de la couleur du verre des serres, bâches et châssis, sur la germination des graines et la végétation des plantes; il a fait en conséquence construire une petite bâche de 3$^m$,04 de long, de 0$^m$,37 de haut, et de 0$^m$,28 de large. Cette bâche fut partagée en sept compartiments bien clos

et couverte de vitraux de 0m,19 de large sur 0m,23 de long, chacun d'une couleur différente ; ces couleurs étaient l'orangé, le violet, le jaune, le vert, le rouge, le bleu, le noir. Les choses étant ainsi disposées, l'expérience roula sur quatre plantes différentes, une Balsamine, un Basilic, un Myrte, et un Cierge ou Cactier, qui furent successivement transportés dans la bâche et soumises aux mêmes expériences pendant 9 jours. Voici quelques-unes des conséquences auxquelles on est arrivé.

Les plantes qui s'allongèrent davantage furent celles soumises aux rayons bleus ; celles qui s'allongèrent le moins furent celles soumises aux rayons verts.

Des graines placées sous les rayons verts levèrent le deuxième jour de leur semis, celles placées sous les rayons violets le troisième jour, celles placées sous les rayons jaunes et orangés le quatrième jour ; quelques-unes de celles placées sous les rayons bleus levèrent le cinquième jour. Des mêmes graines semées dans des compartiments découverts ne levèrent que le neuvième jour. En général les cotylédons développés sous les rayons verts et violets furent d'un vert plus foncé que ceux développés à l'air libre.

Des conséquences ci-dessus M. le professeur du lycée de Venise conclut 1° que la végétation sous la lumière colorée réussit laborieuse ou faible ;

2° Que les effets de physiologie végétale sont plus complexes qu'on ne le croit, et qu'on ne doit pas avoir égard à la seule action de la lumière, mais à l'ensemble des autres agents de la végétation, sous l'influence desquels varie la condition organo-vitale des tissus.

En réitérant de nouveau à nos lecteurs de renouveler les expériences ci-dessus, nous pensons que les résultats seraient plus certains, plus concluants, plus décisifs en opérant avec des cloches en verres des diverses couleurs des carreaux de la bâche sous laquelle M. Zantedeschi expérimente. V. Pt.

---

**Soins à donner aux Melons en mai.**

Il n'est presque plus besoin de soins pendant ce mois ; on commence à jouir des peines et des soins que l'on s'est donnés pendant les mois précédents.

Si l'on a commencé à établir des couches dans les premiers

jours de janvier et qu'aucun obstacle ne s'en soit suivi, on aura des melons mûrs dans le commencement de ce mois.

En cas de sécheresse, 15 jours avant la maturité des fruits, on cessera toute espèce d'arrosements.

Tous les soins de ce mois, jusqu'à la maturité des melons, consistent à pincer ou à supprimer quelques branches inutiles ou superflues, celles qui pourraient gêner la circulation de l'air, etc.

Si le temps est beau et bon, il n'est plus nécessaire de couvrir les châssis de paillassons pendant les nuits ; si celles-ci sont douces, on peut même se dispenser de fermer les châssis.

Les plus grands soins à prendre, c'est de récolter les melons au fur et à mesure qu'ils mûrissent, et de les manger.

Depuis le premier du mois jusqu'au 10, quelquefois jusqu'au 15, on sèmera encore des graines de melons pour la dernière saison.

---

## SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE ET DE BOTANIQUE DE GAND.

### *Deuxième Festival quinquennal de Flore.*

La Société royale d'agriculture et de botanique de Gand, toujours désireuse d'aider autant que possible au développement et au progrès de l'horticulture, adopta, en 1839, l'idée de célébrer d'une manière extraordinaire l'ouverture de son troisième salon décennal d'hiver, et de renouveler pareille solennité de cinq ans en cinq ans. Elle résolut en conséquence d'organiser un salon surpassant en beauté et en richesse tous ceux qui jusqu'à cette époque avaient embelli nos *Floralies*, d'instituer un nombre extraordinaire de concours, d'admettre dans la lice tous les amis de l'horticulture sans distinction, et de confier la distribution des palmes à un *grand jury* composé des botanographes et des cultivateurs-fleuristes les plus distingués de l'Europe. En prenant cette résolution, la Société s'était proposé un double but : celui d'établir une lutte nouvelle et intéressante propre à augmenter encore, s'il était possible, l'émulation de nos jardiniers, et celui de réunir dans une sorte de *Congrès horticole* une foule d'hommes recommandables à divers degrés, qui, pour la plupart, déjà familiers les uns avec les autres par leurs ouvrages et par leurs travaux, n'avaient cependant jamais éprouvé le plaisir de s'entre-serrer la main, et d'être témoins, le même jour, d'une de ces grandes fêtes

florales dont la ville de Gand, la première, avait conçu l'idée en 1808.

Un but si utile et si patriotique méritait d'être apprécié et compris, et ce fut avec un sentiment bien vif de satisfaction et d'orgueil que la Société vit répondre à son appel, et la plupart de ceux qu'elle avait conviés à prendre part à ses concours, et un grand nombre de juges qu'elle avait invités à venir décerner des palmes, vivement mais loyalement disputées.

Encouragée par ce premier succès, qu'elle n'avait osé espérer ni si beau ni si complet, la Société vient aujourd'hui faire un nouvel appel à tous ceux qui, en Belgique et dans les pays environnants, s'occupent de la culture des fleurs, et leur annoncer pour le mois de mars 1844 la célébration de son deuxième *Festival quinquennal.*

Rien ne sera négligé pour rendre cette fête plus brillante encore que la première ; le nombre des concours et celui des prix seront plus que doublés, une somme est déjà mise à la disposition de l'administration ; sur la liste du *grand jury* seront portés un grand nombre de botanographes et d'horticulteurs qui se sont fait connaître durant ces dernières années ; et après le jugement des concours, comme en 1839, juges et vainqueurs étrangers, savants et horticulteurs belges, réunis à un banquet solennel, se serreront la main et fraterniseront en formant des vœux pour la propagation du *culte de Flore.*

Voici le programme de l'exposition d'été de la même société pour 1843.

L'exposition d'été de 1843 sera ouverte le dimanche 18 juin et fermée le mardi suivant. Il sera décerné :

1° Pour *la collection* la plus belle, la plus variée et la mieux cultivée, d'au moins 75 *plantes en fleurs,* une médaille en or ; pour l'accessit une médaille en argent ;

2° Pour la *plante en fleurs* la plus distinguée par sa beauté et sa belle culture, une médaille en argent; accessit, médaille en bronze ;

3° Pour la collection la plus riche de 25 *plantes remarquables et nouvellement introduites dans le pays,* une médaille en argent ;

4° Pour la *plante* qui, parmi celles *récemment introduites,* sera jugée réunir le plus de mérites, une médaille en argent ;

5° Pour la collection la plus riche et la plus variée de 50 *Pelargonium* en fleurs, une médaille d'argent ; accessit, une médaille en bronze ;

6° Pour la collection la plus riche et la plus variée de 50 *Rosiers du Bengale* en fleurs, une médaille en argent; accessit, une médaille en bronze;

7° Pour la collection la plus riche et la plus variée de 75 *Calceolaria*, prix, une médaille en argent; médaille en bronze pour accessit;

8° Pour la collection la plus riche et la plus variée de 75 *Fuchsia* et *Verbena* en fleurs, une médaille d'argent; accessit, médaille de bronze;

9° Pour la collection la plus riche et la plus variée de 150 *Fleurs de Rosiers de pleine terre* coupées, une médaille d'argent; une en bronze pour accessit;

10° Pour la collection la plus belle, la plus variée et la mieux cultivée, de 50 *plantes vivaces de pleine terre* en fleurs, une médaille d'argent; une en bronze pour accessit.

La floraison n'est pas exigée pour les concours nos 3 et 4, mais il est de rigueur que chaque plante soit accompagnée de documents suffisants pour éclairer le jury et faciliter ses opérations.

Conformément aux dispositions du règlement, il est loisible au jury de décerner des médailles pour les collections ou les plantes exposées en dehors des concours qui seront dignes de cette distinction.

La *Spiræa trifoliata* est désignée comme plante à forcer pour le concours d'hiver de 1844.

---

Société d'horticulture de Caen. — Cette Société, l'une de celles que l'on doit classer dans la catégorie des *travailleuses*, fera une exposition le 22 juin prochain. Onze concours sont ouverts : 1° pour la plus belle collection de Roses; 2° pour le plus beau *gain* obtenu dans le genre Rosier; 3° pour la plus belle collection de *Pélargonium*; 4° pour le plus beau *gain* dans le même genre; 5° pour la plus belle collection de plantes en fleurs (10 au moins); 6° pour la plante la plus rare et la plus nouvellement introduite dans le pays; 7° pour le *gain* le plus remarquable dans quelque genre que ce soit; 8° pour les plus beaux légumes; 9° pour le légume le plus nouvellement introduit dont l'utilité sera reconnue; 10° pour les plus beaux fruits de la saison; 11° le fruit de primeur le plus remarquable. Selon l'usage, des médailles d'argent et de bronze et des mentions honorables seront décernées publiquement le 25.

*Comice horticole de Maine-et-Loire.* — D'après un de ses statuts, le Comice horticole de Maine-et-Loire s'est réservé la faculté d'accorder, chaque année, des récompenses aux personnes qui auront obtenu, dans le département de Maine-et-Loire, par la voie des semis, de nouvelles variétés très-remarquables en *légumes, fruits ou fleurs*. En exécution de ce règlement, le Comice, dans une de ses séances, a décerné à M. Coquereau, propriétaire à la Maître-École, une médaille de vermeil pour sa belle rose *Chromatella,* que tout le monde avait admirée à l'exposition de la Fête-Dieu d'Angers.

On se rappelle en effet que cette nouvelle variété de la section des Roses Noisettes a quelques rapports avec la *Rose Maréchal,* pour la forme et les dimensions de la fleur, mais qu'elle s'en distingue très-agréablement par sa couleur du plus beau jaune de chrôme. En acceptant cette récompense, M. Coquereau, aux termes du même règlement, devait déclarer que, dans un délai de deux ans, au plus, il mettrait cettre rose en circulation, soit par voie de vente, soit par voie d'échange ou de dons, et il s'est conformé à cette obligation, en annonçant qu'il avait placé ce rosier dans la collection de M. Vibert, qui le livrera au commerce dès l'automne prochain.

— Le *Bulletin de la Société d'horticulture d'Orléans*, numéro de mars, contient plusieurs rapports qui prouvent que l'horticulture est véritablement en progrès dans le Loiret. Nous en remarquons particulièrement un de M. Al. Jullien, concernant les cultures du château de Châteauneuf sur Loire, appartenant à M^me^ Lebrun. Les arbres de cette propriété sont groupés de manière que la vue se repose toujours agréablement sur des paysages ou des accidents de terrain heureusement ménagés. Ici ce sont des Lauriers de Portugal, des Lauriers-tins, des Lauriers du Mississipi, des Houx ordinaires et panachés, des Buis, des Alisiers, des Arbousiers, Chênes verts, Alaternes, Lauréoles, etc., dont le vert feuillage pendant l'hiver console des rigueurs de la saison.

Plus loin des massifs d'*Halesia,* de *Magnolia,* des Pins Cembro, des Hêtres pourpres, des *Mespilus* variés, des *Laurus sassafras,* dont un de 10 mètres d'élévation ; sur une autre terrasse le *Thuya articulata* passe l'hiver sans abri et se marie avec les *Juniperus oxicedrus* et *drupacea,* les *Pinus halepensis,* les *Ephedra,* les *Ilex opaca,* les *Epicea nains,* les Bouleaux noirs d'Amé-

rique, etc. Sur les pelouses on remarque des Savonniers paniculés, des *Cuning hamia* de la Chine, des Arbousiers, des Chênes pyramidaux, etc. Dans un des carrés de terre de bruyère, on admire un *Magnolia rustica* ayant 14 mètres de haut et une tige d'un mètre de circonférence; il n'est âgé que de 10 ans; il domine les *M. Yulan*, *soulangiana*, *glauca*, *grandiflora*, *stricta*, *purpurea*, *discolor*, *thompsoniana*, etc., que l'on a réunis dans le même massif. Ailleurs les *Rhododendrum* sont entremêlés de *Kalmia* roses et blancs, d'*Andromeda* et d'*Azalea*. Tous ces arbustes sont groupés avec art et ombragés par des Cyprès de la Chine et de la Louisiane.

Nous ne suivrons pas M. Jullien dans tous les détails qu'il donne sur les magnifiques jardins de Châteauneuf; nous savons qu'ayant été plantés par M. d'Hérou, amateur distingué d'horticulture, fondateur des riches et belles pépinières de Troarn (*Calvados*), aujourd'hui confiées aux soins intelligents de M. Adnot, qui en soutient la réputation, les parcs et jardins du château de M^me^ Lebrun ne sont pas au-dessous de la description qu'en fait M. Jullien.

---

## EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE PARIS.

Voici le résultat de l'exposition des produits de l'horticulture qui vient d'avoir lieu au Luxembourg :

1^er^ *Concours.* — Médaille à M. Cochet pour la plus belle plante en fleur et la mieux cultivée. (Azalée de l'Inde de toute beauté.)

2^e^ *Concours.* — Pour la plante dont la fleuraison était la plus éloignée de son époque naturelle, médaille à M. Hugé pour de fort beaux *Chrysanthemum indicum* dont les fleurs étaient aussi parfaites qu'à la fin de novembre.

3^e^ *Concours.* — Pour la plus riche collection de plantes fleuries et le mieux cultivées, dont le nombre ne pouvait pas être au-dessous de 60, MM. Cels frères ont obtenu la première médaille, et le jury en a accordé une deuxième à MM. Jacquin frères.

4^e^ *Concours.* — Pour la plus riche collection de beaux Rosiers en fleurs, dont le nombre ne pouvait être au-dessous de 50 variétés en pots, M. Margottin a obtenu la première médaille, et M. Réné, dit Lévêque, la deuxième.

5^e^ *Concours.* — Pour une ou plusieurs plantes bien culti-

vées, en fleurs, le plus nouvellement introduites dans le royaume, médaille à M. Rattier, amateur distingué, pour un joli *Rhododendrum arboreum* à fleurs jaunes (*sp. nov.*).

6e *Concours.* — Pour une ou plusieurs plantes fleuries, les plus nouvelles, obtenues de semis par l'exposant, médaille à M. Jacques pour diverses Pivoines, que nous désirons voir réaliser les espérances qu'elles ont fait concevoir.

7e *Concours.* — Pour la collection la plus méritante de Pivoines en arbres ou herbacées, médaille à M. Modeste Guérin.

8e *Concours.* — Pour la collection la plus méritante de *Rhododendrum arboreum* et ses variétés, médaille à M. Paillet, qui avait exposé la plus riche collection que l'on puisse voir.

9e *Concours.* — Pour la plus belle collection de plantes de pleine terre de bruyère, médaille accordée à M. Keteleer, l'habile jardinier de M. Soulange-Bodin, à Ris, établissement dont on connaît la grande réputation.

10e *Concours.* — Pour la plus belle collection de *Pelargonium*, deux médailles *ex æquo* ont été données à MM. Chauvière et Dufoy.

11e *Concours.* — Pour les Liliacées, *néant.*

12e *Concours.* — Pour la plus belle collection de plantes de serre chaude, médaille à MM. Cels frères.

13e *Concours.* — Pour les plus beaux légumes nouveaux ou perfectionnés par la culture, médaille à M. Daverne, l'habile maraîcher que la Société royale d'agriculture avait récompensé quelques semaines auparavant.

Mention honorable à M. Moreau, autre maraîcher qui avait obtenu la même distinction que son collègue M. Daverne, à la Société d'agriculture.

14e *Concours.* — Pour les plus beaux légumes conservés, *néant.*

15e *Concours.* — Pour les plus beaux légumes forcés, médaille à M. Gontier.

16e *Concours.* — Pour la plus belle et la plus riche collection de fruits de table conservés, médaille à M. Souchet, de Bagnolet; mention honorable à M. Malot de Montreuil.

17e *Concours.* — Pour les plus beaux fruits de table forcés, *néant.*

Un prix d'amateur a été accordé aux citronniers exposés par M. Devilleneuve, et un autre prix à M. Souchet fils, pour diverses plantes.

Les objets d'art et d'industrie n'ont pas été oubliés : M. Follet a obtenu une médaille pour les perfectionnements sans nombre qu'il apporte journellement dans la fabrication des vases et des pots à fleurs, dont on trouve un si bel assortiment dans sa fabrique ;

M. Agard, une mention honorable pour une magnifique jardinière en fonte ;

Madame Bouilly, fleuriste, une médaille pour des Camellia artificiels, copiés d'après nature, d'une imitation parfaite.

Une autre médaille a été décernée à M. Mayer, fleuriste artificiel, pour un *Bougainvillea spectabilis* d'une ressemblance parfaite.

Le Grand Prix de la duchesse d'Orléans a été, selon l'article 9 du programme, accordé à la spécialité que le jury a trouvé digne de cette haute distinction, les 700 variétés de Tulipes de l'établissement Tripet-Leblanc l'ont obtenu. (*Grande médaille d'or.*)

Indépendamment des médailles et mentions ci-dessus, la Société a cru devoir accorder, sur le rapport des commissions nommées à cet effet, des médailles à MM. Malot, pour sa treille ; Tamponnet, pour ses Camellia ; Josseaume, pour ses Asperges de 3 ans, dont nous parlerons prochainement ; Antoine Jacquin, pour ses Chicorées sauvages améliorées ; Chantain, pour les soins intelligents dont il fait preuve et les divers procédés de multiplication qu'il a perfectionnés et mis en application chez les frères Cels ; Bernard, coutelier-mécanicien, pour un sécateur et divers autres outils de jardinage ; Lecoq, pour un appareil à boutures ; Fossiez, pour ses cressonnières, et Daverne, pour ses belles cultures maraîchères.) Outre le prix de la commission des médailles, le jury en a décerné un deuxième à M. Daverne, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut.)

---

## REVUES HORTICOLES.

— L'établissement de M. Chauvière, rue de la Roquette, est l'un de ceux que nous aurons souvent l'occasion de citer, parce qu'on y trouve toujours des nouveautés, que nous serons heureux de pouvoir signaler à nos abonnés. Citons aujourd'hui le *Salvia azurea*, plus élégant encore que le *patens* et d'une multiplication jusqu'à ce jour presque impossible, mais que M. Chau-

vière a su trouver. Son *Malva campanulata* est une plante d'une odeur délicieuse qui rappelle celle de l'héliotrope. Le *Sipane carnea* peint dans l'*Horticulteur universel*, numéro de novembre. est une plante appelée à jouer sur nos marchés un rôle semblable à notre ancien héliotrope. On la croit originaire de l'Amérique méridionale. Elle se range dans la famille des Rubiacées, près le *Rondeletia*, avec lequel l'inflorescence a une analogie frappante. Ses principaux caractères sont : tige herbacée vivace, dressée, velue; feuilles opposées, molles, pubescentes, ovales-lancéolées; stipules à 3 lobes sétacés. Cette plante semée à l'automne fleurit l'année suivante à la même époque, et sa floraison se prolonge très-tard en hiver. Une terre de bruyère un peu grasse lui convient; des arrosements fréquents, la serre chaude ou l'orangerie; multiplication de graines ou de boutures qui reprennent facilement. Nous avons remarqué sur quelques individus qui se trouvaient dans l'une des serres de M. Chauvière que le *Deutzia scabra*. petit arbrisseau voisin du *Philadelphus coronarius*, taillé à l'automne, donne des fleurs tout l'hiver. C'est là une remarque que nous prions nos abonnés de ne pas oublier, afin d'en profiter à l'occasion.

M. Chauvière possède, sous le nom de *Genista floribunda*, un genêt qui n'est certainement pas celui du commerce et qui lui est préférable sous le rapport de la tenue et de la beauté des fleurs. Le *Syphocampylus betulifolia* est une plante d'orangerie très-élégante, et, bien qu'assez ressemblante par le port à sa congénère le *Syphocampylus bicolor*, elle lui est préférable. Le *Kennedia* nouveau que M. Chauvière nous a fait remarquer est un charmant arbuste qui se range près les *Amorpha* dans la famille des Légumineuses; ses fleurs presque bleues, sur lesquelles se détachent des étamines jaunes, le recommandent aux amateurs. Le *Myoporum laurifolium* est une plante nouvelle, mais qui ne sera jamais d'un bien grand effet dans nos cultures; il en sera bien autrement du *Cestrum roseum*, dont les fleurs en ombelles sont presque rouge vif dans la serre. Il n'est pas sans intérêt de consigner ici que l'*Abutilon striatum* supporte 6 degrés de froid sans souffrir. Les Cinéraires étaient en pleine floraison lors de notre visite chez M. Chauvière; cet habile horticulteur en avait des milliers de semis, parmi lesquels il y avait de beaux gains. Ces jolies plantes sont en général trop négligées; elles font cependant, lorsqu'on sait en tirer parti, le plus bel ornement de

nos orangeries et de nos appartements au printemps; on peut même les mettre en pleine terre de très-bonne heure. Le *Cheiranthus variegatus* (ou Giroflée de muraille) de M. Chauvière est vraiment admirable. A propos de ce beau genre, jamais nous n'en avons vu des variétés plus nombreuses que dans les jardins de M. Tripet-Leblanc, qui en livre annuellement une quantité considérable de graines au commerce.

Disons encore, avant de quitter M. Chauvière, que nous avons vu chez lui une Rose, charmante hybride, sous le nom de *Baronne Provost*, et que ses Calcéolaires ont des feuilles d'une dimension qui fait noblement augurer de la floraison dont nous aurons prochainement l'occasion de rendre compte.

— Le 9 avril les *Camellia* étaient trop avancés pour les avoir jugés dans tout leur éclat. Nous avons déjà parlé de la richesse des nuances de ceux de M. Paillet. Il nous reste à parler de deux autres collections devant lesquelles on restait en extase. L'une est celle de M. l'abbé Berlèse, l'auteur d'une bonne monographie de ce genre; et l'autre de M. Tamponnet, le vieux et vénérable patriarche des horticulteurs de Paris. Chez lui tout est vieux et respectable, il n'y a que les fleurs qui sont toujours jeunes et fraîches, grâce aux soins que leur prodigue M. Tamponnet lui-même. Que l'on se figure une serre de plus de 100 mètres, au milieu de laquelle une allée de près d'un mètre et demi qui permet de s'y promener aisément et de jouir à droite et à gauche d'un magnifique gradin de plus de 3 mètres d'élévation, dont les fleurs sont aussi nombreuses que les feuilles et offrent toutes les nuances que la peinture peut inventer, on aura alors une idée de l'effet magique que doit produire sur l'esprit un pareil tableau, qui se déroule à la vue sur une longueur aussi considérable. Chez M. Tamponnet il y a des Camellia en pleine terre dans sa serre, qui sont énormes; l'écorce rappelle celle des arbres de nos forêts, et les fleurs dont ils se couvrent sont sans nombre. Indépendamment de ces pieds-mères, M. Tamponnet a des milliers de jeunes Camellia; il en fait des semis et il obtient des gains qui viennent annuellement augmenter les collections qui sont dans le commerce et chez les amateurs qui connaissent tous le talent de ce vénérable vieillard, et la réputation si justement méritée dont jouit son établissement qui date de plus de 40 ans, et dans lequel le Camellia joue un si grand rôle, que

les livres de M. Tamponnet constatent que la vente des fleurs seulement de cet arbrisseau lui rapporte annuellement *dix mille francs*, et cette vente dure à peine trois mois? L'affection de M. Tamponnet pour le Camellia remonte à une époque mémorable, celle où il reçut des mains même de l'impératrice Joséphine une branche de cet arbrisseau, qu'il greffa sur un pied, bien vieux aujourd'hui, mais qu'il conserve encore dans sa vaste serre, et qu'il fait remarquer à ceux qui s'y promènent, comme un sujet digne de la plus grande vénération, et qui lui rappelle les plus délicieux souvenirs.

M. l'abbé Berlèse possède des individus moins forts, mais ils sont aussi frais, aussi vigoureux, aussi beaux, et offrent à la vue le même panorama que ceux dont nous venons de parler. Le nombre *des variétés* réunies dans les deux serres de M. l'abbé Berlèse approche de *six cents*.

Disons maintenant quelques mots sur la culture des Camellia dans les établissements de Paris et particulièrement chez MM. Berlèse et Tamponnet. On emploie de préférence la terre de bruyère non battue, avec toutes les petites racines qu'elle contient, et il est inutile de la laisser se reposer avant de s'en servir. M. Berlèse n'arrose ses Camellia qu'avec de l'eau puante, et pour l'avoir telle il y a toujours des feuilles en décomposition dans le fond de ses tonneaux ou réservoirs, qui sont à l'intérieur des serres, afin que l'eau qu'ils contiennent soit constamment au degré de la température de la serre. L'expérience a démontré que les *Camellia* se portent mieux en caisse qu'en pot, et on les voit, chez tous les horticulteurs de Paris, dans des caisses proportionnées à la grandeur des plantes, mais en général très-petites. Le bois des caisses se met aisément à la température de l'air ambiant, les pieds l'isolent du sol, l'eau des arrosements s'écoule facilement, et il n'y a pas d'humidité stagnante sur les planches du gradin ni sous les caisses, comme cela arrive trop souvent avec les pots.

Enfin on ne doit sortir les *Camellia* de la serre qu'à la fin de juin, afin que les jeunes pousses puissent s'aoûter et que les boutons à fleurs se consolident mieux. Dans l'été on met les Camellia à l'air, mais à l'ombre; on les arrose amplement et on lave souvent le feuillage. La rentrée doit avoir lieu aussitôt que les pluies froides commencent à tomber. V. P[t].

---

**Société royale de Flore.**

Le jury de la Société royale de Flore de Bruxelles s'est réuni aujourd'hui pour décerner les prix du concours de l'exposition qui vient de s'ouvrir. En voici le résultat :

1° Au plus bel envoi, composé au moins de 30 plantes en fleurs, comprenant 15 espèces; 1er prix, médaille encadrée en vermeil à M. le chevalier Heindrickx, de Gand, décerné à l'unanimité; 2e prix, médaille en argent à M. le baron Vanwerde, de Laeken ; 3e prix, médaille en bronze, à M. de Craen, horticulteur à Bruxelles, avec mention honorable.

2° A la plante fleurie qui, parmi les espèces ou variétés exotiques nouvellement introduites, se distingue par sa beauté, sa rareté ou par les avantages qu'elle présentera au commerce par sa multiplication ; 1er prix, médaille en vermeil.

Au n° 716 bis, *Hydrangea japonica*, introduite en 1843, à M. Alexandre Verschaffelt, horticulteur à Gand ; 2e prix, médaille en argent. Au n° 394, *Fuschsia Venus Victrix*, à M. de Jonghe, amateur de Bruxelles ; 3e prix, médaille en bronze. Au n° 932, *Rhododendrum arboreum violaceum*, à M. le chevalier Heindrickx, de Gand.

3° A la plante fleurie provenant de *semis* qui, parmi celles qu'on a nouvellement introduites ou obtenues dans le royaume, se distingue, etc., comme ci-dessus ; 1er prix, médaille encadrée en vermeil, non décernée.

4° A la plante offrant le plus bel aspect par sa floraison et sa bonne culture : 1er prix, médaille encadrée en vermeil au n° 39, *Thephasta latifolia*, à S. A. le duc d'Aremberg, de Bruxelles ; 2e prix, médaille en argent, au n° 904, *Erica lybrida coccinea*, à M. le chevalier Heindrickx, de Gand; médaille en bronze au n° 33, *Oncidium altissimum*, à S. A. le duc d'Aremberg, de Bruxelles.

5° Au plus bel envoi de *Pelargonium*, 50 variétés distinctes, prix, médaille (spéciale) encadrée en vermeil, à M. J. de Jonghe, de Bruxelles ; — médaille en bronze, à M. Portaels, chef d'institution à Vilvorde.

6° A la plus belle collection de 25 variétés distinctes du genre *Rose thé* et de *Bengale* en fleurs ; prix, médaille (spéciale) encadrée en argent, à M. de Coene, horticulteur, à Gand, médaille en bronze non décernée.

7° A la plus belle collection de 50 roses coupées, bien fleuries, du genre *Rosa belgica, centifeuilles;* prix, médaille (spéciale) en argent, à M. Sterkmans, de Louvain; médaille en bronze non décernée.

8° A la collection la plus méritante de plantes du même genre, autres que le *Pelargonium*, roses du *Bengale*, ou *Rosa belgica*, comprenant au moins 12 plantes d'espèces ou de variétés différentes en fleurs; prix, médaille (spéciale) en argent, à M. de Jonghe; pour la collection de *Petunia*, médaille en bronze, à la collection de *Calceoloriæ* de M. de Saegher, horticulteur, à Gand.

9° A l'envoi du point le plus éloigné et présentant au moins 12 plantes en fleurs; médaille en argent, à M. le chevalier Heindrickx, de Gand; médaille en bronze, à M. de Coene, horticulteur, à Gand.

---

## MÉLANGES.

*Méthode pour transplanter jusqu'à l'âge de* 10 *à* 12 *ans, avec un succès infaillible, toute espèce d'arbres, notamment les pins et sapins, dont la reprise est si difficile.* — Lorsque, en hiver, le thermomètre centigrade descend à 5 ou 6 degrés au-dessous de zéro, il faut faire une tranchée autour de l'arbre à transplanter, à $0^m$,162 ou $0^m$,325 de la tige, suivant la hauteur de l'arbre ou son âge, de manière à pouvoir y manœuvrer facilement la pioche et la pelle. Cette tranchée doit avoir de $0^m$,325 à $0^m$,406 de profondeur, dont $^2/_3$ coupés perpendiculairement et $^1/_3$ en biseau, de telle sorte qu'il ne reste au-dessous de l'arbre que la quantité de terre nécessaire pour le soutenir. Cette opération terminée, on laisse disparaître le soleil, et aussitôt après on verse lentement un plein arrosoir d'eau sur la motte de terre qu'on a ménagée avec soin autour de l'arbre, et qui renferme une partie de ses racines; cette eau se congèle pendant la nuit avec la terre, ce qui permet le lendemain matin de transporter l'arbre avec la motte qui lui est adhérente dans le trou qu'on lui destine et qu'on a préparé d'avance. Par ce moyen on est certain de réussir dans la plantation de toutes sortes d'arbres. Des pins et des sapins de 10 et 12 années d'âge et des peupliers de $16^m$,24 de haut ont été ainsi transplantés à Veyrac, sans s'être à peine ressentis de leur déplacement. G^al^ B^on^ Higonet.

— Une exposition de fleurs vient d'avoir lieu à Genève ; elle a été fort brillante ; mais ce qui attirait, dit-on, tous les regards, et ce que les amateurs admiraient par-dessus tout, c'est une greffe de rosier en fleur sur un tronc d'oranger auquel on avait laissé une branche pour reconnaître l'espèce. Ce phénomène est peut-être unique dans son genre.

*Observations sur une taille d'arbres fruitiers.* — Dans un jardin de Ville-d'Avray, près de Paris, la bonté et la profondeur d'une excellente terre franche ont fait jouir les arbres fruitiers, et surtout les poiriers, d'une vigueur qui a donné à M. Milange, le jardinier, l'idée de suivre un mode de taille qui convient à leur développement. Toutes les branches sont simples, c'est-à-dire sans bifurcation. Ce ne sont que lambourdes et boutons à fruits, de sorte que les branches taillées suivant leur vigueur, et convenablement espacées dans la hauteur des arbres, laissent à l'air et au soleil une libre action pour mûrir les fruits et pour les colorer. (Rapport à la Société royale d'horticulture, par MM. Godefroy, Jamin, Pépin.)

— Le catalogue de M. Modeste Guérin, horticulteur à Belleville, se recommande particulièrement par la riche collection de Pivoines qui y sont annoncées. Cette culture, toute spéciale chez M. Guérin, est véritablement digne de la visite des amateurs, qui trouveront réunies dans le même établissement plus de 80 variétés de cette magnifique plante, dont plusieurs sont encore cotées 100 fr. : telles sont la *Joséphine imperatrix*, d'un rouge violacé et d'une dimension colossale ; l'*Eclipse*, le *comte de Paris*, *Hissiana*, etc. Que ce prix n'effraie pas les petites bourses : M. Guérin possède des variétés de 1, 2 et 3 fr., qui sont aussi fort belles, mais seulement moins nouvelles que les précédentes. Les autres branches de l'horticulture ne sont cependant pas négligées chez M. Guérin : plantes de pleine terre, d'orangerie, *Dahlia*, *Rhododendrum*, *Verveines*, *Fuchsia*, *Rosiers*, etc., y sont bien assortis.

—Le catalogue de l'établissement de M. Belot-Défougère, horticulteur à Moulins (Allier), n'est pas moins bien fourni que celui que nous venons de citer. Les plantes de serre chaude et d'orangerie, les Orchidées, Azalées, Camellia, Rhododendrum, Pelargonium, Pensées, Rosiers, Dahlias, oignons, griffes et bulbes, et les plantes diverses de pleine terre, y sont bien choisis et bien assortis.



*Phlox Van Houtte.*

**Culture de la vigne en treille, selon la méthode de Thomery et les modifications qui y ont été faites par M. Malot (1).**

Monsieurle Rédacteur,

Dans votre *Journal d'Horticulture pratique* du 1er mars dernier, vous avez inséré une réfutation sur une nouvelle manière de planter et de conduire la vigne en espalier que j'ai adoptée dans mes jardins à Montreuil, et que la Société royale a approuvée en insérant le rapport dans ses Annales (décembre 1842).

Seriez-vous assez bon, Monsieur le Rédacteur, dans l'intérêt de la science et de la vérité, pour vouloir bien insérer aussi dans votre journal la réponse que j'ai l'honneur de vous adresser.

Je me serais abstenu de répondre à M. le comte Lelieur s'il s'était borné, dans sa réfutation, à critiquer ma manière de cultiver : je crois être assez connu pour pouvoir me dispenser de me défendre. Mais il critique le rapport de la commission, et il dirige ses attaques contre le rapporteur, dont le mérite personnel et la réputation comme écrivain horticole sont européens. Je prie vos abonnés et M. Lelieur lui-même de ne pas croire que je suis, comme il le dit, dans une erreur complète en plantant et en dirigeant mes treilles ainsi que je l'ai fait jusqu'alors. Cultivant moi-même, j'ai dû nécessairement chercher quelle était la meilleure méthode de planter, d'abord la plus prompte pour élever une treille, et en même temps la plus productive ; et je crois, quoi qu'en dise M. le comte Lelieur, avoir parfaitement réussi. D'ailleurs, on peut voir mes treilles dans mes jardins à Montreuil ; elles sont là, et il est très-probable qu'elles y seront encore longtemps. On pourra voir, en outre, si le rapport de la commission est outré, si l'établissement de mes treilles est bien réellement tel que le rapporteur l'a dit, et si elles sont avortées avant d'être formées, comme M. Lelieur le suppose sans les avoir vues.

Examinons maintenant quelle est la meilleure méthode, quelle est la différence de celle de M. Lelieur avec la mienne, et laquelle des deux doit mériter la préférence. M. le comte Lelieur recommande de planter des crossettes. et de les planter de 1 mètre

(1) *Note du Rédacteur.* Nos lecteurs se rappellent l'article publié par M. le comte Lelieur dans notre premier numéro. L'abondance des matières nous a forcé de remettre jusqu'à ce jour l'insertion de la réponse de M. Malot, que nous tenons à leur offrir, parce que, comme le disait Napoléon, *c'est du choc des opinions que jaillit la lumière.* V. P.

35 cent. à 1 mètre 65 cent. en avant du mur, pour les coucher après trois ou quatre ans vers ce mur ; ensuite il faut les coucher pendant deux années consécutives pour arriver au mur, attendu que le sarment ne serait pas assez long pour y arriver en une seule année. Ce n'est donc qu'après cinq ou six ans de plantation que la vigne est arrivée au pied du mur, et pendant ce temps la plate-bande et l'allée qui doit être réservée pour la promenade et pour le service des espaliers ont toujours été embarrassées, ce qui ne laisse pas que d'être fort gênant. Mais outre cet inconvénient, digne d'être pris en considération, il y en a un beaucoup plus sérieux : c'est celui de retarder la jouissance de la vigne et de ne récolter du fruit le plus tôt qu'après huit ou neuf années de plantation.

Ma méthode à moi est de préférer des chevelées ou marcottes, que j'ai soin de coucher l'année précédente dans des paniers ou mannequins. Je les plante en motte avec leur panier à environ 80 centimètres du mur, et je les couche immédiatement, pour que leur sommet atteigne le pied de ce mur la première année de la plantation. En les plantant ainsi avec leur panier, les racines n'éprouvent que peu ou point d'altération, et chaque œil du sarment qui est enterré donne des racines plus ou moins fortes qui sont toujours profitables à la végétation de la vigne. J'ai vu très-souvent de jeunes bourgeons de la première année de plantation d'une longueur de plus d'un mètre. D'ailleurs, étant plantées comme je viens de le dire à 80 centimètres du mur, les chevelées reçoivent et la pluie et la chaleur tout aussi bien là qu'à une distance plus éloignée du mur. Il résulte de cette manière de planter deux avantages réels : le premier, c'est que la plate-bande ou l'allée n'est remuée qu'une fois et seulement pour le moment de la plantation ; la seconde, c'est qu'au bout de trois ou quatre ans la récolte est déjà abondante. Ceci doit prouver jusqu'à l'évidence la supériorité de ma méthode sur celle de Thomery, laquelle, sans compter les avantages qui résultent de la propreté des plates-bandes, puisque rien ne vient les salir après la plantation, a l'avantage de donner des fruits, comme je viens de le dire, quatre années plus tôt. « Mais, dit M. le comte Lelieur, il ne faut point planter des chevelées, car les cultivateurs de Thomery ne les prennent que sur des vignes usées qu'ils veulent détruire, » et il prétend qu'il est plus avantageux de prendre des crossettes sur les ceps reconnus pour produire le plus beau fruit. S'il était

prouvé qu'il ne fût possible d'avoir des chevelées que sur des vignes usées, certainement je préférerais avoir de bonnes crossettes plutôt que de mauvaises chevelées ; mais pourquoi ne prendrait-on pas de même des chevelées sur ces bons ceps reconnus pour produire le plus beau fruit? Est-ce, par exemple, parce que M. le comte Lelieur dit qu'il n'y a pas de propriétaire qui voulût permettre qu'on tirât des chevelées sur ses bonnes vignes qui sont en bon rapport? M. le comte Lelieur fait preuve ici d'un défaut de connaissance que nous ne lui supposons pas, bien qu'il soit dans une erreur complète : car c'est toujours sur des vignes jeunes, vigoureuses, en plein rapport, qui ont de beaux sarments et qui donnent de beaux fruits, enfin sur les vignes qui n'ont pas plus de sept à huit ans, que l'on tire les chevelées. Cela, d'ailleurs, n'altère que peu ou point la vigne, quand on sait la ménager ensuite. J'ai moi-même une portion de vigne qui est dans les meilleures conditions possibles pour l'âge, la force et la beauté du raisin : eh bien! tous les ans je couche dans des paniers un nombre assez considérable de marcotes ou chevelées de cette bonne vigne que j'ai grand intérêt de conserver, et j'y parviens sans peine en ne laissant qu'une chevelée sur chaque cep et en la couchant de très-bonne heure dans un panier. On peut par ce moyen conserver ainsi une bonne vigne fort longtemps.

« Mais, dit encore M. le comte Lelieur, il ne faut point planter des chevelées, attendu que la plupart des racines périssent ordinairement après la transplantation, et que celles que la plante reproduit sont toujours plus faibles que n'étaient les premières. » M. le comte Lelieur ignore donc que les plus fortes racines, les racines les plus utiles, sont celles qui se développent les dernières au collet de la plante, précisément au-dessous de la superficie de la terre. D'ailleurs on sait fort bien que les racines les plus anciennes, celles qui sont placées plus ou moins loin du collet, reçoivent moins de séve descendante, parce que celles du collet s'en emparent les premières. Cela doit donc être un motif bien suffisant pour ne point planter à une trop grande distance du mur : car, s'il en était autrement, et qu'il fût véritablement avantageux d'avoir une grande longueur de sarment en terre pour avoir une plus longue étendue de racine, mieux vaudrait planter à 3 mètres du mur, et même encore à une plus grande distance. M. le comte Lelieur dit qu'il croit M. Malot trop habile cultivateur pour former ses cordons et tailler ses coursons tels que

l'indique le rapport ; je suis moi-même bien plus étonné d'entendre un homme éclairé comme M. le comte Lelieur dire que, dans la vigne en espalier, le prolongement du cordon ne se fait pas avec la pousse sortie de l'œil terminal sur lequel on a taillé. Je suis persuadé qu'il regrette aujourd'hui d'avoir commis une telle erreur, et dit qu'au lieu d'avancer en taillant à deux ou trois yeux on doit reculer. Il est du reste de toute probabilité que M. le comte Lelieur n'a pas bien compris cette phrase de M. Poiteau, et qu'il a cru que ce dernier voulait parler de l'œil terminal du cordon quand ce dernier est entièrement formé, ce qui n'est pas du tout la même chose. Je ne sais comment m'expliquer cette réfutation relativement à la nouvelle disposition des cordons que j'ai adoptée, lesquels ne se suivent pas par rang de hauteur, et qui font un bien plus bel effet à la vue en garnissant le mur avec plus d'avantage.

M. Lelieur trouve mauvais aussi que je place six étages de cordons au lieu de cinq. « Il est d'usage, dit-il, de placer les cordons à une distance de 50 cent., et on ne pourrait changer ou rapprocher cette distance sans de très-graves inconvénients. » Il faudrait être tout à fait étranger à la culture de la vigne pour croire qu'en rapprochant les cordons un peu plus près les uns des autres la vigne dépérira ou en éprouvera de graves inconvénients. Relativement à l'ébourgeonnement et au pincement de mes treilles, M. le comte Lelieur trouve ce passage du rapport un peu obscur, et il croit inutile de le réfuter. Comme ce nouveau mode de pincement, que je pratique depuis quatre ans, est un essai et une expérience que je fais, il faut attendre pour l'expliquer clairement ; il sera peut-être alors jugé moins sévèrement que dans les lignes suivantes :

« D'après une méthode aussi extraordinaire, dit M. le comte Lelieur, on a lieu de s'étonner que le raisin de M. Malot soit beau, très-beau, et mieux et plus également coloré, et plus cassant que ne l'est ordinairement celui de Thomery, surtout d'après les immenses avantages sous le rapport de production aussi considérable. »

J'ai l'honneur de répondre à M. le comte Lelieur que, sous ce rapport, non-seulement la commission de la Société royale, mais peut-être plus de cent personnes qui ont visité mes treilles au mois de septembre dernier, pourraient affirmer ce fait.

J'avoue, en me résumant, que j'ai été fort surpris de la réfu-

tation de M. le comte Lelieur, car les améliorations et les soins particuliers que j'ai pu apporter, jusqu'à ce jour, à mes treilles, sont le fruit de mon travail et de mes observations; ils sont plutôt dans l'intérêt général que dans mon intérêt personnel, attendu que je n'ai point jusqu'alors publié ni annoncé de méthode pour en retirer un bénéfice quelconque, et la commission de la Société royale qui a visité mes cultures, étant composée de 7 membres, devait-elle, en remplissant un devoir dans l'intérêt de l'horticulture et de la vérité, être exposée à cette sévère critique?

Du reste, je dois l'avouer, la méthode de M. le comte Lelieur n'est point mauvaise, elle peut très-bien convenir au propriétaire qui n'est pas pressé de jouir; mais celui qui préfère récolter au bout de 2 ou 3 ans de beaux et bons raisins pourra se dispenser de suivre à la lettre les préceptes de M. le comte Lelieur.

FÉLIX MALOT.

---

*Observations de M. le comte* LELIEUR *sur l'article précédent* (1).

En critiquant le rapport lu à la Société royale d'horticulture de Paris, et inséré dans ses Annales, sur la culture de la vigne par M. Malot, de Montreuil, je n'ai entendu critiquer en rien la culture de M. Malot, dont je n'ai pas même pris connaissance : ainsi M. Malot n'a point de réponse à m'adresser sur ce sujet. Je l'ai supposé trop habile jardinier pour commettre dans ses cultures les fautes que lui prête M. le rapporteur. Ce rapport affecte de louanger M. Malot de s'écarter de la méthode de Thomery dans toutes les choses les plus essentielles à la culture de la vigne, sans nous apprendre les moyens efficaces dont se sert sans doute M. Malot pour s'exempter de suivre la règle de Thomery, reconnue jusqu'ici pour être la plus parfaite. Par exemple M. le rapporteur félicite M. Malot de s'être affranchi du mode suivi à Thomery en plantant des vignes enracinées, dites chevelées, qu'il palisse au mur la même année, et de gagner, par cette innovation, deux ou trois années d'avance sur la formation des treilles de Thomery. M. le rapporteur laisse croire ainsi à ses lecteurs que ces chevelées sont semblables à celles que l'on trouve le plus

(1) Notre éditeur ayant communiqué à M. Lelieur la réponse de M. Malot, nous en avons reçu les observations suivantes, que nous donnons dès aujourd'hui pour clore toute discussion à ce sujet.

ordinairement chez les pépiniéristes, et qu'elles sont plantées à racines nues, tandis que M. Malot vient tout à l'heure de nous faire connaître que les chevelées qu'il a plantées ont été faites *par lui* dans des paniers, et prises sur des vignes qui lui appartiennent et dont il connaît les bons produits, et qu'enfin il a planté ces chevelées avec leur panier à 80 centimètres du mur, et les a immédiatement couchées dans la terre pour leur faire atteindre le pied du mur la première année de la plantation, etc. Ce rapport, tel qu'il est rédigé sur cet article et sur tous les autres, devenait, comme on le voit, préjudiciable aux personnes qui auraient pu le prendre pour guide : c'est pourquoi nous avons cru devoir nous donner la peine de le critiquer et d'en démontrer les erreurs. Quant à la culture de M. Malot, nous sommes porté, comme nous venons de le dire, à la croire rationnelle en tous points, telle que l'est ordinairement celle de tout cultivateur de profession. Nous sommes bien persuadé que M. Malot ne fera de changement à la culture de Thomery qu'avec des chances de succès ; loin de le blâmer de ces changements, nous devons l'y encourager, parce qu'il n'appartient qu'à des cultivateurs tels que lui, qui travaillent eux-mêmes, de tenter, par des essais judicieusement combinés, l'amélioration d'une culture qui est déjà aussi perfectionnée que celle de la vigne à Thomery.

Avant de terminer, nous devons ajouter, pour le public plutôt que pour M. Malot, que les cultivateurs de Thomery n'attendent pas, pour récolter, huit et neuf années après la plantation des crossettes, comme il le prétend : c'est dès la troisième année qu'ils commencent à jouir. On saura aussi que les cultivateurs de Thomery, lorsqu'ils n'ont qu'un petit nombre de vignes à planter, les marcottent dans des paniers, comme le fait M. Malot ; mais nous conseillons aux particuliers qui ont une plantation un peu considérable à faire, et qui ne peuvent élever des vignes en panier chez eux, de s'abstenir d'en acheter : il est beaucoup plus sûr pour le succès de leur plantation de suivre l'exemple des cultivateurs de Thomery, en plantant des crossettes prises sur des ceps en bon rapport, et connus pour produire de très-beaux raisins.

Nous profitons de cette occasion pour dire qu'une critique ne doit jamais être un dénigrement, ni même y ressembler ; qu'elle doit toujours contenir une instruction utile pour ceux qui en

prennent connaissance, et qu'un professeur, enfin, qui n'a véritablement d'autre but que de propager la vérité, doit s'estimer trop heureux toutes les fois que l'on veut bien prendre la peine de l'avertir et de lui démontrer qu'il est dans l'erreur.

Si je ne réponds pas à toutes les autres allégations de M. Malot, c'est que je regarde comme superflu, pour l'auteur de *la Pomone française,* de prouver ici qu'il n'est pas *tout à fait étranger* à la culture de la vigne, ainsi que le prétend M. Malot.

C^te^ LELIEUR.

---

**Culture de la Pomme de terre pour en avoir de nouvelles en mars.**

Les journaux saxons, et après eux les journaux français, viennent de faire connaître que dans le duché de Saxe on a fait l'essai d'une nouvelle manière de cultiver la pomme de terre, au moyen de laquelle on récolte des tubercules bons à manger dès la fin de mars ou le commencement d'avril. D'après les journaux saxons, les cultivateurs de ce pays planteraient leurs pommes de terre en août et elles seraient en fleurs au mois d'octobre. Il suffirait, lorsque les gelées approchent, de couvrir de litière tout le plant afin de le garantir des grands froids. Dès février on pourra détacher des tubercules qui, sans être parfaitement mûrs encore, se distingueront par leur volume et leur fraîcheur. En mars l'état de maturité complète est atteint par toute la plantation; c'est alors que l'on sera récompensé de ses peines par une récolte abondante.

Si réellement les cultivateurs saxons, malgré la sécheresse de l'automne dernier et les pluies de l'hiver, ont obtenu des résultats aussi beaux que ceux que les journaux annoncent, c'est une heureuse conquête de l'intelligence humaine sur la nature, et nous engageons très-instamment nos lecteurs à en profiter, bien que nous doutions très-fort que leurs essais soient couronnés de succès aussi satisfaisants que ceux que l'enthousiasme exalté de plusieurs feuilles quotidiennes pourrait le leur faire espérer.

V. P^t^.

---

*Principaux travaux à faire dans les jardins, soins et surveillance qu'exigent les plantes et les arbres pendant le mois de juin et une partie de l'été.*

La campagne, quoique aussi brillante et beaucoup plus riche que dans le mois de mai, a cependant en juin quelque chose de

moins agréable. La chaleur est souvent accablante ; le feuillage des arbres se rembrunit et perd cette teinte d'innocence qui flattait si délicieusement nos sens ; l'herbe des prairies se durcit et monte en graine ; l'aspect des gazons est moins gai, surtout si la sécheresse se prolonge et si les arrosements se ralentissent.

Dans les jardins il faut tous les soins, la surveillance et l'intelligence, qui ne doivent jamais manquer à des cultures bien entendues. Le soleil est à sa plus haute ascension vers le tropique, ses rayons demeurent longtemps sur l'horizon. La chaleur étant plus constante, les arrosements doivent être plus fréquents et plus copieux, tant pour les semis de toutes les petites plantes et fournitures de toutes sortes, que l'on doit répéter souvent, que pour la plupart des autres végétaux enclos dans un jardin où la température est toujours de plusieurs degrés au-dessus de celle qui règne en plaine. Le semis de toutes les plantes annuelles dont on veut récolter les graines doit être terminé dans les premiers jours du mois, soin sans lequel on s'expose à voir périr la plante sans avoir laissé l'œuf végétal appelé à faire passer son espèce aux générations futures. Le semis des pois et des haricots doit être continué tous les huit ou dix jours si on veut en entretenir la cuisine pendant toute la saison ; il doit en être ainsi à l'égard des fèves, laitues, cerfeuil, épinards et autres petits légumes, auxquels il faut apporter un soin tout particulier si on veut ne pas en manquer. On sème les radis noirs et les raves pour l'automne ; des variétés plus précoces ont donné et donnent encore leurs produits, que l'on entretient, comme celui des plantes potagères, par des semis fréquents. C'est aussi, particulièrement au nord de Paris, le moment de semer les chicorées et laitues pour l'arrière-saison ; le semis des navets commence le 15 et se continue jusqu'aux premiers jours d'août.

Le jardin d'agrément, les gazons, massifs et bosquets, réclament la même activité que le jardin potager ; avec le soin des arrosages, binages, sarclages, etc., le jardinier intelligent doit surveiller et suivre toutes les phases de la végétation de ces plantes, afin de leur donner des tuteurs, rames et liens, qui les protégent contre les vents et les orages assez fréquents vers le 21 juin, époque du solstice d'été et du retour du soleil vers l'équateur.

La vigne et les jeunes pousses des arbres fruitiers doivent être palissées aussitôt qu'elles menacent de se briser par leur propre

poids, ou qu'elles peuvent devenir le jouet des vents. Le raisin une fois assuré, il est bon de supprimer toutes les pousses sans fruits afin d'exciter la sève à se porter dans celles qui en sont pourvues.

On repique des Choux de Milan, de Bruxelles, d'Yorck, verts et autres, qui donneront leurs produits à l'automne. On fait le même travail pour les Laitues en préférant les places terreautées et ombrées. On les arrose souvent, sans quoi elles monteraient sans pommer. On commence à faire des couches de Céleri pour en avoir de bonne heure; on repique les plus beaux Porreaux triés dans le semis. On choisit l'emplacement le plus avantageux pour la culture de ces différents végétaux, n'ayant pour but que de fournir la cuisine des plantes qui se feraient attendre longtemps encore par les procédés et la pratique ordinaire. On met en place les Concombres, Citrouilles et autres cucurbitacées élevées sur couche; on en fait autant des Tomates et des plantes annuelles et vivaces assez fortes pour être repiquées. On préserve des ardeurs brûlantes du soleil ces jeunes plantations pendant les premiers jours, ainsi que les végétaux qui restent annuellement dans les serres et ceux qu'on croirait encore nécessaire de faire grandir dans les bâches ou châssis : car les rayons du soleil, venant à frapper directement sur les vitraux, feraient monter la température à un degré tel qu'elle paralyserait la végétation et déterminerait la mort des plantes. On arrache les Jacinthes, Tulipes, et généralement toutes les plantes bulbeuses, aussitôt que les feuilles sont fanées, on les fait sécher à l'ombre et à l'air pour les renfermer ensuite dans des casiers, où ils resteront jusqu'au mois d'octobre, où le moment de les remettre en terre est arrivé.

La chaleur printanière, en augmentant beaucoup, développe le germe des dernières graines, fait ouvrir les dernières feuilles, et épanouir les dernières fleurs, dont le nombre est considérable en juin, mois des Roses et des Lis.

Un grand nombre de graines potagères sont bonnes à récolter, il faut les surveiller activement, surtout celles du Salsifis.

V. P[t].

---

## PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES.

Pelargonium surprise de Nanci. — Nous donnerons à nos abonnés, jointe à notre prochain numéro, une figure de cette

belle plante, obtenue en France par M. Patenotte. La fleur n'a pas moins de 7 à 8 centimètres de diamètre, les pétales supérieurs sont d'un rose vif portant une large et superbe macule demi-circulaire, d'un pourpre cramoisi foncé qui se termine en stries pâles vers l'onglet, lequel est blanc; les pétales inférieurs sont blancs à la base, et passent au rose tendre vers le sommet. Cette jolie variété, qui ne se trouvait que chez M. Patenotte, à Nanci, il y a quelque temps, commence à se répandre dans le commerce; nous l'avons vue en fleurs dans plusieurs établissements de Paris. Elle nous a paru moins belle que notre figure la représente; le dessin ayant été fait par un correspondant à la bonne foi duquel nous avons pleine confiance, nous aimons à croire que cette infériorité tient à des causes locales ou accidentelles que la culture fera disparaître.

*Autres Pelargonium nouveaux.* — M. Bataille, conservateur du jardin botanique d'Avranches, nous a envoyé cinq fleurs des plus beaux pelargonium obtenus de ses semis. Sous le nom de *Triomphe de Bataille*, nous avons remarqué une fleur moyenne, rose, dont les deux pétales supérieurs sont maculés de noir. — *Cardinal*, fleur grande, rouge vif; pétales supérieurs veinés de stries brunes. — *Tiphaine-la-Fée*, fleur grande, pâle; pétales supérieurs un peu plus roses, maculés et striés de brun. — *Diamant de Bataille*, pétales inférieurs rose pâle, les supérieurs sont maculés de brun avec des stries saillantes d'un brun foncé. — *Retour de Sainte-Hélène*, fleur petite; pétales inférieurs rouges, les supérieurs bruns.

Ces fleurs nous étant parvenues au moment de partir pour la séance de la Société royale d'horticulture, nous les avons présentées à cette société; plusieurs membres les ont trouvées fort belles. Mais on sait que la forme est pour beaucoup dans ces sortes de fleurs : celles-ci étant aplaties dans un livre, il n'a pas été possible de les bien juger. Tout nous fait cependant supposer que ce sont de beaux gains. Nous remercions sincèrement M. Bataille de son envoi, et nous saisissons cette occasion pour engager les horticulteurs et amateurs qui voudraient nous faire annoncer des plantes ou des fruits nouveaux de nous en adresser des échantillons. Nous pourrions alors prendre sur nous la responsabilité des descriptions, et nos annonces auraient un cachet d'autorité plus grande aux yeux de nos abonnés.

*Cytisus Weldeni*, Vis. — Petit arbrisseau touffu, qui vient de

fleurir pour la première fois en France, au Jardin des Plantes de Paris ; il est haut d'un mètre et ne paraît pas devoir s'élever beaucoup, sa végétation étant faible et lente, depuis quatre ans que des graines en furent envoyées de Vienne. Son port est agréable et son feuillage d'un vert gai : il se compose de trois folioles ovales, dont celle du milieu est un peu plus grande que les deux latérales ; pétiole long d'environ trois centimètres ; fleurs jaunes en épis axillaires, se développant au sommet des branches ; elles répandent une odeur délicieuse qui rappelle celle de l'oranger ; calice coloré comme la corolle, dont l'étendard est roulé extérieurement sur les bords. Pleine terre ordinaire. En multiplication chez MM. Lefèvre, à Mortefontaine, sous le nom de *Cytisus Weldeni elegans*.

Robinia Uterhartii. — Nouvelle variété du *Robinier commun* ou *Acacia blanc*, qui a été obtenue par M. Uterhart, à Farcis-les-Lys, et qui diffère de l'espèce type par sa forme en pyramide. Chaque année il se développe une flèche et une couronne de branches ou scions, comme dans les sapins. Multiplication de graines et de boutures qui s'enracinent facilement. Plusieurs milliers seront disponibles pour l'automne prochain.

Daphne mezereum, var. *grandiflorum*. — Remarquable par son bois plus fort et plus gros que dans l'espèce, par ses rameaux moins divergents, par ses fleurs moitié plus grandes, axillaires, sortant deux à trois ensemble ; tube gros, court, un peu ridé, ainsi que le limbe, qui est à quatre divisions lancéolées, d'un beau rouge lilas foncé. Encore rare, bien que cultivé depuis plusieurs années.

Roses nouvelles. — On sait qu'Angers est la ville de France où le culte de Flore reçoit tous les honneurs et les encouragements avec lesquels on voit l'horticulture marcher dans la voie du progrès et des améliorations. Le comice horticole de Maine-et-Loire, ayant pour président M. Millet, homme du plus grand mérite, et dont la science horticole nous est particulièrement connue, publie dans les *travaux du comice* la description des fleurs et des fruits nés dans le département. Mais, pour jouir de cette faveur, il faut qu'un comité, qui est composé de praticiens et de connaisseurs, les ait trouvés véritablement dignes de prendre place dans une collection d'élite. C'est là une mesure de prudence et de sagesse que toutes les sociétés et comices horticoles devraient adopter, si elles comprenaient aussi bien leur mission que la

Société d'Angers. Nous signalerons quelques-uns des plus beaux gains qui vont être livrables chez les horticulteurs de Maine-et-Loire l'automne prochain.

*Princesse Clémentine* (Provence), fleur grande, pleine, d'un blanc pur, d'une forme parfaite.

*Rosemary* (Provence). — Cette variété offre un caractère unique dans cette section : c'est d'avoir les feuilles marbrées de macules jaunâtres ; fleur moyenne, pleine, à rosette au centre, rose, ponctuée de rose foncé.

*Dona Sol* (Provins hybride), fleur moyenne, pleine, à rosette au centre, rouge pourpre, ponctuée de pourpre; forme parfaite. — (Ces trois roses, chez M. Vibert.)

*Ebène* (perpétuelle), fleur de sept centimètres de diamètre, pleine, bien faite, à pétales bien placés, retournés sur les bords ; ceux du centre disposés en couronne, d'un beau rouge violacé-brunâtre velouté ; quelquefois les pétales sont marqués d'une nervure médiane blanche. Magnifique rose obtenue par M. Boyeau.

*Sémélé* (thé), fleur droite, de neuf centimètres de diamètre, pleine, bien ouverte ; à pétales larges, ondulés sur les bords, qui sont rayés ou marbrés de rose vif, dans une étendue de sept à huit millimètres, tandis que le fond est d'un blanc jaunâtre. (Chez M. Boyeau.)

*Mausole* (thé), fleur de huit centimètres de diamètre, droite, pleine, d'un beau rose nuancé de rouge plus ou moins foncé. Odeur de thé très-prononcée. (Chez M. Leroy.)

*Madame Goubault* (thé), fleur droite, de huit centimètres de diamètre, pleine, à larges pétales, bien faite, d'un blanc rosé teint de chamois, très-odorante. (Chez M. Goubault.)

(*Voir page* 115, *pour des dahlia nouveaux.*)

Capucine a fleurs bleues. *Tropæolum azureum.* Tige menue ; feuilles petites en 5 segments très-étroits ; fleurs à 5 pétales égaux, d'un bleu un peu violacé, passant au blanchâtre dans le milieu et pâlissant après quelques jours de fleuraison. Des tubercules, reçus de Valparaiso en juin 1842, ont végété en septembre et ont fleuri en octobre. La plante fleurira aussi abondamment que le *T. tricolor* si on a soin de la tenir au jour et à l'air dans la serre, si on la plante en terre franche, mêlée de terre de bruyère, dans un petit pot placé dans un plus grand, l'intervalle garni de sable humide ou de mousse, et si on entretient un écoulement facile à l'eau des arrosements par des tessons au fond du pot. Il

faut, pendant les deux premières années, laisser la moitié du tubercule à l'air et ensuite l'enterrer. Il est vraisemblable que cette plante, dont le tubercule sera conservé en hiver dans de la terre sèche pulvérisée et planté au printemps près des jours de la serre, et sans arrosement, dans de la terre légèrement humide, pourra fleurir tout l'été placé dehors à bonne exposition pendant la belle saison. On la multiplie par boutures. Il paraît nécessaire de commencer sa croissance sur couche. Elle est en multiplication chez M. Thibaut, rue Saint-Maur-du-Temple, 45, à Paris, chez M. Salter, avenue de Picardie, 32, à Versailles, et chez M. Chauvière.

Achimenes a longues fleurs. *Achimenes longiflora*. Envoyé de Guatimala en Angleterre en 1842. La racine consiste en de petits tubercules imbriqués que l'on sépare pour la multiplication. Cette plante a déjà élevé ses tiges à plus d'un demi-mètre. Elle sera facile à cultiver parce qu'elle perd ses tiges chaque année, et que ses tubercules se conservent à sec dans l'hiver. Quoique l'on puisse former une touffe d'un seul tubercule détaché des autres, on fera mieux néanmoins d'en planter 3 ou 4, sur couche en terre de bruyère dans un pot que l'on remplacera par une caisse quand la plante aura 10 cent. de hauteur. On aura soin de garnir le fond de tessons, comme pour toutes les plantes délicates. Peu d'arrosement pendant la croissance. Demi-ombre. Les petits tubercules qui poussent dans les aisselles des feuilles servent à la multiplication. On peut aussi faire des boutures de feuilles.

Achimenes a grandes fleurs. *Achimenes grandiflora*. Fam. des Gesnériacées. On a substitué heureusement ce nom à celui de *Ghiesbrechtianum* qui lui avait été donné. Les feuilles de cette espèce sont grandes et ses fleurs très-amples d'un beau rose vif.

Achimenes multiflore. *Achimenes multiflora*. Hook. Cette plante est, dit-on, annuelle; elle est moins intéressante sous le rapport de l'éclat et de la grandeur des fleurs que les *A. longiflora* et *grandiflora*, mais elle en donne un plus grand nombre, lilas pâle en dehors, plus foncé en dedans. La culture de ces deux espèces n'est pas indiquée dans les ouvrages anglais, et nous ne les connaissons pas encore dans les jardins de Paris.

Godetie a grandes fleurs. *Godetia grandiflora*. Bot. Reg. Fam. des Onagres. *Enothera*. Lind., Bon Jard. Du nord-ouest de l'Amér. Annuelle. Tige de 60 cent.; fleurs blanches, teintées de rose, de 10 cent. de diam. Elle n'est pas encore à Paris.

Ficoïde tricolore. *Mesembrianthemum tricolor.* Paxton. Petite plante annuelle pouvant se cultiver dans la serre comme plante naine, et en bordure très-basse. Tige de 12 cent. ; fleurs solitaires de 3 cent. de large, rose foncé, éclatantes, employées en nombre et au soleil. Elle n'est pas encore à Paris.

Sipane a fleurs carnées. *Sipanea carnea.* Aubl. Fam. des Rubiacées, de Madagascar ou de l'Amér. mérid., envoyée en 1841 au Jardin des Plantes par M. Pervillé. Vivace par sa racine et le bas de sa tige ; racine fibreuse, tige à rameaux annuels, herbacés, de 30 cent. de hauteur ; feuilles ovales, lancéolées, pubescentes en dessous, de 8 cent., corymbes terminaux multiflores, fleurs serrées d'un rose violet pâle à tubes cylindriques. Cette plante sera recherchée des amateurs à cause de ses beaux corymbes de fleurs, de leur durée et de la facilité de sa culture. Elle aime la terre de bruyère tourbeuse, l'ombrage et l'humidité. Semée au printemps, elle fleurit en août jusqu'en hiver. Elle sera donc une acquisition précieuse pour les serres, et peut-être pour la pleine terre, où, en tous cas on pourra la cultiver comme plante annuelle. Elle se trouve chez M. Chauvière.

Bois joli a grandes fleurs. *Daphne mezereum.* Var. *Grandiflorum.* Suite au Botaniste cultivateur (inédit). Le bois joli, fleurissant dès février, est déjà un charmant arbuste, mais la variété que je signale ici et qui a été obtenue à Effiat, près Aigueperse, département du Puy-de-Dôme, est beaucoup plus jolie. L'arbuste s'élève sur une tige rameuse, à rameaux droits et érigés, plus gros et plus forts que dans l'espèce ; les fleurs sont très-nombreuses et forment comme des grappes serrées sur les rameaux ; elles sortent axillaires, 2 à 3 de la même insertion ; le tube est gros, court, un peu ridé en travers ; le limbe est à 4 divisions lancéolées, pointues, aussi ridées ou légèrement bullées, d'un beau rouge lilacé foncé, à peu près 2 fois plus grand que dans l'espèce. Nous la cultivons depuis environ 1835, et on la multiplie facilement en la greffant sur son type, ou sur le Daphné lauréole ; elle est très-rustique. Jacques,

Jardinier du domaine royal de Neuilly.

*Primevère de la Chine, variété nouvelle à grandes fleurs.* M. Fourquet, jardinier de madame Feret, à Chantemerle, près Essonne, a obtenu d'un semis de la *Primula sinensis* une variété dont les fleurs, roses, sont beaucoup plus grandes que celles que nous connaissons, les feuilles plus larges et la tige florale plus

élevée. Cette variété présente des ressemblances avec la *P. veris* et la *P. elatior*. M. Fourquet se propose de récolter et semer la graine.

---

## MÉLANGES ET FAITS DIVERS.

La température du mois de mai n'a pas été favorable aux primeurs. Les petits pois, qui avaient déjà beaucoup souffert des gelées d'avril, ont eu de nouveau à combattre contre un temps pluvieux et froid ; les melons ont également éprouvé du retard dans leur développement ; les arbres seuls sont beaux et frais, leur végétation vigoureuse, l'ampleur et la verdure sévère de leur feuillage témoignent assez de leur état de santé. Les plantations faites cette année ont généralement bien réussi. Les pluies qui tombent avec abondance sur certains points de la France donnent de sérieuses inquiétudes ; déjà les belles plaines du Bessin sont submergées. Il est vivement à désirer que le mois de juin soit chaud et sec.

— Plusieurs personnes se figurent qu'en demandant aux pépiniéristes des *Paulownia imperialis* forts, ils recevront des arbres aussi développés que les chênes, ormes, frênes, qui leur sont expédiés pour planter des avenues : c'est une erreur. On ne trouve pas dans le commerce des *Paulownia* d'une taille de plus de 60 centimètres, souvent même elle est au dessous ; les livraisons se font en pots. Nous avons déjà conseillé à plusieurs propriétaires, qui nous ont consulté à ce sujet, d'acheter un certain nombre de ces petits *Paulownia*, de les mettre en pépinière chez eux ; là ils s'aoûteront, se feront insensiblement à la température de la contrée, et l'année prochaine, ou dans deux ans au plus, ils auront des individus forts et robustes qui pourront occuper un rang distingué dans leurs parcs, avenues, massifs, quinconces, etc. Les pépiniéristes de Paris et des environs en ont par milliers. Il y a quelques jours encore ces petits élèves avaient à peine quelques centimètres au-dessus des pots ; mis en pleine terre et suffisamment distancés, ces jeunes plantes atteindront au moins 2 mètres dans le courant de l'été, si toutefois les circonstances s'y prêtent un peu : alors le commerce pourra livrer des arbres forts dès l'automne prochain. M. le vicomte de Cussy, savant archéologue, dont le nom est cher et vénéré des horticulteurs depuis qu'ils savent que c'est à sa science et à son zèle

qu'ils sont redevables du bel émigré japonais qui nous occupe; M. de Cussy, disons-nous, fait préparer un terrain dans l'une de ses propriétés du Bessin, pour planter à l'automne un certain nombre d'individus de l'arbre dont il a doté l'Europe. Nous engageons vivement nos abonnés à se préparer, comme M. de Cussy, à donner droit de bourgeoisie à cet arbre; il ne sera plus pardonnable l'année prochaine de trouver une propriété, un parc, un jardin, veuf de son beau feuillage, privé de ses élégantes panicules de fleurs.

— Un fait très-remarquable, qu'il est du devoir du *Journal d'Horticulture pratique* d'enregistrer, vient d'avoir lieu en Bourgogne. Plusieurs propriétaires vignerons, dont les vignes avaient considérablement souffert de la température glaciale des premiers jours d'avril, se sont avisés de les faire tailler de nouveau jusqu'au vieux bois; de nouvelles pousses sont sorties, et en ce moment les vignobles qui ont été ainsi traités donnent les plus belles espérances d'une abondante vendange.

— Notre rédacteur en chef vient d'être nommé membre de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres, du département de l'Eure. Nous sommes d'autant plus flatté de cette haute et honorable distinction que la Société académique d'Evreux est une des plus distinguées qui existent en France et l'une de celles qui s'occupent le plus activement de l'amélioration des intérêts moraux et matériels du pays.

— Nous avons vu dans le jardin d'expérience de la Société d'horticulture de Paris le fameux *Pois prince Albert*, qui mûrissait, disait-on, sous le climat sombre et froid de l'Angleterre en 40 jours. Bien que semé dans le jardin du Luxembourg depuis les derniers jours de février dans un terrain et à une exposition très-convenables, il n'a pas fleuri avant la mi-mai, et il est certain qu'il lui faudra au moins quatre mois à Paris pour être bon à manger; d'un autre côté, c'est un Pois si maigre et si grêle, que sans sa fleur on le prendrait pour une lentille; il en faudrait au moins semer dix mètres en carré pour en avoir un plat, quelque petit qu'on voulût le faire. Il paraît que les Anglais voulaient à toute force nous *encharlataniser* cette année avec leurs Pois précoces : voyant que le *prince Albert* ne prenait pas faveur, ils en ont adressé à une autre maison de Paris, sous le nom burlesque et ridicule de *Pois qui va vite comme un cheval de course*. Il est inutile d'ajouter que cette

maison, où la probité ne le cède pas à l'envie de faire parler d'elle, n'importe à quel prix, s'est bien donnée en garde de mettre ce Pois dans le commerce, ou de le faire annoncer sans l'avoir essayé. Bientôt on a reconnu que c'était une variété abâtardie des nôtres, mais qui, comme le *prince Albert,* lui était bien inférieure. Avis aux amateurs de nouveautés!

— On trouve dans un vieux calendrier horticole allemand la description du moyen suivant pour détruire les chenilles qui infestent les arbres fruitiers : « Aussitôt qu'on a observé qu'une branche est couverte de chenilles, on perce un petit trou aussi près que possible du tronc et on y fait couler quelques globules de vif-argent. Au bout de quelques jours, les chenilles ont disparu. » Nous donnons ce procédé sans y attacher plus d'importance qu'à celui que vient d'indiquer tout récemment un recueil horticole français, qui engage très-sérieusement ses abonnés à faire tuer les chenilles de leurs arbres fruitiers *à coups de fusil.*

Engrais per-azoté concentré. — Plusieurs abonnés nous ont demandé quel est l'*engrais per-azoté,* dont on parle depuis longtemps. C'est une composition de substances animales et ammoniacales, qui aurait, selon un *prospectus* qui nous a été adressé, 14 fois autant de force végétative que la meilleure poudrette, et dont 50 kilog. mêlés sur place à un hectolitre environ de terre ordinaire suffirait pour un hectare. Or, le prix de l'hectolitre de l'*engrais per-azoté* n'étant que d'un franc, ce serait une fumure à très-bon compte; ajoutons à ce précieux avantage ceux de ne donner aucun mauvais goût aux récoltes, de détruire les insectes, etc., etc. Tout cela est bien beau et véritablement merveilleux ; nous engageons cependant nos abonnés, avant de faire l'acquisition de cet engrais, d'attendre que les essais qui seront faits à la Société d'horticulture de Paris, au Jardin des Plantes et ailleurs, aient confirmé ce que nous venons d'exposer d'après une circulaire, qui ne pourrait cependant pas, tout ce qu'elle dit fût-il vrai, nous empêcher de rappeler aux véritables amis de l'agriculture française que le meilleur de tous les engrais, et celui qui est appelé à jouer le rôle le plus important sur la prospérité du sol lorsque sa fabrication sera mieux entendue, est l'engrais fait par les animaux de la ferme avec les fourrages récoltés dans le champ.

Effet sur les plantes des rayons solaires isolés par des

VERRES DE COULEUR. — Dans le comté de Cornwall, en Angleterre, on s'occupe d'expériences sur la germination des plantes sous des verres colorés. On paraît aussi s'en être occupé en Italie. Voici le résultat de quelques expériences signalées par l'Institut polytechnique de Cornwall. M. Robert Kunth a semé des graines de cresson alenois, qu'il a recouvertes de fioles plates remplies de liquides diversement colorés, et de 2 cent. d'épaisseur. Pendant quelques jours la terre resta humide sous les couleurs vertes et bleues; elle se dessécha, au contraire, très-promptement sous les rayons rouges et jaunes. Au bout de dix jours, le cresson avait poussé sous la couleur bleue, et présentait, dit-il, une végétation aussi belle et plus abondante que si elle eût été produite sous l'influence de la lumière naturelle. La couleur verte n'avait produit qu'une végétation maladive. Sous le liquide jaune deux ou trois plantes seulement se développèrent, mais d'un vert moins pâle que ce qu'avait produit le rayon vert. Plus de plantes parurent sous le rayon rouge que sous le jaune, quoique la mauvaise qualité fût la même. L'ordre des fioles étant interverti, le jaune et le rouge détruisirent les bons effets produits par le bleu. Ces expériences furent répétées nombre de fois et les résultats ont été identiques (1). La lumière naturelle, l'air et la chaleur, ne purent rétablir les plantes ainsi altérées. Les liquides renfermés dans les fioles, à défaut de verres de couleur, étaient du carmin liquide, du sulfure d'ammoniaque pour le bleu, de l'acétate de cuivre pour le vert, et du chromate de potasse pour le jaune.

D'autres expérimentateurs jouirent d'un succès complet en faisant germer, sous un verre bleu-foncé, des graines d'une germination réfractaire, telles que la *Clintonia pulchella*. A Rome, un professeur de botanique a reconnu que les rayons violet et bleu étaient les plus favorables à la germination. Un amateur anglais a aussi fait des expériences qui lui ont prouvé que la lumière violette hâtait beaucoup la végétation.

M Peyer vient de faire à Paris, nous dit-on, des expériences sur ce sujet; le résultat confirmerait les expériences indiquées ci-dessus. Son mémoire est en ce moment au secrétariat de l'Académie des sciences.

---

(1) Il est à regretter que M. Kunth ne fasse pas mention des lots de la même plante, dont l'expérience aurait été faite en même temps sous l'influence de la lumière naturelle.

CROISSANCE DES BAOBABS ET DES PALMIERS EN AMÉRIQUE. — M. le ministre de la marine a fait connaître à la *Société royale et centrale d'agriculture de Paris* des renseignements fort curieux qui lui ont été transmis par M. le gouverneur de la Guyane française sur la croissance des *Baobabs* et des *Palmiers* dans le jardin botanique de Cayenne.

Un Baobab planté en 1821 a 2m,35 à partir du sol jusqu'à la naissance des branches, 5m,18 de circonférence à la base, et 4m,08 à la naissance des premières branches.

Un autre Baobab a 3m,30 de tige, 2m,55 de circonférence à la base, 1m,45 à la naissance des branches, et 1m,30 à 2m,20 à partir du sol.

Les branches sont peu développées et sont loin d'être en proportion avec la grosseur du tronc.

Un Palmier planté en 1820 a 14m,70 de hauteur, du sol à la naissance de la couronne, 2m,89 de circonférence à la base, au dessus des racines, et 2m,2 à 2m au dessus du sol.

— MM. Transon-Gombault et Dauvesse, qui publient chaque année à l'automne un catalogue général de leurs cultures, viennent de faire paraître un *supplément* dans lequel ils annoncent 270 Dahlias, dont le plus grand nombre sont cotés 1 f., et 1 fr. 50 cent. Celui désigné sous le nom de *Lemaire*, obtenu par M. Quétier, s'élève à 1 mètre 30 cent.; il est d'un rouge écarlate feu, pointé de rose métallique, constant, et d'une forme et tenue parfaite: son prix est de 10 fr.

La *princesse de Lamballe*, blanc pur rubané d'un liséré de deux lignes (dont on ne dit pas la couleur), est presque noir autour des pétales; il atteint la taille d'un mètre, et se vend 8 fr.

*Anne de Bretagne*, petit Dahlia qui ne s'élève qu'à 0m,75, est d'un blanc pur rubané, violet et lilas. Prix 5 fr.

*Beauté meldoise*, haut d'un mètre 33 centim.; rose saumoné, bordé de rose vif, d'une forme et d'une tenue parfaites. 6. fr.

*Le comte d'Eu*, haut d'un mètre, pourpre foncé, centre blanc panaché de pourpre, fleur de 15 à 20 centim. de diamètre. 6 fr.

Nous remarquons sur le même *supplément*, article *Plantes de serre et d'orangerie*, un *Orobus à fleurs pleines*, coté 10 fr.; un *Dryandra nivea*, avec boutons à fleurs : ce serait une magnifique plante d'exposition ; il est à regretter que son prix (50 fr.) ne permette pas à bien des gens d'en faire l'acquisition.

Le *Primula sinensis* à fleurs blanches et pleines, 10 fr.; le

*Rhododendrum pyramidalis*, le *Spirea lindleyana*, de pleine terre, est une belle espèce, du prix de 10 fr.

— Le catalogue des OEillets de M. Ragonot Godefroy, horticulteur, avenue Marbœuf, vient de paraître; c'est une brochure de 32 pages, dans laquelle l'auteur a fait l'application de sa nouvelle méthode de classification très-originale, peut-être très-ridicule aux yeux de certaines personnes. Les OEillets sont divisés en 4 groupes : le premier comprend les rouges et emprunte ses noms à l'Ancien Testament. Le 2me groupe se compose des jaunes et emprunte ses noms à la géographie; il a une division qui comprend les *chamois;* ceux-ci tirent leurs noms de l'histoire naturelle. Le 3me groupe est composé d'OEillets blancs, qui reçoivent des noms dictés par le caprice ou la fantaisie; ce groupe comprend la division des flamands, dont les noms sont empruntés à l'histoire. Enfin le 4me groupe comprend les ardoisés, dont les noms sont empruntés à la Mythologie grecque et romaine.

L'idée de M. R. Godefroy est ingénieuse; malheureusement elle est trop compliquée pour qu'elle soit jamais adoptée dans la pratique.

L'auteur a voulu assigner deux noms aux OEillets, comme les botanistes en ont, depuis Linné, assigné deux aux plantes. Le nom invariable ou de méthode de M. Ragonot répond au nom de *genre* des botanistes, et le nom de dédicace répond à *l'espèce.* Ainsi on dira en parlant d'un OEillet : le JÉRUSALEM *Chateaubriant*, le TITUS *S. M. Louis-Philippe,* comme on dirait l'ASTER *de la Chine*, l'ALCÉE *rose*, etc.

M. Ragonot annonce aussi une nombreuse collection de Rosiers, de Phlox, de Pensées, d'Auricules et de Chrysanthèmes. A chacun de ces genres, on trouve une instruction sur la culture et l'emploi des plantes dans les jardins d'agrément. Nous approuvons beaucoup cette manière d'apprendre au public à cultiver les plantes qu'on lui expédie; il serait bon aussi de lui dire comment il doit traiter à leur arrivée celles qui, par accident ou toute autre cause, seraient restées fort long-temps en route. Bien des personnes perdent leurs plantes pour les avoir brusquement exposées à la lumière et au grand air, après s'être étiolées dans un long voyage. Indiquer, selon la nature des espèces, les précautions à prendre en pareil cas, serait de la part des pépiniéristes un moyen d'éviter les reproches qui leur sont souvent adressés, et de se rendre utiles aux personnes qui leur accordent leur confiance.

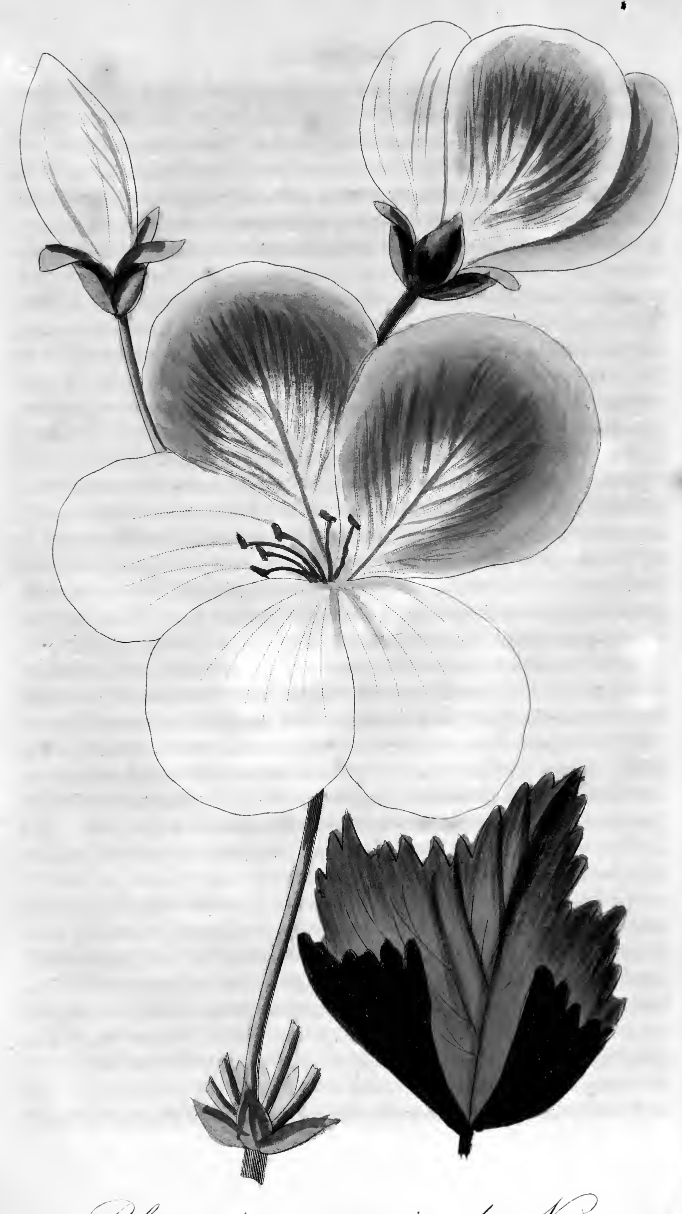
[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]



*Pelargonium surprise de Nancy.*

**Du Semis des graines en pots sur couches et sous châssis.**

Dans les travaux horticoles des premiers mois de la belle saison, il y a une opération de la plus haute importance, que nous traiterons à fond pour l'année prochaine, mais à laquelle nous allons dès aujourd'hui consacrer quelques lignes ; nous voulons parler du *semis des graines*.

La graine est l'œuf végétal qui renferme l'embryon d'un nouvel être lequel brise ses enveloppes après un temps plus ou moins long, selon sa nature et la température dans laquelle on met la graine à germer. Des crucifères lèvent en vingt-quatre heures, plusieurs autres plantes ou arbrisseaux demandent un, et même deux ans, rarement plus.

Avril est le mois pendant lequel on confie le plus grand nombre de graines à la terre ; il ne faut cependant pas, sous prétexte que la saison est trop avancée, remettre à l'année suivante le semis des plantes précieuses dont les graines pourraient perdre leurs facultés germinatrices en restant trop longtemps privées de leurs enveloppes extérieures ; mais ces semis d'été demandent, plus particulièrement encore, des soins et une grande surveillance, que nous allons sommairement indiquer.

La terre dans laquelle les plantes croissent naturellement peut, à la rigueur, être employée pour semer leurs graines, mieux vaut cependant déposer celles-ci dans un mélange de terres et terreaux divers qui fasse un tout ni trop léger ni trop compacte. Les vieilles terres de dépotage, après avoir resté plusieurs années en tas, sont excellentes pour faire des semis. Il y a des graines auxquelles il faut de toute nécessité donner de la terre de bruyère ; d'autres exigent de la terre franche : celles de cette dernière catégorie sont en petit nombre.

On prend des pots, ou mieux encore des terrines moins profondes et plus larges que les pots ; on les remplit de terre à la hauteur de 15 à 20 centimètres du bord ; on répand la semence sur la surface, que l'on a eu le soin de préalablement bien unir ; puis on recouvre les graines selon leur grosseur d'un à dix millimètres d'une terre légère de bruyère autant que possible, parce qu'elle ne se croûte jamais, et que les plantes peuvent sortir sans efforts ni entraves. Le semis fait, il faut bassiner avec un arrosoir dont la pomme soit percée de très-petits trous, afin de répandre

l'eau comme une pluie légère, et n'en mettre qu'autant que la terre l'absorbe, résultat que l'on obtient en passant plusieurs fois sur le même pot, mais il faut éviter que l'eau fasse mare sur la terre, car les graines remonteraient à la surface, et si le pot n'était pas placé droit, elles seraient entraînées du côté où il penche.

Après ces quelques détails bien connus peut-être des jardiniers, mais beaucoup moins des propriétaires amateurs, pour lesquels nous les donnons, nous devons parler de la mise en place pour la germination. C'est ordinairement sur une couche chaude en plein air recouverte de terre, dans laquelle on enterre les pots, ou sous châssis chaud ou froid, selon le climat du pays d'où proviennent les graines, que la germination s'opère. C'est alors que doivent commencer les soins et la surveillance de tous les instants ; il faut souvent mouiller et aussi légèrement que nous l'avons dit plus haut, deux ou trois fois par jour. La surface de la terre ne doit jamais être sèche ; il ne faut cependant pas non plus qu'elle soit trop mouillée, surtout au moment de la germination, parce que les plantules pourriraient.

Si le semis a été fait sous châssis, on peut laisser ceux-ci couverts d'un paillasson pendant qu'il n'y a rien de levé; mais aussitôt que la plumule paraît à la surface de la terre, il faut donner de l'air si le temps est doux, ombrer avec des toiles ou tout autre chose ; c'est une surveillance de tous les instants, car un coup de soleil peut en quelques minutes ne laisser aucune trace de végétation sur les panneaux d'un châssis sans air, sur lequel ses rayons auront directement pénétré.

Aussitôt que le plant a développé sa deuxième ou troisième feuille, on peut le *séparer*, c'est-à-dire mettre isolément chaque pied dans un petit pot appelé *godet*, ou le repiquer dans une grande terrine qui peut en contenir au moins 12 ou 15, ou bien encore en pleine terre, sous châssis ou directement en plein air ; dans ce dernier cas il faut avoir laissé les semis s'aoûter en les accoutumant insensiblement au grand air. Nos plantes annuelles d'automne se contentent de soins ordinaires ; mais une foule de jolies petites fleurs, traitées comme il a été dit plus haut, viendraient augmenter le cortége de celles qui brillent dans nos parterres, si, après les avoir semées sur couche, on prenait la peine de les séparer dans des petits pots, où elles resteraient jusqu'à ce qu'elles fussent en état d'être mises en place. Un petit châssis ou quelques cloches en verre suffisent pour se procurer ces jouissances.

Nous recommandons particulièrement ces soins aux nombreux amateurs qui sont abonnés à notre Journal ; nous les prions aussi de ne pas trop légèrement s'en prendre à la mauvaise qualité des graines lorsqu'elles ne lèvent pas : c'est souvent un défaut de surveillance de la part du jardinier qui a leur confiance. Lorsque la graine d'une plante est gonflée, et que l'embryon se fait jour, si la terre et l'atmosphère ne sont pas suffisamment humides, si, au lieu de cette douce et bienfaisante température tiède qui doit toujours régner dans un châssis, les plantes sont sous l'influence d'une chaleur sèche et d'un air desséchant, toute germination devient impossible, et la non-réussite des graines à peu près certaine. C'est malheureusement ce qui arrive trop souvent, et ce qui a eu lieu tout récemment encore chez quelques personnes pour les *impatiens* annoncées dans notre premier Numéro. Quelques graines nous en ayant été confiées, sont parfaitement levées dans nos mains ; des personnes se sont cependant plaintes de ce qu'elles n'avaient pas germé chez elles : c'est une preuve certaine d'un manque de soins et de surveillance, car les graines, bien que reçues d'Angleterre par la maison que nous avions priée d'en faire venir, ne pouvaient pas être vieilles, puisque les plantes sont toutes nouvelles encore.

L'usage de recouvrir les pots d'un peu de mousse est excellent : sous cette matière le sol conserve sa fraîcheur, sa surface ne se durcit pas et la plumule n'éprouve aucun obstacle pour sortir de terre. Le sable est encore une substance à recommander sous ce rapport ; s'il conserve moins d'humidité que la mousse, il produit le même effet pour prévenir la formation de cette croûte sous laquelle les graines périssent fort souvent faute de pouvoir la percer lorsque les arrosements ou les pluies abondantes ont battu la surface des pots. V. Pt.

---

## PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES.

*Fuchsia splendens* Zuccarini in flora, 1832.—Voici un nouveau *Fuchsia* qui diffère de tous ceux connus jusqu'ici par son calice ventru à la base et ses feuilles bordées de rouge vif. C'est un sous-arbrisseau pubescent, à feuilles opposées et ternées, longuement pétiolées, ovales-cordiformes, acuminées, dentées, *bordées de rouge vif ;* pédoncules filiformes, solitaires, axillaires ;

ovaire cylindracé ; tomenteux ; calice ventru à la base, à lacinies triangulaires, aiguës ; pétales ovales-plans, étalés, plus longs ; étamines longuement saillantes.

Cette plante, d'après le *Botanical Register*, tab. 67, 1842, doit avoir les feuilles bordées de rouge ; dans toutes celles que nous avons examinées et celles que le commerce vend sous le nom de *Fuchsia splendens*, on n'a point remarqué cette coloration des feuilles, qui devrait les faire facilement reconnaître des autres *Fuchsia*. Nous ne savons si cela tient à l'âge de la plante, ne l'ayant vue que très-jeune ; néanmoins, par ses autres caractères spécifiques, elle se rapporte au *Fuchsia splendens* de M. Lindley.

Quoi qu'il en soit, elle mérite de fixer l'attention des amateurs par le brillant coloris de ses fleurs, son calice ventru à sa base, aplati vers la partie moyenne, par ses sépales et pétales verts.

Cette espèce, obtenue de graines envoyées par M. Hartweg, paraît très-rustique, car elle a été trouvée sur le mont Totonbpec, élevé de 3,333 mètres au-dessus du niveau de la mer, élévation supérieure de près de moitié au sommet toujours glacé du mont Blanc.

Ce Fuchsia n'exige pas une culture spéciale ; seulement, pouvant être cultivé dans la terre franche, il est probable qu'en le mettant en pleine terre pendant la belle saison on puisse l'amener à donner des fleurs plus colorées que celles qui se montrent dans nos serres ; ces dernières étant toujours d'un rouge pâle, et non d'un rouge vif, comme la figure du *Botanical Register* les représente.

Il se reproduit de boutures comme ses congénères.

AL. JULLIEN.

---

MIMULUS NOUVEAUX. — M. Oudin, horticulteur à Lisieux (Calvados), annonce des *Mimulus* vraiment remarquables, si, comme nous aimons à l'en croire sur parole, ils sont favorisés du coloris brillant et des nuances variées dont parle l'horticulteur luxovien, sous la responsabilité duquel nous laissons cependant les descriptions suivantes :

*Mimulus Beauty of Cheshunt*, fleur très-grande, maculée sur toute sa surface.

—— *Mac Leanii*, rouge pourpre, à fond noir.

*Mimulus moschatus pictus,* variété du *Mimulus moschatus,* dont la fleur est piquetée de rouge.
—— *Parmentierii,* grande, pyramidale, rose tendre, centre orangé.
—— *Sinclairii,* fleur très-grande, supérieurement mouchetée.
—— *Thomson's superb.* fleur bordée de cramoisi noir, marbrée de nuances plus claires.

— Tout le monde connaît, dans la famille des *Cierges* ou *Cactées,* le beau genre *Epiphyllum,* dont les tiges comprimées ont plutôt l'air de feuilles que de tiges proprement dites, ce qui le distingue essentiellement, aux yeux de l'horticulteur, des *Cereus,* avec lesquels ses fleurs rouges et éclatantes ont une grande analogie. On nous assure qu'un horticulteur de Paris vient d'obtenir une variété à fleurs *parfaitement bleues* de l'*Epiphyllum Quillardeti,* dont on connaît le beau port et la dimension des fleurs.

Nous pouvons annoncer aussi, mais officiellement, qu'une pivoine en arbre (*Pœonia Moutan*), d'un beau rouge et d'une forme aussi parfaite que la rose *cent-feuilles,* vient d'être gagnée dans un semis fait à Versailles.

Ces deux nouvelles acquisitions, dues à la persévérance des horticulteurs français, sont appelées à faire époque dans les fastes des progrès de la science horticole en France.

---

Spironema fragrans, Lindl., *Bot. Reg.,* 1840, tabl. 7. — Cette jolie et singulière plante de l'ordre des Commélinacées, trouvée au Mexique, et introduite en Angleterre en 1839 par MM. Lowe et comp., mérite d'être cultivée chez nous. C'est une plante herbacée, vivace, à feuilles charnues, alternes, ovales-lancéolées, aiguës, entières, glabres, étalées en rosette au sommet des rameaux, terminées à leur base par une gaîne ciliée sur ses bords, marquées sur leur face supérieure de lignes rougeâtres très-prononcées au milieu de la nervure médiane et de chaque côté du limbe foliaire, vertes en dessus, un peu colorées ; fleurs petites, blanches, fasciculées, disposées en verticilles distants, exhalant une odeur délicieuse ; trois sépales ovales, verdâtres ; trois pétales un peu plus petits, transparents ; six étamines hypogynes, à filets allongés hors de la fleur; très-grêles, ondulés, et portant une anthère sur chaque lobe. Style capité-papilleux.

Cette plante, d'une culture facile, se plaît à toutes les exposi-

tions. Elle demande une terre riche, substantielle, et de copieux arrosements. Suspendue dans un grand pot, ou dans un cul-de-lampe en terre percé de trous inférieurement pour l'écoulement des eaux, au milieu ou dans un coin de la serre chaude, elle végète admirablement. Ses longues panicules de fleurs blanches et ses rameaux pendants font un effet aussi agréable que pittoresque. Elle se multiplie facilement au moyen des rejets qu'elle donne en abondance.

Cette belle espèce, d'une organisation remarquable, qui ne figure point sur les catalogues de nos horticulteurs, mérite une prompte introduction.

---

Camellia nouveaux. — Nous avons déjà eu l'occasion de parler du bel établissement du vénérable M. Tamponet ; nous avons cité la beauté de ses *Camellia,* la dimension et la plénitude de leur forme ; nous allons décrire les cinq variétés les plus nouvelles obtenues par cet horticulteur distingué. Nous les avons vues en fleur, nous en pouvons parler pertinemment ; c'est d'ailleurs de celles-ci dont M. Berlèse, juge très-compétent, disait à la Société d'horticulture, il y a deux mois : « Un beau port, une végétation » vigoureuse, une tige branchue, un beau feuillage d'un vert » varié, des fleurs bien faites, de grandes dimensions, pleines, » plus ou moins imbriquées, à fond blanc, pur ou accidenté, » voilà les prérogatives des Camellia de M. Tamponet. »

*Princesse Clémentine,* fleur de 8 à 9 centimètres de diamètre, blanche, double, avec quelques étamines au centre ; pétales sur cinq ou six rangs, minces, transparents, allongés, échancrés, ponctués et imbriqués avec régularité, les extérieurs blancs, ceux du centre jaune pâle.

M^me^ *Tamponnet,* fleur de 8 à 10 centimètres de diamètre, pleine, en rosace arrondie, d'un blanc de lait à l'extérieur et jaunâtre au centre ; pétales extérieurs entiers, allongés, imbriqués lâchement ; ceux du centre informes, avortés, étroits, en paquet et entremêlés d'étamines, ce qui ferait supposer qu'après plusieurs floraisons la corolle sera parfaitement régulière ou complétement pœoniforme.

*M^me^ de Rambuteau*, fleur d'au moins un décimètre de diamètre, pleine, arrondie, d'un blanc de neige ; pétales sur sept ou huit rangs, amples, allongés, les uns échancrés, les autres

entiers, presque tous pointillés de rouge ; les premiers quatre rangs en gouttière, les autres larges, échancrés, tourmentés, festonnés, constituent ensemble une corolle protubérante d'une certaine régularité qui fait présager une entière perfection.

*M^lle Jeanne d'Osmond,* fleur double, magnifique, d'environ 12 cent. de diam., d'un blanc pur ; pétales extérieurs sur cinq rangs amples, arrondis, les uns entiers, les autres échancrés ; ceux du centre nombreux, complets.

*M^me de Vatry,* fleur de près d'un décimètre de diamètre, pleine, à fond blanc, à reflet rose, avec quelques lignes ou raies rouges, rares ou peu marquées ; pétales extérieurs sur cinq rangs ovales arrondis, amples, échancrés et largement imbriqués ; ceux du centre jaunes, incomplets, multiples, entremêlés d'étamines ; tendance à devenir pœoniforme.

Rhododendrum nouveaux. — Sur les 40 variétés de *Rhododendrum* provenant des espèces *Arboreum* et *Ponticum* que M. Paillet avait présentées à la dernière exposition d'horticulture, nous avons particulièrement remarqué le *Comte de Rambuteau,* beau et magnifique rouge, dont les nombreuses fleurs ont fait l'admiration du public, et du préfet de la Seine lui-même, qui a été aussi surpris que flatté que cette magnifique variété de l'*Arboreum* portât son nom. *Elysianum* brille par son beau feuillage court et ses jolies fleurs rose tendre, maculées dans toutes leurs parties. Cette variété se rapproche des *Altaclarens,* ainsi que la suivante, nommée *M^me d'Uzès.* La fleur en est un peu plus pâle que chez la précédente ; la nuance est celle du *Noblianum,* c'est-à-dire rose lilacé, avec une panicule très-serrée. Le *Duc de Crussol* est un beau rose carminé ; la *Comtesse de Vogüe* offre un fond blanc passant au rose carmin ; fleurs très-grandes, se dévelop pant sur un arbrisseau presque nain, avantage qui donne un nouveau prix à cette remarquable variété.

---

— Le *Spironema fragrans,* dont M. A. Jullien nous a donné la description dans notre dernier numéro, est en fleur depuis longtemps déjà dans le jardin botanique d'Orléans, où cette plante est cultivée depuis 1841, que l'envoi en fut fait à M. Delair par M. Van Houtte, de Gand.

---

## REVUES HORTICOLES.

L'établissement de M. Martine, rue des Bourguignons, à Paris, est connu depuis longtemps pour ses belles cultures et ses multiplications de bruyères, genre d'arbustes dont on ne cesse d'admirer les élégants buissons, les longues panicules de fleurs en clochettes ou en tubes. Nous sommes allé tout récemment voir les cultures de cet horticulteur, dont nous avions remarqué les plantes à la dernière exposition. Mais, au lieu d'une seule spécialité, nous avons trouvé chez M. Martine les plus belles spécialités de l'horticulture. En entrant dans son jardin, un vaste carré de gros orangers, dont il exploite la floraison, fait face aux promeneurs et embaume l'air de leurs parfums. Un peu plus loin, de nombreux et beaux sujets qui venaient d'être greffés étaient enterrés dans une couche de fumier chaud qui devait en protéger la reprise et en exciter la végétation. Tout à côté une centaine de caisses de *Magnolia grandiflora,* rangés par rang de taille, formaient un gradin dont l'aspect est imposant et sévère. Après avoir parcouru le jardin, très-spacieux, admiré en pleine terre et sous les châssis le nombre considérable des bruyères en multiplication, nous entrâmes dans les serres; celles-ci sont tempérées ou chaudes, mais toutes renferment des plantes véritablement remarquables par leur rareté et l'état de santé dans lequel nous les avons trouvées. Il serait inutile de citer toutes les belles et bonnes plantes que nous avons particulièrement remarquées; nommons cependant quelques-unes de celles qui nous reviennent à la mémoire, et commençons par l'*Acacia glauca Hugelii,* l'*Acacia undulata elegans,* plusieurs *Oxylobium,* le *Myrtus rubra,* le *Jacksonia sternbergiana,* un grand nombre de *Grevillea,* plusieurs *Rochea ;* des *Chorizemma,* des *Canklia* dont plusieurs nouveaux, le *Labichea Hugelii,* le *Dillwynia Hugelii,* etc., etc.

— Rue Saint-Maur, à Paris, M. Thibaut, jeune et habile horticulteur, a fondé un établissement dans lequel nous aurons souvent aussi à aller puiser des notions de culture et à étudier les caractères des belles plantes qui y sont en multiplication. Le temps et l'espace nous manquent pour en rendre compte aujourd'hui, nous y reviendrons prochainement; disons seulement que les *Orchidées* sont une des spécialités de M. Thibaut, chez lequel la culture de ces plantes rares, capricieuses, bizarres et curieuses, est bien entendue.

— Nous avons visité avec le plus grand plaisir la belle collection des *Citrus* que M. Verdevoye, amateur distingué autant qu'habile, élevait à Paris, Faubourg-du-Temple. Jamais nous n'avons vu plus de régularité dans la hauteur des tiges, admirablement dressées, plus d'élégance dans les têtes, plus d'harmonie dans la disposition des branches, que dans les divers Orangers de M. Verdevoye. Ce cultivateur amateur, ayant quitté Paris pour aller habiter Belleville, manque de place pour loger une collection dont les individus grossissent tous les ans ; il désirerait trouver à les céder à des prix qui nous paraissent très-modérés, n'ayant en vue que de s'en débarrasser pour recommencer l'éducation de jeunes sujets, travail dans lequel M. Verdevoye excelle. Ceux de nos abonnés qui voudraient profiter de l'occasion que nous leur signalons auraient à choisir dans des arbrisseaux parfaits, dont les plus forts ont $1^{m}$ à $1^{m}.40$ de hauteur.

— Rien ne pourrait donner une idée exacte de la beauté des *Pelargonium* qui sont en fleurs dans les serres de M. Chauvière ; c'est un tableau éblouissant devant lequel on s'extasie sans pouvoir en apprécier les détails, à moins de faire violence à ses goûts, qui trouvent que tout est parfait, superbe, également digne de notre admiration et de nos hommages. Dans les semis de M. Chauvière, que de plantes au port parfait, aux fleurs larges avec macule bien foncée et des nuances généralement très-nettes et très-tranchées, qualités sans lesquelles l'habile fleuriste de la rue de la Roquette les sacrifie impitoyablement ! Dans ses serres, où plusieurs milliers de ces petits buissons sont couverts de fleurs, nous avons remarqué le *comte de Lambertye* avec ses fortes panicules ; *Rhoda* avec ses pétales supérieurs d'un rouge vermillon mêlé d'orangé, ornés d'une macule noire veloutée, et les pétales inférieurs rose saumoné : c'est une plante aux couleurs vives et agréables ; *Paragon,* fleurs grandes, longuement pédonculées, dont les pétales supérieurs sont bruns avec une macule semée de blanc, les inférieurs roses ; *Amulet*, fleur rose, bien faite ; macule petite, foncée, s'étendant en stries qui produisent un effet charmant sur les pétales supérieurs.

*Vénus,* avec sa taille svelte, ses fleurs grandes et presque blanches, légèrement carnées, satinées, marquées d'une macule brune veloutée, avec une large palme carmin ; c'est une plante ravissante, ainsi qu'*Eléonore de Castille*, dont les pétales inférieurs sont roses, les supérieurs bruns, marqués de stries qui s'é-

tendent jusqu'au bord extérieur; *Troubadour*, fleurs grandes, d'un rose vif, avec pétales supérieurs maculés de noir, veloutés et striés. — *Duchesse of Sutherland* est un fond rouge, dont les pétales supérieurs, bien carminés, sont marqués d'une macule qui forme éventail et tranche agréablement sur la couleur rouge des pétales du bas; *Adèle*, gain de M. Chauvière : la fleur est grande, carnée; pétales supérieurs recouverts d'une large palme noire veinée et nuancée de carmin feu, les inférieurs d'un blanc superbe; *Jehu élégant*, pétales supérieurs d'un brun violet bordé de blanc, les inférieurs sont légèrement striés de violet. Cette variété est une perfection.

Dans les autres plantes également en fleurs chez M. Chauvière, nous avons vu et remarqué le *Fuchsia Venus victrix :* il n'est pas blanc, comme les Anglais l'avaient annoncé, mais il est moins foncé que les autres espèces; le pompon qui se trouve au centre des singulières fleurs de ce genre est d'un violet pâle, et passe, en vieillissant, au violet foncé; les pétales extérieurs sont verdâtres, et passent au rose en vieillissant. Les *Fuchsia splendens* et *multiflora* sont encore des plantes charmantes.

Dans les *Verbena*, l'*Ingramii* est une charmante plante dont la fleur rose a le cœur plus foncé; *Van Gendii* est d'un beau lilas qui convient à ce genre de plantes; *Vulcain* est d'une couleur amarante nuancée de cramoisi; la *Duchesse de La Vallière* est d'une belle couleur chair; *Talma* est d'un lilas foncé, avec une très-grosse panicule; le *Manteau royal* est d'un rouge très-vif, avec un point jaune au centre.

— Sous le nom de PETUNIA *phœnicea rubis superbe*, M. Chauvière possède une très-belle variété de cette plante. Sa fleur est beaucoup plus forte et d'un velouté charmant. Le *Gardenia lucida* est une plante plus forte et plus belle que l'ancienne espèce. L'*Hemitomus elegans nana* reste nain et a la forme exactement semblable à un *Leschenaultia formosa*. Le *Geum coccineum* à fleur pleine avait été présenté à l'une des dernières séances de la Société d'horticulture comme une nouveauté curieuse : M. Chauvière en possède une assez grande quantité dont il pourra disposer prochainement, ainsi que d'un *Mimulus moschatus* panaché comme le *Guttatus*. Sera-t-il constant? Nous ne le pensons pas. L'*Antirrhinum formosa* est une plante à feuilles étroites, presque linéaires, à fleurs d'un fond blanc, strié de couleur lie de vin. Le *Gloxinia maxima* est une fleur blanche

dans l'intérieur de laquelle on voit une zone d'un violet superbe. La pivoine tricolore est presque toute blanche, mais elle est remarquable par les trois échafaudages de pétales qui la constituent.

V. P[t].

---

Nous avons vu avec un vif intérêt que les grands journaux politiques ont rendu un compte plus ou moins fidèle de l'exposition d'horticulture qui a eu lieu au Luxembourg. C'est en encourageant ainsi par quelques lignes l'humble profession de jardinier, c'est en proclamant le nom des lauréats dans une feuille publique, organe de plusieurs milliers de lecteurs, que nous pouvons stimuler le zèle de cette classe nombreuse et intelligente qui fait qu'un sol ingrat et stérile se transforme en un champ fertile, que des fruits revêches et pierreux, que des racines coriaces et ligneuses, deviennent gros et savoureux, succulents et moelleux. Mais n'est-il pas honteux et vraiment dégradant pour ceux qui s'en rendent coupables de payer à raison de 4 ou 5 francs la ligne des articles de complaisance qui jouissent d'une faveur gagnée à prix d'argent, c'est-à-dire de trouver place dans un feuilleton au lieu d'être renvoyés et confondus à la fin du journal avec la *pommade Durut*, la *graisse d'ours* et les autres annonces et réclames auxquelles on attache l'importance de l'éloge que font d'eux-mêmes ceux qui n'ont pu parvenir à le faire faire par d'autres? Nous blâmons cette nouvelle invention de la cupidité des marchands de renommées à tant la ligne; l'humble, la belle et cependant la noble science de l'horticulture, ne méritait pas l'avilissement que quelques charlatans éhontés ou industriels désappointés viennent de lui faire subir dans un des grands journaux de la capitale (1). Ces sortes de réclames appartiennent aux mines de Saint-Bérain, au chou colossal du marchand de bas de la rue Richelieu, au cerfeuil musqué vendu pour de l'*arracacha*, etc., etc.; mais la science des Lenôtre, des Laquintinye, des Butret, des Roger Schabol, des Miller, des Dumont de Courset, avait droit à plus d'égards qu'elle n'en a trouvé auprès des hommes qui publient l'erreur et donnent gain de cause aux rivalités jalouses du plus offrant et dernier enchérisseur.

---

(1) *Les Débats.*

## De quelques maladies des arbres fruitiers.

### *Brouissure.— Gomme.— Chancres, etc.*

Les arbres fruitiers sont exposés à des maladies subites et instantanées, qui se manifestent plus particulièrement pendant la belle saison, parce que, la séve étant dans toute sa force, le moindre temps d'arrêt dans sa circulation occasionne une perturbation si brusque chez l'individu, qu'on recherche souvent les causes du mal où elles ne sont réellement pas. On accuse les insectes, on crie contre la mauvaise qualité du sol, on s'en prend à l'ignorance du jardinier, que l'on suppose avoir négligé de donner de l'eau en temps opportun, avoir bêché trop près de l'arbre et surtout avoir attaqué les racines ; tantôt ce sont des fumiers trop brûlants, l'insuffisance de profondeur de la couche labourable, l'état ou trop calcaire ou trop argileux du sol, etc., etc., qui sont, dit-on, les causes de la mort ou du moins de la maladie des arbres : car, chez eux comme chez les humains, la mort n'a jamais tort aux yeux du public ; *si on eût fait cela, si on eût prévu ceci,* les accidents que l'on déplore ne seraient pas arrivés. Nous ne prétendons pas que les causes que nous venons d'énumérer soient pour rien dans les cas accidentels dont nous avons parlé ; mais on leur attribue une influence plus générale qu'elle n'est réellement, et on n'est pas suffisamment pénétré des accidents qu'occasionnent les vents et le grand air. Le vent produit sur les feuilles un effet très-sensible lorsqu'il est violent : dans ces circonstances, l'air, étant plus resserré, offre nécessairement un plus grand nombre de points de contact, et enlève une plus grande quantité de séve que s'il était ambiant ; aussi voit-on souvent les feuilles d'un arbre se flétrir, se dessécher tout à coup et tomber ensuite. Il est à peu près impossible de prévenir ou de modérer les causes d'une pareille maladie, que les cultivateurs nomment *bruine, brûlure* ou *brouissure ;* mais on peut y remédier, ou du moins en diminuer les accidents, en donnant aux arbres de nouveaux moyens de végétation, lesquels peuvent consister en aspersions réitérées faites sur les feuilles ou en arrosements gras faits avec des eaux de fumier. A défaut de celles-ci, on peut facilement augmenter les parties solubles des eaux d'un puits, d'une rivière, d'une mare, etc., en les laissant plusieurs jours dans des citernes ou des tonneaux dans lesquels on mettra des matières organiques

en décomposition. Ce procédé est sans contredit le plus simple de tous ceux qui ont été proposés, et peut-être le plus certain, le plus avantageux, le plus prompt de tous ceux dont on puisse conseiller la mise en application, non-seulement ponr la maladie désignée ci-dessus, mais encore pour un assez grand nombre d'autres dont les effets sont semblables et ont probablement les mêmes causes. Ces maladies portent des noms vulgaires qui changent presque dans chaque localité ; nous ne les énumérerons pas ; il suffit d'avoir fait connaître la pernicieuse influence de la *bruine* sur les arbres, et indiqué ses caractères généraux, pour qu'on applique le remède que nous avons proposé pour elle, à tous les végétaux dont la maladie paraît avoir pour cause les agents dont il a été parlé, ou ceux qui produisent les mêmes effets.

Une maladie plus funeste encore que celle dont il vient d'être question, c'est cette extravasion de la séve qui s'amasse au printemps et vers le milieu de l'été dans certaines parties des branches, y forme des dépots qui s'étendent et se coagulent entre l'écorce et le bois, désorganise les tissus, finit par se faire jour à travers l'écorce, et nous apparaît sous forme de sucs plus ou moins consistants auxquels on a donné le nom de *gomme*. Le Pêcher, le Cerisier, l'Abricotier, le Prunier, et généralement tous les arbres à fruit à noyau, sont sujets à cette terrible maladie, dont les causes sont encore inconnues ou du moins très-incertaines. Souvent cette maladie est accidentelle : alors on la guérit assez facilement par le procédé que nous allons faire connaître ; quelquefois elle est organique : dans ce dernier cas, les moyens de guérison sont très-difficiles, pour ne pas dire impossibles ; on parvient cependant quelquefois à se débarrasser du mal en l'attaquant dès qu'il se montre, afin de l'empêcher de gagner la moelle, par laquelle il se communiquerait promptement dans toutes les parties de l'arbre, que l'on verrait périr instantanément, bien que très-fraîches et très-vigoureuses jusqu'alors ; phénomène trop commun pour que les personnes qui possèdent quelques arbres ne l'aient pas déjà remarqué plusieurs fois.

Aussitôt que l'on s'aperçoit d'une extravasion gommeuse sur un arbre, il faut nettoyer au vif, ne dût-il rester qu'une faible partie d'écorce à la branche malade. Des auteurs très-recommandables ont affirmé qu'il faut laisser la plaie exposée à toutes les influences atmosphériques, afin qu'elle se sèche à l'air et au soleil, prétendant qu'un onguent quelconque pourrait conserver

ou renfermer une humidité très-préjudiciable à l'arbre. Nous ne partageons nullement cette opinion, et nous nous rangeons du côté des praticiens qui recouvrent d'un enduit de cire à greffer la partie saine que la serpette a ménagée, convaincu par l'expérience que sous un tel enduit la végétation rétablit beaucoup plus vite le liber et l'écorce qu'on a détruits. Mais ici, qu'on nous permette une observation : la cire est-elle l'onguent qui convient le mieux dans cette circonstance? Nous ne le pensons pas, nous avons même la certitude du contraire, et nous allons indiquer une composition de Forsyth, jardinier anglais auquel on doit un excellent ouvrage sur la taille des arbres fruitiers. Nous avons eu l'occasion de faire usage de cette composition il y a déjà longtemps, nous avons conservé dans le journal de nos travaux des notes qui en constatent les bons effets obtenus, soit par nous, soit par ceux qui en ont fait l'essai d'après nos conseils.

| | | |
|---|---|---|
| Bouse de vache. . . . . . . . | 1 | » |
| Vieux plâtre de bâtiments (1). . . | 1 | » |
| Cendre de bois. . . . . . . . | 1 | » |
| Sable de rivière. . . . . . . . | » | 1/6 |

Il faut bien tamiser ces trois objets avant de les mélanger, puis travailler bien le tout avec une spatule de bois, en y ajoutant de l'urine et de l'eau de savon jusqu'à consistance de mortier ou d'une peinture un peu épaisse, ce qui permet d'appliquer la composition avec un pinceau. Il faut alors avoir à sa disposition de la poudre sèche composée de cendre de bois et d'os brûlés : celle-ci ne doit y entrer que pour un sixième. On met cette poudre dans une toile percée de trous comme une sablonnière, et on en saupoudre la couche d'onguent jusqu'à ce qu'elle soit bien couverte ; on la laisse ainsi pendant un moment pour qu'elle absorbe l'humidité ; puis on en remet une seconde fois s'il est nécessaire, et même une troisième, car l'emplâtre doit offrir après l'opération une surface sèche et unie, ce à quoi l'on parvient aisément en battant légèrement avec la main ou un corps quelconque.

Non-seulement cette composition est bonne pour arrêter les effets de la gomme et favoriser le rétablissement des branches attaquées au vif par la serpette, mais elle produit encore d'heureux résultats sur les coupes faites à un arbre, et paraît un puis-

(1) A son défaut, prenez de la chaux, de la craie, de la poudre d'albâtre, etc.

sant stimulant pour absorber les sucs délétères, puisqu'en l'appliquant sur des arbres infectés de chancres et qui contiennent beaucoup d'acide, on voit la maladie suinter au travers de la composition et lui adhérer au dehors comme de la poussière de cuivre ou de la rouille de fer, qu'on peut enlever avec la main.

V. P[t].

---

### De la multiplication du Paulownia imperialis.

Le *Paulownia* est un arbre précieux qui a tant occupé le public depuis deux ans, que l'on se demande comment il est possible que les procédés employés pour le multiplier n'aient encore été qu'imparfaitement décrits dans nos divers Recueils horticoles : car, il faut bien l'avouer, des horticulteurs qui mettraient en pratique les moyens de bouturage qui faisaient peut-être loi dans l'esprit de quelques personnes il y a un an encore, feraient preuve aujourd'hui d'une grande ignorance des progrès de la multiplication en France s'ils suivaient de point en point ce que des cultivateurs, très-habiles d'ailleurs, ont écrit à ce sujet. On multiplie, il est vrai, le *Paulownia* de boutures de racines, mais il y a manière de couper et de placer celles-ci. On a dit d'en faire des bouts de 7 à 8 centimètres, de les planter dans des pots, avec le soin de laisser sortir au-dessus de la terre quelques millimètres du tronçon, puis d'enterrer les pots sur une couche chaude jusqu'à l'émission de bourgeons, sur lesquels on prendra des boutures herbacées. Bien certainement ce procédé suffit à celui qui n'a besoin que de quelques arbres, et qui peut sacrifier deux cents racines pour les obtenir ; mais l'expérience a démontré les inconvénients sans nombre qu'il renferme et combien il serait insuffisant pour les pépiniéristes, qui, au lieu de quelques individus, en ont besoin de plusieurs milliers pour satisfaire aux exigences du public. La racine placée verticalement dans un pot se trouve beaucoup trop enterrée par un bout ; celui-ci pourrit, l'autre se dessèche à l'air. Cela est si vrai, que sur les multiplications ainsi faites, on perd la moitié au moins des racines, qui fondent sans pouvoir donner le jour au rameau qui devait être coupé pour faire des boutures ; en second lieu on prodigue en pure perte une longueur considérable de racine qu'il était très-important d'utiliser. Un procédé de propagation beaucoup plus avantageux, plus certain, plus simple encore, plus

expéditif, c'est de couper les racines par bouts de la longueur de 3 centimètres; si le morceau est plus gros qu'un tuyau de plume, on le fend en deux, en trois ou en quatre, on remplit à quelques centimètres du bord des terrines ou des pots de terreau consommé ou de terre de bruyère; *on sème* les tronçons dessus, puis on recouvre d'un centimètre de la même terre, opération après laquelle on place les pots ou terrines sur couche. Au bout de huit à dix jours il sort deux ou trois petits bourgeons de chaque tronçon, placé à plat, ce qui n'aurait pas lieu si on le mettait debout. Toutes ces petites tiges peuvent être coupées pour faire des boutures lorsqu'elles ont atteint 3 ou 4 centimètres; ces boutures peuvent elles-mêmes être coupées plusieurs fois successivement. C'est par ce moyen ingénieux que des horticulteurs distingués, qui n'avaient à disposer que d'un très-petit nombre de racines, sont parvenus en quelques mois à un résultat qui leur permet aujourd'hui d'offrir le *Paulownia* par milliers à des prix très-modérés (1).

Quant à l'époque de faire les boutures par racine, on conçoit qu'il faut attendre qu'elles soient aoûtées, c'est-à-dire vers l'automne, lorsqu'elles cessent de pousser, ou mieux encore au printemps, avant qu'elles aient donné signe de végétation. Ce serait une erreur d'espérer quelques succès d'un bouturage fait à l'époque actuelle.

V. P[t].

## MÉLANGES ET FAITS DIVERS.

— Nous prévenons nos abonnés qu'avec le mois de juillet commence la floraison des œillets. Les plus belles collections de Paris et des environs sont : 1° MM. Tripet-Leblanc, avenue de Breteuil, 30, derrière les Invalides; 2° Dubos, à Pierrefitte; 3° Fries-Morel, rue des Dames, n° 17, aux Thernes; 4° Duval, à Montmorency; 5° Désobry, à Grolay; 6° Pélé, rue de l'Oursine; 7° Barbeau, rue des Bourguignons.

Cercle général d'Horticulture. — Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, le *Cercle des conférences horticoles du département de*

---

(1) Ces prix sont, chez M. Paillet, rue du Petit-Banquier, à Paris : 200 fr. le cent; 112 fr. les cinquante; 62 fr. 50 c. les vingt-cinq; 36 fr. les douze; et 5 fr. un seul individu. — (*Voir notre N° 4, p. 111, pour ce qui concerne la force des* Paulownia *du commerce.*)

*la Seine* prend de jour en jour une extension telle, qu'il vient de changer son titre en celui de *Cercle général d'Horticulture*. De nouveaux règlements et statuts ont été proposés par l'honorable président de cette société, laquelle s'est empressée de les adopter à l'unanimité. Un *Bulletin* doit paraître avant la fin du mois ; deux expositions sont fixées : l'une, du 20 au 24 septembre prochain, l'autre dans la première huitaine de mars 1844. A chaque séance, des commissions sont nommées pour visiter les cultures de Paris et des environs, des rapports sont faits sur le mérite respectif de chacune, des documents précieux sont recueillis et déposés aux archives de la société, pour être publiés dans son futur journal, dont l'apparition doit enfin ne plus se faire attendre, grâce au zèle, à l'activité et au dévouement sans bornes de M. Chéreau, l'honorable président de cette association pratique, qui n'avait besoin que d'un tel chef pour réaliser tout le bien, pour obtenir tous les résultats que ses membres s'étaient proposé d'atteindre depuis longtemps, si dès son origine le *Cercle* avait été constitué sur les bases où nous le voyons aujourd'hui. La dernière séance, comme toutes celles qui ont eu lieu depuis que le fauteuil est occupé par un homme véritablement digne de la confiance dont ses collègues l'ont honoré, a été très-intéressante : des plantes rares ou curieuses ont été l'objet de discussions sérieuses et instructives, des faits relatifs aux sciences qui se lient à l'horticulture ont été le sujet de commentaires et d'analyses d'un intérêt majeur, qui font ardemment désirer qu'un organe spécial les publie et en fasse profiter les étrangers.

— La Société d'horticulture vient également de fixer l'époque de sa prochaine exposition, qui aura lieu au mois de juin 1844. Les horticulteurs ont ainsi le temps de se préparer. Nous félicitons les deux sociétés horticoles de Paris de prévenir d'une année pour l'autre les jardiniers et les amateurs : l'horticulture ne peut que gagner à une pareille mesure.

— On avait fort heureusement beaucoup exagéré le mal que les gelées d'avril ont fait aux arbres fruitiers : les cultivateurs de Montreuil ont encore de la pêche en surabondance, puisqu'ils sont forcés d'en décharger leurs arbres, qui ne pourraient jamais fournir à la nourriture de tous les fruits qui se sont développés. Les abricotiers sont également bien pourvus. Les cerisiers seuls ont eu en général très-peu de fruits.

— Son Altesse Royale madame la duchesse d'Orléans, en té-

moignant à M. Tripet-Leblanc toute la satisfaction que lui avait causée la nouvelle que le prix d'honneur qu'elle avait mis à la disposition de la Société d'horticulture avait été donné à la magnifique collection de tulipes de l'ancien établissement Tripet, a voulu donner à cette maison un nouveau gage de l'intérêt qu'elle porte aux progrès de la culture des fleurs en lui accordant le brevet de fournisseur grainetier et fleuriste de Son Altesse Royale.

—Quand nous annoncions dans notre numéro 3, pages 73 et suivantes, les plantes introduites en Europe par la Société pour l'encouragement de l'horticulture dans les Pays-Bas, nous ne nous doutions pas qu'elles étaient si près de prendre leurs lettres de naturalisation chez nous. Lorsque nous en remarquâmes plusieurs à la dernière exposition d'horticulture, nous fûmes heureux de les rencontrer dans plusieurs collections. Nous avons vu tout récemment que déjà M. Paillet, dans son établissement horticole, véritable manufacture de plantes, vient de multiplier le *Salix japonica*, l'*Amygdalus nana*, l'*Hydrangea japonica*, et plusieurs autres, au point de pouvoir en livrer au commerce et aux amateurs à des prix très-modérés. — Convenez, messieurs les Anglais, que, si vous avez, grâce à vos ressources pécuniaires, le mérite d'introduire de nombreuses plantes nouvelles, nous avons un talent pour les multiplier que vous ne pourriez pas plus nous contester que nous enlever.

— Nous avons reçu le catalogue des cultures de M. Oudin aîné, pépiniériste à Lisieux. Indépendamment des *Mimulus* dont nous avons parlé page 172, nous y remarquons un bon et nombreux choix de *Dahlia;* environ 150 variétés de *Pelargonium*, dont un assez grand nombre ont été obtenus par MM. Garth et Foster ; 18 variétés de Cinéraires, un bel assortiment de Chrysanthèmes, des Verveines que M. Oudin recommande aux amateurs par l'éloge pompeux qu'il fait de ce beau genre, dont il offre 40 variétés nouvelles à 2 fr., et plus de 50 anciennes à divers prix. Des *Fuchsia*, des Pensées, des Phlox, et des plantes vivaces herbacées, terminent le catalogue.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

*Manuel pratique du jardinage, par M. Courtois-Gérard* (1). — Il appartient au *Journal d'Horticulture pratique* de s'occuper d'un ouvrage de jardinage véritablement pratique ; c'est ce qui nous engage à consacrer quelques lignes au Manuel de notre collègue M. Courtois-Gérard. De nos jours on aime les livres qui apprennent beaucoup sans fatiguer le lecteur par des digressions qui ne servent qu'à donner une idée du savoir-faire de l'auteur *comme écrivain*, et rien de plus. M. Courtois l'a compris, aussi son Manuel est parfaitement conçu : on reconnaît à chaque page l'œuvre d'un praticien habile, expérimenté, instruit et éclairé. Essayons de suivre l'auteur par une analyse succincte et raisonnée.

En tête de l'ouvrage se trouve une grande planche représentant le plan d'un potager divisé par compartiments depuis le n° 1 jusqu'à 90. On peut, à l'aide de cette planche et des explications qui y sont annexées, suivre et mettre en pratique un système de rotation très-ingénieux, exposé par M. Courtois-Gérard. Viennent ensuite les instruments de jardinage figurés et décrits d'après ceux qui sont confectionnés dans les ateliers de l'habile coutelier-mécanicien Bernard, rue Saint-Jacques, 218. La disposition générale d'un jardin, les défoncements et les labours, les engrais, les arrosements, les couches, la conservation des plantes dans les serres, orangeries, bâches, etc., sont autant de sujets bien traités dans les sept premiers chapitres du livre. Puis nous arrivons à la multiplication des plantes par semis, boutures, marcottes, couchages, etc. ; à la greffe avec ses principales variétés, aux notions météorologiques et aux pronostics particuliers qui peuvent aider le cultivateur à prévoir les approches d'un ouragan, d'un orage, etc., et, partant, à en prévenir les accidents.

La destruction des animaux nuisibles comprend les meilleurs procédés connus jusqu'à ce jour pour se débarrasser de ces hôtes dangereux et pillards. Le calendrier des travaux du jardinier pendant le cours de l'année est bien entendu : c'est un résumé fidèle de ce qui se fait à Paris dans chaque saison. M. Courtois-Gérard fait commencer l'année horticole en août, parce que effec-

---

(1) Un vol. in-18 de 400 pages, orné de 13 planches, dont plusieurs doubles et triples. Paris, chez l'auteur, quai de la Mégisserie, 16 ; et chez l'éditeur du *Journal d'Horticulture pratique* à Bruxelles.

tivement c'est le mois où déjà le cultivateur commence les travaux d'automne, qui se lient nécessairement avec ceux de l'hiver et du printemps. L'auteur a soin d'indiquer dans son calendrier le numéro des planches où le semis doit être fait dans le jardin dont il a donné le plan. C'est une méthode neuve qui aidera puissamment les amateurs et les jardiniers eux-mêmes à s'initier au rôle si important et si négligé de la rotation des assolements. Le chapitre 13 est consacré au potager : là sont décrites, avec l'indication de leur culture et de leurs propriétés, toutes les plantes culinaires connues ; l'article *Ananas* est surtout parfaitement traité. Le chap. 14 comprend le jardin fruitier : M. Courtois-Gérard a analysé, en accompagnant son texte de fort bonnes figures, les meilleurs traités sur la taille des arbres fruitiers, analyses auxquelles il a ajouté ses observations personnelles. Le jardin d'agrément n'est pas moins bien traité : les plantes y sont rangées et décrites d'après leur emploi dans les jardins ; c'est une idée qui, sans être neuve, plaira aux amateurs surtout, qui trouveront à l'instant même les végétaux qui conviennent à un massif, à une corbeille, à une plate-bande, etc. En somme, l'ouvrage de M. Courtois-Gérard, bien qu'un véritable *vade mecum* du jardinier praticien, pourra néanmoins tenir un rang distingué dans nos bibliothèques horticoles. V. P[t].

---

# Seconde Partie. — Belgique.

### Documents sur la taille des arbres de haute futaie.

Quelques souscripteurs nous ayant demandé des enseignements sur les soins à donner aux arbres forestiers, soit qu'ils végètent en massifs, soit qu'ils croissent isolément, voici ce que nous avons recueilli de plus exact, de plus avéré par l'expérience, relativement aux diverses tailles qu'on est forcé de leur faire subir.

Dans la première année de leur plantation, les arbres poussent beaucoup de bourgeons le long de leur tige, ce qui est occasionné par l'étêtement auquel on les a soumis en les tirant de la pépinière. La séve ascendante ne trouvant plus, au point de section de la tête, les canaux ordinaires dans lesquels elle se distribuait pour alimenter la végétation des branches supérieures, se trouve

engorgée dans les canaux inférieurs de la tige, en perce l'écorce et y produit grand nombre de bourgeons. Si on les laissait croître tous, ils se partageraient toute la séve de l'arbre, qui, avec le temps, ne présenterait plus qu'un buisson ; il faut donc l'ébourgeonner souvent, depuis le pied jusqu'à une faible distance du sommet, afin de forcer la séve de s'élever en abondance dans les bourgeons terminaux.

Vers la fin de l'été qui suit la première année de plantation, on choisit parmi les bourgeons supérieurs, trois ou quatre branches des plus fortes, et l'on rabat entièrement toutes les autres. Après ce premier choix on en fait un second pour déterminer la branche qui doit former la nouvelle tige, ou plutôt la continuation de la tige de l'arbre. A cet effet ce n'est pas toujours la branche la plus vigoureuse qu'il faut choisir, mais celle qui se trouve la plus verticale et la mieux placée. Pour en activer la végétation, on la laisse intacte et l'on écourte toutes les autres.

On continue, pendant la seconde année, l'ébourgeonnement de la tige ; on rabat les tiges écourtées l'année précédente, mais seulement à un tiers de mètre de la tige ; et si la branche-tige avait poussé des branches latérales trop vigoureuses, on les écourterait un peu en éventail.

La troisième année on fait disparaître, à fleur de l'écorce, les chicots des branches précédemment écourtées, puis on laisse reposer l'arbre pendant les deux années suivantes. Si le cas échoit, on recommence l'opération à la sixième année, et l'on y a recours successivement tous les deux ans : on rabat le chicot le plus près possible de l'écorce afin que celle-ci puisse promptement recouvrir la plaie qui ne doit plus laisser de trace sensible après deux ou trois ans. Par ces procédés les branches ne sont jamais assez fortes pour présenter de grandes plaies, et celles-ci se cicatrisent aisément.

De six à quinze ans de plantation, il faut laisser aux arbres isolés autant de hauteur de tête que de longueur de tronc ; c'est le véritable moyen de procurer de belles proportions à leur tige. Au delà de cet âge on peut les émonder jusqu'aux deux tiers de leur hauteur totale, mais jamais plus haut, parce qu'alors l'abondance de la séve tourmente la tige, et lui fait prendre des formes bizarres qui en diminuent beaucoup la valeur.

Les nœuds des branches ou des chicots que l'on supprime en émondant les arbres, doivent être rasés bien uniment sur la tige,

sans aucun éclat ni protubérance ; les plaies en seront plus larges, mais la régénération de l'écorce qui doit les recouvrir s'effectuera avec plus de promptitude et de facilité. L'émondage des arbres isolés peut se faire sans inconvénient sur les bois durs comme sur les tendres ; cependant il faut convenir qu'à l'exception de l'orme, qui à tout âge a la propriété particulière de recouvrir les plaies qu'on lui fait, lorsqu'elles sont parées, les autres essences de bois durs ne se prêtent pas aussi bien aux émondages périodiques ; et même que si les époques des émondages sont trop reculées, l'arbre en souffre considérablement. Mais lorsque la tige a été bien formée dans le principe, et qu'on les émonde au plus tard tous les quatre ou cinq ans, on peut sans inconvénient en continuer l'émondage périodique jusqu'à l'âge de trente ou quarante ans. Alors ils ont déjà acquis une tige beaucoup plus élevée que ceux de même essence que l'on aurait abandonnés à la nature.

Quant aux arbres en massifs, tels que les futaies sur taillis, on ne doit jamais se permettre de les émonder, parce que les branches en sont trop anciennes et l'écorce trop dure pour que les plaies de l'émondage puissent jamais se cicatriser et se recouvrir.

---

## EXPOSITION DE LIÉGE.

La *Société royale d'horticulture et d'agriculture de Liége* a eu récemment sa 27e exposition de fleurs.

Onze médailles seront décernées :

1° A la collection la plus belle et la plus nombreuse de plantes en fleur.

*A* Concours entre les amateurs (*médaille en argent*).

*B* Concours entre les jardiniers (*médaille en argent*).

2° A la plante en fleur la plus récemment introduite en Belgique et dont le mérite sera reconnu (*médaille en vermeil*) ;

3° A la collection la plus belle et la plus variée d'au moins 50 Pelargonium en fleur (*médaille en argent*) ;

4° A la collection la plus riche et la plus nombreuse de roses (*médaille en bronze*) ;

5° Au plus bel envoi de 20 plantes en fleurs différentes et bien distinctes de pensées (*médaille en argent*) ;

6° A la plus belle plante en fleurs obtenue de semis, et dont le mérite sera reconnu (*médaille en argent*) ;

7° A la plus belle collection de plantes en fleur d'un même genre, tels que Lilium, Amaryllis et autres plantes bulbeuses d'un même genre (*médaille en argent*) ;

8° A la plus belle collection soit de Verbena, de Fuchsia, de Calceolaria, de Giroflée, de Rosiers ou autres plantes d'un même genre cultivées en pots (*médaille en bronze*) ;

9° A la plus belle collection d'au moins 50 variétés d'œillets cultivés en pots (*médaille en argent*) ;

10° A la plus belle collection de plantes servant à l'ornement du salon, elle devra se composer d'au moins 30 plantes (*médaille en argent*) ;

Toutes les plantes qui seront envoyées au salon pour le concours devront être étiquetées.

Les plantes envoyées comme nouvellement introduites devront être accompagnées de renseignements afin de faciliter les travaux du jury.

Les concurrents prennent l'engagement de n'exposer que des fleurs qui leur appartiennent ou proviennent de leur culture : toute infraction à cette règle entraîne l'exclusion du concours.

Nous donnerons ultérieurement le résultat du concours.

— On lit dans le *Journal de Liége :*

La Société royale d'horticulture et d'agriculture de cette ville a ouvert hier, au foyer de la salle de Spectacle, sa vingt-septième exposition de fleurs. Allez visiter ce charmant salon, vous tous qui aimez les fleurs, et qui, si votre affection est sincère, devez regretter de les avoir vues, cette année, fleurir si péniblement et se flétrir si tôt. Allez! vous trouverez, dans le spectacle que nos horticulteurs vous offrent, à la fois un sujet de consolation et d'admiration. A l'aspect de toutes ces jolies curiosités végétales, éblouissantes de couleurs, enivrantes de parfums, vous vous réconcilierez avec ce pauvre soleil, dont vous avez peut-être, comme beaucoup d'autres, un peu médit cette année. Quand nous disons le soleil, ce ne peut être, vous le pensez bien, qu'une manière de parler, la plupart des fleurs qui composent l'exposition étant venues en serres ; mais n'importe ; vous serez, à coup sûr bien aises de les voir, de les louer, et puis de les revoir et de les louer encore ; vous verrez quelle étonnante variété règne dans des productions de même nature, quelles rivalités de nuances, de formes, de port, de senteurs se découvrent dans cette coquette étagère, où nos principaux amateurs ont, comme d'habitude,

fidèlement apporté chacun leur bouquet. Et pour peu que vous ne soyez pas ingrats, vous songerez à tous les soins, à toutes les peines, à toutes les craintes qui ont dû préoccuper les intrépides créateurs de tant d'éphémères merveilles ; vous jugerez de l'excellence et de la rapidité des progrès que nos horticulteurs ont faits depuis la fondation de la Société, progrès qui, s'ils se soutiennent (et pourquoi cela ne serait-il pas ?), affranchiront bientôt nos jardins et nos serres de beaucoup de tributs onéreux et pénibles, dont nous sommes restés jusqu'à présent redevables à la flore étrangère.

La saison ne permettait pas qu'on vous offrît le spectacle des camellias, des agalées, des rhododendrum et de toutes ces plantes de la Nouvelle-Hollande, végétation éblouissante dont vous êtes peut-être l'admirateur et l'amant ; mais, à moins que vous ne soyez trop exclusifs dans vos goûts, vous trouverez, à notre salon d'été, beaucoup d'autres objets de jouissance. Nous vous recommandons particulièrement les magnifiques collections de M. L. Jacob-Makoy, horticulteur intelligent et avancé, qui ne recule devant aucun sacrifice, de quelque nature qu'il soit, à qui nos expositions sont, chaque année, redevables d'une de leurs plus belles guirlandes, homme assurément trop peu apprécié, et qui, cette fois encore, est le roi du salon.

Regardez sa *Stanhopea Martiana*, sa *Cattleya mossiac*, son *Aquilegia Strineskii*, et plusieurs autres dont nous n'osons inscrire les noms trop scientifiques de peur de vous effaroucher, et vous applaudirez tout de suite aux efforts qui nous ont valu, cette année, ces exquises raretés, rivales d'éclat, de fraîcheur, d'élégance, de bizarrerie et de parfum. Il n'est pas jusqu'aux palmiers et aux corifères, destinés à l'ornement du salon, qui ne témoignent d'un choix plein de goût ; remarquez parmi ces derniers les *Dacrydium*, les *Phyllocladus*, les *Acrecomia*, etc., etc.

A côté des *Pelargonium* de M. Jacob-Makoy, vous remarquerez aussi ceux de MM. Galoppin et Vanderstraeten ; les calcéolaires de M. Defresne, un de nos amateurs les plus distingués, ainsi que ceux de MM. Galoppin et Beaufays, à qui le salon doit encore une collection d'œillets ; les pensées de MM. Lemmens et Haquin, celles de M. Dozin-Gaspard ; les *Petunia* de M. Philippe, etc., etc.

---

## EXPOSITION D'ANVERS.

**Résultats du concours du mois de juin 1843.**

1er CONCOURS pour la plus belle collection de plantes en fleurs, qui présentera le plus grand nombre d'espèces et variétés du même genre.

La médaille est décernée à la collection de *Calcéolaria* de M. Van Houtte, horticulteur à Gand.

1er Accessit : aux *Pelargonium* de M. Moens, horticulteur.

2me Accessit : aux *Calcéolaria* du même.

Le jury considérant le mérite des *Pelargonium* de M. Const. Van Havre, ainsi que des *Cineraria* de M. Van Geert, propriétaire de l'établissement d'horticulture à Borgerhout, propose d'accorder à chacune de ces collections une médaille en argent.

Ensuite le jury soumet également de décerner une médaille en bronze d'encouragement aux *Calcéolaires* et *Pensées* de M. Bonnie fils.

Le conseil accepte avec empressement ces deux propositions.

Sont *mentionnées honorablement,* les collections de *Fuchsia* de M. Moens, et *Erica* de M. Schram, à Lierre.

2e CONCOURS pour la plus belle collection de plantes en fleurs de genres différents.

Le prix est décerné à la collection de M. Moens, horticulteur.

1er Accessit : à celle de Mlle Zoé De Knyff, à Waelhem.

2me Accessit : à celle de M. J. Van Beirs.

Ont mérité une *mention honorable* les collections suivantes, désignées d'après l'ordre du catalogue, de MM. Le Grelle-D'Hanis, Ravets et Mme Edmond Le Grelle.

3e CONCOURS pour la plante en fleur, la mieux cultivée.

La médaille est adjugée au n° 1284, *Stanhopea oculata,* de Mme Edmond Le Grelle.

1er Accessit : au n° 230, *Amaryllis Londonensis*, de Mlle Zoé De Knyff, à Waelhem.

2e Accessit : au n° 555, *Echeveria gibbiflora*, de M. Moens, horticulteur.

Les autres plantes admises à l'honneur de concourir pour ce prix, obtiennent, par cette distinction, la *mention honorable.* Elles sont désignées ci-après, suivant le numéro du catalogue :

N° 387 *Swainsonia astragalifolia fl. alb.* de Mme Kramp-Reyniers.

N° 409 *Fuchsia corymbiflora,* de M. Le Grelle-D'Hanis.
» 616 *Fuchsia corymbiflora,* idem.
» 620 — *Jonellii*, idem.
» 847 — *Corymbiflora*, de M. Rigouts-Verbert, secrétaire de la Société.
» 854 *Erica vestida alba*, de M. Aug. Schram, à Lierre.
» 929 *Fuchsia Standerhii*, de M. J. Van Beirs.
» 1097 — *Venus Victrix*, de M. Ch. Van Geert, horticulteur à Borgerhout.
» 1175 *Pelargonium Miller's splendidum*, de M. Constant Van Havre.
» 1235 *Cineraria Waterhousiana,* idem.
» 1237 *Pentstemon Cobœa,* idem.
» 1239 *Fuchsia racemiflora*, de M. Gustave Van Havre.
» 1241 *Calceolaria Sumbeam,* idem.
» 1285 — *Lady of the*, de Mme Edm. Le Grelle.
» 1289 *Coleonema pulchra*, idem.
» 1300 *Pelargonium scandens*, de Mme Kramp-Reyniers.
» 1309 *Gesnera Braziliana spec. nova,* de M. A. Saportas.

4e Concours pour la plante en fleur la plus rare, ou la plus nouvellement introduite dans le royaume.

La médaille est accordée au n° 1279, *Hydrangea Japonica Sieb et Zucc*, de M. Alex. Verschaffelt, horticulteur à Gand.

1er Accessit : au n° 1246, *Achimenes pedunculata*, de M. Van Houtte, horticulteur à Gand.

2e Accessit : au n° 1278, *Oncidium Clusii Mexique,* de M. Alex. Verschaffelt, horticulteur à Gand.

La *mention honorable* est accordée aux numéros suivants :

N° 1095 *Eutalis macrophylla*, de M. Ch. Van Geert, horticulteur à Borgerhout.
» 1331 *Lobelia cœrulea major*, de M. Moens, horticulteur.

5e Concours pour le contingent le plus riche en belles plantes rares.

Le contingent de M. Alex. Verschaffelt à Gand, obtient la médaille.

Celui de M. Van Geert, prénommé : l'accessit.

6e Concours pour la plus belle collection de plantes annuelles ou vivaces en fleurs ; au moins 20 espèces ou variétés et au plus 40.

Le jury décide qu'il n'y a pas lieu à décerner de prix, mais

vote une médaille en bronze, au contingent de M. Bonnie fils.

7e Concours pour la collection la plus méritante de 40 roses détachées de la plante.

La collection de M. E. Rosseels aîné, architecte de jardins anglais à Louvain, obtient à l'unanimité le prix.

L'accessit est adjugé à celle de M. Henri Tuytgans, jardinier à Borgerhout.

*Mention honorable* à celle de M. Jacques Giebens, jardinier à Berchem.

Les prix sont des médailles en argent.

Les accessits id. en bronze.

M. le président, avant de lever la séance, adresse au nom de la Société des remercîments à messieurs les juges, et principalement aux juges étrangers qui ont bien voulu lui faire l'honneur de répondre à son appel.

*Le Secrétaire*, Rigouts-Verbert. *Le Président*, P.-J. de Caters.

---

L'exposition de *Dahlia* est fixée au 24 septembre et celle de *Fruits* et *Légumes* au 22 octobre.

Les programmes seront publiés ultérieurement.

---

## EXPOSITION DE GAND.

**Résultats du concours du mois de juin 1843.**

Concours n° 3. — Collections de 25 plantes remarquables et nouvellement introduites.

Prix, à la collection de M. Alex. Verschaffelt, fils, portée au catalogue sous les nos 2612 à 2636.

Concours n° 4.— Prix, à l'*Attelia species* (?), de M. J.-B. de Saegher (n° 2639), laquelle a été jugée réunir le plus de mérites entre toutes les plantes remarquables et nouvellement introduites exposées au salon.

Concours n° 1. — Collections de plantes distinguées par leur variété et leur belle culture.

Prix, à la collection de M. le chevalier Heynderycx, nos 943 à 1060.

Accessit, à celle de M. P.-A. Verschaffelt, père, nos 1798 à 2003 *bis*.

Concours n° 5. — Collections de 50 Pelargonium.

Prix, à M. C. Portaels, de Vilvorde, pour sa collection nos 1136 à 1195.

Accessit, à M. L. Verschaffelt, pour les nos 239 à 288.

Concours n° 6. — Collections de 50 Rosiers du Bengale.

Prix, à la collection nos 2004 à 2053, de M. Jean Verschaffelt.

Accessit, à la collection nos 1256 à 1314, de M. Ph. Pfau.

Concours n° 7. — Collections de 75 Calcéolaires.

Prix, à M. L. Van Houtte, pour sa collection nos 1458 à 1552.

Accessit, au même, pour sa collection nos 1553 à 1607.

Et mention très-honorable, à M. L. Delbaere, pour sa collection nos 2112 à 2186.

Concours n° 8. — Collections de 75 Fuchsia et Verbena.

Prix, à M. Fr. Van Damme, pour sa collection nos 1061 à 1135.

Accessit (une médaille en argent au lieu d'une médaille en bronze proposée par le programme), à M. L. Van Houtte, pour sa collection nos 1608 à 1682.

Concours n° 9. — Collections de 150 Roses coupées.

Prix, à la collection n° 2561, de M. J. Janssens, de Louvain.

Accessit, à la collection n° 2348, de M. Alex. Verschaffelt, fils.

Concours n° 10.—Collections des 50 Plantes vivaces de pleine terre.

Prix, à la collection nos 2054 à 2103, de M. Fr. Spae, père.

Accessit, à la collection nos 1315 à 1364, de M. Van Geert, père.

Concours n° 2. — Belle Culture.

Prix, à l'*Erica ventricosa rosea* (n° 1391) de M. Van Geert, père.

Accessit, au *Nepenthes destillatoria* (n° 943), de M. le chevalier Heynderycx.

Et mentions honorables aux nos suivants :

Nos 234 *Oncidium pulvinatum*, de M. Alex. Verschaffelt.
944 *Stanhopea oculata*, de M. le chevalier Heynderycx.
950 *Euphorbia splendens*, du même.
990 *Kalmia latifolia*, du même.
999 *Boronia serrulata*, du même.
1368 *Erica perspicua nana*, de M. Van Geert, père.
1371 *Erica linoïdes superba*, du même.
1803 *Maxillaria Deppii sp. nov.*, de M. P.-A. Verschaffelt.

N$^{os}$ 1809 *Cattleya intermedia*, du même.
2105 *Myrtus tomentosa*, de M. A. Van de Woestyne-Dhane.
2106 *Echites caudata*, du même.
2363 *Grevillea longifolia*, de M. J.-B. de Saegher.
2492 *Calanthe veratrifolia*, de M. J. de Cock-Speelman.
2562 *Clerodendrum splendens*, de M. J. Van Geert, père.
2584 *Aspidium proliferum*, du même.

Usant de la latitude que lui laissait le programme, le jury a décerné encore, sous l'approbation du conseil d'administration, des médailles d'honneur :

1° A la collection de *Cactées*, de M. Alex. Verschaffelt, fils (n$^{os}$ 194 à 233);

2° A la collection de *Dryandra* et de *Banksia*, de M. A. Van Geert, fils (n$^{os}$ 1397 à 1417);

3° Aux *Palmiers*, exposés par M. J.-B. de Saegher, et compris dans la collection n° 2637 à 2661.

Et des mentions honorables :

1° A la collection d'*Ericas*, de M. Van Geert, père (n$^{os}$ 1363 à 1391);

2° A la collection de *Cineraria*, de M. P.-A. Verschaffelt (n$^{os}$ 2509 à 2558);

3° A plusieurs *fleurs de Pivoines*, exposées par M. C. Gheldolf et non portées au catalogue ;

4° A la collection de *Fougères*, M. D. Spae, fils (n$^{os}$ 163 à 177) ;

5° A la collection de *Rhodendrum*, de M. J. Byls (n$^{os}$ 644 à 658);

6° A la *Collection variée* de M. Van Damme-Sellier (n$^{os}$ 577 à 607 et 2301 à 2327);

7° Aux collections de *Pelargonium*, de MM. L. Van Houtte et L. Hoste (n$^{os}$ 1683 et suivants et n$^{os}$ 336 et suivants) ;

Et 8° A la collection de *Fuchsia* et de *Verbena*, de M. L. Hoste (n° 386 et suivants).

---

## EXPOSITION DE LOUVAIN.

L'exposition de fleurs de Louvain, salon d'été, s'est terminée par le jugement du jury de concours, qui a décerné les prix de la manière suivante :

Pour la plus belle collection de roses en ampoules. — Le prix a été décerné à la collection de M. Sterckmans.

Pour la plus belle collection de plantes en fleurs présentée par un amateur. — Le prix est accordé à celle de M. Carolus, administrateur de la Société.

Pour la plus belle collection de plantes en fleurs présentée par un jardinier. — Le prix est dévolu à l'unanimité à la collection de M. Rosseels.

Pour la plus belle collection de *Calceolaria*. — Le prix est acquis à la collection de M. Rosseels.

Pour la plus belle collection de *Pelargonium*. — D'après l'avis du jury aucune collection ne mérite le prix, cependant celles de M. Debuck et M. Portaels sont mentionnées honorablement.

Pour la plus belle collection de plantes de pleine terre. — Le prix est accordé à la collection de M. Mertens, administrateur de la Société. Celle de M. Rosseels est mentionnée honorablement.

Pour la plante en fleurs la mieux cultivée.—Le prix est accordé au nº 455, *Clerodendrum splendens*, appartenant à M. Van Houtte de Gand, prédit.

---

MANIÈRE DE CULTIVER LE TRÈFLE DE SUÈDE (*trifolium hybridum*) DANS LE BUT D'EN OBTENIR LA PLUS GRANDE MASSE DE GRAINE AVEC LA PLUS GRANDE ÉCONOMIE DE SEMENCE.

On lui assigne d'abord un terrain riche, bien amendé, que l'on a fait bêcher à $0^m$,325 de profondeur, et que l'on égalise ensuite avec le râteau; puis on tire, à $0^m$,406 de distance l'une de l'autre, de petites rigoles à $0^m$,027 de largeur sur $0^m$,014 de profondeur; c'est dans ces rigoles que l'on sème la graine si clair, qu'une seule pincée qu'un homme peut prendre entre les doigts suffira pour ensemencer la rigole à $0^m$,325 de longueur.

On tassera tant soit peu la graine dans la rigole, et on la recouvrira de terre légère mêlée de sable; cependant cette couverture ne doit pas dépasser $0^m$,007.

Aussitôt que les jeunes plantes poussent, il faut faire biner la terre très-légèrement entre les rangs et faire sarcler à la main les plantes elles-mêmes, de manière à les tenir très-propres et à en écarter l'ivraie.

Le binage et le sarclage devraient se répéter aussi souvent qu'il sera nécessaire, jusqu'à l'époque où le trèfle couvrira toute la surface de la plantation.

Comme la plante ne produit pas de graine mûre dans la pre-

mière année, on fera bien de la faire couper une ou plusieurs fois, afin qu'elle acquière plus de force par la suite.

Pour recueillir la graine dans la deuxième année, la récolte se fait en coupant ou en fauchant le trèfle. Pour bien faire sécher les plantes, on les transporte ailleurs, afin de ne pas trop piétiner ce petit champ, absolument destiné aux porte-graines.

Comme par la production de la graine le terrain est d'autant plus épuisé par les plantes, on fera bien de mettre en automne entre les rangs un fumier abondant ; lequel, au printemps suivant, sera hersé en long et en large pour bien le répandre et l'éparpiller sur toute la plantation, et pour en même temps ameublir la surface de la terre.

Ce trèfle est vivace ; depuis plusieurs années il est cultivé avec avantage dans le nord de l'Allemagne, et l'on a observé qu'il a très-bien passé les hivers les plus intenses sans aucun accident, ce qui lui donne une grande supériorité sur le trèfle ordinaire, que les gelées font si souvent périr.

Par ses racines, qui sont fortes, tenaces et traçantes, il acquiert assez de force vitale pour supporter la sécheresse plus que toute autre variété.

Comme la graine est encore rare et assez chère, il est à désirer que chaque cultivateur intelligent tâche de se la procurer lui-même, pour en essayer la culture, en suivant de point en point la méthode indiquée ci-dessus.

Ottmann, père.

### SUR LA CULTURE DES JACINTHES.

M. Becquerel, à Châtillon (Loiret), obtient des succès dans la culture des jacinthes. Son jardin est entouré de murs très-élevés (15 mètres), la terre substantielle et légère renferme beaucoup de détritus végétaux. Cette terre est très-sèche dans l'été à cause de l'élévation, ce qui nécessite des arrosements. Les oignons sont plantés à 6 pouces de profondeur sur un lit de terreau bien consommé de 3 cent., et on recouvre d'une pareille épaisseur du même terreau et de la terre. Les oignons de 3 ans donnent des fleurs de la plus grande beauté et fournissent beaucoup de cayeux qui, cultivés sur des terrains bas dans les environs, ne réussissent pas aussi bien, peut-être parce que l'eau se trouve à 1 mètre et demi. Les jacinthes qu'il cultive proviennent d'oignons qu'il a trouvés il y a 12 ans dans le pays. Cet amateur suppose

que la sécheresse de son jardin et la profondeur à laquelle il place ses oignons sont les causes du succès qu'il obtient dans la culture des jacinthes.

### SUR LA FÉCONDATION AVEC DU POLLEN CONSERVÉ.

M. H. Haquin, de Liége, intelligent et zélé horticulteur, a fécondé des lis avec du pollen extrait depuis 48 jours, des *azalea* avec du pollen de 42 jours, et, ce qui est plus étonnant encore, des *camelia* ont parfaitement fructifié avec du pollen de 65 jours. M. Haquin a semé les graines des lis et azalea : elles ont très-bien levé, et il nous mande qu'il en a obtenu des hybrides d'une belle santé, et dont il attend la floraison. Les fruits du *camelia* annoncent de belles graines. Aussitôt qu'une fleur s'épanouit, M. Haquin lui retranche son pollen, après avoir eu soin d'éloigner cette plante de toute autre qui pourrait agir sur elle. Voici la manière dont il conserve le pollen : « Je coupe les étamines aussitôt que je puis les apercevoir, je les place dans du papier bien collé, et je dépose le paquet, pendant 24 heures, dans un endroit sec et chaud. Au bout de ce temps la poussière fécondante est tout à fait développée; alors j'ôte le pollen du papier pour le placer dans une feuille de plomb laminé mince comme du papier, et je renferme le tout dans un papier étiqueté, et dans un endroit froid sans être humide.

» J'ai du pollen d'azalea et de camelia ainsi conservé, que je viens de recueillir et dont je me propose de faire essai à la floraison prochaine. Je vous ferai part du résultat s'il est heureux. »

---




Tecoma Venusta.

## Nouveau système de châssis.

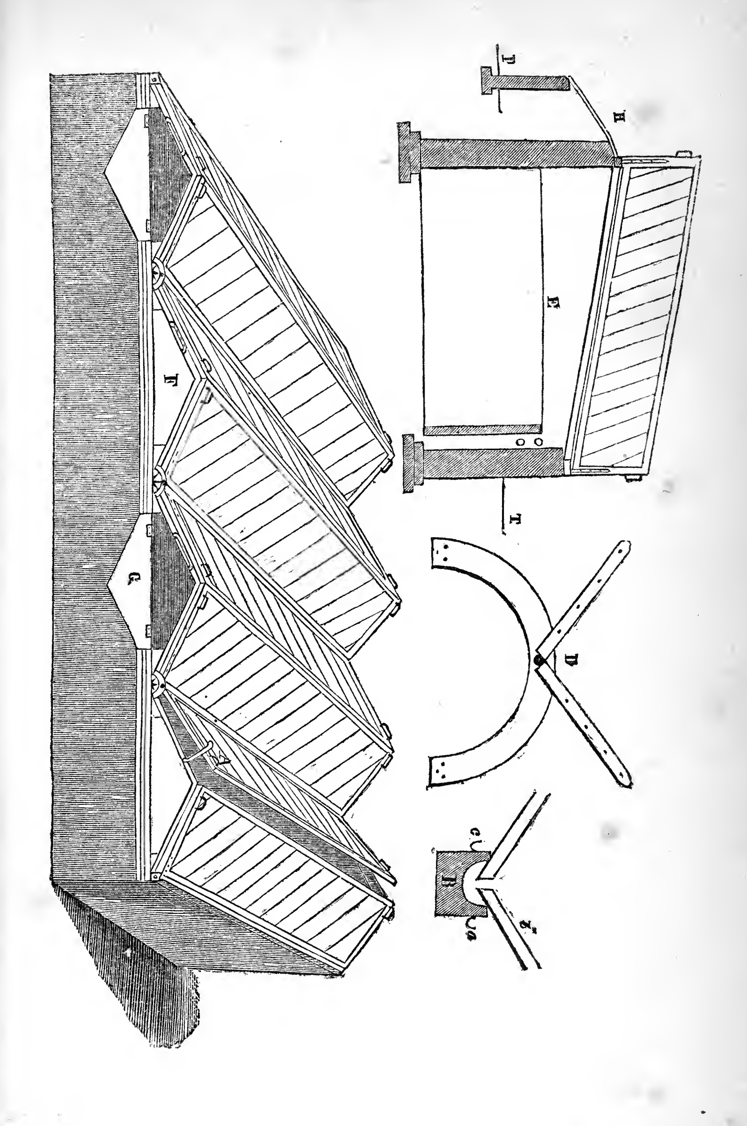
L'invention des châssis est due aux Anglais et aux Hollandais; c'est eux les premiers qui ont mis en usage ces abris précieux, au moyen desquels le froid le plus vif n'a plus d'action sur les opérations du jardinage. Mais, si avec des châssis les jardiniers se rendent maîtres de leurs cultures et bravent l'atmosphère des saisons en présentant au milieu des hivers les plus rigoureux les produits du printemps et de l'été, disons que la forme qu'il convient de donner à ces utiles et simples constructions est d'un haut intérêt, et que, sous ce rapport, la figure ci-contre, que nous empruntons à un ouvrage anglais, nous paraît réunir tous les avantages désirables. Nous avions lu, dans le *Garden memoranda*, publié il y a quelque temps, d'intéressants détails sur un fossé d'une construction toute nouvelle dont s'était servi M. Alleard, de Stratford-Green, depuis deux ans. Cette description était nécessairement incomplète faute de dessins pour l'intelligence du lecteur; mais cette lacune vient d'être comblée par le *Gardener's chronicle*, auquel M. Crowcher a fourni les dessins ci-joints, que nous recommandons très-sérieusement aux lecteurs du *Journal d'Horticulture pratique*, qui trouveront dans la mise en application de ce système une économie de terrain, puisqu'on peut se dispenser d'emplacement pour retirer les châssis, comme par le système ordinaire. Ces châssis conviennent surtout aux plantes qui demandent de l'air pendant l'hiver; il n'y a pas à craindre l'écoulement des eaux de pluies.

Aussitôt après que les plantes ont été changées de place au printemps, on peut remplir le fossé de fumier ou d'autres matières fermentatives pour y planter des concombres, des melons, etc. Le fossé qui a servi au dessin ci-annexé a 13 mètres 33 cent. de longueur sur 3 mètres 50 cent. de largeur, 1 mètre 85 cent. de profondeur par derrière, et 1 mètre 33 cent. par devant. Il est divisé en trois compartiments, et est chauffé par un tuyau d'eau chaude qui passe sur le devant, et va se joindre à une chaudière qui chauffe les deux adjacentes.

A, représente un châssis ouvert au moyen d'une crémaillère percée de trous pour en régler l'ouverture. B est un plan de chevrons sous chaque paire de châssis, ayant un centre concave pour communiquer l'eau dans le tuyau de devant. *cc*, petites gouttières placées de chaque côté du chevron pour l'écoulement de

l'eau causée par l'évaporation. D, plan d'une charnière à laquelle les châssis sont assujettis au moyen d'un boulon qu'on peut facilement déplacer. E, planche mobile, sur laquelle on pose des plantes pendant l'hiver. F, ventilateur en bois, fermé. G, le même, ouvert. H, volets mobiles faits de toiles peintes pour protéger pendant l'hiver les plantes des Alpes, plantées sur le derrière du fossé, sur une plate-bande élevée. Les châssis sont fermés ensemble au sommet, au moyen d'un joint rabattu avec languette, ce qui les rend impénétrables à l'eau.

V. P[t].



**De la grandeur et de la forme à donner aux pots à fleurs.**

Les journaux d'horticulture de l'Angleterre viennent d'entrer dans des discussions très-intéressantes sur la dimension et les formes qu'il convient de donner aux pots à fleurs. On sait ou du moins on croit généralement que des pots dont le diamètre est étroit, arrêtent le développement des plantes, et ont sur elles la propriété de les exciter à fleurir plus tôt que si les racines avaient beaucoup de place pour s'étendre, parce qu'alors les plantes ont une trop grande tendance à pousser des branches vigoureuses et gourmandes qui ne fleurissent pas. Indépendamment de ce grave défaut, dont les horticulteurs sont bien pénétrés, il y en a plusieurs autres non moins préjudiciables à l'éducation des végétaux ; ainsi mettons une plante frêle et délicate dans un trop grand vase, la masse de terre conservera une humidité qui pourrira les racines, ou bien, la plante absorbant plus qu'elle ne peut évaporer, il en résulte un engorgement dans son tissu, qui entraîne promptement sa perte. Ajoutons encore qu'une grande masse de terre étant beaucoup plus difficile à échauffer qu'une petite, les plantes se trouvent nécessairement dans des alternatives très-défavorables à leur santé : car, si les parties aériennes sont promptement en équilibre avec l'atmosphère de la serre, il n'en est pas ainsi des racines. A l'automne ou au printemps, alors que les fourneaux ne s'allument pas tous les jours, si le temps est beau, on s'aperçoit le matin qu'après une nuit plus froide qu'on ne le prévoyait ou une gelée subite, la température de la serre est trop basse, on fait du feu, et bientôt le thermomètre indique le changement qui s'opère dans l'atmosphère par l'effet du calorique. Mais les corps durs comme les pierres, le fer, etc., sont longtemps à s'échauffer ; il en est absolument de même de la terre des pots, résultat qui a des conséquences très-fâcheuses sur la santé de la plupart des plantes de serre, auxquelles il faut en général plus de chaleur au pied qu'à la tête.

Ce sont toutes ces considérations purement pratiques et beaucoup d'autres qui en découlent qui ont unanimement fait adopter les petits pots, c'est-à-dire ceux qui sont en proportion telle avec la plante que celle-ci n'ait jamais trop de nourriture ; il n'y a pas un horticulteur français qui consentît (et avec raison, selon nous) à rempoter dans un grand vase ; c'est cependant ce que vient de proposer M. Paxton, praticien habile et écrivain distingué de la

Grande-Bretagne. Mais entendons-nous, nous nous comprendrons peut-être après. M. Paxton ne dit pas d'augmenter la capacité de nos pots à fleurs, en leur conservant la forme actuelle, parce qu'il explique qu'elle est mauvaise; elle force les racines à descendre au fond, et là, au-dessous de l'atteinte de l'air, elles languissent sans produire de radicules et passent à l'état de dépérissement. L'auteur anglais veut donc que la réforme ait lieu sur le diamètre, qui sera à peu près le double de la profondeur. Ainsi, un pot de 8 en diamètre sur 7 en profondeur (proportion actuelle de nos pots) devra être réduit à des proportions géométriques telles que le diamètre soit environ moitié plus grand que la profondeur; nous pensons cependant que, dans bien des cas, la pratique fera sagement de ne pas s'astreindre aux règles de la géométrie; la disposition naturelle des racines d'une plante dira promptement à un praticien exercé si des pots étroits et profonds, larges et plats, doivent être préférés, et dans quelle proportion ces formes doivent être établies.

Voici maintenant les avantages et les inconvénients des pots plus larges que profonds. Ce n'est pas, selon M. Paxton, en restreignant et réduisant les racines des plantes, qu'on accroît leur fécondité, mais bien en tenant les racines près de la surface du sol, de sorte que le soleil et l'air puissent agir sur elles et sur les fluides qu'elles absorbent et le terrain où ces fluides sont contenus. C'est alors que ces plantes peuvent avoir d'innombrables racines fibreuses qui sont des ressources précieuses d'alimentation; et comme cette alimentation n'excède pas les moyens d'élaboration lorsque les racines sont sous l'influence de l'air et de la lumière, la plante demeurera en état de floraison. L'inconvénient des pots plus larges que profonds proposés par M. Poxton, et en usage depuis longtemps en Italie et dans plusieurs contrées de la Russie, c'est de tenir trop de place, ce qui du reste est peu important lorsque les plantes forment une tête d'un diamètre plus considérable que le pot. Mais prévenons nos abonnés qui voudraient essayer ces formes nouvelles que les Liliacées et généralement tous les ognons à fleurs, les Palmiers, les arbres pivotants, les œillets, la plupart des Papillonacées et beaucoup d'autres plantes, aiment, exigent même des pots profonds.

V. P[t].

---

## TRAITEMENT DES ARBRES FRUITIERS,

*Et particulièrement des Pêchers malades par suite des pluies froides, des gelées tardives et de la grêle de ce printemps.*

Nous avons déjà parlé, dans ce recueil, de quelques maladies des arbres fruitiers; c'est un sujet si important, que nous y reviendrons chaque fois que de nouvelles observations nous le permettront ou que des perturbations violentes de température l'exigeront : car, si les maladies internes et inhérentes à l'arbre ne peuvent qu'être soulagées, et non guéries, par des traitements appropriés à la nature du sujet, il en est d'accidentelles ou d'externes qu'un jardinier soigneux et intelligent sait détourner. Ces maladies sont communes dans une année comme celle-ci : c'est donc le moment d'en parler.

Les Pêchers surtout ont considérablement souffert dans plusieurs contrées; les pluies de l'hiver, les gelées tardives du printemps, la grêle, ont simultanément compromis l'existence de très-beaux espaliers. Des arbres âgés de 8 ou 9 ans, pleins de vie et de santé, qui faisaient l'année dernière encore l'admiration de tous ceux qui les voyaient, peuvent, après une saison aussi contraire que celle de ce printemps, être méconnaissables. Quelques pousses faibles, souffrantes et altérées, sortent vers le centre et à l'extrémité des membres; les branches intermédiaires qui composent la charpente de l'arbre sont presque nues; si un rameau se fait jour à travers l'écorce, bientôt il jaunit, s'étiole et meurt. Cependant les racines, le tronc, les branches-mères, tout cela est sain; preuve matérielle que la maladie est accidentelle ou externe. En effet, beaucoup de pêchers se trouvent cette année dans le cas que nous venons de décrire; ce qui ne serait pas arrivé si les murs avaient été garnis de chaperons saillants, et que des auvents eussent protégé la végétation jusqu'en mai : car les pluies froides, les neiges, les gelées, entremêlées de coups de soleil, sont la cause des résultats malheureux que l'on déplore aujourd'hui. Il est cependant cruel de se résigner à sacrifier, au moment où il va donner des fruits, un arbre modèle, qui a coûté beaucoup de soins pour l'élever.

Indiquons les moyens pratiques de rétablir ces arbres. Il faut d'abord surveiller avec soin les jeunes pousses qui se développent dans les parties inférieures de l'arbre, et exciter la sève à s'y

porter ; ce à quoi on parvient en tourmentant les pousses du sommet des branches par des pincements fréquents et sans réserve. Si quelques beaux rameaux paraissaient au centre assez vigoureux et suffisammennt aoûtés, on pourrait rabattre dessus ; cette opération concentre la sève dans les parties inférieures, et bientôt de nouvelles pousses paraissent, les jeunes grandissent, les faibles se fortifient, et le proverbe « *La sève se porte où elle est appelée* » trouve son application.

L'automne paraissant devoir être aussi pluvieux que le printemps et l'été, il sera prudent, indispensable même, de préserver les arbres malades d'une trop grande humidité ; des auvents en planches seront utilement employés dès le mois de septembre. Ces abris ont deux avantages importants : le premier, c'est de préserver l'arbre de la pluie, toujours contraire à une plante malade ; le second, c'est de priver d'air les parties supérieures de l'espalier, d'y paralyser la végétation, et de forcer la sève à se faire passage dans les parties inférieures, que nous avons tant d'intérêt à regarnir. Au printemps, on taillera de bonne heure et très-court. Toutes les branches vigoureuses aux extrémités seront rabattues sur les rameaux les plus bas ou leurs pousses très-scrupuleusement pincées au fur et à mesure de leur développement ; avec ces soins et cette surveillance active, on rétablira l'espalier. Nous avons vu tout récemment à Montreuil des Pêchers aussi malades que ceux dont nous avons parlé ; le traitement que nous venons d'indiquer les rendra pleins de vie et de santé à leur propriétaire, qui ne paraît pas le moins du monde s'en inquiéter.

V. Pt.

---

**Culture des Carottes pour en avoir de nouvelles en hiver.**

Dans un terrain bien préparé, depuis le 15 août jusqu'au 15 septembre, on sème une planche de Carottes hâtives proportionnée à la quantité que l'on veut cultiver, mais toujours au moins le double de ce que l'on se propose d'en employer, afin de pouvoir faire un bon choix lorsqu'on les mettra en place. Il est entendu qu'elles seront sarclées et soignées convenablement jusqu'à cette époque.

Dans la dernière quinzaine d'octobre, on établit une première couche avec des fumiers qui ont servi aux couches d'été, d'une

longueur et d'une largeur en rapport avec le nombre des châssis dont on peut disposer pour cette culture. Cette couche doit avoir un demi-mètre de hauteur, et être un peu inclinée au midi. Aussitôt que la couche est finie, on pose les coffres ou châssis dessus ; ensuite on les emplit de 16 à 20 centimètres de terreau bien passé. Quand même ce terreau aurait servi aux melons ou à autre chose, pourvu qu'il ne soit pas usé, il serait encore bon pour cet usage; mais le neuf est cependant préférable. On l'unit et on le presse partout avec la main pour l'affermir et le durcir un peu : car, en général, la Carotte prospère mal dans un sol creux et mouvant. La couche confectionnée et terminée comme nous venons de le dire, on repique de suite les petites Carottes en place, que l'on a dû lever avec une bêche par mottes, que l'on divise doucement avec les mains pour ne pas mutiler ni casser le jeune plant, dont on choisit les plus beaux sujets, négligeant d'employer le fretin; puis, avec un plantoir, on repique les Carottes sur la couche à 5 ou 6 centimètres de distance les unes des autres, en ayant soin de ne pas plier le pivot, condition essentielle. Lorsque la couche est ainsi plantée, on donne un arrosement modéré; puis on met les panneaux des châssis. On les tient fermés pendant 3 ou 4 jours pour faciliter la reprise; ensuite on donne de l'air tous les jours depuis le matin jusqu'au soir si le temps est doux, ou pendant quelques heures seulement s'il est froid, en choisissant celles du milieu de la journée.

Si l'on avait construit sa couche avec du fumier neuf, il faudrait attendre, pour planter, que la chaleur soit descendue à 18 ou 20 degrés Réaumur.

Les jeunes Carottes ne tardent pas à pousser et à grossir. Si, au bout de quinze jours ou trois semaines, le terreau devenait un peu sec, il faudrait arroser, travail à continuer toutes les fois que le besoin l'exige. Si dans les premiers jours de décembre ou même à la fin de novembre, le temps était à la gelée, on établirait un réchaud de fumier neuf autour de la couche, afin de faire grossir les Carottes, dont on pourra prendre les plus fortes vers la fin de décembre. Elles seront alors aussi délicates qu'au printemps. Ce premier éclairci fait de la place aux autres et leur donne la faculté de grossir plus vite.

N'oublions pas que vers la fin de novembre, si le temps se mettait à la gelée ou à la neige, comme cela arrive assez souvent,

il faudrait couvrir les châssis tous les soirs avec des paillassons; et, une fois le mois de décembre arrivé, n'importe quel temps il fait, il est prudent de les couvrir toutes les nuits. Soignée et gouvernée comme nous venons de le dire, cette première couche doit durer jusqu'à la mi-janvier.

Si l'on tient à avoir des petites Carottes tout l'hiver, on pourra établir des couches de la même manière que nous l'avons dit ci-dessus, de trois semaines en trois semaines, d'une longueur proportionnée au besoin de la consommation, depuis la mi-octobre jusqu'à la fin de janvier, mais en ayant bien soin, s'il gèle, de couvrir son plant avec de la litière ou des paillassons, pour ne pas le laisser surprendre par la gelée et pour pouvoir l'enlever au besoin. LOISEL.

Les procédés de culture que M. Loisel indique ne sont pas nouveaux; mais on les connaît fort peu. Leur simplicité et les nombreux avantages qu'on en retire nous ont engagé à les signaler à nos abonnés, au moment surtout où on peut commencer à les mettre en application. V. P$^{t}$.

---

## PLANTES NOUVELLES.

*Tecoma venusta* ou *Bignonia venusta*, plante ligneuse, grimpante, dont nous donnons une figure si parfaite, qu'elle nous dispense de toute description. C'est dans les serres d'Orléans que cette fleur s'est épanouie pour la première fois en Europe; notre journal est le premier recueil qui en donne la figure. Serre chaude, multiplication de boutures; terre mélangée. Plante à utiliser pour garnir les colonnes, ou à faire courir, comme les Passiflores, sur des fils de fer attachés près des verres. Cultivée depuis longtemps au Jardin des Plantes de Paris, où elle n'a pas encore fleuri.

---

ROSES NOUVELLES. — M. Mauget, horticulteur à Orléans, s'occupe avec zèle et succès de la culture des roses; il nous en a adressé qui paraîtront prochainement dans notre journal. Nous allons dès aujourd'hui donner la description abrégée des variétés que nous avons jugées les plus belles.

*Perpétuelle Saint-Fiacre,* rose très-pleine, bien faite, d'un

pourpre lavé de carmin, excellent porte-graine, obtenue en 1841. Cette rose nous rappelle, par sa forme et sa couleur, la rose *Paul-Joseph* de M. Réné, dit l'Evêque.

*Mousseux Mauget,* à fleurs pleines, rose vif, arbrisseau très-généreux à la fleur, obtenu en 1840.

*Nouvelle Tricolore,* obtenue en 1840; fleur semi-pleine, dont les pétales, d'un carmin velouté, ont au centre une ligne blanche; qui paraît assez constante sur ceux du centre.

*Mousseux Carmin pourpré,* beau feuillage d'un pourpre qui produit un effet charmant dans son jeune âge; fleur pleine, obtenue en 1841. Cette rose s'est mal développée.

*Mousseux Hélène Mauget,* petite fleur très-abondante, d'un rouge vif, obtenue en 1841.

*Mousseux pompon feu,* arbrisseau très-généreux à la fleur. Celle-ci est petite, mais bien faite.

*Perpétuelle Mauget,* feuillage très-fort, sépales du calice aussi développés que dans la rose cent-feuilles; fleur large, pleine, très-odorante, d'un rose tendre. Gain de 1841.

*Mousseux Sanguin.* — Arbrisseau vigoureux, dont la fleur, d'environ 4 centimètres de diamètre, est composée de 4 rangs de pétales, soutenus par un calice à divisions beaucoup plus courtes que dans les autres fleurs de cette section. L'harmonieux ensemble des pétales constitue une jolie petite rose d'un rouge vif très-remarquable. C'est un gain de 1841 que M. Mauget nous annonce être un excellent porte-graine.

*Mousseux Belle-Hortense.* — Rose très-pleine, bien faite, d'environ 5 centim. de diamètre, et d'un rose foncé que quelques personnes nomment *hortensia;* les pétales sont nombreux et serrés, bien arrondis et gracieusement imbriqués. Le feuillage de l'arbrisseau est allongé; son bois est noir. Gain de 1841.

*Mousseux Anémone,* gain de 1843. — Rose de plus de 6 centimètres de diamètre; les pétales de la circonférence sont grands et très-ouverts; ceux du centre sont turbinés et forment une espèce de cocarde sous laquelle se cachent quelques étamines qui disparaîtront probablement après plusieurs floraisons; ce sera alors une superbe rose mousseuse d'un carmin vif, bien éloignée cependant d'avoir les formes d'une anémone, ce que son nom pourrait faire supposer.

*Mousseux Renoncule* (mistriss Vooulldd). — Charmante rose d'un pourpre foncé, dont la fleur bien pleine est garnie au centre

de pétales contournés. Gain de 1841. Arbrisseau généreux à la fleur.

*Perpétuelle Sanguine.* — Sous ce nom M. Mauget nous adresse une rose qu'il dit être un gain de cette année. Elle a plus de 4 centim. de diam., sa couleur est d'un beau carmin foncé, et ses pétales nombreux et serrés affectent la disposition et la forme de ceux de la rose pompon, dont elle ne diffère que par des qualités supérieures qui sont la couleur et le diamètre. Si cet arbrisseau est généreux, si son port et son feuillage sont agréables, c'est une magnifique acquisition.

*Mousseux d'Orléans.* — Gain de 1841, d'un rouge vif, qui nous paraît n'offrir aucune différence avec le mousseux anémone décrit plus haut.

Ces roses ne sont pas les seules cultivées chez M. Mauget. Nous aurons prochainement l'occasion de revenir sur les nombreux *gains* de cet horticulteur. Nous pouvons déjà recommander les treize variétés ci-dessus, dont nous avons jugé le mérite sur des échantillons qui nous ont été adressés. V. P[t].

---

VERBENA CARLII (*Verveine de Carlier*). — Tel est le nom sous lequel M. Carlier fils, fleuriste à Roye (Somme), nous adresse la description d'une Verveine qui a fleuri chez lui le 12 mai dernier. *Selon M. Carlier,* cette espèce ou variété serait la plus intéressante de toutes celles obtenues jusqu'à ce jour. Sa couleur est le blanc pur, avec disque pourpre, et sa forme est celle de la boule de neige ; ajoutons à cela que son parfum est celui de l'œillet. Le *trois* septembre prochain, cette plante sera livrable aux amateurs au prix de *trois* francs. M. Carlier nous prie, dans *l'intérêt de l'horticulture,* de donner à cette nouveauté toute la publicité possible. Nous y consentons bien volontiers ; nous ferons seulement observer à notre honorable correspondant qu'il eût été plus convenable de faire juger le mérite de sa plante par une Société d'horticulture ou par une personne *désintéressée* à sa vente : car, au résumé, nous ne pouvons pas recommander sans réserve à nos abonnés une fleur que nous n'avons pas vue. M. Bataille nous a adressé des *Pelargonium,* M. Mauget des Roses ; nous avons pris sous notre responsabilité ce que nous décrivions, convaincu que nos yeux ne pouvaient pas nous tromper. Mais, de nos jours, tant de charlatans s'ébattent à mettre la bonne foi des

écrivains en défaut, que, selon le proverbe, *les bons pâtissent pour les coupables*. Nous saisissons cette occasion pour prévenir nos abonnés que notre journal a obtenu un succès tel, qu'il est aujourd'hui le plus répandu en France, en Allemagne, en Suisse et en Belgique, où il a obtenu les honneurs de la réimpression. Nous voulons en conséquence continuer à n'être l'écho que des choses sérieuses et vraiment utiles. Les personnes qui auraient à faire connaître des plantes, des livres, des objets se rattachant au jardinage, des procédés nouveaux, etc., doivent nous procurer les moyens de voir et de juger nous-mêmes le mérite de ces productions, sans quoi nous ferons comme pour la Verveine de M. Carlier.

---

*Fraisier Elisa Malte*, fruit très-coloré, ventru, imitant assez bien un cône de pain dont le sommet serait légèrement contourné; feuillage longuement pétiolé, velu; folioles grandes. Cette fraise est excellente, nous l'avons trouvée supérieure en goût et en parfum à la *Keen's seedling*, vieille fraise anglaise que le charlatanisme prônait sous le nom de *reine des fraises* et vendait comme nouvelle il y a quelques années. L'Elisa Malte fait partie de la nombreuse collection de fraisiers de l'établissement de M. Tripet-Leblanc.

---

L'Iris est une de ces plantes charmantes dont les variétés sans nombre produisent le plus bel effet dans nos jardins. Ce qu'elles ont de fâcheux, c'est de ne pas durer longtemps; elles se fanent bientôt sous l'action même des rayons du soleil qui les ont colorées. Images du plaisir, comme lui elles se flétrissent au sein de la jouissance! Nous allons cependant décrire plusieurs variétés récemment obtenues par M. Lémon, à Belleville, l'un des premiers horticulteurs qui se soient occupés du semis de ces plantes, qui ne remonte pas, du reste, à plus de dix ou douze ans, que l'*Iris belgica*, obtenue à Bruxelles, donna l'idée de continuer ce genre de propagation.

N. 1. Est un beau fond blanc bordé de stries bleues. Les pétales extérieurs sont à peu près de la même couleur; mais les stries ne se prolongent pas jusqu'au bord, lequel se trouve ainsi garni d'un beau ruban blanc, qui donne à cette fleur gracieuse et légère

le plus riant aspect. Elle était digne d'un patronage distingué; une commission du *Cercle général d'horticulture* l'a nommée *Mme Chéreau.*

N. 2. Fond jaune terne. Pétales extérieurs très-larges, striés de blanc et de violet velouté; cette dernière nuance borde les pétales. C'est une fleur charmante, sur une tige très-naine. La commission pria son honorable président d'en accepter la dédicace, et cette belle variété d'Iris a reçu le nom de *Chéreau.*

N. 3. Fond blanc lilacé. Pétales extérieurs striés, d'un beau violet velouté très-gai.

N. 4. Fond lilas. Pétales extérieurs larges, striés à l'onglet, à limbe d'un très-beau violet velouté.

N. 5. Fond blanc. Pétales extérieurs blancs, avec des stries de violet. Nuances légères et délicates.

N. 6. Fleur d'un beau blanc pur, dans les pétales de laquelle on remarque seulement de légères stries de violet à l'onglet.

Le soin de donner un nom à ces 4 variétés a été laissé à M. Lémon.

---

OEillet *Charlemagne Delamarre.*—Bayeux (Calvados) est une petite ville où le goût des fleurs et de leur culture fait des progrès étonnants. Dans cette capitale de l'ancien Bessin, tout le monde est amateur ; plusieurs personnes se sont même distinguées par des connaissances spéciales dans le culte de Flore : tels étaient MM. le docteur Duvernay, l'abbé Dufondray, de Royville, etc. ; tels sont encore (sans compter les horticulteurs) MM. l'abbé de Granval, Lecreps, Ch. Delamarre, etc. Le jardinier de ce dernier, M. Adolphe Lecointre, plein de zèle, d'intelligence et de talent, cultive avec prédilection plusieurs genres de plantes, au nombre desquels nous citerons *l'OEillet,* dont il possède une magnifique collection qu'il augmente tous les ans par de nombreux semis. Il vient de nous adresser six de ses derniers gains : ce sont des fleurs charmantes appartenant, moins un, à la série des *Avranchains.* Voici la description du plus remarquable : Nous l'avons nommé *Charlemagne Delamarre,* il appartient aux fonds blancs, il est strié et fortement chargé de rose tendre ; les pétales sont très-larges, bien faits ; la fleur est forte et très-belle. M. Planson a peint cette fleur pour son iconographie des OEillets.

## MÉLANGES ET FAITS DIVERS.

— Nous avons donné (nº 1er, p. 19) la description de plusieurs *Impatiens*, dont la maison Tripet-Leblanc venait de mettre des graines dans le commerce. De toutes ces *Impatiens* ou *Balsamines*, la *glandulifère* est la plus belle. Nous annoncions qu'elle s'élevait à plus d'un mètre, et formait un énorme buisson ; peu s'en fallait qu'on ne nous accusât d'exagération. Nous devons prévenir les amateurs qui n'auraient pas cette plante qu'elle entre en fleurs dans les jardins de M. Tripet-Leblanc, avenue de Breteuil, 30, où plus de 20 individus ont déjà dépassé 1 mètre 40 centim.; plusieurs forment une pyramide aussi régulière qu'un sapin. Il est impossible d'introduire une plus jolie plante annuelle dans nos cultures. Pour qu'on ne nous taxe pas d'enthousiasme exalté, nous ajouterons que M. Georgeret, jardinier de M. Moyana, à Brunoy (banlieue de Paris), ayant cultivé cette plante dans une excellente terre, a obtenu des résultats admirables. On en voit une en fleur dans ses jardins depuis la fin de juillet; elle a plus de 2 mètres d'élévation. Le collet de la racine est de la grosseur du bras ; plus de deux cents panicules de fleurs décorent ce magnifique arbrisseau herbacé, dont la circonférence est de 6 mètres. Le *Cercle général d'horticulture* a nommé une commission pour aller visiter cette curieuse plante.

Dans le sol aride des jardins de Milady Hunlock, à Billancourt, près de Sèvres, cette plante a encore atteint la taille d'un mètre ; mais elle est peu ramifiée.

Nous avons lu, à l'une des dernières séances de la Société royale d'horticulture, une notice sur la facilité avec laquelle reprennent de boutures les diverses *Impatiens* décrites dans notre 1er numéro. Nous avons fait plus de cent boutures prises sur un seul individu ; nous les coupions si jeunes, qu'à peine on pouvait les tenir dans les doigts. Il résulte de ce moyen de multiplication que l'on obtient des plantes presque naines, avantages précieux pour les personnes qui possèdent un jardin très-limité.

— Depuis 1840 que la publication d'un petit ouvrage (1) de géométrie pratique mis à la portée des classes agricoles nous a fait entrer en rapport avec un grand nombre de sociétés agronomiques, nous recevons régulièrement les travaux de ces réunions

(1) *Indicateur des poids et mesures métriques.*

savantes. Le comice agricole de l'arrondissement de Chartres publie annuellement le compte-rendu de ses opérations; nous trouvons dans la brochure de cette année les résultats du concours du 21 mai; le discours du préfet, celui de M. Adolphe Chasles, président du comice, servent d'introduction; puis viennent la liste des prix, médailles et mentions, celle des instruments aratoires, et enfin celle des membres, composée de 140. Depuis l'institution du comice de Chartres, les progrès de l'agriculture dans la Beauce sont très-sensibles; les encouragements du gouvernement, ceux du conseil général, les efforts multipliés du comice et la bonne volonté des cultivateurs aidant, concourent ensemble à l'amélioration des diverses branches *du premier et du plus utile des arts*.

— Nous recevons le 3e volume de la 2e serie du Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture de l'Eure. C'est un ouvrage du plus haut intérêt. Nous n'en pouvons rendre compte aujourd'hui; l'analyse seul d'un long chapitre sur la nutrition des plantes absorberait plusieurs pages de notre journal.

— On voit en fleurs, dans les jardins de M. Tripet-Leblanc, avenue de Breteuil, 30, SOIXANTE *Daubentonia*, un *Poinciana*, vingt *Cleome* du Texas, et les diverses variétés d'*Impatiens* dont nous parlons à la page précédente. Toutes ces plantes charmantes encore peu connues sont dignes d'une visite des amateurs.

— Mme la duchesse d'Orléans vient de donner une nouvelle preuve du zèle et de l'empressement qu'elle met à encourager l'humble profession de jardinier. S. A. R., satisfaite des résultats de la médaille d'or de 200 fr. mise à la disposition de la Société d'horticulture de Paris, vient d'accorder la même faveur à la Société d'agriculture de Lyon. Cette flatteuse et honorable distinction de la princesse sera décernée à la suite de l'exposition des produits agricoles et horticoles qui aura lieu en septembre prochain.

— M. Gonthier, l'un des plus habiles primeuristes de Paris, vient d'être victime de la plus atroce vengeance ou de la plus lâche jalousie dont les Annales criminelles aient jamais fait mention. Dans une nuit du commencement de ce mois, des malfaiteurs ont coupé rez terre six rangs de vignes à forcer de ce cultivateur, et lui ont tordu 300 Ananas de la plus grande beauté. Cette coupable action a dû exiger au moins quatre heures de travail d'un individu. Les vignes paraissent avoir été coupées avec un sécateur *qui aura été fabriqué exprès!* la grosseur des

sarments n'ayant pu permettre de faire l'opération avec les sécateurs confectionnés jusqu'à ce jour. Les mains du coupable ont nécessairement été blessées par les feuilles épineuses des Ananas. Ces deux circonstances n'aideront-elles pas à découvrir l'auteur de ce délit? La perte est estimée à plus de *six mille francs!*

## BIBLIOGRAPHIE.

*Essai sur l'histoire et la culture des plantes bulbeuses, vulgairement appelées ognons à fleurs*; par M. Ch. Lemaire (1). Nous aimons en général à tout lire des ouvrages qui nous sont adressés; ce n'est donc qu'après avoir mûrement étudié celui que vient d'éditer le libraire Cousin, que nous allons en rendre compte, peut-être imparfaitement faute de place pour analyser tout ce qu'il y a de bon dans ce nouveau traité. M. Lemaire est un de ces écrivains distingués de la plume desquels il ne sort rien qui ne porte le cachet d'un savant polyglotte; aussi les citations, les diagnoses, les étymologies, les dissertations grecques et latines, ne manquent pas plus dans son dernier ouvrage que dans les précédents. Ainsi l'auteur, dans son aperçu général, propose de remplacer les mots *bulbeuses* par *bulborhizes; tubéreuses* par *phymatorhizes*, etc.; tout cela sent le grec d'une lieue de loin. Selon nous, c'est déjà beaucoup trop que la botanique soit hérissée de termes techniques et d'expressions néologiques, sans qu'on vienne inutilement les introduire dans le langage horticole. C'est donc aux jardiniers à faire justice de ces petites vanités d'auteur, qui n'empêchent cependant pas qu'un livre soit bon et recommandable.

Dans son *aperçu général*, que nous citions à l'instant, M. Lemaire fait ressortir le mérite des plantes bulbeuses, l'heureux parti qu'on en peut tirer dans les jardins, et s'étonne que les Hyacinthes et les Tulipes jouissent presque exclusivement de la faveur générale des amateurs, qui négligent tant d'autres genres dont l'auteur discute les inconvénients et les avantages, les difficultés de culture, et les moyens avec lesquels on pourrait les

(1) Un vol. in-12 de près de 400 pages. — Paris, 1843, à la librairie horticole de H. Cousin; prix : 3 fr. 50 c. Le même ouvrage élégamment relié à l'anglaise, 4 fr. 50 c.

vaincre ou les diminuer. Viennent ensuite l'histoire, la description et la culture des nombreux genres de la catégorie des plantes bulbeuses ; la Tulipe est en tête. « Quelle est la personne qui, en présence d'une collection de Tulipes fleuries, pourrait rester froide et insensible à la vue de la magnificence, de la splendeur qu'elles étalent à l'envi et à un si haut degré ! Quel éclat ! quel charmant mélange de couleurs et de nuances les plus délicates ! quelle grâce ! quelle fraicheur ! quelle élégance dans le port ! quoi de plus splendide? Rien, certes ne pourrait représenter l'aspect magique de ces fleurs ; et si notre enthousiasme, dit M. Lemaire, ne gagne pas nos lecteurs, ah ! nous les plaindrons sincèrement ! »

Après ce juste éloge de la Tulipe, l'auteur paye son tribut de reconnaissance au célèbre Tripet, qui popularisa cette fleur en France, et il lui emprunte le bel article qu'il a publié dans le *Nouveau cours d'agriculture* sur les douces et vraies jouissances que procure le tableau d'une collection de Tulipes en fleurs : c'est une peinture éloquente et vraie qui nous rappelle le riche panorama de la collection couronnée à la dernière Exposition de la Société d'horticulture de Paris.

L'Hyacinthe est bien digne aussi d'occuper une belle place dans un livre spécialement destiné aux plantes bulbeuses ; trente et une pages lui sont consacrées dans celui qui nous occupe. Après avoir démontré par des chiffres que la France est tributaire à la Hollande d'environ 200,000 kilog. d'ognons de cette plante, dont la valeur intrinsèque est évaluée à près de 200,000 fr., M. Lemaire s'étonne qu'on n'essaie pas de reproduire dans le nord de la France d'aussi beaux ognons qu'en Hollande ; on y parviendra sans doute par la voie des semis, comme cela a lieu pour les Tulipes.

Le livre II comprend les plantes bulbeuses de la famille des *Iridacées :* ce sont les Glayeuls, les *Ixia*, et les nombreux genres faits à leurs dépens ; les *Crocus*, les *Tigridia*, etc., etc. Le livre III est consacré aux *Amaryllidacées* et aux *Liliacées*, les Lis, les Amaryllis, les Nivéoles ou *Galanthus*, le Crinum ou Agapanthe, les *Pancratium*, les Narcisses, les Fritillaires, les *Allium*, les Scilles, les *Albuca*, les Ornithogalum, et tous les genres nouveaux créés sur des caractères très-fugaces, avec les diverses espèces démembrées des genres que nous venons d'énumérer, ont trouvé place dans l'ouvrage de M. Lemaire, qui ne peut certainement pas manquer d'être favorablement accueilli du monde savant et du monde horticole.

V. P[t].

# Seconde Partie. — Belgique.

## NOUVELLE MÉTHODE DE CULTIVER L'ASPERGE.

(PROPRIÉTÉ DU JOURNAL.)

L'asperge est un des comestibles les plus recherchés au printemps par les classes aisées des villes ; elle est saine, facile à digérer, et d'un goût distingué. Il s'en fait d'immenses cultures autour des grandes cités : aux environs de Paris, on en voit de 20 à 30 arpents ; en Angleterre, il y en a de 40 à 80 acres.

Sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, les alentours de Bruxelles sont encore fort en arrière : on n'y trouve que de petites cultures mal entendues ; et, pour la consommation de cette ville qui s'augmente tous les ans en étendue, en richesses et en population, on est obligé de recourir aux produits des provinces éloignées, et de les payer à des prix exorbitants.

Cependant les circonstances y sont des plus favorables : il serait difficile de trouver une situation plus heureuse pour cette production que les terres légères qui s'étendent en coteaux de l'ouest au nord de Bruxelles, à l'exposition du sud-est, à proximité de son dépôt d'immondices, et de son abatage qui ne tardera pas, nous l'espérons, à fabriquer du noir animalisé, si avantageux pour la culture de l'asperge.

Dans cette position, qui réunit tout ce que l'on peut désirer pour faire, au moyen de la culture perfectionnée, d'énormes bénéfices sur une petite étendue de terrain, comment se fait-il qu'un cultivateur propriétaire, un agronome, un capitaliste spéculateur, ne saisisse pas cette occasion de faire une opération avantageuse?

Les principales causes qui s'opposent à l'extension de la culture de l'asperge, sont les imperfections des méthodes ordinairement employées, et les frais inutiles que celles-ci exigent.

Pour connaître la culture qui convient le mieux à l'asperge, étudions d'abord son organisation et son mode de développement souterrain, nous verrons qu'on s'est livré jusqu'à présent à des écarts onéreux dans sa culture, et nous ferons connaître les soins qu'elle réclame pour prospérer.

Cette plante a de nombreuses racines cylindriques fort minces. longues de 80 à 90 centimètres et plus; ces racines sont rangées circulairement autour d'un tronc un peu charnu que l'on nomme pattes, collet ou griffe : de nouvelles racines sortent annuellement de son sommet, remplacent les inférieures qui périssent, la font remonter ainsi vers la superficie du terrain et prolongent son existence jusqu'à ce qu'elle soit au niveau du sol.

Cette conformation et ce mode de végétation ont déterminé les horticulteurs à cultiver l'asperge dans des fosses plus ou moins profondes, afin de pouvoir la recharger de terre et de fumier proportionnellement à l'élévation annuelle de sa griffe, prolonger ainsi artificiellement sa durée, la couvrir des engrais qui lui sont nécessaires, et forcer son *turion,* qui est sa partie comestible, à s'allonger en perçant une couche de terre, avant de prendre son développement aérien.

Les écrivains qui ont traité ce sujet sont bien d'accord sur ces principes; mais ils diffèrent d'opinion sur les moyens de les mettre en pratique; et, sur ce point, ils se sont trompés.

Pour reconnaître leurs erreurs, remarquons d'abord que l'asperge a des racines traçantes et non pivotantes. Il est donc inutile de creuser des fosses de 4 pieds de profondeur et de les emplir aux trois quarts de fumier, comme le prescrit Filassier, dont les préceptes ont si longtemps régné en France. Les racines de l'asperge ne peuvent se nourrir des matières nutritives accumulées au-dessous de leurs griffes; suivant leur nature, elles ne prennent pas la direction en profondeur; c'est à leur niveau, et surtout au-dessus, qu'il faut placer les engrais, afin qu'elles puissent les atteindre et recevoir l'humus de ceux de la superficie que les eaux pluviales entraînent au fond de la couche.

C'est encore une autre erreur que de faire des ados suivant la méthode de Filassier et d'autres; c'est perdre une grande partie du terrain, le laisser dans l'inculture pour y déposer les terres qu'on retire des fosses, tandis que ces terres peuvent être avantageusement employées à faire les composts nécessaires à la rehausse de la couche pendant un grand nombre d'années.

Quand on veut former une aspergière, il faut creuser le terrain à 70 centimètres de profondeur, et voiturer les terres à un dépôt pour les utiliser de la manière qui vient d'être indiquée.

On pourrait en rester là pour la culture de l'asperge, mais d'autres vues doivent nous déterminer à défoncer le fond de la

fosse encore à 70 centimètres plus bas, non pour en extraire la terre, mais pour en ôter les pierres, s'il y en a, rendre le sol meuble propre à s'imbiber de l'humus que les eaux pluviales y entraîneront, afin de pouvoir, avec le plus grand avantage, cultiver sur ce terrain la garance, la luzerne et toutes les plantes pivotantes, quand l'aspergière sera parvenue à sa fin.

Sur le fond de cette fosse on répandra une couche de dix centimètres d'immondices de Bruxelles, passées à la claie et réduites en terreau; dans ce cas-ci, la préférence est due à ce terreau, parce qu'il n'est pas trop chaud, parce qu'il est propre à la germination des semences et composé d'un grand nombre d'éléments : du sable, des cendres de bois, de houille, de la suie, des détritus de végétaux et d'animaux, des crottins de cheval, des écailles de moules et d'huîtres concassées, etc., etc.

On peut également employer un compost de sable gras, de fumier de cheval ou de mouton, très-consommé.

On divisera ensuite le terrain en lignes distancées à 50 centimètres l'une de l'autre; la première et la dernière seront éloignées de 25 centimètres du bord de la couche. Sur les lignes, les plantes d'asperges se placeront à 25 centimètres du bord de la couche, et à 50 de distance entre elles. Ainsi les plantes se trouveront espacées à 50 centimètres en tous sens.

Ici se présente une question qui mérite la plus grande considération, et de laquelle dépend en grande partie la beauté des productions : pour établir une aspergière, faut-il semer des graines ou planter des griffes?

On a généralement le tort d'employer le second de ces moyens de propagation; on est impatient de jouir, on veut hâter l'époque de la récolte ; on croit y parvenir en plantant des griffes, et on n'obtient que de chétifs produits, au préjudice de la durée des plantes, qui peut se prolonger de 30 à 40 ans par une bonne culture ; presque toujours les griffes que l'on vend ont été produites par de petites graines, récoltées sur des plantes épuisées par les coupes réitérées de leurs turions; ces graines ont été semées trop dru pour produire de fortes griffes; ces griffes ont eu les racines rompues lors de l'arrachage, sont desséchées ou pourries pendant le transport, et ne conservent assez de vie que pour pousser de nouvelles et faibles racines pendant la première année de leur mise en place. Elles ne sont en réalité pas plus avancées que celles qui sont semées à demeure dans les circonstances les plus favorables à leur développe-

ment, et sont beaucoup moins vigoureuses : ce n'est pas par ce moyen que l'on peut obtenir de belles asperges de 2 à 3 centimètres de diamètre.

Semez donc votre aspergière avec un choix des meilleures graines de Hollande, ou mieux encore, avec les semences choisies, récoltées en Belgique sur des plantes cultivées avec le plus grand soin, destinées uniquement à la production de la graine, dans l'intention de perfectionner l'asperge, et d'augmenter ses dimensions ; vos soins seront récompensés par la longue durée de votre aspergière, la beauté et l'excellence de ses produits. Pour vous y encourager, ne perdez pas de vue que dans une botte qui est la mesure à la vente, il entre beaucoup moins de grosses que de petites asperges, et que par cette circonstance seule vous pouvez doubler vos profits.

Que l'on ait acheté des graines d'asperges de première qualité, ou qu'on les ait récoltées soi-même. on choisira les mieux nourries, et l'on rejettera les autres. On en mettra deux grains à trois centimètres l'un de l'autre, et à la profondeur de 1 à 2 centimètres, dans chaque place indiquée par les dispositions précédemment énoncées. Quand les plantes seront poussées, on remplacera celles qui auront manqué, et sur les places où deux asperges auront germé, on en détruira une, non par l'arrachis. mais en lui coupant le collet. Pendant l'été on aura soin de biner souvent la couche, de tenir la terre meuble, d'extirper les mauvaises herbes avant que leurs racines ne soient trop développées, dans la crainte de nuire aux asperges en les arrachant. Enfin, on sèmera çà et là quelques laitues escaroles, pour attirer les vers blancs qui aiment les racines de ces plantes, et aussitôt que l'on verra ces végétaux se flétrir, on fouillera la terre au-dessous pour prendre et détruire l'insecte destructeur qui pourrait faire périr les asperges. Au milieu des plantes en culture, on jettera quelques semences de madia, afin que l'odeur de ce végétal éloigne les insectes. Pendant l'automne, on coupe les tiges, on herse pour ameublir la terre et détruire les herbes adventives et on recouvre la couche de 5 centimètres de fumier ; il faut lui donner tous les ans une fumure à la même époque, en augmentant la dose d'engrais d'année en année, pour nourrir les plantes et rehausser le terrain en proportion de l'élévation des racines, de manière à ce que les griffes soient à la 4e année couvertes de 25 à 30 centimètres de terreau, et que la superficie de la fosse soit encore

à 30 ou 35 centimètres au-dessous du niveau du sol adjacent.

Chaque année, au printemps, on hersera, on ameublira profondément la terre, afin que les turions puissent la percer facilement et n'aient pas le temps de se durcir. Quand on opère sur une grande étendue de terrain, on peut employer les instruments aratoires : la herse, l'extirpateur, la petite herse pour les entre-lignes; mais dans la petite culture on est réduit aux outils du jardinage, et la main-d'œuvre est plus chère. Pour empêcher les ouvriers de tasser la terre en la foulant, on les fait marcher sur des planches qu'ils placent successivement l'une après l'autre entre les lignes, ou on leur fait attacher aux pieds des planches carrées de 30 à 40 centimètres de chaque côté, comme celles dont se servent les jardiniers pour battre le sol après les semis.

Aussi longtemps que l'on ne coupe pas les asperges, tous les fumiers sont bons pour recharger les couches, s'ils sont légers et riches d'humus; mais six mois avant l'époque de cette récolte, il devient indispensable de n'employer que des fumiers très-consommés pour éviter de donner un mauvais goût aux asperges, qui en diminuerait la qualité et la valeur. Alors le noir animalisé, les terreaux, les immondices de Bruxelles mêlés à la colombine et très-décomposés, les composts très-consommés et très-chargés d'humus, deviennent nécessaires pour rehausser la couche, fournir une nourriture abondante aux asperges, et leur faire prendre les plus fortes dimensions.

Un engrais liquide est particulièrement propre à produire ce dernier effet, surtout quand la couche a acquis une élévation suffisante; parce qu'il pénètre promptement jusqu'aux racines des plantes, et qu'il leur fournit deux éléments indispensables à la végétation : l'humus et l'humidité. Il n'en est aucun de ce genre qui convienne autant, dans cette circonstance, que celui qui consiste en tourteaux récemment exprimés, réduits en poudre, bien délayés dans 50 fois leur volume d'eau, et suffisamment fermentés après la mixtion.

Pour laisser prendre aux plantes d'asperge toute leur force et assurer leur durée, on ne doit couper leurs turions qu'à la 4e année après leur semis; encore ne doit-on enlever à cette époque que les plus gros, et ne pas prolonger la coupe au delà de la fin de mai. Les années suivantes on pourra la continuer jusqu'à la fin de juin.

La manière de couper les asperges n'est pas sans conséquence

pour la conservation des plantes : dans quelques localités, on dégage la terre autour de l'asperge, on la saisit au-dessus du collet, et, par un coup de poignet, on la casse. Par ce procédé on ébranle trop la plante, et on peut en rompre les racines ; mieux vaut se procurer, non un couteau, mais un instrument inventé pour cette opération : il est formé d'un crochet semi-circulaire et tranchant, à dents de scie, placé à angle droit au bout d'un long manche. Pour en faire usage, on écarte la terre qui entoure l'asperge, on place le crochet de l'outil au-dessus du collet, et on tranche le turion par un mouvement circulaire autour de sa circonférence. En agissant ainsi, on ne risque pas de casser les racines, de nuire à la plante et de la faire périr.

Quels que soient les frais et les soins qu'exige la culture en grand de l'asperge, c'est encore dans les environs des grandes villes l'opération agricole la plus lucrative : un hectare cultivé de la manière qui vient d'être décrite porterait au moins 40,000 plantes, chaque plante donne ordinairement 12 à 15 asperges. Voilà donc une production de 480,000 asperges qui, liées en bottes de 30 turions, fourniraient le nombre de 16,000 bottes ; et ces asperges seraient plus grosses, plus belles, plus tendres et d'une qualité bien supérieure à celles que l'on vend à Bruxelles 2 francs la botte !

Quand bien même on ne cultiverait que la moitié ou le quart d'un hectare, on trouverait le moyen d'entretenir une famille dans l'aisance, et l'on porterait le terrain à la plus haute fertilité, pour produire, au besoin, les végétaux à racines longues et pivotantes, et les plantes les plus précieuses, le tabac, la garance, la luzerne, etc., etc. I. F. C.

---

## SOCIÉTÉ LINÉENNE DE BRUXELLES.

### RÉSULTATS DE LA PREMIÈRE EXPOSITION PUBLIQUE. JUILLET 1843.

*Collection d'œillets coupés.*

1er Prix (médaille en vermeil), pour une collection de 130 *OEillets*, très-distingués, à M. Janssens, de Louvain.

2me Prix (médaille en argent), pour une collection de 120 *OEillets*, très-remarquables par leur coloris, à M. Forkel, de Laeken.

Sont mentionnées honorablement les collections suivantes :

Une collection de 100 *OEillets* sous le n° 10, appartenant à M. Rayer, propriétaire à Gand ; de Craen, horticulteur à Bruxelles ; Rosseels, horticulteur à Louvain ; M. Louis, jardinier de Monseigneur le duc d'Aremberg ; Portaels, à Vilvorde ; de Saegher, horticulteur à Gand.

*Pour la collection la plus riche des plantes en fleurs d'espèces différentes.*

1er Prix (médaille en vermeil), à Monseigneur le duc d'Aremberg, pour une collection de 100 plantes très-distinguées et de la plus riche floraison ; cette collection obtient l'unanimité des suffrages.

2me Prix (médaille en argent), à la collection appartenant à M. Forkel, jardinier du Roi, pour un envoi de 80 plantes dont la composition et la beauté ont également enlevé toutes les voix.

A été mentionnée honorablement la collection de M. de Craen, horticulteur à Bruxelles.

*Pour la plante la mieux cultivée.*

MÉDAILLE EN ARGENT.

M. de Craen, susdit, pour un *Erythrina crista Galli,* remarquable par la force de sa tige et par sa belle floraison.

*A la plante provenant d'un semis fait dans le pays.*

MÉDAILLE EN ARGENT.

M. Portaels, instituteur à Vilvorde, pour un *Pelargonium* d'une couleur très-distinguée.

Ont été mentionnés honorablement : *Fuchsia Alexandrina,* de M. Alex. Verschaffelt, de Gand ;

*Penstemon du Mexique,* de M. Verdyck, jardinier de M. Vandermaelen.

Plusieurs *Gladiolus* de semis, appartenant à Monseigneur le duc d'Arenberg, remarquables par leur superbe culture et leurs belles couleurs.

*Pour les plantes d'un même genre.*

MÉDAILLE EN ARGENT.

M. Gillot, horticulteur à St.-Gilles-lez-Bruxelles, pour une collection de *Phlox*, composée de tout ce que ce genre peut produire en nouveauté et en belle floraison.

Les collections suivantes ont été mentionnées honorablement :

*Collection de Glodianus* de M. Louis, jardinier de Monseigneur le duc d'Aremberg.
— *de Calceolaria* de M. Van Houtte, de Gand.
— *de Fuchsia* de M. Janssens, de Louvain.
— *de Pelargonium* de M. Portaels, de Vilvorde.

*A la collection de Cactus.*

Une seule collection a été présentée au Concours, et a remporté la médaille ; cette collection présente tout ce que ce genre peut produire de nouveau, elle appartenait à M. Galeotti susdit.

Ont été mentionnées honorablement, les plantes suivantes :

*Lilium Lancifolium punctatum* de M. Janssens, de Louvain.
*Bancksia speciosa* de M. Alex. Verschaffelt, de Gand.
*Hydrangea japonica* de M. Roger, propriétaire à Gand.
*Heliotropium grandiflorum* de M. Diest, à Laeken.
*Achimenes Gisbregtiana* et *grandiflora* de M. Van Houtte, horticulteur à Gand.
*Crassula coccinea* de M. de Cellier, secrétaire de la Société.

*Pour la plante en fleur la plus rare, dont l'introduction est la plus récente dans le royaume.*

1er Prix (médaille en vermeil), au *Dichorisandra nova species*, appartenant à M. Forkel, susdit.

2me Prix (médaille en argent), à l'*Oncidium ornatum*, de Monseigneur le duc d'Aremberg.

Ont été mentionnées honorablement les plantes suivantes :
*Myanthus cernuus* de M. Galeotti.
*Franciscea hydrangeæ formis*, du même.
*Anigozanthus viridiflora*, de M. Alex. Verschaffelt.
*Nepenthes distilatoria* de M. De Saegher de Gand.
*Erutis cornutum*, du même.

Le jury ayant remarqué qu'une collection de fleurs de *Dahlia* offrait un aspect magnifique, lui accorda à l'unanimité une médaille en argent. Cette collection appartient à M. Rosseels aîné, horticulteur à Louvain.

Les opérations des juges étant terminées, M. Scheidweiler leur adresse, au nom de la Société, des remercîments pour le zèle avec lequel ils ont rempli leurs fonctions ; il remercie particulièrement les juges étrangers qui ont bien voulu se rendre à l'appel de la Société, et engage les membres de la Compagnie à redoubler de zèle pour répandre le goût de l'horticulture et accroître la prospérité de la Société que plusieurs membres ont soutenue de la manière la plus honorable.

---

### *Culture du Petunia.*

La plante nommée *Petunia* dont on ne connaissait, il y a 5 ans (*voyez* le *Bon Jardinier* de 1837), que deux espèces distinctes : la *Nyctaginiflora* et la *Violacea*, compte à présent au moins une dizaine de variétés, dont le coloris diffère essentiellement, et qui méritent de fixer l'attention des horticulteurs désireux de suivre les progrès de la science. Ces variétés, d'une culture extrêmement facile, contribuent, non-seulement à orner une orangerie et des serres tempérées, mais encore, et plus particulièrement, les corbeilles en pleine terre, où elles acquièrent en peu de temps une dimension surprenante. La variété *Petunia superba*, que j'avais confiée, l'année dernière, à la pleine terre, composée d'un terreau de feuilles, acquit depuis le mois de juin jusqu'à la fin d'août une hauteur de 2 mètres 50 cent., et forma bientôt un buisson de plus d'un mètre de largeur. Ce buisson présenta, durant l'été, une masse de fleurs dont le nombre peut être évalué, sans exagération, à 5 ou 600 fleurs. Il fallait pour soutenir les branches de la plante deux forts tuteurs auxquels elles devaient être successivement attachées. On cultive également le *Petunia* dans des pots, où il acquiert un développement proportionné à la largeur et à la profondeur des vases dans lesquels on le replante plusieurs fois, depuis le mois de mars jusqu'à la fin de l'été. Lorsqu'au printemps on tient les plantes en serre, on a soin de les placer auprès des vitres, comme toutes celles qui ont une certaine propension à filer ou à s'étioler. On a soin aussi, pendant ce temps, d'étêter les pousses afin de faire grossir le

pied de la plante et de la forcer en quelque sorte à produire des pousses latérales. Vers la fin du mois d'avril (1), on place les *Petunia* en plein air et à mi-soleil. Dans cette position, les pousses acquièrent de la force et les plantes commencent à fleurir nonobstant la pluie, les vents et les effets des rayons solaires; les fleurs sont même d'une dimension plus large que lorsque la plante fleurit dans une serre tempérée.

L'amateur fleuriste qui désirerait posséder des plantes modèles, pour en former des corbeilles, ferait bien de se procurer, au mois d'août ou de septembre au plus tard, de bonnes têtes de boutures convenablement enracinées. Il placera ces jeunes plantes dans la serre tempérée de manière à ce qu'elles puissent recevoir beaucoup d'air et de lumière. Dès que les racines tapissent les parois intérieures des pots, il les fera déposer dans d'autres vases de 10 à 12 cent. de diamètre. Aussitôt que la reprise se fera remarquer, il les étêtera une première fois et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il ait obtenu 5 à 7 pousses latérales. Pendant tout l'hiver, ces plantes doivent occuper une position très-aérée dans une serre tempérée ou dans une orangerie. Les opérations du rempotage continueront au printemps, de la manière indiquée ci-dessus.

La terre qui convient le mieux aux jeunes plantes en pots est celle provenant de feuilles décomposées, réduites en terreau. Dès que ces plantes ont acquis de la force au printemps, on mêle à trois quarts de terreau de feuilles un quart de terreau de fumier de cheval tout à fait décomposé. J'ai cultivé, d'après ces indications, plusieurs variétés de *Petunia*, dont la collection, en concourant avec un envoi de beau calcéolaires, a obtenu le premier prix à la dernière exposition de la Société royale de Flore à Bruxelles.

Cette collection comprenait les variétés suivantes :

1. *Petunia magnum bonum*, grandes fleurs, fond blanc, gorge blanche, nervures bleues lilacées pâles.
2. — *lady Peel*, bleu-lilacé foncé, fleurs grandes.
3. — *large lilas*, grandes fleurs, gorge jaunâtre, lilas-pâle.

---

(1) *Note de l'Éditeur*. Dans les pays plus au sud que Bruxelles, on sortira les *Petunia* plus tôt et on n'en conservera pas en serre, où ils s'étioleraient et n'acquerraient pas leur beauté naturelle. — Il faut 5 ou 6 degrés de froid pour tuer le *Petunia*. — Il se conserve mieux sous châssis froid qu'en serre.

4. *Petunia magna rosea,* fleurs énormes, pourpre-lilacé, velouté : c'est la plus belle de toutes les variétés.
5. — *picta*, grandes fleurs blanches, nuance jaunâtre de la rose thé *Flavescens,* nervures apparentes.
6. — *Medusa,* lilas-pâle-tendre, grandes fleurs.
7. — *magniflora*, fond blanc, lamé de lilas cramoisi.
8. — *bicolor,* diffère de la précédente par sa structure et son feuillage.
9. — *superba,* elle est assez connue.
10. — *Douglasii,* nuance violette, structures brunes.
11. — *Nyctaginiflora,* elle est suffisamment connue.
12. — *Moutfardii ,* belles fleurs d'un fond blanc, à lignes bleuâtres, légèrement nuancées de lilas.

Il y avait encore les *Pulchella, Knighti, Phœnicea, Versicolor* et *Intermedia.* Il me reste à faire remarquer que la culture de cette dernière variété est plus difficile que toutes les autres. On doit la tenir constamment en serre et la traiter avec les plus grands soins. Elle mérite à tous égards de figurer dans une bonne collection.

J. DE JONGHE.

Bruxelles, le 10 juin 1843.

---

## ENTOMOLOGIE.

### SUR LES GUÊPES.

Sans contredit, la guêpe attaque, détériore et gâte une immense quantité de fruits. Mais, tout en comptant sur les dispositions que pourrait prendre à ce sujet l'administration, il faut se mettre à l'œuvre sans retard, chacun dans les limites de ses pouvoirs et dans l'étendue de ses domaines. Au lieu de délibérer, courons aux armes, l'ennemi est chez nous ; faisons-lui, par tous moyens, une guerre d'extermination. Quand nous découvrons un nid de guêpes construit dans la terre et peuplé d'une foule nombreuse, n'allons pas étourdiment attaquer, de manière à attirer à la fois sur nous des centaines de dards, mais arrivons la nuit, plaçons sur la terre, autour de l'entrée du nid, une petite quantité de paille arrangée en rondeur ; mettons-y le feu, et au moment de la combustion, armés d'un pieu pointu, bouleversons la cité malfaisante. Les guêpes qui ne seront pas écrasées dans ce

bouleversement seront certainement brûlées au sortir de leur repaire.

Si l'ennemi, au lieu de créer, pour ainsi dire, une cité, s'établit seulement en petite bourgade et choisit pour sa demeure un mur, un arbre, une plante, prenez encore des précautions, craignez sa colère ; écrasez tout le monde d'un seul coup ; et, pour réussir, une détonation de pistolet ou de fusil, chargé seulement à poudre, doit être un mortel coup de foudre pour cette race de pillards.

Quelquefois ces méchantes mouches s'établissent dans le creux d'un arbre, profitant de plusieurs issues pour aller et venir. La nuit encore, venez fermer ces issues ; puis faites pénétrer par l'une d'elles, et après l'avoir allumée, une mèche soufrée : bientôt les guêpes seront asphyxiées jusqu'à la dernière.

Si, enfin, vous voyez vos treilles et vos arbres assaillis par des coureuses venant de loin, faites la guerre de partisan : traquez-les, poursuivez-les, tendez des piéges. Il est un moyen bien facile d'en détruire beaucoup : suspendez à vos arbres, à vos treilles, à des distances peu éloignées, de petites fioles au col étroit, et dans lesquelles vous aurez placé quelque peu d'eau miellée : la guêpe, attirée par l'odeur forte du miel, entre dans la fiole et s'y noie.

Que les personnes qui trouveront un meilleur moyen veuillent bien nous le dire : nous nous empresserons de le publier.

---

### *Semis de Persil.*

Les graines de persil (*Apium petroselinum*) comme beaucoup de celles des ombellifères, ne conservent leur propriété germinative que pendant 3 à 4 ans au plus ; ou bien après cette époque il n'en lève qu'un petit nombre, et les jeunes pieds en sont rares, maigres et chétifs. J'ai remarqué que c'était le semis de l'année après la récolte, ou immédiatement après leur maturité, que les plantes de cette famille réussissaient le mieux.

Beaucoup de cultivateurs, lorsqu'ils sèment du persil au printemps, disent que les graines ne lèvent qu'au bout de six semaines ; le fait est vrai ; mais si ces graines étaient semées fin d'avril ou mai, lorsque la terre est déjà échauffée par l'atmosphère, elles lèveraient au bout de 8 ou 10 jours, terme moyen. Mais un fait d'observation et de pratique encore peu connu, c'est qu'en se-

mant des graines de persil du 10 au 20 juin, les pieds se conservent 2 ans sans monter ; tandis que des graines semées au printemps, les pieds se porteront à graines en mai et juin de l'année suivante. Le persil est une plante bisannuelle ; mais on peut, par des soins et des semis faits à époques convenables, en prolonger l'existence d'une et quelquefois deux années.

---

### Moyen de préparer une couche chaude sans fumier.

Les substances qu'il faut se procurer sont :

150 kilog. de paille,

1/2 hectolitre de chaux vive,

500 grammes d'acide muriatique (*hydrochlorique*) étendu dans 100 litres d'eau.

500 grammes de sel de nitre (*nitrate de potasse*) dissous dans 100 litres d'eau.

On creuse une tranchée longue de 3 mètres 33 centimètres sur une largeur de 1 mètre 50 centimètres et une profondeur de 50 centimètres.

On procède ensuite de la manière suivante :

On étend au fond de la tranchée un lit de paille de 20 centimètres d'épaisseur, qu'on saupoudre de chaux vive concassée au marteau, et on l'arrose immédiatement avec l'eau contenant l'acide muriatique, au moyen d'un balai ; on place un second lit de paille de même épaisseur que le premier, et on y ajoute de la chaux en arrosant de même avec l'eau muriatée.

Enfin on fait un troisième lit de paille de 10 centimètres d'épaisseur seulement.

Cette couche, ainsi formée, doit être arrosée avec l'eau nitrée, qu'il faut avoir soin d'agiter souvent, avec la précaution de verser l'eau nitrée successivement et au fur et à mesure de son absorption par la chaux, qui en vaporise une partie, en dégageant de la chaleur.

Cette opération terminée, on doit recouvrir la couche de terre végétale meuble et bien émiettée qu'on dispose en dos d'âne, toutefois la couche de terre ne doit pas avoir plus de 20 à 25 centimètres d'épaisseur.

Lorsque l'on enfonce un thermomètre centigrade dans une couche récemment préparée, il s'élève à 55 degrés ; et pendant plus d'un mois, la température de la couche se maintient de 30 à 32 degrés.

## CLASSIFICATION DES OEILLETS.

Le Cercle général d'horticulture et la Société royale d'horticulture de Paris, ayant nommé des commissions dont nous avons eu l'honneur de faire partie pour visiter les cultures d'œillets de la capitale et des environs, partout nous avons admiré des fleurs charmantes, mais nous avons déploré qu'aucune classification ne fût adoptée pour ce beau genre. M. Tripet-Leblanc est le seul cultivateur d'œillets qui soit parvenu à faire des divisions raisonnables des nombreuses variétés de ce genre.

Aidé de son beau travail que nous avons étudié dans ses jardins où, pour la première fois, il était en application cette année, voici la clef de sa méthode aussi bien que nous avons pu la coordonner; elle laisse fort peu à désirer; on pourrait même dire qu'elle est aussi parfaite qu'on est en droit de l'exiger.

### OEILLETS.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Dont les pétales ne sont ni laciniés ni crénelés, et présentent de larges bandes sur un fond blanc comme les tulipes. . | Fleur très-forte, bien faite, unibie ou tricolore, dans ce dernier cas dite *bizarre* avec nuances bien tranchées. . . . | . . . . . . . . . . . . . | *Flamands*. |
| Dont les pétales sont souvent laciniés, presque toujours striés, quelquefois pictés, parfois bordés. . | FANTAISIES *on les subdivise en* | Unicolores striés ou rubanés, chargés de plomb ou d'ardoisé. . . . . . . . | *Ardoisés*. |
| | | Fond jaune-serin ou nankin, avec flammes plus ou moins intenses, port et forme des flamands. . . | *Avranchains*. |
| | | Fond d'un blanc pur sans stries, n'étant ni laciniés ni crénelés, mais bordés. | *Anglais*. |
| | | Striés au lieu d'être bordés comme les précédents. . | *Fonds blancs striés*. |
| | | Fond jaune strié quelquefois bordé. . . . . . . | *Saxons*. |
| | | Fond unicolore picté ou moucheté, dont la nuance ne paraît pas en-dessus des pétales. . . . . . | *Bichons*. |
| | | Boutons gros et courts, calice se déchirant à la floraison ; *quel que soit le caractère des pétales*. . . | *Crévards*. |

Vict. PAQUET.

—M. Van Houtte, de Gand, annonce une nouvelle Pivoine en arbre sous le nom de *Triomphe de Malines* ou *Pyramidale Van Kiel.* C'est une merveille, si nous devons en croire M. Van Houtte sur parole. « La fleur de cette Pivoine, dit-il, a exactement l'aspect d'un immense bouquet de fleurs de Rhododendrum. Ses pétales, en nombre infini, imitent la forme de ces fleurs à s'y méprendre ; ils forment une immense pyramide presque aussi large au sommet qu'à la base. Elle mesure 8 pouces (mesure belge) sur 9 de hauteur ; sa couleur est d'un amarante rosé, qui colore sans partage toute la fleur. » Une souscription est ouverte à raison de 100 fr. ; les livraisons se feront en mai 1844.

---

## AVIS OFFICIEL.

Le ministre de l'intérieur prévient les cultivateurs que, immédiatement après la récolte de cette année, il sera mis à leur disposition de la graine de froment roux anglais dit *Mary Gold Red,* provenant de la ferme expérimentale annexée à l'école de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'Etat.

La culture de ce froment acheté en Angleterre par les soins du gouvernement et cultivé l'année dernière dans toutes les provinces, à titre d'essai, a parfaitement réussi en Belgique.

Son produit en grains est supérieur d'un tiers environ à celui du froment ordinaire et sa plante fournit en outre une paille beaucoup plus forte et plus élevée.

Les personnes qui désirent obtenir de la graine de ce froment pourront s'adresser, à cet effet, à l'économe de l'école de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'Etat, à Cureghem, jusqu'au 15 du mois d'août prochain.

Quelques journaux se sont prêtés à une polémique à l'égard de cet avis : un propriétaire cultivateur, dont le nom nous échappe, prétend avoir introduit cette graine en Belgique depuis plusieurs années. Nous eussions préféré des considérations sur l'utilité de propager ce froment, à cette ridicule question de priorité.



*Perpétuelle blanche.*

**Des Nouveautés potagères en horticulture.**

Un de nos abonnés, M. Lallemand, de Nanci, nous écrit ce qui suit :

« Monsieur, vous rendriez un véritable service aux amateurs de jardinage qui habitent la province en insérant dans l'un des plus prochains numéros de votre excellent journal une notice sur les légumes nouveaux qui méritent d'être cultivés, et en indiquant les marchands chez lesquels on peut se procurer de bonnes semences. »

La sincérité avec laquelle ces renseignements nous sont demandés nous fait un devoir d'y répondre, sans cependant, et bien à regret, pouvoir nous flatter de satisfaire les désirs de notre correspondant : car, en fait de légumes nouveaux, nous serions fort embarrassé d'en citer un seul introduit chez nous depuis dix ans, qui soit supérieur à ce que nous connaissions depuis longtemps. L'*Oxalis crenata*, le *Pe-tsai*, les *Choux de Poméranie, colossal* et *Billaudeau*, l'*Ognon de Nocera*, les *Navets anglais*, la *Tétragone cornue*, les *Pois à gousses violettes* et à *gousses blanches*, la *Pomme de terre de Rohan*, *l'Arbre saint* ou *orgueil de la Chine*, ont fait quelque bruit, beaucoup de dupes, et bien des gens s'y laissent encore prendre aujourd'hui ; mais que deviendrions-nous si nous restions avec ces seules plantes potagères? Est-ce l'*Oxalis* qui remplacerait notre Pomme de terre? la *Tétragone* nos Epinards? les *Pois* cités nos excellents Michaud? le mauvais *Ognon de Nocera* ce gros et bel Ognon blanc si estimé à Paris? le *Chou de Poméranie, qui ne pomme pas*, notre précieux Cœur de bœuf? Les *Choux monstres*, qui ont donné lieu à un procès scandaleux, n'étaient-ils pas des variétés abâtardies et inférieures à notre Chou du Poitou? Les *Navets anglais* pourraient-ils jamais rivaliser avec nos variétés des Vertus, de Freneuse, des Sablons, etc.? Comment, après tant de déceptions, l'annonce intéressée, la réclame payée des soi-disant nouveautés surprenantes, trouvent-elles encore des gens assez crédules et prêts à donner vingt et trente fois la valeur de ce qu'on leur livre? En 1836 ou 1837, nous nous rappelons qu'un fermier anglais annonçait un Pois qui donnait, disait-il, jusqu'à 80 gousses dont le produit total en grain était d'*un litre* par pied ! C'était une culture miraculeuse, quelques grains semés dans un pot, *sur une fenêtre*, pouvaient alimenter un ménage pendant toute

la saison des Pois, comme une feuille du Chou colossal pouvait servir au repas de dix vaches. Vers la même époque, l'excellent *Fraisier de Keen* se vendait en France depuis longtemps sous le nom de *Keen's-Seedling;* le mot *keen* adroitement exploité fut traduit comme *queen :* parut alors la *Reine des fraises*, dont les journaux firent tant de bruit. L'honorable M. Poiteau fit connaître que ce Fraisier *rebaptisé* que l'on vendait jusqu'à 3 ou 4 fr., était le même livré pour *dix centimes* chez M. Vilmorin, et quelques autres graineliers de Paris. Ces sortes de supercheries dévoilées sont terribles pour nos charlatans, on les voit alors se retirer honteux et confus, mais ils ne jurent cependant jamais qu'on ne les y reprendra plus. Nous avons des premiers prémuni le public contre la nouvelle exploitation dont la maison Cormack et Ce nous menaçait avec son Pois *Prince Albert*. Depuis, M. Abeauzy (pseudonyme) a écrit ce qui suit dans le *Journal d'agriculture pratique :*

« Les catalogues de la maison Cormack et Ce ont mis récemment en avant, comme une conquête nouvelle de l'horticulture maraîchère, une espèce nouvelle de Pois dédiés au prince Albert de Saxe-Cobourg, quasi-roi d'Angleterre. Ces Pois, à en juger par le prix auquel ils sont cotés sur le catalogue de la maison Cormack, laissent bien loin derrière eux les Pois de Knight, et tous les Pois passés, présents et futurs. Une maison de Paris prône également les Pois Prince Albert, qu'*elle dit* avoir reçus d'Angleterre, et qu'elle vend en conséquence. Quand ces Pois auront porté graine en France, nous serons en mesure de les juger et d'en dire notre avis à nos lecteurs. Quant à présent, nous ne pouvons que rappeler l'excellence de nos Pois Michaud, dont la variété précoce n'a pas d'égale, de l'aveu unanime de tous les jardiniers de l'Europe ; ces Pois viennent originairement de Hollande. Nous craignons fort que ceux qui auront foi au Pois Prince Albert n'aient pour toute satisfaction que celle de payer 25 fr. aux Anglais quelque chose d'inférieur à ce que la France leur offre pour 1 fr. 25 c. Lorsque les horticulteurs et marchands de graines, donnant la main au charlatanisme étranger, reçoivent ainsi du dehors quelques soi-disant nouveautés fort chères, devenues pour les acheteurs une source de déceptions, et prétendent se justifier en alléguant qu'ils ont été trompés les premiers, cette excuse n'est point recevable. Qui donc doit connaître une marchandise, si ce n'est celui qui la prône comme

bonne et la vend pour telle? L'amateur désappointé a droit d'exiger qu'il s'y connaisse; c'est le devoir de son état. Il en est d'ailleurs, que nous nommerions au besoin, qui ne craignent nullement de se compromettre en livrant de l'Avoine de Beauce pour de l'Avoine de Russie, et du Cerfeuil musqué pour de l'Arracacha; substitution pour laquelle ils ne peuvent assurément prétendre cause d'ignorance. »

Aux observations judicieuses de M. le Rédacteur du *Journal d'agriculture pratique* nous n'avons qu'à ajouter qu'une commission a été nommée par la Société royale d'horticulture de Paris pour examiner les essais comparatifs qui ont été faits avec ce Pois dans son jardin d'expérience. Nous aimons à croire que la commission ne perdra sans doute pas de vue de bien établir l'espèce du Pois cultivé comparativement avec le Pois Prince Albert : car tout le monde sait que le *Pois de Marly* et *celui d'Auvergne* sont les *deux variétés les plus tardives;* que le *Pois Michaud de Hollande n'a jamais plus de* 3 *à* 6 *grains ronds par cosse,* qui ne se touchent jamais; tandis que le soi-disant Michaud, semé à côté du Prince Albert dans le jardin d'expérience, avait dix grains carrés et très-serrés dans la gousse. Ces caractères étant invariables, il est donc bien facile de constater si c'est bien le Pois Michaud qui a été expérimenté comparativement avec le Pois Prince Albert. *Nous pouvons affirmer que non!* et, si nous sommes bien informé, la commission nommée pour vérifier le fait a reconnu comme nous la supercherie; c'est ce qui l'aurait empêchée de faire son rapport à la dernière séance comme cela devait être suivant les usages de cette Société. Ajoutons encore que les Pois expérimentés au jardin de la Société royale d'horticulture avaient 2 mètres et demi d'élévation, semés en plein air; ce qui en suppose 3 si on les eût semés sous châssis. A-t-on jamais vu notre excellent Michaud hâtif se développer ainsi?

Voici la vérité sur ce Pois; nous n'en reparlerons plus, nos abonnés sont suffisamment éclairés sur sa valeur. Nous les engageons cependant à se le procurer, afin de pouvoir s'assurer de l'exactitude des faits que nous avançons; il se trouve chez tous les grainetiers de Paris, bien qu'un seul cherche à s'en attribuer le monopole.

Nous ajouterons que MM. Courtois et Gérard, marchands grainetiers-horticulteurs, quai de la Mégisserie, 16, remarquèrent il y a deux ans, dans un semis de Pois Michaud de Hollande, un

individu plus nain que les autres, et couvert de fleurs, alors que ceux-ci n'étaient encore qu'en bouton. Ils remarquèrent aussi que ses premières fleurs se développaient dans les troisième ou quatrième aisselles des feuilles, tandis que nos variétés les plus hâtives ne fleurissent ordinairement qu'à la cinquième ou sixième feuille. Ce Pois, récolté à part, a été semé l'année dernière ; cette année encore, sa floraison a toujours devancé les autres variétés de 10 à 12 jours. Ces messieurs pouvaient exploiter cette trouvaille, qui a le mérite d'avoir été faite en France ; en gens honnêtes et consciencieux, ils ne l'ont pas voulu, persuadés sans doute que c'était un cas accidentel qui ne se reproduirait pas constamment. Ce n'est qu'après avoir été témoin du scandale que l'on faisait avec le Pois Prince Albert qu'ils ont signalé leur découverte à la Société d'horticulture, en lui proposant de faire des essais comparatifs, dont les résultats seront ultérieurement consignés dans notre journal. V. Pt.

---

**Deux mots sur la coulure ou avortement des fruits.**

Un abonné nous écrit pour avoir, dit-il, quelques notions scientifiques sur la *coulure* des fruits de certains arbres, et particulièrement de la vigne. Nous répondrons à cet estimable correspondant par la voie de notre journal, la réponse à sa question devant intéresser tous ses lecteurs.

La *coulure* ou *avortement* des fruits est presque toujours le résultat de la continuité du froid et de la pluie, parce que la végétation, sensiblement retardée par une perturbation brusque de température, n'agit plus avec la force et l'uniformité qui seraient désirables pour faire assurer les fruits. De récentes observations nous ont prouvé que les arbres fruitiers faibles et languissants sont beaucoup plus sujets à la *coulure* que ceux qui sont forts et vigoureux ; cela se conçoit et s'explique. Là où la force végétative de l'accroissement vient en aide à la fécondation des fleurs en chassant au loin par sa seule puissance la coiffe du calice et les anthères des étamines, si apparentes dans la vigne, les jeunes fruits sont propres et libres ; ils *nouent* parfaitement. Mais on conçoit que, s'il y a adhérence des divisions du calice, qui s'enlève en forme de coiffe, et des anthères, qui pendant l'humidité se réunissent et se soudent ensemble sur l'ovaire, toujours gélati-

neux, qui les retient, il y aura nécessairement avortement des fruits. Si la fécondation se fait par un temps sec et sous une température qui la favorise, la séve, montant abondamment dans les tissus, a assez de force pour chasser au loin les organes fructificateurs, après qu'ils ont rempli leur destination ; et l'ovaire, se trouvant ainsi dégagé, se forme, s'accroît et se fortifie, sans avoir à redouter l'obstacle qui, dans l'autre cas, le fait périr sitôt après sa formation. C'est là, selon nous, les faits les plus rationnels et les plus positifs concernant l'avortement des fruits.

V. Pt.

---

**Plantes vivaces de pleine terre, nouvelles ou peu connues.**

Si les plantes intertropicales sont recommandables par le luxe de leur végétation, la beauté et les formes souvent étranges de leurs fleurs et de leurs fruits, celles qui croissent dans les régions tempérées du globe ne sont pas moins dignes de notre intérêt, puisque souvent, sans autres soins que ceux qu'exigent nos végétaux les plus communs, elles contribuent, pour une large part, à l'ornement de nos parterres, soit en augmentant le nombre de celles qui y brillent, soit en remplaçant les espèces et variétés d'un mérite inférieur, qui les fait reléguer dans les jardins de collection. En conséquence de ce qui précède, nous allons signaler plusieurs bonnes plantes vivaces non encore décrites dans les ouvrages pratiques horticoles, bien que l'introduction chez nous de plusieurs espèces date d'une époque déjà éloignée. De ce nombre sont :

La *Cineraria macrophylla*, Ledeb. ; *Ligularia macrophylla*, DC. —Sibérie. Vivace.—Dans les derniers jours de juin, tous les promeneurs admiraient au Jardin des Plantes de Paris, à l'ombre de l'allée des Marronniers, une forte touffe de grandes feuilles ovales, lisses et glauques, dont la largeur du limbe (partie plane) était de 33 à 35 centimètres et la longueur de 45 centim., portées sur un pétiole de 40 centim., et d'une grosseur proportionnée aux dimensions de la partie plane ou disque de la feuille. Du centre de cette belle et riche touffe de feuillage sortaient plusieurs tiges grosses, raides, très-glabres, et hautes d'environ 2 mètres, dont la moitié à peu près était garnie de plus d'un millier de fleurs d'un jaune éclatant, portées sur de nombreux épis lâches ou panicules alternes,

dont la réunion constitue la plus forte et la plus élégante quenouille de fleurs qui se soit jamais vue. Au *facies* on ne prendrait pas cette plante pour une Cinéraire. Son aspect est tout différent de celui des jolies et gracieuses variétés que la Cinéraire à oreilles (*Cineraria aurita*) nous donne sans cesse; mais ses caractères botaniques s'en rapprochent assez pour qu'on puisse, selon le caprice des auteurs, l'y conserver, ou la faire passer dans le genre *Ligularia*. Les fleurs sont *radiées*, c'est-à-dire réunies sur un réceptacle nu et entourées d'un calice simple, commun ; celles du centre sont de petits fleurons entiers ; celles de la circonférence des demi-fleurons, qui se terminent en languette. Une anomalie très-curieuse chez cette espèce, c'est que nous n'y avons presque constamment remarqué que deux de ces demi-fleurons, passablement longs et réfléchis.

*Cineraria sibirica*, W. R. S. ; *Cineraria thyrsoidea*, Led. ; *Ligularia sibirica*, H. Cass. ; *Ligularia thyrsoidea*, DC. ; *Ligularia sibirica*, *δ speciosa*, DC. — Les diverses plantes que nous avons étudiées sous ces noms se ressemblent tant, que nous n'hésitons pas à les considérer, sous le point de vue horticole, comme ne faisant qu'une seule et même espèce. Voici ses principaux caractères : Feuilles longuement pétiolées, grandes et cordiformes, glabres et vert foncé en dessus, pubescentes et blanchâtres en dessous, dentées en scie ; tige haute de 1 mètre 40 centimètres à 1 mètre 80 centimètres, raide, brunâtre, très-velue, garnie de quelques feuilles amplexicaules, petites et presque sessiles. Fleurs radiées, d'un beau jaune, portées sur des pédoncules partiaux de 3 à 4 centimètres, et réunies en un long épi lâche et terminal d'un riche effet. Dans cette belle espèce, les demi-fleurons de la circonférence ont la forme ordinaire affectée aux fleurs de cette famille.

Multiplication de graines et d'éclats. Cultivées l'une et l'autre en pleine terre au Jardin des Plantes, dont le sol est léger, calcaire et passablement brûlant, elles y viennent admirablement bien depuis plusieurs années déjà, sans qu'on se soit occupé le moins du monde de les propager dans nos départements, de les déterminer même d'une manière certaine !!

*Campanula Scheuchzeri*, Lodig. ; *Campanula rotundifolia*, Pall. — Tiges de 12 à 15 centimètres. Feuilles caulinaires alternes, linéaires ; les radicales cordiformes, très-petites. Calice réfléchi, à 5 divisions capillaires. Fleurs en cloche, larges d'en-

viron 1 centimètre, longues de 2 cent. Jolie petite plante alpine, touffue, qui conviendrait parfaitement aux rochers et rocailles ; cultivée au Jardin des Plantes, dans une terre de bruyères pure ou mélangée, elle y réussit bien, et donne des fleurs charmantes en juin et juillet. Multiplication de graines ou d'éclats.

## GREFFE DES PELARGONIUM ET DES OEILLETS.

*L'Horticulteur universel* vient de publier un article de M. Méline, jardinier en chef du jardin botanique de Dijon, sur la greffe des *Pelargonium*. C'est une opération qui consiste à faire choix d'un sujet bien ramifié et vigoureux, à lui couper la sommité des rameaux, et à les greffer en fente, mais à l'état herbacé, d'autant de variétés différentes qu'il y a de rameaux susceptibles d'être entés. On ligature avec de la laine, selon le mode en usage pour les autres greffes ; puis on place les *Pelargonium* dans la tannée ; on les recouvre d'une cloche et d'une toile pour les préserver du contact de l'air et de la lumière pendant 7 ou 8 jours, temps nécessaire à la reprise. M. Méline fait remarquer qu'en choisissant des variétés d'un contraste réel pour la grandeur des feuilles et la nuance des fleurs, on obtient des résultats qui ne laissent rien à désirer. L'auteur recommande comme nécessité absolue de prendre la greffe d'égale grosseur au sujet ; il nous semble alors que la greffe par *copulation* (1) conviendrait mieux que celle en fente. Cette greffe nous paraît du reste plus utile pour les plantes d'appartement que pour celles de serre : car, sur un gradin, les rameaux se croisent et se marient en tous sens ; le mélange et le contraste des couleurs n'y laissent rien à désirer, sans qu'il soit utile à l'art du greffeur de venir y apporter le tribut de ses caprices.

Une autre greffe tout aussi peu usitée que celle des *Pelargonium*, c'est la greffe des OEillets. M. Loisel, jardinier à Glisolles, est, à notre connaissance, celui qui en tire le meilleur parti en la variant à l'infini. Voici la description de cette greffe. Sur une tige bien saine et bien développée, quelque temps avant la floraison,

(1) On coupe le sujet et la greffe, ayant la grosseur d'une plume à écrire, en long biseau ; on les ajuste ensemble ; on ligature le tout avec de la laine. Par prudence, on peut mettre un peu de cire à greffer.

lorsque les boutons sont au quart de leur grosseur, on les supprime, moins deux ou trois qui ne sont pas aussi avancés, que l'on conserve ; on prend alors, sur des variétés que l'on peut greffer, des boutons un peu plus forts que ceux conservés sur le sujet, afin que le retard qu'il y a nécessairement dans ceux greffés soit compensé par un peu plus de développement, qui fait arriver la floraison à l'époque des autres, condition essentielle pour jouir de tout l'effet de ce travail. Les greffes coupées avec une queue de 16 à 20 millimètres, on les taille en biseau d'un côté seulement ; puis, dans l'aisselle des feuilles du sujet, on pratique une incision ou fente longitudinale proportionnée à la longueur de la greffe que l'on insère dans cette fente. On ligature avec de la laine, et, au bout de 8 ou 10 jours, la reprise est assurée, et les boutons grossissent et se développent comme sur leur pied naturel. Cette tige ressemble alors à une pyramide de fleurs variées, où les saxons, les flamands, les anglais, les avranchains, les fonds blancs, les mignardises même, se confondent. On peut aussi greffer en fente depuis quelques centimètres du sol jusqu'au sommet des tiges et des branches ou marcottes qui ne doivent fleurir que l'année suivante.

Nous recommandons ces greffes aux amateurs, qui y trouveront un doux passe-temps et un agréable amusement ; quant aux horticulteurs marchands, nous pensons qu'ils seront longtemps encore avant d'en faire un objet de spéculation commerciale.

---

### Culture de l'Asperge par les maraîchers de Paris.

Il fut présenté à la Société d'horticulture de Paris, au mois d'avril dernier, cinq Asperges blanches de Hollande d'un volume énorme. Si l'admiration fut générale, l'étonnement ne fut pas moins grand lorsque le maraîcher qui les avait apportées déclara qu'elles n'avaient que trois ans de semis. Une commission fut nommée pour s'assurer du fait et connaître les procédés de culture de M. Josseaume, l'habile maraîcher auquel les Asperges appartenaient. Voici les renseignements qui ont été recueillis par la commission :

M. Josseaume fit un semis d'Asperges en 1837, vers le mois de mars ; il le replanta un an après, à la même époque. Pour ce faire, il choisit dans son jardin un carré d'une contenance à pouvoir y

placer 200 panneaux de châssis, dont 18 sur chaque ligne et un intervalle entre elles de $0^m,65$ pour sentier. La largeur des planches était déterminée par la longueur des châssis, qui ont généralement 1 mètre 33 centim. Il creusa la première planche de $0^m,11$, et rejeta la terre sur la planche voisine. Après avoir ameubli et égalisé la terre de la tranchée ou planche fouillée, M. Josseaume plaça ses griffes d'Asperge à la distance de $0^m,33$ l'une de l'autre en tous sens, en étendant bien les racines, après quoi il les recouvrit avec la terre qui avait été enlevée provisoirement et déposée sur la planche voisine; toutes les autres planches furent traitées comme celle dont nous venons de parler. Dès la première année de la plantation, les Asperges firent des progrès tels qu'à la seconde année elles étaient assez fortes pour être chauffées. En conséquence M. Josseaume fit enlever la terre des sentiers jusqu'à la profondeur de $0^m,50$ à $0^m,60$, et fit étendre la moitié de cette terre sur les planches et porter l'autre moitié en dépôt au bout de chacune. Cette première moitié de terre enlevée des sentiers et étendue sur les planches est destinée à donner de la longueur aux Asperges, ce qui fait leur principal mérite. Les sentiers furent ensuite remplis de fumier neuf bien tassé, puis on plaça les coffres et les châssis sur les planches selon les procédés ordinaires ; on remania alors le fumier chaque fois qu'il se refroidit. Ce fut au bout de 18 ou 20 jours que l'Asperge commença à pousser, et en entretenant la chaleur des réchauds par des fumiers neufs on put pendant deux mois recueillir des Asperges.

Dans les premiers jours de mars 1840 M. Josseaume fit un second semis d'Asperges, dont il replanta de quoi garnir 100 panneaux de châssis en 1841 ; elles furent traitées comme nous l'avons dit plus haut, et ont donné, en 1843, les énormes Asperges qui ont été présentées à la Société d'horticulture. Nous devons dire pour être juste que plusieurs personnes, stupéfaites du volume énorme de ces Asperges, doutent encore qu'elles n'eussent bien réellement que 3 ans de semis et 2 de plantation ; d'autres s'étonnent que sous 100 panneaux de châssis l'habile maraîcher de la rue de Reuilly n'en ait trouvé que *cinq* dignes d'être présentées à la Société. Quoi qu'il en soit, nous consignons les faits, et nous, qui avons vu les Asperges, nous pouvons affirmer à nos abonnés que, quand même il faudrait par les procédés de culture de M. Josseaume attendre 5 ans pour obtenir les résultats

qui ne lui en ont, dit-il, demandé que 3, on serait encore trop heureux de réussir comme lui, bien qu'avec 2 années de plus.

Un fait très-important à consigner ici, c'est que la commission de la Société a remarqué que les Asperges plantées à un an de semis étaient généralement plus vigoureuses et d'une végétation beaucoup plus belle que celles plantées après 2 ans. Ceci renverse les idées reçues jusqu'à ce jour, car on préférait le plant de deux ans à celui d'une année. Serait-ce à l'usage de ce dernier que M. Josseaume devrait ses beaux succès ? V. Pt.

---

## PLANTES NOUVELLES.

Rose perpétuelle blanche *Mauget*. (Voyez la planche). — Feuillage d'un vert tendre et gai ; stipules légèrement colorées ; fleurs très-fortes, d'un beau blanc ; pétales nombreux, disposés avec symétrie sur les bords, et présentant un élégant désordre au centre, où l'on remarque quelques étamines, qui disparaissent quelquefois. — Arbrisseau vigoureux et généreux à la fleur.

Nous commençons aujourd'hui par donner la figure coloriée d'une des roses nouvelles que M. Mauget, horticulteur à Orléans, se propose de publier dans notre recueil. Ces roses nous ayant été adressées vivantes, on peut compter sur la fidélité avec laquelle M. Maubert, notre peintre, en reproduit les élégants contours, les organes accessoires et les coloris parfaits. M. Mauget nous prie de prévenir les amateurs auxquels il avait l'habitude d'adresser des échantillons de ses roses nouvelles, qu'ayant reconnu beaucoup d'inconvénients dans cette manière de renseigner plusieurs centaines de correspondants, auxquels les fleurs parvenaient d'ailleurs bien souvent en mauvais état par suite d'un long voyage, il fera peindre et reproduire par la gravure ses belles nouveautés, par les soins de notre éditeur et sous nos yeux, afin de les faire connaître par la voie de notre journal à tous les amateurs de roses. Il serait à désirer que tous les horticulteurs ses confrères qui ont des nouveautés à faire connaître, voulussent employer le même moyen de propagation, qui éclairerait les amateurs et exclurait toute méfiance sur les plantes annoncées.

Nous nous chargerons volontiers de faire reproduire les échantillons de fleurs qu'on nous adressera vivantes, et qu'on voudra

faire connaître par la voie de notre journal, et nous les accompagnerons de descriptions suffisamment étendues ; nous pourrons alors assumer la responsabilité des nouveautés que nous annoncerons de cette manière.

*Begonia coccinea*.—Plante herbacée de serre chaude, rapportée du Brésil en 1841. Feuilles épaisses et charnues bordées de rouge ; fleur très-belle, couleur écarlate clair.

*Achimenes multiflora*. — C'est une plante annuelle du Brésil qui n'est pas encore en France ; elle vient de fleurir en Angleterre, et le *Floricultural Cabinet* en donne une figure assez médiocre, qui, au facies, a une certaine ressemblance avec la Primevère rose de la Chine. On la dit très-belle : ses fleurs sont lilas foncé en dehors, un peu plus pâle en dedans ; elles ont près de 5 centimètres de longueur, et se divisent en cinq lobes arrondis, profondément découpés sur les bords. Cette plante est de serre chaude, disent les journaux anglais ; sa tige est simple et haute de 30 à 40 centim. Puisque cette plante est annuelle, il est probable qu'on pourra la cultiver chez nous, comme tant d'autres des régions les plus chaudes du globe. Il suffira de la semer sur couche et sous châssis, pour repiquer en place à une bonne exposition.

*Ipomea rubro-cerulea*. — Tout le monde s'arrête sur le boulevard des Capucines, 17, où l'on voit cette magnifique plante ; chaque matin elle est couverte de nombreuses et larges fleurs en cloche, d'un bleu superbe, relevé par cinq lignes légèrement colorées de rouge. Les tiges nombreuses et sarmenteuses de ce beau *volubilis* sont gracieusement arrangées sur un treillage en cerceaux, qui contribue puissamment à rehausser l'éclat de cette charmante plante vivace, qu'il est prudent de rentrer l'hiver en orangerie, et de mettre en pleine terre à bonne exposition au printemps, ou bien la conserver en pots. Sa culture est beaucoup plus facile que celle de l'*I. Learii,* avec laquelle elle rivalise.

*Stenomesson vitellinum*. — Cette magnifique et très-rare Amaryllidée vient de fleurir pour la première fois en Europe dans les serres du jardin de la Société horticulturale de Londres. Elle est originaire de l'Amérique occidentale, et se cultive chez nous en serre tempérée.

*Odontoglossum citrosum*.— Orchidée épiphyte à grandes fleurs blanc de neige colorées de rose exhalant une odeur très-délicate de citron. Les Anglais font le plus grand éloge de cette plante, qui

leur fut envoyée de Mexico par M. Barker il y a deux ans.

*Achimenes grandiflora* (1). — Autre espèce vivace et herbacée s'élevant un peu moins que la précédente ; tige d'un beau rouge garnie de poils soyeux ; feuilles opposées, à nervures très-saillantes en dessous, aussi rouges que la tige ; fleurs axillaires, tubulées, d'un beau violet foncé en dessus, blanchâtres en dessous. Cette jolie *Achimenes* a fleuri pour la première fois au Jardin des Plantes l'année dernière ; on l'y cultive comme le *Columnea erecta*, dans de la terre de bruyère un peu grasse. Multiplication de graines, d'éclats et de boutures. — Chez MM. Rifkogel, Thibaut et Chauvière.

*Ornithogalum japonicum*. — Plante bulbeuse ayant le port de la scille d'automne ; feuilles dressées, glabres, étroites ; en août et septembre fleurs roses violacées, en long épi, porté sur une hampe de 25 à 35 centimètres ; pleine terre légère et sablonneuse, ou mieux de bruyère ; couverture l'hiver ; multiplication de graines et de cayeux.

*Nota*. Cette plante est connue au jardin de Paris, où on la cultive depuis 5 ans, sous le nom d'*Urginia japonica*.

---

Roses nouvelles. *Fleur-de-Marie* et *Rigolette !* Tout le monde connaît les deux héroïnes de M. Eugène Sue ; c'est donc une ingénieuse idée de leur avoir dédié à chacune une des récentes conquêtes de l'horticulture dans le genre Rosier, et c'est ce que vient de faire M. Paillard. Nous avons vu dans les jardins de cet horticulteur amateur, rue des Fossés-Saint-Marcel, 31, un semis de Rosiers dans lequel nous avons remarqué plusieurs plantes distinguées, notamment une variété appartenant à la section des îles Bourbon, et une autre à celle des Bengales : celle-ci a reçu le nom de *Fleur-de-Marie*, l'autre celui de *Rigolette*. Nous aimons à nous associer à ce témoignage d'estime et de sympathie envers le grand écrivain dont le nom est à jamais populaire par la publication des *Mystères de Paris*. Voici la description de ces Roses.

*Fleur-de-Marie*. — Petit Bengale à bois faible ; feuillage à cinq folioles étroites, acuminées, dentées très-régulièrement,

(1) Cette plante est figurée dans l'*Herbier général de l'amateur,* que publie notre éditeur H. Cousin, et elle a été peinte sur le sujet qui a fleuri au Jardin du Roi.

bordées d'une ligne purpurine ; folioles du calice longues ; fleurs petites, d'un rose pâle ; pétales de la circonférence rouge-cerise en dessous, moins foncé en dessus, heureux arrangement de tons qui produit une nuance rose tendre, donnant à cette fleur une teinte légère très-agréable ; les pétales du centre sont nombreux, petits, bichonnés. Ce Rosier paraît très-délicat.

*Rigolette.* — Ile Bourbon. Feuillage vert clair, à cinq folioles arrondies, finement dentées ; fleur forte, bien pleine, bombée ; pétales nombreux ; ceux de la circonférence très-amples, étoffés, légèrement réfléchis ; ceux du centre élégamment turbinés ; fleur rose vif, passant au lilacé en vieillissant.

Ces deux Roses, lors de notre visite, étaient encore dans une pépinière au milieu d'un semis de médiocrités à supprimer : c'est bien là vraiment que *Fleur-de-Marie* était digne du nom de l'héroïne que M. Eugène Sue nous a fait voir parmi les prisonnières de Saint-Lazare ; ses gracieux contours, le coloris brillant de ses pétales parfumés, dénonçaient une supériorité marquée qui l'appelait à prendre rang dans un parterre, comme sa patronne l'avait été à Saint-Lazare, pour s'installer dans un palais et ajouter à son nom le titre de princesse. V. P[t].

---

## MÉLANGES ET FAITS DIVERS.

— Nous avons vu chez M. Salter, à Versailles, une des plus belles collections de *Fuchsia* qui existent en France. Nous avons surtout remarqué les fleurs énormes et le beau port de la *F. Chauvierii,* et de la *F. Stormontii,* dont la fleur, grosse et courte, très-renflée, est charmante ; c'est une dédicace faite par M. Salter à M. Stormont, jardinier de Milady Henlock, dont les cultures sont admirablement soignées. La *F. corymbiflora,* qui était en fleur chez M. Salter lors de notre visite, était vraiment ravissante : sur une tige d'environ un mètre et demi se développait une tête au port majestueux, sur laquelle plus de 40 longues panicules de fleurs retombaient gracieusement dans un élégant désordre du plus riche effet.

Les Calcéolaires de M. Salter sont de toute beauté ; nous avons admiré les fleurs énormes et variées de sa collection ; la variété à fleur jaune, sur laquelle une large bande rouge, passant au violet en vieillissant, nous rappelait celles de M. Van Houtte, peintes dans

l'*Horticulteur universel,* où bien des gens les ont vues sans croire à la ressemblance des fleurs naturelles avec les dessins.

— Chez M. Thibaut, de l'établissement duquel nous avons déjà parlé, les *Fuchsia* n'y sont pas moins belles ni moins nombreuses que chez M. Salter. Nous avons remarqué que M. Thibaut les dirige avec plus de talent qu'on ne le fait dans beaucoup d'établissements; ce ne sont pas chez lui des buissons informes et confus ; toujours une tige élégante, une taille svelte, et des proportions bien graduées dans les hauteurs, donnent aux Fuchsias de l'horticulteur de la rue Saint-Maur un coup d'œil qui fait aimer leur culture. Les variétés sont nombreuses et bien choisies. La *Maurandie à fleurs blanches* est une variété curieuse par la couleur de sa fleur ; le *Crinum* ressemble beaucoup à l'*Amabile ;* il a sur celui-ci un avantage, celui de fleurir plus tôt. Le *Loasa Herbertii* est une jolie plante dont nous ne connaissons encore la fleur que par une magnifique figure, qui en a été donnée par M. Paxton dans son ouvrage anglais. Les fleurs en sont plus rouges et plus grandes que dans le *Lateritia,* dont elle est une hybride ; nous attendrons la floraison de cette plante chez nous pour la juger. Les ouvrages anglais ayant en général l'habitude de donner aux plantes qu'ils représentent des couleurs et des formes qui ne sont pas toujours naturelles, on doit accueillir avec réserve les dessins qu'ils nous envoient.

— M. Pélé avait un grand nombre de *Statice pseudo-armeria,* sur la quantité desquels il remarqua qu'une douzaine environ avaient de petites taches de rouille sur les feuilles. Aussitôt qu'il s'en aperçut il fit disparaître ces taches avec une brosse. Au moment de la rentrée dans la serre, il se trouva six individus sur lesquels la rouille faisait des progrès tels, qu'au bout d'un certain temps les feuilles et les tiges étaient toutes rouges. Pour prévenir la contagion qui mettait les autres plantes en danger, les six individus gangrenés furent mis à la porte de la serre, où ils supportèrent les 5 degrés de froid des premiers jours de novembre. Bientôt la rouille disparut, les plantes reverdirent, et la végétation, après la rentrée dans la serre, a été plus vigoureuse sur ces six individus-là que sur les autres.

— Le temps aidant, bien des erreurs s'éclaircissent ! Il est certain aujourd'hui que le prétendu *Paulownia* de la rue Serpente est un véritable *Catalpa,* ainsi que nous l'avions annoncé il y a 3 mois. Nous ferons remarquer à ce sujet que le véritable *Paulow-*

*nia* ne reprend pas de greffe sur le *Catalpa ;* mais le faux de la rue Serpente y prospère admirablement.

— Un honorable correspondant de Lyon nous soumet des réflexions très-sages au sujet des noms burlesques et ridicules dont on se plaît à hérisser le langage horticole. C'est à ce point que, si Ulysse et ses compagnons évitèrent l'enchantement des sirènes en se bouchant les oreilles avec de la cire, pour peu que messieurs les horticulteurs continuent leur incompréhensible et dur jargon, nos dames en feront autant pour ne pas entendre le nom de la fleur que nous leur présenterons. En effet, les noms simples ne fatiguent ni la mémoire ni l'oreille, lorsqu'ils sont aussi gracieux que les fleurs auxquelles ils sont donnés. Il serait donc beaucoup plus agréable de nommer un Dahlia ***Brutus l'ardent*** que de se rompre le gosier pour l'appeler *Regierungs-Rath-Gunther ;* ne serait-il pas cent fois préférable de donner à un Dahlia jaune le nom de ***Mont-d'Or*** ou de ***Bauce dorée,*** etc., que celui de *Conqueror of the World?* En vérité, avec de tels noms, messieurs les fleuristes ont de quoi mettre en fuite tous les amateurs qui visitent leurs établissements.

Mais, nous dira-t-on, et les dédicaces? Nous répondrons, avec notre correspondant, que rien n'empêche de dédier à un ami ou à une connaissance une fleur quelconque ; mais faisons toujours en sorte qu'au nom proprement dit vienne s'en joindre un autre qui caractérise la couleur ou la forme de la fleur. Ainsi, au lieu d'appeler un OEillet rouge *Jérusalem Châteaubriand,* nommons-le *Châteaubriand feu* ou *Jérusalem feu ;* en désignant un bel OEillet flamand, disons le *Titus parfait* ou le *Louis-Philippe parfait ;* mais ne fatiguons pas la mémoire et l'oreille avec cette kyrielle de noms : le *Titus Sa Majesté Louis-Philippe premier.*

— Il s'est formé à Berne une *Société d'horticulture suisse,* dont la deuxième exposition de fleurs et légumes a eu lieu du 22 au 25 mai dernier ; quoique peu favorisée par le temps qui l'avait précédée, elle a fort bien réussi. La Société suisse ne peut pas manquer de trouver au sein de nos Sociétés françaises échange de rapports et de bons procédés. Si elle n'a pas les trésors des tropiques, de l'Asie, de l'Amérique, à nous offrir, sa Flore des Alpes présente des objets d'échange en plantes et en graines qui ne sont pas à dédaigner chez nous. D'un autre côté, un homme vraiment capable et plein de zèle, M. le colonel May de Bureu, en est le président ; plus de cent membres y apportent le tribut

de leurs lumières ; un jardin, dirigé par un bon jardinier, va être affecté aux expériences pratiques de la culture. Comment n'obtiendrait-on pas alors, avec tant de moyens de succès, les résultats que se proposent d'atteindre les honorables membres de cette nouvelle association ; preuve matérielle des progrès que fait en Europe le goût des fleurs en particulier et du jardinage en général ?

— Un procédé fort simple et presque infaillible de multiplication pour le *Nerium*, improprement nommé *Laurier rose* (le type a les fleurs blanches!) c'est de le bouturer dans l'eau. Nous n'allons pas donner ce procédé comme une nouveauté ; il doit être ancien, puisqu'il a pénétré depuis longtemps jusqu'au fond de nos campagnes, où nous avons vu de bonnes vieilles mères le mettre en pratique pour renouveler ou propager le pied qu'une petite-fille ou un petit-fils lui avait offert le jour de sa fête ou l'anniversaire d'une des principales époques de sa vie. Mais nous nous étonnons qu'aucun ouvrage d'horticulture ne l'ait fait connaître. Le voici : Remplir d'eau une bouteille ou petite courtine employée dans les pharmacies, et d'une contenance d'environ un verre ou au dessous, au mois de juin et de juillet, et même en août, couper au-dessous de la deuxième ou troisième feuille un rameau, que l'on met dans la courtine, comme une fleur que l'on ne veut pas qui fane ; la laisser sur une fenêtre ou la placer le long d'un mur, au grand soleil. Il se forme, dans le courant de l'été, un bourrelet qui émet des racines pour l'automne, époque à laquelle on met la bouture en pot, dans une terre légère, pulvérisée ; elle ne demande alors que les soins d'une plante faite. Ce procédé, qui réussit même en plein air, serait infaillible si on mettait les bouteilles sous une cloche, un châssis, ou dans une serre ; il pourrait alors être employé en grand très-avantageusement.

— Le rôle de critique, lorsqu'il est consciencieusement rempli, est fort honorable, quoique souvent bien pénible ; aussi pensons-nous que notre devoir ne doit pas seulement se borner à signaler au public horticole les nouveautés véritablement méritantes, et garder le silence sur celles annoncées comme telles, mais dont le seul mérite est d'avoir des noms pompeux. Permis à d'autres d'envisager ainsi leur mission ; quant à nous, nous ne laisserons échapper aucune occasion de signaler les produits sans valeur qu'on offre aux amateurs comme des merveilles.

Il y a peu de jours qu'en visitant les collections de Rosiers de Paris, nous avons remarqué des variétés annoncées comme des nouveautés magnifiques, il y a un an à peine, par un horticulteur qui leur avait donné de beaux noms, et à ce seul titre les vendait fort cher. La première qu'on nous fit voir, ce fut *Mlle Rachel,* mauvaise petite Rose blanche et simple qu'une fleuriste de la halle n'oserait pas mettre dans un bouquet d'un sou. *L'Impératrice Joséphine* est un bengale feu bien médiocre ; *Gaston de Sens* ne vaut pas mieux que *l'Impératrice,* peut-être même n'en diffère-t-elle que de nom ; *Arthur Longwood* ressemble beaucoup à *Mme Desprez,* si ce n'est pas elle ; *la Reine du Congrès* est *Rachel,* ou une tout à fait semblable ; *la Reine des Fées* est un bengale rouge violacé très-médiocre ; *Perpétuelle Zelpha,* une pauvre petite rose blanche bien insignifiante.

Si ceux qui qualifient de rôle indigne celui de prémunir le public contre de telles annonces étaient amateurs retirés dans le fond d'une province, ne seraient-ils pas charmés qu'on leur apprît la vérité sur de telles merveilles, et qu'on leur signalât le pépiniériste peu scrupuleux ? Nous ne dirons cependant pas son nom ; mais que le public se tienne en garde contre les Roses que nous lui avons citées ! Quand on possède *le Thé Goubaut, le Thé comte de Paris, le Thé Buret d'Angers, le Thé triomphe du Luxembourg, la Perpétuelle Aubernon, le Prince Albert* (aussi beau en rose qu'il est médiocre en pois), *le Bourbon mistriss Basonquet,* d'une forme parfaite ; et *l'Acidulée,* large, blanche et légèrement rosée ; *Proserpine, Augustine, Margat,* etc., etc., pourquoi déparer sa collection par de prétendues nouveautés qu'effacerait la rose Canina de nos buissons ?

— Grande nouvelle ! on annonce un hêtre toujours vert qui serait, dit-on, l'un des plus beaux arbres de l'Amérique du sud, d'où il a été, dit-on encore, envoyé par le docteur Hooker, au jardin botanique de Kew. Inutile d'ajouter qu'un arbre tiré de la Terre-de-Feu, c'est-à-dire d'une des régions les plus chaudes de l'Amérique, ne sera jamais chez nous, aussi bien qu'en Angleterre, qu'un modeste arbrisseau d'orangerie, et non une importation de quelque valeur pour notre arboriculture.

— La question de la culture des Truffes est toujours à l'ordre du jour : on assure que M. Henri d'Escatha l'a résolue. En arrachant ainsi à la nature un de ses mystérieux secrets, M. d'Escatha aurait véritablement des droits immenses à la reconnaissance de

tous les gastronomes du monde. Malgré le mémoire qu'il va, dit-on, présenter à l'Académie des sciences sur cet important sujet, nous attendrons encore avant de croire que les résultats sont aussi satisfaisants qu'on veut bien le dire. On nous a trompés tant de fois en parlant Truffes !

— Le catalogue des Tulipes du bel établissement Tripet-Leblanc, boulevard des Capucines, 19, à Paris, vient de paraître dans un journal anglais ; un tirage à part a été fait à Londres : on ne peut rien voir de mieux imprimé ; 960 variétés de Tulipes désignées par noms, couleurs et prix, ont trouvé place sur quatre pages in-8°. Il serait vraiment à désirer qu'en France, où les exigences fiscales sont si onéreuses, on arrivât à des résultats typographiques aussi satisfaisants que chez nos voisins d'outre-Manche.

— De tous les catalogues que nous avons reçus, il n'en est pas un mieux fourni que celui de M. Chauvière pour les *Dahlias* et les *Pelargonium*, deux spécialités pour lesquelles cet habile horticulteur n'a pas de rivaux sérieux. Les plantes de serre chaude, d'orangerie et de pleine terre, offrent ce qu'il y a de plus nouveau.

— La Société d'horticulture de Meaux fera son exposition du 15 au 18 septembre inclusivement. Les concours sont à peu près ceux des autres sociétés ; nous remarquons cependant qu'une médaille en bronze et des mentions seront accordées, s'il y a lieu, à des exposants étrangers à l'arrondissement de Meaux.

— Ce n'est pas seulement à Paris que des actes de stupide vandalisme, comme celui de chez M. Gonthier, sont commis ; à Bordeaux, à Lyon, à Caen, des délits moins graves, il est vrai, mais aussi coupables, ont eu lieu. Comment peut-il y avoir des hommes assez lâches pour commettre de semblables méfaits? C'est faire du mal pour le plaisir de le faire, puisque les auteurs n'en profitent pas.

Nous avons parlé, dans l'un de nos précédents numéros, d'un prétendu *Paulownia verticillata ;* nous venons de lire dans *les annonces payées* de plusieurs grands journaux que certains pépiniéristes prétendent avoir obtenu et se proposent de mettre dans le commerce les *Paulownia alternifolia*, *variegata, triphylla,* etc., bien entendu à des prix fort élevés, à cause de leur soi-disant nouveauté. Ces diverses variétés n'existent réellement pas, ou elles ne sont que le résultat d'un jeu de la nature, ce qui

nous fait un devoir de prévenir nos abonnés que les *Paulownia* qu'ils recevraient sous les diverses dénominations ci-dessus ne différeront que de nom de l'ancien *Paulownia imperialis* de M. le vicomte de Cussy.

---

**Outils et Ustensiles de jardinage nouveaux ou perfectionnés.**

Des arts qui prêtent leur concours à l'horticulture il en est deux dont on ne peut mieux encourager les progrès qu'en les consignant dans notre journal : ce sont les arts céramiques et la fonderie. Les belles et élégantes poteries de M. Follet, *rue des Charbonniers-Saint-Marcel*, parlent en faveur des premiers ; les objets en fonte de M. Agard, *rue de l'Arcade*, prouvent que la fonderie française est appelée à fournir à l'horticulture ses plus gracieux ornements et ses plus beaux embellissements, si on continue à associer l'élégance et la majesté, la délicatesse et la solidité, comme vient de le faire M. Agard, en établissant une magnifique jardinière en fonte pour l'ornement des salons et terrasses, gazons et bosquets.

Voici sa description. Elle se compose de trois vasques ou plateaux destinés à recevoir des plantes en pleine terre ou en pots. Le premier plateau est soutenu par trois griffons qui reposent sur le socle ; ce plateau est éloigné du sol de 50 centimètres, son diamètre est d'environ un mètre. Le deuxième vasque est d'un diamètre inférieur au premier ; il est soutenu par un axe qui supporte aussi le troisième plateau, également plus petit que le deuxième. Enfin un beau vase étrusque couronne l'édifice.

Si nous ajoutons à ces formes gracieuses les décors que M. Agard a su donner aux galeries des plateaux de sa jardinière, l'adresse avec laquelle il a ménagé des conduits qui permettent à l'excédant de l'eau des arrosements d'aller se perdre entre les trois griffons, sous le premier plateau, où un vase la reçoit, ingénieuse combinaison qui permet de placer ce meuble élégant sur un parquet, sur un tapis même, sans craindre les dégradations que peut causer l'humidité dans un appartement, on aura alors une idée de l'adresse et de la conception de M. Agard pour les ustensiles fabriqués dans ses ateliers ou sur ses plans.

*Sécateurs perfectionnés.*—M. Bernard, coutelier-mécanicien, rue Saint-Jacques, 218, vient d'apporter un heureux et beau

perfectionnement dans la confection des Sécateurs. On avait reproché jusqu'à ce jour à ces sortes d'outils d'être très-difficiles à démonter, soit pour les repasser, soit pour les nettoyer seulement. M. Bernard est très-adroitement parvenu à substituer à la vis et à l'écrou un pivot fixe, au moyen duquel on démonte, en l'ouvrant, le Sécateur aussi vite que l'imagination peut le concevoir. Loin d'être moins solide qu'avec l'ancien système, ce perfectionnement offre plus de chances d'une longue durée sans réparation : aussi la Société d'horticulture de Paris a su récompenser M. Bernard des résultats par lui obtenus en lui décernant une médaille d'encouragement lors de sa dernière séance publique.

*Arrosoirs à pomme ovale.* — M. Agard, dont nous parlions il y a un instant, nous a fait voir des arrosoirs à pomme ovale, au lieu d'être ronde, selon l'usage ordinaire. Nous les avons essayés, et véritablement l'eau est répandue sur une plus grande surface qu'avec une pomme ronde. Ce perfectionnement et le désir d'être utile à l'horticulture nous ont paru mériter une citation, dont nous nous acquittons très-volontiers. V. P[t].

---

# Seconde Partie. — Belgique.

### De la composition des Jardins pittoresques.

Le véritable jardin anglais n'appartient pas plus à l'Angleterre qu'à toute autre région de l'Europe. La perfection de ce genre consiste à s'associer aux localités, à en tirer parti, à faire valoir les beaux gazons veloutés de la Grande-Bretagne, à disposer d'une manière agréable pour l'œil ses pelouses vertes et ses grands chênes ; en Hollande même, l'aspect monotone du terrain, les canaux rectilignes et couverts d'embarcations, le sol dénué de variété, seraient modifiés et corrigés par la science du jardinier paysagiste. Cet artiste (un tel nom lui convient) ne doit pas, comme on a semblé le croire, tout bouleverser, tout créer, élever des collines là où se creusaient des lacs, ni fabriquer de ses mains une nature nouvelle et inconnue. Il étudie le paysage naturel qu'on lui confie, et que son devoir est de perfectionner.

C'est là qu'il trouve toutes ses ressources. Il profite de points de vue, il dispose avec art, mais non avec prétention ou recherche. ses groupes d'arbres et de fleurs. Il ne fait qu'aider la nature et servir sa beauté.

Le *landscape-garden* (jardin-paysage) est chose plus rare qu'on ne le pense. Je ne veux pas parler de ces monstres créés par quelques hommes de mauvais goût qui visent à l'originalité : jardins bariolés et bigarrés, qui renferment, dans le plus petit espace possible, des kiosques, des obélisques, des pagodes, des ponts suspendus sur une route aride, des ruines modernes, parodies d'une antiquité vénérable, et toutes les fantaisies qu'un esprit malade peut se plaire à entasser.....

De l'ombre, de la solitude, du repos, voilà ce qui manque ordinairement aux jardins français. Pour nous, Anglais, nous cherchons surtout l'ombrage, l'isolement et la grandeur générale de la scène. Nous pensons avec le poëte *Cowper* que « les *forêts sont plantées pour consoler l'homme rêveur qui s'égare sous leurs arceaux*. Même les jardins nommés spécialement *jardins anglais* en France n'échappent pas à ce défaut : rarement une allée couverte, sinueuse, odorante, semble vous protéger de son ombre ; les intersections des allées sont fréquentes, et changent à chaque instant de direction. On ne s'explique pas bien pourquoi les sentiers tournaient ainsi et s'assujettissent à tel ou tel caprice. Nous pensons aussi qu'on laisse généralement en France beaucoup trop de sable et de terrain nu en face de l'habitation principale, et qu'on arrondit trop les angles d'intersection des massifs de verdure.....

Dans beaucoup de départements, la nature est pittoresque, et les variétés du terrain se prêtent merveilleusement aux travaux du jardinier-paysagiste ; mais il n'y a peut-être pas en France un seul modèle parfait du jardin pittoresque. On multiplie trop les allées et les contre-allées, les statues et les bancs ; on distribue mal les groupes d'arbres et d'arbrisseaux ; on fait serpenter avec trop d'obstination et trop de caprice à la fois les sentiers que l'on trace ; ces sentiers sont trop près les uns des autres, et leur ligne de direction est si complétement semblable, que la monotonie en est fatigante, surtout dans les terrains plats. Il y a bien plus de grandeur, de solitude, de simplicité et d'effet dans un parc traversé de quelques routes bien tracées, et qui suivent des directions différentes. Il n'est permis de les multiplier que lors-

que le terrain a beaucoup d'accidents, et semble offrir une surface beaucoup plus grande qu'elle n'est en réalité. On fait en général plus d'attention à l'étendue des domaines qu'à leur bon entretien, et en France, comme en Angleterre, les résidences et les parcs dont la création a coûté le plus d'argent sont précisément ceux que l'on néglige le plus.....

Les diverses espèces d'arbres demandent à être placées dans des situations différentes et groupées selon leur nature.

Le cèdre du Liban, par exemple, jeté dans le paysage et groupé avec des masses d'architecture, produit un magnifique effet. Mêlez cet arbre aux cyprès, dont la forme pyramidale contraste avec les étages superposés et les nombreuses coupoles du géant oriental, vous verrez quelle magie règnera sur le paysage. C'est cet arbre que le peintre Martin a choisi pour augmenter le caractère de grandeur qu'il a voulu répandre sur ses paysages assyriens. Mais il ne faut pas (comme certains jardiniers anglais l'ont pratiqué) placer cet arbre au tronc immense auprès d'édifices mesquins. Montrez-le-nous sur une élévation ; qu'il attire le regard, qu'il commande l'attention, qu'il soit le point central du tableau que vous créez. Au milieu d'une forêt, il produira peu d'effet ; seul, dans la cour d'honneur d'un château, ou planté en allées régulières, sur le bord d'un lac, il conservera toute sa majesté mélancolique. On doit avoir soin de laisser une distance assez considérable entre chacune des tiges, afin que les racines et les branches ne nuisent pas à leur croissance mutuelle. Si je voulais consacrer une partie de mon parc à la méditation solennelle et religieuse, je planterais de longues allées de cèdres, arbre qui s'harmonise si bien avec les grandes pensées, arbre qui rappelle les solitudes du Liban, et les religions primitives qui ont civilisé le globe.

On doit employer surtout le peuplier d'Italie pour varier le paysage et rompre l'uniformité un peu monotone de nos pelouses vertes et de nos lacs. Parmi tant de feuillages arrondis, montrez-moi le peuplier conique et sa flèche aiguë. Que ce soit surtout auprès des eaux courantes, à côté des ponts, partout où les lignes droites ou rondes surabondent, que le peuplier, et spécialement le peuplier de Lombardie, s'élance dans l'air avec une capricieuse hardiesse et surprenne le regard. Cette lance de feuillage, qui par elle-même n'a rien de gracieux ni de pittoresque, est admirable par le contraste, lorsqu'elle perce la masse des

buissons et des halliers qui s'arrondissent au fond du paysage. Que la longue chevelure de quelques saules pleureurs se reflète dans les eaux. Que l'on voie les collines onduler à l'horizon : si l'œil accoutumé à ces lignes vulgaires aperçoit au loin les tiges droites et aiguës des peupliers, ce mélange de formes et de lignes le charmera singulièrement. Le bourgeois qui plante devant sa petite maison 2 peupliers gigantesques ne sait pas à quelle nullité il réduit son habitation. Le peuplier n'est fait que pour les lointains. Isolez-le, il perd toute sa beauté.

(*Gardener's magazine.*)

---

Quelle que soit la conformation de votre terrain, n'essayez pas de la changer, il faut s'étudier à s'en servir : il n'est pas de position si ingrate dont on ne puisse tirer parti avec des arbres et un plan approprié.

Ainsi, par exemple, quand bien même la prairie attenante à la maison affecterait des formes déplaisantes, hausserait dans le milieu, la forme mollement concave n'est pas une nécessité ; on peut prendre ses points de vue par côté, et corriger avec des plantations les vices d'un terrain. Ne cherchez pas dans vos jardins élevés les formes gracieuses de la vallée, combinez vos idées, changez de plan 20 fois plutôt que d'entreprendre de changer votre terre.

Il faut sans doute combler des trous, assainir ou égaliser des prairies ; quelquefois une réparation agricole peut se combiner avec un embellissement. Des transports de terre peuvent être nécessaires à des plantations et augmenter utilement leur valeur ; mais, hors ces exceptions, ce qu'on obtiendra le plus naturellement est le plus souvent préférable à des changements forcés. Ces formes créées s'accordent mal avec le reste ; d'ailleurs, quand on vient de faire un mouvement de terrain, on s'extasie sur son effet ; après quelque temps, quand la verdure et les arbres ont couvert la terre transportée, ce n'est plus rien.

Outre que les détails dont nous surchargeons nos jardins coûtent cher d'établissement et d'entretien, leur agrément passe vite ; ils disparaissent, pour la plupart, quand les plantations sont devenues des bois. Ces plantations elles-mêmes, charmantes dans les premières années, le sont plus tard beaucoup moins qu'elles ne l'auraient été si l'on avait gardé les distances et visé

moins à de premiers effets. Que de frais on économiserait avec avantage si l'on savait attendre!

Il ne s'agit que de comprendre autrement la campagne. Une fois bien convaincu qu'il faut respecter son terrain et ne pas vouloir créer un paysage d'un genre différent, on s'apercevra qu'on n'a presque rien à sacrifier à l'agrément. De grandes plantations entreprises dans un but utile peuvent faire un bon paysage. Il y a dans la réalité moins d'inconvénients à planter en groupe qu'en ligne. Les allées nécessaires à l'exploitation lieront ces plantations, et, avec quelques soins, serviront de promenade. On évitera ces bordures monotones et non interrompues qui nuisent si essentiellement aux récoltes. La futaie, qui préparait autrefois une ressource aux familles, fournira sa grande masse au tableau, ou, divisée en plusieurs portions, suivant les exigences du sol et de la composition, elle complétera le paysage. On placera les arbres là où ils peuvent venir, sans entreprendre de grandes dépenses pour les planter, suivant un caprice, dans des positions rebelles.

De pareilles dispositions ne veulent ni clôtures ni soins extraordinaires. Les bestiaux parcourent librement ces plantations de grands arbres défendus seulement dans leurs premières années, et ils paissent ces gazons qui sont de véritables prairies : ils sont seulement écartés des approches de la maison, tenus plus propres et plus soignés. L'indispensable potager et le verger ont leur clôture particulière. Quelques arbres sont disposés de manière à cacher en partie le mur ou la haie.....

En agriculture, comme en jardinage, il faut apprendre à marcher avec la nature, au lieu de la contrarier et d'élever une lutte ruineuse. En agriculture aussi, il faut s'affranchir des idées fausses et de l'exemple : on doit concevoir sans peine ce que nos campagnes peuvent gagner de grâce véritable et de commodité à un arrangement autre que celui que nous leur donnons ; il ne faut plus aplanir les coteaux, aligner des ruisseaux, tracer un chemin droit à travers un terrain montueux dont les crêtes taillées s'éboulent et attristent l'œil. On pourra même conserver quelques rochers, dont l'extraction fait acheter 2 ou 3 fois le terrain qu'ils occupent ; pour peu qu'ils puissent s'agencer avec des prairies ou des plantations, faire un repos, border un chemin, ils peuvent devenir un agrément. Que nos agriculteurs veuillent convenir combien ces redressements et ces opérations

leur coûtent, et combien souvent sont peu importants les résultats qu'ils en obtiennent.

Le goût général se formera sur quelques exemples heureusement donnés ; s'il y a réellement un avantage (et il y est) à cette manière d'entendre la campagne, le petit propriétaire adoptera bientôt lui-même ces idées d'arrangement. L'agriculture y gagnera, et l'idée de voir la France devenir un immense jardin pourrait ainsi être autre chose qu'une illusion poétique. Il ne faut pas songer à demander l'intervention du législateur pour que toutes les plantations d'une vallée se coordonnent sur un plan général de paysage.

Si l'on comprend nos idées, nous proposons des économies plutôt que des dépenses : on ne fera pas de ces plantations où le pépiniériste avide accumule dix arbres dans l'espace nécessaire à un seul ; peu d'arbustes y seront admis : ce n'est pas à la famille des *magnoliers* ou à celle des *rosages* que nos propriétaires iront demander leurs plants ; mais les *peupliers*, les *frênes*, les *ormeaux*, les *chênes*, les *merisiers*, les *platanes*, suffiront pour varier leurs plantations...

De quelque façon que l'on s'y prenne, un parc est toujours une chose factice. Que d'argent on sacrifie souvent à l'idée d'être naturel ! et ce naturel à grands frais ne l'est pas du tout : la contrainte se trahit, l'assujettissement mène presque toujours à une affectation fatigante ; faites librement tout ce qui est joli dans un jardin, même des lignes droites. Laissez paraître l'art quelquefois, quand il y a de l'art : l'idée de cacher absolument le travail de l'homme là où il y en a tant est une puérilité qui a fait dépenser bien de l'argent et fait faire souvent d'assez vilaines choses.

Il suffira qu'une allée ratissée fasse le tour du parc ; la dépense sur ce point peut, sans inconvénient, être diminuée ; une allée de gazon est mieux dans un bois, disposée comme une élégante clairière ; on ne se promène pas dans les bois après la pluie, et l'on a son allée ratissée pour s'y tenir alors.

Gardez dans la disposition du parc l'unité et les principes de simplicité dont nous parlions : que vos principales plantations se fassent par masses ; évitez ces bois arlequins où tous les arbres se trouvent mêlés, et ces bordures où l'on finit par n'avoir aucun effet de tant de feuillages confondus. A côté de ces effets généraux un peu agrandis se trouveront vos terres de bruyère et vos

cultures rares, où tout est un peu mêlé, beautés de détail qui ne troubleront pas l'ensemble du paysage : un peu de régularité dans certaines parties facilite la culture, elle est même quelquefois obligée.....

Rien d'aussi dispendieux que certaines règles aujourd'hui adoptées. Ainsi, on croit indispensable que la maison soit liée sans aucun intermédiaire au jardin qui l'entoure de tous côtés. Les bâtiments accessoires sont relégués plus ou moins loin, ou ils sont changés en d'élégants cottéges, pour servir sous des formes pittoresques à la décoration du paysage.

Nos bourgeoises maisons de campagne n'ont pas des habitudes qui puissent se plier à ces arrangements. Elles ne sont pas le séjour de riches oisifs pour qui la surveillance n'est qu'un délassement ; elle a besoin d'être de tous les instants. Les décharges et les cours veulent donc être auprès de la maison, disposées sur le derrière ou par côté, de façon que le propriétaire puisse voir ses récoltes qui arrivent ou qui sortent, ses ouvriers et même ses volailles. C'est là que se trouvent le fenil, les caves, le grenier, le chantier ; c'est le côté de la ferme qui presque toujours forme une dépendance de nos habitations. Les cours peuvent être rendues plus gaies par quelques plantations, par des espaliers le long des murs. Un peu d'ordre et de propreté fera le reste. Ce coup d'œil rustique est celui qu'il faut avoir à travers les vitres de sa chambre, et dont on se fatiguera moins que d'un paysage. parce qu'il y a toujours à regarder. *Il n'est pour voir que l'œil du maître.* Si les plantations se continuent de ce côté, on en jettera quelques-unes autour de ces bâtiments, qui peuvent même se lier facilement au paysage extérieur aperçu au-dessus des clôtures par les fenêtres de la maison, ordinairement plus élevées.

Le parc soigné se trouvera ainsi sur le devant, et il n'est pas rigoureusement indispensable que de ce côté même la prairie arrive jusqu'à la porte. Cette disposition est bonne si elle se présente naturellement et sans frais ; mais si déjà de l'architecture, des perrons, des terrasses existent, pourquoi détruire cet accompagnement de la maison? l'on a assez démoli depuis quelque temps. Une terrasse artificielle, avec ses murs et ses ornements, rattache l'architecture de la maison avec le paysage, dont il est facile de ménager la vue : ne dédaignez aucun genre de beauté, agissez librement. (*Annales de* Fromont.)

---

## FRUITS.

### Communications entre amateurs.

En réimprimant le *Journal d'horticulture pratique et de jardinage*, publié à Paris par les soins de M. Victor Paquet, nous avons compris qu'une SECONDE PARTIE, consacrée à la Belgique, et qui aurait principalement pour but de mettre les amateurs à même de faire connaître le résultat de leurs observations et de leur expérience, aurait une utilité réelle.

C'est surtout en horticulture que ces communications sont intéressantes, parce qu'il n'est guère de praticien qui ne soit à même de *donner* d'une part et de *recevoir* de l'autre; nous convions donc nos abonnés à prendre la généreuse résolution de mettre la main à la plume et de nous adresser à l'occasion leurs observations écrites. M. Bouvier, propriétaire horticulteur à Jodoigne, vient de prendre l'initiative à cet égard, et nous espérons qu'il aura de nombreux imitateurs.

Cet habile horticulteur, qui était en correspondance depuis 40 ans avec l'honorable M. Van Mons, dont la perte encore récente sera longtemps sensible, nous informe qu'il possède une grande quantité de variétés de poires nouvelles, parmi lesquelles une vingtaine de bonnes, gagnées par lui, et dont il se fait un plaisir de gratifier les amateurs qui désirent des scions pour greffer, etc.

M. Bouvier est membre honoraire de la Société d'horticulture de Rouen, et correspondant de la Société d'agriculture, des sciences et des arts d'Angers, qui ont reçu de lui plusieurs bonnes espèces de poires nouvelles; ces titres honorables sont bien justifiés par le désintéressement dont M. Bouvier fait preuve comme amateur. L'article qu'il nous adresse est un témoignage de reconnaissance et d'estime à la mémoire de l'illustre Van Mons.

Nous recevrons toujours avec reconnaissance des communications de cette nature; mais nous ne reproduirons pas le dessin que M. Bouvier a bien voulu joindre à sa description, parce que nous craignons qu'un tel sujet n'offre pas le même intérêt qu'une fleur nouvelle pour la généralité de nos abonnés.

---

## POIRE DITE CAPUCINE VAN MONS,

*Par* M. S.-P. Bouvier, *de Jodoigne.*

Le but de cette description est de faire connaître un fruit dont, à mon avis, on ne saurait assez recommander la culture : je l'ai gagné d'un semis fait en 1805 et dont l'arbre n'est entré en rapport qu'en 1828.

La forme de la quenouille que je lui avais donnée et qui demande une taille sévère, a pu être cause de ce qu'il ait tant tardé à marquer dans ses premières années. Avant que le fruit eût modéré son impulsion à pousser en bois fort, l'arbre était couvert d'épines, comme il l'est encore aujourd'hui vers sa base : il s'est élevé rapidement jusqu'à une hauteur de 18 pieds, ce qui, joint à l'élégance de sa forme, lui donne l'aspect le plus imposant. La couleur du bois de l'année est brun grisâtre vers le bas, et cannelle pâle avec abduction de duvet vers le haut. Le bois de deux ans est gris de cendre; il est parsemé de mouchetures rapprochées, irrégulièrement distribuées, et dont la couleur est le roux; le bois de cet âge, seulement rude au toucher, devient raboteux à un âge plus avancé; les yeux sur bois de l'année sont petits, allongés, aigus; ceux sur bois se formant à fruit, sont renflés et arrondis; leur couleur est le brun foncé; ils se développent avec lenteur; la feuille portée par un pétiole long et grêle, est d'un vert foncé, son ensemble rappelle celle de la *Diel;* elle est lancéolée, presque plane, d'ampleur plus que moyenne avec ou sans échancrures; ses bords sont profondément et finement incisés; la fleur est grande, large, à pétales entièrement blancs; les étamines, au nombre de 20, sont jaune citron; puis un pistil, 5 styles; le fruit turbiné, de forme ovale, est de la grosseur d'un œuf de poule; le pédoncule qui mesure de 20 à 30 millimètres, est implanté droit dans une cavité évasée et variablement enfoncée.

L'arbre est si enclin au rapport, qu'il n'est pas rare de le voir porter son fruit par trochets de cinq et six belles poires; la chair du fruit, d'un blanc parfait, est fine, fondante, son eau abondante est très-sucrée et très-sapide, et sans être parfumée elle est singulièrement relevée; son goût approche de celui de la *capucine double,* d'où son prénom *capucine* est dérivé.

Sa maturité coïncide avec février et peut se prolonger jusqu'en mai et juin. Ce fruit, comme on voit, cherche encore son vo-

lume, sa couleur et l'époque de sa maturité; son jeune âge et son extrême délicatesse font qu'il se montre très-sensible à l'influence du sujet qui porte sa greffe; c'est ainsi que greffé sur greffe de *Diel*, nous l'avons vu mûrir, et cela pendant une saison pluvieuse et froide, dans les premiers jours d'octobre; pour peu que cette circonstance de l'époque de sa maturité se fixe, un fruit de diverses saisons nous serait promis dans cette poire, chez laquelle tout peut varier sans que sa qualité si exquise en soit le moins du monde affectée.

La couleur du fruit, qui à la descente de l'arbre est grise, change à l'époque de la maturité au vert jaunâtre, elle est alors généralement ponctuée de la même couleur; la peau du fruit mûr se détache de la chair comme le fait celle de la poire *capucine double*.

Le fruit de la greffe que j'ai placé sur espalier de *beurré rance* était d'un beau vert jaunâtre et légèrement ponctué; au premier regard on aurait pu le prendre pour une sorte différente; la qualité du fruit était restée la même, hors pour le relevé de l'eau qui sur arbre en espalier est toujours moindre que sur arbre au vent.

A son entre maturité, qui survient lentement, le fruit se fond en une gelée saccharine, ce qui est un caractère de haute bonté. Des greffes nombreuses de cette inaméliorable poire ont été répandues sur les deux continents d'Europe et d'Amérique, par le pemonome d'illustre mémoire dont elle porte le nom, et à qui je l'ai dédiée.

---

### Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand.

La Société, voulant étendre successivement ses encouragements à toutes les branches de l'industrie horticole, a décidé qu'une exposition de fruits sera jointe cette année à l'exposition ordinaire de fleurs d'automne. — Cette exposition s'ouvrira le 1er octobre, à 9 heures du matin, et se terminera le 3 suivant, à 4 heures du soir.

*Plantes et fleurs.*

La Société propose :

*A.* Aux sociétaires résidant à Gand ou dans la banlieue : 1° une médaille en vermeil et deux médailles en argent pour les

collections les plus belles et les plus variées de 150 fleurs de Dahlia choisies ; 2° une médaille en argent pour la plus belle fleur de Dahlia ; 3° deux médailles en argent pour les plus beaux envois de 25 Dahlia, cultivés en pots ; 4° une médaille en argent pour la plus belle variété de Dahlia obtenue nouvellement de semis en Belgique ;

*B.* Aux sociétaires non-résidants : — 5° une médaille en vermeil et deux médailles en argent pour les collections les plus belles et les plus variées de 75 fleurs de Dahlia choisies ; 6° une médaille en argent pour la plus belle fleur de Dahlia ; 7° une médaille en argent pour la plus belle variété de Dahlia nouvellement obtenue de semis en Belgique ;

*C.* Aux sociétaires sans distinction ; — 8° une médaille en argent pour la plus belle collection de 25 variétés de Dahlia nouvelles, à fleurs bien ouvertes.

Pour les concours n^os^ 4 et 7, chaque variété devra être accompagnée d'une déclaration signée, indiquant l'époque et le lieu où cette variété a été obtenue de semis.

Pour le concours n° 8 il sera joint aux envois une nomenclature signée, indiquant la date de l'introduction ou de l'obtention en Belgique des diverses variétés, ainsi que le nom de l'horticulteur par qui chacune de ces variétés a été introduite ou gagnée.

Ces conditions étant de rigueur, l'absence et l'insuffisance des documents exigés entraîneront l'exclusion du concours.

### *Fruits.*

La Société convie à cette exposition tous les cultivateurs de fruits, régnicoles et étrangers. Elle n'ouvre pas de concours spéciaux, mais elle laisse au jury toute latitude pour décerner tel nombre de prix que le mérite des contingents exposés lui semblera réclamer.

Son intention n'étant pas d'exclure de toute participation aux récompenses à décerner ceux qui, dans la vue d'embellir le salon, exposeraient les produits de la culture d'autrui, mais bien d'accorder des mentions plus spéciales aux amateurs qui lui fourniront l'occasion d'admirer les résultats de leur propre industrie, elle exige que chaque exposant fasse connaître si son contingent provient ou non de sa culture, et qu'il joigne à ce contingent les renseignements nécessaires pour abréger et faciliter les opérations du jury.

Les envois seront reçus au salon le 29 septembre durant toute la journée, et le 30 jusqu'à dix heures du matin.

Le jury se réunira le 30. à onze heures, et pourra décerner des récompenses pour toutes plantes et fleurs exposées en dehors des concours, qui lui sembleront mériter cette distinction.

Ainsi arrêté en séance du conseil d'administration, le 7 août 1843.

*Le secrétaire,*
CH. LEIRENS.

*Le vice-président,*
Chev. HEYNDERYCX.

---

### Exposition de Dahlia, à Louvain.

La Société d'agriculture et de botanique de Louvain a ouvert une exposition publique de fleurs de dahlia, avec concours, pendant les trois premiers jours de la kermesse (premier dimanche de septembre). Voici un extrait du procès-verbal du jugement :

1er *concours.* — Pour la plus belle collection de quinze fleurs différentes et bien distinctes, présentée par un amateur, membre de la Société.

Le nombre des concurrents est de onze.

Le prix est décerné à l'unanimité à une collection présentée par M. Decannart d'Hamale, à Malines.

L'accessit à ce prix l'est également à l'unanimité à une collection exposée par M. Louis Demunter de Louvain.

2e *concours.* — Pour la fleur la plus méritante, fournie par un amateur-membre de la Société.

Le prix est accordé à la fleur nommée *Hodje s'Competitor,* fournie par M. H. Carolus de Louvain.

L'accessit, à la fleur dite *Conqueror of the World,* exposée par M. L. Demunter, prédit.

3e *concours.* — Pour la plus belle collection de 40 fleurs différentes et bien distinctes présentées par un jardinier-membre de la Société.

Le nombre des concurrents est de sept.

Le prix est remporté par la collection de M. Rosseels, horticulteur à Louvain.

L'accessit à ce prix par celle de M. C. Van Gent, horticulteur à Anvers.

4e *concours.* — Pour la fleur la plus méritante fournie par un jardinier membre de la Société.

Le prix dévolu à la fleur nommée *Oakleys' Surprise,* exposée par M. Rosseels, prédit.

L'accessit à ce prix une fleur nouvelle exposée par M. Van Gent, prédit.

5e *concours.* — Pour la collection la plus remarquable par la perfection des fleurs dont le nombre devra être de cinquante.

Tout cultivateur de Dahlia, amateur ou jardinier et membre ou non de la Société, est appelé à prendre part à ce concours.

Le nombre des concurrents est de neuf.

Le prix est décerné à une collection présentée par M. Decannart d'Hamale, prédit.

L'accessit à ce prix l'est à une collection exposée par M. Rosseels, susnommé.

---

**Exposition de Dahlia, à Malines.**

Le jury appelé à décerner les prix pour le concours de dahlia qui vient d'être clos à Malines, a rendu le 16 de ce mois la décision suivante :

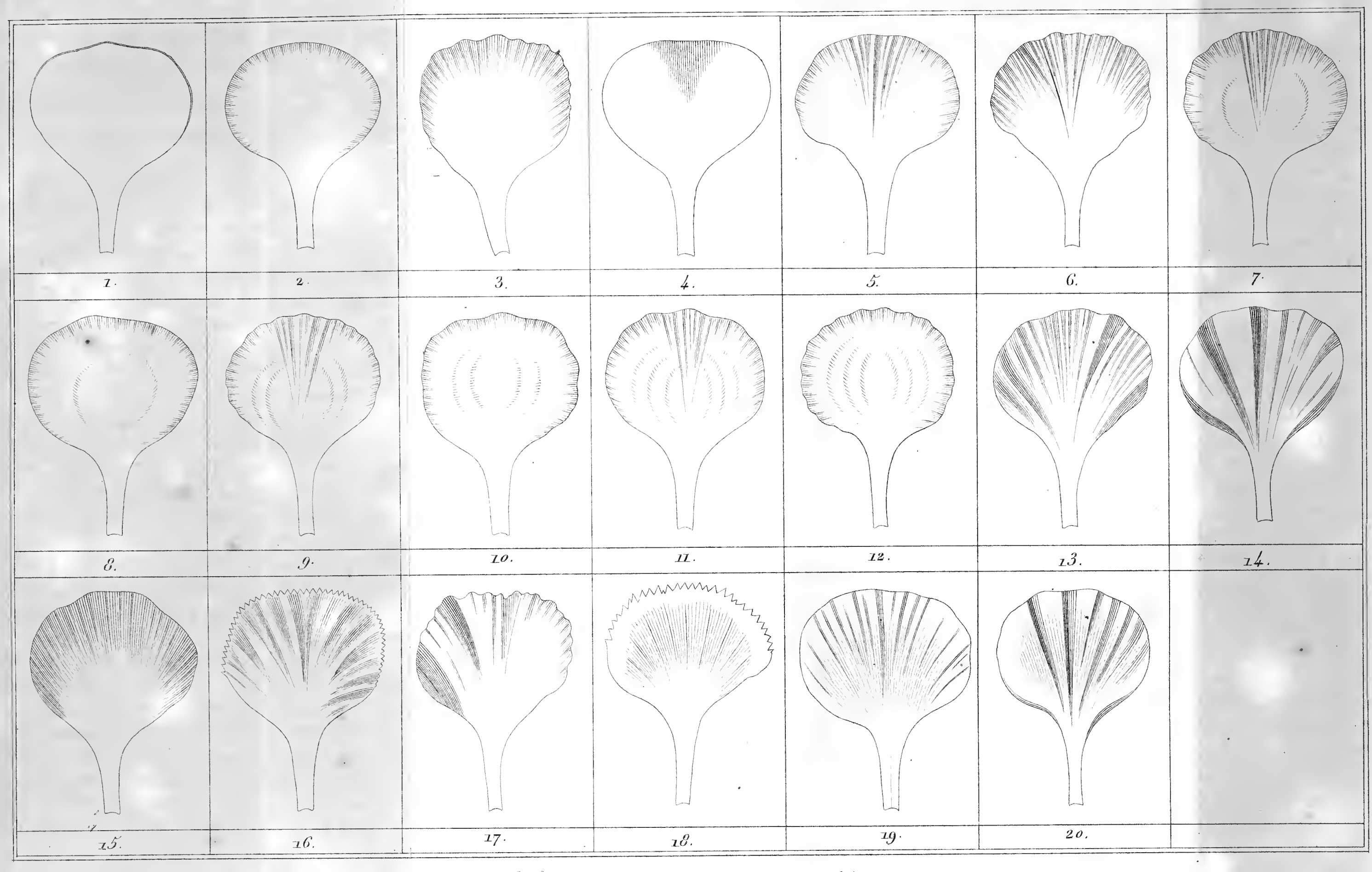
1er *concours.*— A la collection de fleurs les plus distinguées par leur nouveauté, leur variété et leur beauté, au nombre fixe de cent. La médaille en argent est décernée à l'unanimité à la collection de M. Knyff de Walhem. Le premier accessit, médaille en bronze, à la collection de M. Ch. Van Geert d'Anvers.

2e *concours.*— A la collection de fleurs les plus distinguées par leur beauté, leur variété et leur culture, au nombre de cinquante. La médaille en argent est décernée à la collection de M. François De Cannart d'Hamale, président de la Société. Le premier accessit, médaille en bronze, à la collection de M. Sterckmans, jardinier à Louvain.

3e *concours.*—A la collection de dix fleurs les plus rares et les plus méritantes. La médaille en argent est décernée aux fleurs appartenant à M. Ch. Van Geert d'Anvers. Le premier accessit, médaille en bronze, aux fleurs appartenant à M. de Knyff de Waelhem. Le deuxième accessit aux fleurs appartenant à M. Arens, jardinier à Laeken.

4e *concours.*— A la collection de trois fleurs de semis les plus méritantes. La médaille en argent est décernée à l'unanimité aux trois fleurs appartenant à M. de Knyff de Waelhem. Le premier accessit, médaille en bronze, aux trois fleurs appartenant à M. Taglioretti de Malines. Le deuxième accessit aux trois fleurs appartenant à M. Arens, jardinier à Laeken.

— La Société royale d'horticulture de Mons a fixé au 1er octobre prochain et aux deux jours suivants son exposition de fleurs de dahlia.




Classification des œillets.

**Influence du pincement et de l'effeuillage sur la végétation et la maturité des fruits.**

Dans un grand nombre de vignobles on recommande le pinçage de la sommité des sarments de la vigne aussitôt que le raisin est noué, et l'effeuillage ou épamprement quand le raisin est déjà gros ; cette pratique, également très-usitée dans nos jardins pour nos treilles, a pour but avoué de donner de la force au cep en refoulant la séve dans les parties basses, et d'augmenter par là le volume et la maturité des fruits. L'honorable et savant professeur Oscar Leclerc Thouin, auquel on doit de si beaux et si importants travaux sur la physiologie végétale, vient de démontrer, dans un mémoire *sur l'influence des feuilles de la vigne relativement au développement et à la maturité des raisins,* que le volume d'un arbre n'est jamais augmenté par une taille ou un pincement quelconque, parce que ces deux opérations peuvent bien avoir pour effet de répartir plus également les sucs nourriciers dans les diverses parties d'un végétal, mais jamais elles n'ajoutent à l'accroissement normal de l'individu entier, et que l'arbre taillé prend toujours moins de développement que celui qui ne l'est pas. Physiologiquement parlant, M. Leclerc a raison ; mais dans la pratique horticole l'expérience a démontré depuis longtemps que le pincement est une des opérations les plus importantes dont on puisse conseiller la mise en application pour concentrer la séve dans les parties inférieures d'un arbre. Qu'un rameau abandonné à lui-même se développe plus vigoureusement, prenne un accroissement plus considérable, produise enfin une plus grande quantité donnée de bois que si on eût pincé, taillé et torturé ce même rameau en l'assujettissant à des palissages sévères, cela se conçoit ; mais, la séve qu'il aurait absorbée pour prendre un tel développement étant refoulée dans les parties inférieures de l'arbre, il en résultera nécessairement qu'au lieu d'une branche grosse comme le doigt, et longue de 2 mètres, nous en aurons obtenu cinq ou six de la grosseur d'un tuyau de plume, et d'une longueur de quelques décimètres. Peut-être ces cinq ou six branches donneraient-elles en bois un poids ou un volume inférieur à celui du rameau abandonné à lui-même ; mais ceci ne doit être pris en considération que pour des arbres forestiers assujettis à des coupes réglées, et non pour ceux

dont on ne vise qu'à retirer la plus grande quantité de fruits possible.

Quant à l'effet du pincement sur les vignes, M. Oscar Leclerc Thouin a fait plusieurs expériences à différentes époques plus ou moins voisines de la maturité des fruits. Quand ceux-ci étaient encore peu avancés, le pincement faisait développer des sous-bourgeons qui fleurissaient quelquefois et donnaient des raisins qui acquéraient souvent une demi-maturité. Opérant plus tard, c'est-à-dire à l'époque où l'ascension de la séve est moins active et où la sommité des sarments cesse de s'accroître, les grappes, loin d'acquérir plus de volume, s'arrêtaient dans leur développement, et d'une manière d'autant plus marquée que le rognage de la branche avait été plus rapproché de la grappe. Enfin, en septembre, alors que la température s'est abaissée, il semble que tout l'avantage doit être aux grappes le plus directement opposées aux rayons solaires ; le pinçage eut au contraire pour effet de nuire au développement des raisins, de retarder leur maturité et de diminuer remarquablement leur saveur sucrée. On conçoit que la séve, qui se porte en général où elle est appelée, cesse tout à coup d'alimenter une branche rognée de très-près ; la séve, n'étant plus attirée par aucune pousse, se dirige par une voie opposée, elle rétrograde : le fruit doit nécessairement ne plus grossir ; mais on s'explique difficilement que sa maturité ait été retardée, c'est au contraire une opération qui a ordinairement pour résultat de *frapper* les fruits, c'est-à-dire de les colorer et de les faire mûrir immédiatement. Quant à la saveur, elle n'est réellement diminuée que si les rayons du soleil pénètrent sur le fruit avant que celui-ci ait acquis les quatre cinquièmes de son volume. Les raisins seraient toujours plus gros, plus savoureux et mieux colorés, si, au lieu de couper la branche près de la grappe à un ou deux yeux au dessus, on l'effeuillait, laissant seulement la pousse herbacée de l'extrémité, ou bien encore en la rabattant sur un œil développé en bourgeon : c'est suffisant pour que la séve continue son cours ; il y en a une moins grande quantité d'absorbée, et conséquemment il en passe davantage au profit du fruit. Ceci est si vrai, que, si nous écussonnons des Rosiers en juillet sur des rameaux d'églantier, nous ne devons pas rogner ceux-ci, sans quoi, au lieu d'une greffe à œil poussant, nous en aurions une à œil dormant. Dans le premier cas la séve continue de parcourir la branche écussonnée, parce qu'elle

est appelée par le rameau, l'œil enté se développe ; dans le second cas, la séve se dirige dans les parties inférieures de l'églantier, l'œil ou l'écusson n'est pas assez alimenté pour percer, il attend au printemps : c'est alors la greffe à œil dormant des praticiens.

V. P[t].

---

## PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES.

*Impatiens glandulifera*. Une variété à fleurs grandes, d'un beau rose, existe déjà, une autre variété à fleurs blanches a obtenu une mention honorable à la dernière exposition du *Cercle général d'horticulture*. Voici l'opinion des grands journaux politiques sur cette plante, introduite en France par M. Tripet-Leblanc :

« Il y a un an que M. V. Pâquet, horticulteur instruit et écrivain distingué, signala l'existence en Angleterre d'une nouvelle espèce de Balsamine que les botanistes classent dans la section de celles désignées sous le nom de *Noli me tangere* (ne me touchez pas), tant est irritable la capsule qui succède à la fleur, qu'au plus léger contact des doigts s'opère une contraction qui jette les graines fort loin; toujours à la recherche des nouveautés, nos horticulteurs français ont été assez heureux pour doter notre pays de la plante sur laquelle M. Pâquet avait donné des détails vraiment curieux, mais très-réels. Nous venons de voir cette Balsamine monstre dans le jardin de M. Moyana, propriétaire à Brunoy. Elle a 7 pieds et demi (2 mètres et quart) de haut, le diamètre de la tige est de 4 pouces (12 centimètres), et la circonférence occupée par les branches est de 24 pieds (8 mètres) ; la tige se compose de 13 articulations : celle du bas a 4 branches, les autres en ont 3 disposées régulièrement en verticilles comme les couronnes d'un sapin, dont cette curieuse plante a tout à fait la forme. Chaque branche se termine par une nombreuse panicule de fleurs rouges ou blanches en capuchon dont le nombre est de 1500, qui produisent un effet vraiment magique lorsqu'au plus doux zéphir on les voit pirouetter toutes sur leur pédoncule immobile. »

— On annonce un *Némophile noir à disque blanc* dont M. Van Houtte, de Gand, se propose de mettre des graines dans le commerce très-prochainement. On sait que les Némophiles sont

de charmantes petites fleurs annuelles du plus séduisant effet.

*Hydrangea japonica,* Sieb. et Zucc. ; *Hydrangée* ou *Hydrangelle* (fam. des *Saxifragées* de Jussieu, et de la *Décandrie-Digynie* de Linné). — Nous avons déjà, p. 73, parlé de cet arbrisseau, dont on remarque deux espèces de fleurs : les *stériles* sont les plus grandes et les moins nombreuses ; elles sont persistantes, et composées de 4, quelquefois de 5 appendices pétaloïdes, irréguliers, d'un rose tendre plus ou moins foncé, suivant le temps qu'il y a qu'ils sont développés. Les *fertiles* ont un calice monophylle, petit, persistant, à 5 dents ; la corolle à 5 pétales égaux, ovales-arrondis, plus grands que le calice, d'un rose vif, surtout avant l'épanouissement ; les étamines, au nombre de 10, portent des anthères jaunes, arrondies, didymes, d'un agréable effet sur la couleur vive de la corolle. L'ovaire, dans le pays où cette plante fructifie, devient une capsule arrondie, striée, à deux becs droits, à deux valves et à deux loges polyspermes, contenant des semences brunes, anguleuses, fort petites et en très-grand nombre.

Smith et Wildenow avaient proposé de réunir le genre *Hydrangea* (1) à l'*Hortensia,* avec lequel, au facies, ces deux plantes ont beaucoup d'analogie. Cette idée n'a pas prévalu, puisque la *Rose du Japon,* à laquelle Commerson donna le nom de la femme de son ami, le fameux Lepaute, horloger à Paris, forme toujours un genre distinct sous le nom d'*Hortensia,* et celle qui nous occupe sous celui d'*Hydrangea.* De ce dernier, trois plantes sont connues et cultivées depuis longtemps en France ; celle dont nous nous occupons en est une quatrième dont la culture et la multiplication sont si faciles, que M. Paillet peut, dès à présent, disposer d'une quantité considérable à des prix modérés. Cet arbrisseau forme un élégant buisson comme l'*Hortensia;* ses rameaux, d'abord verdâtres, se recouvrent dans l'âge adulte d'une écorce rousse ou brunâtre ; les feuilles sont opposées, grandes, pétiolées, dentées légèrement, ovales-acuminées, d'un vert foncé en dessus, blanchâtre en dessous. — Multiplication de boutures herbacées, s'enracinant avec une grande facilité. — Culture de l'*Hortensia,* c'est-à-dire exposition mi-ombrangée, la pleine terre de bruyère ou très-mélangée. Il est

(1) De deux mots grecs qui signifient *eau* et *vase ;* nous ignorons à quoi l'auteur a voulu faire allusion.

vivement à désirer que l'*Hydrangea* que nous annonçons vienne féconder notre stérile *Hortensia*, et nous donne des hybrides ou variétés. L'introduction de cette plante en France date de ce printemps.

---

Dans une visite faite chez M. Pelé, rue de l'Oursine, 7, nous avons remarqué les plantes suivantes :

Collection de 20 variétés doubles d'*Helianthemum*, toutes différentes ; espèce fort gracieuse affectant la forme de petits rosiers en miniature, donnant des fleurs tout l'été. — Prix de la collection : 15 fr.

Plusieurs *Orobus* nouveaux, dont l'*Orobus Smontii*. Plante à racine vicace, à fleurs d'un beau bleu intense, d'abord violettes.

*Lithrum roseum superbum*. — Plante d'un beau rose carminé, formant une belle touffe d'un mètre et plus de haut. — Propre aux jardins paysagers.

---

## DAHLIAS NOUVEAUX.

*Le Rhône*. — Fond jaune-orange, pointé rouge-orange, forme globuleuse ; pédoncule de fer, pétales bien arrondis. Fleur de 10 à 12 centimètres et de 15 à 20 rangs de pétales.

*Beauté d'Ecully*. — Fond blanc pur, bordé de deux centimètres de violet-carmin-azuré ; forme un peu aplatie, large de 10 à 12 centimètres, ayant de 15 à 20 rangs de pétales. Pédoncule de fer ; pétales arrondis. Dahlia à grand effet.

*Le Roi des blancs*. — Blanc de neige satiné ; forme un peu aplatie ; pétales bien arrondis, de 15 à 20 rangs ; pédoncule ferme, aucunement nuancé de rose, ni en fleurissant, ni en passant ; très-florifère. Bois approchant de *Virgine queen*, mais d'une floraison supérieure. Largeur de la fleur, 10 à 12 centimètres.

*Souvenir de Lyon*. — Beau rouge-pourpre velouté à pétales bien arrondis, forme un peu aplatie ; fleur de 10 à 11 centimètres et de 15 à 20 rangs de pétales pointés à l'extrémité d'une tache d'un blanc rosé, de la largeur d'une pièce de 50 centimes. Garanti constant par le propriétaire.

*Triomphe de Lyon*. — Fond violet à reflet bleu de ciel et grandement pointé blanc de neige, bordé aux trois quarts des pétales d'un violet-pourpre ; forme un peu globuleuse ; pétales

bien arrondis, larges de 9 à 10 cent. et de 15 rangs de pétales. Dahlia à grand effet.

Toutes ces plantes seront disponibles en mai, au prix de 10 fr., chez M. Etienne Armand, fleuriste à Ecully, près Lyon.

Nous ferons observer à nos abonnés que, si les Dahlias que nous venons de décrire sont constants, ils sont appelés à jouer un grand rôle dans les collections d'amateurs l'année prochaine. Malheureusement, de l'aveu même des meilleurs cultivateurs et des plus zélés collecteurs de Dahlias, il est des terrains où les plus belles fleurs panachées deviennent unicolores si on les transporte dans un sol d'une nature différente. Ces jeux très-fréquents de la nature causent souvent des déceptions fâcheuses aux amateurs, et suscitent bien des désagréments aux fleuristes, qui, disons-le en leur honneur, sont *quelquefois* bien innocents des infidélités dont on les accuse.

Quoi qu'il en soit, nous prions M. Armand de nous procurer le plaisir de faire voir ses nouveaux Dahlias, soit à la prochaine exposition du *Cercle général d'horticulture*, soit à l'une des séances des Sociétés de Paris. Nous faisons le même appel à tous les autres horticulteurs et amateurs qui ont des nouveautés à faire connaître (1).

---

*Rose de la Reine*. Avec les deux mille et quelques variétés de roses connues, avoir trouvé la *Rose de la Reine*, c'est-à-dire la plus belle de toutes les roses, la rose des peintres, la rose qui efface la cent-feuilles ! C'est le 5 septembre 1843 que M. Laffay, horticulteur amateur à Bellevue, près Paris, a présenté au *Cercle général d'horticulture* quatre échantillons d'une volumineuse rose présentant un diamètre de 10 à 11 centimètres, dont les pétales extérieurs, très-larges, creusés, imitent une coquille ; ceux du centre sont également larges, plissés, quelquefois gracieusement recourbés comme pour cacher une vingtaine d'étamines que l'œil n'aperçoit que si une main indiscrète les découvre. Cette magnifique rose, qui se tient comme sur des pédoncules de fer, est d'une couleur rose blanchâtre à l'extérieur et d'un beau rose légèrement lilacé au centre, nuances tendres et

(1) Dans ce cas, les envois doivent être adressés *franco* à M. Victor Pâquet, rue Saint-Victor, n° 121, et parvenir *au plus tard avant midi*, savoir : les 1er et 3me mercredi ou le 1er mardi de chaque mois.

légères que le satin des pétales fait encore ressortir. L'odeur est celle de la Cent-feuilles ; mais la couleur du feuillage est d'un vert glauque ; les feuilles sont composées de 5, ou, seulement au sommet, de 3 folioles plus allongées, planes, un peu ondulées, assez larges, approchant beaucoup de celles de l'Ile-Bourbon. Les rameaux sont droits, armés de quelques aiguillons rares, faibles, tenant très-peu au rameau. L'épiderme de l'écorce est vert glauque comme les feuilles, très-lisse, et chargé d'une substance pulvérulente comme le raisin et les prunes mûres. L'arbuste est très-vigoureux, donne beaucoup de fleurs qui épanouissent toujours bien, sinon lorsque trois boutons se trouvent réunis, chose, du reste, très-rare dans cette variété. Ce qu'il y a de remarquable c'est qu'elle était presque la seule en fleurs dans les collections de Paris le 15 septembre, lorsque nous l'avons décrite ; c'est un avantage qui la recommanderait encore, si une telle rose avait besoin de recommandation. Cette charmante variété, qu'il ne serait pas trop pompeux de nommer la *sans-pareille*, supporte nos hivers les plus rudes ; elle n'en paraît pas moins devoir vivre dans les régions équatoriales. Elle est en souscription à 25 fr. Quatre souscriptions donnent droit à un cinquième exemplaire gratis. Selon l'usage, notre Journal est encore le premier à annoncer cette nouveauté.

V. P.

---

## MÉLANGES ET FAITS DIVERS.

— Le vieux pied-mère du Paulownia imperialis du Jardin des Plantes, dont M. le vicomte de Cussy apporta la graine en France il y a 7 ans, est couvert d'une innombrable quantité de boutons à fleurs que l'on suppose devoir passer l'hiver, et n'épanouir qu'au printemps prochain. Nous ajouterons que cet arbre paraît disposé à fleurir beaucoup plus jeune qu'on ne l'avait supposé jusqu'alors.

A Versailles un Paulownia cultivé en caisse montre des boutons ; à Orléans, un fait beaucoup plus curieux, c'est un individu à peine haut d'un demi-mètre également en boutons.—Les jeunes boutures de Paulownia ont, en général, très-mal poussé cette année, la saison des beaux jours n'a pas été assez chaude ; la plupart des plantations ont été saisies par le froid et contrariées par

l'humidité ; il en résulte qu'un grand nombre d'individus sont restés si petits, qu'ils ne seront pas livrables cette année. Toutes les prétendues nouvelles variétés dont nous avons parlé dans divers numéros reviennent à l'espèce primitive à la cinquième ou sixième feuille ; c'est donc bien un jeu de la nature, ainsi que nous l'avons toujours dit.

— Nous avons dit dans le nº du 1er avril, pag. 43, en parlant des résultats obtenus par l'honorable M. A. Prost dans la culture des Rhododendrum et des Camellia dans la tourbe, *que l'on ne saurait trop recommander de répéter ces expériences, parce que, si elles venaient à se confirmer, on verrait paraître, comme par enchantement, des massifs de Rhododendrum et de Camellia où l'on n'avait vu jusqu'ici que des Roseaux sans valeur, servant de repaire aux reptiles et aux oiseaux de passage.*

M. Prost nous prie, afin d'éviter les déceptions de ceux qui pourraient avoir mal interprété les lignes ci-dessus, et qui s'aviseraient de planter des arbrisseaux de terre de bruyère dans des marais tourbeux, de bien faire sentir à nos lecteurs qu'il n'a eu en vue de proposer la tourbe *que comme un élément de compost* extrêmement utile pour la culture des Rosages ; mais qu'on devra la mélanger en diverses proportions avec de la terre ordinaire, et qu'il est nécessaire, pour première précaution, de la laisser bien sécher pour la pulvériser aisément et lui faire perdre la cohésion qu'elle doit à l'immense pression qu'elle a subie dans le sein de la terre.

C'est toujours ainsi que nous l'avons cru, et nous pensons qu'à l'époque actuelle, il n'y a personne assez simple pour se flatter, sans travaux préliminaires, de faire réussir une plantation de Camellia dans un marais, comme on serait en droit de l'espérer d'une plantation de peupliers.

— M. Gordon, jardinier de la Société horticulturale de Londres, conserve pendant l'hiver ses *Salvia patens*, *Fuchsia*, *Pentstemon gentianoides*, etc., d'une manière que nous allons faire connaître, en engageant nos abonnés à en faire l'essai, non-seulement pour les végétaux ci-dessus, mais encore pour une foule de plantes vivaces que l'on pourrait traiter de la même manière. Par une belle journée, il faut arracher ses *Salvia patens*, ses *Pentstemon*, etc. ; les laisser sécher quelques jours sous un hangar, puis prendre une caisse ou un vieux tonneau au fond duquel on dépose un lit de tourbe grossièrement concassée, sur

lequel on range une couche des racines à conserver. On prend ensuite de la tourbe sableuse finement pulvérisée, bien sèche ; on en saupoudre les racines jusqu'à ce qu'elles soient recouvertes, ayant soin de secouer légèrement pour bien remplir les interstices. On forme un second lit de racines que l'on recouvre comme le premier, et ainsi de suite, jusqu'à ce que la caisse soit pleine. C'est alors qu'on la ferme et dépose dans un lieu où il ne gèle pas ; elle peut y rester sans inconvénient jusqu'en avril, où l'on remet les plantes en terre, soit en pots, soit en bordure. On prétend que ces plantes seront plus belles pendant l'été que si on les eût conservées en orangerie ou faites de boutures au printemps.

Du sable, et généralement toutes les matières pulvérulentes qui ne contiennent pas de sels déliquescents, peuvent servir au même usage.

— Sous le titre de *Boutures horizontales*, M. Méline, jardinier en chef du jardin botanique de Dijon, nous écrit :

« J'avais dans la serre chaude une plante assez précieuse, le *Dracena variegata*. Cette plante était pourrie par le pied ; il ne me restait que le tronc pour tout espoir de multiplication. Je pris ce tronc, je le divisai en trois morceaux ; deux furent placés horizontalement, et le troisième verticalement, dans une petite caisse de 20 centimètres de longueur sur 15 de largeur. Je recouvris ces boutures d'un centimètre de terre meuble; ensuite je mis cette caisse, recouverte d'une cloche de verre, dans les conditions exigées pour les boutures de serre chaude.

» Quinze jours après l'opération, j'aperçus des germes qui sortaient sur la tige, sur les boutures placées horizontalement ; celle qui était placée verticalement était pourrie entièrement.

» J'ai multiplié par le même procédé différentes plantes qui ont parfaitement réussi, telles que Canne à sucre, Roseau panaché, etc. »

— Nous avons déjà parlé de la Société suisse d'horticulture, dont le siége est à Berne. Nous recevons les statuts de cette nouvelle association, qui se propose : 1° de propager en Suisse le goût du jardinage en établissant des relations amicales et en facilitant des communications entre les personnes qui s'en occupent ; 2° de faire connaître les expériences et les essais nouveaux que ses membres auraient faits pour les progrès de l'horticulture; 3° de faire des achats de livres et de journaux, dont un règlement

fait connaître le mode de circulation et d'usage; 4° de se procurer, pour les multiplier et les répandre, des plantes ou des graines rares ou nouvelles, propres à servir d'ornement, et celles d'une utilité reconnue sous le rapport culinaire; 5° enfin, de faire le plus tôt possible l'acquisition d'un jardin pour y faire des essais de culture de toute espèce, pour y récolter des graines rares, afin d'en rendre plus communs l'usage et la jouissance.

En attendant l'acquisition d'un jardin, celui de Berne est à la disposition de la Société ; chaque membre a droit au partage des produits du jardin.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, il y a tout lieu de bien augurer d'une Société animée d'aussi bonnes intentions et qui a un président aussi dévoué et aussi instruit que M. May de Buren.

— Nous avions promis de ne plus parler du Pois Prince-Albert. Nous demandons pardon à nos abonnés d'y revenir aujourd'hui; mais nous tenons à leur faire connaître comment on apprécie ce Pois en Angleterre.

Nous lisons dans le *Gardener Chronicle* du 19 août dernier.

Nouveau Pois. — Un de nos voisins a fait croître le Pois Prince-Albert de Commarck [vendu au printemps dernier, 5 s. la quarte (1)], tout à côté du Pois hâtif de mai (2), et il est convaincu que tous deux sont la même variété. En aucune manière cette nouvelle espèce si vantée *n'est d'un seul jour plus hâtive que l'ancienne, ni préférable sous aucun rapport*. J'ai moi-même fait l'expérience que le Pois hâtif de mai vient ordinairement près d'une semaine plus tôt que le premier Pois précoce de Farne qui, lui aussi, avait été annoncé comme une espèce nouvelle, ou, à tout événement, avec un nom nouveau.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

Iconographie des OEillets (3). Si les petits traités, les livres de poche, ont l'avantage incontestable de populariser les sciences

---

(1) La *quarte*, mesure anglaise, correspond à la pinte de Paris.

(2) Notre Michaux hâtif.

(3) Ou *Choix des OEillets les plus beaux et les plus rares*, peints d'après nature à l'aquarelle et gravés à l'eau-forte, par M. J.-A. Planson; texte par M. Tripet-Leblanc. On souscrit chez les auteurs, rue de Lille, 31 *ter*, boulevard des Capucines, 19, et chez l'éditeur du *Journal d'horticulture pratique*, rue Jacob, 21.

et les arts en en faisant pénétrer les premières notions dans toutes les classes de la société, les ouvrages de luxe ont l'heureux privilége de faire époque dans l'histoire des beaux-arts. Tels sont les Roses et les Liliacées de Redouté ; les Etudes peintes de Baptiste Maunoyer, de Van Spaëndonck ; les Vélins de Robert, qui sont encore aujourd'hui la plus précieuse collection de la bibliothèque du Jardin des Plantes ; enfin les Camellia de l'abbé Berlèze, les Cactées et l'Herbier de l'amateur du libraire Cousin. A côté de ces ouvrages du plus grand mérite marche à pas de géant l'*Iconographie des OEillets* de M. Planson, dont la 13e livraison vient de paraître ; elle se compose, comme les précédentes, d'une feuille de texte et de 2 planches, sur chacune desquelles sont groupés 4 OEillets (8 *par livraison*) des plus belles collections de Paris.

Jusqu'ici nous n'avions rien dit de cette iconographie, dont l'exécution typographique et artistique ne laisse rien à désirer, parce que nous voulions savoir si les OEillets naturels étaient véritablement aussi beaux que ceux de l'ouvrage. La Société royale d'horticulture ayant nommé une commission, dont nous avons eu l'honneur de faire partie, pour visiter les cultures d'OEillets de Paris et des environs, nous avons pu nous convaincre de la fidélité avec laquelle M. Planson en reproduit les formes et les nuances les plus délicates ; nous nous faisons un devoir de lui en adresser, au nom des amis de l'horticulture, de sincères félicitations, et nous nous plaisons aussi à être l'écho des témoignages d'intérêt qu'il a reçus de la reine des Français et des autres membres de la famille royale, qui ont souscrit, et donné leur approbation aux auteurs de cette iconographie, qui se composera de 25 livraisons, et conséquemment de 200 OEillets. Le prix de chaque livraison est de 4 fr. : *c'est* 50 *centimes l'OEillet !!!* Voici les huit variétés de la dernière livraison :

*Mme Duval*, fond blanc strié d'incarnat ; *Triomphe de la porte Maillot*, avranchain aurore, simulant les ardoisés ; *Fanny*, joli saxon jaune, légèrement strié et bordé de cramoisi ; *Casavan*, fond blanc strié de rose vif ; *Feuillet*, saxon strié de violet pourpré ; *Général Foy*, fond blanc strié de rouge vif ; *Masson*, saxon très-chargé de brun ; *Nanette*, joli fond blanc strié de rose ; forme parfaite.

V. Pt.

## SUR LE PRUNIER *ROBE-DE-SERGENT*,

### *vulgairement* **Prunier d'Agen.**

De tous les arbres à fruits dont la culture forme une branche spéciale de richesse agricole, le Prunier *Robe-de-Sergent* est sans contredit l'un des plus utiles, et celui dont les produits présentent au cultivateur les avantages les plus positifs.

Bien que la culture de cet arbre utile dans le département de Lot-et-Garonne remonte à la plus haute antiquité, elle n'en est pas moins restée jusqu'à ces dernières années enveloppée d'obscurité, et ce n'est que depuis qu'on le multiplie de drageons ou rejetons (franc de pied) qu'elle s'est généralisée, et qu'on en obtient des avantages immenses tant sous le rapport de l'abondante fructification que sous celui de la rusticité, de la vigueur et des grandes dimensions des individus élevés de cette manière. Elevé de rejetons, le Prunier Robe-de-Sergent forme un arbre de plein vent à tête conique, volumineuse, et d'une fertilité extraordinaire; il ne réclame que quelques soins pendant ses premières années pour l'aider à former sa tête avec régularité. Franc de pied, c'est de tous les arbres fruitiers celui qui est le moins délicat sur le choix du sol et de l'exposition. La pente rapide du rocher calcaire, patrie du Genévrier et du *Rhus coriaria;* la plaine siliceuse, berceau du *Rumex acetosa,* localités jadis réputées improductives, sont aujourd'hui transformées en vergers où le Prunier Robe-de-Sergent végète avec une vigueur étonnante, et où ses produits semblent acquérir une grosseur, une qualité et un parfum préférables à ceux récoltés dans les terres franches ou privilégiées (1).

Le produit annuel des Pruneaux Robe-de-Sergent livrés annuellement au commerce et exportés dans tous les pays est incalculable, et ce fruit délicieux est aussi agréable au goût que d'une digestion facile. Il a le mérite de pouvoir se conserver sans nulle altération pendant plusieurs années, avantages qu'un petit nombre d'autres fruits possèdent.

Cette variété se reconnaît facilement à son port vigoureux, à ses rameaux droits et élancés, de couleur vert-marron. Son fruit

---

(1) Dans ces sortes de terrains, les fruits peuvent bien acquérir des qualités supérieures ; mais leur volume n'est assurément jamais égal à ceux d'un sol substantiel. V. P[t].

est gros, ovoïde, aplati, partagé d'un côté par un sillon longitudinal; sa couleur est d'un rouge vif, violacé du côté du soleil; sa chair, jaune foncé, très-sucrée, pleine d'eau, se détache facilement du noyau, qui est oblong, aplati, contenant une amande douce. Ce fruit, plus que tout autre, a des rapports, par sa forme, avec les dattes que l'on trouve chez les droguistes.

Il n'est point rare de voir chaque année des Pruneaux de surchoix dont 50 ou 60 pèsent un kil., dont le prix est de 7 à 8 fr.

La fécondité de cet arbre, élevé franc de pied, est véritablement extraordinaire. On voit dans les environs de Macheteaux des individus de cette espèce dont le tronc et les branches ont des dimensions remarquables, qui font supposer plus d'un siècle d'existence. Un de ces vieux arbres, encore plein de force et de vigueur, a produit il y a peu d'années, en une seule récolte, 52 kilog. et demi de Pruneaux à livrer à la vente; ce qui représente 50 à 60 fr.

Vers la fin de juillet, les fruits commencent à tomber et à mûrir; ce sont en général les plus défectueux, mais dont on trouve facilement le débit. On construit à l'avance des claies en roseau ou avec des lattes, que l'on recouvre d'un peu de paille, élevées toujours de 60 centimètres ou un mètre au-dessus du niveau du sol; à mesure que les Prunes tombent, on les transporte sur ces claies pour les faire ressuyer et faner. On les place ensuite sur d'autres claies portatives pour les mettre au four, dont la chaleur ne sera élevée qu'au quart ou cinquième de celle nécessaire pour la cuisson du pain. Cette opération renouvelée trois fois, les Pruneaux seront suffisamment desséchés, et pourront être livrés à la vente; ceux que l'on destine à la consommation seront placés dans un local plutôt sec qu'humide, bien aéré surtout.

Le Prunier Robe-de-Sergent, franc de pied, est celui de tous qui nuit le moins aux vignes, aux céréales ou autres récoltes; son feuillage léger, tombant de bonne heure, et ses racines peu nombreuses, n'épuisent que peu ou point la terre. Celui qui introduira en grand cette culture dans le parc de vignoble où elle n'est point pratiquée, aura la satisfaction de léguer à ses descendants une source de prospérité aussi honorable que sûre, et celle plus grande encore d'avoir donné l'exemple et l'impulsion pour le bien-être de ses concitoyens.

P. Tourrès, *pépiniériste,*
à Macheteaux, près Tonneins (*Lot-et-Garonne*).

# Seconde Partie. — Belgique.

## ARBORICULTURE.

### Plantation des arbres résineux en Allemagne.

Cette plantation est exécutée sur une grande échelle, notamment aux forêts de HARTZ, et voici le système qu'on suit dans ces contrées où les pins et les sapins poussent, même sur les côtes rapides des montagnes, comme par enchantement.

Au milieu des terrains destinés à la plantation, on choisit des places convenables et d'une contenance calculée, dans la proportion de 1 are à peu près par hectare. Ce terrain est soigneusement labouré en automne et au printemps ; on le fait épierrer, on l'entoure, contre l'approche des animaux, d'un fossé, ou mieux d'une haie sèche d'épines. En automne, dans les terres arides, au printemps, dans le courant d'avril, et au plus tard avant la 2e moitié de mai, dans les terrains plus frais, on procède au semis de la manière suivante :

On ouvre au cordeau de petits sillons de la largeur de 0m,06 à 0m,08, profonds de 0m,015, et distants l'un de l'autre de 0m,50 à 0m,333 ; on y sème ses graines dans la proportion de 1 kilogramme à peu près par are, et on les recouvre de 0m,01 de terre légère.

Quand le plant a levé, on sarcle soigneusement ces petites places, et on répète cette opération pendant les 1res années, autant que le besoin de la propreté l'exige.

La 4e ou 5e année, les jeunes arbres ont de 0m,12 à 0m,15 d'élévation, et c'est alors qu'on procède à la plantation en place.

A cette fin, on coupe soigneusement à la bêche les sillons ensemencés, par lanières et par plaques, à peu près de la forme d'une forte brique. Au moment de planter, on divise ces plaques *à la main*, de manière à former de petites touffes de 2 à 4 plants ; on pose ensuite ces touffes, ayant conservé leur motte de terre, dans des petits trous préparés d'avance, à 1m,50 à 2 mètres de distance, un peu plus creux que l'épaisse ur dela motte.

Cette manière de planter par touffe a les avantages suivants : les racines de plusieurs plants ensemble empêchent la terre des mottes de tomber ; les plants s'abritent mutuellement, et un d'entre eux aura toujours le dessus et formera l'arbre ; les autres, s'ils ne périssent pas d'eux-mêmes, sont détruits quelques années plus tard.

Il n'y a pas d'exemple qu'une telle plantation ait manqué ; au bout de 20 années, les arbres ont généralement de 6 à 9 mètres d'élévation.

En résumé, on a eu l'avantage de profiter du terrain destiné à la plantation pendant 3 ou 4 années, et celui beaucoup plus grand d'avoir eu le temps pour le bien préparer, par l'établissement préalable de prairies, qui, retournées l'année qui précède le semis, lui sont infiniment profitables. On n'a employé que du jeune plant vif et sain, sans avoir dérangé leurs racines ni interrompu la végétation ; on a enfin pu planter sans obstacles les pentes les plus rapides.

C[te] de Mendelsloh,
conseiller forestier à Ulm.

### APPLICATION DU PROCÉDÉ *Boucherie* DANS LA FORÊT DE COMPIÈGNE.

M. le docteur *Boucherie,* amené par la méditation à l'idée de pénétrer les arbres par des fluides susceptibles de modifier avantageusement l'aspect et la qualité des bois œuvrés, a obtenu de M. l'intendant-général de la liste civile, toujours disposé à faciliter les progrès de la science, la faculté d'appliquer ses procédés à quelques arbres de la forêt de Compiègne. — Deux moyens sont mis en usage pour opérer la pénétration des bois. Lorsqu'ils sont en feuilles, la succion naturelle suffit pour faire monter un fluide étranger, du pied de l'arbre, où il est mis en contact avec le tissu cellulaire, jusqu'à l'extrémité des feuilles. Dans la saison où les arbres sont dépouillés de leur verdure, c'est abattus et découpés qu'au moyen d'une puissance foulante les fluides peuvent être introduits dans les fibres du bois, en expulsant la séve, qui n'oppose qu'une très-faible résistance.

La rapidité avec laquelle s'accomplit la substitution du fluide étranger à la séve que contient un arbre, le volume de cette séve que l'on recueille dans des baquets, dépassent tout ce que l'on pourrait supposer : ainsi je citerai comme exemple un tronc de

hêtre de 16 mètres de longueur sur $0^m,86$ de diamètre moyen, cubant par conséquent $9^m,294$, qui, dans le mois de décembre dernier, a écoulé, en 25 heures, 3,060 litres de séve pure, qui ont été remplacés par 3,210 litres d'acide pyroligneux.

Il résulte de ce fait bien soigneusement constaté :

1° Que le bois de hêtre présente environ 2/3 solides et 1/3 de vide destiné à la circulation de la séve ;

2° Que, dans l'état naturel, un arbre d'âge avancé contient quelques parties vides où la séve ne pénètre plus, puisque 3,210 litres ont trouvé place dans le tronc dont il était sorti seulement 3,060 litres ; ceci peut être attribué à l'état maladif de certaines portions du tissu dans lesquelles la séve n'est plus amenée par l'impulsion naturelle, mais qui ont dû se pénétrer par l'acide qui y était poussé avec une certaine force.

C'est ainsi que M. *Boucherie* arrive à introduire dans les pores des arbres les acides conservateurs qui remplacent la séve, agent si actif de corruption, et qu'il assure une durée incalculable, quant à présent, aux bois œuvrés. C'est par le même procédé qu'il y transporte les matières calcaires en dissolution, lesquelles y reprennent leur solidité primitive, rendent les bois ainsi préparés beaucoup plus durs, plus résistibles, et à peu près incombustibles, qualités bien précieuses pour les constructions en général, et particulièrement pour celles de la marine.

Enfin, par des procédés chimiques, M. *Boucherie* obtient la coloration du bois, et lui donne telle teinte qu'il lui convient d'obtenir : le *bleu*, le *vert*, le *rouge*, le *jaune*, le *violet*, sont autant de nuances qui laissent apparents tous les nœuds, toutes les ronces formées par le tissu cellulaire, et produisent des variations très-pittoresques dans l'aspect des meubles fabriqués avec les bois ainsi préparés.

Cette coloration permettra aux ébénistes et aux tourneurs de confectionner de très-jolis meubles sans avoir recours aux bois étrangers, et elle n'exclut pas le moyen de donner à ces meubles une durée infinie en les préservant des vers et de la corruption.

Tous ces avantages s'obtenant par des procédés simples, et au moyen de matières assez communes, ils ajoutent très-peu à la valeur du bois ; il y a donc lieu d'encourager une découverte aussi utile, qui honorera notre siècle, et qui doit avoir des conséquences très-importantes, à une époque où l'agriculture a déboisé le sol, et où les grandes constructions trouvent à peine dans les forêts qui nous restent les ressources qui leur sont indispensables.

A. Poirson,
inspecteur de la forêt de Compiègne.

### Du Gazonnement.

Souvent on a dans les propriétés rurales quelques travaux considérables de gazonnement à faire pour soutenir des talus en terre sablonneuse, ou encore pour former une pelouse dans un parc ou un jardin. Ces travaux, quoique simples en eux-mêmes, demandent quelques procédés particuliers pour opérer promptement, avec économie, et obtenir un travail parfait qui évite de recommencer.

Il faut, avant tout, se procurer des terrassiers intelligents qui connaissent parfaitement les travaux du gazonnement. On choisira ensuite un pré bien herbu ou une pelouse fournie de plantes vigoureuses, sans mousses. Pour détacher les gazons, un ouvrier adroit dirige une pelle bien affilée le long d'un madrier dressé et servant de règle; deux garçons ou aides marchent devant lui, tirant une corde attachée au col de la pelle. Par ce moyen, la pelle trace à environ un décimètre de profondeur, sur le terrain, des lignes parallèles espacées entre elles d'une longueur de gazon; on trace pareillement, dans un sens perpendiculaire, d'autres lignes parallèles, distantes de la largeur voulue. Il ne reste plus alors qu'à détacher le gazon par-dessous : pour cela, l'ouvrier qui tient la pelle la glisse sous le gazon découpé, et les deux aides donnent une secousse à la corde, ce qui suffit pour détacher le lier gazon.

C'est de cette manière qu'ont été exécutés, il y a 30 ans, de grands gazonnements à Flessingue. Deux ateliers organisés ainsi qu'il vient d'être dit ont travaillé dans un pré pendant 18 jours, et ont levé, l'un 25,728 gazons de $0^{m},35$ sur $0^{m},30$, l'autre 25,906, ce qui donne pour terme moyen 25,817. Ainsi le travail journa- d'un atelier produit 1,434 gazons.

Deux ouvriers, aidés chacun d'un garçon, ont gazonné le talus intérieur d'une face de redoute en 12 jours de travail. Cette face était de 150 mètres carrés, ce qui fait 75 mètres carrés pour chaque ouvrier, ou un peu plus de 6 mètres carrés par jour. D'après ces données, on peut fixer le prix du gazonnement, en ayant soin de comprendre dans l'analyse le transport des gazons et l'indemnité due pour le terrain où on les lève.

Pour le tranchement des gazons, on pourrait, au lieu d'une pelle, se servir d'un disque qui tournerait sur un axe horizontal fixé dans un manche. On conçoit qu'un homme, en poussant

devant lui cet instrument et en appuyant sur le manche, obtiendrait ainsi le même résultat qu'avec une pelle. Si cet instrument était fait de manière à ce que la rotation du disque ait lieu facilement sur son axe, un seul aide suffirait au gazonneur pour tirer la corde attachée au col de l'instrument. Le levage des gazons s'opérerait toujours avec la pelle.

Pour la pose, voici les moyens propres à obtenir une végétation vigoureuse. Si le terrain est plat, la principale précaution consiste à préparer un lit de terre meuble, et à placer les morceaux de gazon à joints recouverts, et suivant une ligne tirée au cordeau, en ayant bien soin d'arroser le gazon au fur et à mesure de sa pose.

Si c'est un talus qu'on veut gazonner, il faut, avant de commencer l'opération, attendre quelque temps pour que les terres prennent leur tassement. Après quoi l'on repiquera un peu la surface du talus, en ayant soin qu'elle soit bien plane, et l'on placera les gazons comme nous l'avons indiqué ci-dessus. Si le talus était roide et que la terre fût un peu compacte, on soutiendrait les gazons pendant la pose par de petits piquets en bois blanc. Il faut bien se garder de battre les talus avec une dame plate, comme quelques ouvriers ont coutume de le faire : car le but du gazonnement étant de soutenir les terres des talus et d'empêcher les eaux pluviales de les dégrader, si l'on applique les racines des gazons sur une surface durcie par le damage, il est clair que les racines ne peuvent prendre dans la terre, et n'ont par conséquent aucune consistance. Le but est donc manqué, et voilà pourquoi il est urgent de repiquer les talus, d'y mettre même un peu de bonne terre, ce qui favorise beaucoup la végétation de l'herbe, qui alors, étant très-adhérente au talus, peut le défendre contre les eaux pluviales.

Pour fixer le gazonnement, on frappera dessus, à plat, avec une pelle qui sera de préférence en bois; cette opération demande quelques soins, surtout si les gazons viennent d'un pré à terre forte : car alors, en frappant dessus, on courra risque de coller sur la terre tous les brins d'herbe qui, s'ils n'ont pas eu beaucoup d'eau, auront de la peine à se relever. Le meilleur moyen d'obvier à cet inconvénient est d'abord d'arroser beaucoup, ou encore de balayer avec un balai de chiendent toute la superficie de l'herbe : ce dernier mode est surtout employé dans les jardins.

---

## MÉLANGES ET FAITS DIVERS.

*L'éditeur belge, à MM. les éditeurs de Paris, sur le droit de réimpression ou de* CONTREFAÇON.

MM. les éditeurs du journal français d'*Horticulture pratique*, nous font l'honneur de nous adresser quelques interpellations et paraissent nous porter le défi de reproduire leur attaque : si nous ne le faisons pas, nous les prions de croire que c'est uniquement afin de ne pas occuper trop longuement nos lecteurs de débats auxquels ils doivent désirer de rester étrangers. Nous remercierons d'abord ces messieurs de nous avoir épargné les noms de corsaires, brigands, pirates, et autres épithètes que l'on nous prodiguait autrefois, et qui n'avaient du reste rien de concluant.

Nous voudrions répondre avec quelques détails à MM. les éditeurs français ; mais force nous est de le faire ici en quelques mots ; nous leur dirons donc :

1° Que nous-même nous avons écrit et adressé à M. le ministre de l'intérieur, un mémoire en faveur du droit de propriété littéraire entre la Belgique et la France ;

2° Qu'il est à remarquer que les auteurs français, les seuls réellement intéressés à la question, s'inquiètent peu des réimpressions, qui sont favorables à leur renommée ;

3° Que MM. les éditeurs français, qui se plaignent si *amèrement* des *bénéfices énormes* que nous réalisons à LEURS DÉPENS ; achetant les manuscrits sous l'empire du droit de réimpression pour les éditeurs étrangers, n'ont aucun titre à faire valoir cet argument, et ne négligent d'ailleurs aucune occasion lucrative d'user eux-mêmes du moyen qu'ils condamnent chez leurs concurrents.

4° Que nous avons de puissants motifs de croire que MM. les libraires français repousseraient eux-mêmes le traité qui aurait pour résultat de maintenir le droit de propriété littéraire entre la Belgique et la France, en plaçant les éditeurs belges sur un pied de réciprocité avec leurs collègues d'outre-Quiévrain pour l'exploitation des deux pays ; ce que l'on désire en France, ce n'est pas la liberté du commerce, on veut des droits protecteurs à l'intérieur, et de grandes facilités pour l'exploitation au dehors. Si la Belgique ne se montre pas accommodante sur ce point, on

ne négligera pas de la taxer d'ingratitude, reproche banal dont elle essuie à tout instant les bordées.

5° Nous pourrions dire bien des choses pour prouver que la réimpression est légitime dans l'état actuel de notre législation, et n'a d'ailleurs rien de plus monstrueux dans ses principes que le droit de brevet d'importation, par exemple, qui accorde des *priviléges* en France, même au détriment de l'inventeur, à celui qui a *pris* en pays étranger un procédé nouveau, souvent en surprenant la confiance ou la bonne foi du propriétaire.

Pour en revenir au Journal d'horticulture, nous dirons que MM. les éditeurs français ont tort de s'étonner de ce qu'on préfère notre édition à la leur, même *prix pour prix;* c'est qu'indépendamment de la reproduction de leur recueil, nous donnons une *partie belge* non moins importante, et qui va acquérir un grand intérêt, aujourd'hui que la direction en est confiée à un homme dont le talent est justement connu et apprécié.

Quant à l'opinion de M. V.. H. de Gand sur notre publication, nous y attachons fort peu d'importance, et nous ne nous étonnons point que l'horticulteur distingué ait saisi avec empressement une nouvelle occasion de placer quelques phrases déclamatoires..... autant en emporte le vent.

---

## CLASSIFICATION DES ŒILLETS.

Plus une collection de fleurs est considérable et nombreuse en variétés, plus elle a besoin d'une classification méthodique. C'est ce qu'avaient déjà senti les amateurs d'œillets allemands du dernier siècle, qui, en voyant leurs collections s'enrichir tous les ans de nouvelles variétés, reconnurent bientôt qu'un catalogue fondé sur les noms seuls, ou sur la couleur de la fleur, ne pouvait plus suffire, et ne présentait aucune sécurité ni pour le vendeur ni pour l'acheteur. La nécessité d'une classification des œillets une fois reconnue, il ne s'agissait que de s'entendre sur les principes qui devaient lui servir de base.

Il paraît que d'abord on avait essayé de classer les œillets d'après la couleur et la forme de la fleur; mais on renonça à cette classificatiou lorsqu'on eut fait la remarque que plusieurs variétés pouvaient fort bien avoir la même couleur et cependant différer entre elles par d'autres caractères plus essentiels. Quant

à la forme de la fleur, il en est de même qu'à l'égard de la couleur ; on voit effectivement qu'il y a une différence marquée dans la conformation de la fleur des œillets des amateurs, car si chez les uns elle a la forme de la rose, chez les autres elle se rapproche de celle de la renoncule ; elle est conique ou presque triangulaire, etc. Cependant, quelle que soit la forme de la fleur et quel que soit d'ailleurs le mérite d'un œillet dont la fleur a une forme parfaite, celle-ci ne peut pas fournir un caractère de classification, parce que, entre les cinq formes principales, il y en a une infinité d'intermédiaires qui exigeraient autant de sous-classes ou de subdivisions, ce qui rendrait l'étude de ces fleurs aussi difficile que désagréable. Restait donc le dessin, seule partie de la fleur qui pût conduire à une classification exacte. En effet, si l'on porte son examen sur une collection choisie, on découvrira non-seulement que chaque fleur présente un dessin particulier, mais aussi, et les amateurs le savent bien, que ces divers dessins se reproduisent par le semis, qu'ils sont par conséquent constants, fondés sur la nature, et offrent toutes les garanties qui ont déterminé les plus grands connaisseurs à choisir le dessin comme type de leur classification. Il est vrai que souvent le caractère d'un dessin n'est qu'imparfaitement exprimé, mais, même dans ce cas, il n'est pas difficile de reconnaître ce que la nature a voulu produire. Quelquefois aussi les fleurs d'une même plante présentent des caractères différents, ce que l'on appelle *divaguer*, mais ce phénomène ne se remarque que dans la classe des picotes à fond jaune ou dans les flammés nankin ou jaunes ; alors on voit l'un de ces dessins passer dans l'autre, de façon que souvent les deux se trouvent exprimés sur le même pétale. Ce divaguement des fleurs dans les classes que je viens d'indiquer, n'est pourtant point une preuve contre les principes de notre classification, il fait seulement entrevoir de quelle façon la nature a procédé, lorsque de quelques dessins primitifs elle s'est mise à former tous ceux que nous connaissons aujourd'hui. Voici ce que dit M. Ragonot-Godefroi dans son Traité de la culture des œillets, pag. 39 : « Autrefois on n'admettait généralement que » deux divisions, dans lesquelles on classait les nombreuses va- » riétés de l'œillet des fleuristes : la première et la plus estimée » renfermait les œillets flamands ; la seconde, les œillets de fan- » taisie, et tout ce qui n'était pas régulièrement flamand était » réputé fantaisie. » Nous sommes d'accord avec M. Ragonot,

que cette classification est insuffisante, mais il ignorait sans doute que les fleuristes allemands avaient émis la même opinion à peu près un siècle avant lui, et que la classification que nous allons reproduire plus loin, est le résultat d'une étude profonde et réfléchie de cette intéressante fleur, qui surpasse en variétés toutes les fleurs connues.

Nous disions tout à l'heure que le dessin n'est pas toujours bien exprimé dans les fleurs, c'est une imperfection qui en diminue plus ou moins le mérite, mais si, du reste, la fleur est bien faite, le pétale bien arrondi et le fond pur, on ne la rejette pas pour ce motif, on dit seulement que la fleur a peu de dessin ou qu'elle est, pour nous servir d'une ancienne expression, *cum rarâ illuminatione*.

Outre le dessin qui forme, comme nous l'avons dit, la base de notre classification, l'amateur considère encore la couleur de ses œillets. Nous ne parlerons pas ici des nuances infinies dont ces fleurs réjouissent la vue, cela nous éloignerait trop de notre but ; nous dirons seulement que quelle que soit la couleur d'un œillet, il faut qu'elle soit pure, et lorsqu'il y en a plusieurs, qu'il faut que chacune d'elles soit tranchante et nettement séparée de l'autre. Quant au fond, il est blanc, jaune, rouge, gris, violet, pourpre, etc. Le blanc doit être un blanc de neige, dans quelques cas, cependant, l'on admet qu'il tire un peu sur le jaune. mais un fond blanc-rougeâtre est toujours un grand défaut, et la fleur, pour cela seul, ne peut pas faire partie d'une collection choisie. Le fond jaune se présente sous toutes les nuances, depuis le jaune le plus pâle jusqu'au jaune de citron ou d'or. Quelques-uns veulent que pour être beau ce jaune soit très-pur, mais nous avons vu des œillets à fond nankin, et même d'un jaune grisâtre, qui étaient d'une grande beauté. Quant aux autres couleurs. le goût en décide ordinairement, et nous croyons inutile de faire observer que souvent une couleur bizarre peut avoir autant et même plus de mérite qu'une couleur vive et pure.

---

### Classification des Œillets d'après le dessin.

#### PREMIÈRE CLASSE. — *OEillets unicolores.*

On entend par œillets unicolores, ceux qui n'offrent qu'une seule couleur, sans aucun dessin.

Ces œillets sont généralement peu estimés ; le plus souvent ils sont rouges ou violets, jaunes ou blancs, ayant les pétales dentelés, ce qui certes n'est pas un titre de recommandation. Cependant, lorsque, à une forme parfaite, à un pétale rond, un œillet réunit un coloris pur et rare, comme, par exemple, le gris cendré, il ne fait pas honte à la collection la mieux choisie. Nous avons vu des œillets jaunes, et une autre fois un blanc uni, qui réunissaient toutes les perfections d'un bel œillet.

## DEUXIÈME CLASSE. — *Picotes.*

On entend par *picotes*, les œillets qui, sur un fond blanc ou de toute autre couleur, offrent un dessin particulier, formé de stries très-fines ou capillaires, d'une ou de plusieurs couleurs, partant du bord du pétale et se dirigeant vers sa base. Lorsque ces stries ne sont formées que d'une seule couleur, on les nomme *picotes* tout court, et *picotes-picotes* ou *picotes bizarres,* lorsque le dessin est formé de deux ou de plusieurs couleurs.

Une belle picote doit avoir un fond très-pur ; le dessin en doit être formé de stries capillaires exactement séparées les unes des autres. Des stries ou des points dispersés sur la lame du pétale, sont un défaut qui diminue la valeur de l'œillet et qui, lorsqu'ils sont très-nombreux, en ôtent tout le mérite. On les classe en plusieurs genres et parfois chaque genre en plusieurs espèces ; savoir :

### PREMIER GENRE. *Picotes allemandes.*

Elles ont leur dessin au bord du pétale. On en connaît trois espèces qui sont :

A. *Picote lisérée, fig.* 1 (1). Ces picotes ont le limbe du pétale bordé par une lisière étroite et formée d'une seule couleur, le reste de la lame est exempt de stries et de points. On les classe parmi les picotes, quoique le dessin ne soit point formé de stries. Il y en a à fond blanc et à fond jaune.

B. *Picote allemande*, dessin ancien, *fig.* 2. Ces picotes ont le bord du pétale garni de stries capillaires courtes, n'atteignant que la sixième partie de sa longueur ; le reste du pétale est exempt de stries et de points.

C. *Picote allemande*, dessin moderne, *fig.* 3. Le dessin de ces

(1) Voir la figure jointe à cette livraison.

picotes est plus riche et remplit la presque totalité de la lame du pétale, mais il est essentiel que la base en soit libre, afin qu'on puisse bien apercevoir le fond.

DEUXIÈME GENRE. *Picote pyramidale, fig.* 4.

Ce sont de belles picotes, mais on les trouve rarement parfaitement pures. Leur dessin a la forme d'une pyramide renversée, dont la base part du limbe du pétale et la pointe est dirigée vers le calice de la fleur. C'est un défaut lorsqu'il y a des stries particulières à côté de la pyramide.

Ce dessin pyramidal et les dessins qui précèdent constituent les éléments pour les autres dessins qui vont suivre.

TROISIÈME GENRE. *Picote hollandaise, fig.* 5.

Le dessin de la picote hollandaise se compose du dessin pyramidal et du dessin allemand ancien. Ces picotes sont les plus nombreuses, aussi les amateurs se montrent-ils fort difficiles à cet égard; ils en exigent une grande pureté du fond et une grande netteté du dessin.

QUATRIÈME GENRE. *Picote romaine, fig.* 6.

Le dessin est composé de la pyramide et du dessin allemand moderne. Quoique assez répandues, ces fleurs le sont moins cependant que les picotes hollandaises. Lorsqu'il y a deux, trois ou quatre couleurs qui forment les stries du dessin, ces fleurs sont fort estimées.

CINQUIÈME GENRE. *Picotes françaises, fig.* 7.

Elles se distinguent des picotes précédentes par deux lignes opposées et séparées du reste du dessin; ces lignes aussi sont formées de courtes stries capillaires, et ont une forme un peu courbée. Il y en a de deux espèces, savoir :

A. *Picote française,* dessin ancien, *fig.* 7. Elle a, comme la figure le représente, un dessin composé de celui de la picote hollandaise ou romaine et de deux crochets dont un de chaque côté de la pyramide.

B. *Picote française,* dessin moderne, *fig.* 8. La picote française dessin moderne se distingue de la première par l'absence de la pyramide.

SIXIÈME GENRE. *Picotes espagnoles.*

On classe dans cette catégorie celles qui offrent les dessins hollandais et ont, en outre, une paire de crochets à chaque côté du pétale. Il y en a également deux espèces, savoir :

A. *Picotes espagnoles*, dessin ancien, *fig.* 9, avec la pyramide, et

B. *Picotes espagnoles*, dessin moderne, sans la pyramide, *fig.* 10.

SEPTIÈME GENRE. *Picotes italiennes.*

La différence qui existe entre ces picotes et les précédentes, consiste dans le nombre des crochets qui se trouvent de chaque côté du pétale et que l'on fixe à trois. On les distingue en :

A. *Picotes italiennes*, dessin ancien, *fig.* 11, avec la pyramide, et en

B. *Picotes italiennes*, dessin moderne, *fig.* 12, sans la pyramide.

Les œillets appartenant à cette classe ne sont estimés que lorsque le dessin est d'une grande netteté, c'est-à-dire que les stries capillaires sont exactement tranchées les unes des autres, et ne laissent aucun intervalle entre elles ; il faut en outre que le dessin soit régulièrement réparti sur chaque pétale, de sorte que l'on puisse à l'instant même reconnaître à quelle classe et à quelle division de notre système l'œillet appartient. Si, au contraire, les stries se confondent, ou si le dessin est imparfait au point qu'on ne puisse en reconnaître l'espèce, l'œillet n'a aucun prix. Quant aux *picotes bizarres*, elles sont d'autant plus précieuses que les couleurs alternent plus régulièrement et se trouvent plus également distribuées sur chaque pétale.

## TROISIÈME CLASSE. — *OEillets rayés.*

Ces œillets se distinguent des picotes, en ce que leur dessin consiste en raies plus ou moins larges, qui partent du bord du pétale et descendent jusque dans le calice. Les œillets dans lesquels ces raies ne sont formées que d'une seule couleur, s'appellent *doublettes ;* et ceux dans lesquels elles sont formées de deux ou de plusieurs couleurs sont appelées *bizarres*.

Les raies sont larges, moyennes ou étroites. Cependant la fleur est d'autant plus estimée, qu'il y en a moins de ces der-

nières. Les raies interrompues et courtes, ainsi que les points lorsqu'ils sont très-nombreux, nuisent beaucoup à la beauté de ces œillets et les font souvent rejeter. On classe les œillets rayés en deux divisions, savoir :

A. *Doublettes et bizarres allemands, fig.* 13. Toute la surface du pétale est ornée de raies moyennes d'une ou de plusieurs couleurs, qui partent du bord et descendent jusque dans le calice. Plus ces raies sont d'une égale largeur et longueur, plus la fleur est réputée belle et a de valeur. Trop de raies étroites ou de points en diminuent considérablement le mérite aux yeux du connaisseur. C'est dans les doublettes et bizarres allemands qu'on remarque souvent les couleurs les plus brillantes et les plus rares, ce qui fait qu'ils sont fort estimés des connaisseurs, lorsque du reste leur forme est parfaite. Le plus souvent le fond en est écarlate ou cuivré, d'autres sont d'un gris cendré ou argenté ; ceux à fond blanc sont les plus précieux, mais ils sont encore rares.

B. *Doublettes et bizarres flamands, fig.* 14. Ils se distinguent des doublettes et bizarres allemands par les raies qui sont plus larges ou rubanées. Souvent, entre ces larges raies il s'en trouve d'autres qui sont plus étroites, ou capillaires, ou même qui ont des points, c'est une imperfection qui devient défaut lorsqu'ils sont trop nombreux.

Outre les qualités générales qui distinguent un bel œillet, la doublette flamande doit encore avoir les qualités suivantes : il faut 1° que les couleurs des raies soient vives et brillantes ; 2° que celles-ci, dans les bizarres, soient aussi tranchantes et aussi opposées que possibles ; 3° que les raies se prolongent dans le calice ; que les couleurs enfin soient distribuées sur tous les pétales d'une manière égale et riche, de sorte que la couleur du fond soit peu remarquable. Les doublettes et les bizarres dépourvus d'éclat ou d'illumination, ne sont guère estimés, quelles que soient d'ailleurs leurs autres qualités.

Enfin les doublettes et bizarres flamands que les Allemands (soit dit en passant) appellent improprement doublettes et bizarres anglais, doivent encore avoir un pétale exactement rond ; mais c'est du reste un caractère qu'on exige aujourd'hui de tous les œillets sans distinction ; et si, dans les autres classes, quelques œillets offrent encore des pétales dentelés, on regarde cela comme une imperfection qu'on cherche à améliorer. Les amateurs belges, français et anglais exigent encore d'une doublette flamande que

le fond en soit blanc et très-pur; mais cette distinction n'est plus admissible aujourd'hui que nous possédons un grand nombre de doublettes et de bizarres qui ont un tout autre fond que le blanc. Je possède entre autres, dans ma collection, une doublette flamande jaune de citron à raies blanches, et une autre à fond pourpre rayé de bleu d'acier, lesquelles ne diffèrent d'une véritable flamande que par la couleur du fond.

## QUATRIÈME CLASSE. — *OEillets peints et lavés.*

Il existe, comme le titre l'indique, deux divisions de ces œillets. Dans les premiers, les couleurs qui forment le dessin partent du bord et descendent plus ou moins profondément vers le calice; dans les autres, les couleurs sont distribuées ou pour ainsi dire lavées sur la lame du pétale, sans en atteindre le bord qui laisse entrevoir la couleur du fond.

Les premiers s'appellent *flammés*. Ces œillets ont pour caractère distinctif d'avoir tout au moins une couleur, peinte pour ainsi dire sur une autre qui forme le fond. La couleur peinte part du bord du pétale et se distribue sur la lame d'une manière inégale, formant pour ainsi dire des flammes. La couleur du fond doit toujours rester visible au bas du pétale. On les classe en plusieurs genres, savoir :

### PREMIER GENRE.

A. *Flammés*, proprement dits, *fig.* 15.

Chez ces œillets une couleur différente est peinte sur celle du fond. Les anciens amateurs appelaient les flammés « *concordes,* » parce que d'ordinaire une couleur foncée est lavée sur une autre plus claire quoique du même ton, comme, par exemple, un rouge foncé sur un fond clair. Mais ces œillets ne sont plus estimés aujourd'hui, parce qu'ils ne produisent aucun effet marqué. Si cependant, comme il arrive quelquefois, un de ces œillets offrait deux couleurs disparates, comme, par exemple, du gris cendré ou argenté peint sur un fond aurore ou rose, alors il mériterait une place dans la collection.

B. *Flammés picotés,* et *flammés rayés, fig.* 16 et 17.

Les œillets de ce genre ont pour caractère principal un dessin flammé peint sur le bord du pétale qui descend vers sa base. D'après les recherches que j'ai faites sur ce sujet, il me semble que les flammés existaient déjà avant que l'on connût les picotes,

et que celles-ci sont provenues de la séparation complète de petites masses de couleurs qui forment les flammes en stries capillaires. Je dirai dans un autre article sur quels motifs se base cette supposition, il est toujours certain que souvent, comme je l'ai déjà indiqué plus haut, les picotes divaguent en flammés.

Les flammés se divisent en *picotés* et en *rayés,* selon que les couleurs qui forment les flammes s'y trouvent en masses plus ou moins larges. Ils ont ordinairement un fond jaune, chamois, nankin ou aurore, et les flammes sont d'un beau rouge de feu, de cuivre, violettes, etc., presque toujours accompagnées de mine de plomb, de gris cendré ou de gris argenté. Les flammés à fond blanc sont plus rares, ce qui n'est pas un grand malheur, attendu qu'ils ne produisent pas un effet bien extraordinaire. On voit aisément que ce sont des picotes qui ont divagué.

Les flammés ont presque toujours un bord denté, ce qui pourtant ne paraît pas être un défaut dans les fleurs de cette espèce, attendu qu'il y a pour ainsi dire identité entre cette forme dentelée et cette espèce de dessin.

### DEUXIÈME GENRE. *Fig.* 18.

OEillets lavés, dits aussi *parmelottes* ou *fameux* chez les Allemands. Ces œillets ont le plus souvent un fond blanc pur; j'en ai vu aussi à fond chamois pâle et vermillon, mais ils sont encore rares, fort chers et ne se trouvent que dans les meilleures collections. Ce qui caractérise les parmelottes, c'est que la couleur du dessin y est lavé tendrement sur le milieu du pétale, sans atteindre le bord, et que la surface inférieure du pétale est toujours blanche, tandis que chez tous les autres œillets les couleurs du dessin se trouvent également sur les deux surfaces. Cette espèce d'œillets porte ordinairement des fleurs plus petites que les autres et les pétales sont dentelés, mais cela n'empêche pas qu'on ne les considère comme de magnifiques fleurs qui, par leur forme et leur coloris à la fois vif et tendre, font l'ornement d'une collection choisie. Le dessin des parmelottes est rose, violet, couleur de vermillon, cramoisi, rarement de pourpre ou de feu. On les subdivise en :

A. *Parmelottes picotées, fig.* 19. Outre les caractères généraux des parmelottes, celles-ci ont encore des stries capillaires qui garnissent le bord du pétale. On les nomme *parmelottes picotées,* lorsque les stries sont formées d'une seule couleur, et *parme-*

*lottes bizarres*, lorsque les couleurs sont au nombre de deux ou de plusieurs ; et en

B. *Parmelottes doublettes et bizarres*, *fig.* 20, lorsque le pétale est rayé d'une ou de plusieurs couleurs. Ce sont donc, comme on le voit, des doublettes et bizarres allemands et flamands avec les caractères des parmelottes.

Depuis quelque temps on a gagné des œillets qui diffèrent dans leur dessin de tous ceux que je viens de décrire. J'en ai vu fleurir quelques-uns, mais comme je ne suis point encore sûr de leur constance, je me réserve d'en parler dans une autre occasion.

SCHEIDWEILER.

---

## Des Glaïeuls.

La plante bulbeuse, connue sous le nom de Glaïeul, *Gladiolus*, de *gladius*, glaive, à cause de la forme allongée et pointue de ses feuilles, est devenue fort intéressante depuis que des espèces et des variétés vraiment remarquables en ont accru beaucoup le nombre et l'importance. On connaît assez généralement le *gladiolus communis*, originaire des parties méridionales de l'Europe : il est répandu partout, et on le trouve jusque dans les jardins des plus humbles chaumières de nos villages. Il en est à peu près de même du *G. byzantinus*, introduit, il y a deux siècles, des environs de Constantinople, d'où lui vient son nom. Ces deux espèces de glaïeuls ont donné un grand nombre de variétés de différentes nuances, telles que la blanche, la rose, la roseo rangée et vermillonnée, la purpurine et la lilacée. Elles sont toutes faciles à cultiver et se conservent même, pendant l'hiver, en pleine terre, pourvu que celle-ci soit franche-légère, et peu humide. Les bulbes et les caïeux se multiplient d'eux-mêmes en abondance; toutefois, ces plantes demandent à être changées de place et de terre tous les deux ou trois ans. L'expérience a démontré qu'en les traitant de cette manière les fleurs deviennent plus nombreuses et plus larges, et que leur coloris en est plus vif et mieux tranché.

Vers le milieu du siècle dernier on a commencé à introduire du *Cap* des espèces nouvelles de glaïeuls ; tels sont les :

G. Angustus, Brevifolius. Blandus, Bimaculatus, Campanulatus, Cunonia, Cuspidatus, Edulis, Elatus, Gracilis, Hastatus, Hirsutus, Involutus, Namaquensis, Millerii, Recurvus. Tristis ou Concolor, Trichonemifolius, Undulatus, Versicolor ou Binervis, Viperatus, Quadrangularis, Watsonius, etc.

Cependant, presque toutes ces espèces, ou plutôt les variétés provenant de quelques espèces particulières, ne méritaient pas d'être conservées ; elles furent donc négligées et oubliées : leurs noms ne se trouvent conservés que dans les ouvrages scientifiques. On voit quelques-unes de ces variétés dans les jardins botaniques et parmi les corbeilles des parcs d'amateurs désireux de conserver leurs collections au grand complet. Ainsi, nous ne nous arrêterons pas plus longtemps à ces espèces de glaïeuls exotiques, que nous ne l'avons fait à celles d'une origine européenne.

Notre communication d'aujourd'hui a pour objet de signaler plus spécialement les espèces de glaïeuls qui, par leur beauté, loin d'être restées dans l'oubli et d'avoir échappé à l'indifférence de l'amateur, ont mérité au contraire son attention et ses soins. Elles viennent de produire en Belgique, par suite d'une fécondation bien entendue, plusieurs variétés nouvelles qui éclipsent tout ce que nous possédons de beau et de distingué dans ce genre de plantes. Ces espèces sont le *G. cardinalis* et le *floribundus,* introduits du Cap en 1788 et 1789 ; et le *G. ramosus.*

Le *G. psittacinus,* perroquet, ou *Daeleni,* a été introduit depuis cette époque. Ce glaïeul, apporté de l'île de Java en 1823 ou 1824, par un navire hollandais de Rotterdam, fut acquis par le docteur Dael, de cette ville. C'est chez lui qu'il a fleuri pour la première fois. Les horticulteurs lui ont donné son nom.

Quant aux *G. Colvilli, pulcherrimus, ramosissimus* et à un grand nombre d'autres, fort jolis sans doute, dont les horticulteurs hollandais de Haarlem ont enrichi le commerce des plantes, nous nous bornerons à faire remarquer que le plus beau dont nous ayons vu les fleurs en 1842, est le *formosissimus.* Cette variété réunit à la structure de la plante et à l'abondance des fleurs du *ramosus* le coloris du *cardinalis,* sans toutefois être aussi brillant. Du reste, toutes ces variétés nouvelles ont entre elles un air de famille et plusieurs traits de ressemblance avec les espèces dites *ramosus*, *floribundus* et *cardinalis.* Néanmoins, elles ne sont pas à comparer aux brillantes nouveautés que l'on a obtenues de semis au parc d'Enghien du duc d'Aremberg. Voici les renseignements que nous sommes parvenu à recueillir à cet égard : un nommé *Beddinghaus*, jeune homme intruit et intelligent, capable du reste de donner une bonne direction à un établissement comme celui d'Enghien, avait eu l'idée, paraît-il, de féconder le *G. psittacinus* par le *floribundus,* le *ramosus* et le *car-*

*dinalis*. Cette fécondation, préparée habilement d'avance, avait été faite pendant l'été de 1837, extrêmement favorable à ces sortes d'opérations. En effet, en 1839 et en 1840, nous entendions déjà citer de beaux glaïeuls obtenus à *Enghien*. Le *G. gandavensis* provient de ces semis. M. Louis Van Houtte, qui en avait fait l'acquisition, l'annonce dans son catologne de 1841 en ces termes : « Je viens d'acquérir la propriété de ce glaïeul, sauf » deux oignons que possède un de mes confrères. Tout Gand » vient l'admirer encore au moment où j'écris! Pour le port et » le coloris, il laisse loin de lui tout ce qu'on connaissait en » glaïeuls. Ses dimensions dépassent celles du *G. ramosus*, ses » majestueuses corolles, au nombre de 17 à 20, sont du ver- » millon le plus éclatant : leurs pétales inférieurs ornés de chrome, » d'amarante et de pistache, sont encore relevés par des anthères » bleu de ciel qui décorent le centre de la fleur. »

Cette description, faite sans doute dans un moment d'admiration et d'enthousiasme, est loin cependant d'être exagérée. La variété *G. gandavensis* donne réellement des fleurs conformes à la description de M. Van Houtte, lorsque la plante se trouve dans une terre convenable, où elle a été plantée en temps opportun.

Plusieurs autres variétés provenant des mêmes semis, surpassent encore de beaucoup le *G. gandavensis*. Quelques-unes de celles-là figurèrent déjà au catalogue de M. Jacob-Makoy, de Liége, pour l'année 1842 ; d'autres ne sont pas encore dans le commerce. Les premières portent les noms suivants : G. baron de Pronay, *de Candollii*, Grétry, *Herbertii*, *Lowii*, *Pfeiferii*, reine des Belges, *Salmianus*, *Schwarzenbergianus*, *Splendidus* et *Sternii*.

Un voyageur de la maison de M. Simon, de Metz, nous a dit, ces jours derniers, qu'il avait vu fleurir toutes ces belles variétés de glaïeuls dans les jardins de M. Parmentier à Enghien. Elles sont également en fleurs, en ce moment, à l'établissement de *M. Gillot* à Saint-Gilles-lez-Bruxelles ; nous les y avons vues et admirées comme elles le méritent. Toute la collection de ces beaux glaïeuls, cultivés en pots, a été exposée dernièrement par le jardinier de M. le duc d'Aremberg à la Société de Linnée. Cette collection a été couronnée à l'unanimité !

Il est facile de remarquer à la structure de toutes ces plantes, au coloris et à la forme des fleurs, que ces semis proviennent tous du *psittacinus* fécondé, comme nous l'avons déjà dit, soit par le *ramosus*, soit par le *floribundus*, soit enfin par le *cardinalis*.

Pour ce qui concerne cette culture, nous ajouterons qu'elles viennent très-bien en plein air, plantées dans un terreau de feuilles. Elles s'y multiplient abondamment comme le *Daeleni.* On les ôte de terre vers la fin du mois de septembre, après que la verdure en est entièrement séchée. Pendant l'hiver on conserve les caïeux et les oignons dans un endroit qui ne soit pas trop sec. On ferait peut-être encore mieux de les placer à l'abri des grandes gelées, dans des feuilles. Au printemps, vers le commencement d'avril, on les replante en pleine terre. On verra, nous avons tout lieu de le croire, en peu d'années, de grandes corbeilles de ces beaux glaïeuls dans les jardins et dans les parcs des riches amateurs de l'horticulture à qui cet avis est plus particulièrement destiné. Aussi, je ne doute point qu'un jour on ne témoigne de la reconnaissance pour cet avis.

J. de Jonghe, *amateur-fleuriste.*

Bruxelles, 16 août 1843.

---

MOYEN DE MAINTENIR NAIN LE *Fuchsia corymbiflora.*

Dans le courant de l'été on rabat la tige principale d'un jeune *F. corymbyflora* assez pour le forcer à pousser deux nouveaux rameaux des aisselles des feuilles. Lorsque ceux-ci ont atteint 35 centim., on couche le plus fort des deux dans le double but de donner plus de vigueur à l'autre, et de provoquer le départ de nouveaux rameaux, parmi lesquels, selon leur disposition et leur force, on en choisit huit ou 9 en en laissant 3 au centre, et dirigeant les autres à l'entour; d'abord, et pendant un peu de temps, on les pince de manière à ce que tous ces rameaux restent à la même hauteur; bientôt après les rameaux du centre, prenant plus de vigueur, dépassent les autres. Le printemps suivant on a un petit arbre de 70 à 80 centim. de haut, et d'un diamètre à peu près égal, dont chaque branche développe à son extrémité ses belles grappes de fleurs. On rempote à l'automne suivant. Dans cet état le *F. corymbiflora* devenant très-vorace, il serait bon d'employer des arrosements azotés. L'amateur qui n'aurait qu'une serre peu élevée pourrait ainsi préparer les *Fuchsia* à hautes tiges.

---

ERRATA

DU NUMÉRO DE SEPTEMBRE DERNIER.

Page 209, au lieu de : *à son entre maturité;* lisez : *à son outre-maturité.*
» *ib.,* » *pemonome;* lisez : *pomonome.*



*Perpétuelle mousseuse.*

**Un mot sur les expériences agricoles et horticoles.**

Tout le monde le sent comme nous, rien n'est plus important qu'une ferme ou un jardin dans lequel on expérimenterait tout ce qui est nouveau ou annoncé comme tel ; aussi tous les vrais amis des progrès de l'horticulture applaudirent à la création dans le vaste jardin du Luxembourg, d'un carré confié aux soins de la Société royale d'horticulture, et destiné à mettre en application les théories nouvelles et à essayer le mérite des plantes introduites ou obtenues chez nous comparativement avec les anciennes. Nous avons déjà parlé de ces divers essais : ils ne sont pas toujours aussi satisfaisants ni aussi concluants qu'on serait en droit de l'exiger. Cela tient sans doute à l'exiguïté du jardin qui y est affecté. Tout est expérimenté sur une trop petite échelle. Un bon cultivateur normand de nos amis, ayant beaucoup entendu parler du trèfle du Caboul, de la Spergule géante, des Seigles de la Saint-Jean, multicaule et géant, de l'Avoine de Russie, de l'Orge nampto, etc., sut que toutes ces plantes étaient cultivées dans le jardin d'expérience de la Société. Il nous pria de l'y conduire. Grand fut son étonnement quand, au lieu d'un champ de fourrage prôné comme merveilleux, qu'il s'attendait à trouver, il vit une simple touffe de chacune de ces plantes, soigneusement attachée sur un tuteur. Tout stupéfait du désappointement qu'il éprouvait, il nous fit cette remarque très-judicieuse, que ce n'est pas étonnant que cette spergule cultivée dans une bonne terre de jardin, fréquemment et copieusement arrosée, s'élève un peu plus que dans nos champs, et qu'elle passe pour *géante*. Traités de la même manière, ces seigles s'allongeront davantage, ou talleront un peu plus que dans les terres qu'on leur destine habituellement. Nous aurons alors *le multicaule, le Saint-Jean*, *le géant* (1), etc. ; mais chez nous tout cela rentrera

(1) Le Seigle multicaule, le Saint-Jean et le Géant, ne font tous les trois qu'une seule espèce. C'est une variété constante du seigle ordinaire, qui est fréquemment cultivée dans les contrées avoisinantes de la Baltique. On sème ce seigle vers la Saint-Jean pour en obtenir encore une ou deux coupes en vert avant l'hiver, pour la nourriture des bestiaux, puis, l'été suivant, on le laisse monter en grains. Les noms de multicaule et de géant sont une invention de certains spéculateurs en France, qui ont bien voulu faire passer comme une nouveauté une chose depuis longtemps connue. S.

dans notre commune espèce, si même ça ne lui est inférieur. Ce *Trèfle du Caboul* (1) est un énorme mélilot dont les tiges sont grosses comme celles du colza : on pourrait tout au plus le cultiver pour chauffer le four ; mais comment oser vendre cette plante pour un fourrage, surtout en lui donnant le nom impropre de *trèfle*, qui pourrait faire supposer qu'elle appartient au genre de cette excellente légumineuse ! Nous n'eûmes rien à répondre à d'aussi sages observations. Il est bien vrai que de toutes ces expériences agricoles faites dans un jardin, sur une aussi petite échelle, il en est comme des livres écrits au coin du feu par un homme qui cultive, la pelle et les pincettes en main ; c'est beau sur le papier, voilà tout. Ce que sanctionne la Société d'horticulture n'en est probablement pas moins vrai, mais c'est pour son jardin seulement ; hors de là, les résultats ne seront plus les mêmes. Qui dit qu'il n'en est pas ainsi pour la plupart des plantes potagères, des fleurs et même des fruits que tant de gens viennent vous dire avoir expérimentés ? Peut-on s'en rapporter à quelques Pois semés en pochet, à deux ou trois Laitues, à un Chou, à une fleur, etc., que l'on a placés convenablement près d'un mur, protégés contre le froid, ombrés pendant les grandes chaleurs, garantis des vents, des grêles, etc. ? Ce sont là des soins que je suis loin de trouver mauvais ; on ne saurait trop bien traiter une plante nouvelle que l'on tient à ne pas perdre ; mais ce sont là aussi de ces cultures exceptionnelles qui ne seront pas applicables à des plantations étendues. Le Coton mûrit parfaitement à Paris si on le cultive en pots pendant qu'il est jeune, et qu'on le mette ensuite en pleine terre : est-ce prouver qu'il réussira en plein champ ? L'*Arachis hypogea* ou Pistache de terre donne jusqu'à quinze et vingt pour un convenablement cultivée dans un jardin ; faites-en quelques mètres dans un champ,

(1) Le trèfle du Caboul n'est autre chose que le *Mélilot géant*, qui a été gagné, il y a quatre ou cinq ans, en Allemagne, par un ministre protestant. Il existe une brochure sur ce *mélilot*, dans laquelle les qualités de cette plante, considérée comme fourrage, sont beaucoup exaltées; en même temps l'auteur n'a pas oublié d'y faire savoir au public qu'il tenait à sa disposition des graines de ce mélilot moyennant un prix *raisonnable*. La vérité est que les bestiaux refusent d'en manger, parce qu'il est trop dur et parce que l'odeur qu'il exhale est trop forte. La transmigration en France a valu au mélilot géant l'honneur d'un nouveau baptême; *trèfle du Caboul* sonne certainement mieux que mélilot géant, et a d'ailleurs le mérite de le faire passer plus facilement pour une plante nouvelle. S.

vous ne récolterez pas votre semence. J'en dirai autant de l'*Oxalis crenata*, du *Scolymus hispanicus*, et de toutes les plantes citées plus haut. Les intéressés à la vente de ces prétendues nouveautés potagères, agricoles ou industrielles, font et font faire des expériences en petit; on ne tient pas compte des soins, de la situation ni des influences atmosphériques, etc.; on est engoué des résultats obtenus ou qu'on dit avoir obtenus; on les augmente encore; puis, au moyen d'une règle de trois, on calcule que ce fourrage donne tant par hectare. On se garde bien de vous dire que c'est après l'avoir pesé au trébuchet et avoir multiplié son poids par mille qu'on a obtenu ce prétendu résultat! Voilà positivement ce qui est arrivé avec la *Spergule géante*, les *Seigles* cités en tête de cet article, le *Madia*, et tant d'autres plantes qui ne répondent pas à l'idée qu'on s'en était faite d'après des annonces intéressées publiées dans des journaux ou des *prospectus* spéciaux.

V. P.

---

**Comment certaines plantes passent l'hiver en pleine terre.**

La Société d'horticulture de Caen vient d'attaquer le *Bon-Jardinier* d'une manière un peu verte : elle déclare qu'*il faut être bien fou de se fier à un pareil guide*. C'est au sujet de plusieurs erreurs, et notamment de celle-ci : il s'agit du *Pinus australis*, qui, tout le monde le sait, périt à 7 ou 8 degrés de froid. La Société de Caen accuse le *Bon-Jardinier* d'induire le public en erreur en l'assurant que ce pin *peut supporter* 14 *degrés de gelée*. L'éditeur du *Bon-Jardinier* vient de répondre par un démenti formel adressé à la Société caennaise en protestant contre son insinuation, parce que le *Bon-jardinier*, selon l'éditeur de la rue du Paon, n'a jamais dit cela, et que c'est chose facile à vérifier. Nous n'avons pas mission de défendre la Société de Caen, elle est fille à plaider sa cause elle-même; mais nous dirons seulement qu'elle a raison, car le *Bon-Jardinier*, édition de 1839, qui nous tombe sous la main, ne se contente pas de dire que le *Pinus australis* supporte 14 degrés de froid, *mais il assure qu'il a résisté sans abri à l'hiver de* 1829 *à* 1830; or on sait que la température est descendue à près de 18 degrés dans ce terrible hiver, dont les rigueurs se firent sentir pendant près de deux mois.

Ce n'est pas du reste la seule erreur de ce genre commise, nous ne dirons pas par le *Bon-Jardinier*, mais par de mauvaises compilations horticoles fondées par des libraires spéculateurs qui n'ont pas même la connaissance nécessaire en jardinage pour faire la différence d'un bon et d'un mauvais article. Aussi ces recueils, dont la rédaction principale est confiée à une paire de ciseaux, font tomber dans des erreurs graves les amateurs qui s'avisent de mettre en application des procédés ridicules et des recettes absurdes, de la nature de celle dont nous avons parlé dans le numéro précédent.

Ne se souvient-on pas d'un petit recueil de douze pages qui paraissait sans couverture il y a quelques années sous le titre de *Revue horticole*, avec la prétention de servir de complément au *Bon-Jardinier?* Un article très-pompeux sur l'*Araucaria imbricata* fut publié dans un des numéros de cette petite *Revue;* il ne s'agissait plus que d'inviter le gouvernement à faire faire des plantations d'*Araucaria* au bois de Boulogne, puisqu'il était bien constaté qu'il résistait parfaitement en pleine terre à nos hivers les plus rigoureux, au Jardin-des-Plantes de Paris, où on en voyait, disait-on, un très-bel individu « *qui ne ressemblait en rien à tout ce que l'on avait cultivé en pleine terre jusqu'alors, et c'était un des plus beaux arbres dont on pouvait orner les parcs et les jardins paysagers, où il pourrait s'élever à une hauteur immense, puisque dans son pays il n'est pas rare d'en voir de plus de* 50 *mètres.* » Celui qui écrivait ces lignes ajoutait que l'*Araucaria* se trouvait déjà dans le commerce, et il engageait très-sérieusement et très-instamment les propriétaires à en faire des plantations.

C'est pour le coup que la Société d'horticulture de Caen pourrait dire avec raison : *Bien fou qui se fierait à une pareille recommandation !* En effet, l'*Araucaria imbricata* du Jardin-des-Plantes a environ 3 mètres d'élévation; il est planté en pleine terre de bruyère, dans un lieu abrité des vents de l'ouest, du nord et de l'est. A l'approche des premiers froids on réunit les branches du bas pour les loger avec la tige dans un énorme tonneau défoncé par les deux bouts; une fois placé, on le remplit de feuilles sèches, puis on amasse un tas de fumier long tout autour. Le bout des dernières branches de l'*Araucaria* dépasse un peu cet abri; on les loge dans une grande cage en verre que cinq ou six hommes finissent par amarrer et assujettir à force

peine, pieux et cordages, sur ce ridicule échafaudage. Chaque fois que le temps est beau dans le milieu du jour, le sommet de la cage en verre s'ouvre comme le ventilateur d'une serre chaude; on le referme le soir; si le froid augmente, la cage reste hermétiquement close, et, de plus, on l'enveloppe de paille. C'est ainsi que l'*Araucaria imbricata* passe nos hivers en pleine terre! Il serait vraiment curieux que le gouvernement, profitant des conseils qu'on lui donnait, eût fait planter une avenue de ces arbres merveilleux au bois de Boulogne ou aux Champs-Elysées; on verrait alors à chaque instant du jour, depuis novembre jusqu'en avril, des hommes aller de cage en cage pour donner de l'air ou le supprimer selon l'état de la température et le caprice des nuages, comme chaque soir nous en voyons sur nos boulevards et dans les rues de Paris courir de poteau en poteau pour allumer les becs de gaz! Pauvres amateurs de la province, que de déceptions dont le charlatanisme et l'envie de faire parler de soi vous rendront victimes!

---

## EXPOSITION DU CERCLE GÉNÉRAL D'HORTICULTURE.

Donner un compte fidèle de cette exposition, de manière à rendre justice à tout le monde et à n'oublier personne, c'est une tâche très-difficile. Le nombre des médailles et mentions accordées, et l'omission des noms et des produits de beaucoup d'exposants sur le catalogue, seront une excuse pour les erreurs que nous pourrions commettre. Ceci expliqué, entrons dans l'orangerie des Tuileries, où le *Cercle général d'horticulture* a fait, du 20 au 25 septembre, sa seconde exhibition des produits du jardinage.

A l'automne, c'est la saison des Fruits, des Dahlias et des Roses remontantes; aussi ces trois spécialités étaient les déesses de l'exposition. Deux concours étaient ouverts aux fruits : l'un pour les plus beaux, l'autre pour les plus nombreux. MM. Souchet, Lepère et Bulot, ont obtenu les prix du premier ; MM. Dupuy et Jamin ceux du second. M. Malot, qui remplissait les fonctions de juré, n'a pas pris part aux concours, bien qu'ayant de superbes produits; on reconnaissait dans les lots de cet exposant et dans ceux de M. Lepère, les deux habiles cultivateurs montreuillois. M. Barbot a concouru *seul* pour les raisins; consé-

quemment le prix lui a été décerné. Puisque nous en sommes aux fruits, citons encore ceux de MM. Bachoux (de Bellevue), Duval fils (de Versailles).

Le prix destiné au concours pour la plus *belle* plante obtenue de semis par l'exposant a été accordé à un superbe *Ananas* de M. Gonthier ; une seconde médaille a été décernée à M. Salter pour ses *Fuchsia* de semis.

Le magnifique Phlox van Houtte, dont nous avons précédemment donné la figure, a été exposé par M. Thibaut : c'est une plante charmante; elle était digne du prix qui lui a été décerné. La belle et nombreuse collection de plantes de serre chaude que MM. Cels nous apportent à chaque exposition a, selon l'usage, obtenu les médailles des concours qui lui étaient affectés.

Les Rosiers cultivés en pots étaient nombreux. M. Paillet a obtenu le premier prix; M. Réné-Lévêque le second. Pour les Roses coupées, c'est M. Gauthier qui a reçu la première médaille, et M. Margottin la seconde. La magnifique *Rose de la Reine* a, comme on le pense bien, obtenu le prix destiné à *la plus belle Rose de semis*.

Trois concours étaient ouverts pour les Dahlias. L'un, pour ceux en pots, a eu pour résultat de faire donner des médailles à MM. Dufoy et Roblin. Le deuxième était celui des fleurs coupées : MM. Soutif, Barbier et Souchet s'en sont partagé les prix. Enfin le troisième concours pour les Dahlias concernait ceux obtenus de semis : MM. Soutif et Uterhart avaient bien mérité les prix qui leur ont été décernés. Les jolies plantes grasses de M. Guérin, les *Nerium* de M. Mabire, l'*Impatiens glandulifera* de M. Georgeret, jardinier de M. Moyana, à Brunoy, sont encore au nombre des objets médaillés.

Un fait digne de remarque, c'est que personne n'a pris part au concours pour les légumes nouveaux perfectionnés ou remarquables. Il en ressort une conséquence morale qui suffirait pour éclairer le public sur le mérite réel de ces prétendues nouveautés qu'on lui annonce, mais qu'on se donne bien garde de lui faire voir *avant d'avoir payé*.....

Quelques arbres fruitiers formés avaient été arrachés pour venir prendre part au concours pour les plus beaux arbres de pépinières. M. Croux a obtenu le rappel de la médaille qui lui fut décernée l'année dernière. Bien des personnes, qui ont remarqué combien le jury a été prodigue de médailles, se sont

étonnées que MM. Dupuy et Jamin, qui avaient, comme M. Croux, de fort beaux arbres, n'aient pas au moins obtenu une mention honorable ; on en a décerné de plus mal placées que l'eût été celle-là.

Indépendamment des prix ci-dessus, il y en avait une autre catégorie : ceux entre *amateurs* et *jardiniers* (en place sans doute?). L'habile chef des cultures de M. de Rotschild, M. Bergmann, a obtenu le premier prix, pour des Ananas de la plus grande beauté, MM. Boissy (de Montreuil) et Bulot (de Meudon), dont les Poires et les Pommes étaient fort belles, ont obtenu des seconds prix.

M. Guyard, jardinier de M^me^ la comtesse de Montmorency, à Auteuil, a présenté une collection de superbes Dahlias, qui lui a valu une médaille d'argent. Les Fuchsia de M. Malingre, à titre de *plantes bien cultivées*, en ont obtenu une de bronze ; enfin, M. Pansard, dont tout le monde admirait les jolies Reines-Marguerites, en a reçu une troisième.

M. Bernard, très-habile coutelier, présente toujours des nouveautés qui lui ont encore valu une médaille ; une seconde a été décernée aux charrues, herses, barattes, etc., de M. Quentin-Durand, et un rappel seulement à M. Arnheiter, une mention à M. Digard.

Les magnifiques poteries de M. Follet, toujours belles, toujours augmentées de quelques nouveautés ; les pots en verre, les vases à Hyacinthes, etc., de M. Leune ; les élégantes jardinières, les siéges, les tuteurs, les grillages en fil de fer, de M. Tronchon ; les fleurs artificielles de M^me^ Delaer, de M. Grobéty (ce dernier surtout avait exposé une Calcéolaire d'une ressemblance parfaite ; on lisait sur le pot : *Au peintre des mœurs populaires du* XIX^e^ *siècle, à l'ami de l'horticulture, à Eugène Sue !*) ; les dessins de M^lle^ Cornuel ; les aquarelles de M. Planson : tout cela, *jugé* très-beau, très-solide, très-bien imité, a été médaillé ; en tout, c'est 45 diplômes qui ont été délivrés dans la séance du 24. C'est passable, nous en félicitons le jury !

Avoir cité la nomenclature des prix décernés n'est pas avoir donné une idée suffisante de l'exposition. Rentrons donc dans la salle et jetons un coup d'œil sur l'ensemble des objets. Le catalogue a inscrit 83 exposants ayant présenté 1,222 plantes ou fleurs coupées, 442 espèces de fruits ou d'arbres fruitiers, et 102 objets d'art ; en tout 1,766 articles. Le quart au moins des

exposants n'ayant point été inscrits sur ce catalogue, on voit que cette exposition a trouvé des sympathies au sein des horticulteurs et des amateurs, malgré le mauvais vouloir de deux ou trois meneurs, dont personne, du reste, n'a déploré l'absence, parce que ces gens-là sont comme les dettes : on s'enrichit en s'en débarrassant.

A l'extrémité de la salle on avait construit un cône tronqué de 70 centimètres d'élévation, garni de gazon sur les côtés et de mousse sur la partie déprimée ; un pieu haut de 2 mètres et surmonté d'une couronne, avait été fiché au milieu de ce cône, tout couvert de magnifiques Dahlias de la collection de M. Chéreau, président du cercle. Il serait bien à désirer qu'à l'avenir, et à l'exemple de M. Chéreau, on ne se contentât pas d'apporter des plantes, mais qu'on excitât la curiosité du public en lui montrant l'heureux effet des fleurs et des feuilles lorsque sous des mains habiles on sait les ériger en arcs de triomphe, en arcades, en berceaux, en couronnes, en guirlandes, en colonnes, en monuments même, comme on le voit dans nos grandes fêtes publiques.

En collections de Dahlias, indépendamment de celles qui ont obtenu des prix, on en a remarqué de fort belles ; nous citerons MM. Tripet-Leblanc (qui n'a pas voulu concourir), Jacquin frères, Courtois-Gérard, Chauvière, Alexis Lepère fils, Ferrand, Chartier, Masson et Fanton. Plusieurs exposants avaient présenté des gains de semis de 1842 ou de 1843 assez beaux. Indépendamment des lots couronnés, citons MM. Quétier, Bellet, etc.

M. Thibaut avait exposé des Orchidées et diverses plantes très-intéressantes : citons la fleur bizarre de son *Cypripedium barbatum*, la feuille curieuse de son *Dionœa muscipula*. Ce qui a le plus vivement excité la curiosité du public, ce sont deux *Paulownia imperialis*, hauts de moins de 30 centimètres, qui étaient en fleurs : ils provenaient des pépinières de MM. Transon-Gombault et Dauvesse, d'Orléans, ainsi qu'un beau *Rhododendrum arboreum russelianum* avec une fleur. Que l'on ne croie pas cependant que le *Paulownia* fleurira toujours aussi nain que ceux de l'exposition, qui provenaient assurément d'une bouture ou d'une marcotte faite avec un rameau en bouton. La fleur est bien celle que nous avons représentée dans notre numéro d'avril. Les plantes des pépiniéristes d'Orléans sont, *dit-on*, arrivées trop tard pour concourir ; mais au moins, pour l'honneur du jury qui décerne les médailles, et de la Société qui lui

accorde cette haute confiance, indiquez par une pancarte que telle plante méritante n'a pas concouru. Nous faisons la même observation au sujet de l'*Hydrangea japonica* (1) de M. Paillet, dont deux individus faisaient l'admiration de tout le monde. Il est vraiment à regretter que des arbres comme le *Paulownia*, des arbrisseaux comme l'*Hydrangea*, qui feront époque dans les annales horticoles et vivront éternellement, n'aient jamais remporté un de ces prix qu'on voit jeter à profusion à quelques morceaux d'étoffes ou de papier peint qui ont plus ou moins de ressemblance avec une plante, à de pitoyables peintures ou à de

---

(1) Deux individus d'*Hydrangea japonica* faisaient l'admiration de tout le monde! Nous aurions désiré que M. l'auteur de cette relation nous eût indiqué en quoi consistaient les précieuses qualités qui faisaient l'objet de l'admiration générale. Nous avons eu plus d'une fois l'occasion d'examiner l'*Hydrangea japonica*, et en vérité nous n'y avons pu découvrir aucun caractère qui distinguât cette espèce de l'*Hydrangea hortensia* de nos jardins; à l'exception des fleurs qui, dans celle-ci, ont toutes la même forme et la même grandeur, tandis que dans l'*Hydrangea japonica*, il y a deux sortes de fleurs. M. Van Siebold, qui a introduit l'*Hydrangea japonica* en Europe, en a donné une description dans *Nov. act. nat. Bonn.* 14, qui est reproduit dans *Decand. prodr.* v. *IV*, p. 666. Cette description est en tout applicable à l'*Hydrangea hortensia* de nos jardins, seulement il y a une différence, comme nous le disions tout à l'heure, par rapport aux fleurs, mais est-ce là un motif suffisant pour former de ces deux plantes deux espèces différentes! Nous ne le pensons pas et en voici la raison : le genre d'*Hydrangea* possède, comme le genre de viorne ou *boule de neige*, la particularité de porter deux sortes de fleurs, de parfaites et d'imparfaites; les premières se trouvent au milieu de l'ombelle, les autres en occupent la circonférence; celles-ci sont plus amples, colorées et toujours soit totalement soit partiellement dépourvues de leurs organes sexuels. Si une de ces plantes est soumise à la culture, il arrive quelquefois que les fleurs du milieu de l'ombelle se métamorphosent et prennent la forme et la couleur de celles de la périphérie. Pour citer un exemple connu, nous dirons que la boule de neige de nos jardins se trouve dans ce cas. Dans le Japon, en Chine, la Cochinchine, c'est l'*Hydrangea* qui a subi cette métamorphose. En effet, les premiers naturalistes qui ont visité ces pays, y ont trouvé l'*Hortensia* cultivée dans tous les jardins, et comme cette plante était d'une grande beauté, et que d'ailleurs on ne soupçonnait pas que le type sauvage pût différer de la variété cultivée, on s'est contenté d'envoyer celle-ci en Europe. Cependant M. Van Siebold a le mérite d'avoir découvert l'espèce sauvage d'une variété qui existe en Europe depuis 1795. Au reste, si l'on doutait encore de l'identité de ces deux plantes, on n'a qu'à les comparer. Reste à présent à savoir laquelle des deux, de la variété cultivée ou de l'espèce sauvage, est la plus belle, et si la dernière, outre son mérite scientifique, a encore des qualités qui doivent la faire préférer à la première!

pauvres fleurs que l'on délaissera l'année prochaine pour courir après d'autres nouveautés aussi éphémères, aussi capricieuses !

Les plantes nouvelles étaient rares, il n'y en avait même, à proprement parler, aucune; mais il y en avait de peu connues. Nous citerons particulièrement, dans la collection de M. Chauvière, le *Banisteria tenuis :* petit arbuste à feuilles opposées, ovales, presque sessiles, très-vertes; fleurs petites à cinq pétales jaunes, en corymbe; *Solanum quercifolium*, petite fleur lilas tendre; *Nycterium amazonicum*, tiges et feuilles blanchâtres, cotonneuses, jetant un reflet aurore; fleurs grandes, d'un beau violet; *Solanum* (*sp. nov.*), feuilles épineuses, fleurs approchant beaucoup de celles de la pomme de terre; *Justicia formosa :* fleurs rouges, axillaires, longuement tubulées; feuilles ovales. Dans la collection de MM. Cels, le *Dendrobium chrysanthum* (orchidée); le *Dacridium cupressinum* est un petit arbre vert fort rare, ainsi que le *Phyllocladus trachimenoides;* le *Tetranthera japonica*, de M. Paillet; un *Berberis* (*nov. sp.*) des Indes orientales; une *Clematite* de la Nouvelle-Zélande, de M. Verdier; le *Chelodia scutellarioides* à petites fleurs violettes, le *Begonia hydrocotyle-folia*, de la jolie collection de M. Thibaut; le *Phlox omniflora*, de M. Pélé; les Bruyères, toujours belles, toujours gracieuses, de M. Rousseau; un beau *Crinum amabile* de M. Martine; les *Daubentonia Tripetii*, la *Cleome poiteauna*, les *Impatiens glandulifera*, les Reines-Marguerites, de M. Tripet-Leblanc; les *Fuchsia* de M. Modeste Guérin; les Pensées de M. Burel; l'*Acropera Loddigesii* (orchidée), le *Dendrobium speciosum*, de M. P. Deville; les plantes grasses de M. Courtois-Gérard, étaient encore des objets très-recommandables. M. Mathieu (de la rue de Buffon) avait une magnifique collection de plantes de serre chaude; son *Strelitzia spathulata* valait à lui seul une médaille. On s'étonne que ses 37 beaux végétaux, tels que *Pandanus*, *Colocasia*, *Crinum*, *Chamœrops*, *Astrapœa*, *Phœnix*, *Dracœna*, *Musa*, n'aient pas été mieux appréciés du jury. M. Ch. Leblanc, jardinier de M. Flahaut, avait apporté de fort beaux *Clethra*, des *Camellia*, des *Jambosa*, etc. Sous le n° 1218 on a inscrit sur le catalogue deux *Audot*. Nous ignorons complétement ce que sont des *Audot* en horticulture : arbre ou plante, Pomme ou Poire, Ananas ou Melon, cela doit être bien petit, puisqu'il nous a été impossible de trouver ce que c'est.

Plusieurs grands journaux ont cité le *Caryopteris mongolica*, que nous avions exposé sous le n° 1196. C'est un joli petit arbuste à feuilles opposées, blanchâtres, dont les rameaux se terminent par une panicule de fleurs bleues d'un bel effet; il exige la terre de bruyère et se multiplie de bouture et de graines. L'*Æthulia angustifolia*, également exposé par nous, est une jolie plante annuelle d'Italie, très-voisine des *Stevia* et des Eupatoires. — On voyait 3 *Fuchsia corymbiflora* exposés par M. Chartier; ils avaient plus de 2 mètres de hauteur sur une tige très-droite : ce serait, *dit-on*, un semis du mois de février dernier. Les fleurs blanches, un peu rosées, de l'*Hibiscus speciosus* de M. Margottin sont fort belles; la collection de Roses tremières de M. Barbot est très-recommandable. Les plantes de M. Mathieu (de Neuilly), de M. Jacques et de plusieurs autres exposants, bien que très-ordinaires, faisaient nombre.

En terminant cette revue, faisons-nous l'écho du public, qui a généralement été très-satisfait de la disposition des objets, du bon ordre qui n'a pas un seul instant cessé de régner dans la salle, bien que pleine à y étouffer, et payons à M. Forest le tribut de notre reconnaissance et de celle de tous les membres de la Société pour avoir, à cette exposition comme à toutes les autres, consacré son temps, ses soins, son intelligence, à ce que cette exhibition des produits horticoles fût digne de l'association sous le patronage de laquelle elle se faisait.

V. P.

---

## PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES.

*Rose perpétuelle mousseuse.* — Cette jolie conquête, obtenue en 1841 par M. Mauget, horticulteur à Orléans, se recommande par la forme parfaite de sa fleur, le coloris brillant des pétales et l'heureux arrangement de ceux-ci dans le calice : feuillage d'un vert tendre, folioles de grandeur moyenne, bois vigoureux, rameaux très-florifères, ainsi que la figure que nous donnons peut en donner une idée parfaite. Ce Rosier est aussi rustique que l'ancien mousseux; c'est à tort que l'on a, dit-on, supposé le con-

traire. Ses fleurs sont un peu plus foncées que notre figure ne les représente, surtout dans la première et la dernière floraison ; ce qui rehausse encore le mérite de cette belle rose.

On a encore reproché à cette belle fleur d'être plus délicate que l'ancienne Mousseuse. M. Mauget soutient le contraire, et pour preuve il nous a adressé à l'honorable M. Poiteau et à moi un magnifique rameau sur lequel une Rose parfaitement ouverte et deux beaux boutons très-avancés annonçaient un arbrisseau vigoureux, rustique et très-remontant, puisqu'au 16 octobre (jour de l'envoi), par un temps pluvieux et froid, plus de vingt-quatre boutons étaient prêts à ouvrir sur un des sujets de M. Mauget. C'est une heureuse conquête d'avoir obtenu des Roses mousseuses à l'automne.

*Prunaya elegans.*—Petit arbrisseau à feuilles alternes, sessiles ou presque sessiles, ovales, acuminées, marquées de dents irrégulièrement ; quelquefois elles sont pinnatifides. Petites fleurs cendrées, en corymbe, à cinq pétales ovales terminés en pointe ; calice pubescent à cinq divisions linéaires. (*Chez M. Paillet.*)

*Nyphea oblongata.* — Petite plante très-gracieuse qui a l'aspect d'un *Primula*. Tige de 16 à 20 centimètres, cylindrique, garnie de poils blancs ; feuilles opposées, à pétiole rouge, velues, épaisses, ovales-arrondies, un peu cordiformes, à dents irrégulières et arrondies. Fleurs blanches portées sur un pédoncule raide ; calice à cinq pétales linéaires, corolle de 5 divisions. Port des Achimènes. (*Chez M. Chauvière.*)

*Ipomea Hardengii.* — Arbrisseau à fleurs terminales, roses, lilacées, disposées en grappes.

*Justicia glabrata.* — Feuilles très-lisses et très-vertes ; fleurs axillaires, tubulées, violacées, fort belles.

*Alamanda cathartica.* — Arbrisseau grimpant ayant l'avantage de fleurir nain ; ses feuilles sont verticillées par quatre, ses fleurs terminales, jaune aurore, à long tube et à gorge renflée ; corolle à cinq divisions réfléchies.

*Gardenia tubifera.* — Le tube de la corolle a plus de 16 centimètres de long ; celle-ci est à cinq divisions étroites, arrondies au sommet, réfléchies. Plante curieuse dont la fleur se développe aussi bien sur une petite bouture que sur un arbrisseau plus fort. Toutes ces plantes étaient en fleur chez M. Chauvière, en octobre, ainsi qu'une magnifique Sauge azurée, plante vivace de pleine terre, de la plus grande beauté.

*Daubentonia punicea* DC. — Le temps aidant, bien des erreurs s'éclaircissent. On avait voulu disputer le mérite de l'introduction du *Daubentonia Tripetii* Poit. à la maison Tripet-Leblanc. Des spéculateurs intéressés faisaient annoncer ce prétendu *Daubentonia*, à des prix très-modérés; l'honorable M. Rantonnet lui-même s'est mis dans ce cas. Il se trouve aujourd'hui que ce soi-disant *Daubentonia Tripetii* de Toulon, est tout bonnement l'ancien *D. punicea* de Decandolle, dont la fleur plus petite, le fruit court, droit et quadrangulaire, diffère essentiellement du *D. Tripetii*, beaucoup plus beau et plus florifère, puisqu'il a l'avantage de donner non-seulement plus de fleurs, mais encore de fleurir la première année, tandis que le *punicea* de M. Rantonnet ne fleurit, dit ce pépiniériste, que la deuxième année. Ces erreurs sont excessivement préjudiciables aux amateurs et aux horticulteurs eux-mêmes, et on doit les déplorer sincèrement. Nous faisons des vœux pour que le retour de pareilles méprises ne se renouvelle pas, car, tout en reconnaissant qu'il est heureux qu'au lieu d'une espèce de *Daubentonia*, nous en possédions deux, il est fâcheux que l'un ait été livré pour l'autre. On aura beau soutenir qu'il y a peu de différence; nous déclarons, nous, qu'il y en a beaucoup, puisque l'on ne se contente pas d'en faire une variété, mais que deux commissions (1), l'une de la Société royale, l'autre du *Cercle général d'horticulture*, y constatent une *espèce;* or on sait qu'en horticulture une variété seulement peut être très-inférieure ou très-supérieure au type, à plus forte raison la différence doit être plus sensible encore dans une espèce.

---

## MÉLANGES ET FAITS DIVERS.

— Nous devons prévenir nos abonnés qu'ils aient à se tenir en garde contre une synonymie faussement établie, qui pourrait les induire en erreur si elle venait à être exploitée par des gens peu scrupuleux. La magnifique *Rose de la reine,* obtenue par M. Laffey, a été annoncée dans les *Annales de la Société d'hor-*

(1) Composées de MM. Poiteau, Loiseleur-Deslonchamps, Lemaire, Boussière, Camuzet, V. Pâquet, Verdier, Courtois-Gérard, Berlèse, Forest, etc. (MM. Brongniart, Decaisne, de Jussieu, l'ont également constaté.)

*ticulture* de Paris sous le nom de *Reine des Français;* une circulaire distribuée à la dernière exposition du Cercle général d'horticulture la désignait sous le nom de *Perpétuelle la Reine;* un journal en a parlé en la nommant la *Reine des perpétuelles.* Un autre journal l'a désignée sous le nom de la *Reine des Roses.* Le premier nous avons décrit cette rose sous le nom de *Rose de la reine*, c'est M. Tripet-Leblanc qui a eu l'idée de lui donner ce nom ; M. Laffey l'a adopté, ainsi qu'il nous l'a écrit et dit le 10 septembre, en nous priant d'aller décrire sa Rose. La commission du Cercle général d'horticulture lui a conservé le nom de *Rose de la reine;* on ne doit donc avoir confiance dans aucune annonce qui aurait pour but de mettre dans le commerce une rose que l'on désignerait par une phrase dans laquelle on glisserait plus ou moins adroitement le nom de *reine :* c'est une supercherie que viennent d'exploiter certains marchands qui cherchent à faire supposer que la Rose qu'ils annoncent est la même que celle de M. Laffey.

Au sujet des synonymies faussement établies, disons que dans notre numéro d'août, page 158, l'article concernant la Rose blanche que nous avons figurée sous le nom de *Perpétuelle blanche,* il y a erreur : cette Rose n'est pas remontante. M. Mauget la désigne sous le nom de *Capricieuse,* parce qu'elle fleurit tantôt blanc pur, tantôt blanc rose!

— *Ribes albidum.* Le *Floricultural Cabinet* vient de publier une figure de ce Groseillier, dont le feuillage est lobé comme celui de la vigne, et d'un beau vert. La corolle de la fleur est blanchâtre, les organes sexuels rosés, la grappe est longue et grosse. Ce Groseillier a fleuri ce printemps dans les jardins de l'amiral David Milne, à Juveresk, près Musselburgh, en Angleterre. La culture et la multiplication de ce *Ribes* sont les mêmes que pour le *sanguineum,* avec lequel l'auteur anglais prétend qu'il peut rivaliser, ce que nous sommes loin de croire ; il pourra tout au plus faire diversion avec les espèces que nous possédons, mais il ne rivalisera jamais avec les *sanguineum, atro-sanguineum, palmatum, aureum,* etc.

— *Eschscholtzia californica,* var. *fl. pleno.* M. May de Buren, président de la Société suisse d'horticulture, nous annonce qu'un membre de cette compagnie a obtenu un *Eschscholtzia à fleurs pleines*, dont il espère très-incessamment avoir de la graine à mettre à la disposition des amateurs.

M. Prévost écrit de Boisguillaume, près Rouen (*Seine-Inférieure*) :

« D'un semis de Tulipier de Virginie (*Liriodendron tulipifera*) fait en 1830, avec des graines achetées à Paris, dont la provenance m'est inconnue, il m'est sorti un individu parfaitement distinct par ses feuilles fortement contournées, à lobes arrondis, ayant constamment dans chaque sinus une petite pointe particulière plus ou moins courbée en dessous, et sur le pétiole, à la base de la lame, un corps calleux très-prononcé.

» Cet arbre, qui est très-fort, n'a pas encore fleuri ; mais il ne peut tarder maintenant. La configuration de ses feuilles, et surtout les appendices dont elles sont pourvues, doivent, ce me semble, le faire considérer comme espèce distincte, surtout maintenant que l'on morcelle tous les genres, et que parfois de simples variétés sont élevées au rang d'espèce.

» Vous en jugerez, Monsieur, par l'examen des quelques feuilles que je vous remets ci-joint.

» J'ai l'honneur d'être, etc.

» Prévost, *horticulteur pépiniériste.* »

Les caractères dont parle M. Prévost dans sa lettre sont effectivement très-saillants.

— Le dernier numéro du *Journal d'agriculture et d'horticulture* de la Côte-d'Or contient un article sur la culture des Ananas, selon les procédés de M. Perrot, jardinier de M. le marquis de Clermont, au château de Saulon-la-Rue. Cet habile praticien a considérablement simplifié la culture des Ananas ; il plante à nu des œilletons de 2 ans dans une bâche faite en briques, et sans autre chauffage que du fumier de cheval et du tan. Dès l'année suivante il obtient quelques fruits. La terre employée par M. Perrot est une partie de sable de rivière bien fin, deux parties de terreau très-léger, une partie de poudrette et une de terre franche, le tout finement passé au crible.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

*Almanach horticole pour* 1844, *Calendrier complet du Jardinier, par M. Victor Pâquet, jardinier* (1). — De tous les ouvrages de jardinage il n'en est pas un plus utile que celui qui nous enseigne jour par jour ce qu'il faut faire dans un jardin. C'est sous ce point de vue que nous recommandons l'*Almanach horticole ou Calendrier du Jardinier*. De nos jours le volume et le nombre des almanachs s'est considérablement augmenté ; les choses utiles ont remplacé les contes de bonnes femmes dont ils étaient remplis naguère, et ils sont déjà loin de nous ces temps où Mathieu Laensberg était le seul livre consulté par plus de *vingt millions* d'habitants. Tous les ans il s'édite à Paris plus de soixante almanachs ou annuaires, dont le prix varie de 50 centimes à 1 franc. Ces diverses publications s'occupent un peu de tout, mais très-superficiellement. Nous connaissons toute l'importance des ouvrages spéciaux lorsqu'ils sont le résultat du travail des hommes de l'art. Bien certainement un charron, un charpentier, un menuisier, un ébéniste, liront avec intérêt un livre qui leur parlera de la qualité des bois, de leur durée et de leur emploi dans les arts ; un forgeron, un serrurier, un taillandier, préféreront qu'on leur parle du fer et de l'acier ; un marin, de la mer ; un laboureur, de la terre ; un éleveur, des animaux ; un militaire, de la guerre ; un artiste, des arts libéraux, etc. On a essayé de remplir ce but en consacrant dans divers almanachs quelques lignes à chaque profession ; mais alors on oblige pour ainsi dire un homme à acheter un livre de deux cents pages pour se procurer le plaisir d'en lire une ou deux qui le concerneront. Notre Almanach horticole a un avantage réel, celui de s'adresser à toutes les classes de la société, parce qu'il les intéresse toutes. Que l'on soit propriétaire, rentier, homme politique, magistrat, littérateur, commerçant ou simple ouvrier, les fleurs ont toujours de l'attrait pour toutes les classes comme pour toutes les professions. Mais alors il faut s'adresser à l'intelligence du public d'une manière claire et précise, exposer des faits, et non des théories. C'est ce que nous avons la prétention d'avoir fait en écrivant l'*Alma-*

(1) Paris, M. Cousin, libraire-éditeur, rue Jacob, 21 ; et chez les principaux libraires de Belgique. — Prix : 75 c.

*nach horticole*. L'analyser serait inutile : nous renvoyons au *sommaire* des matières contenues dans le volume. Disons seulement que les deux cent cinquante pages de ce petit livre, auraient pu faire un énorme volume in-8° si notre éditeur avait eu, comme tant d'autres, l'intention de donner du papier blanc au public. Le Calendrier des travaux à faire mois par mois dans les jardins, comprend à lui seul cent pages. Nous pouvons assurer que jusqu'à ce jour c'est le travail le plus complet sur la matière.

V. P^t^.

---

# Seconde Partie.—Belgique.

— Nous demandons pardon à nos souscripteurs du léger retard qu'a encore éprouvé la publication de cette livraison ; ils ne doivent l'attribuer qu'à l'insuffisance des matières qui nous sont fournies par le recueil français, insuffisance à laquelle nous prendrons toujours à tâche de suppléer.

La livraison du 1^er^ novembre du journal de M. Victor Paquet ne contient pas, nous regrettons de le dire, quatre pages dignes d'être reproduites : au lieu de nous enseigner les secrets d'un art qu'il possède si bien, et pour lequel nous avons en lui toute confiance, l'auteur n'a pas craint d'entrer après tant d'autres dans l'arène de la politique, et cela afin de faire connaître à ses lecteurs français son opinion sur les fonctionnaires qui dirigent en Belgique les institutions agricoles.

Nous aimons à croire que nos lecteurs préfèreront les intéressants articles de M. Scheidweiler aux observations critiques de M. Victor Paquet ; et, si nous l'osions, nous prendrions la liberté de rappeler celui-ci à un sujet plus en harmonie avec son instruction, ses connaissances pratiques et les ressources de son génie.

## ESSAIS AVEC LE GOUANO.

La *Chronique horticole* communique un rapport du directeur du département des végétaux robustes de la Société d'horticulture de Londres, sur les essais qu'il a faits avec le gouano appliqué à la culture des plantes cultivées en pots, dont voici quelques extraits : les verbenas et les salvias prospèrent dans une argile mélangée d'un quinzième de gouano, avec la même vigueur que lorsqu'ils avaient été plantés dans un mélange de parties égales d'argile et de fumier consommé. Les mêmes végétaux viennent également bien dans un sable contenant la même quantité de gouano. Si au lieu de sable on prenait de la terre de bruyère, on en obtenait encore un meilleur résultat ; si cependant le gouano se trouvait mêlé à une terre grasse de jardin, son effet, au lieu d'être favorable aux plantes, leur devenait tellement nuisible qu'elles dépérissaient à vue d'œil. De ces faits résulterait (sans vouloir cependant rien préjuger en faveur de l'action du gouano sur la végétation en général) que l'emploi de cette substance conviendrait mieux dans les terres maigres, telles que le sable, l'argile, la terre de bruyère, etc., que dans les terres grasses.

L'analyse chimique a constaté, qu'outre la matière animale le gouano contenait des urates, des sels ammoniacaux, du phosphate de chaux, etc. ; tous ces sels étant de puissants excitants lorsqu'ils se trouvent mêlés à une terre maigre ou qui contient un humus insoluble, tel que la terre de bruyère, excitent la végétation des plantes qui y croissent, mais à un degré qui ne leur est nullement nuisible ; si, au contraire, le gouano est mêlé à une terre grasse, les plantes sont surexcitées, et sont forcées d'absorber une plus grande quantité de nourriture que leur contexture ne leur permet de s'assimiler, et de là provient le prompt dépérissement auquel elles sont sujettes lorsqu'elles sont plantées dans une terre de cette nature. En général, nous croyons devoir avertir les horticulteurs de n'employer le gouano qu'avec beaucoup de réserve pour les plantes cultivées en pots, et de l'éviter surtout à l'égard de celles qui demandent de la terre de bruyère pure ; car quoique cette terre, mélangée avec du gouano, puisse être utile aux verbenas et aux sauges, il n'en est pas moins cer-

tain que toutes les plantes délicates et d'une végétation lente, ne souffrent pas un tel excitant. S.

---

## CONSIDÉRATIONS SUR LA PROPAGATION DES PLANTES

### PAR LES GRAINES.

#### D'APRÈS G. LINDLEY, THÉORIE DU JARDINAGE.

Il est généralement connu qu'on peut propager et multiplier la plupart des plantes par boutures, par marcottes, par la greffe, etc. Cependant il y a encore quelques points concernant cet objet qui méritent un examen particulier.

La propagation des plantes annuelles et bisannuelles par division n'est pas possible, ou du moins ne peut être effectuée que dans quelques cas fort restreints. Le jardinier doit donc, à leur égard, avoir recours à la propagation par la graine; mais il est un principe admis dans la physiologie végétale, c'est que de cette manière on ne peut propager que l'espèce, tandis que par la division de la plante et de ses parties on en propage aussi la variété. L'habileté et la sollicitude du jardinier le mettent souvent à même, non-seulement de multiplier et de conserver pendant des siècles les variétés de ses plantes, mais aussi de les améliorer, et même d'en obtenir des nouvelles par le semis, et cela plus facilement que s'il se bornait à la multiplication par boutures ou par marcottes. Nous voyons dans les campagnes bien soignées, des variétés de grains, de choux, de navets, etc., conserver invariablement leurs caractères distinctifs, et cependant elles n'ont été multipliées que par graines ; il en est de même des laitues, des radis, des haricots, etc., de nos jardins, dont plusieurs variétés sont connues depuis des siècles.

Bien qu'il soit de l'essence d'une graine, de ne reproduire que l'espèce à laquelle elle appartient, et quoique dans les cas ordinaires on ne puisse compter avec quelque certitude de propager par une graine une variété particulière, elle possède cependant une tendance visible et bien prononcée à reproduire, étant semée, une espèce semblable à la plante dont elle provient, plutôt qu'une espèce différente. Supposons que la graine d'une bonne pomme, dont la fleur n'ait point été fécondée par le pollen d'une autre

espèce mauvaise, soit semée, cette graine produira un pommier dont les fruits seront gros et agréables, et non petits et aigres, comme ceux du pommier des bois. Le jardinier ne doit donc pas perdre de vue cette tendance qu'ont les bonnes fleurs et les bons fruits à ne reproduire que du bon, et cette reproduction se fait de la même manière que nous employons pour conserver les bonnes qualités dans une race d'animaux domestiques. Un exemple sera peut-être ici à sa place. Le raifort, ou radis noir, cultivé, possède à l'état sauvage une longue racine blanchâtre ; parmi un grand nombre de jeunes plants provenus d'un semis, il s'en trouvait un dont la racine était plus courte, plus arrondie et plus succulente que celles des autres ; c'était un jeu de la nature, auquel tous les végétaux sont sujets. Si ce radis était resté parmi les autres, et si l'on avait recueilli la graine indistinctement de tous, bien certainement cette tendance à la variété aurait été détruite pour cette fois ; mais ayant pris la précaution d'arracher tous les plants, on ne laissa porter des graines qu'au meilleur. Celles-ci furent semées l'année suivante et ne donnèrent pour la plupart que des plantes sauvages ; plusieurs ressemblaient à la plante mère, une seule en avait les qualités à un degré supérieur ; et c'est dans cette dernière seulement que s'était propagée la tendance à l'amélioration. Cette plante fut conservée pour en gagner de la graine, et c'est par ce moyen qu'on est parvenu, après plusieurs générations, à gagner une variété dans laquelle se sont fixées invariablement les qualités connues du radis cultivé.

Toutes les variétés de nos plantes cultivées ont été créées par les mêmes manipulations et par les mêmes soins ; les unes sont précoces, les autres tardives ; les unes se distinguent par une grande fertilité, chez les autres on estime la délicatesse du fruit, sa couleur, son odeur, etc.

Mais l'unique soin du jardinier n'est pas de fixer une nouvelle qualité dans une plante annuelle, et certes il ne prouverait pas une grande habileté s'il n'était pas en état de la conserver. Si une variété montre une tendance à la dégénérescence, elle retourne presque toujours vers son état primitif ; c'est-à-dire qu'elle redevient plante sauvage ; il n'y a donc pas de doute que si dans la culture d'une variété les soins de l'art se relâchaient pendant quelques années, non-seulement les variétés annuelles, mais aussi un grand nombre de variétés de plantes vivaces seraient

perdues pour nos jardins. Les dahlias, les tulipes, les primevères, les oreilles d'ours, les petites marguerites, les quarantaines, les balsamines, et une foule d'autres en fournissent des exemples. Il y a divers moyens de conserver une variété, selon la nature de la plante. En ce qui concerne les variétés hâtives ou tardives, il arrive souvent, par exemple dans les haricots, que la tendance de ces plantes à mûrir leurs fruits plus tôt ou plus tard, est en relation directe avec le sol dans lequel elles végètent, ou avec le climat. Une plante que l'on a pendant plusieurs années consécutives cultivée dans un terrain sec et chaud, qui mûrissait ses graines dans l'espace de quarante jours, s'y sera approprié une grande excitabilité, ce qui fera que, quand même on en sèmerait dans un terrain d'une nature différente, elle mûrira ses graines, la première année, dans le même espace de temps; mais peu à peu elle perdra son excitabilité et ses graines mûriront plus tard; l'opposé arrive chez les plantes annuelles, qui, étant habituées à un terrain froid, sont ensuite semées dans un terrain chaud; ces dernières deviendront peu à peu plus excitables et mûriront plus tôt. C'est à cette circonstance qu'il faut attribuer la dégénérescence de beaucoup de nos variétés de légumes, de fleurs, etc. C'est pour cette raison que nos marchands grainiers intelligents prennent soin de se procurer les graines des variétés hâtives annuelles d'une contrée plus sèche et plus chaude que celle où elles doivent être semées. Les haricots hâtifs, qu'on veut semer en Belgique, doivent être tirés de la France. L'orge qui a été récoltée sur un terrain sec et chaud mûrira beaucoup plus tôt étant semée sur un terrain froid et humide, qu'une orge récoltée sur ce terrain même. M. Knight a trouvé que son froment mûrissait plus tôt lorsqu'il en avait tiré la semence d'une contrée chaude et sablonneuse, située à quelque distance de chez lui, que s'il avait employé pour ses semailles du froment récolté dans sa localité, qui avait un sol élevé et froid. Il paraît aussi que cela dépend en quelque sorte de la grosseur du grain, puisque les plus petites graines d'une variété donnent des plantes qui sont en état de mûrir plus tôt que celles qui proviennent de grosses graines; nous ne possédons cependant que fort peu de données relativement à ce fait, mais celles que nous connaissons sont très-remarquables, et le résultat des expériences de MM. Edward et Colin, qui démontrent que, même en France, on ne pouvait parvenir à faire monter en épis le froment d'hiver semé au

printemps, lorsqu'on en avait choisi les plus gros grains, tandis qu'il se comportait comme le froment de mars si l'on en semait les petits grains. (*Annales des Sciences naturelles*, V. 1.) De 530 grains de froment d'hiver, semés le 23 avril, et pesant 7 onces 52 grains, pas une seule plante n'est montée en épis. Elles avaient formé des touffes volumineuses, mais les jeunes chaumes restaient cachés parmi les feuilles qui formaient un gazon touffu ; d'autre part, de 530 grains qui ne pesaient ensemble que trois onces 56 grains, et qui furent semés le même jour, soixante ont monté en épis.

Il semble que la plupart de nos plantes des jardins les plus estimées, présentent un résultat dû à une certaine faiblesse, et que la succulence, la douceur et le grand volume, qui les rend si propres à la nourriture, ne sont que des symptômes maladifs. Nous sommes du moins forcés d'admettre cette hypothèse pour expliquer l'effet de l'une de nos méthodes qui a pour but de conserver nos variétés dans toute leur intégrité. Il est généralement connu, que lorsqu'une plante annuelle (le navet, par exemple) est transplantée au moment où elle se dispose à monter en graines, elle est moins susceptible de dégénérer, et que ses caractères distinctifs s'y conservent beaucoup mieux, que si on la laissait tranquillement achever sa végétation et la maturation de ses graines. Il paraît que l'effet de la transplantation au moment où la plante se dispose à monter en fleurs, consiste à détruire en partie la vigueur de l'individu soumis à cette opération, ou à augmenter la faiblesse de sa constitution. Cette explication paraît aussi être applicable aux procédés qu'on met en usage à Dekkan, et que cite M. Engledow, pour empêcher la prompte dégénérescence à laquelle sont sujets, sous ce climat, les carottes, les radis, le panais et la plupart de nos légumes. Voici en quoi consistent les procédés des jardiniers hindous : ils préparent un mélange de fiente de buffle, de cochon et d'une terre rouge crue, mélange auquel on ajoute une petite quantité d'assa fœtida ; cela fait, on arrache les plantes quand elles ont atteint un tiers de leur croissance naturelle, tout en choisissant les plus succulentes et les plus fortes ; on en retranche les sommités ainsi que l'extrémité de la racine principale ou du pivot, puis on y fait deux incisions en croix qui remontent jusqu'à deux pouces au-dessous de la couronne, on la partage ainsi en quatre parties ; après que les plantes ont été préparées de cette manière, on les immerge

dans le mélange semi-liquide dont nous venons de parler, et, après les en avoir retirées toutes couvertes, on les plante à une distance de 15 à 16 pouces, et à une telle profondeur qu'on n'en laisse hors de terre que les extrémités supérieures. On les arrose régulièrement jusqu'à ce qu'elles aient repris; plus tard elles ne demandent plus aucun soin. Les plantes préparées d'après cette singulière méthode s'accroissent très-promptement et portent des fleurs d'une grandeur extraordinaire, et les graines qui en proviennent sont fort grosses et très-abondantes. De nombreuses racines poussent des bords des incisions et en recevant ainsi une grande quantité de nourriture, les plantes sont en état de pousser vigoureusement et de porter non-seulement des graines en abondance, mais aussi de meilleure qualité. Cette opération se fait au commencement de la saison des sécheresses.

Outre que tous les individus destinés à porter des graines, qui offrent les moindres marques de dégénérescence, doivent être arrachés, il faut encore avoir soin de les tenir éloignés des variétés appartenant au même genre et qui fleurissent en même temps, afin d'en empêcher la fécondation mutuelle. Les choux s'abâtardissent souvent dans les jardins, parce qu'on a négligé cette opération. En Hollande, où l'on cultive les jacinthes en grand, on tient les fleurs de chaque couleur soigneusement séparées les unes des autres, afin de conserver chaque nuance dans toute sa pureté. La fécondation a lieu par le pollen que les fleurs produisent dans leurs anthères; le vent et les insectes le transportent souvent à des distances considérables, et il est presque impossible de garantir les plantes de son influence. Plusieurs contrées sont renommées pour la pureté de leurs graines, c'est parce que les habitants ne cultivent qu'une seule espèce. En Allemagne, on s'applique dans certaines localités à la culture du chou cabus; Altringham, en Angleterre, est connu pour ses excellentes carottes ; à Norfolk, on trouve les meilleurs navets ; dans d'autres contrées de l'Allemagne, on voit les plus belles quarantaines, giroflées ou pied-d'alouette, etc.

Ici il faut encore remarquer que la dégénérescence par abâtardissement se manifeste plus souvent dans la plante isolée que quand il y en a un grand nombre ensemble ; et il est bien rare qu'on puisse obtenir une bonne graine d'une plante isolée. On plante souvent un individu distingué de chou-fleur, de navet, de giroflée, pour en obtenir de la graine, mais le plus souvent on

est trompé dans son attente, et au lieu d'une excellente graine, celle qu'on en obtient ne ressemble aucunement à la plante mère. Il paraît que, dans ces cas, les abeilles et autres insectes attirés, soit par l'éclat des fleurs, soit par l'odeur qu'elles exhalent, s'abattent sur cet individu isolé et y déposent le pollen dont ils se sont couverts en visitant des centaines d'autres fleurs. D'un autre côté, il a été constaté par de nombreuses expériences, que la fécondation de la fleur d'une variété cultivée, s'effectue beaucoup plus facilement par le pollen d'une fleur sauvage du même genre que par son propre pollen. Les choux-fleurs, les choux rouges, de Savoie, etc., dégénéreront et donneront toujours une mauvaise graine si on les plante dans le voisinage d'un champ de colza; le chou rouge dégénère lorsqu'il se trouve dans le voisinage du chou de Savoie, parce que ce dernier est plus rapproché de l'espèce sauvage. Les variétés les plus perfectionnées souffriront toujours du voisinage d'une variété moins perfectionnée; si l'on veut empêcher par le moyen de la fécondation artificielle l'influence du pollen étranger, il faudra choisir les individus les plus robustes, les plus sains, et des variétés les plus cultivées, parce qu'ils donnent des graines de meilleure qualité. La tendance du melon de Perse à dégénérer dans notre pays, a été observée peu de temps après son introduction, et pendant longtemps on croyait impossible de le conserver. M. Knight, un des horticulteurs les plus expérimentés que l'Angleterre ait jamais produits, a fait des expériences nombreuses sur cette plante. D'abord, il s'est aperçu que le goût et l'odeur, ainsi que la grosseur de ses fruits, diminuaient d'année en année. D'autre part, ayant remarqué qu'on obtenait un gros et bon melon, par une culture perfectionnée ainsi que par une nourriture abondante, et que la continuation des moyens qui ont porté la plante à cette haute perfection, devait en empêcher la dégénérescence, les causes du dépérissement de ses plantes étant connues, après avoir poussé leur culture au plus haut degré de perfectionnement, il a trouvé qu'il était devenu possible de perpétuer les qualités primitives dans ce melon. Personne n'a cultivé ces plantes avec plus de succès que M. Knight, et beaucoup d'amateurs reconnaîtront que les qualités de son melon d'Ispahan n'ont point encore été égalées dans aucune autre variété de cette espèce. La méthode qu'il employait pour cette culture consistait : 1° à garantir soigneusement les feuilles de toute espèce de lésion; 2° à procurer au melon la pleine jouis-

sance de la lumière, et 3° dans l'augmentation de la chaleur ordinaire de la couche. Les soins qu'il consacrait à la conservation des feuilles s'étendaient même jusqu'à l'arrosement, jamais il ne voulait qu'on arrosât ses melons par-dessus les feuilles. (*Hortic. transact.*, vol. V, pag. 584.)

L'horticulture, en admettant ces principes pour la conservation des races et des variétés des plantes annuelles, offre néanmoins quelquefois des cas et des phénomènes qu'il est difficile d'éclaircir par les données de la science, et qui paraissent dépendre de certaines conditions qui échappent à nos recherches.

Pour terminer cet article, je rapporterai ici un de ces cas qui a été communiqué par feu M. Van Mons, et qui concerne le chou de Bruxelles. On a beaucoup discuté sur la dégénérescence de cette plante. Dans le sol de Bruxelles elle reste constante; aux environs de Louvain elle se conserve aussi; mais à Malines, qui est situé à une égale distance de ces deux villes et où l'on consacre tous les soins possibles à la culture des légumes, le chou de Bruxelles perd déjà, après la première génération, son caractère particulier. Cependant, il ne paraît pas qu'une certaine propriété du sol ou des précautions particulières soient nécessaires, car ce chou croît à Bruxelles et aux environs dans toutes les espèces de terrains et dans toutes les situations possibles. Sa dégénérescence avait été très-prompte à Malines, selon M. Van Mons. « Les plants que j'y avais envoyés, dit-il, et qui étaient provenus de véritable semence, produisaient des jets semblables en tout point à ceux qu'on voit à Bruxelles ; mais la graine qu'on en avait gagnée a donné des plantes qui produisaient des jets non en petites têtes serrées, mais flasques, à feuilles allongées et pendantes, de sorte qu'après la troisième génération le caractère primitif avait totalement disparu. Les mêmes phénomènes de dégénérescence ont aussi été observés en Allemagne, où, à différentes reprises, on a essayé de cultiver le chou de Bruxelles. Sur ma demande, continue M. Van Mons, on m'avait envoyé de la graine recueillie des plantes dégénérées. Je l'ai semée isolément, et à mesure que les plantes se développaient, je remarquais qu'elles portaient les mêmes caractères de dégénérescence qu'elles avaient montrés à Malines. Je les laissai porter des semences, que je recueillis avec soin. La deuxième semaille se rapprochait déjà du caractère primitif, mais les têtes étaient encore peu serrées, et ne repoussaient pas une seconde fois, comme le fait la véritable

espèce ; à la troisième génération, les plantes avaient repris tous les avantages de leur caractère originaire.

Ces expériences, et le fait qui en découle, méritent sans doute toute notre attention ; mais, comme nous le disions plus haut, l'influence du pollen s'étend à des distances si éloignées, que le rétablissement du chou dégénéré pourrait être attribué à une fécondation par le pollen de choux qui se trouvaient dans le voisinage. D'ailleurs, il est facile de s'expliquer la dégénérescence d'une plante, si les influences extérieures commencent à lui devenir défavorables ; mais qu'une plante une fois dégénérée puisse regagner, par des influences locales seules, ses anciens caractères, il faudrait pour le prouver, pensons-nous, plus qu'une expérience isolée. — Nous reviendrons sur ce sujet dans un prochain article.

S.

---

**Plantes nouvelles et rares qui fleurissent en Belgique.**

Dans les serres de Mgr. le duc d'Aremberg fleurit depuis quelque temps la *Gesneria polyantha*. De Cand. *Prodrom*, vol. VII, pag. 528. Cette superbe et rare espèce a été découverte par M. Gaudichaud, à l'île de Sainte-Catherine, au Brésil, et a été d'abord décrite par Lindley sous le nom de *Gesneria discolor* (*Botan. Reg.*, t. LXIII, 1841.)

La racine est tuberculeuse et pousse des tiges d'un pied à un pied et demi de hauteur ; les feuilles sont opposées, pétiolées, amples, ovales, irrégulièrement crénées et profondément échancrées en cœur à la base, pubescentes, presque hispides sur les deux surfaces. Les fleurs sont réunies en panicule terminale très-rameuse et qui a la forme d'une pyramide ; les rameaux sont opposés et portent un grand nombre de pédoncules disposés en fascicules. La partie supérieure de la tige, les rameaux et les pédoncules sont entièrement glabres, presque luisants, d'un beau marron foncé ; à la base des pédoncules se trouvent des bractées subulées purpurines. Les fleurs ont deux pouces de longueur, sont extérieurement lisses et d'un écarlate très-vif, et jaunes en dedans.

Cette espèce est sans contredit une des plus belles de ce genre : la panicule pyramidale, les rameaux luisants et comme vernissés, les fleurs écarlates et penchées avec leur ouverture jaune d'or,

forment un ensemble charmant qui est encore exhaussé par le grand nombre de fleurs qui s'épanouissent à la fois.

M. Hooker a décrit cette plante en dernier lieu, *Bot. Magaz.*, où elle est assez exactement figurée sur la planche n° 3995. Seulement il est à observer que le coloris de la tige des rameaux et des pédoncules est vert, tandis qu'en réalité ils sont marron ou d'un brun foncé luisant, ce qui contribue beaucoup à relever les couleurs de la fleur.

Cette *Gesneria* a été trouvée depuis dans quelques autres contrées du Brésil; mais elle y est rare et ne se rencontre qu'isolément.

S.

---

**Sur le principe colorant contenu dans les fleurs des dahlias.**

C'est le docteur Heller, chimiste à Vienne, en Autriche, connu par ses recherches savantes sur le sang de l'homme et des animaux à sang rouge, qui a fait l'intéressante découverte consistant à extraire et à produire à l'état isolé, les couleurs de toutes les parties des végétaux, soit fleurs, soit fruits, soit racines, ainsi qu'on le fait depuis longtemps à l'égard des plumes d'oiseaux. Ce savant a également trouvé, que la couleur rouge des fleurs et des plantes, de même que celle de la cochenille, est identique, et que la base de la couleur bleue des végétaux est également ce même rouge, changé seulement par l'alcalité du suc de la plante. La couleur indigo est la seule qui fasse exception à cette règle, et qui constitue un véritable pigment bleu. Ce pigment, outre qu'il résiste à l'action des acides, sous le rapport de la couleur, contient encore de l'azote, ce qui le distingue essentiellement du pigment rouge. Après avoir obtenu la séparation des couleurs des diverses espèces de fleurs, il était facile de reconnaître que, indépendamment de la différence des produits dans la quantité et dans la qualité, le principe carminé qui se change en bleu par les alcalis, se trouve constamment dans les fleurs d'une nuance rouge pur, et que celles dont le coloris tire sur le vermillon ou sur l'écarlate, contiennent un mélange de jaune, lequel jaune se change, non en bleu, mais en vert jaunâtre sale. C'est pour cela que la cochenille, qui ne contient aucun atome de jaune, donne la couleur la plus vive et la plus brillante.

Le docteur Heller a trouvé par l'application de ses procédés sur

lesquels nous ne serons que plus tard en état de donner des détails, que parmi une foule de fleurs qu'il a analysées, le dahlia contient la plus grande quantité de principe colorant, et que c'est surtout dans les fleurs foncées, qui brillent de ce lustre métallique si connu des fleuristes, que ce principe se trouve le plus abondamment. Les nuances infinies de ces fleurs sont dues au même principe colorant, suivant que la quantité en diminue ou en augmente, de sorte que moins une fleur en contient, plus sa nuance est claire et tire sur le violet et sur le rose.

Comme l'inventeur s'est réservé son secret, du moins jusqu'à présent, nous nous bornerons à faire remarquer que sa méthode est extrêmement simple et fort peu coûteuse, de sorte que dans l'espace de deux heures on peut priver totalement de leur couleur 10 à 100 livres de pétales de dahlias, suivant la capacité de l'appareil qu'on emploie. M. Heller assure que vingt livres de pétales lui ont donné un demi-seau de teinture concentrée, et il calcule que la quantité de principe colorant contenue dans ces fleurs, est du sixième de leur poids. En conséquence, si l'on admet qu'une fleur moyenne donne le quart d'une once de pétales, et qu'une plante mal cultivée porte au moins 50 fleurs (une plante bien cultivée en produit quelques centaines); si, en outre, on calcule que sur une toise carrée on peut planter neuf pieds de dahlias, en leur donnant 3 pieds de distance, il en résulte qu'un espace de terrain de 200 toises carrées est en position de produire 235 livres de couleur liquide pure, résultat qui n'a été atteint par aucune autre plante colorante connue.

M. Heller a déjà fait divers usages de la couleur des dahlias; il s'en est servi dans la peinture à l'aquarelle, il en a teint du papier, du cuir, etc. Il a aussi cherché à la fixer sur des étoffes de soie et de coton, et il a parfaitement réussi à transporter sur ces étoffes le lustre métallique qui est propre à ces fleurs. Mais, pour ne rien omettre, il faut dire aussi qu'une des qualités essentielles de la cochenille, c'est-à-dire la solidité, manque encore au rouge des dahlias. Toutefois M. Heller espère rendre cette couleur plus constante en cherchant à trouver un moyen pour séparer du principe colorant la substance résineuse qui l'accompagne et qui y est attachée.

Evaporé à siccité le rouge des dahlias se conserve sans s'altérer en aucune manière.

Nous espérons que cette simple notice engagera ceux de nos

lecteurs qui ont quelque connaissance en chimie, à s'occuper de cet objet, qui nous paraît assez important pour fixer leur attention, car M. Heller, comme on le pense bien, n'a point encore publié son secret et ne le fera probablement pas de si tôt. S.

---

**Quelques améliorations à faire pour aider à l'affranchissement des arbres, applicables plus particulièrement aux pommiers et poiriers.**

On appelle arbre affranchi celui dont la greffe, se trouvant enterrée de plusieurs centimètres, produit à ce point des racines qui s'enfoncent en terre, prennent ordinairement un grand développement, donnent de la vigueur à l'arbre, tandis que les racines du sujet s'affaiblissent peu à peu, finissent par périr, se décomposer et servir de nourriture à leurs suppléantes. L'affranchissement se produit quelquefois tout seul dans les terres humides, ou lorsque la greffe se trouve à quelques centimètres au-dessous de la surface du sol, et l'on s'en aperçoit à ce que les arbres affranchis poussent avec plus de vigueur que ceux du même âge et de même nature plantés à côté. C'est pour les poiriers greffés sur coignassier et pour les pommiers greffés sur paradis ou sur doucin que l'affranchissement est souvent d'une très-grande utilité, parce qu'il arrive fréquemment qu'on plante des arbres fruitiers dans une terre où ces sujets, faibles de leur nature, ne peuvent prospérer. Il est donc nécessaire que de tels arbres s'affranchissent pour tirer eux-mêmes de la terre la nourriture que ne peut leur fournir le sujet sur lequel ils sont greffés. Or, voici comme on doit opérer pour les aider à s'affranchir.

En plantant de tels arbres, on enterrera le point de leur greffe à $0^m,08$ ou $0^m,12$ au-dessous du niveau du sol. Deux ou trois ans après la plantation, et pendant l'été, quand la séve descendante est le plus abondante, et cela a généralement lieu en juillet, on dégagera entièrement le bourrelet que la greffe occasionne en enlevant la terre qui l'entoure ; après quoi on pratiquera sur ce bourrelet, au moyen d'une gouge bien tranchante, plusieurs plaies longitudinales, larges de $0^m,010$ à $0^m,012$ et longues du double au moins : ces plaies devront être pratiquées du haut en bas, en enlevant toute l'épaisseur de l'écorce et autant d'aubier,

ce qui leur donnera une forme concave. Ces plaies devront être multipliées en raison de la grosseur des arbres ; mais on ne devra jamais, dans cette opération, enlever plus de $^1/_4$ de l'écorce du bourrelet.

Aussitôt les plaies faites, il faut les recouvrir avec une terre substantielle et riche en humus : $^1/_4$ de terreau de fumier de vache et $^3/_4$ de terre franche bien mêlés sont, à mon avis, les substances les plus simples et les meilleures à employer. Quelques pelletées de ce mélange sont suffisantes pour faire naître à ces arbres une quantité de racines qui, en plongeant dans le sol naturel, soutiendront la vigueur et l'existence des arbres pendant longues années.

Il est à regretter que ce moyen ne soit pas, jusqu'aujourd'hui, généralement employé dans les jardins et vergers, où l'on ne rencontre que quelques arbres affranchis naturellement et poussant avec vigueur, tandis que ceux de même espèce, qui ne sont pas affranchis, languissent en ne vivant que par les racines de leur sujet, et meurent prématurément en laissant un gros bourrelet à l'endroit de la greffe. Ce gros bourrelet, qui n'est qu'une accumulation de fibres descendantes qui ne peuvent se faire jour à travers l'écorce ni entrer dans le sujet, dont la faiblesse ou le défaut d'une complète analogie ne peut les recevoir, aurait dû montrer aux cultivateurs, depuis longtemps, le moyen que je viens d'indiquer, afin de permettre aux racines de faire éruption au dehors, et de s'enfoncer en terre pour contribuer au développement et à la vigueur de l'arbre.

Je ne conseille pourtant pas de pratiquer les plaies dont je viens de parler à tous les arbres greffés ; elles seraient inutiles quand le sujet et la greffe poussent avec la même vigueur et ont une parfaite analogie ; mais quand un poirier est greffé sur coignassier, un pommier sur paradis ou sur doucin, l'analogie n'est plus complète : le sujet est trop faible ou sa nature ne lui permet pas de recevoir toutes les fibres descendantes de l'espèce greffée dessus, et ces fibres s'accumulent en bourrelet plus ou moins gros au point d'union entre la greffe et le sujet. Dans le premier cas, la greffe peut, selon l'usage, être élevée au-dessus du sol ; dans le deuxième cas, la greffe doit être enterrée, comme je l'ai dit plus haut. Si le terrain est humide, la plupart des arbres s'affranchiront naturellement ; s'il est sec et brûlant, on les affranchira en pratiquant des plaies sur le bourrelet de la greffe et en tenant ces

plaies fraîches au moyen de la terre appropriée déjà indiquée.

Je pratique ce mode de plantation avec beaucoup de succès depuis plus de trente ans au Jardin du Roi et ailleurs, et je l'ai indiqué dans la quatrième édition de mon *Cours théorique et pratique de la taille des arbres fruitiers*, page 152.

DALBRET,
Jardinier en chef de l'école d'agriculture et des arbres fruitiers au Jardin du Roi.

---

### Procédé pour la propagation des plantes par marcottes.

Voici ce procédé, mis en pratique par M. Fonlup, horticulteur à Montbrison. Il commence par se munir d'une grande quantité de cornets en fer-blanc, de 8 cent. de long sur 6 d'ouverture par le haut, et se réduisant insensiblement par la base, afin d'y laisser passer la branche que l'on veut marcotter. Il soutient ces cornets au moyen de baguettes plus ou moins longues, suivant la hauteur des branches, et fixées par des fils de fer. L'auteur commence son opération par les branches du centre; il supprime les feuilles sur la partie de celle qui doit recevoir le cornet; il fait une entaille aux deux tiers de la branche et en biseau à l'aisselle d'une feuille, comme on le pratique pour les marcottes ordinaires. La branche une fois passée dans le cornet, ce dernier doit être rempli de mousse bien foulée; l'humidité étant nécessaire pour favoriser l'émission des racines, il place au-dessus des branches marcottées une bouteille défoncée par le bas, dont le goulot est garni d'un bouchon perforé dans lequel il introduit une petite plume de pigeon ou lanière de laine qui forme siphon, et de cette manière entretient la mousse dans une humidité convenable. Il place ainsi les plantes marcottées sous de grands arbres à feuillage épais, afin qu'ils puissent intercepter à demi les rayons solaires pendant les premiers mois de l'opération qui commence à mi-mai jusqu'à la fin de juin, pour les plantes à bois dur. Il ne sépare les marcottes qu'à la fin de septembre suivant. Mais pour les plantes à bois tendre, l'auteur fait deux levées de marcottes, c'est-à-dire, la première en juin, dont l'opération s'est faite en mars, et la seconde fin septembre, dont l'opération a eu lieu de la fin de juin au commencement de juillet; l'auteur dit qu'il ne faudra

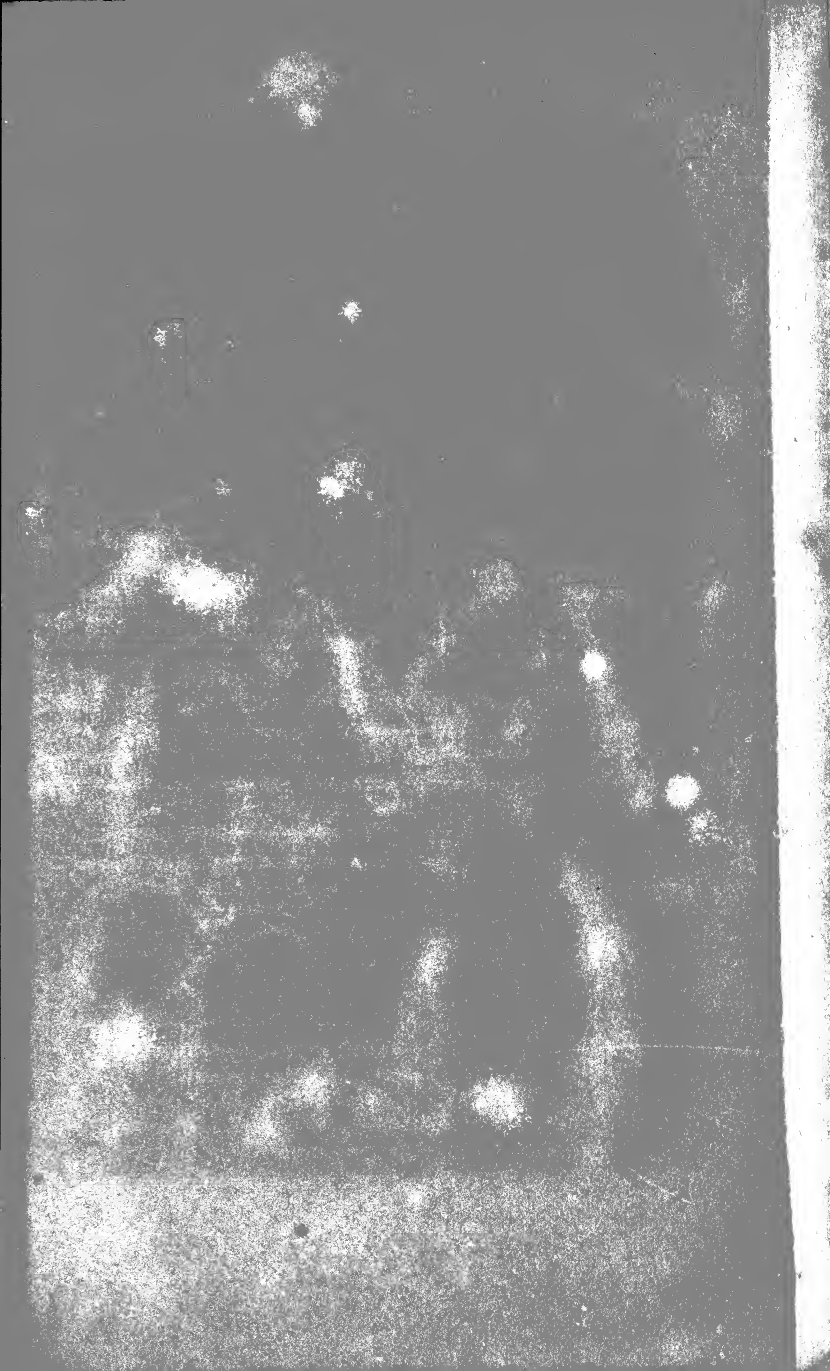
sevrer que les marcottes enracinées, ce dont il sera facile de s'assurer en entr'ouvrant les bords du cornet ; cette précaution, dit-il, doit toujours être prise pour s'assurer de l'état dans lequel se trouvent les racines.

Les branches ayant une fois produit des racines, sont enlevées avec la mousse qui les enveloppe, et placées dans des pots proportionnés à leur force, puis on les arrose avec modération. Les pots sont placés immédiatement sous châssis et sur couche tiède, et sont ainsi privés d'air pendant une quinzaine de jours. Alors M. Fonlup leur en donne graduellement, et plus tard il les place à l'ombre des grands arbres. C'est ainsi que l'auteur a obtenu sur un pied de *Pittosporum sinense* 52 plantes bien enracinées, dans le court espace de deux mois, au moyen de 30 cornets. L'auteur fixe aussi ces cornets sur des branches faibles et languissantes afin de leur donner une nouvelle vigueur.

Il emploie de même ce procédé sur des arbres fruitiers afin de faire grossir les fruits, qui ordinairement sont d'un tiers plus volumineux que ceux dont les arbres n'ont point été opérés. Il pratique également ce système sur les orangers et en obtient de très-beaux résultats. M. l'abbé Berlèze possède des orangers et des camellia en fleurs et en fruits provenant des cultures et par les procédés de multiplication de M. Fonlup.

***P.-S.*** Les moyens de propagation qu'annonce M. Fonlup ne sont pas nouveaux ; ils étaient employés, il y a 25 à 30 ans, sur les arbres exotiques à bois dur ; depuis cette époque la greffe a été substituée à ce procédé avec avantage ; mais, du reste, ce moyen est bon dans son principe. Il est employé dans des établissements de cultures où l'art de greffer n'est pas mis en pratique.

Pépin.





*Gesneria Polyantha.*

## DE L'ÉTÊTEMENT DES ARBRES EN LES PLANTANT.

Au moment où le temps de rétablir les vieilles plantations d'arbres forestiers ou d'en créer de nouvelles est arrivé, il appartient au *Journal d'horticulture pratique* d'appeler l'attention de ses lecteurs sur un usage aussi barbare qu'absurde et contraire aux lois de la physiologie végétale ; nous voulons parler de l'*étêtement des arbres* en les plantant. Bosc, Thouin, Poiteau, nous-même en 1836, dans la *Revue de la Basse-Normandie*, la société d'horticulture de Paris, des agronomes distingués de la province, des praticiens et pépiniéristes éclairés, ont écrit ou démontré oralement le non-sens de faire d'un arbre que l'on plante une sorte de manche à balai dont la tige est coupée à un quart de son sommet en long biseau par où s'échappe le peu de séve que les racines lui envoient ; on n'en persiste pas moins, au centre même de Paris, sur les beaux boulevards de la capitale, à mutiler ainsi les arbres que l'on destine à faire l'ornement de nos promenades.

La physiologie végétale nous apprend qu'il faut autant que possible mettre en harmonie les racines et les branches d'un arbre que l'on plante, c'est-à-dire que, si l'arbre a été bien arraché, les racines bien ménagées et conservées le plus long possible, on peut laisser des branches en proportion à la tête dudit arbre. Malheureusement les pépiniéristes sont peu soigneux sous ce rapport ; trop souvent les racines de leurs arbres sont rognées à quelques décimètres de la tige lorsqu'elles devraient ne l'être qu'à plus d'un mètre pour certains individus forts ou âgés. La mutilation des racines par quelques maladroits pépiniéristes doit-elle motiver celle de la tête d'une manière aussi barbare qu'on le fait habituellement? Non certainement, et nous allons le démontrer.

Cet arbre a les racines rognées de très-près, sa tête est très-touffue ; il faut nécessairement la décharger. Mais, au lieu de couper cette tête jusqu'au-dessous des premières branches et d'anticiper ainsi sur un quart de la tige, supprimons tous ou presque tous les rameaux latéraux, ménageons la flèche, protégeons-la s'il le faut : il en résultera que l'arbre n'aura en réalité pas ou presque pas plus de branches à nourrir que si la tête eût été complétement supprimée ; mais, la flèche étant conservée

intacte, ses yeux se développeront aux premières évolutions de la séve, le terminal prendra le dessus, le rameau qui en sortira sera toujours plus fort, plus vigoureux et plus aoûté que les autres; il prolongera la tige sans coude ni difformité ; l'arbre conservera cette taille svelte, ce port gracieux, que n'ont pas ces buissons informes dont la routine et l'ignorance sèment tant d'exemples sur nos routes et nos promenades publiques. — Qu'arrive-t-il lorsque d'un coup de serpe on tranche la tête d'un arbre pour en faire une sorte de manche à balai que l'on fiche en terre? Le vent, il est vrai, n'a pas de prise d'abord ; mais le printemps succède à l'hiver, la végétation se met en mouvement; la séve, montant abondamment dans la tige, arrive au sommet; elle n'a pas d'yeux à faire développer, elle se fait un passage au travers de l'écorce, elle donne naissance à un, à deux, à dix, à cent, à mille petits rameaux ou branches qui poussent d'abord dans une direction verticale ; mais bientôt par leur propre poids elles s'inclinent, prennent une position horizontale et même plus qu'horizontale, surtout si le vent et les pluies les tourmentent et les chargent. Ces branches font confusion, se nuisent mutuellement, s'étiolent, forment une tête arrondie semblable à un pommier. C'est alors que le vent a de la prise. L'arbre, étant encore faiblement enraciné, se trouve tourmenté et battu par la tempête; la terre s'écarte de la tige, il y reste un vide qui livre passage aux eaux de pluies, celles-ci pénètrent jusqu'aux racines ; la terre, l'eau, et l'agitation continuelle de l'arbre, sont autant de causes réunies qui concourent à faire une sorte de mortier dans lequel les racines pourrissent pendant l'hiver ou sont brisées en été lorsque la boue a pris la consistance d'une terre calcinée par le hâle ou la chaleur.

Supposons que l'arbre résiste à toutes ces causes de destruction, il n'en sera pas moins pendant cinq ou dix ans, quelquefois davantage, sans avoir refait une tête. Cela se conçoit : toutes les branches se disputent la supériorité; souvent c'est la plus mal placée qui prend le dessus, mais alors elle forme un coude énorme, d'autant plus désagréable et difficile à faire disparaître, que le chicot n'est presque jamais rabattu près de la branche qui reforme ou est appelée à reformer une tige. Si on le supprime trop tard, il laisse une plaie large dont la surface se fendille; les eaux de pluies s'introduisent dans le bois ; la décomposition commence, elle gagne insensiblement, descend jusqu'au

bas de l'arbre, dont le bois se trouve alors détérioré et propre à être utilisé seulement comme chauffage après avoir végété *misérablement* pendant 18 ou 20 ans, tandis qu'il était appelé à vivre un siècle au moins, à fournir des bois de charpente, des pièces pour le charronnage, etc., si on l'eût traité comme nous l'avons indiqué plus haut.

Après avoir donné quelques conseils dictés par l'expérience et la pratique sur les fautes à éviter et les améliorations à apporter dans la plantation des arbres, qu'il nous soit permis de dire deux mots sur l'état de délabrement dans lequel se trouvent nos promenades publiques, et particulièrement les boulevards de la capitale. Quand on songe au nombre considérable d'inspecteurs, de sous-inspecteurs, etc., etc., qui vivent sur le budget de la ville de Paris sous prétexte de veiller à la conservation et à l'entretien de ses plantations, on se demande comment on peut fermer les yeux sur la négligence avec laquelle ces messieurs s'acquittent de leurs devoirs. Après avoir été planté sur les boulevards de Paris, c'est-à-dire dans les lieux les plus fréquentés, il n'est pas rare de voir un arbre rester six mois et même un an sans être protégé par un tuteur, un lien, une épine, qui puissent garantir le jeune arbre du froissement des passants, et surtout des enfants, qui s'amusent à faire des rondes à l'entour, à le remuer et à le tourmenter de toutes les façons. Aussi ces malheureux arbres ressemblent à ces piliers que l'on met dans le milieu d'une prairie et contre lesquels tous les animaux vont se frotter ; l'écorce devient lisse et luisante par le contact réitéré des mains, les arbres sont tous penchés, quelquefois aux trois quarts arrachés ; tel est ce que nous voyons tous les jours dans Paris. Si nous ajoutions à cela la manière toute contraire au bon sens dont les trous sont faits pour planter, l'insuffisance des arrosements, l'indifférence avec laquelle on paraît s'en occuper : les essences qui aiment un sol frais sont placées sur une pente aride, celles qui veulent le soleil et le grand air sont étouffées dans un bas-fond, etc., on trouvera matière à un article beaucoup plus étendu que nous n'avons envie de faire celui-ci. V. P.

## REVUE DES DAHLIAS NOUVEAUX

### DONT LA FLORAISON NOUS A PARU SATISFAISANTE EN 1843.

Octobre n'est plus, avec lui les Dahlias s'en sont allés. L'année dernière ils avaient disparu dès les premiers jours ; cette année nous avons été plus heureux : les Dahlias ont vécu jusqu'au 19, où, après plusieurs jours de pluie, une gelée en a détruit les feuilles, roussi les fleurs. Le Dahlia est, selon nous, une plante arrivée à son apogée, une fleur dont il est inutile d'espérer mieux pour la forme et plus de variété dans les nuances, malgré l'opinion contraire de quelques personnes, qui prétendent que chaque année on le voit mieux fait, plus beau, plus riche en couleur que l'année précédente. Pour nous il est le même depuis longtemps déjà, et nous sommes certain qu'un artiste dont les crayons et les pinceaux auraient fidèlement saisi les contours et reproduit la finesse des tons, le port des plantes, la facture et la tenue des fleurs, verrait de suite qu'un beau Dahlia de 1840 valait bien ceux de 1843. La forme régulière des fleurs, la symétrie et l'heureux arrangement des pétales, l'harmonie, la vivacité et la constance des couleurs de plusieurs variétés, les nuances légères et fugitives de quelques autres, l'élégance et les gracieux contours de toutes les fleurs de collections choisies comme sont celles de MM. Soutif, Souchet, Chauvière, Guyard, Barbier, Tripet-Leblanc, Jacquin et tant d'autres horticulteurs, et de plusieurs amateurs distingués comme MM. Chéreau, Pirolle, etc., sont beaucoup plus le résultat du travail assidu et des soins de toutes sortes dont leurs Dahlias sont l'objet que des variétés qu'ils possèdent. Chez ces habiles horticulteurs, et généralement chez toutes les personnes qui cultivent bien, on ne voit pas les tiges liées comme des balais ou des fagots ; le nombre des branches est limité, compté ; on supprime tout ce qui ferait confusion, on attache séparément les branches conservées, l'air circule aisément, les rayons du soleil pénètrent partout, rien ne s'étiole, rien ne pourrit, une épaisse litière couvre le sol et conserve la fraîcheur des arrosements, qui sont copieux et fréquents. C'est ainsi qu'en joignant les ressources de son génie et en s'appuyant sur des procédés chaque jour plus parfaits d'une culture intelligente et bien entendue, l'homme arrive à des perfectionnements heureux dont les

Dahlias que nous voyons depuis plusieurs années sont un exemple frappant.

Malgré ce qui précède, nous allons, en faveur des amateurs de nouveautés, donner la description abrégée des plus belles variétés qui ont fleuri cette année en France pour la première fois.

*Duchesse d'Orléans.* — Gain obtenu par M. Lemichez, successeur de M. Fion, rue des Trois-Couronnes, à Paris. C'est une jolie fleur fond blanc carné, tellement pleine, qu'on peut à peine compter les rangées de pétales, dont les bouts sont lilas en dessus et violacés en dessous, d'une imbrication parfaite, d'une tenue admirable. Cette plante se livre à l'époque actuelle par touffe au prix de 75 à 100 fr., selon la grosseur.

*King of lilac's* (1). — Lilas brillant, bonne forme et bonne tenue. (Chez M. Chauvière, ainsi que les suivants.)

*Peter Ier* (Pierre Ier). — Haut de 1 m. à 1 m. 30 ; fleur rose saumonée, bout des pétales blanc.

*Dumondel.* — Très-haut, jaune jonquille à cœur veiné ou rouillé. (Celui que nous avions vu fort laid d'abord était charmant en octobre.)

*La Lionne.* — Écarlate pointé de blanc.

*Hero of Stonchenge Wale.* — Beau brun pourpré de velouté.

*Nicolas Becker.* — Cramoisi marron à pointes blanches rosées.

*Antagoniste.* — Beau blanc bien fait.

*Miss Funnel.* — Pourpre violet à pointes blanches ; bonne forme et bonne tenue.

*Virgile.* — Très-beau pourpre, quelquefois marron foncé.

*Leuchtrugel.* — Orange écarlate un peu fimbrié. Il était charmant en octobre, mais moins beau d'abord.

*Félicité Rigolet.* — Coloris très-curieux, pourpre granité à bout des pétales blanchâtre.

*Grand Mogol.* — Rouge foncé, nuancé.

*Eugenia Weissemborn.* — Jaune pâle veiné de violet pourpre sur le revers des pétales ; ce qui lui donne une nuance crème lilacée très-agréable.

---

(1) Nous ferons ici l'application d'une observation qui a trouvé place dans un précédent numéro, au sujet des noms burlesques. Puisque aujourd'hui ce Dahlia a passé la Manche, qu'il a reçu ses lettres de naturalisation en France, pourquoi ne pas traduire son nom anglais en celui beaucoup plus simple dans notre langue de *Roi des Lilas*.

*Viola alba.* — Violet pointé de blanc.

*Mistriss Shelly.* — Fleur énorme, d'un rose foncé violacé à reflet lilas ; pédoncule un peu incliné, ce qui est à regretter, car la plante, bien que très-haute, est charmante.

*Germania.* — Avait été annoncé l'année dernière comme étant strié de blanc. C'est tout simplement une fleur rose lilacée assez commune.

*Applause.* — Fleur moyenne, orange écarlate; pédoncule court.

*England rival.* — Nain violet bleuâtre à reflet; forme et tenue parfaites.

*Surprise Oekley.* — C'est un rouge puce à pointes blanches qui remporta un grand nombre de prix l'année dernière en Angleterre.

*Archiduc palatinus.* — Jaune d'or à revers des pétales rouillé ou nankin. C'est le plus beau jaune de cette année.

*Fleur de Gand.* — C'est M. Van Houtte qui a mis ce Dahlia dans le commerce ; il a montré cette année à Paris des fleurs lilacées assez médiocres.

*Asmodeus.* — Brun velouté.

*Trierre.* — Magnifique jaune dont la forme est malheureusement un peu plate.

*Gribeauval Wachy.* — Pourpre nuancé de violet.

*Le Glorieux.* — Jaune bordé de rouge, très-florifère.

*Don Fernando.* — Orange saumon foncé, à pointes blanchâtres.

*Belsize.* — Rose carné.

*Farceur.* — Magnifique plante d'un effet surprenant ; la fleur est pourpre cramoisi pointé de blanc.

*Princesse de Metternich.* — Fleur énorme que nous avions vue d'abord couleur brique saumonée à pointes blanches, puis elle a passé au chamois.

*Jupiter.* — Lilas saumoné. Fleur d'un grand effet.

*England Wonder.* — Magnifique blanc fortement ponctué et bordé de violet foncé.

*Mistriss Richardson.* — Blanc carné légèrement lilacé. (On a vendu sous ce nom une plante qui n'est pas celle que nous venons de décrire.)

*North Midland.* — Beau brun ou cramoisi foncé dont les fleurs ont portées sur des pédoncules de fer.

*Eximia.* — Rose brillant pourpré ; forme de *Lady Cooper.*

*Archevêque de Tyr.* — Saumon orange.

*Mac Jan.* — Pourpre violet.

*Claude Lorain.* — Avait été vendu pour saumon écarlate brillant ; il s'est montré à Paris rose pourpre violacé, légèrement saumoné en se passant. M. Chéreau en avait présenté des fleurs au *Cercle horticole* dès le mois de juin ; elles étaient charmantes.

*Céline Rigollet.* — Fort jolie plante dont les fleurs blanches lilacées s'élèvent à la même hauteur, en corymbe ; ce qui produit un bel effet.

*Beauty of Sussey.* — Blanc carné bordé de cerise et granité. Fleur disposée comme dans le précédent.

*Elegans* (de Gaines). — Rose pourpré violacé.

*Queen of Trumps Browns.* — Blanc bordé de pourpre ; tenue parfaite, forme charmante.

*Boadicea.* — Carné, bordé de lilas.

*Venus Attwelle.* — C'est le plus beau blanc de cette année.

*Fulgens Mourcou.* — Rouge carmin , extrémité des pétales blanche.

*Rival Yellow.* — Jaune superbe.

*Bianca.*—Blanc crème. Est moins beau que tous les prix qu'il remporta l'année dernière en Angleterre auraient pu le faire croire.

*Pompon de Nanterre.* — Fort beau nain dont les fleurs écarlates produisent un grand effet; mais ce n'est pas un pompon.

*Favorite.* — Dont on a fait grand bruit , est une fleur blanche, carnée, à reflet pourpre sur le revers des pétales.

Nous bornerons ici la nomenclature déjà fort longue des Dahlias nouveaux de 1843. A Ecully, près Lyon, M. Armand a obtenu des gains qui ont été décrits dans un précédent numéro. A Bordeaux on assure que M. Alvarez a fait connaître une fleur très-remarquable. A Caen, M. Thirard a acheté la propriété de plusieurs gains obtenus en Normandie. Toutes ces conquêtes, et beaucoup d'autres généralement fort belles, sont une preuve matérielle de ce que l'expérience nous avait appris depuis longtemps : c'est que les Dahlias français valent bien les anglais ; le *Comte de Chambord*, *Jean Rose, Caroline Walner,* et tant d'autres, effacent encore ceux de nos voisins d'outre-mer.

Nous ne terminerons pas cet article sans appeler l'attentiou des amateurs sur un usage trop général qui consiste à couper la

tige des Dahlias et à laisser le tubercule en terre pendant longtemps encore, souvent jusqu'au moment des fortes gelées. C'est une faute dont les inconvénients sont fâcheux : le Dahlia repousse, le tubercule s'altère, s'épuise, et rarement il passe l'hiver sans pourrir. Il faut donc couper les montants ou tiges des Dahlias aussi tard que possible, et arracher les tubercules en même temps qu'on supprime la partie aérienne.

La province fournit aussi son contingent de nouveautés. Nous avons sous les yeux des catalogues dans lesquels on annonce jusqu'à *vingt* et *vingt-cinq* gains qui, selon l'usage, *ne laissent rien à désirer;* on ne connaissait encore *rien de semblable*, etc. Nous le dirons à regret, mais les circonstances nous y forcent, il y a défaut de connaissance ou mauvaise foi chez les horticulteurs qui annoncent *quinze, vingt* et jusqu'à *vingt-cinq* Dahlias méritants obtenus dans une année. Nous voyons des hommes d'un goût épuré, des cultivateurs zélés, mais consciencieux, chez lesquels il fleurit annuellement *huit à dix mille* Dahlias de semis, trop heureux quand *une* seule fleur est jugée digne de prendre place à côté de nos belles variétés, et l'on veut nous faire croire que monsieur tel ou tel a obtenu tant et tant de merveilles sur peut-être, hélas! quelques centaines de semis seulement qui se trouvaient dans ses jardins! C'est incroyable, c'est impossible! A côté de ces généralités, il y a de rares exceptions; aussi nous en emparons-nous avec empressement. M. Victor Havard, horticulteur distingué et instruit, possède à Bayeux (Calvados) un bel établissement, dont plusieurs fois déjà nous avons eu l'occasion de parler. Cet habile horticulteur nous a adressé deux fleurs superbes d'un Dahlia dont il ne nous dit pas le nom; peut-être n'en a-t-il pas encore, car il est nouveau. C'est une fleur parfaite de première grandeur, jaune, nuancée de pourpre au sommet des pétales, qui sont très-nombreux, très-serrés, et constituent une fleur presque globuleuse, fort belle. Seulement elle nous paraît portée sur de très-courts pédoncules, autant que nous en pouvons juger par les échantillons qui nous en sont parvenus.

V. P.

---

## PLANTES ET FRUITS NOUVEAUX OU PEU CONNUS.

Cinéraires.—Les Cinéraires sont de jolies plantes annuelles ou vivaces dont on a obtenu depuis quelques années un nombre consi-

dérable de variétés qui sont sorties de l'espèce dite à oreille (*C. aurita*); quelques-unes des variétés qui ornent nos parterres sont des hybrides de la *C. echinata* de Linné ou, *racemosa* de Ventenat, quelquefois de la Cinéraire pourpre ou bicolore (*C. cruenta* L'Hér.) (1).

Les Cinéraires annuelles sont originaires des Canaries; elles se sèment sur couches et sous châssis vers le mois de mars, dans une terre de bruyère pure. On les repique aussitôt que le plant est assez fort pour le permettre; elles passeront l'été sans fleurir, on les rentrera à l'automne soit dans une serre tempérée, soit sous châssis, ou ailleurs; mais elles doivent être préservées du froid, et plus encore de l'humidité. On aura eu soin, dans le courant de l'été, de les rempoter chaque fois qu'elles en auront eu besoin. En mars, ces jolies fleurs font le plus bel ornement de nos serres à Pelargonium, pendant les premiers jours du printemps. Si on veut se procurer une jouissance non moins douce, il faut les mettre en pleine terre en avril; on les verra alors faire le plus bel ornement de nos parterres pendant tout l'été. On les rentrera à l'automne comme les Fuchsia, les Pelargonium, plusieurs Sauges, et tant d'autres plantes que l'on voit en pleine terre en été, et qu'on rentre l'hiver en orangerie. Ainsi traitées, ces plantes deviennent pour ainsi dire vivaces. Bien que plus délicates que les Verveines, elles se traitent à peu près de même; seulement elles supportent moins bien les amputations de la serpette lorsqu'on supprime les tiges.

Noms de sept variétés diverses.

1. *Perfection* (bleu pâle).
2. *Rosa alba* (rose).
3. *Bébé* (blanche avec extrémités rose).
4. *Petite miniature* (bleu foncé).
5. *Rival formosa* (rouge).
6. *Tricolor* (blanche, rose et bleue).
7. *Evêque de Cambrai* (lilas).

Cleome *Linn.* (*Mozambé.*) — Genre de la famille des Capparidées, Hexandrie-Monogynie, très-voisin des Crucifères par la structure du fruit, et composé de 50 espèces présentant des

---

(1) Botaniquement parlant, la plupart des Cinéraires rentrent dans le genre *Senecio;* mais ce n'est pas ici le lieu de nous occuper de botanique descriptive.

anomalies qui ont engagé M. de Candolle à y faire plusieurs coupes génériques, qui toutefois, par leur connexion, forment, sous le nom de Cléomées, dans la famille des *Capparidées*, un groupe ou tribu dont voici les principaux caractères :

*Herbes* ou *arbrisseaux à feuilles* ordinairement composées et recouvertes d'un duvet glanduleux et visqueux ; *fleurs* ayant un calice à 4 sépales ouverts, caducs. *Corolle* de 4 pétales portés sur un onglet pétioliforme aussi long que le limbe ; ces pétales, au lieu d'être disposés en croix, comme dans les Crucifères, sont rejetés du côté supérieur, et les étamines du côté inférieur. Ordinairement 6 *étamines* (jamais ou très-rarement 4 dans le genre *Cleome* proprement dit), quelquefois davantage, tantôt rapprochées des pétales, tantôt insérées sur le pédicelle (*tecaphore*) plus ou moins long sur lequel l'*ovaire* est attaché. Un *stigmate* sessile, capité ; une *capsule* siliculiforme, stipitée ou presque sessile, à une loge contenant plusieurs graines.

Les plantes de ce genre sont presque toujours météoriques ; leurs fleurs, très-belles le matin, ne tardent pas à perdre une partie de leur éclat au grand jour, qui fait contourner et faner les pétales.

Les quatre genres de cette tribu sont :

1° *Gynandropsis*, dont les étamines sont insérées sur le pédicelle de l'ovaire.

2° *Peritoma*, dont le calice, fendu en travers à sa base, présente 4 dents au sommet, et 6 étamines monadelphes inférieurement.

3° *Cleomella*. — Se distingue du suivant par sa silique, plus courte que le calice qui l'enveloppe.

4° Et enfin la *Cleome* proprement dite, dont les caractères sont 6 étamines, rarement 4, un pédicelle ou torus presque hémisphérique, une silique déhiscente, stipitée dans le calice ou quelquefois sessile.

Cleome Poiteauna *Nob.* (*Mozambé de Poiteau.*) — Plante très-vigoureuse, répandant une odeur forte, semblable à celle du chanvre, branchue, rameuse, haute de 1 à 2 mètres, selon la qualité du sol dans lequel on la cultive, formant une touffe ou buisson, dont les nombreux rameaux sont alternes, cylindriques,

garnis d'un duvet soyeux, blanchâtre, très-visqueux, recouvrant toute la plante.

Caract. spécifiques : *Feuilles* palmées, comme celles du Marronnier, composées de 7 ou 9 folioles ovales-allongées, dont celle du centre plus grande ; les autres diminuent graduellement, au point que les deux plus rapprochées du pétiole ne sont que deux petites oreillettes dans les feuilles moyennes. La base des pétioles est garnie de deux aiguillons courts, oncinés, recourbés, placés sur chaque côté ; des aiguillons semblables, mais plus faibles, se retrouvent, en petit nombre, alternés sur la totalité des pétioles. *Fleurs* en corymbes, s'allongeant successivement jusqu'à former une espèce de plumet très-élégant de plus de 30 centimètres de long, dont le bas est garni de fruits siliculiformes, et le sommet couvert de jolies fleurs qui naissent à l'aisselle d'une très-petite feuille entière, presque sessile, et sont portées sur un pédoncule de 3 à 4 centimètres. *Calice* à 4 sépales linéaires, réfléchis. *Étamines* au nombre de 6, insérées à la base du pédicelle de l'ovaire ; *anthères* linéaires, brunes ; *ovaire* porté sur un pédicelle ou *torus* brun un tiers plus long que la *capsule* siliculiforme, laquelle est à une loge polysperme, longue de 8 à 10 centimètres, ayant la forme de celle des Crucifères.

La plante que nous venons de décrire est cultivée chez M. Tripet-Leblanc depuis trois ans. Il en reçut les graines du Texas, et les sema au printemps sur couche, où elles levèrent parfaitement. Traitée depuis cette époque comme plante annuelle, la *Cleome*, ou *Mozambé de Poiteau*, a été mise dans le commerce, et a paru à plusieurs de nos expositions florales, où elle a généralement fait l'admiration des amateurs. Personne ne lui connaissait de nom spécifique. M. Poiteau en a dit quelques mots dans les *Annales* de la Société d'horticulture. Cet honorable collègue pensait alors que cette espèce pouvait être la *roseus*, dont une description très-imparfaite se trouve reproduite dans plusieurs ouvrages par des auteurs qui se sont servilement copiés. Nous avons voulu vérifier le fait, et nous nous sommes assuré, en compulsant les herbiers les plus complets qui existent à Paris, que la *Cleome roseus* Vah. est inerme, que ses feuilles sont quinées ou ternées, et que sa fleur est véritablement rose, tandis qu'elle est d'un beau violet pourpré dans l'espèce qui fait le sujet de cette notice, et dont nous avons eu l'honneur de déposer

des échantillons sur le bureau de la Société royale d'horticulture de Paris, séance du 6 septembre dernier. Les feuilles de celle-ci ont rarement moins de sépt folioles, et très-souvent neuf; enfin elle est garnie d'aiguillons nombreux, caractères qui, joints à beaucoup d'autres, en font une espèce nouvelle et très-distincte, à laquelle nous avons donné le nom de M. Poiteau. C'est pour l'un des hommes qui ont le plus contribué aux progrès de l'horticulture en France un témoignage d'estime et de considération, et nous désirons qu'il reçoive l'approbation de nos abonnés et celle des jardiniers, dont le savant écrivain horticole qui est l'objet de cette dédicace s'est toujours montré le protecteur éclairé, le professeur heureusement inspiré. V. P$^{t}$.

---

## ROSES NOUVELLES.

(*Section des Iles-Bourbons.*)

*M$^{me}$ Souchet.* — Fleur de 7 à 8 centimètres de diamètre, pleine, bien faite, d'un rose clair en épanouissant, passant au rose vif. Fleur charmante.

*Gloire de Paris.* — Fleur de 7 centimètres de diamètre, pleine et bien faite, rouge vif foncé, à reflet cramoisi violâtre.

*Charles Souchet.* — Fleur de 7 centimètres de diamètre, pleine et bien faite, d'un pourpre violacé.

*Souvenir de Dumont-d'Urville.* — Fleur de 5 centimètres de diamètre : forme un peu globuleuse; couleur cerise, passant au rouge violacé.

*George Cuvier.* — Fleur de 4 à 6 centimètres de diamètre, à pétales de la circonférence concaves, cerise vif, nuancés et bordés de rose clair.

*Princesse Clémentine.* — Fleur de 5 centimètres de diamètre, très-pleine; pétales régulièrement imbriqués, d'un carmin violacé, passant au violet pourpre.

*Souchet.* — Fleur de 7 centimètres de diamètre, pleine, carmin pourpre.

*Comte de Rambuteau.* — Fleur de 7 centimètres de diamètre, pleine, d'un rouge clair violacé ; pétales réfléchis.

*Dumont-d'Urville.* — Fleur de 6 centimètres de diamètre, très-pleine, d'un carmin clair, quelquefois d'un cramoisi très-foncé ou nuancé de ces deux couleurs.

Ces neuf Roses, obtenues par M. Souchet, sont en vente chez M. Verdier, au prix de 75 fr. les neuf, et 15 fr. un seul individu.

— M. Guillot (J.-B.), de la Guillotière, près Lyon, vient de mettre en vente sa belle rose nouvelle *Lamartine* au prix de 10 fr. le pied.

---

PRUNE *Reine-Claude* MONSTRUEUSE DE BAVAY. — Fruit obtenu par M. le major Espérin d'un semis de noyaux de Reine-Claude. La première et la deuxième année de sa fructification. l'arbre ne donna que des Prunes beaucoup moins grosses que celles que l'on obtient depuis trois ans ; ce qui fait supposer que, l'arbre se fortifiant de plus en plus, ses fruits augmenteront encore en volume. Ceux qui nous ont été adressés en septembre dernier mesuraient 15 centimètres de circonférence ; ils varient généralement de 13 à 16, quelquefois 17 centimètres. La forme de ces Prunes était à peu près celle de la Reine-Claude ordinaire ; la peau un peu plus foncée ; la chair aussi ferme, aussi parfaite. Bien que cueillis depuis 6 ou 7 jours, fatigués par le voyage et trois emballages successifs, ces fruits étaient délicieux. L'arbre, dont MM. Transon-Gombault et Dauvesse, d'Orléans, sont les seuls possesseurs (2), est d'une vigueur extraordinaire ; son bois gros, son feuillage large et beau. Cet arbre paraît aimer un terrain chaud, et réussit parfaitement en plein vent, surtout dans les lieux abrités des vents du nord.

M. le major Espérin est un pomologiste très-distingué. Après avoir fait la plupart des campagnes de l'empire, et avoir obtenu ses distinctions et ses grades sur les champs de bataille, il n'a pas voulu être un membre inutile aux Sociétés agronomiques qui l'ont admis dans son sein. Il a plusieurs fois déjà fait connaître des fruits nouveaux d'une supériorité généralement reconnue en Belgique. M. Espérin a des droits d'autant mieux acquis à la reconnaissance des horticulteurs en particulier et du pays en général, qu'aucun intérêt personnel ne le guide dans ses nombreuses et heureuses expériences. Homme au-dessus des spéculations commerciales, M. Espérin ne tire aucun bénéfice de ses opéra-

---

(2) Nous ferons ultérieurement connaître l'époque à laquelle on mettra cette variété dans le commerce.

tions horticulturales. Nous sommes heureux de nous faire l'écho d'un aussi généreux dévouement, d'un aussi beau désintéressement! Puisse-t-il, hélas! trouver des imitateurs auprès de tant de membres inutiles qui envahissent nos Sociétés horticoles et agricoles, n'ayant sans doute en vue que de se donner un titre, sans se préoccuper le moins du monde des devoirs qu'il impose, des connaissances qu'il exige, lorsqu'on tient à honneur de ne pas l'usurper!

---

## MÉLANGES ET FAITS DIVERS.

— Il existe à Bordeaux une pépinière départementale très-importante; elle est confiée aux soins de M. Jaumard, jardinier en chef. Nous désirerions voir s'élever dans tous nos départements un établissement semblable à celui qui existe dans la Gironde. Le préfet vient de publier l'état des arbres fruitiers, forestiers, arbrisseaux et arbustes d'agrément, disponibles à l'époque actuelle. Nous y comptons 15,000 individus en 75 espèces. Les sujets sont beaux, et les prix sont excessivement modérés; mais pour être admis à participer à ces ventes, il faut prouver, par note datée, signée, et déposée au secrétariat de la préfecture, que les arbres ou arbustes sont destinés *à être plantés dans le département de la Gironde*. Voilà une mesure sage, bien digne de trouver des imitateurs. En effet, qui dégoûte des plantations la plupart des amateurs? C'est l'insuccès, c'est l'embarras de faire venir des arbres et des plantes d'un lieu très-éloigné, avec la chance, très-souvent encore, d'être trompé sur le choix des espèces qu'on a demandées et qu'on s'attendait à recevoir. Tous ces inconvénients disparaissent avec une pépinière comme celle de Bordeaux.

Là on n'élève, on ne multiplie qu'en vue de la propagation d'une espèce utile, dont on veut encourager la culture dans le département; on offre de beaux sujets au public, qui trouve dans leur acquisition un avantage réel, celui d'avoir des individus accoutumés aux influences locales, de pouvoir en surveiller l'arrachis, de les replanter immédiatement, et de n'être jamais trompé sur les espèces.

Si donc nous avions dans chaque département une pépinière sous la direction immédiate de l'administration locale, qui y fît élever les essences et les espèces propres à la contrée, et les livrât

dans des conditions favorables à la reprise et à la réussite des individus, on verrait bientôt des races précieuses couvrir le sol et se marier à nos végétaux indigènes. Mais il n'en est pas toujours ainsi avec messieurs les pépiniéristes, dont plusieurs ont le très-grand défaut de vendre les arbres trop petits. Bien que nouveau, cet Orme, ce Chêne, ce Frêne, etc., ne devrait être livré que quand il a atteint la force d'un arbre commun, puisqu'on le présente comme tel. Mais jugez du désappointement d'un amateur auquel on annonce un arbre forestier nouveau lorsqu'il reçoit un individu de quelques centimètres de longueur ou une greffe d'un ou deux yeux. Nous savons qu'un pépiniériste sait tirer parti d'un sujet aussi faible; mais il périra dans les mains d'un amateur ou d'un jardinier ignorant ou négligent, ce qui n'arriverait pas si on avait attendu quelques années de plus à mettre cet arbre dans le commerce, et qu'on l'eût livré suffisamment fort pour résister aux influences locales auxquelles un arbre nouveau se trouve toujours exposé. Nous insistons donc sur la création en France de pépinières départementales, si l'on veut arriver à des résultats prompts et heureux dans la propagation des meilleures espèces fruitières et des essences forestières les plus précieuses.

Encore une observation. — Il y a quelques années nous recommandâmes dans plusieurs journaux le *Planera crenata* comme un excellent arbre forestier. Plusieurs pépiniéristes l'ont, depuis nos recommandations, multiplié et annoncé comme tel. Le préfet de la Seine en a fait planter sur un des boulevards de Paris : c'est là du progrès. Mais, au lieu de livrer aux amateurs un arbrisseau gros comme le doigt et haut d'un mètre, vendez plus cher s'il le faut, et livrez un arbre de la force d'un Hêtre, d'un Chêne, d'un Orme, etc., que l'on vous demande pour créer des quinconces, des avenues, des parcs, etc., puisque le *Planera* est destiné à ce but. En livrant des individus faibles, vous obligez le propriétaire ou l'amateur à créer chez lui des *pépinières*, et à *élever lui-même* les arbres dont il veut essayer la culture ; voilà positivement ce qui le décourage et le dégoûte, et ce qu'il faut considérer comme un des principaux obstacles au développement de l'arboriculture en France.

Nous nous résumons en disant aux pépiniéristes que la création de l'établissement dû à la sollicitude du préfet de la Gironde, dont l'exemple ne manquera pas d'être bientôt suivi autre part,

doit être pour eux un motif d'émulation, et les déterminer à ne livrer au public que des espèces certaines et des sujets faits, s'ils ne veulent voir les amateurs et propriétaires s'acheminer vers les établissements départementaux, où les arbres leur seront fournis à des conditions plus avantageuses.

---

# Seconde Partie. — Belgique.

## FIGURE.

*Gesneria polyantha.* — Voir la description dans la livraison précédente, page 270.

### De l'amélioration des races et variétés de plantes.

Ce que nous avons dit sur la multiplication des races et variétés (voir la livraison précédente) des plantes indigènes est en quelque sorte applicable à leur amélioration et à leur perfectionnement ; parce que les moyens que nous employons dans l'intérêt de la conservation de certaines propriétés des végétaux, qui leur donnent une plus grande valeur à nos yeux, peuvent aussi servir à atteindre ce dernier résultat. Il y a cependant d'autres points d'une grande importance d'après lesquels le jardinier doit se régler dans la pratique.

Une amélioration positive dans la qualité du produit d'une plante ne peut s'obtenir que de deux manières, soit directement par des modifications spontanées, soit indirectement par le procédé de la fécondation.

Des altérations directes dans la qualité des végétaux obtenus du semis, ont quelquefois lieu sans qu'on en connaisse les causes apparentes, comme on voit souvent de ces modifications accidentelles dans la couleur et la forme des feuilles, des fleurs et des fruits sur la même branche (1), sans qu'on en sache la cause. Il

(1) Nous nous souvenons d'avoir observé sur une branche d'abricotier des fleurs doubles, dont plusieurs ont fructifié.

est vrai que la physiologie ne peut rendre compte de ces phénomènes ; mais il est connu que, si de pareils jeux de la nature se manifestent dans un végétal, ils déterminent toujours une altération constante dans les fonctions de la partie affectée, lesquelles altérations se propagent quelquefois par la graine et toujours, s'il y a lieu, par la division de la partie altérée. La plupart de nos fruits ont été probablement gagnés de cette manière, et le fait est positif à l'égard des Chrysanthèmes de la Chine. Il est évident que, de la même manière, la nectarine a été gagnée d'un noyau de pêche. Il est possible qu'un grand nombre de nouvelles formes d'arbustes se produisent ainsi, et que des plantes grimpantes peuvent même perdre cette propriété ; car il est connu que cet arbrisseau toujours vert, le lierre arborescent, qui croît en arbre et qui a presque totalement perdu la propriété de grimper, a été gagné par des boutures qu'on avait prises de branches fleuries de très-vieux troncs du lierre commun.

D'un autre côté, nous sommes à même de créer avec beaucoup de certitude, de meilleures variétés par l'application des principes physiologiques à la pratique du jardinage. L'importance de ne recueillir des graines que de plantes saines et vigoureuses, afin d'en obtenir de jeunes plants de la même qualité, a été suffisamment démontrée. Cela est cependant un peu plus difficile à l'égard des plantes annuelles, dans lesquelles les nouvelles qualités ne se laissent généralement fixer qu'avec difficulté. Le grand but d'un jardinier intelligent, qui veut perfectionner les variétés des plantes d'après de bons principes, est donc de rapprocher autant que possible la plante-mère dont il veut recueillir des semences, de l'état dans lequel il désire voir les jeunes plantes qu'il en attend.

Il est bien connu, que la suppression des fruits et des fleurs augmente la vigueur des branches et des parties avec lesquelles elles communiquent. Des variétés de pommes de terre qui ne fleurissent jamais, se laissent ainsi forcer à fleurir lorsqu'on les empêche de porter des tubercules, et d'un autre côté les tubercules deviennent plus forts et plus nombreux lorsqu'on empêche la production de fleurs et de semences (1). Les mesures qu'on

(1) La justesse de cette supposition, qui a en sa faveur l'appui de la théorie, n'a pas encore obtenu celui de l'expérience. Il paraît que la grande quantité de fumier qu'on donne ordinairement à cette récolte, est cause que le développement des fleurs a si peu d'influence sur la multiplication des tubercules.

aurait à prendre pour obtenir les plus gros tubercules d'une nouvelle espèce de pommes de terre, consisteraient à en détruire pendant les premières années les fleurs et les fruits ; et pour en gagner une semence parfaite, de supprimer les tubercules vers la saison où les fruits mûrissent. M. Knight a trouvé que des jeunes pêchers, obtenus de noyaux qui contenaient deux amandes, montraient toujours une végétation chétive. Il faudrait donc, pour obtenir avec sûreté une nouvelle variété de pêche, choisir parmi les plus beaux noyaux les plus gros, et des fruits les plus précoces. Il ne faut jamais semer des noyaux de pêches de fruits tardifs. M. Knight, dans ses tentatives de gagner de nouvelles variétés de fruits, a eu l'occasion de remarquer qu'il faut absolument : que les arbres destinés à fournir des graines pour les semis, aient végété pendant deux ans consécutivement dans une très-bonne terre de jardin; qu'ils ne se soient pas épuisés par une production trop considérable de fruits; que le bois de l'année précédente soit devenu parfaitement mûr, et qu'enfin, si on désirait que la nouvelle variété à obtenir fût une espèce précoce, il faudrait que les fruits destinés à fournir les graines eussent mûri dans un laps de temps aussi court que le comporte leur nature et leurs autres propriétés, etc.

Les qualités que l'on désire dans les descendants d'un arbre, doivent aussi se trouver dans la plante-mère, et, ce qui mérite encore d'être remarqué, c'est qu'on a toujours gagné, chez les plantes aussi bien que chez les animaux, les descendants les plus beaux et les plus parfaits, lorsque, bien que de la même famille, la parenté entre les individus n'était pas trop proche.

Il n'y a aucun autre moyen connu en horticulture, plus propre à la production de variétés, que le croisement ou la fécondation mutuelle artificielle. C'est à cette opération, plutôt qu'à toute autre, que nous sommes redevables de la beauté et de l'excellence de la plupart de nos produits horticoles. C'est par ces procédés seuls que nous sommes parvenus à créer, à multiplier et à perfectionner nos fruits de dessert et les fleurs qui ornent les parterres de nos jardins. Les œillets, les pélargonium, les calcéolaria, les dahlia, les verbena et tant d'autres, que seraient-ils sans l'esprit inventif de l'homme? Des fleurs simples et sauvages.

Nous ne devons pas oublier ici un principe également d'une haute importance dans l'amélioration des variétés, c'est le croi-

sement avec des individus d'une race étrangère quoique appartenant à la même famille.

Souvent on cultive avec prédilection une espèce de fleurs : on parvient avec le temps à une quasi-perfection, et cependant il nous manque constamment certaines couleurs, certaines nuances, certaines qualités que nous rencontrons dans des collections analogues : il n'y a aucun autre moyen pour obtenir des fleurs réunissant toutes les perfections, que de croiser avec des fleurs étrangères. J'ai connu des collections d'œillets qui ne laissaient rien à désirer par rapport à la forme des fleurs et du dessin, mais certaines couleurs y manquaient, et ne se trouvaient jamais dans les semis ; nous sommes sûr que quelques fleurs d'une autre collection, dans laquelle ces couleurs se trouvaient, les y auraient transportées. C'est pour cela que l'amateur qui s'occupe de semis doit toujours augmenter ses variétés de ce qu'il y a de plus parfait dans d'autres collections, et féconder ses fleurs avec le pollen des fleurs étrangères plutôt qu'avec celui de ses propres fleurs.

Le révérend M. Herbert, dans son précieux ouvrage sur les amarillidacées, dit : « La facilité de gagner des variétés hybrides » est pour l'amateur de fleurs une source intarissable d'intérêt » et de plaisir. » Il voit dans les diverses espèces de plantes un moyen dont il peut tirer parti à son avantage, il dirige son attention sur les qualités qui les distinguent les unes des autres, et chacune de leurs propriétés particulières doit servir à ses desseins. Souvent une espèce supporte mieux notre climat, une autre se distingue par une plus belle couleur, par son odeur, par sa forme, la netteté de son dessin ou par la multitude de ses fleurs, toutes ces qualités, le jardinier intelligent saura les transporter sur d'autres plantes qui les possèdent à un moindre degré, ou qui en sont dépourvues ; il saura même indiquer avec certitude à l'avance les qualités de la variété et de l'hybride qu'il va créer, car il est permis de se servir de ce terme figuratif, quand il s'agit d'introduire dans le monde un végétal qui n'a point encore existé. Il semble, par rapport à leur organisation, que les hybrides doivent participer aux propriétés de leurs parents respectifs ; c'est-à-dire, qu'ils seront moins durs si l'un des parents est d'une organisation tendre, et vice-versa. L'hybride, par exemple, provenant du croisement d'une amaryllis vittata avec une am. sarniersis, sera plus dure que la première et plus tendre que la dernière ; mais si l'un des deux parents n'était pas très-dur et

l'autre à peine en état de supporter nos hivers, l'hybride succomberait sans doute déjà à un degré de froid ou d'humidité qui ne nuirait pas encore au premier de ses parents.

Dans les nombreux essais que M. Knight a faits pour améliorer la qualité des arbres fruitiers et pour obtenir de nouvelles variétés, sa méthode consistait à féconder le stigmate d'une variété connue avec le pollen d'une fleur d'une variété également connue; cela est tout simple; mais M. Knight n'a pas opéré au hasard et sans réflexion; au contraire, nous apprenons de lui-même qu'il apportait dans ses croisements toutes les précautions et tous les soins imaginables. Il a trouvé que l'opinion générale, qui attribue ordinairement aux produits d'un croisement de grandes anomalies, est sans aucun fondement; et que le mâle lorsqu'il possède des propriétés constantes, et que lui-même n'est pas un hybride, détruit toujours dans les descendants la tendance à la variation, car le caractère constant domine toujours le caractère variable. Un œillet bizarre allemand, fécondé par le pollen d'un œillet commun, donnera des graines qui, pour la plupart au moins, produiront des œillets communs, parce que le caractère de l'œillet commun est constant et celui du bizarre allemand est variable. M. Knight nous raconte qu'il semait ordinairement des pepins de variétés, qui étaient durs et capables de mûrir leurs fruits, même dans des conditions défavorables. Dans d'autres expériences, où il s'agissait de connaître l'influence du mâle et de la femelle sur les descendants, il s'est aperçu qu'en général, moins quelques exceptions, l'organisation et les propriétés de la femelle prédominaient en ce qui concerne les arbres fruitiers; malheureusement ce résultat est opposé à celui auquel est parvenu M. Herbert dans ses nombreuses expériences; ce savant se croit autorisé à conclure que le mâle influe particulièrement sur le caractère de la feuille, et la femelle sur celui de la fleur. M. Lindley, en se prononçant en faveur de la dernière opinion, ajoute cependant, que les résultats qu'on a observés jusqu'à ce jour dans la formation des hybrides, ne justifient pas l'adoption d'un principe général à ce sujet. Nous pensons aussi que l'influence du pollen ne peut pas être la même à l'égard de toutes les espèces de plantes, nous sommes même disposé à croire que d'autres circonstances, comme la température, le sol, l'exposition, etc., doivent modifier plus ou moins les effets du pollen sur la fécondation de la fleur.

La faculté de produire des races ou variétés, est bien restreinte et peut à peine subsister entre des espèces de différents genres. Il y a réellement beaucoup de cas où il devient impossible, ou du moins extrêmement difficile, d'obtenir des hybrides d'espèces voisines. M. Knight n'a jamais pu réussir dans ses tentatives de féconder le cerisier à fruits noirs acides avec le pollen du mérisier. M. Lindley a vainement essayé de féconder le groseiller à maquereaux avec le groseiller rouge; et nous ne possédons aucune hybride entre les pommes et les poires, ni entre les ronces et les framboises, quoique ces espèces soient très-voisines et qu'un mélange paraîtrait très-facile.

Pour ce qui regarde les hybrides provenant de la fécondation de deux plantes appartenant à des genres différents, on en cite plusieurs, comme, par exemple, de la pomme épineuse avec le tabac; du haricot avec le pois; du chou avec le raifort, etc.; mais M. Herbert considère ces cas, et peut-être avec raison, comme apocryphes et même sans fondement, car pendant les 15 dernières années, où la passion de gagner des hybrides de deux genres différents a été poussée au dernier degré en Angleterre, il n'y a pas un seul exemple connu que ces essais aient été couronnés de succès. D'autre part, le croisement est aussi facile entre les plantes qu'entre les animaux; mais il est difficile de définir les changements et les particularités qui ont été produits par cet acte, bien qu'ils en soient l'effet et qu'ils se soient passé sous nos yeux. Il n'y a, du reste, aucun doute qu'un acte aussi simple que la fécondation du stigmate du pistil, ne soit aussi opéré à l'aide des insectes et du vent.

L'opération elle-même, quoique si simple, car elle ne consiste qu'à répandre le pollen d'une fleur sur le stigmate d'une autre fleur, exige néanmoins beaucoup de précautions. D'abord, il est nécessaire que la fleur qui doit être fécondée, soit privée de ses propres anthères, avant qu'elles ne s'ouvrent, sans cela le stigmate serait fécondé par le pollen de celles-ci, car il a été constaté que le pollen de la propre fleur est beaucoup plus efficace que le pollen étranger, et on sait, en outre, que 7 à 8 grains de pollen sont déjà suffisants pour féconder une fleur. M. Lindley pense que dans le cas où l'on n'enlèverait pas les anthères, il pourrait bien s'effectuer une surfécondation, sans cependant nous dire ce qu'il entend par là; quant à moi je ne pense pas qu'une surfécondation puisse exister dans les plantes; car une simple fécon-

dation complète est déjà une chose assez rare dans les fleurs cultivées ; en second lieu, il faut que le pollen soit placé sur le stigmate lorsque celui-ci est encore recouvert de sa viscosité naturelle, sans cela le pollen ne produira aucun effet ; soit parce que la concurrence de cette viscosité est nécessaire à l'action du pollen, soit parce que, si elle a disparu, le stigmate n'est plus propre à recevoir la matière fécondatrice du pollen ; il faut aussi se garder d'apporter au stigmate la moindre lésion soit avant soit après la fécondation. La fécondation consiste dans une espèce de petits tubes microscopiques qui sortent des grains de pollen et se prolongent en descendant dans l'intérieur du pistil jusqu'aux jeunes graines, qui à cette époque ont une petite ouverture dans laquelle va s'engager l'extrémité des petits tubes ; tant que ce contact n'a pas eu lieu, il n'y a point de fécondation.

Le passage de ces tubes du stigmate jusque dans l'ovaire dure plus ou moins longtemps, selon le genre de plantes : chez les œillets, la fécondation s'opère promptement, un jour et demi suffit ; dans le gui, il dure d'un mois à six semaines. Ceux qui font des essais pour perfectionner les variétés, doivent encore bien considérer, qu'on ne peut juger tout de suite des qualités d'une nouvelle variété, qu'il faut attendre au contraire quelques années afin que la plante soit devenue assez forte pour être en état de pouvoir produire des fleurs ou des fruits parfaits. Voici un exemple à l'appui de ce que nous venons d'avancer : M. Knight avait gagné, d'un noyau, un cerisier qui porte encore aujourd'hui le nom de *Black-Eagle* (Aigle noir). Des cerises de cet arbre avaient été envoyées avec d'autres à la *Société d'Horticulture de Londres,* et le comité les avait déclarées peu agréables au goût ; elles étaient en effet si mauvaises, que M. Knight aurait fait regreffer l'arbre, si celui-ci n'avait été élevé par un de ses enfants qui tenait beaucoup à sa conservation. Aujourd'hui les fruits de cet arbre offrent une des meilleures variétés que l'on possède en Angleterre.

Il serait à propos de dire ici quelques mots sur la conservation des fleurs doubles, multiples ou pleines ; mais malgré nos progrès dans la physiologie des plantes, il nous est impossible de rien écrire de positif sur les causes premières de ce phénomène dans le monde végétal. Nous connaissons aux environs de Bruxelles un petit bois rempli de *saxifraga granulata ;* tous les individus portent des fleurs doubles, tandis que partout ailleurs

ces plantes fleurissent à fleurs simples; il y a un an que nous avons vu dans le parc du duc d'Aremberg une Pensée à fleurs parfaitement doubles, l'année après elle n'en portait que de simples. Par quelle cause la plante a-t-elle produit d'abord des fleurs doubles et ensuite des simples? Je confesse ici mon impuissance, et ne saurais expliquer davantage pourquoi, dans le premier cas, toutes les saxifrages fleurissent à fleurs doubles.

Une fleur pleine, proprement dite, est celle dans laquelle les étamines et les pistils ont été métamorphosés en pétales, ou bien, où le nombre des derniers a subi une augmentation au préjudice des organes de reproduction; ou, en d'autres termes, c'est le cas d'une fleur qui a perdu ses organes reproducteurs. Ce qui cause la perte de cette faculté, nous l'ignorons : ce ne peut être une nourriture insuffisante dans le sol, car des fleurs doubles (comme par exemple la narcisse) deviennent simples dans un mauvais terrain; on peut encore avec moins de raison l'attribuer à une surabondance de nourriture, car personne, jusqu'à présent, n'a gagné des fleurs doubles en augmentant la vigueur de la plante. Lorsque par l'influence d'un temps humide et chaud les plantes, pendant qu'elles fleurissent, sont extraordinairement excitées, elles produisent souvent des fleurs monstrueuses, mais de telle sorte, qu'au lieu d'organes floraux, la fleur se prolonge et se transforme en branche, exactement le contraire de ce qui se passe dans les véritables fleurs pleines. Souvent, pendant un été sombre et pluvieux, certaines fleurs paraissent doubles, mais ce ne sont que de petites feuilles qui n'ont aucune identité avec les véritables pétales.

Beaucoup de fleurs ont une tendance plus marquée à devenir doubles que d'autres, ce que l'on remarque surtout chez celles qui portent un grand nombre d'étamines et de pistils. Nos plus charmantes fleurs doubles, telles que les hépaticées, les paeonia, les camellia, les anémones, les roses, les cerisiers, les pruniers et les renonculacées, appartiennent à cette catégorie. On voit que dans ces fleurs les étamines se métamorphosent en pétales. L'œillet, qui a dix étamines, devient double par la simple multiplication des pétales; il en est de même à l'égard des jacinthes, qui cependant n'en ont que six; dans la tulipe, les giroflées et les quarantaines, les étamines disparaissent quand la fleur devient double. On voit par ces exemples que la multiplication des fleurs n'a pas lieu d'après des règles fixes, et que cela est sujet à

des modifications, jusque dans une même famille. Souvent la beauté d'une fleur gagne par la multiplication, car rien de plus beau qu'une rose, un œillet, un camellia; quelquefois elle perd toute sa régularité, comme le mufle de lion, dont la variété double présente des fleurs informes.

J'ai entendu parler d'essais qui avaient pour objet de produire des fleurs doubles par le moyen de procédés artificiels, mais je n'ai jamais appris qu'ils eussent été couronnés de succès, si la nature n'y avait pas placé elle-même la tendance à leur production, comme par exemple dans les giroflées. Une méthode d'effectuer ces idées a été publiée par M. J. Munro et par plusieurs horticulteurs allemands : elle consiste à enlever aux quarantaines et giroflées simples, toutes les fleurs moins 7 ou 8, qu'on laisse subsister. La graine qu'on obtient de cette manière donnera, suivant ces auteurs, presque autant de doubles qu'il y a de plantes.

Je crois qu'il ne peut exister aucun doute, que s'il était possible d'obtenir des fleurs doubles à volonté et par des moyens artificiels, les fleurs, portant un grand nombre d'étamines, se prêteraient plus facilement à ces essais que celles qui n'en possèdent qu'en petit nombre. Il y a quelques années que M. Lindley s'est donné beaucoup de peine pour obtenir une variété double de *chryseis* (*Eschscholtzia*) *californica*, mais sans succès. Cependant, quelque temps après, on en a trouvé une accidentellement dans le jardin de MM. Marryat, à Wimbledon; il n'y a pas de doute que les graines de cet individu ne donneront d'autres individus à fleurs doubles.

Nous traiterons dans un prochain article du repos des plantes, objet d'une grande importance pour leur culture.

---

## PLANTES NOUVELLES ET INTÉRESSANTES

### QUI FLEURISSENT DANS LES JARDINS DE BRUXELLES.

*Habrothamnus Schlechtendahl* (*Mexique*). — Genre de la famille de solanacées, pentandrie monogynie, très-voisin du genre *cestrum*, composé de deux espèces connues.

*Hebrothamnus corymbosus*.—Caractères spécifiques : feuilles

alternes, pétiolées, lancéolées, entières, ondulées, garnies de poils raides sur le bord, pubescentes sur les deux surfaces, pétioles purpurins. Fleurs fasciculées, très-nombreuses, tubuleuses, tube rétréci au sommet, limbe à cinq divisions, pointues, réfléchies, calice à cinq divisions concaves ; étamines au nombre de cinq, insérées à la base du tube de la corolle, pistil terminé en stigmate arrondi, qui est perforé dans son milieu.

Les tiges ont deux mètres de hauteur, sont recouvertes de poils articulés roses, fort serrés ; les feuilles ont quinze centimètres de longueur sur cinq de largeur et se terminent en pointe. Les fleurs sont nombreuses au sommet de la tige, longues de deux centimètres, lisses et d'un beau rose, mais sans odeur.

La plante que nous venons de décrire est cultivée dans le jardin botanique de Bruxelles. Elle y a été introduite du Mexique, il y a quelques années.

Il y a un an que nous avons constaté dans une des expositions de fleurs à Bruxelles, l'*Habrothamnus fasciculatus,* appartenant à M. Vandermaelen, c'est donc avec plaisir que nous pouvons dénoncer aujourd'hui au public la présence de l'autre espèce ; celle-ci est beaucoup plus élégante et se distingue avantageusement de l'autre par la beauté de ses fleurs.

Sch.

---

## Manière simple d'élever de jeunes plants d'épine blanche (*Cratægus oxyacantha*) de semis.

On sait que l'élévation de jeunes plants d'épines de noyaux est une chose qui demande beaucoup de temps et que la plupart ne lèvent qu'après la deuxième ou même après la troisième année. D'après la méthode suivante, on peut accélérer la germination des noyaux d'épine et en obtenir de jeunes plants dans un plus court espace de temps.

Ordinairement on sépare en automne, par un simple lavage, la pulpe qui enveloppe les noyaux, et on sème ceux-ci dans de petites rigoles. Mais, de cette manière, ils ne lèvent, comme nous le disions tout à l'heure, que fort lentement. On parvient donc plus promptement au but désiré, si, au lieu de semer les noyaux immédiatement après les avoir séparés de la pulpe, on les stratifie dans un vase de terre ou de grès avec du sable, que l'on place

ensuite dans une cave; on les y laisse jusqu'à l'automne suivant, après quoi on sème les noyaux comme à l'ordinaire: par cette pratique ils lèveront tous au printemps suivant (1).

On peut traiter d'après le même procédé les noyaux de toutes les espèces d'épines, des nèfles, des baies de genévrier de Virginie, et de plusieurs fruits à noyaux. Les noyaux de cerises et de prunes, semés en automne, lèvent ordinairement au printemps suivant.

Beaucoup de personnes, en voulant imiter la nature, sèment les noyaux et graines de divers fruits avec la pulpe dont ils sont enveloppés, mais cette méthode est vicieuse, et l'expérience a prouvé que des graines ainsi semées, le plus grand nombre ne lèvent pas. Cela tient à ce que la peau, qui enveloppe la chair de plusieurs fruits, lorsqu'elle s'est une fois desséchée, devient imperméable à l'eau et ne permet plus à ce liquide de pénétrer jusqu'à l'embryon. Les baies de toutes les espèces de genévrier sont fort résineuses; lorsqu'on les sème à l'état desséché il est impossible que les pepins qu'elles contiennent, puissent germer, car l'humidité n'y peut pas arriver, il faut donc en séparer la chair, comme nous l'avons indiqué ci-dessus.

En recommandant cette méthode à nos lecteurs nous croyons pouvoir dire qu'elle est applicable à toutes les espèces de graines qui lèvent difficilement. A l'égard de plusieurs, nous avons déjà la certitude qu'elle est bonne et praticable, mais, dans certains cas, il faut placer le vase qui contient les graines avec le sable dans une place chaude, et quand, à l'approche du printemps, on les trouve prêtes à germer, on les sème, et on aura le plaisir de voir lever les jeunes plants en peu de jours.

SCH.

---

## PLANTES RARES OU NOUVELLES

### QUI FLEURISSENT EN BELGIQUE.

*Castilleja Mutis* (ordre naturel des Rhinanthées). Le calice est tubuleux, comprimé, fendu à sa partie supérieure, limbe bi- ou quadrifide. Corolle en gueule à tube comprimé, lèvre supérieure

---

(1) Nous croyons qu'on pourrait hâter encore davantage la germination des pepins d'épine. Nous sommes occupé en ce moment à faire plusieurs essais à cet égard, dont nous ferons connaître les résultats plus tard.

linéaire canaliculée, entière, l'inférieure très-courte, à trois dents ou trifide. Les étamines au nombre de quatre sont insérées sur le tube de la corolle, inégales et dépassent la corolle. Anthères biloculaires inégales. L'ovaire biloculaire ; style simple, surmonté d'un stigmate en tête. La capsule ovale, comprimée, biloculaire, graines indéfinies.

*Castilleja lithospermoïdes Kunth.* A tige herbacée, un peu rameuse, velue-hispide ; feuilles lancéolées-linéaires, amincies, vers le sommet obtuses, entières, recouvertes de poils tendres ; fleurs en épi, alternes, sessiles ; corolle plus longue que le calice ; feuilles florales (bractées) sessiles, marquées en dessous de trois nerfs saillants, dilatées et colorées au sommet.

Croît dans les lieux tempérés de la Nouvelle-Espagne, près de Réal del Monte et Moran, dans le royaume de Quito, près de Chillo, et fleurit en mai et juin.

Le genre de *Castilleja*, qui porte ce nom en l'honneur de M. Castillejo, botaniste espagnol, croît par toute l'Amérique et dans une partie de l'Asie septentrionale. Ce sont des arbrisseaux ou arbustes, à feuilles alternes, entières ou trifides ; les fleurs, qui sont blanches ou verdâtres, sont garnies à leur base de bractées très-amples, et le plus souvent colorées, ce qui ne laisse pas de donner à la plante un aspect très-agréable.

On trouve bien rarement des *Castillejas* dans nos serres, ce qui tient probablement à l'exiguïté des fleurs de la plupart des espèces. Celle que nous venons de décrire fleurit dans les serres de M. F. Vandermaelen, à Molenbeck lez-Bruxelles, elle se distingue par son port, ainsi que par la grandeur et la couleur des bractées. On la multiplie de boutures qui s'enracinent facilement.

SCH.

---

## Dahlia — Georgina.

(Faut-il écrire *Dahlia* ou *Georgina?*) M. Cavanilles a le premier décrit cette plante dans son *Geon., plant.*, vol. 1, pag. 56, 1791, qu'il avait apportée du Mexique à Madrid, et à laquelle il avait consacré le nom de *Dahlia* en l'honneur de M. Dahl, botaniste suédois. Ce nom cependant ne convenait pas trop, attendu qu'il y avait déjà dans le système plusieurs genres qui portaient des noms analogues ; savoir : le genre de *Thalia,* nommé d'après

Jean Thal, botaniste allemand ; le genre de *Dalea,* d'après Samuel Dale, anglais, et enfin le genre de *Dahlia,* que Thunberg avait formé d'un arbrisseau du cap de Bonne-Espérance. D'ailleurs il a été reçu en botanique, comme principe constant, d'éviter de donner à de nouveaux genres de plantes, des noms présentant de l'analogie avec des noms déjà existants, à cause des méprises qui pourraient en résulter. Ces considérations avaient déterminé Persoon à changer le nom de *Dahlia* que Thunberg avait donné à son arbrisseau en *Trichocladus* (Persoon *Sinops., plant.* II, 597). Wildenow, en imitant l'exemple de Persoon, a changé le nom de *Dahlia* en *Georgina,* probablement en l'honneur du roi George III d'Angleterre ; mais alors il aurait fallu écrire, comme le fait observer M. Sprengel, *Georgia* et non *Georgina.*

En Belgique, en France et en Angleterre, le nom de *Dahlia* est généralement adopté ; les allemands, au contraire, préfèrent désigner cette plante sous le nom de *Georgina ;* d'autres, enfin, emploient l'un ou l'autre de ces deux noms, suivant qu'ils ont affaire à un Français, à un Belge ou à un Allemand. Il semble, du reste, qu'une certaine fatalité est attachée aux noms de *Dahlia* et *Georgina* ou *Georgia,* car nous trouvons dans le système encore une petite mousse à laquelle Ehrhardt avait donné le nom de *Georgia*, mais qui heureusement a été changé par Bridel en celui de *Tetracmis.* Sch.

---

**Plantes nouvelles ou peu connues.**

Hêtre toujours vert. En 1830, le docteur Hooker rapporta de la Terre de Feu une collection de végétaux, parmi lesquels se trouvait un hêtre déjà cité par Wildenow et par Forster, et ainsi décrit dans l'Encyclopédie sous le nom de *Fagus antarctica :* « arbre chargé de rameaux tortueux et ridés, garnis de feuilles alternes, pétiolées, rapprochées, ovales, plissées, rétrécies à leur base, obtuses à leur sommet, glabres à leurs deux faces, à double dentelure ; les dents inégales, arrondies, obtuses, non ciliées ; les nervures un peu pileuses en dessous, les pédoncules uniflores. »

Il semblerait qu'un tel arbre devrait être une précieuse acquisition pour la France, et pourtant il n'y a pas été introduit, bien

qu'il existe, nous assure-t-on, dans les jardins de Kew et de la Société horticulturale de Londres.

Cependant tout le monde sait que la *Terre de Feu* est à l'extrémité australe de l'Amérique, sous le 54e degré, qu'elle doit son nom aux volcans qu'elle renferme, et qui ne font pas fondre les glaces éternelles dont ses montagnes sont couvertes. Si donc cet arbre est d'une région aussi froide ou des autres côtes magellaniques, il pourrait prospérer sous notre climat, et ce serait une importante acquisition.

VICTORIA REGIA, Lindley. Nommée *Maïs d'eau* par les Espagnols, *Yrupe* par les indigènes. — Cette plante est tellement merveilleuse par ses vastes dimensions, si magnifiquement riche dans toutes ses parties, qu'on ne peut en lire la description sans douter si ce n'est pas une brillante hallucination d'un poëte de l'Orient, et regrette-t-on de ne jamais pouvoir l'admirer si ce n'est sur les fleuves que voit couler la zone torride. — Rappelons la brillante description qui en fut lue à la société royale d'horticulture par M. Lemaire, d'après Lindley, en engageant les amateurs à presser de leurs efforts l'introduction en France de cette gigantesque nymphéacée, que toutefois nous n'appellerons pas *un monstre,* ce nom ne pouvant être allié avec ce qui est réellement beau.

Qu'on se figure dans l'Amérique méridionale, sur un de ses fleuves entourés des plus beaux végétaux du monde, et sur les bords duquel viennent se désaltérer des animaux doués de force, de grâce, et revêtus des plus rares parures : domaines inépuisables ouverts à l'étude de l'histoire naturelle dans ce qu'elle a de plus admirable; qu'on se figure, se balançant noblement au milieu des eaux, la *Victoria regia*, occupant des espaces immenses, dont les feuilles ont un périmètre de 6 mètres, aux bords relevés en vaste coupe, comme pour présenter aux regards étonnés le rouge cramoisi dont elles sont décorées, et se mariant d'une manière charmante avec ces mille fleurs, blanches en s'épanouissant, puis ensuite nuancées du plus beau rouge. Ces fleurs, n'ayant pas moins de cent pétales, s'étalent largement, et dépassant de beaucoup les lacinies d'un calice de plus de 35 centimètres de diamètre, exhalent au loin leur parfum délicieux.

Devons-nous croire qu'une de ces immenses feuilles, ayant pour support un pétiole de 3 centimètres de diamètre sur une

longueur relative à la profondeur des eaux, est capable de porter facilement un homme !

De telles descriptions surpassent l'imagination, et n'eussions-nous l'autorité de voyageurs recommandables, on se croirait encore aux temps fabuleux de l'antiquité.

Il faut à ce végétal, qui absorbe une grande quantité de fluides nutritifs, un vaste espace d'eau, et quelle est la serre chaude qui aurait un bassin de dimension convenable ?

Des graines de cette magnifique nymphéacée ont été annoncées en vente à Londres ; mais il paraît qu'elles ont beaucoup de peine à lever, car les vendeurs ont annoncé en juillet dernier qu'ils remplaceraient gratis aux amateurs les graines qui n'avaient pas germé.

Ces graines s'achètent à Londres, 45, Frith street, Soho square.

---

### Rhodante manglesii.

M. Vilmorin se contente de faire semer la graine de cette plante en avril sur couche ; le plant se repique en pots, et on en plante en mai en pleine terre de bruyère ou en pots plus grands.

---

### Sur le ver blanc et le guano.

Un jardinier anglais a remarqué que des choux-fleurs poussant dans une terre arrosée avec le *guano* en dissolution ne souffrirent pas du ver blanc, tandis que d'autres plants du même végétal, non soumis à l'influence de cet engrais, en furent plus ou moins attaqués. Ce serait un essai intéressant à faire.

---

### Plantation des arbres résineux en Allemagne.

Cette plantation est exécutée sur une grande échelle notamment aux forêts de Hartz, et voici le système qu'on suit dans ces contrées, où les pins et les sapins poussent, même sur les côtes rapides des montagnes, comme par enchantement. Au milieu des terrains destinés à la plantation, on choisit des places convenables et d'une contenance calculée dans la proportion de 1 are à peu près par hectare. Ce terrain est soigneusement labouré en automne et au printemps : on le fait épierrer, on l'entoure, contre l'approche des animaux, d'un fossé, ou mieux d'une haie sèche d'épines. En automne, dans les terres arides, au prin-

temps, dans le courant d'avril, et au plus tard avant la deuxième moitié de mai, dans les terrains plus frais, on procède au semis de la manière suivante :

On ouvre au cordeau des petits sillons de la largeur de 6 à 8 cent., profonds de 15 et distants l'un de l'autre de 30 à 33 ; on y sème ces graines dans la proportion de 1 kilog. à peu près par are, et on les recouvre de 1 cent. de terre légère. Quand le plant a levé, on éherbe soigneusement ces petites places et on répète cette opération pendant les premières années, autant que le besoin de la propreté l'exige. La quatrième ou cinquième année, les jeunes arbres ont de 12 à 15 cent. d'élévation, et c'est alors qu'on procède à la plantation en place. A cette fin, on coupe soigneusement à la bêche les sillons ensemencés, par lanières et par plaques, à peu près de la forme d'une forte brique. Au moment de planter, on divise ces plaques *à la main*, de manière à former de petites touffes de 2 à 4 plants ; on pose ensuite ces touffes, ayant conservé leur motte de terre, dans de petits trous préparés d'avance, de $1^m$, 50 à 2 mètres de distance, un peu plus creux que l'épaisseur de la motte.

Cette manière de planter par touffe a les avantages suivants : les racines de plusieurs plants ensemble empêchent la terre des mottes de tomber ; les plants s'abritent mutuellement, et un d'entre eux aura toujours le dessus et formera l'arbre ; les autres, s'ils ne périssent pas d'eux-mêmes sont détruits quelques années plus tard. Il n'y a pas d'exemple qu'une telle plantation ait manqué ; au bout de 20 années, les arbres ont généralement de 6 à 9 mètres d'élévation.

En résumé, on a eu l'avantage de profiter du terrain destiné à la plantation pendant 3 ou 4 années, et celui beaucoup plus grand d'avoir eu le temps pour le bien préparer par l'établissement préalable des prairies, qui, retournées l'année qui précède le semis, lui sont infiniment profitables. On n'a employé que du jeune plant vif et sain, sans avoir dérangé leurs racines ni interrompu la végétation ; on a enfin pu planter, sans obstacles, les pentes les plus rapides.

C^te^ de Mendelsloh,
Conseiller forestier à Ulm.

---

En Belgique, il serait plus convenable, pour établir ou repeupler une sapinière, de semer la graine de pin ou sapin, sur une

place préparée à part et un peu drue, et de la tenir constamment humide. Si l'hiver devient fort rigoureux, on recouvre le jeune plant avec des branches de pins; au printemps suivant, on transplante les jeunes plantes, qui auront alors à peu près un pouce de hauteur, au cordeau, dans un terrain préparé *ad hoc*, à la distance d'un à deux pieds, suivant le but qu'on se propose.

Il est de rigueur que cette transplantation se fasse au moment où les pins commencent à entrer en végétation.

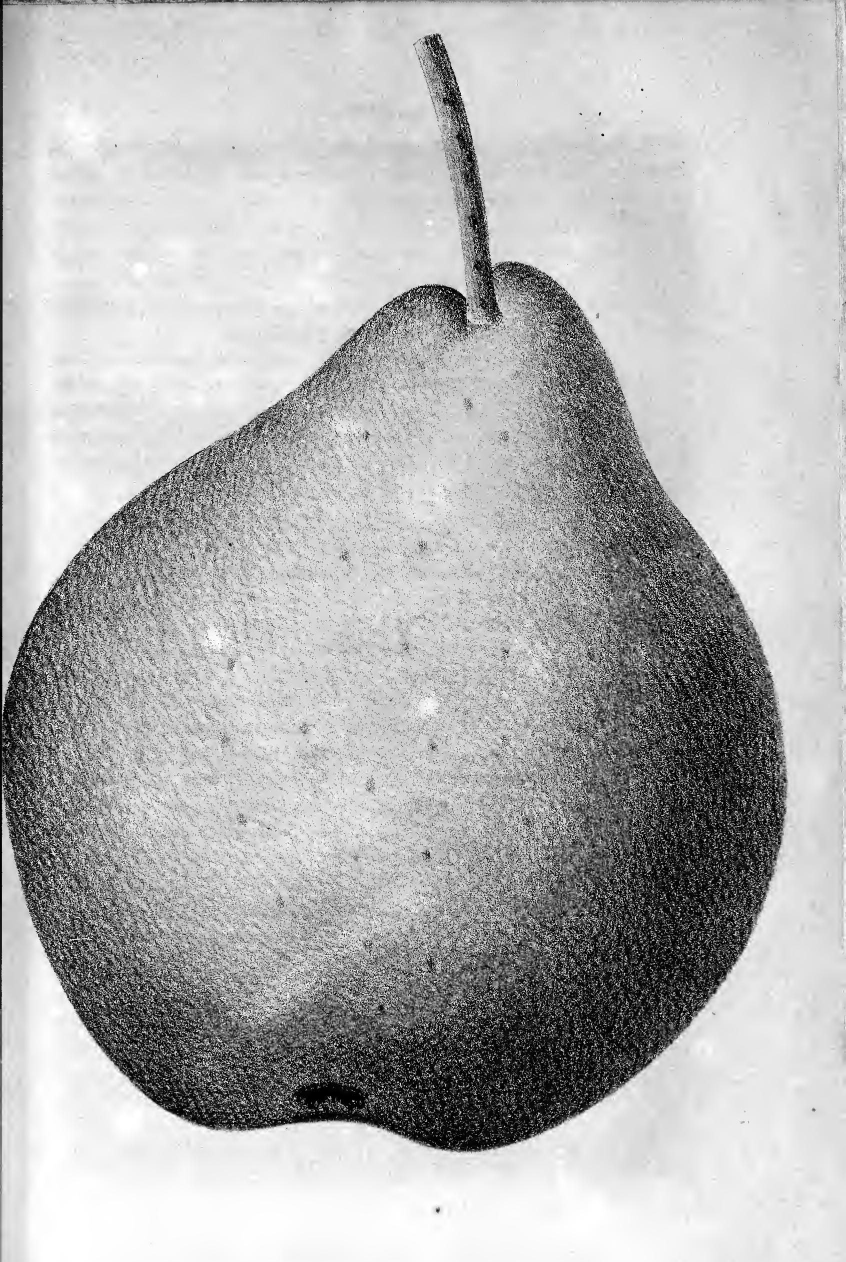
Plusieurs personnes craindront sans doute de transplanter les pins aussi jeunes, mais nous pouvons leur assurer, que nous avons vu exécuter de ces plantations et même sur une très-vaste échelle, avec un plein succès. En général, la plantation des pins réussit toujours mieux lorsque les plants sont encore jeunes et herbacés que lorsqu'ils sont déjà devenus durs et ligneux.

SCH.

---

# Avis.

Plusieurs abonnés, horticulteurs ou amateurs, nous ayant demandé nos conditions pour l'annonce de plantes nouvelles, ou de résumés de catalogues, dans le *Journal d'horticulture pratique*, nous avons l'honneur de les informer que nous admettrons gratuitement les articles ayant pour objet la description de plantes nouvelles ; quant aux résumés de catalogues, nous les insérerons moyennant payement de 5 centimes par ligne d'impression, c'est-à-dire, pour moitié des frais réels. — Notre recueil s'imprimant à 1500 exemplaires, et étant répandu aujourd'hui dans toutes nos provinces, nous offrons donc à la fois le système de publicité le plus économique et le plus efficace.



Poire dite Triomphe de Jodoigne, 1843.

**Soins à donner aux Œillets pendant l'hiver.**

L'OEillet est une plante qu'il faut absolument garantir de l'humidité pendant l'hiver. Ce n'est pas le froid qui tue les OEillets, mais la pluie, un sol trop compacte, et les brouillards froids, qui déposent sur les plantes une rosée épaisse qui fait le plus grand mal aux végétaux herbacés, aux plantes succulentes, et à certaines fleurs de nos parterres, au nombre desquelles se trouve l'OEillet des fleuristes, qui nous occupe. C'est surtout en janvier que l'OEillet souffre en pleine terre. Les gelées blanches et les givres sont ordinairement suivis d'un temps clair et d'un soleil dont les rayons, bien que faibles, sont pernicieux aux plantes; celles-ci éprouvent alors une transition subite qui désorganise les tissus et développe une foule de maladies mortelles chez la plupart des végétaux. Cultivé en pot, l'OEillet peut facilement être préservé de l'humidité, mais non pas en le rentrant dans une serre, dans une orangerie, ou en le mettant sous une bâche ou sous un châssis. Là, privé du grand air, recevant une lumière diffuse, se trouvant dans une température tiède, il pousse, s'épuise, s'étiole, et meurt au printemps; s'il survit au hâle et à la température, souvent très-arides sous le climat de Paris, des mois de mars et d'avril, ses pousses en été sont faibles, ses tiges grêles. Ses fleurs, chétives, avortées, n'ont plus ces teintes vives et tranchées qui font le mérite de cette plante; elles sont pâles et sans vigueur. La rosette des rejetons, dont on fait des boutures ou des marcottes, est nulle ou garnie de pousses si faibles, que la plante ne peut être multipliée, malgré tout le désir qu'en aurait son propriétaire, et les regrets que sa perte lui fait éprouver. Il y a bien des variétés de plusieurs races rustiques qui résistent en pleine terre à nos hivers les plus humides; mais ce sont des exceptions dont les belles séries de nos OEillets anglais, fonds blancs, etc., ne s'arrangent pas.

Chez les grands collecteurs, et surtout à Paris, chez M. Tripet-Leblanc, qui possède la plus riche et la plus nombreuse collection d'OEillets que nous connaissions, la culture de ce beau genre est l'objet d'une étude toute spéciale. Les 800 et quelques variétés de cet habile horticulteur sont cultivées en pleine terre, à l'exception d'un ou deux pieds de chacune, qui se trouvent en pots : c'est donc douze à quinze cents pots qu'il faut préserver

de l'humidité. M. Tripet-Leblanc y parvient en plaçant ses pots sur des gradins au nord, recouverts d'une bâche en toile cirée. Là ses plantes jouissent du grand air sans souffrir de la pluie, sans être incommodées d'une lumière diffuse ou d'une température trop douce ; elles s'aoûtent, se fortifient, et produisent au printemps ces tiges robustes et vigoureuses qui se couronnent en juin et juillet de ces corymbes de jolies fleurs parfumées et variées si recherchées des diverses classes de la société.

Le sable de rivière convient parfaitement, amassé en petits tas au pied des OEillets cultivés en pleine terre. Le sevrage des marcottes ayant lieu en octobre, on peut les réunir par lignes serrées sur une plate-bande ou partie de plate-bande bombée en dos d'âne ; disposition qui a pour but et pour résultat d'éloigner la pluie des plantes. Cela ne suffit cependant pas toujours, surtout dans les années humides ; il faut alors faire usage d'un toit léger en paillassons ou en toute autre chose, l'établir très-haut, l'*incliner au nord* pour permettre au soleil des derniers beaux jours de l'automne de pénétrer jusqu'aux plantes. Il les fortifie, et le sol se trouve assaini pour l'hiver. Fin de décembre ou aux premiers jours de janvier, le toit doit changer de position : car autant le soleil avait jusque-là fait de bien aux OEillets de pépinières, autant alors il leur ferait de mal ; il faut absolument les garantir de ses rayons, sans pour cela les priver d'air. Dans tous les cas, un toit très-élevé en grosse toile peinte ou en légers paillassons est pour les OEillets, dans les hivers pluvieux, un préservatif essentiel contre l'humidité ambiante de novembre, de décembre et quelquefois de janvier. Le printemps arrivé, on les lève pour les mettre en place ou les expédier à ses commettants. Nous ne saurions cependant trop recommander de ne pas attendre trop tard pour expédier des OEillets au loin. D'octobre à mars, voilà l'époque convenable ; plus tard les plantes sont en végétation, elles souffrent beaucoup d'un long voyage, qui les laisse longtemps privées d'air et de lumière ; elles s'étiolent, et souvent elles périssent chez celui qui les reçoit. Les marcottes faibles doivent passer l'hiver sous un châssis froid, auquel on donne grand air tous les jours, à moins qu'un temps très-brumeux et humide n'oblige à laisser les panneaux du châssis fermés. Coucher les pots dans lesquels on cultive les OEillets est encore un excellent procédé contre l'humidité ; mais alors il faut tourner la tête au levant, et remuer assez fréquemment les pots

pour que le côté de dessus se trouve dessous, et réciproquement, plusieurs fois dans un mois. V. P[t].

---

## DU CHAUFFAGE DES SERRES CHAUDES,

*Et soins particuliers qu'elles exigent en hiver.*

Nous avons déjà (*n° d'avril, page* 47) parlé du chauffage des serres, et fait ressortir les avantages du *Thermosiphon* ou *chauffage à l'eau bouillante;* nous y renvoyons comme étant le système le plus simple et le plus à la portée des amateurs. Nous dirons cependant quelques mots du chauffage des serres d'Orléans. Les plantes rares et nombreuses des régions les plus chaudes du globe qui fleurissent depuis deux ans pour la première fois en Europe, en France, dans les serres de la capitale du Loiret, militent trop en faveur du système de M. Delaire pour ne pas en instruire nos lecteurs, dans un moment surtout où la saison ne permet plus de jouir des richesses végétales qu'au sein d'un local où la température artificielle nous fait savourer, au milieu des hivers les plus rigoureux, de délicieuses matinées d'un beau printemps; notre article aura donc un mérite d'actualité qui le fera lire avec intérêt et profit. Disons d'abord un mot des serres du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Les vastes serres chaudes neuves du Jardin des Plantes de Paris se composent de deux grands pavillons de 20 mètres de longueur sur 12 de largeur et 15 de hauteur; ils sont couverts par un comble en fer, porté à l'extérieur sur des colonnes en fonte, et à l'intérieur sur huit colonnes également en fonte, chacune de 11 mètres de hauteur. Du pavillon de l'ouest s'étend une vaste serre à deux étages, présentant un développement de 170 mètres. Ces pavillons et cette serre contiennent ensemble un volume d'air de 9,000 mètres cubes. La vapeur est employée pour le chauffage permanent, et l'air chaud pour le chauffage supplémentaire, qui ne sert que dans les grands froids, pendant lesquels il faut changer l'air sans ouvrir les ventilateurs. Cet appareil se compose de trois calorifères, et de deux chaudières à vapeur servant à la production de la chaleur. La vapeur circule dans des tuyaux de cuivre placés sous les chemins ou sentiers en bois ou en fer, mais toujours à claire-voie; ce qui permet à la chaleur des

tuyaux de se répandre dans toutes les parties de la serre. Ce chauffage est lent, dangereux même, et très-dispendieux ; il exige un chauffeur spécial, adroit et actif, qui surveille souvent le manomètre et l'entretien des chaudières. Les calorifères sont disposés dans une cave, derrière l'un des pavillons. Pour le chauffage supplémentaire, l'air arrive froid du sol, s'échauffe en traversant les tuyaux en fonte, enveloppés par la flamme du foyer, s'élève dans la partie supérieure de la cave, et arrive abondamment dans les serres, près des vitrages, à une température d'environ 50 degrés centigrades. Cet air, avant d'arriver dans les serres, passe sur un bassin d'eau chaude qui le sature, et prévient ainsi les desséchements qu'occasionne aux plantes un air trop vif. La grande serre chaude courbe est chauffée par quatre tuyaux en fonte au rez-de-chaussée, et par deux seulement au premier étage. Ce chauffage peut soutenir la chaleur à 33 degrés au-dessus de la température extérieure : ainsi, quand il gèle à 15 degrés, on peut encore avoir 18 degrés de chaleur dans les serres.

La serre d'Orléans, sans être aussi vaste que celles du Jardin du Roi, est d'une capacité de 628 mètres cubes ; son vitrage de 273 mètres de surface. Elle est chauffée par l'air, avec ventilation.

L'appareil (dont M. Lemaire, et après lui M. Tougard, de Rouen, ont déjà parlé) se compose d'un calorifère placé dans un souterrain, où l'on pénètre par un escalier de 20 marches. La bouche seule du fourneau est en vue ; le reste est hermétiquement clos par un fort volet en tôle. Le foyer est placé dans un fourneau dit *à réverbère ;* celui-ci est surmonté d'une série de tuyaux en tôle, dont l'ensemble est placé sous une voûte surbaissée. Ce souterrain peut être comparé à une espèce de chambre, où l'air est introduit par des conduits dont les ouvertures ou bouches se règlent à volonté par une trappe, qui se hausse ou se baisse selon le besoin. L'air amené dans l'appareil par des conduits qui s'atténuent peu à peu circule autour du réverbère et dans les tuyaux qui surmontent celui-ci. C'est après s'être suffisamment échauffé dans cette nombreuse complication de tuyaux que l'air est versé dans la serre par des bouches de chaleur d'un conduit spécial, dont l'appel est déterminé par l'appel du fourneau. La première bouche est à 15 mètres du foyer. Cette distance, due aux circonstances locales, est considérable ; il ne faut cependant que 5 à 6 minutes pour qu'un thermomètre placé de-

vant cette bouche marque et dépasse promptement 66 degrés centigrades. Les autres bouches (il y en a 5) ne demandent que 6 minutes pour dégager autant de chaleur que la première au bout de 3 minutes.

On pourrait croire que le refroidissement est aussi prompt que la chaleur a été vive et instantanée ; mais point du tout : 10 ou 12 heures peuvent s'écouler sans qu'il y ait une variation de plus de 2 à 3 degrés sur les thermomètres.

Ce sont là des résultats vraiment admirables !

Il est vivement à désirer que ce système de chauffage soit étudié à fond, qu'il se popularise, se simplifie, ou reçoive quelques améliorations de détails, selon les lieux et les circonstances locales. Il est d'une économie qui doit le faire prendre en sérieuse considération, par les horticulteurs surtout, qui doivent s'attacher à mettre en application et à perfectionner un système qui permettrait à tout le monde de cultiver ces beaux et rares végétaux des tropiques, qui n'ont été jusqu'à ce jour que du domaine des riches propriétaires et des établissements publics qui disposent d'un gros budget.

Tout imparfaite qu'est la description que nous avons donnée de l'appareil de M. Delaire, nos abonnés comprendront qu'il s'agit moins d'imiter l'appareil d'Orléans dans tous ses détails que d'en établir un qui mène aux mêmes résultats, c'est-à-dire le chauffage à l'air chaud, avec des ventilateurs. Mais, au lieu que l'air extérieur, qui est froid, pénètre dans la serre et déplace l'air chaud par des ouvertures pratiquées à cet effet, il faut que l'air débouche dans la serre, après avoir été dilaté par un calorique intense ; se trouvant alors en contact avec une atmosphère plus froide, il la dilate à son tour, la soulève et la pousse par des ouvertures pratiquées dans le mur du fond de la serre, et qu'on ouvre au besoin. La circulation s'établit alors, et l'air est complétement renouvelé en quelques instants.

Après ces quelques détails sur le chauffage des serres, disons quelques mots sur les soins qu'elles exigent à l'époque actuelle.

C'est ordinairement en janvier que le froid est le plus vif : c'est donc l'époque à laquelle les serres exigent une surveillance très-active. Il faut les chauffer de manière à y entretenir la température entre 10 et 12 degrés dans le jour ; 8 ou 10 suffisent la nuit. La rigueur du froid obligeant souvent à laisser les paillassons sur les vitrages, même dans le jour, une température trop

élevée exciterait une végétation d'autant plus dangereuse, qu'elle aurait lieu dans l'ombre, et épuiserait les plantes par des pousses faibles et étiolées. L'heure d'allumer les fourneaux dépend de la bonté de la serre et de l'état de la température ; des thermomètres placés à différents lieux et à diverses hauteurs indiqueront lorsqu'il sera nécessaire de chauffer. Il faut surtout prévenir l'entrée de la fumée dans les serres ; sa présence incommode les plantes. S'il est de rigueur de préserver les plantes du froid, il n'est pas moins utile de les garantir de l'humidité, si dangereuse à l'époque actuelle. On y parvient en n'arrosant qu'avec modération, et chaque fois que les plantes ont un besoin urgent d'eau ; ce que tout le monde est apte à connaître en examinant la terre des pots et le feuillage des végétaux, lequel devient mollasse et fané comme le serait une plante coupée et exposée aux rayons d'un soleil ardent. Si le chauffage à l'air chaud a peut-être l'inconvénient d'exciter une trop grande évaporation chez les plantes à une certaine époque de l'année, il aura l'avantage inappréciable de les conserver en santé dans la saison actuelle, et c'est beaucoup : car ces feuilles qui jaunissent et tombent, ces tiges qui pourrissent et fondent, ne succombent qu'à un engorgement complet des vaisseaux, qu'à une surabondance de parties aqueuses qu'elles ont absorbées par tous leurs pores dans une atmosphère humide, sous l'influence d'une température tiède, d'une lumière diffuse et d'une trop longue privation d'air. Oter les feuilles mortes, enlever tout ce qui pourrait, en se décomposant, vicier l'air, donner naissance à des champignons, mousses, moisissures ou autres productions parasites ; placer près des vitraux ou des fourneaux les plantes grasses auxquelles on aurait été forcé de faire des amputations, sont des soins de rigueur, car ce sont la chaleur et un air vif qui cicatrisent les plaies, ce sont le froid et l'humidité qui y développent la pourriture. Dans les temps doux et brumeux, faire un feu vif et pétillant dans les fourneaux, créer des courants d'air, que l'on ferme après un temps plus ou moins long, est un moyen certain d'enlever l'humidité. Mais il faut garantir les plantes des coups d'air extérieur ; c'est pourquoi les courants dont nous avons parlé doivent, autant que possible, ne pas venir directement du dehors, mais des tambours ou autres bâtiments contigus à la serre.

L'eau des arrosements doit être prise dans des citernes ou tonneaux placés dans la serre, afin d'être à la même température que

les végétaux auxquels on la donne. Les Orangers, les plantes grasses, laiteuses, succulentes ; la plupart de celles qui perdent leurs feuilles et leurs tiges, comme les Pivoines, les Balisiers (*Canna*) ; les végétaux ligneux qui se dépouillent de leurs feuilles ; les arbrisseaux résineux, etc., n'ont pas ou presque pas besoin d'être arrosés de tout l'hiver, surtout ceux d'orangerie, où l'évaporation est à peu près nulle. La guerre aux insectes avec des fumigations de tabac, la chasse aux souris et aux loirs, que le froid fait entrer dans les appartements, où ils rongent et l'écorce et les racines, et les bulbes et les rhizômes, sont d'une nécessité absolue. On jouit déjà, dans une serre bien tenue, de la floraison de presque toutes les Liliacées que l'on a eu la précaution d'y planter de bonne heure : les Primevères de la Chine, les Lilas Varin et de Perse, et cent autres plantes que l'on intercale entre les autres sur les couches de tannée, ou près des vitraux et sur les tablettes, donnent quelques fleurs. Nous ne conseillons pas de forcer les Rosiers dans une serre où il y a d'autres végétaux ; c'est un arbrisseau qui donne naissance à une infinité de pucerons qui infestent tout ce qui les avoisine. V. P^t^.

---

## DE LA GREFFE DE LA VIGNE.

Il y a un procédé pratique pour multiplier la vigne qui n'est pas assez connu, assez usité : c'est la greffe. Souvent un fort et beau pied de vigne donne des raisins verts et acides, qui le font arracher pour lui substituer une espèce plus hâtive, plus douce et plus sucrée, plus appropriée au sol, à l'exposition et au climat de la localité. On arrache la vigne pour la remplacer ; mais on perd un temps assez considérable, car il faut plusieurs années à un jeune cep avant de donner quelques produits. C'est donc pour accélérer ses jouissances que nous conseillerons de *greffer* une vigne, et non de l'arracher pour lui en substituer une autre. Il y a plusieurs manières d'opérer. Faisons d'abord connaître celle d'un de nos plus habiles praticiens français, M. Méline, jardinier en chef au jardin botanique de Dijon, lequel nous écrit :

« En 1838, le jardin botanique de Dijon possédait un pied de vigne, nommé *verjus*, taillé en cordon, et planté le long d'un mur exposé au midi. Cette espèce de raisin mûrit fort rarement

dans notre climat. Je résolus de chercher un moyen de remplacer l'espèce sans perdre mon pied de vigne, qui était déjà fort; je lui substituai donc, au moyen de la greffe, une autre variété dont les fruits mûrissent mieux. Je choisis la variété connue sous le nom de *malaga*.

» Le 22 avril, à l'époque où la séve était assez abondante et où les bourgeons paraissaient vouloir se développer, je commençai mon opération. Je plaçai quatre greffes sur des pousses de l'année précédente. La greffe que je mis en pratique fut celle en fente au milieu du bois. Je coupai chaque tige, en leur laissant seulement deux ou trois bourgeons (car il est nécessaire de placer les greffes aussi bas que possible); alors je pratiquai entre les deux nœuds supérieurs une fente longitudinale, dans laquelle j'introduisis chaque greffe, que j'avais choisie, autant que possible, de la même grosseur que les tiges qui servaient de sujet; j'amincis en forme de navette les deux extrémités de mes greffes, en ménageant de toute altération le bourgeon placé au centre; j'inoculai mes greffes dans les fentes pratiquées pour les recevoir : ensuite je ligaturai chacune avec de l'écorce d'osier, en ayant soin de ne pas couvrir l'œil. Je mis alors un englument de poix ou cire à greffer.

» Les autres coursons de mon pied de vigne furent taillés comme cela se pratique ordinairement.

» Au bout d'un certain temps, la séve devenue plus abondante, les tailles sur lesquelles je n'avais pas placé de greffes développèrent des bourgeons qui poussèrent avec force. Je pinçai les pousses, afin de faire refluer une plus grande quantité de séve dans les coursons où j'avais pratiqué mes greffes. Alors, vers le 20 juin, deux de mes greffes commencèrent à pousser un peu; les deux autres ne développèrent que quelques feuilles. Ayant toujours eu soin d'équilibrer la séve, mes quatre greffes produisirent plus tard des tiges, qui traversèrent sans altération l'hiver suivant.

» Mais je dois dire aussi qu'une chose importante à faire, c'est de ménager avec soin le bourgeon qui termine le sujet, car son action principale est d'attirer la séve à lui, et de la faire circuler autour de l'œil de la greffe, chez laquelle elle entretient ainsi la vie en facilitant la reprise.

» Depuis 1838 mon pied de vigne végète bien; les greffes que j'y ai faites produisent de bons raisins chaque année, et

forment un contraste aussi curieux qu'intéressant avec le verjus, dont je n'ai pas supprimé toutes les pousses.

» En 1840, j'ai fait dans un jardin à Dijon une opération analogue à celle dont je viens de parler ; mais le sujet, quoique de même nature, était beaucoup plus vieux, et couvrait une plus grande étendue. Aussi, au lieu d'y placer quatre greffes, j'en ai placé une vingtaine, dont la plupart ont assez bien réussi. Cette année, ce pied portait des raisins de *Chasselas blanc*, de *Chasselas rose*, de *Chasselas doré*, etc. »

Nous ajouterons aux détails de notre honorable correspondant qu'aux environs de Bordeaux on pratique sur la vigne une greffe tout à fait ordinaire, celle *en fente* purement et simplement ; mais alors il faut l'enterrer pour en faciliter la reprise. On nous répondra qu'il est nécessaire de greffer près de terre. Cela n'est pas de rigueur : il suffit, lorsque la vigne est cultivée en treille, de placer un pot à fleurs, un panier ou un vase quelconque, le long du mur ; de faire passer le sarment par une ouverture pratiquée au fond ou de côté, absolument comme une marcotte que l'on ferait dans un cornet de plomb ou dans un godet. Cent fois nous avons ainsi greffé des vignes dans cette belle Normandie, où les meilleures espèces sont exclusivement cultivées pour la table, le long des murs exposés au midi. On pourrait cependant détacher un sarment, l'incliner jusqu'à terre, et le repalisser à l'automne ; mais il serait bon de le relever une fois ou deux dans le courant de l'été pour prévenir l'enracinement dans le sol. Il y a encore une autre greffe qui nous a réussi quelquefois. Elle a beaucoup de rapports avec celle de M. Méline ; seulement on l'exécute sur une vieille tige, que l'on fend longitudinalement dans une longueur de 15 à 30 centimètres. On choisit un bout de rameau muni d'un bon œil, que l'on se donne bien de garde d'*éventer*, c'est-à-dire d'attaquer avec la serpette ; on lui laisse 5 à 6 centimètres au moins de bois en dessus et en dessous ; on le taille en navette et on l'introduit dans la fente faite sur la tige ; on ligature le tout, on met de la cire à greffer, on ombre au besoin, et cette greffe est appelée à jouer le rôle d'un bourgeon adventif qui aurait percé naturellement à travers l'écorce. On rabat la tige au-dessus de la greffe l'année suivante ; mais il est bon, aussitôt la reprise, de décharger un peu la tête de la vigne pour qu'elle n'absorbe pas toute la séve à son profit.

V. P$^{t}$.

**Des fraudes en horticulture.**

Nous avons lu dans plusieurs journaux politiques l'article suivant :

« Le commissaire de police de Roubaix, dont l'activité est » digne d'éloges, vient de découvrir et de constater un nouveau » genre d'escroquerie, que l'on peut nommer *vol à l'horticul-* » *ture*.

» Deux individus parcouraient la ville de Roubaix, offrant aux » amateurs un merveilleux catalogue de fleurs rares, appuyé » d'un riche album présentant ces fleurs coloriées, parmi les- » quelles se trouvaient l'*incomparable Reine des fleurs*, à odeur » de vanille ; l'*Ambassadeur des quatre-puissances*, de 2 mètres » de hauteur, donnant plus de 500 fleurs doubles, toutes de dif- » férentes couleurs ; l'*Arc-de-Triomphe*, donnant une masse de » fleurs, et sur celle du milieu une couronne de 50 centimètres, » d'un beau bleu céleste ; des Rosiers à fleurs bleues et à cœur » rose, couleur olive et à odeur de violette ; le *Grand Turc*, à » fleurs blanches piquetées de noir ; le *Rosier des Indes*, couleur » ardoise, piqué de blanc, à cœur jaune. Parmi les plantes bul- » beuses on distinguait l'*ognon de la Croix d'honneur des dames,* » *qui brille la nuit et le jour ;* ensuite venait l'*OEillet monstre*, » qui a 30 centimètres (près d'un pied !) de diamètre, et reste » neuf mois en fleurs. Parmi les plantes potagères se trouvaient » des Choux-Fleurs, pesant 5 à 6 kilogrammes, des Asperges d'un » mètre de longueur, des Epinards de 2 mètres de hauteur. C'est » surtout parmi les arbres fruitiers qu'ils offraient des choses » merveilleuses. C'étaient le Cerisier nain à cultiver en pot, dont » huit Cerises pesaient un demi-kilogramme ; la Poire de Bon- » Chrétien, ayant la *peau bleue* et se conservant *trois ans ;* le » Pommier nain, Reinette de Sibérie, se cultivant en pot et en » caisse, et dont les fruits pèsent un demi-kilogramme ; la Vigne » céleste ou le Raisin monstre, dont *chaque grain* pèse 65 gram- » mes, et la grappe 5 à 6 kil., etc.

» Il fut constaté que ces merveilleuses plantes étaient des ra- » cines d'Oseille, de Pissenlit, d'Orties, de Plantain, parfaitement » enveloppées de mousse ; que les plantes bulbeuses étaient des » ognons ordinaires diversement coloriés ; que les graines pota- » gères étaient des graines de Tournesol, de Choux ordinaires, et » ainsi du reste. On se demande comment deux hommes bruts,

» ne sachant même ni lire ni écrire, ont pu faire tant de dupes,
» parmi lesquelles il se trouve des personnes ayant des connais-
» sances en botanique et des horticulteurs distingués ! C'est qu'ils
» s'adressaient à la passion, et flattaient une manie, un goût do-
» minant dans notre bonne Flandre. »

Nous félicitons M. le commissaire de Roubaix d'avoir livré à la justice les fripons dont il est question dans l'article ci-dessus ; nous engageons les autorités judiciaires des autres villes de France à suivre le bel exemple du commissaire de Roubaix, car la bande est nombreuse et parcourt le royaume depuis dix ans. L'année dernière encore elle distribuait ses catalogues à Paris même, sur le boulevard, près la Madeleine. Ces industriels ambulants sont du midi, ils parlent difficilement le français ; chaque fois qu'ils arrivent dans une ville, ils s'approvisionnent des choses les plus communes et les plus vulgaires chez les grainetiers et fleuristes de la localité qu'ils se proposent d'exploiter ; quelquefois même c'est dans les champs et les haies des environs qu'ils arrachent leurs *merveilleuses* plantes. Le tout est si bien peigné, frisé, et enveloppé de belle et jolie mousse, que la fraîcheur vous étonne d'autant plus que les plantes doivent venir de fort loin ; mais alors ils vous assurent que c'est par *des procédés à eux connus* qu'ils savent ainsi conserver la santé de leurs végétaux. En 1839 nous signalâmes la fraude de ces industriels dans les journaux de la Normandie, province qu'ils exploitèrent en décembre. Ils vendaient, sous les noms ci-dessus, jusqu'à 25 fr. pièce, des rhizomes de Fougère arrachés dans les bois des environs de Caen ; ces racines étaient si adroitement arrangées, que d'habiles fleuristes en achetèrent, sinon comme plantes aussi célèbres qu'on le disait, au moins comme quelque chose qu'on n'avait pas l'habitude de voir vendre, et qui devait alors être nouveau : car, Rousseau l'a dit, nous allons dans la Chine et les Indes étudier les végétaux exotiques, et nous marchons tous les jours sur des millers de plantes que nous ne connaissons pas. Vous applaudirez tous, horticulteurs français, au châtiment qui punira des hommes qui ne prennent le titre de *jardiniers* que pour en avilir l'honorable profession. Maintenant permettez-moi quelques réflexions. De tout temps, partout et toujours, nous avons combattu le charlatanisme et la mauvaise foi dans les transactions commerciales, n'importe sous quelles apparences on les dissimule ; c'est ce qui explique pourquoi nous avons le premier

flétri dès 1839, c'est-à-dire il y a cinq ans, le commerce de ceux que le commissaire de police de Roubaix vient de livrer à la justice en 1844. Tout récemment la police a saisi des vins frelatés, du lait ou plutôt de l'eau dans laquelle il n'y avait pas assez de lait et beaucoup de substances dangereuses et malsaines. On punit un débitant qui falsifie son tabac, un épicier qui vend de la chicorée pour du café, etc., etc. Ne serait-il pas très-sage aussi, très-moral même, de punir les marchands qui vendent de mauvaises graines pour de bonnes, les fleuristes qui donnent une ancienne fleur pour une nouvelle, les pépiniéristes qui livrent un fruit pour un autre, etc., etc.? L'individu qui fait annoncer dans la quatrième page des grands journaux, c'est-à-dire dans celle où rien n'est inséré sans un prix convenu, un légume qui mûrit en six semaines, un fourrage qui s'élève à 1 mètre, ne devrait-il pas être puni, s'il est prouvé que la maturité du légume exige trois mois, et que le fourrage ne s'élève qu'à 50 centimètres?

Prenons un autre exemple. Tous les jours il se vend sur les marchés de Paris de petits Pommiers dits *Paradis*, qui ne sont pas greffés. Ils ont été coupés au printemps. Un coup de serpette adroitement donné dans l'écorce fait une fente longitudinale; il sort un jet qui simule une greffe. L'automne arrive, l'arbre est arraché et vendu sur un marché public comme *Paradis greffé;* mais il ne l'est pas. Au lieu d'une Reinette ou de toute autre variété que vous demande le bon et crédule bourgeois, vous lui donnez un...... *fruit sauvage!* Il y a cependant des pépiniéristes (qui ne tiennent pas sans doute à ce que nous les nommions, *ici surtout*) qui s'approvisionnent aux marchés pour servir des commandes à eux faites par des gens qui se donnent bien du mal à copier des noms burlesques et ridicules sur un catalogue qu'ils ont reçu par la poste!

---

### *Culture et multiplication des* CHRYSANTHÈMES *de l'Inde.*

### *Description des plus jolies variétés.*

### *Histoire de leur origine.*

Un jardinier qui se livre exclusivement à la culture des plantes de pleine terre, M. Pelé, rue de l'Oursine, possède de riches collections dont nous avons déjà parlé plusieurs fois. Nous admirions encore chez lui, dans la première quinzaine de décembre,

des Chrysanthèmes de l'Inde d'une beauté ravissante. Sous le nom de *dianthiflorum,* il nous a fait voir une plante curieuse, qu'il désigne aujourd'hui sous le nom de *striatum*. Ses tiges sont basses; ses fleurs, disposées par paquets, sont blanches, d'une largeur moyenne, à pétales élargis au sommet, ovales, *striés assez régulièrement de violet pourpré clair*. C'est selon toute probabilité un acheminement vers les fleurs panachées, dont cette espèce de plante avait été privée jusqu'ici. Le *Chrysanthemum striatum* sera livré au printemps prochain chez M. Pelé, qui en a acheté la propriété.

Voici quelques autres Chrysanthèmes du même fleuriste qui sont au nombre des plus jolies variétés de l'époque :

*Mirabile*. — Fleur moyenne, blanche, légèrement teintée de rose.

*Minerve*. — Fleur très-grande ; rayons roses et centre jaune.

*Hortensia*. — Fleur moyenne, d'un blanc rosé.

*Elvire*. — Fleur jaune clair, très-étoffée.

*King*. — Lilas rose.

*Almaïde*. — Fleur moyenne, blanche, violacée.

*Sara*. — Grande fleur d'un blanc terne.

*Duc de Trévise*. — Jaune pompon.

*Isolier*. — Petite fleur rouge foncé.

*Narcisse Lesèble*. — Très-grande fleur lilacée.

Après avoir cité ces belles variétés, consignons ici quelques faits historiques sur les Chrysanthèmes. Les botanistes assurent que l'espèce sauvage qui nous a donné tant de belles variétés est jaune. Nous ne contestons pas le fait; ce qu'il y a de certain, c'est que l'ancien Chrysanthème de nos jardins était *pourpre foncé*. On en voit encore des échantillons chez plusieurs collecteurs.

Il fut introduit ou obtenu en France vers 1790; on l'accueillit avec empressement, car les variétés connues à cette époque n'étaient qu'au nombre de deux. L'une avait les fleurs d'un blanc verdâtre, avec des étamines d'un jaune tirant sur le vert; l'autre était d'une couleur jaunâtre assez triste. On les devait à Blanchard, de Marseille, qui les importa en France. Le Chrysanthème pourpre foncé fut cultivé pendant une vingtaine d'années sans nous donner une seule variété qui lui fût préférable ; mais en 1809 un jardinier-fleuriste de Paris obtint une variété à fleurs d'un

beau jaune. En 1811 parut la variété à fleurs blanches ; en 1813, celle à fleurs d'un écarlate brillant. En 1825 on en cultivait déjà vingt-sept variétés, trente-huit en 1833, et aujourd'hui le nombre est si prodigieux, qu'on ne pourrait pas plus facilement énumérer les variétés qui composent ce genre que les Roses et les Dahlias. Mais ce que l'on ignore, c'est l'origine de toutes les jolies variétés qui sont chaque année mises dans le commerce, car le Chrysanthème ne graine pas à Paris. Ce n'est donc pas à nos fleuristes que revient l'honneur des gains nouveaux qu'on obtient en France; cet honneur appartient à un ancien officier de l'empire, M. Bernets, de Toulouse, qui a pris ce genre de plante en affection et le cultive avec amour. C'est lui qui obtient ces variétés charmantes qui font notre admiration ; il les livre à des jardiniers, qui les mettent dans le commerce, non sans en dénaturer ou changer quelquefois tout à fait le nom primitif, substitution qui permet alors de s'approprier le mérite d'une conquête qui est celle d'un autre. La plus belle collection de Chrysanthèmes que nous ayons jamais vue est chez M. Lebois, propriétaire-amateur, à Livry, près Paris. Parent de M. Bernets, M. Lebois reçoit de première main ses Chrysanthèmes; aussi sa collection est ravissante. Toutes ses variétés sont élevées sur une seule tige qui se ramifie à 20, 30 ou 40 centimètres, et forme tantôt une boule élégante, tantôt un corymbe évasé, quelquefois une pyramide gracieuse. Pour arriver à des résultats heureux dans la culture et la forme à donner aux Chrysanthèmes, il faut les planter en pleine terre au printemps, les laisser souffrir tout l'été en les privant d'eau, les pincer et les torturer de toutes façons en prévenant le développement des jets, ou en supprimant ceux qui naissent au collet de la racine de l'*unique* tige dont on a dû faire choix. Le premier pincement détermine la hauteur à laquelle on veut la faire ramifier. Dans la première quinzaine d'octobre (pas plus tôt), on lève les plantes, on les met en pots ; mais alors on les traite tout différemment qu'on ne l'avait fait jusqu'ici. Il faut arroser abondamment, ombrer pendant les premiers jours, si le soleil est trop ardent. La floraison commence avec le mois de novembre et se prolonge jusqu'en janvier.

Voici les plus jolies variétés que M. Leblanc et nous avons admirées chez M. Lebois le 17 novembre dernier :

*M^lle^ Justine Lebois.* — Jolie fleur carnée, d'une forme et d'une tenue admirables.

*Giselle.* — Fleur énorme, rose pourpré, de 10 centimètres de diamètre.

*Emilie Lebois.* — Fleur presque globuleuse, lilacée, à reflet tendre.

*Mme de Pompadour.*—Fleur énorme, rose tendre, très-pleine.

*Goliath.* — Enorme fleur blanche, à disque jaune.

*Le grand Napoléon.* — Amaranthe foncé.

*Mirabeau.* — C'est une fleur carnée, imitant celles du Dahlia.

*Jeanne-d'Arc.* — Fleur blanche, élégante.

*Phénix.* — Pétales auriculés, couleur brique foncée.

*Maréchal Maison.* — Blanc rosé.

*Duc de Bordeaux.* — Blanc pur.

*Monte-au-ciel.* — Jaune mordoré, à cœur vert. Très-haut.

*Aristide.* — Jaune serin : fleur par paquets.

*Duc d'Albufera.* — Jaune saumoné.

*Général Laborde.* — Sanguiné-velouté.

*Louis-Philippe.* — Rose strié, un peu creux.

*Clarisse.* — Auriculé, à grande fleur.

*Christophe Colomb.*—Lilas lavé de blanc, à panaches énormes.

*Duc de Montpensier.* — Blanc rosé.

*Alvine.* — Ponceau pointé, à reflet jaune.

*Pygmalion.* — Rose saumoné, à fleurs très-serrées.

*Le bon Lafontaine.* — Petite fleur carnée, jolie et gracieuse.

*Mlle Georges.* — Jaune ponceau, légèrement tuyauté.

*Abailard.* — Pétales tuyautés, lilas clair (1).

Nous bornons ici cette nomenclature; mais nous faisons des vœux pour que la culture des Chrysanthèmes de l'Inde se popularise de plus en plus. Elle est digne, pour obtenir des nouveautés, des mêmes soins que le Dahlia, à la floraison duquel le Chrysanthème succède. On a parlé de disposer les Chrysanthèmes par gradins pour jouir de toute leur beauté; c'est une erreur. Ces plantes ne sont vraiment belles qu'étant isolées; leurs fleurs doivent se détacher, et non se confondre avec les variétés voisines. On reproche à ces plantes de fleurir tard : c'est une qualité précieuse selon nous. Leur culture mieux entendue, nous aurons, pour l'ornement des salons et le luxe des bals et des soirées dan-

(1) Dans les Chrysanthèmes, les fleurs à tuyaux sont curieuses, mais en général moins belles que les fleurs plates.

santes, des Chrysanthèmes en décembre et janvier, comme nous avons des Camellia en février et mars. V. P$^{t}$.

L'histoire de ces plantes d'agrément est une des plus singulières dans les fastes de l'horticulture : nous en possédons aujourd'hui un grand nombre de variétés et cependant elles ne portent pas de graines chez nous. M. Lindley est d'avis que plusieurs variétés se sont produites spontanément, par une métamorphose organique des rejetons qu'on avait séparés de la plante-mère. Il est à regretter que M. Lindley n'ait pas cité des faits à l'appui de son opinion ; mais il est certain que la plupart des variétés que nous possédons ont été introduites de la Chine et des Indes orientales, comme cela résulte d'un article qui se trouve dans le sixième volume des *Bulletins de la Société d'Horticulture de Londres*, dont nous donnons ici un extrait.

« Une variété, la première, a été envoyée au Jardin des Plantes à Paris en 1790, au Jardin royal de Kew ; elle avait été apportée de la Chine en France en 1789. Sept autres ont été introduites en Angleterre par sir Abrh. Hume (depuis 1798 jusqu'en 1808) ; une autre par M. Evans, 1802 ; une par le capitaine Rawes en 1816 ; une par le capitaine Larkins en 1817 ; une par MM. Barr et Brooks en 1819 ; une par M. Rewes en 1824 ; une par le capitaine Mayne en 1824 ; deux se sont trouvées dans les collections, sans qu'on sache d'où elles sont venues ; quatre variétés ont été gagnées en Angleterre, et vingt-huit ont été apportées de la Chine pour la Société d'horticulture en 1819-1824. »

Dans le sixième volume des *Bulletins* sont citées 21 nouvelles variétés qui, jointes aux 27 qui se trouvent dans le cinquième volume, font 48 variétés, que cette Société possédait en 1828.

En 1834, M. Rupprecht, censeur à Vienne, en Autriche, en a exhibé dans une exposition publique 1000 pieds en 55 variétés. Depuis, le nombre en a été encore augmenté, de sorte que, sans exagérer, on pourrait en admettre au delà de 80 variétés.

SCH.

---

## PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES.

*Rhododendrum arboreum* (Triomphe de Mulhouse). — Fleur d'un beau blanc de crème, délicatement lavé de rose vers le bord

des lobes, dont le supérieur est maculé de brun ou ponctué de pourpre.

*Kennedia oblonga* (Papilionacées). — Feuilles grandes, portées sur de longs pétioles ; fleurs pourpres, grandes, à étendard cocciné, disposées en panicule pendante.

Ces deux plantes sont en multiplication chez MM. Baumann, à Mulhouse.

*Boussingaultia baselloides* H. B. (Famille des Atriplicées ou des Chénopodées.) — Grande plante sarmenteuse et ligneuse, originaire de Quito, province de la Nouvelle-Grenade, à feuilles cordiformes, alternes, glauques, charnues, comme celles des Baselles ; fleurs blanches, petites, d'une odeur très-délicieuse, disposées en longues grappes axillaires d'un gracieux effet. M. Perrault a présenté de nombreux échantillons de cette plante au *Cercle général d'horticulture,* séance du 7 novembre dernier. Elle est de serre chaude, où on la cultivait depuis longtemps comme plante de collection, sans en obtenir de résultats satisfaisants, parce qu'on lui donnait une terre trop légère, ainsi que cela a lieu trop souvent pour la plupart de nos plus beaux végétaux exotiques. Aujourd'hui on la multiplie de boutures qui s'enracinent facilement, et on lui donne une bonne terre substantielle, dans laquelle cette plante prend un accroissement considérable, qui la fait rechercher pour l'ornement des serres chaudes, dont elle tapisse admirablement les murs et les pilastres, d'où elle retombe en guirlandes et en festons aux formes gracieuses et pittoresques.

*Erythrina resupinata* (Erythrine retournée).—Les Erythrines sont des arbustes pour la plupart originaires des deux Indes. Tous nos lecteurs connaissent l'*Erythrina crista galli*, dont les longues et belles grappes de fleurs rouges produisent un effet charmant dans nos jardins. L'*Erythrine retournée* que nous annonçons aujourd'hui n'est ni moins belle ni moins digne d'intérêt. M. Jacques en a présenté des rameaux à la Société royale d'horticulture, séance du 22 novembre ; ils étaient ravissants. Plante sarmenteuse, dont les feuilles se composent de trois grandes folioles cordiformes, larges de 16 à 17 centimètres, longues de 20 à 25, d'un vert foncé en dessus, tendre en dessous. Le pétiole commun est cylindrique, pubescent, garni de 2 ou 3 aiguillons rougeâtres du côté du soleil, ainsi que toute la plante. Fleurs rouges, en grappes courtes, axillaires, portées sur un pédoncule

qui atteint la base des deux premières folioles de la feuille. Le port de cette plante est curieux; indépendamment de son analogie avec le Haricot d'Espagne, toutes les fleurs se tournent du côté de la tige.

Cette Erythrine fut envoyée de Calcutta en 1834; elle fleurit pour la première fois en France en 1838. Elle est de serre chaude l'hiver et de pleine terre en été. Comme elle perd sa tige chaque année, on pourrait sans doute la cultiver à bonne exposition contre un mur, et couvrir le pied pendant l'hiver; il lui faut un terrain sec et léger. — Multiplication de boutures herbacées.

— *Habrothamnus fasciculatus.* (Famille des Solanacées-Cestrinées.) Nouveauté annoncée par MM. Simon-Louis, horticulteurs à Metz. — C'est une plante de serre chaude d'un large et beau feuillage; ses fleurs, d'un rouge de corail, sont disposées en longue panicule d'un grand effet. Cette plante se multiplie facilement de boutures en terre légère; elle forme d'élégants buissons, auxquels on pourrait donner le nom expressif d'*ardents*. Prix : de 10 à 20 fr.

*Salvia eriocalyx.* Charmante plante originaire de la Jamaïque, et dont M. Rantonnet, d'Hyères, nous a adressé un échantillon qui porte un long épi de fleurs petites et blanchâtres, sans apparence; mais elles sortent d'un calice violet velouté du plus bel effet. Cette plante est de serre chaude, où elle fleurit tout l'hiver en la plaçant dans une situation bien éclairée. C'est souvent alors un petit arbuste de 1 mètre à 1 mètre 25 cent. de hauteur. Culture en terre de bruyère, coupée par moitié avec une terre ordinaire de jardin. — Chez M. Rantonnet. Prix : 3 fr.

NERIUM *fons columbianum.* — Nom tant soit peu burlesque sous lequel on annonce un Laurier-*Rose* à 15 pétales *blanc pur*. Cette conquête a, *dit-on*, été obtenue de semis dans les pépinières du jardin Saint-Pierre, route d'Italie, à Aix (*Bouches-du-Rhône*). 40 pieds sont disponibles; mais ils ne seront mis en vente et livrés qu'en juillet 1844. La souscription est de 25 fr. Le souscripteur recevra la plante *en fleur*, et il paiera trois mois après la réception de l'envoi. On souscrit à l'adresse ci-dessus.

# Seconde Partie.—Belgique.

## TRIOMPHE DE JODOIGNE,

### POIRE NOUVELLE DE 1843,

*Par* S.-P. Bouvier, *de Jodoigne.*

(Voir le dessin.)

Ce fruit nouveau est l'un des derniers produits des semis de mon frère.

L'arbre qui l'a rapporté fut semé en 1830 ; son accroissement a été lent et sans élégance, parce qu'il se trouvait placé en pépinière, très-peu espacé parmi les autres de son espèce ; n'ayant jamais été taillé, ses branches latérales se sont dirigées à volonté, et étaient entrelacées dans celles de ses voisins ; les branches supérieures ayant fait un effort pour établir sa couronne pendant les deux dernières années avant son rapport, sont devenues un peu flexueuses.

L'écorce des rameaux de cet arbre, nouvellement aoûté, est d'un brun rouge, verdâtre en dessous, et imitant celui de la forel (dite *foitée*), lisse avec mouchetures oblongues, les yeux à bois sont allongés et implantés sur des supports ridés, les yeux à fruit sont ronds, écailleux et bruns. Ses feuilles sont ovales, lancéolées, aiguës au sommet, sans échancrures en leurs bords, et d'un vert luisant au-dessus (imitant celui de la feuille du laurier-cerise par son vernis), portée sur un pétiole long de quatre centimètres.

Ses fleurs, d'un blanc très-pur, étaient grandes ; le fruit, forme du *délice d'Ardempont,* légèrement étranglé vers le haut, était, mesure moyenne, haut de vingt-huit centimètres, quatorze centimètres de circonférence, et pesait 315 grammes ; son pédoncule implanté droit, assez épais, ligneux, brun foncé ponctué, logé dans une petite cavité, avec un bourrelet en éminence d'un seul côté, de cinq centimètres de longueur.

Sa peau lisse, d'un jaune citron à l'époque de sa maturité, bigarré de rouge, quelques macules vertes foncées se dessinant en auréole vert clair ; mouchetée de roux, tavelée de même couleur ;

ayant un large ombilic jaunâtre et peu profond, les sépales bruns sont les signes distinctifs de cette poire; sa chair est blanche, beurrée, sucrée, très-fondante, et d'un goût exquis, très-franc, ne le cédant point au beurré rance pour la saveur et le volume.

Ses pepins sont noirs, gros et longs; elle mûrit vers la fin de novembre et s'est conservée jusqu'en décembre.

La maturité des fruits ayant été très-précoce cette année, l'on a lieu d'espérer qu'elle se conservera par la suite jusqu'en janvier et plus, car les fruits nouveaux gagnent, pendant les cinq premières années, en bonté, en volume et en durée.

Cet arbre, dont l'écorce est lisse, gris de lin, est encore chargé de ses épines, caractère de la plupart des sauvageons dont le fruit s'améliore à mesure qu'il les dépose pour devenir franc.

Ce beau fruit ayant été gagné pendant l'année que son propriétaire a résigné ses fonctions de bourgmestre pour cause de santé, il l'a dédié à ses concitoyens sous le nom de *Triomphe de Jodoigne*, en reconnaissance de la sympathie qu'on lui avait témoignée en l'élisant, à l'unanimité, à la place qu'il a desservie depuis l'époque du semis de l'arbre dont nous nous occupons, jusqu'à son rapport en 1843.

---

## MONOGRAPHIE DU GENRE CYCLAMEN.

M. J. de Jonghe, administrateur de la Société royale de Flore à Bruxelles, et un de nos amateurs et écrivains horticoles les plus distingués, vient de publier une monographie complète du genre Cyclamen, qui se trouve dans le commerce (1) et que nous avons lue avec un vif intérêt.

Après avoir donné la description de la plante, son caractère générique, son origine, ses divisions en espèces, son classement, son histoire, etc., l'auteur arrive à la culture et à la multiplication que nous donnons ci-après, tout en recommandant aux amateurs l'acquisition de la notice complète.

### Culture du Cyclamen.

« Quant à la culture de cette jolie plante bulbeuse, nous puiserons dans nos souvenirs les résultats d'une longue expérience,

---

(1) Bruxelles, Tircher, libraire.

et nous mettrons à contribution un article inséré dans l'*Horticultural Cabinet*, du mois d'octobre dernier. Ne dédaignons jamais les enseignements utiles ou intéressants, de quelque côté qu'ils nous viennent : « *Omnia probate et quod bonum est* » *tenete*, » a dit quelque part un homme d'un grand sens. Cet article ne porte aucun nom, mais il paraît avoir été rédigé par un jardinier en chef d'un établissement des environs de Londres.

» Il dit avoir eu à surveiller, pendant dix ans, la culture d'environ trois milliers de plantes annuellement. Les indications de cet article sont présentées dans un ordre d'idées très-confus et se réduisent à quelques préceptes que nous allons présenter ici dans leur plus simple expression.

» Elles s'accordent d'ailleurs, en plusieurs points, avec notre propre expérience.

» Quelle que soit l'espèce de *Cyclamen* que l'on veuille cultiver, on la plante en pots dans une terre de feuilles bien consommées. On en prend 5/8 et l'on y ajoute 1/8 de marne douce ou de terre franche légère, 1/8 de terreau, provenant de fumier de cheval tout à fait consommé, et 1/8 de sable blanc.

» Le rempotage se fait, autant que possible, chaque année, immédiatement après la floraison passée, quand la graine est venue à maturité et que les feuilles sont tombées, séchées ou fanées.

» En un mot, il doit avoir lieu lorsque les derniers signes de végétation se font remarquer. Ce même rempotage ne peut se faire qu'après que la terre du pot sera suffisamment sèche.

» On aura un soin tout particulier de placer une poignée de tessons au fond des pots, pour faciliter l'écoulement des eaux provenant des arrosements ou des pluies.

» Après le rempotage, on placera les pots dans une position abritée du grand soleil et de la pluie ; on les arrosera avec beaucoup de précaution.

» Ces arrosements pourront être plus fréquents, lorsque la végétation apparaîtra avec plus de force.

» En plantant les bulbes en pots ou en pleine terre, on doit avoir soin de n'enterrer que les deux tiers de la bulbe. Lorsque les feuilles et les fleurs se montrent, on peut donner à la plante une exposition au soleil, en serre ou en plein air, et arroser fréquemment les bulbes aussi bien que la terre des pots.

» Il ne faut cependant ni serre ni orangerie pour cultiver le *Cyclamen*. Cette plante se cultive mieux à une fenêtre, dans un appartement où il y a d'ordinaire une sorte de sécheresse : elle y fleurit mieux et plus longtemps que dans une serre.

» Pour obtenir des graines sur les plantes, il est nécessaire de leur donner souvent de l'air.

» Depuis dix ans, nous cultivons les espèces dites *Neapolitanum*, *Persicum*, *Coum* et plusieurs variétés obtenues de semis, du *Persicum* surtout; chaque année nous avons vu ces plantes couvertes d'une masse de fleurs. En ce moment, et déjà depuis un mois, le *Neapolitanum*, qui n'a pas été rempoté en temps opportun, a commencé à développer ses boutons. Les autres années, étant rempotée au commencement de l'été, cette espèce fleurissait un mois plus tard, mais ses fleurs étaient beaucoup plus abondantes ; sa floraison durait ordinairement de janvier en mars.

» De sa nature, le *Cyclamen* est très-floribond, mais il faut que, tous les ans, on ait soin de le rempoter de manière à ne laisser aux racines aucune molécule de la terre où elles ont passé une année. Il faut aussi qu'à chaque dépotement on emploie une bonne et excellente terre, composée selon les indications données plus haut.

» Traitée de cette manière la bulbe du *Cyclamen* se conserve pendant un grand nombre d'années. On nous en a montré qui avaient atteint la cinquantaine. »

### Multiplication du Cyclamen.

« La multiplication du Cyclamen se fait de deux manières, savoir : la première, en coupant transversalement de haut en bas la bulbe, de manière qu'à chaque morceau il se trouve des traces de jets. Cette opération se fait après la floraison et lorsque la plante se met au repos. Après avoir découpé les morceaux, on les fait sécher un peu sur une planche, soit dans une serre, soit dans un appartement, où il y ait un certain air sec ; peu de jours après, alors que les blessures se sont cicatrisées, on les plante dans une sorte de terre plus légère que celles dont nous avons donné plus haut la description. Cette multiplication se fait toujours au détriment d'une forte bulbe que l'on n'obtient qu'avec peine et après une culture de plusieurs années.

» Il est donc préférable de recourir à la voie des semis, pour obtenir des multiplications. Quelquefois, par ce moyen, on obtient aussi des variétés nouvelles qui, sous tous les rapports, sont plus belles que les types anciens. Les graines doivent être récoltées aussitôt qu'elles sont mûres ; on doit les planter de suite, si la maturité a lieu en été. Dans le cas contraire, il vaut mieux attendre, pour les semer, jusqu'au printemps. Les graines, en forme de petites lentilles, ne sont mises qu'à une profondeur d'un centimètre et demi dans la terre qui peut être encore plus légère que celle qui a servi à la plantation des bulbes coupées. Les bulbiles qui se seraient levées, ne peuvent être rempotées qu'au printemps suivant ou au commencement de l'été, lorsque la verdure en sera fanée. On les fortifiera en jetant dessus de la terre à une épaisseur d'un demi-centimètre tout au plus. Du reste, elles seront traitées de la même manière que les plantes mères.

» Pour accélérer la croissance des petites bulbes susdites, il est bon de les planter dans une terre légère, préparée à cet effet dans un baquet fait en bois et qui, lui-même, pendant tout l'été, doit être mis en pleine terre. En les plaçant de cette manière, au printemps sous bâche, et en été en plein air, ces petits caïeux deviendront, en deux années, gros comme des œufs de pigeon. Certains semis, provenant d'espèces vigoureuses, acquerront, dans le même laps de temps, un plus gros volume. La deuxième ou troisième année, quelques jeunes bulbiles donneront plusieurs fleurs et satisferont ainsi en partie la curiosité du semeur. Toutefois, on ne pourra en juger définitivement que lors de la seconde floraison.

» Les bulbes, provenant de semis qui auront passé l'été en pleine terre, sont, à la fin de cette saison, mises soigneusement dans de petits pots. On conservera aux racines un peu de cette terre où elles ont été plantées au printemps ; la reprise des racines en sera d'autant mieux assurée. Après avoir été rempotés avec cette précaution, les semis seront placés dans la serre, sur une planche rapprochée des vitres, où l'on remarquera que la végétation y aura pris en peu de temps une grande vigueur. Ces semis doivent ensuite être traités comme les plantes mères. »

---

## DE LA MULTIPLICATION DES PLANTES

### par oculation et par greffe.

D'après Lindley, *Théorie du Jardinage.*

Ces opérations consistent à faire croître un œil ou la bouture d'une plante sur une autre plante, de façon qu'il résulte de cette réunion organique un nouvel individu composé. L'œil s'appelle, dans ce cas, *bourgeon* ou *écusson;* la bouture, *greffe,* et la plante sur laquelle ils sont implantés, *sujet* ou *sauvageon.*

La multiplication par boutures ou par yeux est donc analogue aux différentes méthodes de greffer, avec l'importante différence cependant, que, dans le premier cas, les organes destinés à la multiplication, doivent faire leurs racines dans de la terre; et que, dans l'autre, ils les font pénétrer dans la substance d'une autre plante vivante. La méthode de greffer par approche ne diffère de celle-ci que par la forme.

Les résultats de ces opérations sont très-variés. Beaucoup de plantes, telles que le pommier et le poirier, sont faciles à greffer et à oculer, mais difficiles à propager par boutures. Des genres de plantes qui, par leur nature, sont délicates, deviennent forts lorsqu'on les greffe sur des sujets robustes, et le résultat qu'on obtient, c'est qu'ils fleurissent et fructifient plus abondamment. Les variétés tendres de la vigne produisent des raisins plus gros et de meilleure qualité, lorsqu'elles sont greffées sur une espèce robuste. La rose double jaune, dont les fleurs s'épanouissent si difficilement et qui languit si souvent dans nos jardins, fleurit abondamment et se développe vigoureusement étant greffée sur un pied de la rose du Bengale. Certaines plantes ne peuvent être multipliées que par oculation : ce cas s'observe surtout à l'égard de certaines roses panachées, qui ne conservent leur beau dessin qu'étant oculées, et qui deviennent unies à l'état franc. Des arbres obtenus de semis donnent, par le moyen de ce procédé, des fruits dans un plus court laps de temps, ce qui nous épargne une attente prolongée. M. Knight indique comment il est possible de greffer des bourgeons à fleurs d'une plante sur une autre, et d'obtenir de cette manière immédiatement des fleurs et des fruits (1). Cet auteur a greffé sur un églantier des boutons de la

(1) M. Treviranus, professeur de botanique à l'université de Bonn, traducteur de l'ouvrage de M. Lindley, a greffé des rameaux de rosier chargés de boutons à fleurs et de fruits à demi mûrs, ainsi que des rameaux de rho-

rose de Hollande, qui, la nourriture leur étant arrivée suffisamment, ont produit des roses beaucoup plus belles que lorsqu'ils étaient restés à leur place naturelle. Il cite encore une foule d'autres expériences faites sur des poiriers et des pêchers qui auraient eu le même succès ; cependant, à l'égard des poiriers, M. Knight fait observer, que si on les greffe avant la fin d'août ou le commencement de septembre, ils ne poussent que des rameaux et point de fleurs. De là on peut conclure, comme le fait observer M. Treviranus, que les boutons à fleurs sont formés par les parties amidonacées que la séve d'août dépose dans toutes les divisions de l'arbre.

La manière d'exécuter les opérations de la greffe est très-variée, et l'on indique souvent des méthodes bien singulières, comme on peut le voir dans la *Monographie des greffes* par Thouin, et dans les ouvrages que Loudon a publiés sur les diverses branches de l'horticulture. Pour atteindre le but que nous nous proposons, il suffit d'indiquer les méthodes les plus importantes.

L'oculation, ou la greffe en écusson, consiste à glisser un bourgeon (œil) d'un arbre tenant à un morceau de l'écorce, entre l'écorce d'un autre arbre.

Pour exécuter cette opération, on fait une incision longitudinale jusqu'au bois dans l'écorce du sauvageon ; puis une autre incision transversale à l'extrémité supérieure de la première incision, de façon que la plaie représente la figure d'un T. On enlève ensuite un œil ou bourgeon d'une branche de l'arbre qu'on veut multiplier avec une partie de l'écorce, et on le glisse sous l'écorce du sauvageon, de manière à ce que l'œil soit mis en contact avec le bois nu du sauvageon ; on rapproche les bords de l'écorce, et on y applique une ligature pour maintenir l'œil dans sa position et le priver du contact de l'air.

De cette manière, on obtient le résultat important de mettre en contact immédiat une superficie considérable avec de la matière régénératrice (1). Ce qui favorise la réunion des deux par-

---

dodendrum en boutons, avec le plus grand succès. M. Twordy, jardinier en Moravie, élève des rhododendrum de six pouces de haut, en marcottant dans de petits pots les rameaux qui promettent des fleurs.

(1) La matière régénératrice se trouve entre le bois et l'écorce ; si cette dernière est enlevée, c'est de cette matière, qui suinte à travers le jeune bois, que se forme une nouvelle sorte d'écorce ; c'est aussi par le moyen de cette matière que s'établit la réunion qui a lieu entre l'écorce de l'écusson et le bois du sauvageon.

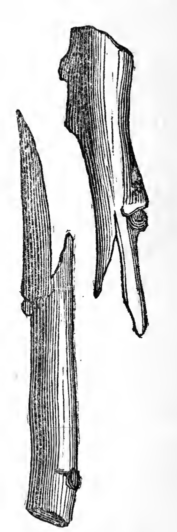
ties, c'est que le bourgeon étranger a, dans sa nouvelle position, une plus libre et plus facile communication avec le suc nourricier, que sur sa branche mère. La réunion du tissu horizontal du sauvageon et de celui de l'écorce de l'œil, a lieu tandis que celui-ci, dès qu'il commence à végéter, envoie des fibres qui pénètrent à travers le tissu cellulaire du sauvageon. A cause de la blessure même qu'on fait à l'écorce, la séve reproductrice s'accumule autour de l'écusson, ce qui facilite encore la réunion des deux parties.

Souvent il reste encore du bois attaché à l'écusson, mais alors il n'y a pas de contact immédiat entre les deux surfaces de l'écusson et du sauvageon, et la réunion est moins sûre ; cela arrive ordinairement, lorsque la branche qui doit fournir l'écusson est encore tendre, et le bois par conséquent encore peu développé ; mais ici le contact immédiat, dont nous avons parlé, est moins de rigueur. Dans tous ces cas, il est indispensable qu'une petite partie du bois reste attachée à l'œil de l'écusson, sans cela il dépérirait ; car c'est cette portion de jeune bois qui se trouve au centre de l'écusson qui en est la partie la plus essentielle.

M. Knight emploie, dans certaines occasions, pour fixer l'écusson sous l'écorce, une double ligature, l'une est au-dessus du bouton, l'autre, qui a pour but d'assurer l'écusson et d'empêcher qu'aucun corps étranger ne puisse s'introduire entre l'écusson et le bois, est appliquée en dessous. Dès que la réunion a eu lieu, la dernière ligature est ôtée, mais celle qui se trouve au-dessus du bouton y est laissée. Par là l'ascension de la séve est arrêtée, et des écussons de juin commençaient déjà à pousser en juillet suivant ; dès que les pousses ont une longueur de quatre pouces environ, on enlève la ligature qui est restée, pour donner à la séve surabondante la faculté de se répandre plus facilement. Cette méthode est applicable surtout aux pêchers, plantés en espaliers ; et comme, dans cette position, les jeunes pousses jouissent de toute l'influence de la lumière, le bois a assez de temps d'aoûter et de produire des fleurs au printemps suivant.

La greffe en *anneau* ou en *flûte* est moins usitée chez nous, cependant elle mérite d'être mentionnée. Cette méthode est bien simple, et consiste à rapporter sur un sujet un ou plusieurs yeux placés sur un anneau d'écorce, et sans aubier. Pour opérer, on enlève, sur les rameaux des arbres à multiplier, un tube d'écorce muni de bons yeux ; on choisit sur le sujet un jeune rameau auquel

on enlève un anneau d'écorce de même longueur que le tube, et l'on met celui-ci exactement à la place de l'anneau supprimé. L'époque la plus favorable pour faire ce genre de greffe est le printemps ; mais en août elle réussit également bien. Quant à la greffe proprement dite, il ne s'agit point de mettre en contact l'écorce d'une greffe avec la surface du bois du sujet, c'est au contraire le bois de la greffe et du sujet qui est appliqué l'un sur l'autre, mais toutefois les bords de l'écorce doivent se joindre. La greffe en fente, à l'anglaise, est la méthode ordinaire. Voici comment M. Thouin la décrit : « On coupe la tête d'un jeune sujet en bi-
» seau très-allongé, et l'on fait une fente dans le milieu de la
» longueur de la plaie, de manière à former une esquille; on
» choisit un rameau de l'année précédente, on le coupe sur deux
» ou trois yeux, et on taille sa base comme la tête du sujet, mais
» en sens inverse, et on fend la plaie de la même manière pour
» former une esquille. On ajuste la greffe dans le sujet en faisant
» entrer les esquilles l'une sur l'autre dans les deux fentes. On
» fait la ligature et on lutte avec la cire à greffer. »



Ici la greffe et le sujet se joignent exactement, et la vie de la greffe est alimentée par la séve ascendante du sujet, de manière que ses yeux peuvent se développer; ceux-ci, à leur tour, envoient des fibres ligneuses au bois du sujet, qui y pénètrent et accomplissent la réunion des deux parties.

La taille particulière qu'on donne à la greffe et au sujet a pour but de donner plus de solidité à la greffe. Elle présente en outre l'avantage de s'exécuter promptement; mais elle a aussi l'inconvénient que les surfaces qu'on applique les unes sur les autres sont plus petites que dans les greffes communes. C'est pourtant une grande amélioration de la greffe en fente ordinaire, qui n'est plus en usage que sur le continent. En Angleterre elle est presque totalement abandonnée. Nous ne la décrirons pas, parce qu'elle est connue de tout le monde. Seulement nous ferons remarquer que de toutes les méthodes elle est la plus mauvaise, parce que, malgré tous les soins, il est presque impossible de guérir la fente pratiquée dans la tige

du sujet. D'ailleurs la réunion des lèvres de la greffe et de celles du sujet est toujours imparfaite, parce que l'écorce de la première s'adapte nécessairement au bois de celui-ci, du moins du côté intérieur, ce qui fait que les séves de la greffe et du sujet ne peuvent se mêler qu'imparfaitement.

Une autre méthode de greffer est celle qu'on nomme *greffe en couronne;* elle consiste à couper la tige d'une plante horizontalement, et à faire sur l'aire de la coupe une entaille triangulaire de 4 à 6 lignes de profondeur. On choisit une tige d'une autre plante, et l'on taille son bout en coin de la même longueur que l'entaille, dans laquelle on l'ajuste le plus exactement possible. Cette manière de greffer est employée dans la culture des cactus et de la vigne.



*(La suite au prochain numéro.)*

---

**Notice sur un nouveau genre de Cactus.**

La famille naturelle des Cactéacées vient d'être augmentée d'un nouveau genre, que M. Charles Ehrenberg a découvert et décrit dans le N° 43 de la *Gazette de Botanique de Berlin*, et qu'il a nommé *Pelecyphora aselliformis*. Ce singulier végétal, que M. Ehrenberg a le premier découvert en 1839 (*où?*) ressemble pour ainsi dire à un amas de cloportes ; les jeunes plantes ont souvent la forme du jeune *lycopodium circinatum*, dont les tiges sont roulées sur elles-mêmes, ou elles imitent celle des boutons de fleurs de quelques espèces de *Cereus*.

La tige (le tronc) est simple, polycéphale, et représente la forme d'une poire déprimée ; elles ont d'un quart de pouce jusqu'à deux pouces de diamètre sur un demi-pouce à deux pouces de hauteur. La surface est couverte d'une espèce de tubérosités aplaties qui ont la forme d'une hache, dont le tranchant est tronqué et dentelé comme la crête du coq ; ces excroissances ont une couleur gris-verdâtre et sont disposées autour de la tige en plusieurs spirales. Les fleurs sont axillaires et enveloppées dans une laine soyeuse ; les détails de la fleur sont encore inconnus. Les fruits sont allongés, pointus, les graines réniformes (ces observations sont de l'année 1839. Aujourd'hui (15 août 1843) les fruits de la plante vivante se montrent, à l'aisselle des tubérosités, sous la forme de baies à enveloppes minces, renfermant un petit nombre de graines réniformes. Ces baies sont enfoncées profon-

dément dans la substance de la tige, et ne semblent pas s'en élever à l'approche de leur maturité, comme le font celles des *mammillaria* et autres cactées; mais les graines se montrent isolément, après que la baie s'est rompue à la surface latéralement entre les dents des tubérosités. Celles-ci ont une à quatre lignes de hauteur, à la base deux lignes et en haut une à douze lignes de largeur. La patrie de cette plante curieuse est le Mexique.

---

### Culture de la Pensée (1).

La Pensée n'aime pas les terres chargées d'engrais et surtout d'engrais nouveaux, cela leur occasionne la pourriture lors des chaleurs de l'été; la suie, administrée par des temps de pluie, est ce qui lui convient le mieux sous ce rapport.

La terre que l'on emploie à la culture des Pensées est moitié bonne terre franche ordinaire, un quart très-douce argile sablonneuse, un quart très-vieux terreau de fumier de vache, et un huitième environ de sable; on forme une planche de sept à huit pouces d'épaisseur de ce mélange, et on y place ses Pensées dans les premiers jours d'avril, en les espaçant l'une de l'autre de neuf à dix pouces; bientôt les plantes commencent à donner des jets, on détache ceux-ci dès qu'ils ont un peu de racine, pour en faire une seconde planche comme la première, puis de même pour une troisième, de manière que lorsque la floraison des premières commence à faiblir, les secondes viennent dans toute leur beauté, ensuite les troisièmes, de sorte que l'on a toujours de belles fleurs sans interruption à partir des premiers jours du printemps, jusqu'aux gelées. Il faut avoir soin de couvrir de terre les tiges des plantes au fur et à mesure qu'elles croissent, comme aussi il faut éviter de laisser venir de grosses touffes; car, dans ce cas, on n'aurait que de très-petites fleurs; deux à trois tiges à une plante est le maximum de ce que l'on peut laisser, on doit retrancher le surplus. Pendant les sécheresses de l'été, on arrose les

---

(1) Nous tenons cet article d'un amateur de Liége, qui a fait de la culture de la Pensée l'objet de sa prédilection; sa collection qui réunit toutes les belles nouveautés parues en Angleterre, et quelques gains remarquables du pays, a été couronnée par deux premiers prix aux expositions de 1843; c'est une garantie de la valeur de l'article qui nous est transmis et pour lequel nous prions l'auteur d'agréer l'expression de toute notre gratitude.

Pensées de bon matin et jamais le soir; on trempe fortement avec un arrosoir à buse, sans la pomme; on peut mettre, par exemple, dix à douze seaux d'eau panée au soleil, sur un parc de trois pieds de largeur sur quinze à dix-huit de longueur, et on fait cette opération tous les quatre à cinq jours; on remue légèrement la surface du sol, lorsque celui-ci est trop battu par les arrosements.

Les Pensées aiment le grand air et l'ombre : à défaut d'emplacements convenables réunissant ces avantages, on y supplée en plaçant des claies au midi et inclinées un peu sur le parc; elles ne craignent nullement le froid le plus rigoureux, mais les neiges, les pluies froides de l'hiver et surtout les rayons du soleil, lorsqu'elles sont gelées, sont ses ennemis mortels.

Pour leur faire passer l'hiver avec sécurité, on les arrache dès la première quinzaine d'octobre, on détache tous les jeunes jets ayant racine, on les met en pots et on les place sous des châssis vitrés, très-près du verre; lorsqu'elles sont saisies par la gelée, et que le soleil luit, on couvre les croisées pour les garantir des rayons : il faut donner de l'air lorsque la température est douce. Quand on a une grande quantité de plantes et que l'on ne veut pas se donner la peine de les mettre toutes en pots, on leur laisse passer fort bien l'hiver en les repiquant en pépinière dans une plate-bande au pied d'un mur, et les abritant des pluies et des neiges par un léger toit portatif, formé de planches ou de toile goudronnée. Autant que possible, il ne faut conserver l'hiver que de jeunes plantes, pour faire son parc au printemps suivant, celles à grosses tiges creuses périssent presque toujours dès les premières chaleurs de l'été.

---

## CHOIX DE BELLES PENSÉES (GARANTIES)

POUR LE PRINTEMPS DE 1844.

*Chez* H. HAQUIN, *faubourg Hocheporte*, 2,

A LIÉGE (Belgique).

145 Alicia *Cock.*
140 Alpha *Brown.*
186 Archimède.
205 Atala.
132 Attila *Thompson.*
201 Asmodeus.
114 Azurea *Thompson.*
164 Bathonia *Kitley.*

167 Belinda *Brown.*
102 Black Diamond.
100 Black Kneigt.
149 Boadica *Thomp.*
108 Bridesmaid *Thomp.*
181 Caprice du Diable.
176 Cendrillon.
126 Champion.
190 Chourineur.
153 Cléopâtre *Mountjoy.*
147 Clotilde.
166 Cœur de Grétry.
189 Columbia.
161 Comtesse of Osckney *Brown.*
178 Constellation.
163 Cream *Thomp.*
109 Curlon *Brown.*
138 Cyclops *Thomp.*
141 Dart *Brown.*
171 Défiance *Cock.*
137 Delicata.
160 Diadème.
199 Drap d'or.
172 Duc de Brabant.
112 Duchesse of Devonshire.
105 Duchesse of Richemont.
146 Duchesse of Sutherland.
154 Eclipse *Thomp.*
197 Elvina.
168 Emma.
127 Emperor of China.
129 Enchanteresse.
122 Enterprise *Miellez.*
131 Favorite.
185 Fiorella.
175 Fleur-de-Marie.
111 Flora magniflora.
158 Flora superba.
148 Garrick *Hales.*
156 Grâce d'Arling.
107 Great Western.
200 Guillaume Tell.
184 Héroïne.
136 Jewesse Superba.
183 La Chouette.
103 Lady Flora Hasting.
157 Lancelot.
182 L'Espérance.
196 L'Ogresse.
174 Maculata superba.
170 Maid of Honor *King.*
139 Man of Kent *Foster.*
173 Mazeppa.
187 Méduse.
152 Minos *Mountjoy.*
106 Miracle.
159 Miss Constantia.
116 Miss Stainforth *Thomp.*
134 Mulberry Superba *Cock.*
206 Nina.
207 Oberon *Brown.*
169 Orestes *Brown.*
193 Petite merveille.
155 Pickwick.
142 Plum *Mountjoy.*
121 Premier *Brown.*
177 Prima dona.
104 Prince Albert *Cock.*
133 Prince Albert *Sylverlock.*
124 Prince Albert *Thomp.*
188 Rebecca.
130 Regulator.
192 Reine des fées.
198 Renommée.
194 Rivoli.
110 Robert le Diable.
144 Rob Roy *Brown.*
115 St.-Paul *Cock.*
120 Sarah *Brown.*

143 Sir Charles Napier.
151 Sir John Sebright.
203 Somnambule.
123 Sulphurea Elegans *King*.
135 Sulphurea Elegans *Thomp*.
165 Surprise *Thomp*.
113 Sylvia *Thomp*.
180 Talisman.
195 Tancrède.
191 Télémaque.
202 Tour de Nesle.
125 Triomphe *Cock*.
117 Triton *Lindsay*.
101 Ultra flora.
150 Unique *Brown*.
179 Villageoise.
118 Warrior *Thomp*.
162 Windsor Castle.
128 Yellow Défiance *Thomp*.
204 Zelpha.

**PRIX**

| au choix de l'amateur. | au choix du vendeur. |
|---|---|
| 18 frs. pour 6 | à 1 fr. pièce en dessous de 25, à 75 c. pièce au-dessus. |
| 30 frs. » 12 | |
| 36 frs. » 18 | |
| 40 frs. » 25 | |
| 50 frs. » 50 | |

Le catalogue de Dahlias de 1844, du même établissement, paraîtra ultérieurement; il contiendra, outre toutes les belles nouveautés de 1843, un choix minutieux de tout ce qui a paru de mieux les années précédentes.

---

## LE BON JARDINIER.

On lit dans l'édition de 1844 :

« Les nombreuses demandes qu'occasionnent les besoins de l'horticulture forcent, chaque année, à réimprimer *le Bon Jardinier*, ce qui porterait à l'acheter tous les ans, puisque chaque édition est augmentée de tout ce que le temps et l'expérience apportent de perfectionnement. Aussi beaucoup d'horticulteurs ont-ils demandé un *supplément annuel*, qui leur évitât cette dépense en leur faisant connaître les faits nouveaux et les plantes d'introduction récente les plus dignes de leurs soins. Pour répondre à ce désir, et au lieu de publier un supplément en un seul volume, j'ai cru devoir le diviser en douze cahiers paraissant chaque mois et portant ainsi plus rapidement à la connaissance du public, sous le titre de *Revue horticole*, les nouvelles qui peuvent intéresser les amateurs de jardin.

» Cet ouvrage est soumis à la même direction que *le Bon Jardinier* et il a pour collaborateurs MM. Neumann et Pepin, du Jardin des Plantes. »

Comme nous donnons dans notre journal tout ce que la *Revue horticole* contient d'intéressant pour la Belgique, nos lecteurs peuvent se dispenser d'acquérir chaque année *le Bon Jardinier*.



*Puya Altensteinii.* LKlhtsch et Otto.

## Soins à donner aux Artichauts au printemps,

### *Et, à ce sujet, deux mots sur l'Acclimatation ou Naturalisation des plantes.*

Il y a peu de jours qu'une discussion s'est élevée au sein d'une de nos sociétés horticoles de Paris sur les mots *naturalisation* et *acclimatation*, qui sont, avouons-le, presque synonymes dans le langage vulgaire. C'était au sujet du *Benthamia fragifera*, qui, tout le monde le sait, gèle chez nous à **1** ou **2** degrés au-dessous de zéro. Un théoricien, écrivain distingué du reste, prétendait que l'arbre finirait par s'acclimater. La thèse était difficile à soutenir en présence d'une centaine des meilleurs praticiens de Paris et des environs, qui opposaient à chaque ARGUMENT de l'*homme de plume* un FAIT de l'*homme pratique*. Or, comme rien n'est plus têtu qu'un *fait*, force fut de se rendre aux suivants ou à de semblables.

Depuis trente ans que nous cultivons les Rosiers du Bengale, qu'on les sème, qu'on les bouture et qu'on les propage de toutes façons, *un seul* s'est-il *acclimaté* ou *naturalisé ?* Jamais ! On est parvenu à obtenir quelques races un peu plus rustiques, il est vrai ; mais alors il y a eu *hybridisation* avec des espèces ou variétés indigènes. Depuis tant d'années que nous cultivons les Melons, les Haricots, les Pois, les Pommes de terre, etc., une seule de toutes ces plantes potagères est-elle moins sensible au froid que ne l'eût été le premier Melon que nous reçûmes de l'Asie, le premier Haricot qui fut récolté dans l'Inde ? Non, assurément ; et la Patate sauvage, qui nous fut envoyée directement de l'Inde il y a quatre ans, n'était pas plus délicate que les Patates cultivées depuis un demi-siècle *sur couches et sous châssis* aux environs de Paris. Mais, sans nous occuper de ces diverses plantes, voyez dans ce jardin le vaste et grand carré qui nous fait face. Il est tout couvert d'une épaisse litière de feuilles sèches et de paille. Ce sera sans doute un abri destiné *à garantir du froid* quelques plantes *acclimatées :* effectivement nous y trouvons plusieurs centaines de gros et vigoureux pieds d'Artichauts. Il y a cependant bien longtemps que l'Artichaut est cultivé en France ! Il est vrai qu'on le propage plus souvent de drageons ou d'œilletons que de graines ; mais son congénère le CARDON (*Cynara Cardunculus*) se traite comme annuel. On le sème

chaque printemps, il périt chaque hiver : pourquoi ne s'acclimate-t-il pas? Admettons donc que rien jusqu'ici n'a été acclimaté ou naturalisé dans le règne végétal, et terminons cet article en parlant de quelques soins à donner aux Artichauts, surtout à l'époque actuelle, que la température est douce et humide.

L'Artichaut craint le froid, il est vrai ; il en supportera cependant 4 ou 5 degrés par un temps clair et serein sans trop en souffrir. Ce qu'il craint beaucoup, c'est l'humidité stagnante, le contact immédiat de débris végétaux en décomposition, la privation totale d'air et de lumière par un temps sombre et humide. Les Artichauts buttés avec de la terre, comme cela se pratique ordinairement, et comme M. Paquet l'a indiqué dans son *Almanach horticole*, aux travaux du mois de novembre, ne supporteraient pas les influences d'un hiver très-rigoureux : aussi doit-on ajouter au buttage une couche de fumier neuf ou de litière. Mais, à l'époque actuelle, il faut dégager la plante de son paillis, sans cependant l'enlever tout à fait, car une recrudescence de froid peut obliger de couvrir de nouveau : c'est un travail qui exige peu de temps, si, le soir, un ciel clair et un air vif annonçaient un changement de température. Indépendamment de l'écartement des pailles, si on s'aperçoit que des pieds d'Artichauts faibles s'étiolent et se trouvent gênés par la terre amassée autour du collet des racines, il faut absolument les dégager, pour permettre à l'air et à la lumière de les fortifier, de ramener chez l'individu souffrant cette teinte verte et foncée qui est le partage des plantes bien portantes. La mi-février étant arrivée, on peut presque enlever sans restriction le paillis qui couvrait les Artichauts pendant l'hiver ; si cependant les plantes étaient très-étiolées, l'enlèvement devrait se faire petit à petit, et de manière à éviter ces transitions brusques d'une température douce et humide à un air vif et sec. Ceci s'applique aussi bien aux autres plantes empaillées ou buttées qu'aux Artichauts. Le labour de ceux-ci ne doit avoir lieu qu'en mars ; l'œilletonnage en avril. Le plant peut durer quatre ou cinq ans ; passé ce temps, les têtes perdent de leur volume, elles durcissent et deviennent piquantes. On a voulu prouver que le fumier était contraire aux Artichauts, chez lesquels il développait le germe d'une foule de maladies. C'est une erreur ; seulement il faut éviter de l'enterrer tout contre le collet et les grosses racines. Les fumiers longs ne doivent s'enfouir qu'entre les rangs ; là, ils se consomment l'été et

l'hiver suivants. Ils donnent au premier labour du printemps une excellente terre, que l'on doit avoir la précaution de rapprocher du pied des plantes.

Les maraîchers de Paris ont fait une singulière observation, que nous soumettons à ceux de nos lecteurs qui s'occupent de chimie appliquée à l'agriculture. On a remarqué que le fumier des écuries des fabriques de blanc de plomb était plus avantageux que tout autre pour préserver les plantes, et notamment les Artichauts, de l'action du froid. Une couche très-mince de ce fumier suffirait pour protéger la plante contre les plus grands froids, tandis qu'il faut une couche passablement épaisse d'un fumier ordinaire pour obtenir le résultat désiré. On sait que le fumier des fabriques de blanc de plomb sert à enfouir les lames de plomb dont on retire le blanc. Quelles émanations ces lames laissent-elles dans la paille pour produire un semblable résultat ?

---

## MODIFICATIONS DONT LA CULTURE DES CAMELLIAS PARAIT SUSCEPTIBLE.

L'expérience et la pratique sont deux grands maîtres en toutes choses, mais surtout en jardinage. Nous avons exposé dans le *Journal d'horticulture pratique*, numéro de mai, page 92, et dans l'*Almanach horticole* pour 1844, page 179, les soins particuliers à donner aux Camellias dans la saison d'été. Nous avions cité M. l'abbé Berlèse, l'un des premiers cultivateurs de ce beau genre d'arbrisseaux. M. Berlèse veut qu'on sorte les Camellias de la serre pendant l'été ; c'est aussi l'opinion de MM. Paillet, Keteleer, Rémont, Margat, etc. C'était également celle de feu Tamponet, le père du Camellia en France. Un amateur très-distingué, un homme plein de zèle pour tout ce qui tient de près ou de loin à l'horticulture, un observateur consciencieux, M. Chéreau, président du *Cercle général d'horticulture* de Paris, a fait des remarques d'une importance telle, qu'elles doivent complétement changer le système de culture adopté jusqu'à ce jour. En 1842, M. Chéreau avait laissé une partie de ses Camellias dans la serre ; s'étant aperçu d'une différence notable en mieux dans leur végétation, il a répété l'expérience en 1843. Toujours il a remarqué un feuillage plus large, plus vert ; des boutons à fleurs plus nombreux, et aussi bien constitués que chez les individus qu'il avait

sortis et placés de manière à recevoir le soleil levant jusqu'à 9 heures, ainsi qu'on l'avait pratiqué jusqu'à ce jour.

Les panneaux de la serre de M. Chéreau étaient suffisamment soulevés pour permettre à l'air de circuler librement; ils étaient aussi couverts d'une toile ou d'une légère litière, qui ne laissait pénétrer les rayons du soleil que d'une manière diffuse. Les arrosements étaient réglés selon le besoin, et les pots, au lieu d'être placés sur des gradins en bois, étaient posés sur des gradins *en terre*. Cette méthode est du reste mise en pratique chez d'autres cultivateurs, qui s'en trouvent bien. M. Chéreau blâme l'usage des caisses, qu'il dit avec raison ne pas se prêter au dépotage ; il adoptera désormais les *pots*, dans lesquels les plantes ont plus de fraîcheur et paraissent se porter infiniment mieux. Nous comprenons tout l'avantage des pots sur les caisses, en plaçant ceux-là sur *le sol;* mais, si on les mettait en gradins comme les caisses, il n'y aurait assurément pas assez de fraîcheur pour maintenir les plantes en santé, car le bois des caisses se met facilement à la température de l'air ambiant. Il conserve cette fraîcheur douce et bienfaisante que les pots ne procurent que si on les place sur un sol frais, et non sur des gradins en bois, où l'air desséchant fatigue considérablement les plantes, dont les racines ne peuvent assurément pas trouver contre les parois d'un vase en terre cuite cette humidité bienfaisante dont les spongioles ont besoin pour entretenir les plantes en santé. Le placement des vases sur la terre a bien un inconvénient, celui de permettre aux vers de pénétrer dans les pots, où ils causent souvent de grands dégâts. Il est vrai qu'on prévient l'entrée des vers dans les vases au moyen d'une ardoise sur laquelle le pot est placé. Cette mesure de prudence sera indispensable dans une foule de serres humides, où les vers ou lombrics sont très-multipliés.

Maintenant doit-on, sans hésiter, mettre en pratique les procédés de culture indiqués ci-dessus par M. Chéreau, lesquels se trouvent un peu en contradiction avec ce qu'a écrit M. l'abbé Berlèse dans son savant ouvrage sur les Camellias? Nous ne le pensons pas. D'abord la substitution des pots aux caisses peut avoir quelques succès chez un fleuriste, où tout se fait en grand et à temps ; mais, quant au simple amateur qui cultive une vingtaine ou une trentaine de Camellias, confondus avec d'autres plantes, nous lui conseillons de conserver les caisses, parce qu'en général les résultats sont toujours moins bons, les chances,

de succès plus douteuses dans un vase en terre cuite que dans une caisse. Celle-ci, comme nous l'avons déjà dit, conserve le long de ses parois internes une humidité douce et bienfaisante, qui fait le plus grand bien aux racines ; le pot peut se trouver bouché par un tesson mal placé, il conserve alors trop d'humidité, les boutons tombent, les feuilles jaunissent. La terre est-elle trop légère, un courant d'air ou le soleil viennent-ils à donner sur le pot, il y a desséchement, les feuilles mollissent, les boutons se fanent et tombent, comme dans le cas précédent, bien que par une autre cause. Quant à la végétation luxuriante des plantes conservées en serre, elle est réelle, et la cause s'en explique par ce que nous voyons tous les jours sous deux châssis dont l'un est très-aéré et l'autre à peine ouvert : le feuillage des plantes de celui-ci sera plus vert, plus gai, plus large, plus vigoureux ; les pousses seront plus longues, mais plus tendres ; le moindre coup d'air ou de soleil les perdra. Laissons en juin et juillet les panneaux sur des châssis dans lesquels on cultive des Melons, le feuillage sera d'un vert foncé, les pousses tendres et succulentes, gorgées de séve ; mais les fruits seront moins bons et moins nombreux. Il en sera de même pour les Camellias. M. Chéreau nous répondra qu'il a fait remarquer que les boutons à fleurs étaient plus nombreux, mieux constitués même, sur les arbrisseaux qui n'étaient pas sortis que sur les autres. C'est bien pour une ou deux années ; mais bientôt les plantes seront énervées. Il y a quinze ans on ne sortait pas les plantes de serre chaude, elles s'étiolaient en été sous les vitrages de la serre ; aujourd'hui elles passent dehors trois et quatre mois de la belle saison. A-t-on jamais eu des végétaux plus robustes, plus florifères, moins maladifs, que depuis qu'on les traite ainsi, c'est-à-dire comme nos végétaux du Cap et de la Nouvelle-Hollande ? Il en sera certainement de même des Camellias. A-t-on des plantes faibles, souffrantes, il faut les laisser une année dans la serre : elles se fortifieront, comme les Orangers, avec lesquels on procède de même pour les rétablir. Mais, si on prolonge le séjour au delà du terme nécessaire, indispensable, on tombe dans un mal plus grand que celui que l'on avait en vue d'éviter. V. Pt.

———

**Quelques mots sur les châssis en papier huilé, pour remplacer les paillassons sur les serres, bâches et chassis, en hiver.**

Au moment où nous écrivons (2 février), la neige tombe par flocons épais, sous le poids desquels les arbres verts s'inclinent et les plantes herbacées disparaissent. Le dôme transparent, les façades réfléchissantes de nos serres, de nos bâches et de nos châssis, ont disparu sous une couverture de paillassons qui leur donne l'aspect de ces hameaux aux toitures en chaume qui vous apparaissent à chaque pas dans la Bretagne, la Normandie, et ailleurs. Rien de plus triste que ces serres transformées en chaumières, quand on réfléchit surtout que des collections immenses de végétaux jusqu'ici frais et bien portants courent aujourd'hui la chance de fondre ou de s'étioler pendant huit ou quinze jours, trois semaines et même un mois, privés d'air et de lumière faute de pouvoir enlever les paillassons sans exposer les plantes à l'action du froid qui peut pénétrer à l'intérieur des serres, bâches ou châssis. Voilà certes un obstacle devant lequel sont venues échouer jusqu'à ce jour, et l'intelligence des horticulteurs, et la science des physiciens.

On a proposé, il y a longtemps déjà, de substituer aux paillassons des châssis en papier huilé ; celui-ci est diaphane, il laisse passer une certaine masse de lumière, charge très-peu la charpente de la serre, et conserve moins d'humidité sur le bois. Nous allons examiner les avantages et les inconvénients de ces châssis, dont un membre de la Société d'horticulture de l'Auvergne, M. Carlier, vient de recommander l'usage dans la seconde livraison du Bulletin dont nous parlons plus loin. On conçoit facilement comment doivent être construits des châssis dont le mérite est d'être légers, puisqu'ils sont destinés à être posés par compartiments plus ou moins grands sur une serre, après les avoir préalablement garnis de papier huilé ; un fond de lit en donne une idée très-exacte. L'épaisseur des montants des châssis procure un avantage réel : c'est d'isoler le papier du verre ; il en résulte un intervalle rempli d'air, lequel, étant un très-mauvais conducteur du calorique, procure un abri plus puissant que deux fois son épaisseur de paillassons. Avec ces châssis, on conçoit que les plantes ont du jour, diffus il est vrai, mais suffisant pour prévenir l'étiolement et la pourriture ; on conçoit également qu'un propriétaire amateur (et c'est pour lui que nous écrivons

ceci), qui n'a qu'une petite serre, bâche ou châssis, dans laquelle il cultive quelques plantes pour son agrément, peut bien se procurer le plaisir d'un châssis en papier huilé : il peut mettre tout le temps nécessaire à son entretien ; mais nous portons bien le défi de pouvoir jamais mettre en application un tel système d'abri dans un établissement un peu considérable. Que serait en effet pour un fleuriste, par exemple, l'encombrement d'un attirail de châssis aussi nombreux que celui que nécessiterait une surface en vitrage de plusieurs milliers de mètres carrés? Ajoutons à cet embarras que le papier, bien que huilé, se ramollit beaucoup à l'humidité, qu'il crève facilement sous le poids d'un corps étranger et des neiges surtout; qu'il se déchire lorsque le bois fait de l'effet; qu'au résumé, la chaleur qu'il conserve est de beaucoup inférieure à celle des paillassons, et qu'il faut le renouveler tous les ans, sans quoi on court la chance de le voir vous faire défaut au beau milieu du second hiver. Lorsque nous essayâmes, il y a longtemps déjà, l'usage de ces *anti-paillassons*, dont l'idée nous fut suggérée par ceux dont se servent, dans l'ouest de la France, les cultivateurs de melons en pleine terre pour élever leurs semis, bientôt nous reconnûmes qu'il fallait y renoncer si on ne parvenait pas à assujettir le papier sur des treillis ou jalousies en fil de fer ou de laiton ; mais alors, c'est le cas de dire, *le jeu n'en vaut pas la chandelle*. Force est donc de revenir aux paillassons, ou plutôt de ne pas les abandonner qu'on n'ait trouvé une étoffe diaphane suffisamment forte et susceptible de se rouler avec autant de facilité qu'un paillasson.

Disons maintenant qu'il est très-rare que le froid soit assez rigoureux pour obliger de laisser les paillassons sur une serre pendant quinze jours ou trois semaines ; il y a certainement des moments d'un temps sans nuage ou d'une température adoucie, pendant lesquels on peut, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi, laisser pénétrer les rayons du soleil sur les vitrages, et recouvrir ceux-ci avant la disparition complète de l'astre vivifiant, afin d'enfermer, de concentrer dans la serre, les germes de vie que la chaleur de ses feux y a fait pénétrer à travers le verre. Les résultats seraient plus avantageux encore si, au lieu de dérouler les paillassons sur le vitrage même, on les en éloignait de 8 à 10 centimètres, au moyen de tringles placées de distance en distance, et parallèlement à l'inclinaison de la toiture.

V. P[t].

## MÉLANGES ET FAITS DIVERS.

— On a tant de fois déjà parlé de la culture des Truffes, qu'on finira par y croire bon gré mal gré. Divers essais ont échoué ; mais il paraît que quelques autres ont réussi. Des Truffes *coupées par morceaux* ont été semées ou plantées dans des terrains argilo-sablonneux. Pendant les premières années, on ne vit rien ou à peu près rien qui pût faire espérer un succès quelconque ; mais, à la cinquième année, on récolta des Truffes aussi belles, dit-on, que celles du Périgord. Voilà, pour les amateurs d'expériences, des observations à répéter et à varier. Un fait non moins important, c'est la découverte qui vient d'être faite, dans le département de Seine-et-Oise, d'une truffière très-abondante. On a trouvé des Truffes au bois de Boulogne et à celui de Vincennes ; mais elles sont de très-médiocre qualité. Plus heureux que les explorateurs de ces deux dernières localités, il paraît que des braconniers exploitaient depuis 15 ans à Magny (Seine-et-Oise) un petit bois dans lequel on trouve des Truffes superbes. Le sol exhale une odeur qui décèle la présence du précieux Champignon dont les gastronomes sont si friands.

— Quand on reçoit des témoignages d'estime aussi flatteurs, aussi honorables, on a bien le droit d'en être fier ; nous insérons donc avec empressement la lettre suivante qui vient d'être adressée à notre rédacteur en chef.

Angers, le 8 janvier 1844.

« MONSIEUR,

» Le Comice horticole de Maine-et-Loire, désireux d'avoir pour associé les personnes qui, comme vous, Monsieur, ont rendu et savent rendre à l'horticulture des services importants, vous a conféré dans la dernière séance le titre de *membre correspondant*. Le Comice, dont je suis l'organe en ce moment, espère que vous voudrez bien voir dans cette manifestation du sentiment qu'il éprouve à votre égard, tout le plaisir qu'il ressent dans cette circonstance.

» Veuillez, etc.,

» *Signé* MILLET,

» Président du Comice horticole de Maine-et-Loire. »

— Le Cercle général d'horticulture, voulant payer son tribut de gratitude à l'honorable introducteur en France du *Paulownia*

*imperialis,* a conféré le titre de *membre honoraire* à M. le vicomte Fritz de Cussy. La même distinction vient d'être accordée à MM. Millet, président du Comice horticole de Maine-et-Loire; L. Pavie père, d'Angers, et Pirolle, de Paris.

— M. Mathieu de Dombasle, agronome distingué, que l'on peut appeler l'Olivier de Serres du XIXe siècle, vient de mourir à Nanci, à l'âge de 66 ans.

— Les articles publiés dans notre journal et dans notre *Almanach horticole* sur les noms burlesques ont été goûtés des amateurs. « Vos observations sont justes et fondées, nous écrit-on; mais comment nous tirer d'embarras? Un nom anglais, par exemple, paraît bien burlesque à une oreille française; mais il ne l'est nullement à une oreille anglaise. » C'est positivement pourquoi nous proposons de traduire les noms en français, non pas les noms *propres*, mais les noms *communs*. Si un Dahlia obtenu à Londres reçoit le nom de *la Tamise*, cela ne veut pas dire qu'à Paris on doive l'appeler *la Seine;* mais assurément *Marchioness of Bredulbann* est un nom désagréable à une oreille française : il sera passable si nous traduisons par *Marquise de Bredulbann*. Celui-ci nous vient de l'Allemagne : c'est *Regierungs rath Gunther;* disons en français le *conseiller d'état Gunther*. Faisons de *Zigeunumadehen* une traduction française, nous aurons *Bohémienne,* nom assurément préférable dans notre langue à *Zigeunumadehen* qu'on ne sait comment prononcer, et que tout le monde dénature en l'écrivant. Cette pomme *Queen of the pippins* nous est venue d'Angleterre : pourquoi ne pas dire chez nous *Reine des Reinettes?*

— Nous avons en France cinq ou six sociétés d'horticulture qui comprennent le but de leur institution. Celle de Rouen fait tête de colonne. Son savant président, M. Tougard, après avoir cité le passage de la *Pomone française* où M. Lelieur passe en revue les causes principales qui contribuent à la détérioration des arbres fruitiers, vient de proposer à la Société de Rouen de fonder un prix de 300 fr. qui sera décerné au propriétaire ou au pépiniériste qui établira dans le département de la Seine-Inférieure une pépinière provenant de ses multiplications, *franches de pied,* de 500 jeunes Poiriers à couteau destinés à être livrés au commerce.

Ce prix est un encouragement d'une grande importance, et bien digne de l'homme qui l'a proposé et de la Societé qui l'a

adopté, car il y a de nombreuses causes de détérioration des arbres fruitiers, et notamment du genre Poirier, qui disparaîtraient si on parvenait à multiplier celui-ci de marcottes ou de boutures. Ainsi, très-souvent la greffe du Poirier sur Cognassier devient languissante, celle placée sur *égrains* (sujets provenant d'un semis de pepins de fruits à couteau) tend à la dégénérescence; enfin quelquefois la nécessité de prendre des greffes sur des arbres souffrants, perclus de chancres, propage des vices originels et des maladies accidentelles qui se perpétuent ainsi par le seul fait de la greffe. Nous pensons donc, comme M. Tougard, que la Société d'horticulture de Rouen, qu'il préside, après avoir imprimé le mouvement au progrès pour encourager le semis des arbres fruitiers, après avoir proposé des prix pour les bien conduire, tailler, élever et disposer dans les pépinières suivant les nouvelles méthodes, il appartient à la même société de compléter l'œuvre en proposant des prix et en ouvrant des concours pour arriver à une meilleure propagation des bonnes espèces. Puisse la Société d'horticulture de Rouen trouver des imitateurs parmi ses sœurs de nos 86 départements ! Malheureusement toutes ces sociétés n'ont pas à leur tête des hommes actifs et instruits comme celles de Paris, Versailles, Rouen, Orléans, Angers, Meaux, Nancy, Dijon, Lille, Bordeaux, Lyon, en France; Berne, en Suisse; Bruxelles, Gand, Liége, etc., etc., en Belgique.

— M. Barruel Beauvert, naguère homme politique, s'est tout à coup fait agriculteur. Il a fondé dans l'Amérique centrale un établissement agricole, d'où il vient d'expédier en France des graines de plusieurs plantes nouvelles ou annoncées comme telles, entre autres un riz qui vient, *dit-on,* dans les terrains les plus secs ; une nouvelle espèce de Haricots, et des racines d'un *Arum* connu en Amérique sous le nom de *Kikiské,* laquelle racine aurait, *dit-on*, la propriété de se conserver plus longtemps que la Pomme de terre, et de donner jusqu'à 27 pour 100 de fécule. Voilà du nouveau et du merveilleux pour les amateurs. Nous désirons qu'il n'en soit pas de ces *graines ou plantes* comme du Mûrier l'*Hou*, donné il y a quelque temps par M. Barruel comme nouveauté très-précieuse, bien que connue depuis plus de 12 ans pour une espèce des plus médiocres.

— Il vient de se former aux portes de Paris un établissement d'horticulture d'un genre tout nouveau, et comme il est vivement à désirer d'en voir créer sur différents points du royaume.

Ce serait alors des espèces de colonies horticoles d'où sortiraient des élèves instruits, des hommes laborieux et honnêtes, qui exerceraient sur l'esprit des classes ouvrières agricoles de nos campagnes une heureuse influence dont les résultats sont faciles à entrevoir d'avance. L'établissement dont nous parlons est situé à Paray, près Antony (Seine-et-Oise), et dirigé par M. l'abbé Schausten. Ce vénérable prêtre se propose de former dans son établissement des élèves chrétiens et instruits en même temps qu'il fournira des produits propres à satisfaire les besoins des propriétaires et les goûts des amateurs. A cet effet il ne reçoit que des enfants orphelins, délaissés par le décès de parents pauvres et honnêtes. L'élève doit avoir fait sa première communion, son éducation primaire, et être âgé au moins de quinze ans. On l'instruit alors sur tout ce qui concerne l'agriculture, la sylviculture et l'horticulture. L'élève est blanchi, raccommodé, logé et nourri par l'établissement. L'apprentissage dure trois ans, il faut payer 300 fr. en entrant, tout compris. Pour fournir à l'élève un sujet de récréation et lui donner l'esprit d'ordre et de précision si nécessaire à son état, on lui abandonne un *are* de terrain amendé, avec les graines et plantes nécessaires pour le mettre en rapport. Cet établissement est dans l'enfance, c'est une idée neuve dont la mise en application se recommande aux économistes. Elle est susceptible d'un grand nombre de modifications, d'améliorations, etc. ; mais elle n'en doit pas moins être prise en sérieuse considération : c'est ce qui nous engage à lui donner de la publicité. Suivant nous, il serait à désirer que les élèves fussent admis plus jeunes dans l'établissement ; c'est là où leur instruction primaire devrait se faire en même temps qu'on commencerait à les initier sous des chefs habiles aux premières opérations de la culture. Quel que soit l'avenir de l'établissement de M. Schausten, nous ne saurions trop appeler l'attention des vrais amis du progrès de l'horticulture sur l'idée de son fondateur : elle a pour but de nous donner les moyens de former de bons élèves jardiniers, et c'est ce qui nous manque en France, où l'horticulture s'apprend presque de père en fils, conséquence fâcheuse qui entretient la routine et l'ignorance au sein d'une classe qu'il faut absolument élever à la hauteur de sa noble profession.

— La Belgique nous a adressé peu de catalogues. En revanche ceux qui nous sont parvenus sont bien fournis. Celui de M. D. Henrard, horticulteur, faubourg Sainte-Walburge, à Liége, est très-

complet en arbres fruitiers, forestiers, arbrisseaux et arbustes de pleine terre, plantes vivaces herbacées.

— Le catalogue des cultures de M. C. Gheldolf, de Gand (Belgique), nous offre une notable amélioration : c'est une grande diminution dans les prix de plusieurs belles spécialités de son établissement, et notamment des *Lilium*. Le Lis de Brown (*Lilium Brownii*) est une nouveauté annoncée par M. Gheldolf au prix de 30 fr., oignon pour fleurir dans l'année. Ce Lis est blanc à l'intérieur, avec des bandes de cramoisi foncé à l'extérieur ; il diffère de l'ancien *Lilium japonicum*, introduit depuis quarante ans dans nos cultures, où il est aujourd'hui fort rare. On sait que M. Gheldolf exerce une espèce de monopole sur la culture des Lis, dont il réunit dans son établissement toutes les espèces et variétés connues. Nous ignorons quelle est l'origine du *L. Brownii*; nous pensons qu'il a été introduit du Japon par M. de Siéboldt, ou obtenu de graines au jardin botanique de Leyde. — La série de Camellias dont M. Gheldolf espère faire voir aux amateurs une riche floraison en mars prochain est de 249 variétés.

— Un cultivateur anglais assure avoir préservé ses Choux de l'attaque des chenilles en répandant sur le feuillage un peu de nitrate de soude réduit en poudre.

— On voyait en fleur, pour la première fois en France, il y a quelques jours, dans le jardin des plantes de Bordeaux, le *Pothos gigantea*, belle plante herbacée de la famille des Aroïdées, provenant du jardin de botanique de Calcutta, et donnée par M. Cuestier junior à celui de Bordeaux, où elle est cultivée depuis trois ans.

— On a fait au Jardin des Plantes de Paris un essai pour la conservation des pieux et tuteurs, dont voici les résultats. On a enduit d'une couche de bitume la partie inférieure fichée dans le sol. Il paraîtrait que des bois blancs se sont bien conservés par ce procédé, donné comme nouveau, bien que constaté depuis longtemps par les journaux quotidiens eux-mêmes, qui en ont parlé à plusieurs reprises. La manière de faire adhérer le bitume aux tuteurs n'est pas sans offrir de difficultés ; c'est une raison pour préférer encore l'ancien usage, qui consiste à faire charbonner le bout des pieux qu'on enfonce dans la terre : la durée est alors augmentée de plusieurs années. C'est ainsi que dans la Normandie, et notamment dans la vallée d'Auge, on charbonne les échalas qui protégent les Pommiers contre l'atteinte des bestiaux pendant leur jeunesse. V. P$^{t}$.

Nos lecteurs n'apprendront pas sans intérêt les essais que M. Hartig, administrateur forestier en chef à Berlin, a faits sur le même sujet. *Recueils de la Soc. d'Hortic. royale du royaume de Prusse*, vol. V, p. 254.

Il est connu, dit M. Hartig, que l'achat et l'entretien des perches dont on a besoin dans les diverses cultures, occasionnent des dépenses considérables et qui deviennent encore plus onéreuses si le bois qu'on a choisi est d'une courte durée.

Comme je fais annuellement dans mes grandes plantations une grande consommation en perches, échalas, et soutiens de tout genre, j'ai fait une expérience comparative de sept ans, afin de savoir :

1. Laquelle des espèces de bois indigènes est de la plus longue durée, toutes conditions égales d'ailleurs ;

2. Si des soutiens et des échalas coupés de vieux troncs ont une durée plus prolongée que ceux qu'on fait avec de jeunes troncs de 16 à 20 ans ;

3. S'il y a une différence dans la durée des perches lorsqu'on les enfonce dans la terre étant encore pourvues de leur écorce ou lorsque l'on ôte celle-ci ;

4. Si les perches durent plus longtemps lorsqu'on les enfonce dans la terre encore vertes, ou lorsqu'on les fait préalablement dessécher ;

5. Si le procédé de les faire charbonner avant de les enfoncer dans la terre contribue à leur conservation ;

6. Si la durée des échalas est augmentée en les enduisant d'une couche de goudron ou de bitume ;

7. Si une couche de couleur à l'huile est préférable ;

8. Si l'on augmente la durée des perches en les imbibant d'huile, d'une solution de sel ou d'acide pyrolignique ;

9. Si un enduit de goudron, de houille ou de bois, porté sur le bois, d'abord charbonné, en empêche la pourriture ;

10. Enfin, s'il vaudrait mieux, pour atteindre ce but, entourer le bois d'une plaque de tôle.

Tout le bois qui a servi à ces expériences a été coupé au milieu de l'hiver, et autant que possible sur un terrain de la même qualité et de la même exposition. Les perches, après avoir été coupées, furent aussitôt dépouillées de leur écorce et desséchées ; chacune avait 5 pieds de longueur sur 2 $^{1}/_{2}$ pouces de diamètre. Le sol dans lequel les perches furent enfoncées le printemps sui-

vant se composait d'une argile sablonneuse et était plutôt frais que sec. Cependant j'en ai aussi enfoncé dans une argile sèche, un sable humide et dans un sable sec, afin de connaître l'effet de la diversité du sol sur la durée du bois. Voici maintenant le résultat de mes expériences septennales.

*a*. Perches soumises aux essais à l'état de parfaite dessiccation, sans aucun autre moyen préservatif.

PREMIÈRE CLASSE.

Mélèse, Larix (*Pinus larix*) ;
Genévrier (*Juniperus communis*) ;
Cèdre de Virginie (*Juniperus virginiana*) ;
Thuja (*Thuja occidentalis*) ;
Se sont trouvés inaltérés après sept ans.

DEUXIÈME CLASSE.

Aacie (*Robinia pseudoacacia*) ;
Chêne (*Quercus robur et pedunculata*) ;
Pin (*Pinus sylvestris*) ;
Sapin (*Pinus abies*) ;
Epicea (*Pinus picea*) ;
Pin piquant (*Pinus echinata*) ;
Pin de lord Weymouth (*Pinus strobus*) ;
Pin cembro (*Pinus cembra*) ;
Après le même laps de temps, $^1/_6$ jusqu'à $^1/_2$ pouce du bois, aussi bien dans la terre qu'au-dessus, était altéré.

TROISIÈME CLASSE.

Orme (*Ulmus campestris*) ;
Frêne (*Fraxinus excelsior*) ;
Hêtre (*Fagus sylvatica*) ;
Sorbier (*Sorbus aucuparia*) ;
Peuplier d'Italie (*Populus dilatata*) ;
La partie en terre de ces perches s'est trouvée totalement pourrie après sept ans.

QUATRIÈME CLASSE.

Erable (*Acer platanoides*) ;
Bouleau (*Betula alba*) ;
Etaient pourris après cinq ans.

CINQUIÈME CLASSE.

Saule, bois blanc (*Salix alba*) ;
Marronnier d'Inde (*Æsculus hippocastanum*) ;
Platane (*Platanus occidentalis*) ;
Etaient détruits après quatre ans.

SIXIÈME CLASSE.

Charme (*Carpinus betulus*) ;
Tilleul (*Tilia europæa*) ;
Bouleau noir (*Betula nigra*) ;
Aulne (*Alnus glutinosa*) ;
Aulne grisâtre (*Alnus incana*) ;
Tremble (*Populus tremula*) ;
Erable argenté (*Acer glaucum*) ;
N'avaient résisté que trois ans à l'altération.

Nonobstant que les bois des 3e, 4e, 5e et 6e classes ont résisté à l'altération complète pendant le temps indiqué ci-dessus, il n'en est pas moins vrai que ces perches n'auraient pu servir durant ce même temps comme soutiens, sans avoir été renouvelées à leur base. Ce raccourcissement serait déjà devenu nécessaire à l'égard des perches de la troisième classe après 5 ans ; à l'égard de celles de la quatrième, après trois ans ; de la cinquième, après deux ans ; et de la sixième, après un an ; parce que, bien que les perches ne fussent point encore totalement pourries à ces époques, elles se trouvaient néanmoins dans un état où elles ne pouvaient plus rendre aucun service. Ce qui mérite encore d'être observé, c'est que pendant que l'extrémité inférieure des perches se trouvait totalement friable, la partie au-dessus du sol était encore parfaitement saine ; le bouleau blanc seul fait ici exception, car toute la perche était réduite en masse friable.

Quant aux autres espèces de bois, la partie qui avait été fichée en terre s'était pourrie plus ou moins, seulement à l'égard des espèces de la 1re et de la 2me classe, la partie en terre se trouve aujourd'hui, après sept ans, encore en bon état.

Outre ces observations, nos essais nous ont fourni les résultats suivants :

1. Les perches qu'on se procure par la fente de vieux troncs durent plus longtemps, toutes conditions égales, que celles qu'on obtient de jeunes arbres de 16 à 20 ans.

2. Des perches desséchées et non écorcées durent un peu plus longtemps que celles qui sont écorcées.

3. Des perches préalablement desséchées, durent plus longtemps que celles qu'on emploie étant encore toutes vertes.

4. L'usage de charbonner la partie des perches qu'on enfonce dans la terre n'augmente guère leur durée.

5. Les liquides empyreumatiques, les dissolutions de sels, l'huile dont on imprègne les perches, ne contribuent en rien à leur conservation, parce qu'ils sont dissous par l'humidité du sol.

6. Le goudron dont on enduit l'extrémité inférieure des perches et échalas, n'en augmente pas beaucoup la durée; bien que les parties qui se trouvent au-dessus du sol se conservent très-longtemps par un pareil enduit.

7. Des couches épaisses de couleur à l'huile, saupoudrées de sable, conservent très-bien le bois sous la terre.

8. Le bois doublé d'une plaque de tôle en fer, qui dépasse de six pouces le niveau du sol, se conserve très-longtemps.

9. Mais ce qui se conserve le mieux, ce sont les perches qui, ayant été d'abord dépouillées de leur écorce, desséchées et charbonnées, ont été ensuite plongées 3 ou 4 fois dans du goudron bouillant.

Cette manière de préparer les perches et échalas mérite, selon nous, la préférence sur toutes celles qui sont connues jusqu'à présent.

Nous saisissons cette circonstance pour recommander aux propriétaires des terrains sablonneux, la culture du Mélèse ou Larix, qui, de tous les arbres résineux, est le plus utile et le plus productif, s'il est cultivé avec les connaissances nécessaires.

SCH.

— Les journaux parlent d'une nouvelle plante à sucre, l'*Asphodelus racemosus*, dont le produit serait, *dit-on*, six fois plus considérable que celui de la Betterave. L'*Asphodèle racémeux* est une plante vivace indigène à l'Europe méridionale. La partie saccharine se retire des racines, qui sont généralement très-charnues.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

— *Le Bon Jardinier* pour l'année 1844. Il n'est pas un de nos lecteurs qui ne connaisse *le Bon Jardinier*, ouvrage publié pour la première fois sous le titre d'*almanach*, il y a trois quarts de

siècle, et qui depuis cette époque a paru tous les ans avec un *calendrier* de la nouvelle année, et quelques corrections et additions. Depuis 15 ans *le Bon Jardinier* n'est plus un *almanach*, c'est un énorme volume de près de 50 feuilles in-12 (1), que l'on voit annoncé tous les ans vers la fin de décembre, dans la quatrième page des journaux politiques. Celui qui porte le millésime de 1844 l'a été comme ses soixante et quelques prédécesseurs : c'est de lui que nous nous proposons de parler, non pas pour l'analyser, il est trop connu pour qu'il soit nécessaire de passer en revue les matières qu'il contient, il est trop volumineux pour nous permettre de le faire. Nous avons dessein d'adresser à son éditeur quelques observations sur la réimpression ou plutôt le nouveau tirage qu'il fait annuellement de cet ouvrage.

*Le Bon Jardinier* n'est pas *stéréotypé*, mais la composition se conserve depuis le remaniement complet que fit à cet ouvrage, il y a 18 ans, M. Pirolle, qui réduisit les articles au point de pouvoir imprimer l'ouvrage en caractères plus gros, sans augmenter le nombre des pages. Depuis cette époque, les changements opérés dans les nouveaux tirages du *Bon Jardinier* se bornent à de bien légères intercalations. Ainsi, cette année, on trouve 3 lignes d'augmentation à la page 53, 6 lignes à la page 127, 11 lignes à la page 138, 1 ligne à la page 144. L'article Haricot est augmenté de 6 lignes, et ainsi des autres articles compris depuis la page 1 à 450, où la pagination se trouve enfin augmentée de 2 pages seulement. Si les articles où l'éditeur a intercalé ces quelques lignes avaient été refaits, on aurait pu refondre le tout sans augmenter le nombre des lignes ; mais il aurait alors fallu recomposer les articles, dépense que l'éditeur du *Bon Jardinier* sait adroitement éviter, en laissant chaque année, de place en place, dans son ouvrage, des pages nulles : ainsi, de la page 450, où nous sommes, on saute à la page 456, voilà donc 6 pages à remplir : à deux par an, comme nous venons de le voir, il y en a encore pour 3 ans.

Les 450 pages que nous venons de parcourir sont en partie consacrées à la grande culture, aux fourrages, aux céréales, et à maintes autres choses qui ne sont pas directement du domaine de l'horticulture, et qu'on trouve beaucoup mieux traitées dans les

(1) Du prix de 7 fr.; figures noires, 15 fr.; et 22 fr. 50 cent. avec les figures coloriées.

ouvrages spéciaux. Nous pensons que l'une des plus importantes améliorations à faire au *Bon Jardinier* serait la suppression de cette partie, qui absorbe le tiers de l'ouvrage ; on pourrait alors s'étendre davantage sur ce qui concerne le jardinage proprement dit, et donner la description et la culture de toutes les plantes qui sont dans le commerce, chose que l'on reproche depuis 10 ans au *Bon Jardinier* de ne pas faire, et dont l'auteur cherche à se justifier dans un avis où il dit avec raison que le volume est déjà trop gros et que ce serait l'augmenter encore.

Pour se bien pénétrer de ce que nous avons dit de la manière dont les intercalations sont faites dans *le Bon Jardinier*, ouvrons l'édition de 1839 par exemple ; nous trouverons, à l'article Cerisier, que la Cerise *Reine Hortense* est nouvelle et se vend chez M. Larose seulement ; la Cerise *Lemercier*, chez M. Noisette, etc. Ouvrons l'édition de 1844, nous n'y trouverons pas une lettre de changée. Ainsi l'amateur qui achète pour la première fois en 1844 *le Bon Jardinier* croira que les deux Cerises en question sont toutes nouvelles. L'étranger qui lirait les éditions de 1839 et de 1844 aurait bien une mauvaise opinion des progrès de notre horticulture, puisqu'il pourrait croire qu'en 5 ans, aucun pépiniériste, hors les deux ci-dessus, ne s'est encore préoccupé de multiplier les Cerisiers *Lemercier* et *Reine Hortense*, bien qu'on les trouve partout depuis longtemps.

Passons aux plantes d'agrément et prenons au hasard. Nous lisons dans l'édition de 1839 que le Châtaignier d'Amérique vient de fleurir chez M. Godefroy ; nous lisons la même chose dans l'édition de 1844. Le *Pois de senteur à fleurs panachées* est une plante annuelle connue de tout le monde, il n'y a pas un grènetier de Paris qui ne puisse en fournir ; elle était encore nouvelle en 1839, *le Bon Jardinier* de cette année l'annonça comme telle : nous trouvons le même article dans l'édition de 1844. Lorsqu'une plante paraît pour la première fois, il est bon d'indiquer l'homme qui la possède, c'est ce qui explique pourquoi les nouveautés sont suivies des mots : *se voit au Jardin des plantes*, ou bien *chez monsieur tel ou tel ;* mais la *Fève à fleurs pourpres*, le *Hovea dulcis*, *le Houx opax*, et tant d'autres que *le Bon Jardinier* annonçait dès 1838 et 1839 comme nouveautés, ne le sont plus en 1844 ; pourquoi avoir conservé ces fausses indications, qui induisent le public en erreur ? Voici une faute plus grave encore : dès 1838, et peut-être avant, on annonçait le *Swainsonia*

ou *Colutea galegiformis* et le *Galega pulchella,* deux jolies papillonacées que possédait M. Loth, fleuriste très-habile; bientôt ces deux plantes furent répandues partout, parce qu'elles sont vraiment fort belles. *Le Bon Jardinier* de 1844 a conservé la rédaction des articles que son prédécesseur de 1838 avait publiés ; il en résulte que les deux plantes en question sont toujours nouvelles dans *le Bon Jardinier;* ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'elles se trouvent annoncées chez M. Loth, dont l'établissement n'existe plus depuis longtemps ! Il en est de même d'une foule d'autres plantes.

Mais arrêtons ici la nomenclature que nous avons cru devoir citer afin de prouver pièces en main que *le Bon Jardinier* n'est pas remanié suffisamment chaque année, pour prétendre à une supériorité quelconque sur les éditions antérieures, car une vieille édition vaut bien assurément la nouvelle. Au lieu de publier cet ouvrage tous les ans, il faudrait le refaire entièrement tous les cinq ou six ans : ce serait le moyen de donner aux auteurs la facilité de refondre les articles, dont le plus grand nombre n'a pas changé depuis quinze ans. Le calendrier des travaux à faire mois par mois dans les jardins ne dit rien; les articles Poiriers, Pommiers, etc., sont incomplets ; ils fourmillent d'erreurs : ainsi, on dit que la *Pomme d'Astracan* se conserve très-tard : c'est au contraire la plus précoce de toutes ; le Calville rouge d'automne mûrit en novembre et décembre ; *le Bon Jardinier* dit qu'il se mange en mai, etc., etc.

En un mot, *le Bon Jardinier* est un ouvrage de mérite ; mais sa publication annuelle n'est pas une entreprise destinée à faire progresser l'horticulture : l'éditeur se préoccupe trop des progrès de son commerce en librairie pour qu'il en soit autrement. Ainsi nous lisons, p. 555, l'avis suivant :

« L'école de botanique du Jardin du Roi devant être replantée et les plantes disposées selon une nouvelle méthode en 1844, *le Bon Jardinier* se conformera à cette méthode dans la classification des familles et des genres en 1845. »

Voilà déjà une recommandation en faveur de la future édition de 1845 ; or il est bon de dire que ce ne sera pas en 1844 que la classification de l'école de botanique du Jardin des Plantes sera modifiée, ELLE L'A ÉTÉ en 1842 ; nous avons donné cette nouvelle classification dans notre *Almanach horticole*. *Le Bon Jardinier* pouvait en faire autant, il ne l'a pas fait ; l'avis de son éditeur laisse deviner pourquoi.

L'intérêt de la science et de l'acheteur est constamment sacrifié à celui de l'éditeur ; ainsi on trouve dans *le Bon Jardinier*, après un grand nombre de noms de plantes : HERB. DE L'AM., VOL. 00? seul ouvrage qu'il cite parce qu'il a édité les neuf premiers volumes. Feu Mordant Delaunay, le premier auteur du *Bon Jardinier*, citait indistinctement tous les ouvrages dans lesquels on trouvait la figure de la plante dont il parlait. Ces citations étaient faites par des abréviations qui prenaient peu de place ; il serait bien à désirer qu'on fît de même dans les éditions futures : car, si *le Bon Jardinier* est gros, cela tient plus aux caractères et au papier qu'aux matières; car une édition de 1813 qui nous tombe sous la main contient *deux millions quatre-vingt-treize mille* lettres, tandis que l'édition de 1844 n'en contient que *un million neuf cent quatre-vingt-deux mille*.

En résumé nous demandons, comme principales améliorations nécessaires pour faire du *Bon Jardinier* un livre digne de son titre, la suppression de la partie intitulée *Grande culture ;* un calendrier complet des travaux à faire dans les jardins ; la citation des ouvrages dans lesquels on trouve la figure coloriée des plantes ou des fruits décrits ; une classification quelconque des matières qui permette à un amateur de trouver, sans être obligé de lire les 1,200 pages d'un in-12, les plantes *annuelles*, les *vivaces*, les *ligneuses*, etc.; et, au lieu d'un tirage annuel auquel il n'y a guère de changé que le *Calendrier civil* de l'année, nous demandons une édition nouvelle qui paraîtrait tous les quatre ou cinq ans, mais serait *composée*, et non pas seulement chargée de quelques additions que les auteurs ne peuvent qu'accoler aux articles, dont le commencement se trouve ainsi fort souvent en contradiction avec la fin.

---

# Seconde Partie.—Belgique.

## *Puya Altensteinii.* LK. KLOTSCH ET OTTO.

(Voir la planche.)

La tige est courte et droite ; les feuilles lisses, étroites, très-longues, flasques, d'abord redressées puis retombantes dans leur

partie supérieure ; acuminées, nervées, entières, sèches, ondulées, disposées en deux rangées opposées ; l'épi solitaire en forme de cône ; bractées inférieures foliacées, lancéolées, acuminées, semi-amplexicaules, réfléchies en arrière ; les supérieures, d'un bel écarlate, oblongues, aiguës, concaves, énervées, sessiles et redressées ; fleurs sessiles, blanches, dépassant considérablement les bractées, folioles extérieures du périgone extérieurement et vers le sommet lavées d'écarlate ; étamines de longueur égale.

Cette belle plante a fleuri pour la première fois en Europe dans le Jardin botanique de Berlin, où elle a excité l'admiration générale des botanistes et des connaisseurs. En effet, les fleurs, blanc de neige, dont l'éclat est relevé par les grandes bractées du plus vif écarlate, leur longue durée et le temps de la floraison qui survient en février et en mars, font de cette plante un des plus beaux ornements de nos serres chaudes. Elle fleurit en ce moment pour la seconde fois en Europe, dans les serres du Jardin botanique de Bruxelles, où elle a été envoyée par M. Linden, naturaliste belge.

La *Puya Altensteinii* est originaire de la Colombie, où elle croît sur la Cordilière, entre La Guayra et Caracas, dans les environs de la Venta. Elle demande, comme toutes les plantes de la famille des Broméliacées, une place en serre chaude, une terre composée de parties égales de feuilles et de gazon pourris, mêlée avec la quantité nécessaire de sable ; pendant sa végétation, elle veut beaucoup d'eau et une température de 14 à 16° Réaumur ; en été, saison pendant laquelle elle se repose, on lui donne une place à l'ombre et moins d'humidité. Sa multiplication est facile, elle se fait par la simple séparation des jets latéraux.

Cette *Puya* a été consacrée à la mémoire de M. d'Altenstein, ministre secrétaire d'état de l'instruction publique en Prusse.

---

## DE LA MULTIPLICATION DES PLANTES

### par oculation et par greffe,

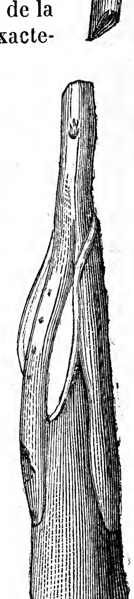
D'après Lindley, *Théorie du Jardinage.*

(Suite et fin, voir le numéro précédent, p. 332.)

Ce genre de greffe a été perfectionné, quoique son exécution ne soit pas devenue plus facile. On l'appelle *greffe par enfourchement*. Après avoir coupé la tige d'un jeune sujet, on la taille en forme de coin prolongé, en laissant les écorces de chaque côté.

On choisit un rameau de même grosseur, et l'on entaille sa base par une profonde échancrure triangulaire, de manière à s'enfourcher sur le coin et le recevoir dans toute sa longueur. On unit les deux plaies et on fait une ligature.

La greffe par enfourchement est la plus parfaite, en ce sens que la plus grande quantité de surface y est mise en contact, de manière que les séves du sujet et de la greffe peuvent se mêler avec la plus grande facilité. La greffe ne se réunit avec le sujet qu'au moment où une nouvelle couche d'écorce se forme au printemps ; et le liquide ou la séve, qui se produit à cette époque, se répand en tous sens dans le sujet aussi bien que dans la greffe. Celle-ci se trouve par conséquent dans une position extraordinairement favorable à la réunion des deux parties. Ce qui est essentiel pour la réussite de la greffe en fourche, c'est que la taille soit très-allongée et que les deux bouts de la greffe soient très-minces, afin qu'ils puissent plus exactement s'adapter au sujet.



Pour bien exécuter la greffe en fourche, il faut que la greffe et le sujet soient de la même épaisseur ; mais comme cela n'est pas toujours possible, le célèbre Knight a décrit une autre méthode, où la greffe peut être plus petite que le sujet. On fait cette greffe dans un moment où l'écorce se détache facilement du bois. On coupe la tige du sujet en pied de biche ; on divise par une entaille longitudinale le bout de la greffe en deux moitiés inégales. On introduit l'une des deux branches de la greffe entre le bois et l'écorce, et l'on adapte l'autre sur la coupe opposée. La greffe est fixée de cette manière solidement et la coupe est couverte totalement dans une seule saison.

Des pommiers et des poiriers greffés de cette manière réussissent presque toujours, soit qu'on fasse l'opération au printemps, soit qu'on la fasse en juillet, pourvu que dans le dernier cas le bois soit devenu assez mûr.

Il est indispensable, soit qu'on choisisse une des méthodes que nous venons d'indiquer, soit toute

autre, que les écorces et le bois soient mis exactement de niveau, car c'est de là que dépend le succès de la greffe. Il est vrai que toutes les parties de la plante se composent de tissu cellulaire, mais il n'est pas moins vrai que les tissus des divers organes diffèrent dans leur structure, et que par conséquent les fonctions qu'ils ont à remplir ne sont pas les mêmes ; il en résulte donc que si l'on place écorce contre écorce, aubier contre aubier, bois contre bois, la réunion doit avoir lieu avec plus de facilité que si l'on plaçait l'écorce contre l'aubier, et celui-ci contre le bois du sujet.

Mais il ne faut pas s'imaginer qu'on puisse faire ces opérations avec le même succès, en greffant des espèces différentes, quoique cette opinion soit assez généralement répandue ; c'est ainsi que beaucoup de personnes ont pensé qu'il suffisait, pour obtenir des roses noires, de les greffer sur un groseiller noir, et des oranges rouges en greffant cet arbre sur un grenadier. Dans la réalité, ces opérations ne réussissent que lorsqu'il y a une affinité entre la greffe et le sujet ; et le degré de succès est en raison de cette affinité même. C'est pour cela que la greffe entre variétés de la même espèce offre le plus de chances de succès, puis celle entre espèces du même genre, enfin celle entre genres du même ordre naturel ; avec cette dernière catégorie finit la possibilité de greffer, à l'exception des parasites, comme, par exemple, le gui, qui réussit sur un grand nombre de plantes. Les poiriers réussissent sur poiriers, très-bien sur coignassier, mais difficilement sur pommier ou sur épine, et point du tout sur prunier ou cerisier, tandis que le lilas réussira sur le frêne, et l'olivier sur le tilleul, parce que ce sont des plantes du même ordre naturel. M. de Candolle assure avoir greffé avec succès, malgré la distance qui sépare ces plantes, le sureau sur tilleul, l'olivier sur frêne, le *bignonia radicans* sur *catalpa seringæfolia,* mais ces plantes n'ont pas vécu longtemps. (*Phys. végétale,* p. 788 et suiv.)

Il y a cependant deux cas où la nature semble faire une exception, ils méritent une explication.

1° Columella dit que par une manière particulière l'olivier peut être greffé sur figuier. Ces paroles ont été répétées par une foule d'auteurs ; mais Thouin a démontré par des expériences, qu'une pareille réunion ne peut avoir lieu, et que si l'opération de Columella a eu du succès, on doit l'attribuer à la circonstance, que la greffe avait poussé des racines, par le moyen desquelles elle pouvait se nourrir indépendamment du sujet.

2° Pline parle d'un arbre dans le jardin de Lucullle, qui était greffé de façon qu'il portait des poires, des pommes, des figues, des prunes, des olives, des amandes, des raisins, etc.; aujourd'hui encore, les jardiniers d'Italie, surtout ceux de Gênes et de Florence, vendent des jasmins, des roses, des chèvrefeuilles, etc., qui tous ensemble croissent sur des orangers, des myrthes et des grenadiers, qui auraient servi à les greffer d'après ce que l'on prétend; mais ce n'est qu'une pure supercherie, car la vérité est que le tronc du sujet a été creusé du haut jusqu'en bas de manière à former une espèce d'étui, dans lequel on introduit l'autre plante, la racine en bas, et celle-ci se confond au bout de quelque temps avec celle du sujet; ce qui a également lieu bientôt à l'égard des tiges, qui, par suite de leur extension horizontale, semblent s'être confondues ensemble; mais ces sortes de plantes artificielles ne sont pas de durée (1).

D'après ce qui vient d'être dit, on comprendra que le choix du sujet qui doit servir à la greffe n'est pas chose indifférente, mais que, bien au contraire, le succès de l'opération dépend de l'habileté avec laquelle on décide ce choix. Si dans la greffe on n'avait en vue que la réunion d'une plante avec une autre, on atteindrait ce résultat très-facilement en greffant sur un sujet, d'une espèce ou d'une variété donnée, une branche de la même espèce ou variété; mais par la greffe ou par l'oculation on a en vue un autre but, et il arrive souvent que l'espèce à laquelle la greffe appartient, ou la plus proche variété de cette espèce, soit la moins favorable à l'opération du greffage.

On a souvent prétendu que le sauvageon n'exerce que peu d'influence sur la greffe; mais c'est là une grave erreur, qu'on ne saurait réfuter avec assez d'insistance.

L'un des principaux objets qu'on se propose par la greffe et par l'oculation, c'est la multiplication d'une espèce ou d'une va-

(1) Il paraît que la greffe sur des racines tuberculeuses réussit quelquefois très-bien. En 1841, la Société d'Horticulture de Vienne a fait greffer une branche de *Cosmea bi pinnata* sur un tubercule de Dahlia, qui non-seulement a continué de croître, mais a fleuri et porté des graines mûres. Le *Cosmea* est du même ordre naturel que le Dahlia; mais nous croyons aussi que des branches de plantes d'autres familles pourraient réussir sur des tubercules de Dahlias ou de pommes de terre, parce que les sucs de ces tubercules sont plus indifférents que ceux qui sont contenus dans d'autres parties de la plante, et peuvent par conséquent se mélanger avec ceux de la greffe, sans y apporter une perturbation nuisible à la végétation.

riété. Si tel est l'unique dessein du jardinier, il n'a rien de mieux à faire que de choisir un sauvageon, parce qu'il pourra s'en procurer avec le plus de facilité ; et nous voyons par la pratique, que dans les pépinières, le prunier ordinaire sert de base pour les pêches et les abricots ; le pommier et poirier sauvage, pour les pommes et les poires, etc. ; s'il devient difficile de se procurer des sauvageons convenables, on choisit des rejetons de la plante que l'on veut multiplier, et ceux-ci remplissent parfaitement le but qu'on veut atteindre ; car c'est uniquement le défaut de bourgeons qui empêche les racines de pousser des branches ; lorsqu'on greffe une branche sur une racine, cet inconvénient ne se représente pas, et la différence de l'organisation de la racine et de la branche n'est pas assez grande pour mettre obstacle à leur réunion.

M. Knight a, le premier, montré la possibilité de greffer une branche sur une racine : un rapport sur sa méthode a été publié à une époque (en 1811) où la Société d'horticulture n'existait que depuis peu de temps, et il n'avait pas alors l'idée, que la greffe de plantes herbacées sur les racines de plantes moins rares, mais du même genre, pourrait être praticable ; mais cette opération est aujourd'hui généralement mise en usage à l'égard des dahlias, des pæonias et d'autres plantes semblables ; on a même dernièrement multiplié un *Combretum purpureum* d'après cette méthode.

Cependant une simple multiplication n'est pas l'unique but de la greffe ; un autre, et bien plus important, consiste à obtenir une réunion solide et durable entre la greffe et le sujet, de sorte qu'une nouvelle plante puisse croître avec la même facilité et avec la même vigueur que si elle se trouvait sur son propre sol ou sur sa propre base. Si l'on ne parvient pas à ce résultat, les espérances du jardinier sont frustrées par le dépérissement précoce de la plante.

Si la greffe et le sujet sont d'inégale grosseur, on remarque qu'au point de jonction il se forme une sorte de bourrelet qui s'étend au-dessus ou en dessous de cet endroit : on l'observe surtout dans les pêchers qui ont été greffés sur prunier à une hauteur considérable au-dessus du sol. Cela paraît provenir de l'obstacle que rencontre en cet endroit la séve descendante (1). L'effet

(1) Il nous semble que ce bourrelet a plutôt pour cause le dérangement

de cet état, sur la croissance et sur la productivité de l'arbre, est analogue à celui que produit une ligature ou une incision circulaire dans l'écorce, c'est-à-dire que les tissus, à l'endroit indiqué, s'obstruent insensiblement; le mouvement ascendant de la séve s'arrête, et le résultat final est la mort de la greffe. Dans tous les cas que j'ai eu l'occasion d'observer, l'accroissement horizontal ou en largeur du sauvageon était différent de celui de la greffe, et je doute que cela ait une autre cause que celle que je viens d'indiquer. L'épine et le poirier sont très-voisins et se laissent facilement greffer l'un sur l'autre; mais l'épine est un arbrisseau d'un accroissement lent, tandis que le poirier est un arbre élevé, qui croît rapidement; celui-ci gagnera donc un pouce en diamètre, dans un espace de temps où l'épine n'en gagnera qu'un demi. Cette dernière circonstance peut, si d'ailleurs la différence dans l'accroissement en diamètre n'est pas trop considérable, servir à d'autres fins utiles. Si certains arbres sont trop grands pour un petit jardin, il est désirable de les conserver d'une taille moins élevée; et s'ils sont improductifs de leur nature, de les rendre portatifs; ces deux résultats, on peut les obtenir à la fois lorsqu'on greffe sur des sauvageons dont l'accroissement est plus lent que le leur. De cette manière, on aura des pommiers nains par la greffe sur St.-Jean ou paradis, et des poiriers nains en les greffant sur coignassier (1).

La tendance des jeunes arbres à produire des bourgeons à fleurs et des fruits, et à les nourrir, est augmentée par la stagnation apparente de la séve descendante; le fruit d'un jeune arbre de cette nature mûrit, à mon avis, un peu plus tôt que celui d'un autre arbre du même âge, greffé sur un sujet de sa propre espèce; mais l'accroissement et la vigueur de cet arbre, et sa faculté de nourrir une abondance de fruits, est probablement diminuée, parce qu'une partie de la séve s'arrête et se meut plus lentement dans le sujet et les branches; tandis que, dans un arbre qui est greffé sur un sujet de sa propre espèce, la séve ne rencontre aucun obstacle qui l'empêche de descendre librement jusque dans les racines qu'elle nourrit et auxquelles elle fournit

---

qui a lieu dans l'organisation des tissus, à la place où la branche et le sujet se sont réunis, et cela arrive presque chaque fois que l'on greffe sur un sujet une branche d'une autre espèce. (S.)

(1) On peut aussi greffer sur épine, azérolier et sorbier.

le moyen de se développer (1). Cette méthode de greffer des poires sur des coignassiers, et des pêches et abricots sur des pruniers, n'est donc pas applicable dans le cas où il s'agit d'une végétation vigoureuse et d'une longue durée ; mais il faut la mettre en usage, là où il s'agit de diminuer la vigueur de l'accroissement d'un arbre et là où sa durée n'est que d'une importance secondaire.

Lorsqu'il devient difficile, dit M. Knight, ce grand horticulteur, de donner une belle forme à un arbre d'une espèce ou d'une variété quelconque, ou de le rendre fructificatif; de lui faire produire des fleurs et de faire nouer ces fleurs, la greffe en fente ou en écusson, sur un sujet, sera toujours d'un bon effet, pourvu qu'il y ait entre le sujet et la greffe assez d'affinité afin d'en assurer la vie pour quelque temps, mais point pour toujours. Le poirier fournit un sujet de cette espèce pour le pommier, et j'ai obtenu une récolte abondante en pommes, d'une branche qui avait été greffée depuis vingt mois sur le tronc d'un poirier, et dans une saison où la gelée avait détruit les fleurs de la même variété dans le verger. Les fruits que j'en avais recueillis de cette manière étaient parfaits sous la plupart des rapports, mais les graines (pepins) en étaient stériles ; il est probable que toutes les fleurs seraient tombées si elles s'étaient développées sur un tronc de leur propre espèce. Le jardinier expérimenté appréciera aisément le sort de cette greffe : elle a péri l'hiver suivant. Le sauvageon gagne dans des cas identiques à celui-ci, en ce qui concerne la longueur, la précocité et surtout relativement à la greffe en crépétitude. Il devient quelquefois désirable de rendre une variété plus dure, ce qui paraît pouvoir être effectué jusqu'à un certain point par la greffe ; cependant si cela a lieu, ce n'est pas que le sujet communique à la greffe sa faculté de résister à la rigueur de la gelée, mais, parce qu'étant plus approprié à un climat rigide que la greffe, il exige une moindre chaleur pour être excité. M. Knight, il est vrai, conteste ce fait, par la raison que la racine d'une plante gagnée de semis est plus apte à la conservation qu'une racine étrangère, ce qui est exact, en ce sens que la plante reste constamment dans ses conditions primitives ; mais point si elle

(1) Nous avouons franchement que cette explication ne nous satisfait pas pleinement; nous pensons au contraire que c'est précisément parce que la végétation est plus lente dans le sujet, que moins d'humidité est absorbée; d'où résulte une séve plus concentrée dans l'arbre, et par suite une fécondité plus précoce.

est transportée dans un climat opposé à celui qui l'a vu naître. Il est vraisemblable, ajoute M. Knight, qu'en Perse, la patrie du pêcher, celui-ci, ou son type sauvage, l'amandier, est le meilleur sujet pour le pêcher, parce que la température de la terre y est la même que celle dans laquelle il a pris naissance ; mais sous un climat comme celui de l'Angleterre, où la température du sol est de beaucoup inférieure à celle de la Perse, le prunier, étant une plante robuste indigène, est le sujet sur lequel le pêcher réussit plus particulièrement bien, en même temps qu'il convient mieux aussi pour le sol de ce pays ; car ses racines supportent aisément le dérangement du repos d'hiver, qui peut être occasionné par un ou deux degrés de chaleur, ce qui serait nuisible au pêcher (1). L'expérience a confirmé parfaitement dans ce cas les données de la théorie. Car quoiqu'il existe dans ce pays (l'Angleterre) quelques-uns de ces arbres fort sains, qui sont greffés sur amandier, il n'en est pas moins vrai, que la plupart de ceux qui ont été plantés n'ont pas réussi ; tandis que dans le sol chaud de la France et de l'Italie, tous les pêchers greffés sur amandier réussissent fort bien.

Afin de savoir au juste sur quel sujet il convient de greffer une espèce donnée, il importe de remarquer que certaines espèces préfèrent tel sol, tandis qu'elles dépérissent dans tel autre, pour des causes qu'il n'est pas possible de déterminer. M. Dubreuil, habile horticulteur de Rouen, a observé divers cas où l'on avait choisi des sauvageons de pommier, de poirier, de prunier et de cerisier, et il a constaté que lorsque le sol dans lequel ils avaient été plantés était de nature calcaire, le prunier ni le cerisier ne convenaient point pour la greffe des fruits à noyaux ; ni le paradis (Doucin) et le coignassier pour celle des pommes et des poires ; mais qu'au contraire il fallait prendre pour les pommes et les poires, les sauvageons de ces espèces ; pour les pêchers, l'amandier, et pour les cerises, le cerisier sauvage. J'ai été dans le temps témoin oculaire du résultat de ses expériences, et je

(1) Quoique cette théorie de M. Knight soit développée avec beaucoup d'esprit, elle ne laisse pas d'être sujette à une grave objection. Chacun sait qu'il existe dans nos jardins un grand nombre de pêchers gagnés de semis, qui portent d'excellents fruits et ne souffrent pas plus par la gelée que les pêchers greffés sur pruniers. Pourquoi ne serait-il pas permis de greffer sur ces pêchers obtenus de noyaux aussi bien que sur pruniers? Nous pensons que si le pêcher sauvageon résiste à nos hivers, il doit résister également étant greffé par une branche de pêcher.

me souviens encore fort bien de l'état languissant dans lequel j'ai vu ses pêchers et ses cerisiers (greffés sur des pruniers et cerisiers) qui croissaient dans le sol calcaire des remparts de Rouen, et de l'état vigoureux des mêmes arbres fruitiers (greffés sur amandier et sur mahaleb (quénot). Ces derniers présentaient également une végétation languissante, plantés dans un sol argileux.

D'après ces résultats, il faudrait donc greffer :

A. *Dans un sol argileux :*
Le pommier sur doucin (ou paradis) ;
Le poirier sur coignassier ;
Le pêcher sur prunier et
Le cerisier sur cerisier sauvage.

B. *Dans un sol calcaire :*
Le pommier sur pommier sauvage ;
Le poirier sur poirier sauvage ;
Le pêcher sur amandier et
Le cerisier sur mahaleb.

C. *Dans un sol léger,* c'est-à-dire *qui est composé de sable et de débris végétaux :*
Le pommier sur doucin ;
Le poirier sur coignassier ;
Le prunier sur cerisier sauvage.

Comme ce journal s'occupe exclusivement d'opérations agricoles, qui sont susceptibles d'être expliquées par des principes connus de la physiologie végétale, il serait hors de propos de nous occuper de la question des sauvageons. Il y a pourtant quelques faits avérés qui méritent qu'on les fasse connaître, ne fût-ce que pour montrer que certaines variétés d'un genre de sujets sont préférables à d'autres, ce qui ne peut être expliqué, mais ce qui est fort important dans la pratique et mérite qu'on s'en occupe sérieusement. Il paraît hors de doute que l'abricot réussit mieux sur sa propre espèce que sur prunier. (*Hort. transact.* II. 25. *Gard. mag.* VIII. 195.) Il est connu aux pomologues, que les pêches françaises, comme la *Bourdine,* la *Belle Chevreuse* et la *Double Montagne*, ne réussissent que sur le prunier ordinaire, tandis que d'autres variétés veulent être greffées sur le prunier musqué ou sur le prunier de Damas noir ; une autre variété, nommée *Brompton*, réussit sur tous les pruniers, fait de beaux arbres, mais qui sont d'une courte durée. On

a également trouvé que le citronnier constitue un meilleur sujet pour l'oranger que ses propres variétés.

Le sauvageon exerce une grande influence non-seulement sur la fécondité et la vigueur de la greffe, mais encore elle s'étend sur la qualité du fruit, ce qui s'explique de deux manières; soit que la séve ascendante amène à la greffe un suc particulier élaboré par la racine du sauvageon, soit par la particularité qui résulte pour l'état de la greffe du changement qui s'établit dans le mouvement de la séve, par suite du mélange des sucs du sauvageon et de la greffe. Dans le poirier, le fruit contracte un coloris plus clair, devient plus petit et gagne une saveur un peu plus astringente sur coignassier que sur poirier; et ces qualités sont encore plus prononcées lorsqu'il est greffé sur néflier. Des effets analogues sont produits dans le pommier lorsqu'il est greffé sur Saint-Jean ou Paradis (*Pyrus malus paradisiaca*) et sur le pommier de Sibérie. M. Knight cite des faits analogues à l'égard du pêcher. Il cultivait dans son jardin deux pieds de la pêche dite *Acton Scott*, l'un était franc de pied, l'autre greffé sur prunier, toutes les conditions étaient égales du reste. Celui qui était greffé sur prunier, produisait des fruits plus volumineux et plus rouges du côté du soleil; mais la chair en était plus ferme, et le parfum et la saveur beaucoup moins agréables, de telle manière qu'il aurait douté de l'identité de la variété, si lui-même, de sa propre main, ne l'avait greffé. (*Hortic. transac.*, V. 289.)

Pour pouvoir attendre un heureux succès de cette opération, il faut encore porter son attention sur l'exécution de la greffe et sur d'autres points. Il faut surtout que l'écusson et la greffe soient exactement joints au sujet. On sait aussi que les plus jeunes yeux des pommes de terre sont plus excitables que les plus mûrs.

L'œil mûr, dit M. Knight, réussit plus sûrement sous les influences extérieures; il est moins sujet à souffrir par les intempéries de l'hiver, et possède la qualité précieuse de ne pousser jamais ou rarement en été, quand même on l'eût greffé avant la période ordinaire ou dans un moment où le sauvageon était encore rempli de séve. « J'ai greffé, ajoute M. Knight, depuis diverses années, plusieurs centaines d'yeux de pêcher qui avaient mûri dans les serres, et jamais je n'ai eu l'occasion de remarquer, qu'un seul de ces yeux eût déjà végété pendant le même été ou l'automne; ce qui arrivait, au contraire, assez souvent lorsque

les yeux avaient été pris d'arbres qui végétaient dans le jardin. » (*Hortic. trans.* III. 136.)

M. Knight a tiré parti de cette particularité dans la greffe du noyer. A cause de l'excitabilité de ses yeux, cet arbre est difficile à traiter, ses bourgeons présentent l'inconvénient de perdre, par l'évaporation, tout leur suc nourricier, avant que leur réunion avec le sujet ait eu lieu; mais en choisissant de ces petits yeux, parfaitement mûrs, qui se trouvent sur cet arbre à la base des branches de l'année, ils avaient le temps de se souder avec l'aubier (jeune bois) avant de pousser, et de cette manière ils réussissaient assez bien. (*Hortic. trans.* III. 135.)

Il faut écussonner, quand la végétation d'une plante est faible ou s'est ralentie; ou bien, il faut arrêter la végétation en écrasant le bourgeon terminal de la branche; sans cela la séve, qui doit entrer dans l'œil pour coopérer à sa réunion avec la branche, se porterait vers un autre endroit, et l'œil dépérirait faute de nourriture. Pour les mêmes raisons, il faut retrancher le sauvageon dès que l'œil a commencé à pousser, et cela un peu au-dessus de son insertion, afin de conduire toute la séve dans la nouvelle branche, car sans cela les bourgeons restants recevraient la nourriture destinée au bourgeon greffé. Dans la greffe, la réunion entre le sujet et la branche réussit mieux, si le sommet du premier est retranché (1); mais ce n'est pas l'unique point sur lequel il faut porter son attention. La branche qu'on veut greffer doit être taillée de façon qu'un œil se trouve toujours tout près du point de jonction de la greffe avec le sauvageon, parce qué cet œil, dès qu'il commence à pousser, forme constamment du nouveau bois, ce qui hâte beaucoup la réunion. La greffe devrait encore être plus arriérée dans sa végétation que le sujet, parce qu'alors elle est moins excitable; sans cela ses bourgeons commenceraient à se développer avant que la réunion entre le sujet et la greffe ait eu lieu, et la dernière périrait par suite de sa propre vigueur (2). Si, au contraire, le sauvageon se trouve à

(1) M. Treviranus, professeur à Bonn, a en quelque sorte un peu modifié cette théorie. « Il arrive souvent, dit cet auteur, que faute d'un sujet convenable pour une variété ou espèce tendre, on est obligé de choisir un jet très-vigoureux. Si, dans ce cas, on retranchait tous les yeux ou pousses au-dessus de l'oculation, celle-ci recevrait une trop grande abondance de nourriture et, ne pouvant pas se l'assimiler, périrait infailliblement, comme l'expérience l'a souvent prouvé. »

(2) Ou plutôt, comme le pense M. Treviranus, faute de nourriture.

l'état de sa nouvelle végétation, et la greffe encore à l'état de repos, la matière plastique et granulée aura assez de temps pour se former, et la plaie guérira aisément; la greffe se remplira de la séve qui vient de remonter dans le sujet et ses yeux se développeront et se formeront en branches. L'usage ordinaire de lutter avec de l'argile (1) l'endroit où la greffe est jointe au sujet, a pour objet principal de conserver la greffe dans un état de fraîcheur convenable et de lui amener, en vertu de sa porosité, l'humidité de l'atmosphère; les autres espèces de mastics, composées de résine et de cire, ne remplissent pas aussi bien ce but et devraient être rejetées.

Nous devons encore faire mention de certaines observations dont l'expérience nous a fait connaître l'importance, mais sur lesquelles la théorie ne nous fournit aucun éclaircissement. M. Knight cite, par exemple, le fait que des branches, prises d'un vieux tronc obtenu de semis, croissent plus vigoureusement que celles qu'on aurait retranchées des extrémités des branches portatives. C'est également un fait constaté que le hêtre et d'autres arbres de ce genre, ne peuvent être greffés avec succès, à moins que la branche qu'on veut greffer ne soit coupée du bois de deux ans ; car celles d'un an manquent presque toujours.

Ce que l'on appelle *greffe à la Tschudy*, ou *greffe herbacée*, se fait d'après les mêmes principes que la greffe ordinaire : une explication de ce procédé serait donc à peu près superflue. Cependant, comme cette méthode a ses avantages particuliers, j'en dirai quelques mots. Si deux branches succulentes se croisent et se pressent mutuellement, il se formera une réunion organique là où cette pression mutuelle a lieu ; lorsque deux pommes se compriment mutuellement pendant leur croissance, ou lorsque deux concombres sont forcés à prendre leur développement dans un espace trop restreint, il s'ensuivra une soudure organique entre les deux fruits qui n'en formeront plus qu'un seul ; la greffe herbacée n'est que l'application de cette contrainte pour réunir des parties tendres et parenchymateuses. Pour assurer le succès de l'opération, il faut se garder de serrer trop fortement la ligature qu'on applique afin de fixer la greffe, ou de trop presser les parties ; il faut, en outre, que la greffe ainsi que le sujet soient pleins

(1) La meilleure argile à greffer se compose de trois parties d'argile, de deux parties de fiente de vache, et d'une partie de balle d'orge, ou de poil de vache.

de sucs, comme, par exemple, les pousses de l'année situées près du bourgeon terminal. On diminue l'évaporation par le retranchement de quelques feuilles, tant du sujet que de la greffe, et en ombrageant. A mesure que la réunion de la greffe avec le sujet fait des progrès, on supprime les bourgeons et les feuilles du sujet, afin de forcer la séve à se porter vers la greffe. Cette méthode, lorsqu'elle a été bien exécutée, donne un bon résultat dans l'espace de 30 jours, et elle est surtout applicable à l'égard des plantes à sucs laiteux et résineux, et pour les arbres à bois dur, qui ne se laissent pas bien assujettir aux méthodes ordinaires. M. de Tschudy a greffé, de cette manière, la bryone sur melon, l'artichaut sur le chardon et la tomate sur la pomme de terre.

La greffe herbacée est surtout fort utile dans la culture des arbres conifères; le *Garden. Mag.*, vol. II, pag. 64, communique une instruction fort intéressante à cet égard, dont voici un extrait.





« Le temps le plus convenable pour greffer les sapins (Abies), c'est lorsque les jeunes pousses ont atteint les trois quarts de leur longueur; qu'elles sont encore pleines de suc et herbacées comme un tuyau d'asperges. On casse le jet du sauvageon à environ deux pouces en dessous du bourgeon terminal; on enlève les feuilles sur une étendue de 20 lignes à 2 pouces, en laissant toutefois, à l'extrémité où la branche a été rompue, deux paires de feuilles opposées; ces deux paires de feuilles sont d'une grande importance. On fait une incision verticale de 2 pouces entre les deux paires de feuilles; ensuite on prépare la greffe de la manière suivante : on la dépouille de ses feuilles à sa base, sur une longueur de deux pouces, on la taille comme une greffe ordinaire et on l'introduit dans la fente qu'on a pratiquée dans l'extrémité du sujet. On fait la ligature avec un fil de laine et on recouvre le tout avec un cornet de papier, afin d'abriter la greffe du soleil et de la pluie. Au bout de 15 jours, on ôte le cornet, et, après un mois, la ligature; en même temps on enlève les deux paires de feuilles qui ont servi d'organes de nutrition, comme étant devenues inutiles. Les greffes sur ceux des sapins qui font deux pousses pendant leur végétation annuelle, font à la première année des jets de cinq à six pouces, mais ceux

qui ne font qu'une seule pousse par année ne mûrissent que le bois de la greffe, et font un gros bourgeon terminal, qui produit l'année suivante un jet de quinze pouces à deux pieds de longueur. Dans ce cas se trouvent le pin d'Ecosse et le pin de lord Weymouth.

---

### Floraison du Cheirostemon platanoïde.

Dans les serres du jardin botanique de Berlin a fleuri cette année le *Cheirostemon platanoïde*, Humb. et Bonpl. (*Plant. équinoxiales*, t. I, 82, t. 24; *Kunth synop.*, t. III, p. 262.) Arbre de la famille naturelle des sterculiacées et de la tribu des bombacées. Cet arbre est originaire du Mexique, où il est assez rare. Le tronc, fort élevé, se termine en couronne globuleuse et touffue. Le bois est blanc, recouvert d'une écorce lisse; les feuilles sont alternes, pétiolées, arrondies, à cinq ou sept lobes pointus, échancrées en cœur à la base, d'un vert bleuâtre au-dessus, et couvertes d'un duvet jaunâtre en dessous. Les stipules ovales, pointues, caduques (*marcescentes?*). Les pédoncules naissent sur les branches du côté opposé des feuilles, ils sont solitaires et ne portent qu'une seule fleur, de la longueur d'un pouce environ. Le calice est campanulé, à cinq divisions, extérieurement duveté, d'un beau pourpre en dedans; les étamines sont fort allongées et simulent la forme de griffes; la corolle manque.

L'exemplaire dont nous venons de parler, et qui a fleuri dans le jardin botanique de Berlin, a 22 pieds de hauteur et provient de graines qui ont été envoyées du Mexique, en 1827, par MM. Schiede et Deppe.

Nous possédons aussi en Belgique plusieurs exemplaires de cet arbre précieux. Nous en avons vu plusieurs dans les serres de S. M. le Roi, et un, de 10 pieds environ, dans celles de Mgr. le duc d'Aremberg. Cet arbre se conserve bien en serre tempérée; en été on lui donne une place bien exposée, car il lui faut le plein soleil.

C'est à M. Galeotti, naturaliste distingué, que nous devons les graines qui ont produit ces jeunes arbres. SCH.

### Plante de Vanille qui a fructifié au jardin de l'université de Padoue.

Le directeur du jardin botanique de Padoue, M. Roberts de Visiani, a réussi à obtenir des fruits mûrs d'une *Vanilla plani-*

*folia*, par le moyen de la fécondation artificielle. M. de Visiani a envoyé un bouquet de six fruits encore verts à la *Société royale et impériale d'horticulture de Vienne*, qui lui a décerné la grande médaille d'or, destinée à celui qui, le premier dans la monarchie autrichienne, aurait fourni des fruits de la vanille capables de remplacer ceux de l'étranger. L'auteur de cet article, que nous rapportons d'après la *Gazette des Fleurs*, N° 49, 1843, ajoute que jusqu'à présent on ne connaît que trois jardins en Europe où l'on soit parvenu à obtenir des fruits de la vanille; savoir : à Paris, à Liége (1) et à Padoue; mais il se trompe, beaucoup d'autres jardiniers ont déjà obtenu des fruits de cette plante. Celui qui connaît la structure de sa fleur peut facilement en opérer la fécondation et par conséquent en obtenir des fruits. Cependant ce n'est pas là le point important, il s'agit de faire fleurir la plante à volonté ou régulièrement, comme un jardinier un peu habile fait fleurir ses rosiers et ses camellias; mais il paraît qu'on n'est pas encore parvenu à atteindre ce résultat.

---

## DEUXIÈME FESTIVAL QUINQUENNAL DE GAND.

Le samedi 9 mars 1844, le jury, de 86 membres, élu parmi les horticulteurs les plus renommés de l'Europe, s'est réuni au Casino pour décerner les prix annoncés. Le conseil d'administration de la Société était présidé par M. le chevalier Heynderycx; M. Cornelissen, secrétaire, a prononcé un discours qui a été écouté avec une faveur marquée. Ensuite MM. les jurés, à raison de leur grand nombre, se sont partagés en deux sections, et ont rendu leurs décisions dans l'ordre suivant :

**Concours entre les amateurs et jardiniers-fleuristes résidant hors de l'arrondissement de Gand.**

1° *Collections de 40 à 60 plantes en fleurs, distinguées par leur culture et leur variété.*

Prix, à M. Rosseels, de Louvain.

2° *Collections de 50 Camellias en fleurs.*

Prix, à M. Glym, d'Utrecht.

---

(1) On connaît les succès obtenus par M. le professeur Morren dans la culture de ce fruit; succès que tous les amateurs ont été mis à même d'apprécier. *(Note de l'Éditeur.)*

3° *Collections de 15 Rhododendron arboreum et hybrides.*

Prix, à M. Ollin, de St.-Etienne (médaille en argent de grand module) ; — 1er Accessit, à M. Hamers, d'Hondscote ; — 2e Accessit, à M. de Vrieser, de Courtray.

4° *Collections de 15 Amaryllis en fleurs.*

Une médaille en argent, au lieu de la médaille en or proposée, à M. Varenberg, de Sleydinge, dont la collection se présente seule au concours.

**Concours entre les amateurs et jardiniers-fleuristes du royaume et de l'étranger.**

1° *Collections de 25 plantes en floraison forcée.*

Prix, à M. Van de Woestyne-d'Hane, de Gand ; — 1er Accessit, à M. J. de Cock-Speelman, de Gand ; — 2e Accessit, à M. T. Van Saceghem, de Gand.

2° *Collections de 50 à 150 plantes en fleurs.*

Prix, à M. le chev. Heynderycx, de Gand ; — 1er Accessit, à M. Van de Woestyne-d'Hane, de Gand ; — 2e Accessit, à M. T. Van Saceghem, de Gand.

5° *Collections de 50 à 100 Camellias en fleurs.*

Prix, à M. A. Verschaffelt, de Gand, pour sa collection n° 4188 à 4257 ; — 1er Accessit, à M. Ch. A. Maes, de Gand ; — 2e Accessit, à MM. Donkelaar, et à Alex. Verschaffelt, pour la collection n° 4396 à 4444, conformément aux dispositions de l'art. 32 des statuts de la Société.

6° *Collections de 20 Camellias en fleurs.*

Prix, à M. Ch. de Loose, de Gand ; — 1er Accessit, à M. le docteur van Aken, de Gand ; — 2e Accessit, à M. B. Boddaert, de Tronchiennes ; — mentions honorables, à MM. de Smet-Grenier, Rommel et Ch. Van Poucke.

7° *Collections de 12 Camellias nouveaux en fleurs.*

Prix à la collection exposée par M. Alexandre Verschaffelt, en l'honneur de Sa Majesté la reine des Belges. — Les accessits ne sont pas décernés.

9° *Collections de 25 Rhododendron arboreum et hybrides en fleurs.*

Prix, à M. Alexandre Verschaffelt ; — 1er Accessit, à M. P. Beyls, de Gand ; — 2° Accessit, à M. Boddaert, de Tron-

chiennes ;—Mention honorable, à M. Varenberg, de Sleydinghe.

10° *Collections de 25 Azalea indica en fleurs.*

Prix décerné, par acclamation, à M. C. de Loose, de Gand ;—Accessit, à M. Alex. Verschaffelt.

11° *Collections de 10 Pœonia en fleurs.*

Une médaille d'argent au lieu de la médaille en or proposée, à M. Alexandre Verschaffelt, dont la collection n'avait pas de concurrents.

12° *Collections de 50 Roses forcées.*

Prix, à M. de Coene de Gand ; — Accessit à M. Fr. de Coninck.

13° *Collections de 30 plantes d'orangerie.*

Prix, à M. J. van Geert, père, de Gand ; — Accessit, à M. Royer, père, de Gand.

14° *Collections de 40 Amaryllis en fleurs.*

Prix, à M. Ch. de Loose ; — Accessit, à MM. le chevalier Heynderycx et van de Woestyne d'Hane, ex æquo.

15° *Collections de 30 Azalea de pleine terre.*

Le prix n'est pas décerné.

Cette dernière décision rendue, M. le président invite MM. les juges à suspendre leurs opérations pour assister à l'inauguration du monument consacré à la mémoire d'un ancien président de la Société, M. Charles Van Hulthem.

Après cette cérémonie, MM. les juges sont conduits dans les salles basses du Casino où une collation leur a été préparée.

Rentrés au salon d'exposition à quatre heures, ils prennent encore les décisions suivantes :

16° *Collections d'Hyacinthes, Crocus, Tulipes et Narcisses.*

Prix, à M. le docteur Van Aken ; — Accessit, à M. A. Van Damme, de Gand ; Mentions honorables, à MM. Alex. Verschaffelt, Busschaert-Raepsaet, de Bruges, P. de Vrieser, de Courtrai, et Boddaert, de Tronchiennes.

17° *Collections de 20 Orchidées en fleurs.*

Prix, décerné par une commission choisie dans les deux sections du jury, à M. le chevalier Heynderycx ; — 1er Accessit, à M. De Geyselaar, de La Haye ; — 2e Accessit, à M. J.-B. de Saegher, de Gand.

18° *Collections de 40 plantes de la famille des Cactées.*

Prix, à MM. Galeotti, de Bruxelles, et Alex. Verschaffelt, de

Gand, dont les collections répondent aux conditions du programme ; — Médaille spéciale, à M. Cels, de Paris, dont la collection se distingue des autres, par la nouveauté et la rareté des plantes qui la composent ;—Accessit, à M. J. van Geert, de Gand.

19° *Collections de 30 Conifères.*

Prix, à M. Alex. Verschaffelt ; — Accessit, à M. Fr. Spae, père, et J. van Geert, père, ex æquo.

20° *Collections de 30 Fougères.*

Prix, à M. van Geert, père ; — Accessit, à MM. Jean Donkelaer et Alex. Verschaffelt, ex æquo.

21° *Collections de 25 plantes nouvellement introduites.*

M. le professeur Morren, avant que la commission spéciale nommée pour ce concours passe au scrutin, propose aux membres du jury d'inviter l'administration de la Société à voter une médaille d'or à M. le docteur Von Siebold, en témoignage de l'admiration qu'excite la collection de plantes nouvelles directement envoyées du Japon et de Java par ce savant botanographe, collection qui figure à cette exposition, et aussi, comme expression de la vive gratitude vouée à M. Von Siebold, pour les nombreuses et magnifiques plantes dont il a successivement doté le pays depuis nombre d'années.

Cette proposition, accueillie par les plus vives acclamations, est adoptée avec empressement par le conseil, et la médaille d'or est votée.

La Commission décerne ensuite :

Le prix, à M. Alex. Verschaffelt ; — Et l'accessit, à M. van Geert, père.

22° *Plantes réunissant le plus de mérites parmi celles récemment introduites.*

Prix, à l'Echites splendens (n° 5036 du Catalogue) de M. Alex. Verschaffelt.

23° *Plante la plus rare en fleurs.*

Prix, à la Pitcairnia sp. nov. (n° 5048) de M. A. Verschaffelt (1).

24° *Collections de 50 Erica et Epacris.*

Prix, à M. J. van Geert, père ; — 1er Accessit, à M. Royer ; — 2e Accessit, à M. de Winter, d'Utrecht.

---

(1) Cette plante n'est autre que la *Puya Altensteinii*, dont nous donnons le dessin joint à cette livraison.

25° *Collections de plantes vivaces de pleine terre.*

Prix, à M. Jean Verschaffelt, de Gand ; — Accessit, à M. P. Spae, père. — Mention honorable et médaille en argent à M. F. Van Damme, de Gand.

26° *Collections de Primula et d'Auricula.*

Médaille à M. J. Van Damme, dont la collection se présentait seule au concours.

27° *Collections de Plantes de grande dimension.*

Prix, à M. Alex. Verschaffelt ; — Accessit, à M. le chev. Heynderycx.

28° *Floraisons forcées de la Spirœa trifoliata.*

Prix, à M. Van de Woestyne d'Hane ; — Mention honorable et médaille d'argent, à M. Maeselyne, de Destelbergen.

2° *Plantes en floraison forcée.*

Prix, au Kalmia latifolia (n° 3508) de M. Ch. de Loose ; — Accessit, au Cypripedium pubescens var. (n° 2544) de M. Avoine, de Malines.

4° *Belle culture.*

Prix, à l'Azalea elata fl. rub. pl. (n° 3511) de M. de Loose ; — 1er Accessit, à l'Azalea lateritia var. (n° 3512) du même ; — 2e Accessit, à la Glycine sinensis, de M. de Cock-Speelman.

8° *Camellia le plus distingué par sa beauté et sa belle culture.*

Prix, au Camellia tricolor (n° 3425) de M. de Loose.

Le jugement de tous les concours portés au programme étant ainsi terminé, le jury déclare vouloir faire usage de la faculté que lui accorde l'art. 6 du règlement, et décerne successivement :

Une médaille en or à la collection de Palmiers et Cycadées de M. J.-B. de Saegher ;

Une médaille en argent de grand module à celle de M. Jean Donkelaer, fils.

Des médailles en argent de grand module : 1° à M. van Driessche, de Wondelghem, pour sa collection de 25 Azalea indica de semis ; 2° à M. Mergelynck, de Malines, pour sa collection de plantes vivaces forcées ; 3° à M. Jean Verschaffelt, pour sa collection de Cineraria ; 4° à M. Alex. Verschaffelt, pour sa collection de Correa nouvelles ; 5° à M. Jean van Geert, pour sa collection de Banksia et de Dryandra ; 6° au même, pour sa collection de Yucca.

Une médaille d'argent de petit module à M. le marquis de

Rodes, pour sa collection de Tulipes ; et une mention honorable à MM. Hyacinthe Mathot et de Sweemer de Merlemont, pour leurs envois de plantes variées, ainsi qu'à M. Mechelinck, pour la belle culture des plantes qu'il a exposées.

Des remercîments sont votés à MM. Delaire, directeur du jardin botanique d'Orléans, et Vignat, de la même ville, pour avoir procuré au jury l'occasion d'admirer, le premier une branche de la Tecoma venusta, et le second, une plante en fleurs du genre Pogostemon (Patchouly).

La Société, comme marque de sa gratitude à MM. les juges, a décerné une médaille d'honneur à leur doyen d'âge, M. Wallner, de Genève. Ensuite, par l'organe de son secrétaire, elle a prié M. le duc d'Ursel, président de la Société royale de Flore de Bruxelles, et M. de Serret, président de la Société de Botanique de Bruges, d'être auprès de ces Sociétés les interprètes de la reconnaissance que leur voue la Société de Gand.

Le 11, l'exposition a été honorée de la visite de LL. MM le roi et la Reine : M. le comte Ch. d'Hane de Steenhuyze et M. le chev. Heynderycx sont venus les recevoir au bas du grand escalier. Les cris de *Vive le Roi*, *Vive la Reine !* ont retenti de toutes parts.

M. le professeur Kickx, secrétaire honoraire de la Société d'horticulture, a adressé à LL. MM. un discours auquel le Roi a répondu de la manière la plus bienveillante. A un signal donné, les portes du grand salon se sont ouvertes, et LL. MM. ont été frappées du coup d'œil enchanteur que présentait cette énorme masse de plantes d'élite. Un bouquet magnifique a été offert à la Reine par M. Leirens ; S. M. a paru très-sensible à cette attention délicate. Au fond du salon se trouvait sur une estrade le buste du Roi, entouré des plus belles fleurs. LL. MM. sont restées environ trois quarts d'heure au Casino et se sont fait présenter nos principaux jardiniers-fleuristes et les membres du jury. A différentes reprises, elles ont témoigné la satisfaction que cette magnifique exposition leur faisait éprouver. A 2 heures et demie a eu lieu à l'hôtel du gouvernement le déjeuner offert à LL. MM. par M. Desmaisières, gouverneur de la province. Toutes les autorités civiles et militaires étaient invitées, ainsi que Mgr. l'évêque, ses vicaires-généraux et M. le chanoine Morel. On a remarqué aussi la présence au banquet de MM. les sénateurs et représentants du district de Gand.

# TABLE ALPHABÉTIQUE

## RAISONNÉE

## DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

MARS 1843 A MARS 1844.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

---

## ERRATA.

Page 31, ligne 10, *couronner,* lisez *colorer.*
Page 50, lignes 37 et 38, *pots de 16 et de 14 millimètres*; lisez *centimètres.*
Page 325, à l'article *Erythrina resupinata,* supprimez le mot *sarmenteuse.*

14 vol rel.

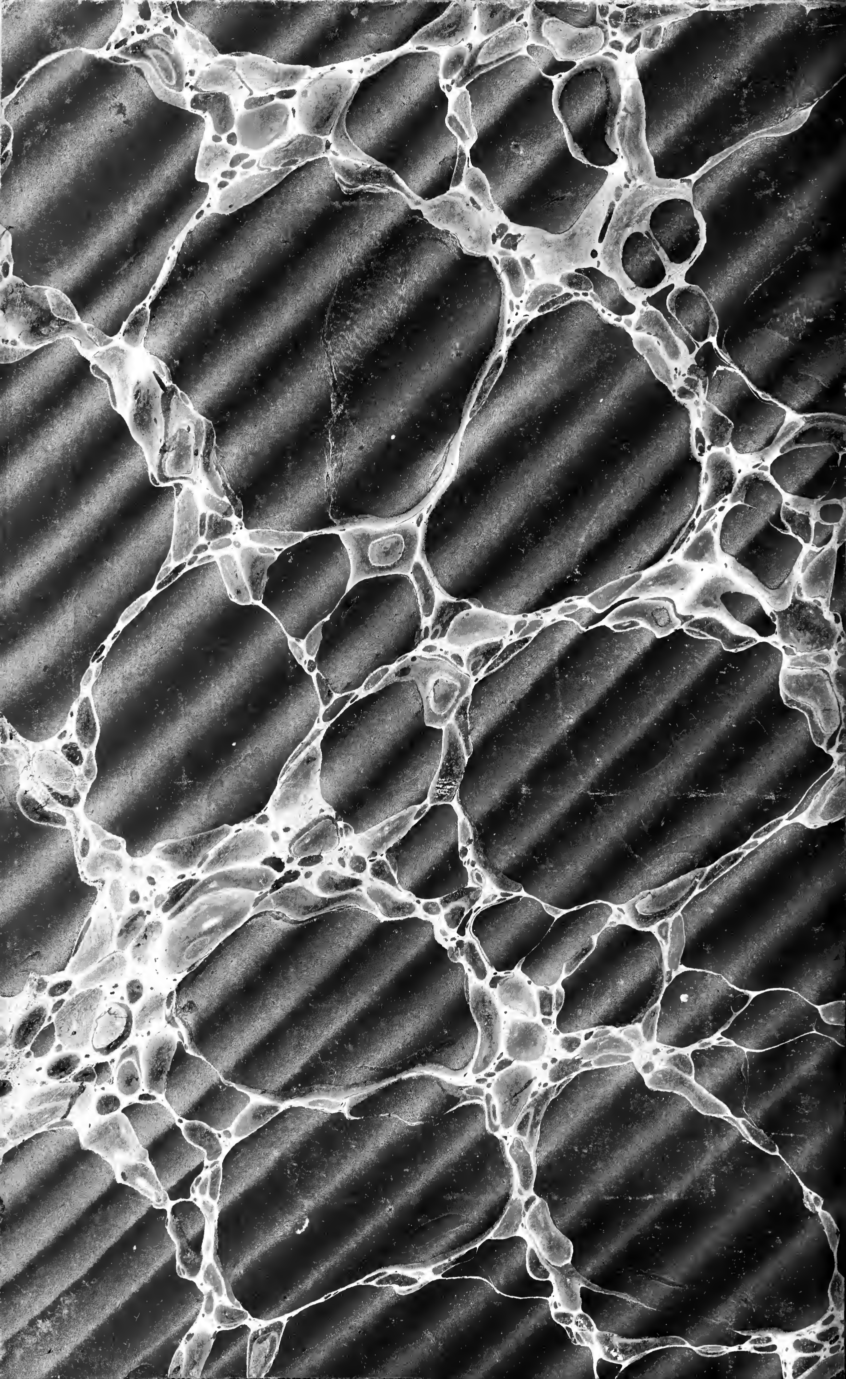
5 vol. et livr.

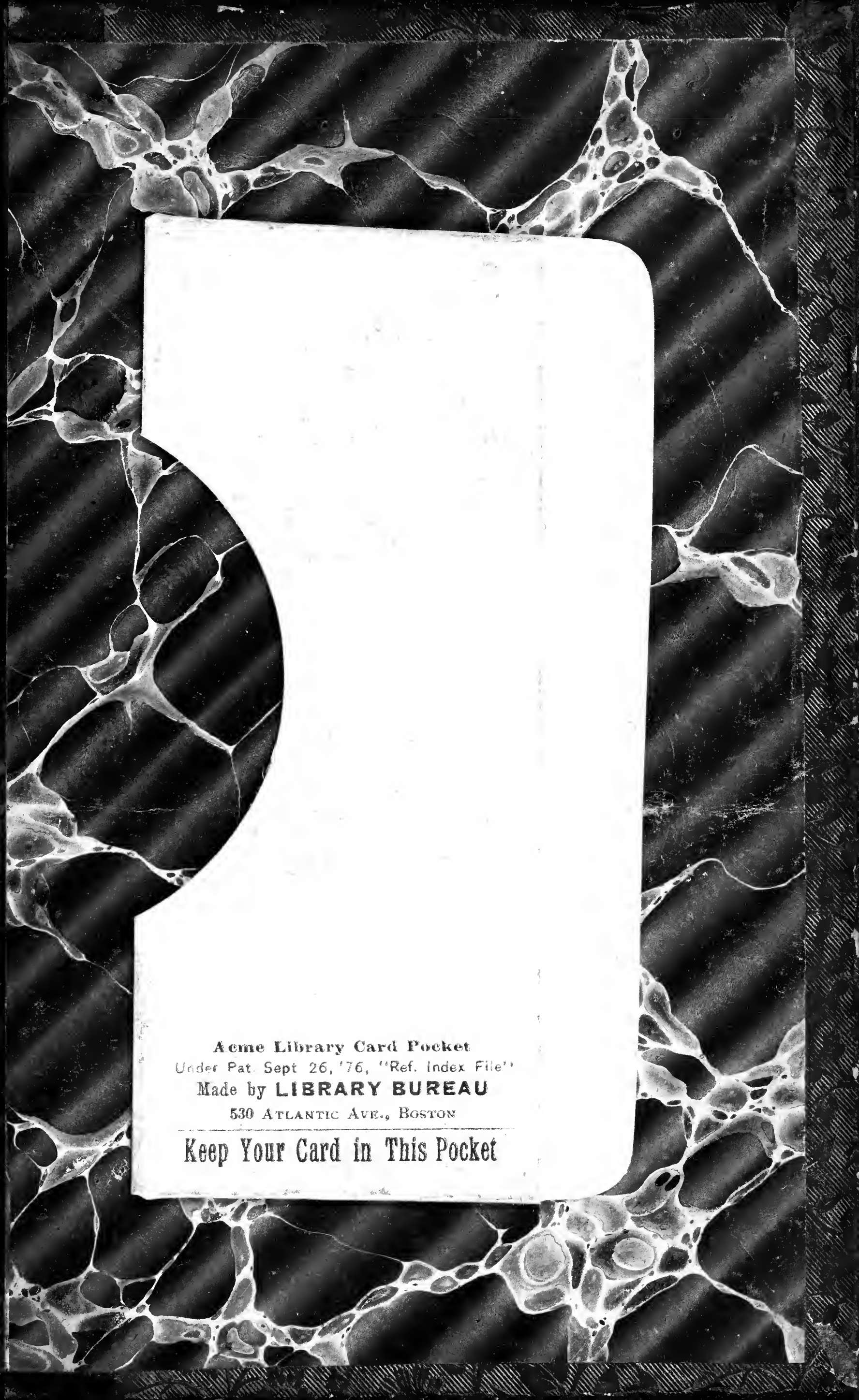
manque 6 livr. année 1857 et 61

Tfr

les 4 premières années en

[illegible] — 24 fr




Acme Library Card Pocket
Under Pat. Sept. 26, '76, "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU
530 Atlantic Ave., Boston
Keep Your Card in This Pocket

